

Isabelle CHESNEAU et Marcel RONCAYOLO

L'ABECEDAIRE DE MARCEL RONCAYOLO

Entretiens

Sommaire

Avertissement	5
Avant-propos	7
A comme Anticipation	15
B comme Beauté.....	31
C comme Conjoncture.....	43
D comme Division sociale	61
E comme Échelle.....	79
F comme Forme-Fonction	97
G comme Grammaire	107
H comme Halbwachs.....	119
I comme Imaginaire.....	131
J comme Je-ne-sais-quoi	147
K comme Kant, Alain et les autres.....	161
L comme Limite	171
M comme Matérialité	187
N comme Nature.....	201
O comme Ordre	215
P comme Projet.....	231
Q comme Quelqu'un	247
R comme Représentation.....	259
S comme Strate.....	273
T comme Territoire.....	293
U comme Urbain	309
V comme Ville.....	325
W comme Week-end	344
X Y Z comme Trois dimensions + le temps	356
Bibliographie	371
Index	373

Avertissement

Cet abécédaire n'est pas un traité, ni un état actuel des savoirs. Concernant les villes et les territoires, c'est le témoignage d'un parcours à travers les notions, les démarches, les essais d'analyse. Subjectif donc, par définition. Purement personnel, c'est à voir ?

Témoignage de mon temps, d'un temps assez long à l'échelle humaine, mais qui m'a semblé si court, bourré de changements dans les techniques de production et de communication, les modes de vie, les systèmes d'idées. La ville et ses éventuels avatars ou substituts n'ont pas échappé à la tourmente : les mots et les méthodes d'approche ont été contestés, déviés, substitués.

Mon temps reste, néanmoins, marqué plus ou moins durablement par ma formation classique, mes curiosités et mes lectures, à l'École normale notamment (1946-1950), orientées vers l'histoire et les sciences sociales, autant peut-être que par la géographie, ma discipline de rattachement. Ce qui m'a amené parfois à réagir à contretemps (à propos surtout du divorce universitaire entre histoire et géographie, ce que la Géohistoire de Fernand Braudel ne compensait pas suffisamment). J'ai contracté des liens de fidélité qui n'excluaient pas une liberté critique avec l'histoire économique et sociale d'un Labrousse ou d'un Vilar, la morphologie sociale de Halbwachs ou de Mauss, l'histoire culturelle et Lucien Febvre. Ce sont les rapports frontaliers qui m'ont retenu.

« Géographie sociale », alors, dans le sillage d'un Pierre George ? La définition est peut-être restrictive, rompant avec la primauté trop aisément accordée au « cadre naturel ». Mais, après tout, le retour plus récent aux systèmes naturels qu'implique l'écologie, engage fortement la responsabilité des sociétés humaines. D'un autre côté, l'architecture, d'abord par ses réflexions italiennes, avait élargi le champ de mes intérêts. L'abécédaire ne cèle pas ce « background » intellectuel, ses choix certes subjectifs, le jeu des attirances et des résistances à l'égard des nouvelles sollicitations.

D'autant que dans mon cas, j'estimais que les mots et les méthodes devaient être soumis au test d'une recherche concrète, d'un « laboratoire » de terrain. Ce qui implique des limites, de la prudence, dès qu'il s'agit de généraliser les résultats de l'expérience. Comment dépasser les singularités ? La meilleure caution que j'ai puisée dans la géographie, ce n'est pas la loi universelle, mais la matérialité des choses et des lieux. La matérialité, plus qu'un espace trop géométrique, trop abstrait. Spatialités, temps, singularités sont, sous ces réserves, les références principales de mon parcours.

Le procédé même du « dictionnaire » a, néanmoins, l'avantage d'éviter toute chronologie linéaire : au lieu d'une simple succession « biographique », il entrelace nécessairement les idées, comme les observations, quitte à risquer quelques répétitions ou contradictions. Je me méfie, en effet, des ruptures épistémologiques totales ; d'une connaissance sans continuité, contestation, débat. Le « mot clé » est toujours occasion de remises en question.

Plus largement, je ne crois pas aux substitutions exclusives. Entre les notions et les modes d'étude, c'est la relation qui me semble importer plus que la substitution : matérialité et représentation, totalités et singularités, sujet individuel et sujet collectif, macro et micro analyses et, ce qui peut-être m'est plus personnel, simultanéité et synchronie. La ville, le paysage, le territoire sont faits de traces et de mouvements, de temporalités différentes, de leitmotifs entremêlés. Construction et déconstruction sont à l'œuvre. Elles commandent aussi l'interprétation. Lucien Febvre rappelait : « L'historien n'est pas celui qui sait, il est celui qui cherche. ». Le géographe ou même l'architecte-urbaniste n'ont-ils rien à en retenir ?

J'en viens à l'essentiel : l'ouvrage en donne la preuve plus que le commentaire. Ma complice-interlocutrice, fut exigeante. Attentive et précise, capable de me « provoquer », de me critiquer, de relativiser mes « retours », de déceler même sous mes convictions, des doutes moins conscients. La rédaction de l'abécédaire fut aussi, pour moi, une bonne leçon. Après tout, ne m'y suis-je pas découvert moi-même ?

Septembre 2010

Marcel Roncayolo

Avant-propos

Ce projet est né d'un étonnement : parmi les lectures que j'entreprenais au moment de ma thèse, les écrits de Marcel Roncayolo avaient la particularité de m'intriguer en raison de leur style peu habituel en recherche. Mon attention était retenue par la manière dont l'auteur exprimait sa pensée, conduisait ses raisonnements. Il faut souligner que, par son écriture, « Ronca » – comme il est d'usage de l'appeler – manie plus qu'il n'est d'usage l'implicite et la litote. C'est pourquoi, au sortir d'une lecture, j'avais souvent le sentiment persistant que quelque chose m'échappait plus ou moins et qu'un nouvel examen s'imposait.

Cette forme d'écriture a fini par devenir une source de réflexion en tant que telle : cette rhétorique visait-elle volontairement à provoquer chez le lecteur un réflexe interprétatif à propos d'éléments qui, décrits autrement, expliqués de façon plus directe n'auraient peut-être pas suscité ce vif désir de compréhension ? Comment, par suite, ce jeu sur l'ambiguïté dans l'exercice scientifique pouvait-il ne pas être contradictoire ? Il me semblait qu'il y avait là un enjeu, que la réflexion sur l'urbain ne pouvait faire l'économie d'une réflexion sur les mots.

Comme je m'en explique dans l'entretien sur le *Je-ne-sais-quoi*, et comme il s'en explique dans *Grammaire*, ce sentiment d'incomplétude tient essentiellement au rapport des mots avec la réalité dans les écrits de mon interlocuteur : celui-ci y est rarement établi de façon définitive. Le langage présente sans aucun doute à ses yeux un certain risque : de réduction d'une part et de falsification d'autre part. Mais, se méfier du langage ne signifie pas ici vouloir s'en distancier, tenter de le neutraliser ; il s'agit au contraire de lui accorder toute son importance et son attention pour qu'il ne nous induise pas en erreur. Cet ouvrage est donc en grande partie une réflexion sur le langage, la manière d'en user, d'en comprendre la fonction.

La vigilance évoquée appelle cependant quelques éclaircissements, car elle obéit à un double mouvement, de contrôle d'une part et de libération d'autre part, et définit dans une large mesure le cadre théorique de l'ouvrage.

Le contrôle, ou encore l'examen approfondi des définitions, pourrait rappeler ici l'entreprise d'un Francis Ponge dans le *Parti-pris des choses* (1942) : il s'agit de retourner « aux choses mêmes », à leur « vérité », mais en « tenant compte des mots », c'est-à-dire des idées toutes faites, des valeurs sociales et culturelles dont les mots sont porteurs, de la subjectivité aussi. « Retourner aux choses » sous-entend d'être en mesure d'identifier la manière dont nous construisons notre rapport avec le réel à travers nos pratiques langagières. Ces dialogues devraient montrer à cet égard combien aucun travail à prétention scientifique ne peut démarrer sans un examen approfondi de définition des mots issus de la langue ordinaire. S'en tenir à elle,

serait comme rester dans l'approximation ou au contraire l'abus de langage, dont la ville est d'ailleurs parfois l'objet, y compris chez les chercheurs (voir *Urbain*). Si l'on se souvient des mises en garde de Hobbes dans le *Léviathan*, on saura que, loin d'être une simple précaution d'usage, ce travail méticuleux et réfléchi sur le sens des mots revêt une importance quasi sociale et politique : c'est lutter contre les préjugés, mesurer la part du subjectif, éviter les faux débats, pour tenter de poser les problèmes plus justement.

Cependant – et sans doute est-ce ici que réside la particularité de la démarche entreprise – les faits urbains ne peuvent être entièrement saisis par un discours, fut-il remarquable de précision et d'exactitude. Plutôt que de croire simplement que « les mots font les choses »¹, Marcel Roncayolo cultive au contraire un doute méthodique : le mot n'est pas une catégorie universelle. Entre un mot et une chose, subsiste un « je-ne-sais-quoi » d'insaisissable, un écart qu'il nous faut justement discerner à défaut de pouvoir le mesurer exactement.

Chercher à combler la distance logique qui sépare un fait spatial de la signification qu'on lui confère, a ainsi conduit mon interlocuteur à opérer dans sa démarche de chercheur un travail sur le langage, à s'en libérer pour diminuer l'intervalle : « jeux » avec les mots (« sur » aussi parfois...), exploitation de leurs différents sens, combinaison de registres (concret/abstrait, visuel/discursif, etc.), réconciliation de contraires, lui ont permis de multiplier les interprétations et les lectures possibles d'un phénomène, sans craindre de le figer dans une description unidimensionnelle. Cette polysémie se perçoit aisément dans ses textes, mais j'ai pu la mesurer réellement aux difficultés que provoque le souhait de l'inventorier, comme ce fut le cas lors de la construction de l'index : comment isoler le sens d'un mot quand ses différentes significations sont justement mêlées dans le contexte de la phrase ? Si se repérer dans cet ensemble lexical reste une entreprise délicate, le recours à cette impertinence du langage (jeux/combinaisons de mots) est la condition néanmoins, comme le dit Ricoeur², pour atteindre une pertinence nouvelle, de voir les choses sous un autre jour, de dépasser leur sens littéral et de proposer une interprétation différente des phénomènes. Ricoeur appelle « théorie de la référence indirecte » cette approche de re-description métaphorique de la réalité ; on pourrait aussi parler d'attitude poétique.

Je crois d'ailleurs que c'est une des leçons que je retirerai de cette expérience : face au constat des nombreuses limites de la démarche scientifique, la poésie, la fiction,

¹ BOURDIEU, Pierre. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : éd. du Seuil, 1994. Essais. p. 138. : « Quand il s'agit du monde social, les mots font les choses, parce qu'ils font le consensus sur l'existence et le sens des choses, le sens commun, la *doxa* acceptée par tous comme allant de soi. ».

² RICŒUR, Paul. *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Paris : le Seuil, 1986. Esprit. p. 28 et p. 243.

la narration, le récit, etc. constituent une alternative au cynisme. Bien sûr, en termes de résultats scientifiques, cela appelle à revoir nos critères. Le « retour aux choses » par l'évocation indirecte ne peut rester qu'un essai provisoire : c'est un exercice toujours susceptible de remises en jeu ; il est un perpétuel « concours de repentirs, interminable » comme le rappelait souvent mon interlocuteur au cours de nos séances de travail ! Une « œuvre ouverte » donc, qui renonce aux conclusions bien établies, aux « explicitations » et oblige la raison à se faire modeste, à prendre conscience de ses limites et de la fragilité des certitudes. Elle renvoie à un processus de travail qui n'a pas pour but l'achèvement.

Une telle posture appelait une réflexion spécifique sur la forme de l'ouvrage. Pourquoi avoir choisi celle de l'abécédaire ? La référence à *L'Abécédaire de Gilles Deleuze* avec Claire Parnet (1988) a bien sûr compté : le dispositif me semblait particulièrement adapté à la tonalité didactique du projet. Mais au-delà, c'est aussi le choix d'une non-forme, d'une anti-forme même, plus légitime que beaucoup d'autres pour parler aujourd'hui de l'évolution des villes, de leur éclatement. L'organisation alphabétique des thèmes autorise une lecture non-linéaire, par fragment, elle est protéiforme, soulignant par là-même l'illusion perdue d'une lecture globale de la ville³. L'ensemble compose pourtant un tout, les réflexions s'y répondent, se ramifient d'une lettre à l'autre, tout en étant dissociées, affranchies de liens de causalité trop évidents : il revient au lecteur de les construire lui-même, de créer sa propre structure d'ensemble, personnelle.

Mettre la notion d'interprétation au centre de l'épistémologie urbaine nécessitait aussi de partir de l'expérience particulière d'un chercheur. C'était vouloir souligner « les conditions les plus générales de l'insertion des structures dans une pratique individuelle »⁴. Dit autrement, c'était parler d'épistémologie urbaine d'un point de vue général, tout en s'appuyant sur un parcours personnel, en y puisant une matière. C'eût été un contresens que ce « manuel » d'études urbaines prenne la forme d'un discours abstrait. J'aspirais au contraire à une épistémologie ancrée dans une pratique, non déconnectée de son contexte social de production, fortement individuée. D'où le titre de l'ouvrage : il s'agit de l'abécédaire « de quelqu'un ». Chaque mot constitue le fruit d'un tri effectué au cours de plusieurs décennies de travail et résume donc une partie de son discours, à quelques exceptions près.

Par suite, un grand nombre des mots de l'*Abécédaire* (14 sur 24) s'est imposé de lui-même, parce que représentatif du vocabulaire de Marcel Roncayolo. Pour certains

³ L'expression « lecture de ville » fait ici référence à un des ouvrages de Marcel Roncayolo *Lectures de villes : formes et temps* (2002) et à un des textes de l'*Abécédaire : Q comme Quelqu'un*.

⁴ GRANGER, G. G. *Essai d'une philosophie du style*. Paris : Armand colin, 1968, p. 12, cité par Ricœur, *op. cit.*, p. 121.

items néanmoins, il a désiré faire des modifications : il s'agit notamment d'*Anticipation*, de *Conjoncture*, d'*Imaginaire*, de *Nature*, de *Quelqu'un* et de *Ville*, thèmes sur lesquels il avait envie de revenir une nouvelle fois. J'ai tenu quant à moi aux choix de *Beauté*, de *Je-ne-sais-quoi*, de *Week-end* et de *X, Y, Z Trois dimensions + le temps* : il m'importait d'introduire des mots étrangers à son champ lexical afin de déplacer le regard, de faire du « hors champ ». Contrairement aux autres entrées, celles-ci visaient moins la description de la démarche, sa « dénotation » que sa « connotation », c'est-à-dire ce qui pouvait éventuellement s'y associer. Avec le recul, une réflexion plus poussée sur le statut des mots, suivant qu'ils appartiennent au champ de la rhétorique, de la syntaxe ou de la didactique, aurait peut-être pu présider à leur sélection. En tout cas, je mesure surtout la distance qui sépare les mots de l'Abécédaire – des mots choisis, presque tous « à point de vue » – de ceux de l'index, convoqués quant à eux spontanément par la parole au cours des échanges, venant supporter et étayer les explications données, disant autrement les choses, peut-être ce qui « échappe » aux premiers.

La forme dialoguée participe également du dispositif général. Elle correspond à une intention de départ, mais sans doute est-elle devenue plus centrale au fur et à mesure de l'avancement du travail : d'une forme, nous sommes passés au sujet même de cette rencontre, à ce qui la justifiait. Au commencement de ce projet, il m'arrivait parfois de me demander pourquoi Marcel Roncayolo n'avait pas décliné ma proposition de lectrice intriguée. Après tout, il avait déjà largement contribué à la diffusion de la connaissance : pourquoi fallait-il encore s'expliquer ? Ce n'est qu'après plusieurs années de travail que j'ai compris sa propre motivation : « j'ai quand même l'impression de ne pas avoir été toujours entendu... » glissa-t-il un jour au détour d'un entretien. Ce projet était donc pour lui l'occasion d'explicitier certaines références, de se livrer à ce nécessaire « concours de repentirs » et d'éclaircissements.

Pour un chercheur, être entendu ne signifie pas seulement accéder à la reconnaissance de ses travaux, être cité, voir ses livres réédités. Il s'agit surtout d'avoir le sentiment que ce que l'on a voulu dire a été compris et surtout approprié, c'est-à-dire de nourrir l'espoir que le travail sera un jour prolongé, continué, bref que cette réflexion individuelle permettra d'alimenter le débat collectif, au-delà de séminaires et colloques circonstanciels.

Or être entendu suppose une écoute. Il est aisé d'apporter une meilleure intelligibilité à des propos tenus ou à une démarche réalisée lorsqu'on vous demande des explications et que votre interlocuteur fait part d'observations et de remarques en retour : vous vous demandez alors s'il a raison ou non, autrement dit vous vous livrez à un examen rétrospectif. Ce type d'échange, ordinaire et pourtant essentiel, constitue comme on le sait le sens premier du mot « réflexion » : réfléchir, c'est

renvoyer sa pensée vers autrui, produire un échange, pour que les choses vous reviennent finalement.

Dans cette activité réflexive, le dialogue est une médiation importante : l'interlocuteur représente un miroir, mais un miroir déformant qui oblige à préciser les explications, recommencer les démonstrations, chercher des exemples afin que le message émis se superpose, après bien des détours, à celui reçu. Dans cet exigeant et laborieux face à face, Marcel Roncayolo a peu à peu fait le constat qu'il fallait rouvrir certains « dossiers » qu'il croyait classés, reconsidérer certains points de vue, s'interroger sur ses positions. L'« explication » de connaissances acquises ou de raisonnements « consolidés » a de ce fait presque toujours eu pour effet de déclencher un nouveau travail de « réflexion ». On voit ainsi combien la forme du dialogue a ici valeur de méthode : il est échange, exercice de logique, accord et non débat contradictoire ou procès d'intention.

Les textes témoignent cependant d'une fidélité relative à cette parole vive : le but n'était ni de faire une monographie, ni un carnet de bord, mais de fixer et de conserver un discours particulier, en l'objectivant au moment de la rédaction.

Or, nos conversations laissaient place parfois à la digression, aux considérations personnelles qui nous ramenaient – mais pas toujours – à la question traitée. En outre, comment aurait-on pu rendre compte du tâtonnement qu'a nécessité ce travail : chaque entrée a fait l'objet de plusieurs séries d'entretiens enregistrés, de lectures ou relectures de textes de référence et de plusieurs versions de rédaction, avant que l'on s'accorde sur une transcription finale qu'on estimait à l'image – et à la hauteur – du travail réalisé ?

Pour souligner le caractère protéiforme de cette pensée, chaque texte, par conséquent, devait correspondre à une mise en ordre de plusieurs instances de discours, souvent réalisées à différents moments du parcours de Marcel Roncayolo, mais qui s'articulaient entre elles malgré la distance temporelle qui les séparait. Ce travail de remaniement a permis de mettre l'accent sur des continuités logiques et la structuration d'une pensée sur la ville, même s'il faut garder à l'esprit qu'il s'agit là d'une structure ouverte et non d'un système clos. Dans ce sens, les textes tentent d'exposer une réflexion qui se cherche, en train de se faire, un peu comme au théâtre où depuis longtemps on a fait tomber le rideau rouge et intégré les coulisses à l'espace de représentation : le processus de recherche fait ici partie du résultat en tant que tel.

L'autre intérêt de la forme dialoguée était de favoriser l'appropriation par le lecteur. Dans ces entretiens, mes questions ont pour rôle de m'attacher à la pensée de mon interlocuteur, mais aussi d'inciter celui qui lit à s'imaginer à ma place et à prolonger cet échange au-delà du texte. Chacun ne représente qu'un temps dans nos échanges, celui où l'on a décidé de clore le débat, alors que la discussion aurait pu continuer au-delà : comment pourrait-on, de toute façon, cesser de « se » poser des questions ?

C'est dans ce dispositif que réside l'exposition du processus : les choses ne sont pas figées, fixées une fois pour toutes et lorsqu'elles le sont comme ici, ce n'est que par nécessité et de façon temporaire.

Des mots que nous avons passés en revue, qu'en est-il ressorti ? Un concept me semble-t-il, celui de perspective.

Julien Gracq distinguait parmi les écrivains qui recourent à la description, deux familles qui ne se mêlent presque jamais : les myopes et les presbytes⁵. Les premiers s'attachent au proche, au détail, à la trace, à l'indice, les seconds préfèrent les visions d'ensemble, les échappées visuelles, les hauteurs... Comme Gracq le disait de lui-même, Marcel Roncayolo fait plutôt partie de la seconde catégorie et cultive « le goût des paysages, des grands ensembles, des vues lointaines, des échappées, des hauteurs d'où l'on découvre tout un pays. ». Mais l'évolution des villes, leur croissance tentaculaire, leur dissémination autorisent-elles encore une telle approche ? Dans ce sens, il souligne dans *Forme* qu'à défaut de pouvoir aujourd'hui « appréhender la forme globale de la ville dans sa totalité », il vaut mieux essayer de se repérer dans un ensemble, comprendre une composition apparemment disparate en cherchant les perspectives. C'est là où l'opposition entre myopie et presbytie devient moins opératoire, car trouver les perspectives, mettre les choses en perspective nécessitent de s'attacher aussi aux détails. C'est à la faveur d'échanges avec son ami Cesare de Seta que son attention s'est ainsi progressivement portée ces dernières années vers des perspectives d'un genre particulier, les *vedute* urbaines.

La *veduta* désigne l'expression d'une vision « objective » de la réalité d'un lieu : comme la perspective, elle reproduit des panoramas – souvent urbains –, mais l'objectif de cette « méthode » est de décrire de « ce que l'on voit » avec le plus d'exactitude possible, dans le plus minutieux détail : c'est une perspective architectonique, proche du relevé topographique, qui permet une « vision » plus nette de la réalité géographique que ne pourrait l'autoriser notre seule perception. Les vedutistes se sont d'ailleurs inspirés de la peinture autant que des méthodes de la cartographie et des projections axonométriques pour perfectionner leur art. Au même titre que la scénographie dont elle est proche, la *veduta* renvoie à un

⁵ GRACQ, Julien. *Lettrines*. Paris : J. Corti, 1967. p. 53 : « Les écrivains qui, dans la description, sont myopes, et ceux qui sont presbytes. Ceux-là chez qui même les menus objets du premier plan viennent avec une netteté parfois miraculeuse, pour lesquels rien ne se perd de la nacre d'un coquillage, du grain d'une étoffe, mais tout lointain est absent – et ceux qui ne savent saisir que les grands mouvements d'un paysage, déchiffrer que la face de la terre quand elle se dénude Parmi les premiers: Huysmans, Breton, Proust, Colette. Parmi les seconds: Chateaubriand, Tolstoï, Claudel. Rares sont les écrivains qui témoignent, la plume à la main, d'une vue tout à fait normale. ».

questionnement sur l'espace : comment allier la vision du proche et du lointain (macro/micro) dans l'espace même du tableau, comment « regarder globalement le détail », si l'on peut résumer les choses ainsi ?

Même si ce procédé, banalisé par la pratique du Grand Tour⁶, repose sur un travail de terrain préalable approfondi, il n'en recourt pas moins à l'artifice. Dans ces « images », les distances sont faussées, les échelles peu respectées, les proportions réelles déformées, les points de fuite multipliés : bref, ce sont des vues « créées » et non la restitution d'un acte de perception. Cette tension entre réalité et imaginaire fait tout l'intérêt du procédé, du moins au regard de la démarche de Marcel Roncayolo : comprendre un phénomène, le « voir » tel qu'il est, nécessite sa recréation partielle.

Cette reconfiguration de la réalité urbaine au départ de l'observation permet de déclencher le travail sur le langage dont je parlais plus haut : la *veduta*, en tant que « retour transgressif aux choses », favorise la création de métaphores, déclenche l'énonciation de significations nouvelles. La survenue de cette autre pertinence langagière rend dès lors possible la représentation des choses par la pensée, c'est-à-dire de les « voir », tant « les images sont parlées avant d'être vues »⁷. Dans XYZ, j'appelle ce procédé « vedute discursives » car cet usage de la langue a la particularité de modifier les rapports de distances entre les faits, de connecter le visible et l'invisible, le proche et le lointain, le reculé et le récent. À mon sens, ce travail sur la création d'images par les mots, le recours à un imaginaire déconnecté

⁶ Pierre Chessex dans le *Dictionnaire européen des Lumières* définit le Grand Tour comme un voyage de formation qui permet aux fils de l'aristocratie anglo-saxonne des XVII^e et XVIII^e siècles de couronner la fin de leurs études en élargissant leurs connaissances des pratiques sociales et politiques des divers États du Continent. Ce Grand Tour comprend au minimum l'Italie (jusqu'à Naples) et la France, mais inclut souvent les Flandres, la Hollande, la Confédération helvétique et les pays germaniques : il toujours orienté du nord au sud avec retour au point de départ.

« En tant qu'institution, le Grand Tour se développe en Angleterre au milieu du XVII^e siècle, se fige dans un cadre rigide dans la deuxième moitié du siècle et, devenu à la mode, génère de multiples dérivations plus ou moins conformes au modèle durant tout le XVIII^e siècle. Ce périple répond à des règles très strictes : un jeune homme ne part jamais seul faire son Grand Tour ; il lui faut un précepteur [...] La qualité de l'éducation du grand touriste dépend à bien des égards du tuteur. [...] Ce voyage en Europe réclamait alors environ trois ans [...], afin de pouvoir acquérir une bonne connaissance des langues et d'étudier les diverses formes de gouvernements des États visités. [...] L'Europe du Grand Tour est, à l'origine, essentiellement urbaine puisqu'il s'agit d'une pérégrination de villes en villes en un parcours stéréotypé conformes aux guides et aux compilations à l'usage des voyageurs. Au contraire de l'explorateur qui cherche, le grand touriste retrouve et vérifie *de visu* des connaissances livresques acquises durant ses études ou mentionnées dans son vade-mecum. Il ne s'agit jamais d'un voyage de rupture, mais d'une expérience éducative dont le retour est programmé. [...] Le Grand Tour déclinera fortement après la Révolution française et prendra fin en 1841, avec le premier voyage organisé par Thomas Cook. ». Voir « Grand Tour » in *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris : PUF, 1997. p. 518-521.

⁷ RICÉUR, *op. cit.*, p. 241.

de la stricte perception, loin d'être une activité purement abstraite, permet d'expliquer la proximité de la démarche de Marcel Roncayolo avec celle engagée dans le projet urbain : dans les deux cas, l'action vise à faire émerger une vision, préalable à toute démarche de conception.

Septembre 2010

Isabelle Chesneau

A comme Anticipation

« [...] mais enfin tout le surplus jusqu'ici n'est qu'un mélange de faits, d'interprétations et d'hypothèses, et la loi s'offre en somme comme une grande anticipation de l'expérience. Aussi la plupart des savants demeurent-ils sur la réserve. Beaucoup nient formellement. Je ne sais s'il y en a qui croient reconnaître dans ce cas les vrais caractères de la haute probabilité physique. ».
Charles RENOUVIER, 1864¹.

La notion d'anticipation est importante pour vous, elle revient de façon récurrente dans vos travaux. Encore à l'occasion de ces entretiens, vous avez insisté pour que cette entrée figure en bonne place. Dans « Les Grammaires d'une ville » (1996), vous écrivez à ce sujet : « Il reste toujours l'écart possible entre les anticipations et les réalisations. Maurice Halbwachs accordait aux spéculateurs cette qualité remarquable et cette fonction sociale de lire, avant tous les autres, les tendances et les mouvements de la société urbaine. [...] L'excès, l'anticipation exagérée ou trop décalée sont souvent présents dans les attitudes des acteurs économiques et des sociétés capitalistes, en milieu urbain. »².

Pour essentielle que soit la notion d'anticipation à vos yeux, je n'ai cependant pas trouvé dans vos écrits de définition, ni de justification. Pourriez-vous commencer par l'expliquer et préciser l'enjeu que constitue ce terme pour vous ?

Je tiens en effet à cette notion parce que la ville est essentiellement un bien durable, au-delà d'ailleurs de ce que l'on considère ordinairement comme tel, c'est-à-dire les automobiles, les équipements ménagers et même le logement et les bâtiments ; la ville, de plus, est liée à des usages qui peuvent persister dans le temps. Par conséquent, intervenir, déterminer certains de ses éléments, la créer, la transformer... ce n'est pas se situer seulement dans le présent, mais engager l'avenir.

Le présent est une pellicule très mince, un papier de cigarette, reflétant la fragilité de nos arbitrages, entre ce que nous acceptons et ce que nous refusons de nos héritages, entre notre désir de nous souvenir d'où nous venons et notre aspiration à vouloir changer les choses. C'est pourquoi, rapportée à la question urbaine, l'anticipation représente, par définition, l'articulation entre les temps, elle est au croisement entre des phénomènes de court terme – qui relèvent du temps de la décision, de

¹ RENOUVIER, Charles. *Essais de critique générale*. Paris : Ladrance, 1864. p. 136-137.

² RONCAYOLO, Marcel. *Les grammaires d'une ville : essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*. Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996. Civilisations et sociétés. p. 460-461.

l'événement – et des phénomènes de long terme qui en constituent les antécédents, le contexte et en prolongent les effets. C'est un nœud³ et, en tant que tel, elle permet de réfléchir sur la notion de patrimoine matériel et culturel, d'héritage urbain : en effet, le patrimoine est moins constitué par ce que l'on reçoit du passé que par ce que l'on cède aux nouvelles générations. L'anticipation renvoie à un cadre social de référence, à une rationalité et une imagination⁴ qui ont leurs spécificités temporelles. Pour en revenir à l'exemple de l'haussmannisation qui m'est cher, celle-ci est profondément liée aux expositions industrielles, à la révolution de la circulation (marchandises et capitaux), au renforcement de l'État-nation.

D'une période à l'autre, les façons d'anticiper diffèrent donc : l'anticipation est fille de son temps, pourrait-on dire. Pensez-vous, par suite, que le degré de durabilité de ce que l'on engage varie nécessairement en fonction des anticipations que l'on formule à un moment donné ?

Pas tout à fait, je veux dire que l'anticipation est le passage des représentations⁵ à l'acte, qu'elle est le moteur du mouvement : « elle est le mouvement normal de la ville », dans son double aspect, entre poids du passé et pari sur l'avenir. Mais, ce mouvement peut s'exprimer de différentes manières.

On peut engager l'avenir simplement en pensant qu'il est possible de reproduire, à peu de choses près, les mécanismes du passé immédiat ; c'est le domaine de la prévision qui s'attache à la seule variation des grandeurs : simple extrapolation, effort d'adaptation visant le rétablissement d'un équilibre. La mémoire y joue le rôle d'un guide à l'égard des fluctuations, dont on pense qu'elles sont appelées à se répéter. La maîtrise de l'avenir se modèle sur l'antérieur.

Une autre manière d'anticiper est de corriger cette reproduction en ayant recours à l'analyse des actions et réactions des agents économiques (offre et demande). La maîtrise de l'action s'appuie sur le comportement « rationnel » de ces agents, leur information, leur capacité à répondre aux différents *stimuli*. Cette attitude suppose la référence à la théorie, aux calculs et à la probabilité.

Enfin, il y a une anticipation qui – sans forcément négliger l'acquis – est créatrice, porteuse d'innovation, imagination de l'avenir. Le concept de futurible n'est pas nouveau, même s'il fonde aujourd'hui des démarches professionnelles. C'est par exemple, l'anticipation des philosophes sociaux, de politiques, d'hommes de l'art, architectes notamment, qui vise à répondre aux changements ultérieurs de la société, à les devancer ou à les guider. Ce rapport au futur pose la question de la modernité.

³ Voir *C comme Conjoncture*.

⁴ Voir *I comme Imaginaire*.

⁵ Voir *R comme Représentation*.

Autrement dit, je définirais l'anticipation comme un mouvement : l'action en constitue le mobile. Le but est de précéder, par le flair ou le calcul, la demande. C'est pourquoi elle est presque le mot clé de toute réflexion urbaine, tant sur le plan de l'épistémologie (la rationalité des acteurs et ses limites) que de l'action, (art, technique, décision, attentes, etc.). Elle rompt nécessairement avec la notion d'évidence dans la production de la ville.

Même si cette notion reste très marquée par la science économique, la dimension imaginaire de l'anticipation semble particulièrement vous séduire. Pourquoi ne pas préférer dans ce cas plus directement le terme d'« imaginaire » ? Est-ce selon vous une autre question – c'est pourquoi d'ailleurs nous la traitons plus loin – ou bien le moyen quand même de suggérer ici que l'imaginaire, à l'œuvre dans la production de l'espace, est un imaginaire d'abord fondé sur l'économie ?

La ville est, en effet, toujours plus ou moins un phénomène de cet ordre, mais pas exclusivement. L'action urbaine est, par nature, d'essence économique parce que c'est un investissement. Or, celui-ci suppose – en termes financiers, sociaux et culturels – qu'il y ait un coût et un effet de retour. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que chaque opération aboutisse à une offre qui coïncide, tôt ou tard, aux attentes des utilisateurs. En d'autres termes, la ville ne peut reposer que sur des actes économiques ; lesquels transforment l'utilisation du sol, organisent le territoire et ont un certain prix.

Il faut cependant nuancer cette approche trop strictement économique en soulignant qu'elle ne se rapporte pas seulement à des rationalités individuelles (à la manière des économistes classiques). Parce que la ville est un bien durable, c'est aussi un bien collectif, même s'il s'agit de propriétés ou de constructions privées, d'usages individuels. Il ne faut pas perdre de vue que chacun de ces actes apparemment décentralisés s'inscrivent largement dans un ensemble qui les dépasse. Le rapport entre ville et économie, fondamentalement, repose sur une relation entre individuel et collectif. Par exemple, qu'est-ce que l'expropriation ? C'est le fait de rendre public et collectif ce qui ne l'était pas. De même, la plus-value est l'expression du passage de valeurs individuelles à des valeurs collectives. Si l'on est d'accord avec cela, il faut alors considérer que ce collectif obéit surtout à une rationalité de type « politique », au sens étymologique du mot : qu'est-ce d'ailleurs que la planification sinon un raisonnement politique à propos de l'avenir ! Mais cela implique aussi que l'on tienne compte de ce que pensent les usagers possibles, soit par rapport au passé, c'est-à-dire aux croyances et aux traditions, à ce qui existe déjà dans le territoire et que l'on ne veut pas compromettre ; soit par rapport à ce que l'on attend, même de façon plus ou moins confuse : les attentes ne sont jamais parfaitement définies, restent le plus souvent vagues. De la sorte, on constate que l'anticipation, rapportée

à la question urbaine est liée à un « futur antérieur »⁶ : le passé d'aujourd'hui n'est que le futur d'hier !

Une chose m'échappe : si le cadre théorique de l'anticipation est celui, peu ou prou, de l'offre et de la demande, mais que la première s'inscrit dans un ensemble qui la dépasse et que la seconde est confuse et en partie non formulée, comment peuvent-elles se rencontrer pour former un point d'équilibre, comme l'exigerait la loi économique à laquelle vous vous référez par ailleurs ?

Je suis d'accord avec cette incertitude et elle reflète précisément le risque – mais aussi le « charme » – que revêt le caractère d'anticipation dans les interventions et créations urbaines ! Le premier de ces risques est de croire que l'on vit sur du solide en faisant des prévisions, c'est-à-dire en reproduisant ce que l'on connaît. Pourtant, cela reste très ambigu : est-ce sur la compétence des experts que l'on fonde les prévisions ou est-ce en fonction des attentes des utilisateurs actuels ou futurs, qu'on les élabore ? Dit autrement, la prévision, elle-même, repose peut-être sur une série d'incertitudes.

Un second type de risques est constitué par la difficulté attachée à toute prévision, celui de vouloir répondre à des attentes qui n'ont pas encore pris forme dans la matérialité⁷ de la ville, qui sont confuses par nature et dont on ignore si le dispositif matériel imaginé sera reconnu et leur correspondra. D'aucuns, pour remédier à cette incertitude – les architectes en tête – supposent que le cadre détermine les usages. Les limites d'une telle pensée posent à nouveau le problème de la modernité : la vision « rationnelle » de l'avenir répond-elle, en fin de compte, à ce qu'attendent les citoyens, qu'ils soient habitants ou passants ? En résumé, c'est le risque que court l'offre.

Et selon vous, être créatif, est-ce prendre des risques – que certains jugent parfois inconsidérés – ou plutôt essayer d'anticiper avec clarté, prévoir les évolutions à venir, pour tendre vers ce fameux point d'équilibre ? Dit autrement, l'anticipation est-elle vision ou prévision ?

Existe-t-il un point d'équilibre autre qu'idéal ? La création n'évite pas une tension entre la ville et ce que l'on projette d'y faire. Si l'offre ne forme pas mécaniquement – ou alors arbitrairement – les usages à venir, les risques de conflits entre usages et formes demeurent. La création ne peut donc être une simple rencontre entre offre et demande ; il y a toujours des décalages qui s'interposent. L'appropriation en est l'expression : elle est interprétation des formes par les usagers qui, ne se satisfaisant pas des intentions initiales des concepteurs, les corrigent par leurs modes d'habiter

⁶ BELLAMY, Edward. *Cent ans après ou l'an 2000*. Traduit de l'américain par Paul Rey. Traduction de : *Looking backward* (1888). Gollion (Suisse) ; Paris : Infolio, 2008. Collection Archigraphy. Poche.

⁷ Voir *M comme Matérialité*.

et leurs façons d'être. D'un conflit premier, on aboutit, dans un second temps, à un espace approprié et jugé adéquat. L'exemple inverse est également possible : les barres et les tours construites dans les années 1950-1960 ont répondu à une demande immédiate de confort et de modernité en matière de logements : elles ont été, en partie, contestées et rejetées.

Ce processus de décalages explique en quoi l'anticipation est risquée et pourquoi la production de la ville l'est aussi ! L'histoire urbaine est en grande partie hachée par des séries de crises, le plus souvent immobilières, c'est-à-dire économiques. Or, qu'est-ce qu'une crise immobilière ? Loin d'être un simple manque ou excès de logements, comme on l'énonce souvent, c'est l'expression d'un désaccord qualitatif entre offre et demande. À cet égard, les expériences des différentes « haussmannisations » sont éclairantes. Pour s'en tenir à Paris et Marseille, on constate que l'une a fini par trouver son emploi, sa justification, sa légitimation au point même de revenir périodiquement à la mode, quand l'autre a abouti à des désillusions. Pourtant, dans les deux cas, les ingrédients de l'anticipation ont été les mêmes : même sociétés immobilières, mêmes raisonnements, mêmes prises de décision économique !

C'est ainsi que la fin du second Empire n'a cessé d'être marquée par les crises des sociétés et des collectivités qui soutenaient ces grands travaux d'aménagement. Mais ce n'est pas un problème propre au second Empire ; c'est en réalité l'apanage des périodes de grandes transformations de la ville : hier, cela portait sur les immeubles résidentiels et, aujourd'hui, sur les immeubles de bureaux. C'est bien pourquoi, l'histoire des fluctuations bancaires a été, et reste toujours, en grande partie une conséquence d'investissements immobiliers qui ne trouvent pas immédiatement preneurs.

Une des difficultés viendrait donc du sens que l'on attribue à la notion d'attente, différent d'un acteur à l'autre...

Avec la question de l'horizon d'attente, nous restons sur le terrain de l'économie, étant donné qu'elle pose le problème du financement de l'investissement, qu'il faut bien engager à un moment ou à un autre. Cet investissement correspond soit à un capital que l'on possède déjà, soit à un endettement, mais dans les deux cas, il interroge la solidité des établissements financiers : tout investissement est un préfinancement, qu'il s'agisse d'opérations publiques ou privées. Or, le retour sur investissement peut parfois être très long et fait apparaître des contradictions entre l'espérance des « prêteurs à court terme », obéissant à une logique boursière, spéculative, et la confiance des « investisseurs à long terme » qui, eux, s'inscrivent dans une logique patrimoniale : on quitte alors le strict champ de l'économie ; il faut

penser en termes de cadre de vie, de culture, d'aménités etc. Le plus souvent, les crises immobilières sont le fruit de ces décalages.

Et qu'en est-il du domaine des formes⁸, de l'horizon d'attente qu'elles suscitent ?

C'est un domaine très important où l'anticipation n'a de chance de réussir que si elle s'inscrit dans une continuité, possède une valeur de contagion, c'est-à-dire dépasse le fait d'être une simple modification ponctuelle de la valeur urbaine (montant des loyers, prix des terrains, etc.). Halbwachs soulignait, à très juste titre, que ce n'est pas l'accroissement des quantités qui fait baisser les prix ; au contraire, c'est l'extension des opérations qui entraîne la hausse des valeurs qui, loin d'être uniquement individuelles et locales, se confortent les unes avec les autres dans l'ensemble d'un espace géographique⁹. Un raisonnement du maire de Marseille au moment de l'élargissement de la Canebière (1856), illustre parfaitement ce phénomène :

« Faire des rues, ce n'est pas seulement ouvrir des largeurs. Point de belles rues sans belles maisons. Le développement, l'aération, l'harmonie des constructions, voilà ce qui fait le mérite d'un quartier. [...] Une autre manière de remanier des rues, celle-ci large, bonne, productive : c'est d'entailler profondément les surfaces à attaquer et de réédifier sur des bases proportionnées à la création. Quand des reconstructions sont faites dans un vaste système d'ensembles, toutes les parcelles du sol aliénables participent également de la plus-value procurée par la voie nouvelle. C'étaient des valeurs isolées : ce sont des valeurs homogènes » (Onfroy 1856 : 11-12).

Il y a peut-être une esthétique de la plus-value : elle se traduit par l'homogénéisation du vocabulaire architectural, par l'alignement et même le monumentalisme des façades. Le résultat cherché de cette uniformité plastique, c'est l'unification : d'un espace hétérogène, on passe à un espace homogène, tant formellement que socialement.

La contagion a pourtant ses limites. Si vous adoptez une politique du risque, il faut alors jouer plusieurs cartes à la fois : plutôt que de tout miser sur une seule opération, il faut en risquer plusieurs, tout en sachant que leur degré de réussite respectif est tout à fait incertain. C'est souvent un jeu des vases communicants : les pertes de l'une compensent les gains de l'autre et inversement ! Autant la contagion permet d'unifier des valeurs urbaines, autant la spéculation crée une concurrence entre les espaces.

Voulez-vous dire par là que les pratiques d'anticipation, paradoxalement, obéissent souvent à un certain conformisme social et traduisent de ce fait davantage les valeurs du conservatisme que celles de l'avant-garde ?

⁸ Voir *F come Forme-Fonction*.

⁹ HALBWACHS, Maurice. Les plans d'extension et d'aménagement de Paris avant le XIX^e siècle. *La vie urbaine*, n° 2, 1920.

Plutôt conformité à des tendances que l'on pense déceler et donc conformité à l'idée de la modernité aussi. D'où les interprétations différentes que l'on doit donner au projet¹⁰. Si l'on poursuit l'exemple de Marseille, on s'aperçoit que le projet actuel d'Euromed continue d'hériter des difficultés rencontrées par celui engagé sous le second Empire ! Il en est de même de la Cité radieuse de Le Corbusier : c'était à l'origine un prototype, qui n'avait pas pour règle d'obéir à une rationalité financière. On pensait qu'en investissant dans un nouveau modèle d'habitat, il serait possible d'en amortir le coût par la standardisation et la production de logements en série. Le projet était donc de financer l'opération sur le budget de la Reconstruction. Cependant, on n'a pas tardé à s'apercevoir que c'était un échec : l'anticipation des modes de vie et du rapport individuel/collectif dont était porteur ce projet architectural a été rejetée par la population à laquelle ces logements étaient destinés. Pour qu'ils finissent par trouver preneurs, il ne restait qu'à baisser les loyers ou, au contraire, à chercher à les revaloriser. On a bien sûr choisi la deuxième solution en les mettant sur le marché libre de façon à ce que le rapport entre le coût d'investissement et celui de l'exploitation ne soit pas trop disproportionné. C'est à ce moment qu'une population aisée, en quête d'une certaine modernité – et aussi de distinction – s'est portée acheteuse.

Cet exemple montre que spéculer c'est aussi prendre le risque de se tromper : à trop vouloir devancer les attentes, on peut craindre de s'en distancier exagérément et les perdre de vue. Où est alors l'issue, si ce n'est ni dans la recherche de continuité avec l'antérieur, ni dans l'innovation ?

On ne cesse d'être pris dans une tension entre offre et demande qui n'est jamais très pure : est-ce l'offre qui fait la demande ou est-ce la demande qui fait l'offre ? La seule chose que l'on sait, c'est que la solution ne peut être dans la simple reproduction de l'antérieur.

Pour en revenir toujours à l'haussmannisation, Edmond About a bien démontré comment offre et demande s'harmonisaient : « les trois quarts du sol ras vont avoir plus de prix que la totalité bâtie. Pourquoi ! Parce que les grandes villes, dans l'état actuel de la civilisation ne sont que des agglomérations d'hommes pressés : qu'on y vienne pour produire, pour échanger, pour jouir, pour paraître, on est talonné par le temps, on ne supporte ni délai ni obstacle » (About 1867 : 916)¹¹. Viollet-le-Duc, pour sa part, souligne l'exigence de cet accord :

« Chaque jour nous démontre la vérité de cet axiome d'architecture moderne. Jamais la surface couverte n'est trop grande, jamais les issues ne sont trop larges, jamais les moyens de communication trop faciles pour tout édifice dans lequel le public se réunit suivant que son goût, ses besoins, ses affaires ou ses plaisirs le poussent. C'est là un

¹⁰ Voir *P comme Projet*.

¹¹ Voir *S comme Strate*.

élément nouveau, qui ne s'était jamais produit et qui ne pouvait se produire avant l'établissement des voies ferrées, avant le développement extraordinaire de l'activité des relations. En écoutant parfois les esprits chagrins qui blâment quand même les prodigieux travaux de percement accomplis à Paris et dans nos grands centres, on se demande comment les choses se seraient passées si nos villes eussent été laissées dans l'état où elles étaient il y a vingt ans ? Aurait-on pu vivre, circuler, vendre ou acheter ? On répond, il est vrai, que l'activité fiévreuse de nos grandes villes est provoquée par ces moyens nouveaux de circulation et par les travaux qu'ils nécessitent. Là est la question. Je ne crois pas qu'il suffise d'ouvrir une rue pour qu'aussitôt la foule et les charrois s'y portent » (Viollet-le-Duc 1863-1872 : 111).

Sur un autre plan, à New-York, la remise en valeur de Manhattan a aussi correspondu au développement de nouveaux usages. Visant, au départ, les catégories socioprofessionnelles spécifiques comme les artistes, cette offre nouvelle a ensuite intéressé d'autres groupes, au point de changer la structure du peuplement de certains quartiers. Cela a notamment été le cas de Soho : d'un quartier d'artisans, il est devenu un quartier de lofts habités par des artistes, puis ensuite un quartier plus bourgeois, aux activités moins originales. Les anciens quartiers de Greenwich Village composés de maisons victoriennes datant de la première moitié du XIX^e siècle, étaient eux aussi très dégradés : c'était des endroits mal famés, tenus pour dangereux. Ces lieux ont progressivement été gentrifiés, transformant Greenwich Village en « village » à la mode, où l'on pouvait venir voir toutes sortes de spectacles. Cela s'est ensuite étendu à East Village, resté très populaire, puis à Chelsea, tour à tour gentrifiés grâce à la proximité de Greenwich Village. Comme on peut le voir, la gentrification n'est pas un simple changement de catégorie sociale, c'est un processus plus large qui implique aussi une hausse des valeurs urbaines, une nouvelle demande sociale et de nouveaux usages : de l'offre et de l'avant-garde artiste à la mode tout court (Zukin 2010).

Les différents cas que vous venez d'évoquer montrent que la richesse de la ville provient d'une accumulation « d'expériences », d'une articulation entre des temporalités différentes (fabrication, usage, mémoire...). En opposition à cela, la pensée de l'anticipation – qu'elle procède de la modernité formelle ou économique – semble supposer une définition du temps tendu vers l'avenir, plutôt séquentiel, en tout cas linéaire. Dans ce schéma temporel, le passé est considéré comme irrémédiablement révolu, clos, presque inerte, c'est-à-dire ne constituant plus justement un « espace d'expérience », à rouvrir dirait Ricœur. C'est l'idée d'irréversibilité. Dès lors, comment l'anticipation pourrait-elle être une articulation entre les temps, ainsi que vous le suggérez, alors qu'elle est l'expression même de la flèche du temps ?

Ce n'est pas seulement notre conception du temps qui est ici en cause, mais l'évolution de la société dans le temps ; ce qui est assez différent. La formule de Léonce Reynaud : « le tracé d'une ville est œuvre de temps plutôt que d'architecte » (1857), n'est pas explicite. Il veut dire en réalité que c'est le temps de la société – ou

plutôt les temps de la société – qui fait la ville et non pas les idées de tels ou tels architectes. Cela rejoint la position bien connu de Maurice Halbwachs¹² : « les changements de la structure superficielle de Paris s'explique non point par les dessins concertés d'un ou plusieurs individus [...] mais par des tendances ou besoins collectifs auxquels les constructeurs, architectes, préfets, conseils municipaux, chefs d'état ont obéi [...] sans prendre de ces forces sociales une conscience bien claire [...] ». Cette phrase est sans doute un peu excessive à l'égard des concepteurs et des décideurs, parce qu'ils sont eux-mêmes situés dans le temps et ne seraient pas si innovants s'ils n'appartenaient à un temps déterminé. Autrement dit, cela nous ramène au problème de la modernité qui n'obéit pas à un temps linéaire et à ses rapports à l'économie qui peut être entendue alors comme référence culturelle. Il ne s'agit pas seulement de production, mais de création, au moins à deux titres : en tant qu'offre tentatrice, par le fait de créer des formes nouvelles séduisantes, et, à l'inverse, en tant que rupture générant des œuvres difficiles d'accès. C'est tout le malaise que génère la modernité, tel que l'a exprimée Baudelaire, à la fois conscience d'être en avance sur son temps et souffrance d'être arraché au passé. Ce tiraillement entre les temps est une rude épreuve, parce qu'il est réducteur de remettre en question, non pas le passé en tant que tel, mais tout un système de valeurs pour lui en substituer un autre. La modernité apparaît comme une valeur trop simplifiée et de ce fait dangereuse : c'est un piège. Henri Lefebvre distingue fort justement modernisme (par exemple, l'attachement au progrès technique) et conscience de la modernité. A mon sens, elle est à la fois Haussmann et Baudelaire !

Façon de dire que la modernité est aussi un projet critique. Pourquoi sembler être déçu par elle, vous qui vous définissez un critique convaincu¹³ ?

La modernité est en principe la critique de l'antérieur, de ses fondements au nom d'un avenir identifié au progrès. C'est toute la question du progrès ! N'est-il pas destructeur de valeurs plus fondamentales ? Au XIX^e siècle, l'idée de progrès allait de soi. Mais au terme de ce siècle, Nietzsche et Sorel s'interrogeaient sur les illusions du progrès. Aujourd'hui encore, et surtout à l'échelle des individus, l'innovation imposée ou nécessaire n'est pas considérée automatiquement comme bénéfique.

Mettre en question la notion de progrès ne signifie pas nécessairement renoncer à toute aspiration. Vous disiez vous-même tout à l'heure que l'anticipation était une « offre tentatrice ». Durkheim s'interrogeait lui aussi dans ce sens : « qu'est-ce en effet qu'un idéal, sinon une représentation anticipée d'un résultat désiré et dont la

¹² HALBWACHS, Maurice. Les plans d'extension et d'aménagement de Paris avant le XIX^e siècle. *La vie urbaine*, n° 2, 1920, p. 20.

¹³ Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

réalisation n'est possible que grâce à cette anticipation même ? ». Il faut bien tendre vers un but que l'on présuppose meilleur pour anticiper ?

Cette citation est très belle, mais le mot « idéal » est peut-être un peu fort de nos jours : c'est une représentation dans « l'idée » et non une valeur utopique, une solution à laquelle on peut adhérer pleinement. Car le progrès n'est plus réellement pour nous une valeur, contrairement à ce qu'elle était du temps de Durkheim. Nous sommes dans une crise de la modernité, très baudelairienne – y compris dans les approches scientifiques les plus pointues – qui rompt avec la croyance d'un avenir « radieux » ! Ce n'est donc pas un idéal au sens moral du terme, c'est ce que l'on a dans « l'idée », un objectif, dont on ne voit pas toutes les implications. C'est pourquoi, la modernité, dans une certaine mesure, est toujours réductrice.

Penser en ces termes constitue une certaine limite à l'action : si l'on sait qu'il est vain d'anticiper, pourquoi anticiperait-on et qu'anticiperait-on au juste ?

En effet, c'est par exemple tout le problème du nucléaire : est-ce une issue prometteuse ou un désastre menaçant ? C'est aussi le problème de l'informatique et de notre détachement vis-à-vis du territoire, comme contraintes géométriques et géographiques. Est-ce que l'échelle globale de notre « monde mondialisé » ne nous déterritorialise pas en accélérant une certaine décomposition culturelle ?

Est-ce que l'anticipation ne correspond pas finalement à ce que Nietzsche appelait un mouvement intempêtif, c'est-à-dire une action qui contrarie le cours des événements, inopportune, à contretemps... seul moyen d'échapper au poids de l'histoire. L'anticipation correspondrait-elle, en partie, à cette part d'oubli (volontaire) de l'histoire comme condition nécessaire à l'action ?

L'anticipation n'est pas forcément intempêtive. Vouloir échapper au cours de l'histoire, cela conduit au coup de force idéologique. La question est de voir comment l'anticipation qui comporte des éléments de rupture peut se faire sans recourir à la table rase. C'est une des contradictions. Cela passe sans doute par le calcul des impacts, qui est la recherche d'une appréciation juste de ce que vous mettez en question, aussi bien en termes de changements à venir qu'en termes de rejets du passé : ce n'est pas être attaché à la tradition que de tenir compte de la singularité des choses... Une question plus cruciale, à mon sens, est de savoir comment on peut cumuler les expériences. Car les effacer, recourir à la table rase, présente des risques de passer à côté de ce qui va se produire, mais aussi de rompre avec des choses qui sont beaucoup plus essentielles qu'on ne le pense. Tant que l'anticipation conserve une capacité de critique historique, aussi bien vis-à-vis du passé que de l'avenir, elle est créatrice. Dès lors qu'idéologiquement l'anticipation se projette sans limite, en table rase, elle tourne à vide. La rupture nietzschéenne comporte ce risque de destruction : il faut se situer dans l'histoire. Autrement dit, cela pose le problème de l'articulation entre les temps courts de l'innovation, des

remodelages intempestifs du tissu urbain, d'une part, et, d'autre part, de savoir ce qu'est la sociabilité urbaine et les formes de transformations de cette sociabilité. C'est ça qui est en question.

Cela n'élimine par pour autant les risques. L'anticipation est au futur ce que l'anachronisme est au passé : dans les deux cas, c'est un principe d'intrusion d'une époque dans une autre.

L'anticipation est toujours un risque et la notion de développement durable, par exemple, traduit notre ambivalence par rapport à l'avenir. Nous ne cessons de nous interroger à propos de la modernité et surtout de ses impacts. Il ne s'agit pas de ne rien faire, mais de prévoir autant que cela nous est possible.

L'important est de se positionner correctement vis-à-vis de l'aléatoire, qui n'est pas, contrairement à certaines idées reçues, hasard pur : on est ici dans le domaine du possible ou du probable. Déterminer de façon rationnelle le meilleur degré de probabilité des événements à venir, ne nous empêche pourtant pas de nous fourvoyer. C'est pourquoi anticiper, c'est d'abord essayer d'être responsable et d'éviter deux grands types d'erreurs.

Le premier est celui de ne pas se donner les moyens de ses ambitions. Ça a été l'erreur du logement social : on a voulu faire vite, sans penser à l'évolution dans le temps de ces constructions, notamment à leur entretien. Pouillon avait vu juste sur ce point, en voulant construire à moindre coût des édifices pas trop fragiles et de qualité.

Le deuxième type d'erreur...

Avant d'aller plus loin, pouvez-vous dire en quoi est-ce une erreur de ne pas avoir les moyens de ses ambitions ? Car, dans le domaine de la construction – du moins en France –, cela fait longtemps que c'est le cas et la politique de développement durable ne semble pas arranger les choses... Je dirais qu'aujourd'hui, toute la chaîne de la maîtrise d'œuvre a intégré cet état de fait : ce n'est plus vraiment une erreur, c'est la situation normale.

L'erreur n'est pas directement dans le manque de moyens, mais dans les actes que nous engageons au nom de cela. Face à ce problème, nous ne nous posons pas les bonnes questions. Et cela continue d'ailleurs aujourd'hui : qu'est-ce que la maison à 100 000 € si ce n'est, encore et toujours, une réponse passe-partout à une question mal posée...

Car, à y regarder de plus près, c'est moins le parc locatif – que les bailleurs sociaux ont entretenu bon an, mal an – qui reste discutable, que le parc en accession. Les accédants, le plus souvent, n'ont pas eu les moyens d'entretenir leur bien : soit ils sont partis en le louant à plus nécessaireux, soit ils sont restés dans un logement dégradé. Dans les deux cas, personne n'a pu prendre en charge la bonne tenue dans le temps de ces constructions. L'erreur est donc d'avoir voulu insuffler une logique patrimoniale là où elle ne pouvait s'exercer. Dans le parc locatif, c'est au contraire la

confusion des rôles qui fait problème. Qui est réellement responsable ? Les communes, les OPAC ? Pourquoi, les habitants sont-ils à ce point déresponsabilisés de leur lieu de vie ?

Comme on peut le constater, ce qui importe pour qu'une vision se réalise, est que chacun joue son rôle et, en l'occurrence, puisse le jouer. L'erreur a été donc d'avoir distribué des rôles que ni les uns ni les autres ne pouvaient tenir ou de les avoir mal distribués. Il en est résulté une absence de responsabilité vis-à-vis du cadre bâti, qui a conduit à la déshérence actuelle.

Croyez-vous que c'est seulement le manque de moyens qui constitue un obstacle à l'appropriation de ces logements ?

Non, c'est pourquoi je parlais aussi d'un deuxième type d'erreur ; celui de se tromper sur l'évolution des modes de vie. Cela dépasse ici la seule question du logement social et se rapporte plus largement à la pensée des Modernes qui ont envisagé les phénomènes sociaux sans tenir compte de leur caractère temporel. C'est ainsi qu'ils se sont beaucoup trompés sur l'évolution des modes d'appropriation dans le logement, sur le sens du confort, comme sur les transformations de la famille. Sur ce point, la Cité radieuse de Le Corbusier à Marseille reste un cas d'étude inépuisable : imaginer qu'on laverait son linge et cuisinerait collectivement entre familles restreintes, quelques années avant de constater qu'intimité et démographie allaient en sens contraire, montre les limites des extrapolations : sous couvert de se vouloir universelles et atemporelles elles sont simplement fausses, faute d'avoir tenu compte de la dynamique des choses. Dans l'un et l'autre cas, c'est l'absence de prise en compte du temps qui conduit à l'erreur.

Curieusement, vous attribuez à l'échec du logement social des causes très spatiales ; trop peut-être ?

Comme d'autres, j'ai longtemps condamné le spatial, mais à force de tout rapporter au social, qu'avons-nous défendu comme position ? Nous avons prolongé la pensée des Modernes, mais à l'envers cette fois ! Nous sommes restés dans une opposition social-spatial, quand il nous fallait rechercher, au contraire, l'articulation : le spatial comporte du social, il ne le détermine pas, mais si on l'élimine, on élimine aussi le social. C'est pourquoi l'urbanisme de la « table rase », l'idéologie de la fragmentation spatiale (ZUP, programmation urbaine sectorielle, etc.), la substitution de la notion d'équipement public à celle d'espace public, conduit à un monde a-spatialisé, ressemblant à un organigramme, trop simple pour apporter quoi que ce soit, à qui que ce soit. S'il est absurde de prôner la mixité sociale telle qu'on l'entend aujourd'hui¹⁴, conduisant presque à imaginer – si l'on force un peu le trait – que les gens du 16^e arrondissement de Paris doivent aller vivre avec les habitants des

¹⁴ Voir *D* comme *Division sociale*.

cités de Nanterre, il convient quand même de rappeler que la ville est effectivement affaire de mixité. Mais il s'agit d'une mixité qui se définit comme la présence de logiques différentes – parfois contradictoires – dans un même espace, nous interdisant de décrire l'espace par une seule de ses qualités. La mixité telle que je l'entends, est le contraire de l'uniformité : « elle ne se décrète pas », mais au mieux se négocie dans le temps ; elle relève au moins autant de l'espace public, dans tous les sens du terme (Habermas), que de l'habitation¹⁵.

En somme, se préserver des erreurs consiste surtout à tenir compte de l'épaisseur de la ville, qu'elle soit temporelle, sociale ou matérielle. Serait-ce le principal conseil que vous donneriez à un concepteur avant qu'il ne s'engage dans une démarche d'anticipation ?

Se préserver des erreurs c'est avant tout agir de façon responsable, en essayant de tenir compte de l'impact de nos décisions. Je crois que l'on peut éviter de s'égarer en cultivant la critique, celle du progrès et surtout celle des sciences et des techniques.

En paraphrasant Jean-Luc Godard, et pour finir sur une note d'humour, on pourrait alors dire que l'anticipation est aussi une affaire de morale...

Avec l'anticipation, on commence toujours par des questions touchant de façon presque triviale la matérialité de la ville, comme le percement d'une voie, la construction d'édifices, d'équipements, etc., puis, on s'aperçoit qu'on entre dans une réflexion fondamentale, en particulier dans nos sociétés à changements technico-scientifiques forts et rapides qui sont justement bouleversées par des impacts peu prévisibles. Mais les transferts techniques à d'autres sociétés ne réclament-ils pas aussi une éthique ?

Et la responsabilité du chercheur¹⁶ ? Ses modèles sont aussi des formes d'anticipation...

L'anticipation implique en effet la responsabilité de chacun, y compris celle du chercheur. Un modèle est anticipation, mais réducteur, et, sur ce point je suivrais volontiers Alain pour qui le modèle est simplement un outil parmi d'autres, pour essayer d'ordonner intellectuellement ou socialement la réalité : un outil peut être alterné ou changé. Il serait dangereux que la boîte à outil du chercheur fût confondue avec la boîte à malices du magicien. Nous verrons ça plus avant dans *Représentation*.

¹⁵ Voir *D comme Division sociale*.

¹⁶ En référence à WEBER, Max. *Le savant et le politique*. Préf. de Raymond Aron. Paris : Plon, 1959. Recherches en sciences humaines.

CORRÉLATS :

Conjoncture – Forme/Fonction – Imaginaire – Représentation

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- ABOUT, Edmond. Dans les ruines. In *Paris-Guide*. Vol. II, *La vie*. Paris : Librairie internationale, 1867. p. 915-922.
- BELLAMY, Edward. *Cent ans après ou l'an 2000*. Traduit de l'américain par Paul Rey. Traduction de : *Looking backward* (1888). Gollion (Suisse) ; Paris : Infolio, 2008. Archigraphy. Poche.
- BLAIKIE, Norman. *Designing social research: the logic of anticipation*. Cambridge : Polity press, 2000.
- HALBWACHS, Maurice. Les plans d'extension et d'aménagement de Paris avant le XIX^e siècle. *La vie urbaine*, n° 2, 1920.
- LEFEBVRE, Henri. *Critique de la vie quotidienne. De la modernité au modernisme : pour une métaphilosophie du quotidien*. Tome 3. Paris : l'Arche, 1981. Le Sens de la marche.
- LEPETIT, Bernard (dir.). *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*. Paris : A. Michel, 1995.
- MUSSET, Alain. *De New-York à Coruscant : essai de géofiction*. Paris : Presses Universitaires de France, 2005.
- ONFROY, Jules. *Élargissement de la rue Noailles, prolongement de la Canebière jusqu'aux Allées*. Marseille : Barlatier, Feissat & Demonchy, 1856.
- PIAGET, Jean. *Logique et connaissance scientifique*. Paris : La Pléiade, 1967.
- REYNAUD, Léonce. *Traité d'architecture contenant des notions générales sur les principes de la construction et sur l'histoire de l'art*. Paris : Carilian-Goeury et V. Dalmont, 1857.
- RICŒUR, Paul. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Éditions du Seuil, 2000. L'ordre philosophique.
- SHANKEN, Andrew Michael. *194X : architecture, planning, and consumer culture on the American home front*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2009.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel. *Entretiens sur l'architecture*. Paris : A. Morel, 1863-1872.

WEBER, Max. *Le savant et le politique*. Préf. de Raymond Aron. Paris : Plon, 1959.
Recherches en sciences humaines.

ZELAY, Maïe. *Le théorème de Gödel : anticipation*. Paris : CyLibris éd., 2001.

ZUKIN, Sharon. *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*. New
York : Oxford University Press, 2010.

B comme Beauté

« La cinquième planète était très curieuse. C'était la plus petite de toutes. Il y avait là juste assez de place pour loger un réverbère et un allumeur de réverbères. Le petit prince ne parvenait pas à s'expliquer à quoi pouvaient servir, quelque part dans le ciel, sur une planète sans maison, ni population, un réverbère et un allumeur le réverbères. Cependant il se dit en lui-même :

'Peut-être bien que cet homme est absurde. Cependant il est moins absurde que le roi, que le vaniteux, que le businessman et que le buveur. Au moins son travail a-t-il un sens. Quand il allume son réverbère, c'est comme s'il faisait naître une étoile de plus, ou une fleur. Quand il éteint son réverbère, ça endort la fleur ou l'étoile. C'est une occupation très jolie. C'est véritablement utile puisque c'est joli.' ». Antoine de ST-EXUPÉRY. *Le Petit Prince*. 1943, chap. XIV.

Le mot « beauté » est un peu passé de mode, comme renvoyant à des préoccupations tenues pour superfétatoires voire inutiles comparées à bien des enjeux actuels de la réalité urbaine. À mon sens pourtant, cette notion est inséparable de celles de « forme/fonction » et de « matière » que nous abordons un peu plus loin : il n'y a pas de matière sans forme et les formes appellent toujours, à un moment ou à un autre, une description qualitative de ce qu'elles sont¹.

En tant que morphologue, vous avez porté une grande attention aux formes dans vos travaux, à leur genèse, leur configuration, leur transformation, etc., mais sans doute rarement du point de vue de l'esthétique : comment considérez-vous cet aspect des dispositifs spatiaux ?

Votre question me renvoie d'emblée à l'article Ville de l'*Encyclopédie* de Diderot :

« Pour qu'une ville soit belle, il faut que les principales rues conduisent aux portes ; qu'elles soient perpendiculaires les unes aux autres, autant qu'il est possible, afin que les encoignures des maisons soient à angles droits [...]. Dans le concours des rues, on pratique des places dont la principale est celle où les grandes rues aboutissent, et on décore ces places en conservant une uniformité dans la façade des hôtels ou maisons qui les entourent, et avec des statues et des fontaines. Si avec cela les maisons sont bien bâties, et leurs façades décorées, il y aura peu de choses à désirer. »².

Dans ces propos, c'est la catégorie du « beau » qui commande le jugement porté sur la ville. Notons le caractère contemporain de ce texte avec une première définition

¹ SIMMEL, Georg. Esthétique et sociologie. In *La tragédie de la culture*. Marseille ; Paris : Rivages, 1988. p. 129-138.

² DE JAUCOURT, Louis. Ville. In DIDEROT, Denis ; D'ALEMBERT, Jean Le Rond (éd. sc.). *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Tome dix-septième, Venerien-Z. Éditions de Neufchâtel : S. Faulche, 1765. p. 277.

de l'esthétique (Baumgarten, *Aesthetica*, 1750) qui mêlait « théorie du Beau et doctrine (normative) de l'art »³ et rapportait « l'œuvre belle à un savoir immuable ». Comment s'étonner alors de la référence respectueuse aux canons fixés par Vitruve (I^{er} siècle avant J.-C.) ?

Voilà qui tranche apparemment avec la « modernité » accordée à un nouveau regard sur la ville dès le XVII^e siècle et au temps des Lumières. À une définition par l'ancienneté, la notoriété, le paysage et les institutions, les murailles et les privilèges se substituerait, sous l'influence des progrès de la mathématique, de la médecine et de la physique, une autre analyse de l'urbain, par le rôle, la fonction, la place dans l'organisation de la société et du territoire. Le travail de Jean-Claude Perrot⁴ fut déclencheur dans ce domaine.

La différence entre les deux points de vue reste manifeste. L'utilité et la commodité inspirées de Vitruve sont le résultat, l'effet du respect de l'harmonie, de l'ordre⁵, de la géométrie appliqués au dispositif urbain, à la forme. Peut-on séparer, dans la tradition latine, *forma* de *formosa*⁶ ? Le mérite de l'*Encyclopédie* est sans doute de considérer la ville non comme faite d'objets isolés, mais d'une composition d'objets. L'article va au-delà, sur ce point, des « Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure » évoqués par Malherbe (1609) lorsqu'il cherchait à décrire le château de Fontainebleau. Mais l'harmonie, la symétrie, la lisibilité géométrique sont-elles des valeurs suffisantes ? Et en réalité, le jugement du beau est-il purement formel ? Voilà pourquoi lier l'exigence esthétique et la qualité urbaine suppose de s'interroger sur le sens à accorder à la beauté en ce cas et s'il porte exclusivement sur une appréciation des contours, des apparences physiques ou même du plan cher à Lavedan (1926).

Le normatif ne suffit pas à répondre à cette question primordiale : quel est le rapport entre la création urbaine et l'accueil par la population, entre objet et sujet qui fonde le jugement esthétique ? Entre l'œuvre d'art (ou voulue comme telle) et le plaisir qu'elle peut susciter ? Et, sans nul doute, faut-il rappeler que la ville est construite dans le temps et non œuvre homogène d'une pensée ou d'un temps particuliers. Descartes le rappelait sagement dans son *Discours de la méthode*⁷.

En invoquant ainsi les Classiques essayez-vous de signifier que la question de l'esthétique urbaine est plutôt d'ordre historique ? Je sais que ce sujet ne fait pas

³ CHARLES, Daniel. Histoire de l'esthétique. *Encyclopædia Universalis*, 2005.

⁴ PERROT, Jean-Claude. *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIII^e siècle...* Paris ; La Haye : Mouton, 1975.

⁵ Voir *O comme Ordre*.

⁶ *Forma*, forme, ensemble de traits extérieurs qui caractérisent un objet, conformation, type. *Formosus*, *a, um (forma)*, beau, bien fait, de belles formes, élégant. GAFFIOT, 1934. p. 679-680.

⁷ Voir citation dans *S comme Strates*.

partie de vos préoccupations premières et, d'ailleurs, je me souviens que lorsque nous avons discuté du choix des mots de l'abécédaire, le terme beauté figurait parmi ceux que vous vouliez écarter. J'imagine sans mal vos réticences, d'autant plus légitimes que cette question du beau n'est plus aujourd'hui forcément un objet de spéculation de la part des artistes eux-mêmes. Pourtant, comme je le disais pour commencer, cette notion participe du chapitre des formes urbaines. Pourquoi ne pas y accorder plus d'attention ?

Ce n'est pas désintéressement de ma part : je suis sensible aux qualités physiques des villes, à leurs formes, aux couleurs, aux jeux de lumière, mais cela ne fait pas de moi pour autant quelqu'un de compétent sur ce terrain. Je ne suis pas un expert de l'art. Il me semble que juger de ce qui est beau ou laid appelle quand même une explication minimale, un savoir technique et qu'il ne s'agit pas seulement de faire défiler les noms illustres d'artistes ou d'écoles. Dans la lignée de Francastel, qui fut certainement l'un des plus aptes à expliquer les liens entre l'art, les formes matérielles, les choix de l'esthétique et la sociologie historique, il convient de s'en remettre à l'analyse historique et d'étudier les choses à l'aide de critères précis. C'est pourquoi, j'avoue mes limites : j'aimerais autant éviter de jouer les faux esthètes.

Si le beau existait en soi, on pourrait effectivement supposer qu'il découle d'une opération intellectuelle devant s'appuyer sur l'étude scientifique des choses. Mais si on ne le définit pas comme une essence platonicienne, un « savoir immuable » comme vous venez de dire, il est alors autant affaire d'appréciation, d'interprétation, que d'analyses critiques dûment fondées. En tant qu'observateur des villes, citadin, habitant... vous avez nécessairement nourri un point de vue.

Je suis d'accord : le beau ne s'impose pas de l'extérieur, n'existe pas en soi, il n'est ni immuable, ni absolu. D'accord aussi pour dire qu'il implique le sujet, qu'il est affaire de goût et d'appréciation. Le beau en ce sens est contingent, daté et situé, rarement unique ; plusieurs conceptions de la beauté peuvent coexister à une même époque. Autant dire qu'il ne dérive ni d'une réflexion scientifique ni, non plus, de la seule perception, mais émane principalement de la compréhension que l'on a des choses. Je suivrais volontiers Fernando Pessoa lorsqu'il dit que : « La beauté est le nom de quelque chose qui n'existe pas et que je donne aux choses en échange du plaisir qu'elles me donnent. »⁸. En réalité, nous ne savons pas très bien pourquoi nous aimons telle chose plutôt qu'une autre. Kant⁹ ne disait-il pas, d'ailleurs, que le beau était sans concept ? Nos goûts ne sont peut-être qu'apprentissage : nous avons appris à aimer et à détester. Chercher à s'émanciper du poids de la transmission,

⁸ *Le Gardeur de troupeaux et autres poèmes.*

⁹ Voir *K* comme Kant.

c'est risquer de mettre en tension tradition et modernité et, dans une certaine mesure, je me demande si le beau n'est pas, précisément, le fruit de cette tension.

Kant définissait le jugement esthétique comme une sorte d'entre-deux : subjectif comme le jugement du goût, aspirant à l'universalité comme le jugement de la connaissance. Cela signifie qu'apprécier, c'est bien aussi comprendre : n'aime-t-on pas d'ailleurs, fondamentalement, que ce que l'on connaît ? Je crois qu'aimer quelque chose, la trouver belle, c'est comprendre cette chose, sans être forcément capable de savoir comment elle est faite, ni en maîtriser sa technicité : il faut tenter de mettre en regard la compréhension de celui qui perçoit avec l'intention de celui qui fabrique.

Vous voyez que pour moi, le beau est avant tout expérience, mais pas seulement individuelle : il est aussi production sociale, faite de pratiques, de processus. C'est sans doute à Viollet-le-Duc que l'on doit les meilleures pages à ce sujet : n'hésitons pas à citer longuement les *Entretiens sur l'architecture* :

« Les formes, propres à la nature de la matière employée, n'ont pas été trouvées probablement en un jour et par un seul artiste, fût-il doué de génie : mais il serait bon de commencer. Car, dans l'art de l'architecture, la forme vraie, rationnelle, **ne se manifeste qu'après une suite d'efforts et de tâtonnements accumulés avec méthode**¹⁰. Ce n'est pas en quelques années que les Grecs, si bien doués, ont trouvé cette forme de l'ordre dorien ; mais, pour l'amener à sa perfection, ils ne se sont point amusés en chemin ; ils n'ont pas été de tous côtés chercher des expressions d'art ; ils ont admis un principe et ne l'ont pas perdu de vue un seul jour ; ne séparant jamais le vrai du bien, et ne croyant pas que le beau puisse se manifester en dehors du bon, de la sincérité, de l'utile. Ne serait-ce pas une prétention singulière d'imposer à l'architecte l'emploi exclusif de certains matériaux, sous peine de ne jamais obtenir des formes belles ? La beauté, à notre avis, se fait un empire plus large ; elle est l'expression vraie et choisie, en raison de l'élément matériel dont on dispose, du besoin physique ou moral auquel il faut satisfaire. Croire que l'on peut atteindre à la beauté par le mensonge est une hérésie en fait d'art que les grecs eussent repoussée. » (Paris : A. Morel, 1872 : 120).

Pierre Francastel, dans cette même optique, remarque lui aussi que le « gothique » constitue la somme des expériences poursuivies dans certains domaines par les maîtres d'œuvre ou les artistes d'avant-garde (1984 : 51). La beauté est donc loin d'être un dogme : c'est un faire, un savoir-faire, une action.

Vouloir communiquer ce goût sans l'expliquer, ce serait parler uniquement de soi et non des choses. Or, je me méfie de ma subjectivité, que celle-ci me soit propre ou qu'il s'agisse de celle que l'on m'a transmise. Elle ne peut trouver de corrections que dans la compréhension du « faire » et de l'œuvre qui se réalise. C'est à travers

¹⁰ Souligné par M. R.

l'analyse de l'acte créateur que l'on peut espérer échapper à un enfermement subjectif.

À vous lire, il me semble que vous avez cherché à communiquer dans ce sens un « goût des villes », un « amour des villes » pourrait-on dire, pour reprendre la formule de Bruno Fortier¹¹ : elles apparaissent dans vos textes parfois plus belles qu'elles ne le sont « dans la réalité ». Je pense ici à « Marseille. Les territoires du temps » (1996), à votre récent travail sur Nanterre¹² et aussi à votre article « La ville est toujours la ville de Quelqu'un »¹³. Avec cette remarque, je veux souligner que la beauté semble ici se définir plutôt par le regard que l'on porte aux choses que par les qualités des choses elles-mêmes : c'est commencer par envisager les formes dans leurs contextes historiques et culturels et le rapport qu'elles entretiennent entre elles, c'est-à-dire les comprendre et finir par les aimer. Par ce travail sur les situations historiques, les conditions de production, les conjonctures économiques, etc. n'êtes-vous pas finalement, à la manière d'un M. Jourdain, un observateur qui traitez d'un sentiment esthétique sans le savoir ou, plus exactement, sans le dire explicitement ?

Je pense que l'on aime ce qui est beau, mais surtout on trouve beau ce que l'on aime ! C'est particulièrement vrai pour Marseille : j'ai longtemps cherché à en trouver sa beauté là où il n'y en avait pas vraiment. C'est « mon » nez de Cléopâtre à moi¹⁴ ! En fin de compte, on peut effectivement se demander si le beau n'est pas une forme de sentiment, auquel on donnerait *a posteriori* un sens concret : c'est une posture de trouver les choses belles.

D'autant plus qu'elle nous éloigne d'une conception académique ou normative de la beauté : supposer qu'il peut y avoir de la beauté partout, c'est dénier une partition stricte entre ce qui est beau et ce qui ne l'est pas, renoncer aux canons et aux formules à prétention scientifique : d'un domaine un peu étroit, et pour le coup désuet, on passe alors à un champ d'exploration plus vaste.

Malraux n'en faisait-il pas d'ailleurs le principe même de son Musée imaginaire ? Le domaine du beau est aujourd'hui comme une brocante : on y déniche ce qu'on veut et surtout chacun y trouve son bonheur en fonction de ses propres centres d'intérêt ! C'est un point assez intéressant parce que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette attitude est un formidable antidote contre le subjectivisme ou même l'ethnocentrisme latent. Il expliquait en ce sens : « L'idée d'art, devenue une

¹¹ : FORTIER, Bruno. *L'amour des villes*. Liège : Mardaga ; Paris : Institut français d'architecture, 1994.

¹² RONCAYOLO, Marcel. *Territoires en partage - Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s)*. Marseille : Parenthèses, 2007.

¹³ RONCAYOLO, Marcel. La ville est toujours la ville de quelqu'un. In *De la ville et du citoyen*. Marseille : Éd. Parenthèses, 2003. p. 53-73. Savoirs à l'œuvre.

¹⁴ Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

idée ouverte, a cessé d'être préconcevable [...] Et c'est parce qu'elle n'est pas préconcevable qu'elle est, pour la première fois, universelle. » (1951). Cela conduit à devoir distinguer les modalités d'appréciation du beau de son contenu propre. En effet, nos jugements de valeur sont toujours subjectifs et dépendent de la culture dans laquelle nous baignons. En revanche, notre attitude vis-à-vis du beau ou ce qui peut-être jugé comme tel est, depuis Kant, Malraux..., universelle. L'idée de totalité, sous-jacente à celle de beau, ne se rapporte donc pas à un contenu, mais à une posture.

C'est, pour les villes, une remarque qui a quelque portée : cela signifie que le beau s'applique à tout ce qui « est », pas seulement à ce que l'on considère comme œuvre. Le beau n'est pas uniquement celui décrété par l'auteur, il est aussi dans le regard du récepteur, nécessairement différent, engageant notamment des valeurs plus collectives. Et toutes ces conceptions du beau peuvent coexister dans une même temporalité.

Cela rejoint Valéry qui disait que le beau ne s'entend qu'au pluriel : « les » beautés remplacent « le » beau classique. Est-ce que cette réflexion n'est pas une manière d'interroger la lecture que nous faisons aujourd'hui de certains paysages de villes, généralement jugés négativement ? Je pense bien sûr aux extensions périurbaines. Étant donné que l'on ne compose plus les villes comme à l'âge classique et que l'architecture ne rime plus nécessairement avec chef-d'œuvre, pourquoi notre regard évolue-t-il si peu envers ce que l'on désigne communément comme laid, ordinaire, banal, commercial, etc. et qui, pourtant, fait partie, comme vous venez de le dire, de ce qui « est » ? Ces questions, Denise Scott Brown et Robert Venturi se les sont déjà posées à propos de Las Vegas dans les années 1970 (1972), mais ne croyez-vous pas que nous avons encore du mal à tirer les leçons de ces réflexions sur le beau, telles qu'elles ont été menées dans le champ de l'art, dans le domaine de l'urbain ?

La rupture avec les canons de la beauté a eu un effet libérateur dans le domaine de la création : cela a permis de sortir de l'académisme et de sa sclérose. De même, du point de vue de la réception, nous avons appris à aimer des choses que nous ne connaissions pas, peu compréhensibles *a priori*, parfois banales, peu mises en scène. S'est produite, de toute évidence, une prise de conscience d'un plaisir envers la non intelligibilité des œuvres et L. Wittgenstein a théorisé cela en disant que nous n'apprécions finalement les choses que parce nous avons des « raisons » de les aimer (pouvant être d'ailleurs fort diverses), non parce qu'il y avait des « causes objectives » à les estimer (Wittgenstein 1971).

Néanmoins, il faut distinguer ici ouverture et détournement de cette ouverture. Reprenons l'exemple américain. Je ne connais pas Las Vegas, mais je suis allé à Los Angeles : là, je n'y ai rien compris donc rien aimé véritablement. Pour quelles « raisons » ? Tout simplement parce que dans l'expérience que j'en ai eue, le « beau

supposé » relevait d'objets isolés, sans lien contextuel et que la ville elle-même m'échappait, dans ses enchaînements, à travers un système de voies rapides et de bretelles. L'édifice pouvait être monumentalisé sans raison, juste pour faire événement, etc. Sans doute faudrait-il invoquer ici jusqu'au discours du post-modernisme, mais rappeler aussi qu'il n'est pas nécessaire de tout justifier. Mais n'est-ce pas encore affaire de goût ?

C'est là qu'il convient de revenir à la notion de projet urbain : non seulement il s'agit là d'un processus – à distinguer de la fausse cohérence de l'urbanisme commercial –, mais un processus dans lequel personne ne peut être considéré comme décideur, précurseur, comme cause évidente. Chaque producteur apporte une contribution à un projet d'ensemble qui est avant tout le produit d'une société y compris dans ses tensions, dont le sens général n'est compréhensible qu'*a posteriori*. Les choses s'y répondent entre elles, sans que l'on puisse savoir qui des concepteurs ou de la société est antérieur l'un à l'autre, générateur l'un de l'autre : c'est une interaction où démêler les fils reste peu envisageable.

Dans cette optique, vous comprendrez qu'il y a bien un processus de création – historique – de la beauté, mais pas un processus de création du sentiment de beauté. Celui-ci est une finalité qui arrive par surcroît et qui n'existe que parce qu'elle est un surcroît. Il importe de ne pas confondre les deux et d'attacher sans doute autant d'attention à la création, au faire, à l'action, qu'à la réception, si l'on veut se garder de tomber dans les fluctuations de la mode...

C'est avec Baudelaire justement que l'œuvre d'art cesse de s'opposer à la mode, qu'il entre même en dialectique avec elle. Pour le poète, l'art possède une double nature : il est à la fois savant et essentiel, contingent et éphémère. Je vous rappelle ce qu'il en disait :

« c'est ici une belle occasion, en vérité, pour établir une théorie rationnelle et historique du beau, en opposition avec la théorie du beau unique et absolu ; pour montrer que le beau est toujours, inévitablement, d'une composition double [...] Le beau est fait d'un élément éternel, invariable, dont la quantité est excessivement difficile à déterminer, et d'un élément relatif, circonstanciel qui sera, si l'on veut, tour à tour ou tout ensemble, l'époque, la mode, la morale, la passion. Sans ce second élément, qui est comme l'enveloppe amusante, titillante, apéritive, du divin gâteau, le premier serait indigent. »
(Baudelaire : 1154).

Non sans une certaine provocation, le poète nous dit ici : sans la mode, l'essentiel serait plus difficile à atteindre, à identifier.

Tout à fait d'accord et j'ajouterais que le beau pose, de ce fait, le problème de la durée. On pourrait presque se demander comment il se fait que nous ayons des musées ! Car, le beau s'exprime toujours, comme je le disais, sous une forme datée et située. Mais qu'est-ce que la modernité ? Est-elle, elle-même, une valeur constante ou historique ? Et quand prend-on conscience d'une modernité ? Il y a une

version qui commence avec l'invention de la perspective à la Renaissance, une autre qui part de Copernic et de Galilée, on se rapporte ensuite à Descartes et Newton, puis à la Révolution industrielle, enfin à la version « rationalisante » du modernisme du vingtième siècle et aujourd'hui celle de la post-modernité, etc. Il n'y a aucune raison que cela s'arrête ! Les définitions du beau sont stratifiées historiquement, certains aspects se transmettent et perdurent, quand d'autres, au contraire, s'évanouissent ou se transforment. C'est encore une fois dans cette tension entre tradition et modernité que le beau s'affirme et se reconnaît. Plus exactement, c'est parce qu'il n'est pas toujours immédiatement intelligible ou lisible qu'il nous interpelle et attise notre curiosité : l'effet de surprise, voire d'exotisme ou de rupture de ton doit, certainement, participer de la démarche esthétique.

Habituellement, et dans la lignée de Halbwachs, vous relativisez plutôt le rôle des concepteurs, des décideurs et par là même des artistes. Comment une œuvre pourrait-elle nous surprendre si aucun auteur n'avait au préalable anticipé, prémédité cet effet de surprise à notre intention ?

Je reconnais que la rigueur de Halbwachs, très critique envers l'historiographie (l'hagiographie ?) des personnalités censée tout expliquer du cours des choses, mériterait d'être assouplie. L'artiste est forcément, s'il veut être un créateur et non un simple reproducteur, en situation d'anticipation¹⁵. Il peut être visionnaire, mais il peut aussi se tromper : c'est là où il faut se garder de trop accorder à l'artiste. Après tout, lui aussi fait partie de la société et du temps ! En fin de compte, c'est un spéculateur, non pas au sens économique du terme, mais culturel. Il crée éventuellement l'occasion de la surprise, du « choc » qui fera œuvre, pour peu qu'il n'oublie pas l'essentiel au-delà de l'effet recherché : c'est toute la question du style...

Mais, comme je le disais, dans l'acte créateur, il faut bien distinguer le concepteur du projet de celui qui le perçoit et le juge : ce sont deux actes différents. Or, je crois que vis-à-vis des questions urbaines, l'intéressant est moins la démarche esthétique commandant le projet urbain et/ou architectural, c'est-à-dire la posture du créateur en amont, les règles de composition ou d'harmonie, mais plutôt la manière dont les artistes, qu'ils soient peintres, photographes, cinéastes, romanciers... expriment leur vision de la ville. Leur représentation est celle d'un moment, souvent fugitif, mais qui possède une histoire : l'art a cette faculté de parvenir à exprimer cette simultanéité des temporalités, longues pour les unes et courtes pour les autres. C'est toute la problématique de l'imaginaire dont nous reparlerons plus loin. Ici, l'œuvre d'art devient souvent révélatrice de chose que l'on ne voit pas clairement dans la société. Comme le notait Lévi-Strauss : « Le rôle de l'art dans la société n'est pas

¹⁵ Voir *A comme Anticipation*.

simplement d'apporter au consommateur (appelons-le ainsi) une gratification sensible. L'art est aussi un guide, un moyen d'instruction, et je dirai presque d'apprentissage de la réalité ambiante. » (Charbonnier 1961 : 164). À mes yeux par exemple, les impressionnistes et plus encore les postimpressionnistes ont été ces guides à propos de l'haussmannisation. Je renvoie une fois encore aux peintures d'Edward Munch, dans lesquelles la rue s'assimile presque à un espace vectoriel dans lequel la place de tout véhicule se mesure par son mouvement. Tout cela exprime « l'impatience universelle »¹⁶ de ce moment du XIX^e siècle ! La beauté a pour fonction de donner une figure à une idée, de rendre perceptible ce qui ne l'est pas, d'attester en quelque sorte la charge symbolique de la chose faite.

Quelle part accordez-vous, dans cette analyse, à la mise en scène, à la scénographie urbaine dont Lefebvre disait qu'elle était le propre des villes ? Vous employez souvent la métaphore de la scénographie sans vraiment l'explicitiez : n'est-ce pas l'occasion de le faire ?

J'oppose, sans doute à l'excès, paysage rural et paysage urbain. Le premier serait défini par l'organisation matérielle de la production, le sentiment esthétique n'est alors que second, venant souvent d'un regard extérieur. Le paysage urbain répond à une autre logique. Le sentiment esthétique fait partie intégrante, à des titres divers, de l'accomplissement des fonctions urbaines : pouvoirs, représentations, échanges. Entre forme physique et forme sociale, il est un élément de médiation. À tort ou à raison car le beau risque à cela d'être purement instrumentalisé, dévoyé ou simplement défait par le temps ou l'évolution des goûts. Il n'en reste pas moins que la ville, si elle est lieu de spectacle, est aussi spectacle par elle-même : rapports sociaux et hiérarchies sont mis en scène sans metteur en scène forcément identifié.

La référence à l'esthétique devient légitimation, elle vient à l'appui de toutes les démonstrations : force, sécurité, ordre et champ de la liberté, progrès technique, appartenance sociale ou culturelle. Mais la mise en scène est de ce fait aussi un enjeu et à son tour manifestation de contradictions et de contestations. Car il ne s'agit sans doute pas d'un décor sans acteurs – acteurs à la création, acteurs à l'usage et à la pratique. Allons plus loin : celui qui habite, fréquente ou visite se met aussi en scène personnellement. La scénographie n'est qu'un cadre, elle ne doit pas ignorer le mouvement, tout ce qui occupe la scène et peut susciter des sentiments esthétiques positifs ou négatifs.

Alain accordait une grande place à l'architecture, considérée comme dominante dans le classement des beaux-arts. De même, à la cérémonie comme capable de régler les passions. En fait, la scène urbaine nourrit peut-être une mise en question de l'ordre

¹⁶ ABOUT, Edmond. Dans les ruines. In. *Paris-Guide*. Vol. II, *La vie*. Paris : librairie internationale, 1867. p. 916.

et de la règle : ce peut être une simple concession comme l'inversion ou toutes les formes de carnivals. Ce peut être une révolte urbaine scénique dans son principe de subversion : la place Louis XV devint lieu de la guillotine.

De la scénographie, le marketing urbain a retenu sa stratégie des apparences : des *flagship store*¹⁷, des *branding*¹⁸, le risque de l'image devant la réalisation, du « contenant l'emportant sur le contenu » – pour retenir la formule d'un architecte à la mode... Sorte de mise en scène de la ville au second degré, dans la compétition/imitation engagées entre villes.

Si on résumait vos propos, pourrait-on dire que le paradoxe de la beauté est d'être une notion non pas sans contenu – puisqu'on s'en sert très communément –, mais dont le contenu est quasi indéfinissable. Seriez-vous d'accord pour dire que le rôle de la beauté est finalement de « charmer », d'être un je-ne-sais-quoi¹⁹ indéterminable mais nécessaire ?

Effectivement, la ville n'est pas simplement le lieu d'une mise en scène et en complément à ce que je viens de dire, je me demande s'il ne faudrait pas aussi considérer la part de subjectivité qu'il y a dans le sentiment de beauté, ce que l'on pourrait appeler l'agrément. Kant disait de l'agréable qu'il était le seul sentiment que l'animal ait en partage ! Sans doute. Cependant, nous avons aussi besoin de l'échelle intermédiaire et rassurante de l'agrément qui serait moins pesant que le beau et la scénographie urbaine toujours plus ou moins affirmations d'un pouvoir quel qu'il soit. Le beau a en effet toujours quelque chose d'un peu accablant, d'un peu trop grand parfois (Kant s'inclinait devant le sublime !), qui nous ôte le plaisir de profiter de choses simples, assez ordinaires somme toute, mais dont on se fait un récit. C'est le plaisir de rester assis sous l'ombrage d'un arbre à proximité d'une fontaine l'été dans une ville méditerranéenne, de s'asseoir sur un banc plutôt qu'un autre parce que le spectacle y est meilleur, de regarder le chatoiement des couleurs et des lumières des enseignes des rues commerçantes, de faire du lèche-vitrine, de sentir les sons et les odeurs des marchés, etc. Ne fusse pas, en fin de compte, une des principales erreurs des concepteurs de l'architecture moderniste que de n'avoir pas attaché assez d'importance à ces détails *a priori* sans importance – aux aménités en

¹⁷ *Flagship*, littéralement, « porte-drapeau », au figuré, « produit vedette » pouvant prendre la forme d'un musée, d'un gratte-ciel, etc. Un *flagship store*, dans ce sens, est ce que l'on appelle aussi un mégastore, c'est-à-dire un gigantesque lieu de vente entièrement dédié à l'image et aux valeurs scéniques d'une marque. Ces magasins grand format s'approprient généralement les cœurs de ville et misent sur la stratégie du *retailtainment* (contraction anglo-saxonne de vente au détail - *retail* - et divertissement - *entertainment*).

¹⁸ La notion de *branding* est un anglicisme signifiant « pouvoir d'une marque ». Dans ce sens, une campagne publicitaire de *brand building* est une opération qui répond principalement à des objectifs de notoriété ou d'image d'une marque sans rechercher forcément de retombées immédiates.

¹⁹ Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

réalité –, en sacrifiant trop au monumental, au geste ? À mon sens, l'agrément c'est aussi la volonté de rechercher dans les lieux une certaine dimension interclassiste, la porosité de la ville.

Penser les choses « en petit » serait ainsi une manière de mieux considérer les territoires²⁰ et d'en faire leur diagnostic. J'imagine que la critique que vous venez de formuler à propos du beau et de son échelle souvent monumentale pourrait s'appliquer aussi à ce que l'on désigne comme laid – synonyme ici de l'ensemble des problèmes liés à la croissance urbaine d'aujourd'hui : le laid se définirait alors comme le produit d'analyses conduites à des échelles²¹ trop vastes, lesquelles en masqueraient la richesse, décelable seulement à des échelles plus modestes. Après tout, bien des endroits de la Seine-Saint-Denis sont agréables à vivre... ce département ne se résume pas à un de taux de chômage, des phénomènes de délinquance ou un processus de paupérisation. Gageons donc que « le bonheur est dans le pré » (près ?).

CORRÉLATS :

Forme/Fonction – Imaginaire – Je-ne-sais-quoi – Matérialité – Quelqu'un

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

BAUDELAIRE, Charles. Le Peintre de la vie moderne. In *Œuvres complètes*. Paris : La Pléiade-NRF-Gallimard.

CHARBONNIER, Georges. *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*. Paris : Presse Pocket-Julliard, 1961.

FRANCASTEL, Pierre. *Une Destinée de capitale, Paris*. Œuvres 4. Paris : Denoël/Gonthier, 1984.

KANT, Emmanuel. *Critique de la faculté de juger*. 1790. Trad. et introd. Alexis Philonenko de : *Kritik der Urteilkraft*. Paris : J. Vrin, 1993.

LAVEDAN, Pierre. *Qu'est-ce que l'urbanisme ? Introduction à l'histoire de l'urbanisme*. Lille, A. Taffin-Lefort ; Paris, Henri Laurens, 1926.

MALRAUX, André. *Les voix du silence*. Paris : N.R.F., 1951.

RÉDA, Jacques. *Beauté suburbaine*. Périgueux : P. Fanlac, 1985.

²⁰ Voir *T comme Territoire*.

²¹ Voir *E comme Échelle*.

- RIEGL, Alois. *Le Culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*. Traduit de l'allemand par Daniel Wiczorek ; avant-propos de Françoise Choay. Traduction de : *Der Moderne Denkmalkultus*. Paris : Éditions du Seuil, 1984.
- SANSOT, Pierre. *La beauté m'insupporte*. Paris : Payot & Rivages, 2004.
- SIMMEL, Georg. *La Tragédie de la culture : et autres essais*. Trad. de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel de : *Der Begriff und die Tragödie der Kultur* ; introduction de Vladimir Jankélévitch. Marseille ; Paris : Rivages, 1988. Petite bibliothèque Rivages.
- VENTURI, Robert ; SCOTT BROWN, Denise and IZENOUR, Steven. *Learning from Las Vegas*. Cambridge, Mass : MIT Press, 1972.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel. *Entretiens sur l'architecture*. Paris : A. Morel, 1863-1872.
- WITTGENSTEIN, Ludwig. *Leçons et conversations sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse*. Textes établis par Cyril Barrett ; d'après les notes prises par Yorick Smythies, Rush Rhees et James Taylor. Suivies de Conférence sur l'éthique. Traduit de l'anglais par Jacques Fauve de : *Lectures & conversations on aesthetics, psychology and religious belief*. Paris : Gallimard, 1971.

C comme Conjoncture

« L'étude des fluctuations économiques, de ces fluctuations classées, hiérarchisées – mais dont on sait aussi toutes les nuances, tout le variable, toute l'historicité – de ces fluctuations qui couvrent de leur chaîne ininterrompue les saisons, les années, les siècles, est donc celle des avances et des reculs des revenus, celles des variations de la condition matérielle des hommes.

Ces variations intéressent la société tout entière non seulement comme un grand fait humain, mais parce que vivement perçues par l'homme : [...] on est moins attentif aux états qu'aux mouvements, aux niveaux de vie qu'aux changements de niveaux. ». Camille-Ernest LABROUSSE, 1944¹.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, « conjoncture » signifie simplement « concours de circonstances », « occasion »². Ensuite, sa définition s'étoffe et se spécialise : les économistes l'emploient au sens de « situation économique, financière (d'un pays, d'une entreprise, d'une collectivité) à un moment donné »³. À la suite ou parallèlement à eux, historiens et sociologues se sont à leur tour saisis de cette notion pour traiter de la dimension temporelle des phénomènes sociaux et des représentations. En ce qui vous concerne, à quelle catégorie rattachez-vous ce terme : à celle du temps, de l'économie ou aux deux à la fois ?

Je dirais volontiers que c'est une catégorie du temps qui se fonde sur des mouvements de l'économie et leur articulation avec des faits sociaux. Comme vous venez de le rappeler, le terme conjoncture est en lui-même assez banal et pourrait s'étendre à bien d'autres domaines : le monde politique, scientifique, la culture. Plus proche de la rencontre aléatoire de phénomènes divers que d'une convergence déterminée, ce terme ne précise pas le champ d'application.

L'histoire conjoncturelle se veut, quant à elle, plus rigoureuse. Elle part de l'hypothèse que le temps historique se découpe autrement que ne l'indiquait l'approche classique par les personnages, les moments décisifs, l'événement, l'institutionnel. À cette suite « superficielle », elle entend substituer des mouvements qui touchent la masse des sociétés, quitte à situer la politique en bout de course. À titre d'hypothèse au moins, le travail accompli aux limites de l'observation économique, de la sociologie et de l'histoire par François Simiand,

¹ Camille-Ernest LABROUSSE. *La crise de l'économie française*. PUF, 1944. Introduction, p. XXI.

² LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Tome VI. 1^e édition. Paris : Larousse, 1866-1876.

³ REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. 3^e éd. Paris : dictionnaires Le Robert, 2006. p. 852.

d'une part, et Ernest Labrousse, d'autre part, appréhendait l'étude comme une construction partie des conditions de la production jusqu'à la répartition de ses fruits, à l'expression des conflits et des conciliations, à leurs représentations intellectuelles : « comment naissent les révolutions ? » s'interrogeait Ernest Labrousse.

La conjoncture se définissait ainsi à partir de données quantitatives agrégées, d'indicateurs de l'activité économique : production, prix, revenus. Construction à la fois empirique – l'origine des données – et systématique. Le traitement statistique jusque là essentiellement descriptif entrait dans l'explication historique. La notion de conjoncture, le mouvement, se confrontait alors à celle de structure, de même qu'elle prétendait organiser la compréhension du temps entre le court terme et le très long terme. Car l'histoire se tournait en même temps vers ce que Fernand Braudel baptisait « géo-histoire », celle plus proche de l'anthropologie, du presque immobile, de la très longue durée, celle des résistances culturelles ; qu'il s'agisse de culture matérielle, en relation avec le milieu naturel ou de croyances. Les temps, autrement définis, se superposaient ainsi dans une nouvelle chronique.

Comme vous venez de le rappeler la notion de conjoncture se situe aux croisements de l'économie, de l'histoire et de la sociologie. Qu'est-ce qui vous a alors conduit vers ce terme dans des travaux de géographie ? Est-ce votre objet d'étude, la ville, que certains définissent justement comme un phénomène économique⁴ et qui impose d'en passer par ce type d'analyse ?

En réalité, j'attache une importance particulière à ce moment de la réflexion historique. Géographe, j'étais tombé, au début de mon parcours intellectuel, dans le chaudron de l'histoire conjoncturelle : ce fut sans doute mon originalité dans la discipline. Ce n'est pas la ville qui m'a donné l'idée de conjoncture, mais c'est cette idée qui m'a donné envie de l'appliquer à la ville. La ville est nécessairement, comme origine ou accompagnement, le résultat d'actes économiques : il n'y a pas de ville créée, de ville fonctionnant, de ville se projetant, sans référence à l'économie, que celle-ci commande sa subsistance, sa richesse ou sa capacité de pouvoir.

À l'analyse du temps, la ville offrait un terrain d'observation de premier ordre, car elle est à la fois patrimoine (temps long) et lieu de spéculation et d'anticipation⁵, à souffle plus ou moins rapide. L'histoire conjoncturelle proposait donc un type d'analyse à la fois de la morphologie et des usages. J'ai apprécié les difficultés, les limites, l'impossibilité souvent de ce programme, mais j'ai conservé une certaine fidélité à la démarche, à la différence de nombreux de mes contemporains. L'analyse

⁴ RÉMY, Jean. *La Ville, phénomène économique*. Bruxelles : Éditions « Vie ouvrière », 1966.

⁵ Voir *A comme Anticipation*.

des temps en dérive, quitte à prendre de la distance à l'égard d'un nouvel académisme et d'un certain raffinement statistique.

Je reprendrai à cet égard la formule de Léonce Reynaud que je cite à plusieurs reprises : « le tracé d'une ville est œuvre de temps plutôt que d'architecte [...] il n'est aucun de ses développements successifs qui n'y ait son empreinte ; produit d'une longue suite de générations, elle conserve quelque chose de chacune d'elles. » (1857). La ville est donc le produit de circonstances, variables, les unes prévisibles, les autres moins, bref, le produit d'une histoire difficile à éliminer du présent.

Cette remarque a une triple portée vis-à-vis de la temporalité urbaine. Il importe de ne pas considérer ce temps comme homogène : c'est une quantité qui n'est ni horlogère, ni mesurable à une aune constante. Ensuite, l'action du temps n'est pas la même pour toutes les choses ni pour tous les êtres : elle varie en fonction de la nature même des phénomènes. Troisième réflexion qui est une interrogation : est-ce le temps qui crée les choses, qui fait œuvre ou les hommes, les sociétés qui, à travers le temps, ou plutôt à travers les temps, font la ville ?

Léonce Reynaud est sans doute un début de réponse à cette question. À ce propos, comment articulez-vous le moment de la conjoncture, que vous définissez comme une conjonction des temps de différents phénomènes, à celui de l'événement et de la structure ou, pour le dire autrement, avez-vous été amené à faire évoluer le découpage établi par Labrousse dans ce domaine ?

Pour répondre à cette question, il faut commencer par voir ce qui distingue la conjoncture de la structure. La conjoncture est la part de ce qui varie ou fluctue, à des vitesses plus ou moins rapides, la rencontre parfois imprévue de rapports entre éléments internes et de possibles impulsions venant de l'extérieur. La structure, au contraire, correspond à ce qui est stable entre ces éléments, au noyau dur qui qualifie ce que l'on appelle la « formation historique », ce qui en fait l'originalité. Les limites chronologiques ou géographiques, comme sa pureté, sont toujours discutables. Mais il y a bien dans l'histoire et à plusieurs niveaux, ces définitions essentielles : mode de production, structures institutionnelles ou culturelles, aussi bien que des sentiments d'appartenance ou des formes d'expression (la nation ou la langue, par exemple).

Les conjonctures sont donc la part de l'instabilité, mais tout le travail des économistes suivis par les historiens fut d'essayer de déceler des régularités à travers ces fluctuations ; bref, de leur faire entendre quelque peu raison. L'observation, de longue date, s'est fondée sur des constats : l'alternance de périodes de vaches grasses et de vaches maigres, chère à l'Égypte ancienne (Les rêves du Pharaon, *Genèse* 41 : 1-57), les crises frumentaires ébranlant le monde paysan jusqu'aux temps contemporains, au moins dans une partie du monde techniquement développé. Les économistes et les praticiens ont donc réagi à l'expérience vécue des crises commerciales, boursières et industrielles et ordonné la connaissance de ces

épreuves : on a discerné des mouvements répétitifs, périodiques et cycliques qui rendaient compte à la fois des crises, des phases d'expansion et de régression dont elles étaient le point de bascule. On est donc passé d'accidents isolés à une conception plus systématique du temps, des crises commerciales aux cycles courts analysés précocement par Clément Juglar (1857), aux « crises de surproduction générales et périodiques » définies, par exemple, par Albert Aftalion (1913) ou Jean Lescure (1923) au début de ce siècle, à une périodisation plus longue, du cycle décennal à l'inter-décennal, aux mouvements semi-séculaires (François Simiand, Nicolaï Kondratieff et Joseph Schumpeter), enfin à la notion de *trend*, de tendance plus longue, au moins séculaire. La crise de 1929 a, bien entendu, activé cette réflexion à la recherche d'une politique de retour à l'équilibre.

Ce qui me paraît important, c'est le rapport des conjonctures avec les structures ; il serait impensable de dissocier les deux phénomènes, de supposer que les fluctuations s'emboîtent sans laisser quelque influence sur le mode de production, la répartition des richesses ou l'organisation même des rapports sociaux. Des historiens ont justement démontré que les structures ne sont jamais totalement achevées ni équilibrées, qu'à travers les fluctuations ou les crises peuvent se lire les caractéristiques des structures : lignes d'efficacité, lignes de fragilité et, par conséquent, conditions d'un changement. C'est en fin de compte un chercheur venant de la psychologie, Jean Piaget, qui résume le mieux cette relation entre structure et mouvement, structure et genèse, ce qui nous préoccupe au premier chef :

« Il n'existe, en effet, point de genèse sans structures, car toute genèse consiste en la transformation progressive d'une structure antérieure sous l'influence de situations nouvelles, et toute genèse aboutit à la construction d'une nouvelle structure du fait que toute genèse, même si elle débute et se déroule sous le signe de déséquilibres partiels, consiste tôt ou tard en un rétablissement d'une nouvelle forme d'équilibre. [...] Réciproquement toute structure comporte la possibilité de nouvelles genèses, puisqu'il n'y a pas de structure définitive marquant l'achèvement de toute construction [...] Et toute structure résulte d'une genèse antérieure. » (Piaget 1967 : 130-131).

Contrairement à certains procès, l'étude des fluctuations ne se réduit pas à un simple « récitatif » qui serait trop chèrement payé en élaboration statistique, elle peut surtout tenter d'éclairer l'évolution des sociétés et leur cheminement. À l'inverse de l'autre constat, à savoir que chaque structure a ses conjonctures, témoins des tensions qui lui sont propres. Il faut donc distinguer la question de la périodicité de celle du cycle : une société qui traverse des fluctuations ne sort pas exactement la même de l'épreuve ; il suffit de penser, par exemple, à l'intervention de l'État providence en pleine société industrielle. Sous des modalités variées, il y a bien un avant et un après 1929. Le cycle, au sens plein, ramènerait au point de départ : les fluctuations ne correspondent pas en réalité à des cycles qui se referment, se bouclent sur eux-mêmes, y compris les cycles courts, mais participent au mouvement de l'histoire.

Y-a-t-il une échelle plus pertinente que d'autres pour étudier cette périodicité ?

Je me suis donné pour tâche de définir les différents temps – *tempos* plus encore – en constatant souvent que les transformations matérielles et même les pratiques, prennent forme dans des séquences courtes, moments privilégiés, mais en sachant bien que les conditions et les effets heureux ou malheureux s'établissent dans des temps plus longs ; d'où mon intérêt pour la morphologie urbaine et les interprétations successives qu'en donnent les usages. Ainsi s'expriment des expériences qui laissent leurs traces dans le paysage⁶, cumulant en partie leurs apports, se projettent éventuellement dans l'avenir, à travers des temps plus ou moins longs : c'est ainsi que la ville est, à la fois, mémoire et changement.

La conjoncture urbaine, on l'a dit, doit être traitée indiscutablement en termes d'économie, mais je pense qu'il faut quand même relativiser ce choix. Ce qui compte aussi, ce sont les relations diverses et changeantes dans le temps et l'espace, entre phénomènes économiques, sociaux et culturels – et le mot culture va, lui-même, du matériel au représenté, au pensé, à l'imaginé⁷. La conjoncture comme la structure sont des façons de voir l'histoire, de l'analyser, de la saisir dans ses réalités présentes ou reconstituées : telle est, de mon point de vue, la garantie qu'une recherche même dite « géographique » doit assurer ; expériences et conceptions constituent le terrain même d'une curiosité scientifique et des réflexions que l'on peut proposer aux praticiens.

Enfin, c'est peut-être Jankélévitch qui serait le plus proche de votre conception de la conjoncture. Il la définissait comme : « un nœud de circonstances formant grumeau au centre d'une situation imprévue... »⁸. C'est un propos, j'imagine, que vous pourriez reprendre à votre compte.

Pourquoi pas ! Pour ma part, j'ai placé l'analyse de la ville dans le cadre de ce mouvement conjoncturiste, car si on part de la notion de conjoncture telle que je l'ai définie, c'est-à-dire comme une articulation entre le court terme et le long terme, la ville se présente, par définition, comme un objet qui concerne tous ces plans temporels à la fois.

Il y a, à mon sens trois temps : le changement imperceptible, les nœuds (ou le grumeau pour reprendre le terme de Jankélévitch) et la structure.

La morphologie urbaine est une géomorphologie et, si je peux risquer l'analogie, la géomorphologie ne peut ignorer la géologie ! La présentation en appelle à des plans temporels multiples, même si leur intelligence peut être sélective.

⁶ Voir *S comme Strate*.

⁷ Voir *I comme Imaginaire*.

⁸ *Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, 1957, p. 107.

L'histoire urbaine, comme la ville actuelle, est d'abord caractérisée par l'inertie des formes matérielles et même des usages, ou leur flexibilité difficile. Les conceptions elles-mêmes ne sont pas totalement remises à jour ; l'héritage, de différentes manières, exerce des contraintes d'autant plus sensibles qu'elles paraissent s'opposer à des volontés de novation. On sait les réactions qu'avait soulevées le slogan d'un Paris remodelé pour la circulation automobile autour des années 1960 (Pompidou). Changer explicitement la ville n'est jamais commode et parfois s'abrite sous des nostalgies du passé pour justifier des modifications dans le présent. La mode du tramway est significative de cette légitimation rétrospective ; de même, il y a quelques années, le slogan « nouveau village ».

Pourtant, paradoxalement, la ville change en permanence. Elle change, en premier lieu, de façon peu perceptible dans l'immédiat, « à petits pas ». Une rue, par exemple, peut rester intacte dans sa structure, dans ses apparences et même l'idée que l'on en retient, alors que le renouvellement des boutiques et des vitrines, le passage de l'appartement au bureau, de l'atelier à la friche, se font au coup par coup. Petites transformations dont nous découvrons le sens qu'assez tard. De même, la gentrification ou son opposé le squat s'amorcent par des infiltrations plus ou moins secrètes. Puis, subitement parfois, nous réalisons que les choses ne sont plus « comme avant » : la prise de conscience se fait *ex post*. À Manhattan, par exemple, si le quartier de Soho a changé en partie sous les vœux et les conseils de l'autorité publique, les villages – Greenwich, East villages et maintenant Chelsea – ont évolué par touches successives, selon d'ailleurs des lignes mouvantes, du *off* au *in*, de l'avant-garde au consolidé⁹.

La ville change, en second lieu, par des transformations qui supposent, au contraire, une action collective, plus ou moins consciente, organisée. Ces changements sont eux très conjoncturels, se produisent à des « moments nœuds », carrefours, où la structure de la ville n'apparaît plus jouable telle qu'elle est, où l'on se met à penser qu'il faut profiter d'une conjoncture qui offre des moyens pour changer les structures, comme ce fut le cas, notamment, au moment de l'haussmannisation.

En commençant cet entretien vous indiquiez que vous souhaitiez initialement appliquer la notion de conjoncture à l'étude de la ville. Avec le recul, diriez-vous que cette démarche a permis, par effet de retour, d'enrichir la notion de conjoncture en tant que telle, de lui donner une dimension spécifique ?

Sur un plan temporel, très certainement. Les trois aspects du temps que j'évoquais sont plus visibles dans la ville que dans la société, car la ville a une durée qui dépasse de loin le temps des structures sociales, des modes de production : de nombreuses villes ont pu passer du pré-industriel, à l'industriel et au post-industriel.

⁹ Voir *A comme Anticipation* (Zukin).

La vision romantique des villes qui naissent et qui meurent est donc assez loin de la réalité.

Ainsi la ville, dans son évolution, associe des temps différents, mais qui ne sont pas en concurrence, ni simplement emboîtés ; ils s'impliquent les uns les autres, ils se combinent ou se succèdent ; ce qui n'est pas exactement la même chose. En d'autres termes, il y a une temporalité propre au changement de la ville qui n'est pas qu'un simple enregistrement de temps différents : il y a une « coexistence » propre à la ville.

Les opérations et les changements urbains s'opèrent sans doute dans une série, dans une continuité qui alterne les temps longs et courts. Pour le dire autrement, le long terme peut créer du court terme, et inversement, tout ce qui pousse à la transformation des villes et s'inscrit dans un temps resserré – qu'il s'agisse de spéculations, d'interventions publiques ou d'investissements –, relève rarement de l'accidentel pur. Les circonstances, les événements peuvent être fortuits – il faut en effet que le moment soit « opportun » –, mais le mouvement de convergence, la formation d'un nœud résulte, en réalité, d'une construction dans le temps. C'est un « processus ». C'est en cela que l'haussmannisation ne s'explique pas seulement par la conjoncture des années 1850, mais aussi par la période d'incubation qui la précède. L'incubation est une phase particulière du processus, pendant laquelle on a l'impression que les choses ne vont pas, qu'il faut les changer, sans que l'on s'en donne ou que l'on en ait toujours les moyens. On sait les remarques désabusées du préfet Rambuteau au moment du débat sur les Halles vers 1840. C'est alors qu'à côté de formes de croissance hésitantes, d'essais, des pensées révolutionnaires ou utopiques émergent. C'est tout à la fois un temps d'interrogation et de conception. La planification dite stratégique peut être vue, dans une certaine mesure, comme une forme renouvelée de l'incubation. Ces périodes durent parfois assez longtemps. La critique de la ville héritée du Moyen-âge commence, par exemple, à s'élaborer au XVIII^e siècle qui secrète, par ailleurs, ses propres formes de croissance et d'aménagement. C'est néanmoins à ce moment là que se constitue la base des légitimations du XIX^e siècle (hygiénisme, circulation, etc.), en Angleterre, en France, sous l'haussmannisation, puis à peu près partout dans le monde industriel ou conquis par les Européens.

Vous venez d'employer le terme « d'incubation ». C'est curieux car, généralement, vous êtes plutôt critique envers les analogies biologiques. Surtout, la référence à l'image d'un lent développement prenant forme progressivement, tel un embryon, ne s'accorde pas tout à fait avec l'idée de « concours de circonstances », de « grumeau » que l'on évoquait juste avant. Comment arbitrez-vous entre le hasard et la nécessité, pour dire les choses un peu vite ?

Incubation, la métaphore peut être dangereuse, car elle implique un certain finalisme ; il s'agit plutôt d'une sorte de capitalisation d'idées, de réactions, d'essais

à qui ils manquent de trouver leur pleine réalisation. Il ne s'agit pas de déceler des précurseurs, car ces apports sont liés chacun à leur propre temps. Le débat parisien des années 1840 porte aussi la marque de l'irruption du chemin de fer dans la ville.

La « conjonction » des choses, leur « organisation » obéiraient donc plutôt à des lois « naturelles », au sens où personne ne les maîtrise ni ne les décide entièrement. Vous citez d'ailleurs Léonce Reynaud dans ce sens. Si l'on vous suit, faudrait-il alors reconsidérer les rôles effectifs de Haussmann, Cerdà, Sitte, Howard, Sullivan, Wright, Le Corbusier, Neutra, des CIAM, etc. – je ne peux pas tous les citer – c'est-à-dire minimiser le rôle de leurs intentions et la place qu'ils occupent dans l'histoire de l'urbanisme pour réellement mettre en œuvre une approche « conjoncturelle » de l'évolution des villes ?

Question de mesure : il arrive un moment où la réalisation devient possible du fait, justement, que la conjoncture s'y prête, à la fois en termes de moyens financiers, d'actions collectives et de volontés politiques.

Le temps de la décision qui s'ensuit alors, correspond à une temporalité différente qui engage l'avenir bien au-delà. Car, le financement d'une opération, le plus souvent, signifie emprunts, hypothèques sur l'avenir, au sens propre comme au sens figuré. Cet emprunt mobilise non seulement une partie des capitaux, mais n'acquiert de valeur qu'à une condition : que se produise un retour sur investissement. C'est donc un jeu sur le temps, sur des temps très différents.

Les temps d'exécution, quant à eux, sont souvent des contretemps, c'est-à-dire se situent à contre-conjoncture : rien de plus banal, en effet, que de voir des réalisations livrées au moment où l'investissement immobilier se ralentit, où une crise commence, où l'opération a été détournée de ses intentions premières, comme cela a été le cas de l'expérience haussmannienne à Marseille. La durée des chantiers dépasse généralement celle de la conjoncture qui les a fait naître : lourdeur des affaires et de mise en œuvre contribuent ainsi à freiner l'élan initial.

Enfin, il faut compter encore avec le temps de réalisation (au sens économique du terme) qui est loin d'être régulier : certaines choses trouvent leur marché ou leur emploi immédiatement, d'autres mettent vingt, vingt-cinq ans à s'imposer, à la faveur d'une certaine reprise des affaires ou des retombées bénéfiques des effets de la durée. Si l'on s'en tient à l'exemple parisien, on constate qu'il aura fallu trois ou quatre décennies pour que l'haussmannisation soit « digérée », tant sur le plan économique (remboursement de la dette, valorisation des espaces), que social (transformation des usages et des pratiques qui ne se fixent pas du premier coup)¹⁰.

¹⁰ Marcel Roncayolo et Louis Bergeron. De Haussmann à nos jours. La croissance de la ville, les schémas, les étapes et Paysage de Paris. In BERGERON, Louis. *Paris, genèse d'un paysage*. Paris : Picard, 1989. p. 217-289.

On observe le même mécanisme vis-à-vis de certaines entreprises immobilières – je pense en particulier à celle des Pereire, acteurs majeurs de l'haussmannisation – qui ne se sont rétablies qu'après une longue période de liquidation et de stagnation, grâce à la valorisation de terrains restés en réserve dans leur propriété, tels ceux de la plaine Monceau.

Nous avons peu parlé jusqu'ici de démographie. Son rôle n'est-il pas plus déterminant encore que l'économie ?

La démographie est, sans conteste, un élément essentiel des rythmes de la ville, notamment de ceux de moyenne durée. Elle joue en deux sens : la croissance démographique détermine une demande potentielle dont les caractéristiques sociales sont pourtant très inégales. Inversement, les grands travaux attirent une main d'œuvre supplémentaire, modifient le marché du travail. L'industrialisation parisienne ou marseillaise, à partir des années 1880, n'est pas explicable sans cette accumulation préalable de force de travail.

La question des choix résidentiels, en particulier, participe de l'explication. Comment parler, par exemple, aujourd'hui de la *sprawl city*, dans le cas français, sans évoquer la relance de la construction de l'habitat individuel qui a succédé à celle des grands ensembles, demande justifiée à la fois par la poussée démographique et la remise en question, culturelle celle-ci, de la solution qui avait été apportée ? D'ailleurs, on ne manque jamais de rappeler, pour expliquer cette « dissémination » de l'habitat individuel qui préoccupe tant les urbanistes et les élus actuels, que le révélateur a été le concours Chalandon de 1969, c'est-à-dire juste après les événements de 1968. Comme on peut le constater une fois encore, tout ceci est bien une affaire de moment ! Les « chalandonnettes » n'ont été qu'un épisode assez court, mais elles ont marqué le réveil d'une demande sociale restée jusque là latente ; leur effet s'est prolongé et multiplié dans le temps, en prenant depuis des formes différentes et en aboutissant à un étalement encore plus accentué, facilité par l'automobile et l'équipement routier. Les conséquences sur la forme urbaine avaient largement dépassé les intentions.

Plus largement, le phénomène démographique reste soumis aux effets de conjoncture qui est propre à ses fluctuations. Lorsque que l'on a créé, par exemple, le programme des villes nouvelles, l'État a fondé ses anticipations en matière de croissance démographique sur les évolutions des décennies précédentes : au milieu des années 1960, on prévoyait ainsi 14 millions d'habitants en Ile-de-France en 2000 et chaque ville nouvelle devait compter une population d'environ 500 000 habitants ! Bien entendu, ces prévisions ne se sont jamais vérifiées et il a fallu réajuster les choses à plusieurs reprises en termes d'urbanisation : la puissance publique, si puissante soit elle, n'a pu ni évaluer, ni maîtriser les effets d'une croissance de la population elle-même remise en question.

Envisager les choses sous cet angle est, en réalité, une manière de questionner autrement le concept de longue durée – si cher à Braudel –, en soulignant que la ville est d’abord le fruit de l’histoire, qu’elle se fabrique, se transforme et que sa durée n’est pas octroyée d’emblée, qu’elle n’est ni inerte, ni simple réceptacle de changements de court terme : il ne s’agit pas d’un « empilement » de durées, mais d’un « cumul » d’expériences. C’est pourquoi, il importe de garder à l’esprit que le temps de l’histoire peut se lire de deux manières : à travers des situations particulières, momentanées, qui sont le résultat de circonstances, prévisibles ou non, et d’autre part, à travers des structures, c’est-à-dire des éléments qui restent stables tout au moins pendant des périodes relativement longues.

Il me semble que ce que vous venez de dire a quelques implications méthodologiques : parvenir à assembler le puzzle conjoncturel nécessiterait plutôt de recourir à la « description » de l’état des choses que de rechercher une « explication » des phénomènes. Ce ne serait qu’à cette condition que l’on retrouverait le rôle joué par le hasard et le libre arbitre des acteurs. Êtes-vous d’accord avec cette visée de l’analyse urbaine ?

Réfléchir sur la variété des rythmes, sur l’évolution de la ville associant des temps différents, suppose en effet de recourir à des méthodes de description, non plus seulement statistique (le recours à des indicateurs), mais aussi d’étudier des conduites, des initiatives et l’interaction entre décideurs et habitants. Cela implique l’élément descriptif, pas seulement de l’état des choses, mais aussi de sa conception et donc d’une part de liberté. Nous évoquons également cette dualité des formes de la ville dans *Matérialité* : si l’on tient compte, par exemple, des parcellaires, de leur évolution, comme élément essentiel de compréhension du changement urbain, il faut en même temps considérer que cette délimitation du sol correspond à des intérêts, des titres de propriétés, des attentes privées. C’est pourquoi, étudier la conjoncture, c’est d’abord étudier l’évolution des prix fonciers et immobiliers ; par là-même, le quantitatif n’est pas alors l’opposé de la description, mais sa mesure relativement concrète.

Je pensais en réalité à d’autres types de description, sans « évaluation ». Est-ce que le recours à la mesure n’est pas parfois à double tranchant : étant nécessairement le fruit d’une construction, les dimensions ou les calculs sont souvent « pré-conçus » et reflètent donc les situations de façon biaisée... Sans évoquer ici tous les débats actuels à propos du PIB, croyez-vous, par exemple, que « L’observatoire des conjonctures » de l’INSEE puisse être un bon outil pour « décrire » les situations en cours ?

Cela peut aider, mais il faut rester vigilant, d'autant que l'objectif de l'INSEE n'est pas de comprendre ce qui est advenu, mais de prévoir¹¹. D'ailleurs, il est à noter un changement important dans les méthodes de prévision : plutôt que de prolonger seulement les courbes existantes, comme cela s'est pratiqué aux grandes heures de l'économie planifiée, l'INSEE recourt aujourd'hui davantage aux enquêtes d'opinion. Dans ce domaine, on commence à comprendre qu'après un retournement de conjoncture, les choses ne reprennent jamais là où elles se sont arrêtées : parce que le contexte, les structures, les acteurs ne sont plus les mêmes, le cours des événements repart sur des bases différentes.

Cette évolution dans les méthodes montre combien décrire, c'est avant tout se demander quoi décrire. En l'occurrence, il s'agit moins d'informer le présent par des éléments du passé que par ce qui le caractérise en propre, en tenant compte notamment du rôle des acteurs à l'égard de la conjoncture. Celle-ci, en fin de compte, est plus une affaire d'appréciations, d'impressions, de jeux de positions et d'opinions, qu'une réalité objective. Qu'est-ce que les périodes d'expansion économique et urbaine, si ce n'est la conviction qu'acquièrent les spéculateurs de réaliser de bonnes affaires ? La crise est le phénomène exactement inverse. La conjoncture est donc, en grande partie, affaire de contagion intellectuelle.

Or, la ville a ceci de particulier qu'elle repose, pour l'essentiel sur des biens non fongibles. Contrairement aux biens d'équipement courants, dont la valeur est très sensible aux variations de l'offre et de la demande, le foncier et les biens immobiliers parviennent presque toujours à perdurer au-delà des désajustements momentanés du marché et retrouver une valeur une fois les choses calmées : la friche est peut-être un mal, mais aussi un bon moyen de résistance aux aléas des conjonctures ; certains acteurs sont d'ailleurs passés maîtres dans l'art d'user de ces réserves latentes : on peut garder les terrains en période de croissance et ne les faire bâtir qu'au creux de la vague, en bénéficiant de prix d'aménagement ou de construction plus bas. En d'autres termes, la ville résiste aux crises. Le paradoxe, comme l'a montré Halbwachs, va jusqu'à produire un accroissement simultané des quantités et des prix, quand « normalement », si l'on en croit l'orthodoxie économique, les prix devraient s'orienter à la baisse en cas d'augmentation de l'offre ; au contraire, la valorisation va de pair avec l'ampleur du changement. La différence entre la ville et l'industrie automobile, pour ne prendre que cet exemple, repose sur la possibilité d'un jeu sur la rareté : le propriétaire foncier n'est obligé ni de construire, ni de vendre, si le marché ne lui est pas favorable. Ainsi, il est libre « d'organiser la pénurie », de « se retirer du marché », quand l'entrepreneur ne le peut, puisqu'il doit nécessairement produire pour continuer à exister. C'est ainsi que l'on peut observer des conjonctures propices à l'immobilier à contretemps de

¹¹ Voir *A comme Anticipation*.

l'économie générale. Si bien que foncier et immobilier peuvent être considérés comme des valeurs refuges ; les États mêmes ont encouragé la construction et, notamment, le logement social en vue de relancer l'économie. Ainsi la Grande-Bretagne, dans les années 1930.

La ville garde, de ce fait, son originalité par rapport à la conjoncture générale même si, globalement, elle en suit les tendances fortes, avec plus ou moins de décalages. Mais la fragilité du « bâtiment » vient surtout des engagements de crédits : ceux-ci sont fondés sur des valeurs d'opinion plutôt que sur l'économie réelle.

En début de propos, vous souligniez que l'étude de la conjoncture ne s'appliquait à aucun champ en particulier, qu'elle visait au contraire à retracer la rencontre fortuite de fluctuations diverses, économiques, culturelles, politiques, etc. Pourtant, dans le langage courant, ce terme est presque toujours rapporté à des phénomènes précis et dissociés comme la bourse, l'immobilier, le foncier, etc. Pensez-vous que l'on devrait distinguer entre une conjoncture « savante », « intégrée » donc dépourvue de « qualificatif », tel que vous l'entendez, et une conjoncture « avec qualificatif » plus banale et moins signifiante ?

La notion de conjoncture doit, en effet, être décomposée : la rencontre du moment, ce qui le forme, c'est-à-dire la simultanéité des choses et des rythmes, doit être distinguée de la « tendance » qui semble les unifier. Il faut chercher plutôt à placer ces éléments dans la situation qui leur est « commune », dans leur contingence, c'est-à-dire en tenant compte des moyens disponibles, de la prévision ou encore de l'opinion que l'on a de leur avenir. La conjoncture est, en fin de compte, un constat, une sorte « d'effort artificiel », pour concevoir la globalité : on pourrait la comparer à une « ligne médiane » qui aurait valeur de référence concernant les résultats de l'action humaine et de l'innovation, mais n'en constituerait pas une grille d'explication.

À ce titre, la présentation statistique de la conjoncture, que l'on évoquait précédemment, est un procédé dont il faut se méfier, à double titre. En premier lieu, parce qu'elle relève de l'artifice : le choix des indicateurs et le principe d'agrégation qui la caractérise aboutissent à la fabrication de « moyennes », à un alignement général de tous les phénomènes, alors qu'il serait en réalité plus conforme d'évoquer un effet d'entraînement possible des décisions et des actions, dans le cadre d'une « tendance » générale. En second lieu, les calculs statistiques ne portent que sur le « résultat » des actions et non sur les actions elles-mêmes, leur sens. Autrement dit, leur capacité d'explication est limitée. En particulier, les analyses factorielles, à la mode depuis une trentaine d'années, ne sont pas explicatives, mais pré-explicatives :

elles mettent en évidence des corrélations ou des absences de corrélation ; pour comprendre réellement ce qui se passe, il faut aller au-delà du résultat constaté¹². Tout cela nous amène donc bien à déconstruire la notion de conjoncture, c'est-à-dire à décomposer la réalité « agrégée » qu'elle représente, pour en revenir à la temporalité de chaque phénomène.

Ce principe d'agrégation que vous considérez comme ayant été plutôt mal compris se retrouve de façon assez systématique dans d'autres domaines. À ce titre, ne pourrait-on pas considérer que des notions comme la mixité ou la densité sont, elles aussi, des résultats agrégés ? Le plus souvent on emploie ces formules sans justement « décrire » le processus qui les accompagne.

Et sans savoir surtout ce que l'on met « dedans » ! Pour chacun de ces termes, on devrait pourtant se demander à chaque fois quelles données ont été agrégées, donc les désagréger pour les critiquer. Plus largement, cela pose le problème des catégories. À mon sens, le recours à la notion de « temporalité » peut se substituer en partie à celle de conjoncture, en proposant une lecture, non plus artificielle et agrégée, mais tangible, se matérialisant par les rythmes et les souffles de chaque production de l'action humaine. Ainsi, lorsque nous étudions des simultanités, il faut garder présent à l'esprit qu'il ne s'agit pas nécessairement de synchronie, mais bien plutôt d'a-synchronie des mouvements.

Pourriez-vous développer davantage cette idée de « simultanités a-synchroniques » ?

La simultanéité est par définition ce que l'on observe, ce que l'on saisit en même temps, c'est donc une situation donnée, un contexte, une ambiance commune : un « actuel », même si la reconstitution d'un épisode du passé peut être ainsi traité. Mais la convergence ou la coprésence en un moment ne signifie pas que les choses ou les conduites obéissent au même mouvement, au même rythme. Comme le disait Pierre Vilar : « [...] la conscience des successions dans le temps et des proportions dans les durées est le contraire d'une donnée naïve. » (Vilar : 180). L'intelligibilité d'une conjoncture ne s'obtient qu'en allant au-delà, en décomposant les différents mouvements, des éléments matériels aux faits d'opinion ou de représentation. La synchronie, c'est le parallélisme des durées, des rythmes et des cadences, de ce que l'on appelle aujourd'hui les temporalités ; c'est au moins la recherche de leurs articulations. Telle est au moins la différence à laquelle je tiens.

Dans un « concours de circonstance » le temps est bien sûr une dimension essentielle. Mais il me semble que l'espace intervient aussi : les effets de la

¹² GRECO, Pierre. Épistémologie de la psychologie. In PIAGET, Jean. *Logique et connaissance scientifique*. Paris : NRF, 1967. Bibliothèque la Pléiade. p. 927 et sqq.

croissance ou d'une crise, par exemple, ne se ressentent sans doute pas de la même façon selon le pays, la ville, le quartier, etc. où ces événements se produisent. Nous avons encore peu parlé du rôle joué par la « situation ». Avez-vous observé au cours de vos travaux des « adaptations spatiales » particulières aux effets de conjoncture ?

La force de la notion de conjoncture est d'être un condensé de phénomènes divers qui, à un « moment donné », effectivement, convergent pour former des circonstances particulières. On pourrait rapprocher cela de la notion de « moment opportun » qu'emploie Lessing à propos de la peinture, lorsqu'il veut signifier qu'un tableau exprime à lui seul une séquence temporelle, où coexistent passé, présent et futur sans rupture aucune : « La peinture ne peut, dans ses compositions où coexistent plusieurs temps, ne faire usage que d'un seul moment et doit pour cela choisir le plus prégnant, à partir duquel ce qui précède et ce qui suit seront le plus compréhensibles. »¹³. La conjoncture, encore cet « état des choses ».

Mais la conjoncture ne se réduit pas à cela, car le raisonnement que l'on vient d'appliquer sur un plan temporel est également valable sur le plan spatial. Les conjonctures peuvent être générales pour une ville, un ensemble de villes ou se spécifier, parce que la contagion ne gagne pas de façon uniforme. Nous ne reprendrons pas ici ce que nous disons dans *Strate* à ce sujet, mais étant donné la particularité de notre objet d'étude – la ville – nous devons considérer que les divers éléments qui la composent sont nécessairement localisés : constructions et emplacements ont la particularité d'être uniques. On pense par exemple, à toutes les associations possibles entre les différentes gammes d'habitat et les divers degrés de valorisation des quartiers : parle-t-on, par exemple, d'un même HLM lorsque celui-ci est situé place de la porte de Saint Cloud ou à La Courneuve ? Comme nous en avertissait P. Vilar, toujours :

« [...] ne vaut-il pas mieux dire : ce mode de production, que nous supposons en place, dans quelle mesure fonctionne-t-il au plus près de son modèle ? sur quels espaces ? dans quelle durée ? dans quels secteurs est-il totalité efficace (l'est-il 'déjà', s'il est en voie de constitution, l'est-il 'encore', s'il se déstructure ?). C'est ainsi que nous entendons la « conjoncture » au sens plein du mot [...] » (Vilar : 185).

On peut comprendre l'haussmannisation dans ce sens : ses différentes applications ne se sont produites ni aux mêmes moments, ni de la même façon, mais toutes ont participé du même mouvement de remise en question de la ville au XIX^e siècle. Même constat à l'échelle européenne : la chronologie allemande, l'italienne ne sont pas similaires à la française ; le phénomène « unité nationale » n'est pas neutre de ce

¹³ LESSING, *Laokoon*, in *Werke*, Francfort, Deutscher Klassiker Verlag, 1967, vol. 2, p. 89, cité par Barbara CASSIN. *Moment. Vocabulaire européen des philosophies*. Paris : éd. du Seuil/Dictionnaires Le Robert, 2004. p. 818.

point de vue (travaux concernant les « capitales »). La différence entre les urbanismes français et espagnol doit-elle se comprendre, si l'on suit en cela Françoise Choay, en fonction des différences de génie personnel d'un Haussmann (1809-1891) d'une part et d'un Cerdà (1816-1876) d'autre part, ou faut-il plutôt s'attacher à la nature des différents contextes auxquels ces deux hommes ont eu à faire ? À mon sens, ce qu'il nous faut rechercher c'est en quoi, un pays, des villes à l'intérieur d'un même pays, des quartiers au sein d'une même ville, des îlots d'un même quartier, etc., chaque réalité est différente, s'inscrit dans un contexte spécifique et dans un tempo qui lui est propre. Cela nous conduit donc à travailler la morphologie dans son détail : chaque emplacement, quelle que soit son échelle, a son propre rythme. Par conséquent, une situation urbaine n'est, par définition, ni un commencement, ni une fin ; elle n'est qu'une photographie d'un processus en cours. C'est ainsi qu'il nous faut comprendre les quartiers gentrifiés, par exemple.

Une situation n'a ni commencement ni fin dites-vous, elle est seulement ponctuée d'épisodes. Comment opérez-vous alors un découpage propre à une conjoncture, dans la mesure où celle-ci mêle des phénomènes de toute sorte et que son mouvement tient plus de l'engrenage que de la série ?

La conjoncture aboutit en effet à ce découpage du temps, mais ce n'est pas un aboutissement passif. La conception à laquelle elle se rapporte n'est pas celle d'un temps homogène, c'est d'ailleurs tout son intérêt. C'est le rythme et la durée des actions humaines (innovations notamment qu'elle prétend exprimer). Le temps de la conjoncture est le temps des sociétés et de leurs gestes. Le jeu des acteurs est bien derrière la conjoncture ; ils ne la fabriquent pas en claire conscience. L'image que l'on en donne, après études, est une construction intellectuelle : résultat de mouvements divers qui entremêlent les choses, les circonstances, les individus et tentent de les quantifier, de les classer et de déceler des hypothèses d'explication. C'est ainsi que les acteurs se substituent les uns aux autres selon les moyens dont ils disposent et les fins qu'ils se proposent. Valeurs spéculatives et valeurs patrimoniales se distinguent comme les usages. Dans une certaine mesure, les mêmes acteurs n'interviennent pas de la même manière dans les périodes d'expansion et dans celles de régression.

Dans le premier cas, notamment depuis le milieu du XIX^e siècle, la tendance est à la création de sociétés immobilières qui visent à la fois la spéculation sur le foncier, l'aménagement et la construction. Les promoteurs d'aujourd'hui ont pris le relais. Selon les pays, on crée des organismes financiers ; les capitaux et les espaces entrent en combinaison avec les interventions publiques d'ordre juridique (expropriations) ou financier (grands travaux). On gagne alors par la promesse ou la réalisation de plus-values, souvent inattendues, parfois illusoire. Mais bourse et marché sont d'opinion versatile. Quand la demande ne répond plus, quand la crise se déclenche, les acteurs engagés (propriétaires ou constructeurs) doivent faire face à leur ébranlement financier : liquidations et faillites s'enchaînent.

Peuvent se substituer alors des sociétés de gestion dont l'objectif est de reprendre des opérations achevées ou en cours, d'exploiter un capital dévalorisé, du moins pour un temps, de réinterpréter sa destination (Marseille encore dans les années 1870-1880). D'autre part, Maurice Halbwachs soulignait déjà en son temps le contraste des relations entre propriétaires et locataires dans les quartiers bourgeois, là où la recherche du confort et de l'opulence commandent la demande, et dans les quartiers populaires, là où c'est la rareté qui toujours contraint.

L'initiative individuelle, capable d'accompagner, parfois de contrer les grandes entreprises spéculatives ou de leur apporter un complément destiné à d'autres catégories sociales, peut s'adapter plus aisément à l'incertitude des affaires, à des opérations moins prestigieuses mais tout aussi rentables, à une gestion plus « durable » de « bon père de famille ». D'autres facteurs peuvent alors jouer : cycles familiaux (mobilité, mais aussi inertie, évolution démographique des espaces, vieillissement ou obsolescence du bâti). Dans nos sociétés, la propriété plus que la résidence ou l'activité reste un point fixe, un élément décisif de l'inertie urbaine. Une parcelle peut passer à l'état de friche sans ruiner quelque espoir d'avenir.

Toutes les explications que vous venez de donner semblent conduire à une certaine déconstruction de la notion de conjoncture. Votre approche ne s'apparenterait-elle pas, de ce fait, à la « pensée par cas »¹⁴, chère à Passeron et à Revel?

Parce que la ville est une synthèse de tous les temps, son étude contraint à déconstruire la notion de conjoncture, afin de découvrir ce qui se passe dans les différents temps et espaces des choses et des usages : aucun point d'une même ville ne vit au même rythme, n'est sensible de la même façon aux conjonctures. Mais on ne peut négliger, à l'inverse, les entraînements conjoncturels dans la mesure même où ils sont ressentis. La référence au « moment », à la « conjoncture » permet d'articuler accidents, déséquilibres, singularités, alignements. Elle n'est pas étrangère à la notion plus récemment retenue de temporalité. Celle-ci évoque des singularités plutôt que la composition statistique. L'analyse de cas, de phénomènes locaux plus précis paraît conduire plus finement à la compréhension des logiques d'acteurs et à leur variation. Ce fut une bonne crise de rajeunissement que de changer d'échelle, une meilleure approche, sans doute, des comportements et des stratégies (Lepetit, 1993). On cherche alors en deçà de la recommandation durkheimienne, étudier « les hommes » comme des choses. Mais faut-il réduire l'explication aux vieux héros de l'économie classique, l'individu rationnel, libre, plus ou moins informé ? C'est apprécier trop peu le rôle de l'interaction et la traditionnelle mise en garde : l'intérêt collectif n'est pas forcément la somme des

¹⁴ PASSERON, Jean-Claude ; REVEL, Jacques (sous la dir.). *Penser par cas*. Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005. École des hautes études en sciences sociales.

intérêts individuels. C'est négliger le contexte (lieux, temps, cultures) dont la micro-histoire ne peut définir exactement l'ampleur et la nature. Accorder validité sans cette distance que confère le rapport à des mouvements d'ensemble, est-ce souhaitable ? Cette prudence méthodologique, rappelée dans *Échelle*, justifie de ne pas passer au compte des profits et pertes l'histoire conjoncturelle.

La différence entre macro et micro n'est pas seulement question de taille, en termes d'économie classique. Elle oppose les grandeurs globales à l'agent économique conçu comme individu. Elle oppose surtout le constat d'un résultat au mode de décision. Mais la décision économique, elle-même, ne peut être ainsi déduite : elle s'exerce en fait à des échelles différentes. Le traité d'économie de Raymond Barre (1966) distingue les macro – et les micro – décisions. Les premières correspondant à l'intervention « d'unités complexes » : groupes, grandes firmes, collectivités publiques, etc. En ce sens, où mène la mondialisation et en quoi l'accroissement des critères financiers change-t-il le système de décision ? Qu'en est-il de ce qui va au-delà du pur économique ?

Entre des méthodes très différenciées (macro ou micro), c'est l'interprétation seule qui peut établir un lien par raisonnement et peut-être imagination. L'interprétation est œuvre plutôt que constat d'huissier.

CORRÉLATS :

Anticipation – Échelle – Matérialité – Quelqu'un – Strate

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

BARRE, Raymond. *Économie politique*. 7^e édition. Paris : Presses universitaires de France, 1966.

Conjoncture économique, structures sociales : hommage à Ernest Labrousse. Paris : École pratique des hautes études ; Paris ; La Haye : Mouton, 1974. Civilisations et sociétés.

HALBWACHS, Maurice. *Les expropriations et le prix des terrains à Paris, 1860-1900*. Paris : Cornély, 1909.

LEPETIT, Bernard. Architecture, géographie, histoire : usage de l'échelle. *Genèse*, 13. Automne 1993, p. 118-138.

PIAGET, Jean. *Logique et connaissance scientifique*. Paris : La Pléiade, 1967.

RECLUS, Élisée. L'évolution des villes. Traduction de Jean-Claude Chamboredon et Annie Méjean de *The Evolution of Cities*, Contemporary Review, 1895. *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 8, 1988. In RONCAYOLO,

Marcel ; PAQUOT, Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e -XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992. p. 158-173. Textes essentiels.

REYNAUD, Léonce. *Traité d'architecture contenant des notions générales sur les principes de la construction et sur l'histoire de l'art*. Paris : Carilian-Goeury et V. Dalmont, 1857.

SCHUMPETER, Joseph A. *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Traduit de l'anglais avec une introduction par Gael Fain. Paris : Payot, 1951.

SIMIAND, François. *Critique sociologique de l'économie*. Textes présentés par Jean-Christophe Marcel et Philippe Steiner. Paris : Presses universitaires de France, 2006. Le lien social.

VILAR, Pierre. Histoire marxiste, histoire en construction. Essai de dialogue avec Althusser. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1973, volume 28, n° 1, p. 165-198.

D comme Division sociale

« C'est bien parce que la communication joue un rôle fondamental dans l'existence d'une société que les facteurs géographiques, et plus généralement tous les facteurs qui limitent ou facilitent la communication, font partie, à nos yeux, de sa structure et de son organisation. C'est ainsi que les concepts de position, de distance et de mobilité en sont venus à prendre une importance nouvelle [...] Dès lors, il est évident que l'espace n'est pas le seul obstacle à la communication et que la distance sociale n'est pas toujours mesurable de façon adéquate en termes purement physiques : l'obstacle ultime à la communication, c'est la conscience de soi. ». Robert Ezra PARK. La communauté urbaine.¹

Souligner les différences sociales de l'espace urbain fait partie d'une démarche classique de sociologie urbaine et d'ailleurs nombreux sont les travaux qui portent sur la mixité, la ségrégation, la gentrification, l'exclusion, la marginalité, etc. Tout ce vocabulaire, largement hérité de la tradition de l'École de Chicago, est aujourd'hui courant. Néanmoins, pour aborder la question de la distinction entre groupes sociaux, vous semblez accorder plus de crédit à l'expression « division sociale » qu'à celle de ségrégation, pourtant plus usitée aujourd'hui. Pouvez-vous commencer par expliquer les raisons de ce choix ?

Je préfère, en effet, me reporter à la notion de division sociale de l'espace urbain qu'à celle de ségrégation, en première instance. Les deux notions ne s'opposent pas : elles se distinguent par le degré de séparation et les groupes considérés.

J'ai été sans doute très tôt soucieux d'envisager la ville non comme un espace homogène, un point dans l'espace qualifié globalement, mais comme un ensemble formé d'éléments différenciés. Mais différenciés ne signifie pas forcément ségrégés, c'est-à-dire « mis à l'écart » des uns et des autres, et plus encore, tel ou tel groupe séparé de l'ensemble, radicalement.

Partir de la géographie électorale n'a sans doute pas été étranger à ma façon d'aborder l'étude des disparités. Plus fondamentalement, je la considère comme un dérivé de la « division sociale du travail », notion centrale de l'étude des sociétés. La formule « division sociale » de l'espace est ainsi à mes yeux plus modeste, parce que plus extensive ; elle peut s'étendre à des compositions plus variées et non à une sorte d'ostracisme.

¹ In GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (traduits et présentés par). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. 3^e éd. Paris : Champs Flammarion, 1990 (1979). p. 208-209.

Toutes les différences que présente le phénomène urbain, ses composantes sociales, ses spécificités fonctionnelles, ses paysages et même ses valeurs symboliques ne relèvent pas dans tous les cas de logiques, à plus forte raison, de stratégies ségrégatives. La ségrégation elle-même ne résulte pas toujours des mêmes processus ; elle peut être institutionnelle ou spontanée, répressive ou protectrice d'identité, imposée ou choisie librement. Rejet dans des banlieues éloignées et isolées et, au contraire, privatisation de cercles d'habitat réservés aux plus riches, sont tous deux des faits ségrégatifs. Les critères de distinction varient aussi, de la situation à l'égard de l'emploi ou de la formation à la couleur de la peau. Il s'agit, somme toute, d'une notion limite.

Après tout, ne met-elle pas en question la « ville » comme organisation collective, comme entité de référence ou comme médiatrice culturelle ? Quand la plèbe se retire sur l'Aventin, que reste-t-il alors de l'*urbe*², de Rome, la ville par excellence ?

Ne considérez-vous pas, en outre, que l'expression « division sociale » conduise à mieux prendre en compte dans les analyses la dimension « spatiale » des processus de séparation entre les groupes sociaux, que ce soit même ce qui la distingue en propre de celle de ségrégation ? Car, il me semble que ces deux notions n'impliquent pas tout à fait les mêmes champs d'études : l'idée de distribution géographique paraît inhérente à la notion de « division sociale », quand celle de ségrégation se présente d'emblée comme plus politique, traitant surtout des motifs et des causes des mouvements (voulus ou non) de mise à l'écart.

Pour qui attache quelque intérêt aux formes variées et fines par lesquelles l'espace urbain s'exprime souvent, division sociale me semble en effet plus géographique que ségrégation qui implique une séparation radicale, totalisante.

Division sociale et même ségrégation n'établissent pas une confusion de principe entre le social et le spatial. Elles invitent plutôt à déceler des articulations. Elles ne conduisent pas systématiquement des configurations aux conduites et aux formes de sociabilité. Construire le modèle invariant du « quartier difficile » est l'un des obstacles majeurs à la connaissance. Les deux notions ne sont pas essentiellement et même nécessairement affaire de logement et de répartition résidentielle, ce qui serait réduire arbitrairement la notion fondamentale d'habitat. Malgré les avantages que présente cette référence – valorisée à l'excès par l'information statistique – division sociale et ségrégation peuvent s'exprimer dans l'usage des espaces publics, l'accès plus ou moins aisé aux équipements et aux services collectifs, dans la manière d'agir ou de réagir à l'égard des institutions. En France, les contraintes de la carte scolaire sont (étaient ?) tournées habilement par la dérogation ou l'évitement (à l'intérieur de l'enseignement public ou grâce à l'enseignement de statut privé). L'école, dans un quartier « difficile » a des cohortes d'élèves plus ségrégués que ne l'indiquerait

² Voir *U comme Urbain*.

l'ensemble de sa population. La solution américaine du *busing*³, du saupoudrage d'élèves d'origine, de résidence, de caractères social ou ethnique variés n'a pas donné que des résultats incontestés.

Les travaux marxistes des années 1960-1970 (notamment Lojkin sur la Région parisienne) ont mis en évidence non seulement le caractère social de la ségrégation fonctionnelle, mais une nouvelle ségrégation, amplifiée par le recul de l'industrie classique et la tertiarisation entre lieux de travail et habitat, brisant la cohérence des banlieues ouvrières et leurs formes de sociabilité (même si emploi et résidence ne coïncidaient pas au niveau individuel).

Il ne s'agit donc pas pour vous de deux phénomènes distincts, mais bien comme vous le disiez au départ d'une différence de degré. Pourriez-vous alors expliciter davantage la nuance que vous établissez entre ces deux termes, où se situe la frontière au juste ?

Je dirai que la ségrégation est la forme extrême de la division sociale et que chacune à ses échelles, tant spatiales que temporelles. Constats et interprétations peuvent se modifier selon que l'on réfléchit sur de vastes territoires, des collectivités superposées, des quartiers, un voisinage, un immeuble ou un escalier.

Le croisement entre morphologie et répartitions sociales aboutit le plus souvent – du moins dans les villes compactes – à ce qu'un sociologue américain, R. Park pour ne pas le nommer, décrit comme la « mosaïque urbaine », mosaïque qui peut en réalité se décomposer presque à l'infini. Ce qui n'empêche pas de rechercher des polarités, des oppositions ou des liaisons plus significatives. Mais si la mosaïque sous le regard devient récit, le récit n'est pas forcément le même selon l'échelle, les lunettes que l'on chausse. Le zoom que l'on peut pratiquer à partir des données satellitaires illustre parfaitement cette relativité de la lecture⁴.

Les situations historiques comptent aussi, que l'on se place dans la longue durée ou des temps plus courts. Pensons aux relations entre maîtres et esclaves en des cas variés, à la position de la domesticité, scènes de repas en cuisine, célébrées par le cinéma⁵, dans les maisons aristocrates ou de grands bourgeois, étage des chambres de bonnes dans les immeubles du XIX^e siècle ou même du XX^e siècle et leur exploitation actuelle. La dépendance pouvait limiter les tendances ségrégatives, c'est le cas de l'habitat « patronal » dans les villes et les cités industrielles : le patronage a

³ ou *bussing*, système de ramassage scolaire visant à réduire la ségrégation raciale à l'école, aux États-Unis.

⁴ Voir *E comme Échelle*.

⁵ Référence notamment au film de James Ivory, *Les vestiges du jour* (*The Remains of the Day*, 1993) avec Emma Thompson et Anthony Hopkins dans le rôle de domestiques confrontés aux contradictions de certaines règles de bienséance liées à leur état, à la veille de la seconde guerre mondiale.

pratiqué souvent la distinction hiérarchique, soulignée par des formes secondaires et la décoration, plus que la mise à l'écart. C'est encore sensible aujourd'hui autour de sites de traitement pétrolier, quand Seveso ne vient pas tout brouiller. Plus proche de nous encore, il faut compter avec les manifestations de la contradiction « proximité spatiale, distance sociale ». Deux cas exemplaires : dans les grands ensembles d'habitat social, destinés à l'origine à pratiquer une certaine mixité, sélection ou décantation appauvrissantes ont réduit les écarts, sans éliminer pour autant les frictions. Le blocage de l'habitat social en limite l'évolution. Dans les anciens quartiers populaires, par reconstruction, réhabilitation de l'ancien capital immobilier, réutilisation d'espaces industriels désaffectés, la gentrification a été souvent présentée comme une chance (un charme ?) de mixité : le mythe « faire populaire » jouant à plein. Mais de quoi s'agit-il : d'une mixité de transition, d'une sociabilité à responsabilité très limitée, les îlots non restaurés tournant parfois au squat. La division sociale se construit et se modèle surtout au jour le jour.

Penser la division sociale ramène au caractère spécifique des différentes sociétés et le transfert de notions ou d'expériences n'est pas toujours aisé. Notre façon d'apprécier la ségrégation est-elle valable pour les *villas miserias*, les favelas d'Amérique latine, les « villages ethniques » africains, les régions d'ancien apartheid, les villes brutalement affrontées de l'Asie orientale ? La confrontation aurait plus de valeur comme prise de distance à l'égard de nos propres expériences que comme transfert de connaissances.

Parce que la dimension spatiale est plus prégnante dans les études sur la division sociale, ne pensez-vous pas qu'un des écueils possibles de cette approche serait de laisser supposer que les rapports sociaux se « projettent » sur le sol, avec toutes les ambiguïtés et les dévoiements possibles que comporterait un tel systématisme en matière d'actions urbaines ?

Réduire l'un à l'autre le social et le spatial me paraît un coup de force théorique. En revanche les rapports entre ces deux termes résultent de processus, d'interactions qu'il faut repérer et interpréter. Il s'agit d'une « construction », parfois ou souvent sans constructeur. La société ne se projette effectivement pas toute faite comme sur une toile, affichant ou camouflant ce qu'elle est. La ville se fait en même temps qu'elle se divise et se représente. La société prend corps physiquement et établit la conscience qu'elle a d'elle-même à travers ses relations spatiales, les modes de sociabilité, d'organisation, qu'elle suscite. Production de l'espace (et usage de l'espace existant) et représentation sociale du phénomène sont concomitants ; il ne s'agit pas de temps successifs mais d'entrelacements et d'articulations. La relation entre social et spatial ne peut donc se déduire : elle s'analyse.

Pour cela, n'a-t-on pas besoin d'une approche spécifique dans ce domaine, centrée sur l'analyse des trajectoires, des récits de vie, etc. que les anthropologues, les ethnologues ou les sociologues doivent initier tout particulièrement ?

Dans le monde de l'épistémologie, il faut peut-être aussi éviter la ségrégation et les monopoles ! Sociologie, évidemment, mais gardons-nous de ne pas enfermer la raison des choses dans une discipline dite « explicative ».

Puisque l'on évoque, à travers le phénomène urbain, la production de l'espace, s'agit-il d'une simple métaphore ? La notion de production se rattache à des mécanismes économiques, des pratiques et des systèmes d'idées qui règlent aussi bien l'échange et la propriété, l'investissement, le plus souvent à travers des transactions monétaires. La ville est faite de biens immobiliers et de leurs usages, d'équipements et d'espaces publics ; elle fixe en particulier des biens collectifs, dont l'accès inégal peut nourrir les différences sociales. Ainsi s'associent ou se confrontent le public et le privé, l'individuel et le collectif : bref, un jeu d'acteurs qui agissent (selon un pouvoir inégalement réparti) selon leurs intérêts (bien ou mal compris) et leurs désirs.

C'est ainsi que l'analyse de la société n'est pas indépendante de l'état des techniques, des types d'organisation et d'institution qui concernent le politique, l'économique ou le culturel. Les pratiques qui en dérivent ne sont peut-être pas homogènes, ni parfaitement synchrones. D'où l'importance du contexte physique et historique, qu'il soit héritage, phénomène de durée plus ou moins longue ou de conjonctures⁶ précises – et plus en plus contexte environnemental. La ville est dite souvent carrefour, médiatrice, de ses formes variées de la Cité à ces états diffus. Elle est aussi, dans le domaine de la connaissance, au carrefour des regards et des disciplines. La division sociale de l'espace est une bonne cible, dans cette perspective qui entend combiner la morphologie matérielle et sociale, les représentations de la ville en elle-même et dans ses relations avec le système urbain, l'étude des modes de vie et de sociabilité. Mission qui exige quelques sens de la relativité.

Il convient aussi de faire la critique des catégories, c'est-à-dire repérer le sens des clivages selon lesquels on peut décrire et mesurer les différences sociales. S'interroger, quand on parle de division sociale de l'espace, sur les unités territoriales, leur pertinence et leur évolution possible n'est pas sans intérêt. Pensons à quartiers, villes ou communes, banlieues ou agglomérations. Le sol urbain n'a pas de valeur homogène ni à l'intérieur de ces unités ni à plus forte raison entre elles. Les catégories qui servent à cerner le social, à passer des propriétés individuelles à la définition de groupes et à la qualification des espaces sont des constructions de l'analyste. Leur rapport à la réalité sociale et surtout à son évolution, leur place dans la stratification sociale à laquelle on les rapporte n'est pas une donnée stable. Les critères de division changent avec le temps, de même que les agrégats que l'on constitue entre individus. Si l'on compare, en particulier, le classement adopté dans

⁶ Voir *C comme Conjoncture*.

les recensements du XIX^e siècle et ceux d'aujourd'hui, les artistes étaient regroupés autrefois avec les saltimbanques et les vagabonds ; aujourd'hui ils figurent parmi les professions intellectuelles et sont associés aux cadres supérieurs. On reviendra sur le contenu réel et les rapports sociaux que recouvre la catégorie des employés dans notre langage statistique par rapport à la tradition d'avant les sociétés dites post-industrielles. La notion de cadre est d'invention récente, d'après les années 1950. Les chefs d'entreprise peuvent être des cadres supérieurs ou de petits patrons, ainsi de suite. Même si les sociétés n'effacent pas aisément leur échelle sociale liée à la profession et, à plus forte raison la représentation commune qui en est donnée, elles bougent : les agrégats doivent toujours être remis en question et les critères réévalués. Il ne faut pas privilégier les effets de structure, jusqu'à donner l'illusion que les choses sont figées, dans un état stationnaire.

Cette illusion ne met pas en question, dans sa part de pertinence, une vision dichotomique, ni l'établissement d'une hiérarchie socio-spatiale. Mais, derrière des mots trop globalisants - les riches et les pauvres, les salariés et les non-salariés et éventuellement des références plus subtiles aux classes sociales, on ne peut s'intéresser aux seuls extrêmes, ni saisir les glissements, les classements ou les déclassements. Mobilité et reproduction sociales entrent en concurrence et l'analyste doit faire la part de l'une et de l'autre et des mécanismes qui y conduisent. C'est pourquoi, les groupes intermédiaires, quel que soit leur poids spécifique, sont à considérer non seulement comme témoins d'une hiérarchie sociale acquise, mais comme lieux de passage, étape, arrivée ou départ de trajectoires. De même, la qualification sociale des espaces (à travers les phénomènes résidentiels ou les fonctions) n'est pas acquise une fois pour toute : les espaces ont aussi leur trajectoire, et souvent, sont soumis à des actions contraires de résistance et de cristallisation de l'hérité et d'impulsion vers la nouveauté. De ce double point de vue, les catégories sociales, les unités spatiales, les frontières (non pas seulement au sens de barrière, mais de compénétration) sont peut-être plus intéressantes à étudier que les pôles parfaitement établis ou reconnus. Je crois que la notion de division sociale permet d'éclairer davantage cette zone d'incertitude.

C'est pourquoi aussi, il faut éviter d'aborder ces questions uniquement par le résidentiel. Le résidentiel risque de peser lourd dans notre vision de la ville. Le monde du travail, la localisation des activités, les déplacements domicile-travail, les espaces de loisirs, les différents modes de représentation et d'usage symboliques, sont autant d'éléments déterminant pour comprendre l'organisation sociale de l'espace. Les sciences de la ville, la sociologie la première, doivent être service d'une démarche essentiellement critique, y compris vis-à-vis d'elles-mêmes. Car, comme toujours, les choses s'entremêlent et les représentations ne se comprennent que par des approches multiples.

Vous en appelez souvent – comme vous venez de le faire – au sens critique des chercheurs à propos des catégories. Croyez-vous que seule la vigilance envers des concepts forgés pour la plupart à un moment où les villes « se faisaient », peut avoir raison des difficultés rencontrées pour décrire des réalités urbaines parfois singulières ? Pour le dire autrement, alors que certains considèrent que la ville est en train de « se défaire »⁷, n'estimez-vous pas qu'une partie de nos concepts soit devenue caduque ? Je pense notamment à tout ce qui concerne les évolutions du travail depuis une trentaine d'années et à leurs implications sur la division sociale.

Quelle que soit la conjoncture⁸, il faut partir du principe que les phénomènes sont toujours en évolution. On dit souvent, par exemple, que les liens domicile-travail ont éclaté. C'est oublier qu'en réalité ils ne sont plus figés depuis longtemps. Le mythe des ouvriers « travaillant au pays », ancrés dans un quartier, masque en grande partie l'éclatement ancien entre emploi et résidence. Les travaux de Chombart de Lauwe sur la distribution résidentielle des ouvriers de Renault à Boulogne-Billancourt⁹ ont bien montré la grande dissémination de leurs logements. En réalité, l'association pérenne entre logement et lieu de travail constituait plutôt le signe d'un archaïsme ou d'une position valorisée socialement. Pour les ouvriers, dont l'emploi n'était pas vraiment stable, le choix résidentiel était davantage déconnecté de l'activité. Outre ces disparités en termes de classe sociale, il reste que cette relation entre habitat et emploi est à nuancer plus largement. Même l'expérience des villes nouvelles anglaises, dont le principe reposait sur une telle association s'est soldée par un échec sur ce point : les écarts entre générations, l'évolution du marché du travail ont fini par avoir raison d'un système qui se voulait stable. Ce ne sont donc pas aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication ou la virtualisation de l'économie qui apportent quoi que ce soit de révolutionnaire sur ce plan : le propre de cette relation est d'évoluer sans cesse. De même, vis-à-vis des contraintes de localisation, on observe à la fois changement et continuité, pour ce qui concerne la production directe, les tâches d'exécution à l'égard des centres villes ou des capitales.

En revanche, les nouvelles formes d'organisation du travail ont introduit de profonds changements sociaux, moins parce qu'elles diminueraient les chances de parcours promotionnels ; plutôt parce qu'elles n'auraient plus les mêmes vertus collectives. La désintégration des milieux du travail s'est substituée à ce que constituait autrefois l'usine, tant sur le plan social que spatial. Ces valeurs pesaient certes fortement sur l'ensemble de la structure sociale, mais constituaient une force d'intégration sociale

⁷ Voir *V comme Ville*.

⁸ Voir *C comme Conjoncture*.

⁹ CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry et al. *Paris et l'agglomération parisienne*. Paris : Presses universitaires de France, 1952. Bibliothèque de sociologie contemporaine.

et urbaine importante. L'usine, ses hiérarchies, ses conflits, l'école du syndicalisme, ses liens avec les partis ouvriers était un lieu formidable d'acculturation : ruraux et étrangers y apprenaient des règles sociales nouvelles et s'initiaient en outre à la culture de la ville. Cette mécanique sociale qui a joué, par exemple, dans toute la banlieue industrielle parisienne, reposait néanmoins en son entier sur un accord de principe entre patron et ouvriers – que j'appelle le « consensus usinier » – qui était le respect de l'outil de travail. Même en 1936 il n'y a pas eu d'atteinte contre cet outil, alors que les usines étaient occupées et les patrons parfois séquestrés. Le recul usinier, la destruction des emplois industriels ont mis fin à ce processus d'intégration qui s'est alors accompagné de la baisse des votes « ouvriers » et de l'affaiblissement du syndicalisme, c'est-à-dire du retrait d'un ensemble d'instances de socialisation.

L'on voit ainsi combien division sociale de l'espace et division du travail sont intimement liées. Avec la désindustrialisation et la tertiairisation, la disparition des solidarités ouvrières et l'individualisation actuelles des formes du travail, y compris pour les emplois les moins qualifiés, impliquent que tissu et lien sociaux soient refoulés désormais sur les lieux de résidence. Pourtant, si l'écart entre classes sociales n'est pas nécessairement source de ségrégation, le cercle peut-être vicieux de « qui se ressemble s'assemble », caractéristique des logiques résidentielles, ne peut constituer à lui seul une forme suffisante de solidarité. La désintégration sociale induite par l'évolution de l'organisation du travail et du sous emploi, souligne les effets de la ségrégation résidentielle, renforcés par les médias à domicile. La formation de bandes de jeunes est, somme toute, une réponse à ce manque.

Considérez-vous qu'en accordant trop à l'analyse du logement – qui ne serait en somme que l'aboutissement d'un processus – les chercheurs sur l'urbain n'auraient pas suffisamment pris en compte ce rôle de la division du travail ?

Ce serait simplifier à l'excès. On sait que dans les groupes aisés, la sociabilité échappe davantage aux contraintes de proximité géographiques ou professionnelles (Willmott ; Young, 1984). Une certaine ségrégation a toujours existé, mais à des degrés divers. Sur ce point la question de l'échelle est essentielle. Dans le Paris post-haussmannien, il y avait *intra muros* des quartiers bourgeois et des quartiers populaires. La géographie électorale en témoigne encore, de même que l'opposition symbolique entre l'ouest et l'est parisiens. À une échelle plus fine, percées et grands travaux n'avaient pas éliminé en tous lieux les autres trames, l'ancienne ou celles de la banlieue annexée. A ce niveau, des compensations et des complémentarités fonctionnelles et sociales persistaient – et persistent encore. Pensons aux rues commerçantes, correspondant à d'anciens cheminements, à l'ouest comme à l'est. Après tout, la longue voie de Broadway, prenant de biais le plan de Manhattan, sur toute sa longueur, évoquerait un phénomène analogue. La séparation n'est pas totale, le côtoiement banal.

À une autre échelle, l'immeuble haussmannien était loin d'être homogène, avant la diffusion de l'ascenseur. Il est stratifié¹⁰ entre entresol, occupé par un artisan ou des services, étages « nobles » et étages supérieurs jusqu'à celui des domestiques, occupants plus modestes, même s'ils restent dans l'ombre de la bourgeoisie. De leur côté, les quartiers ouvriers bénéficiaient d'une certaine mixité, venant du petit commerce, de la petite entreprise ou de services de proximité. Bref, à leur manière, ils constituaient de petites unités urbaines.

Certains espaces, comme des lieux de consommation ou le métro, peuvent aussi être source de frottement et de rencontres entre groupes sociaux. Cela a sans doute un sens autre que celui d'habiter un même immeuble, c'est loin d'être une « mixité stratifiée », pour reprendre vos termes, impliquant des échanges répétés au quotidien : c'est éminemment plus fugace, mais cela traduit quand même le fait que l'hétérogénéité sociale constatée dans ces lieux est acceptée et n'engendre pas de stratégies d'évitement ou d'effets de filtrage. Ce n'est pas sans importance.

Certainement, mais comparés au rôle de l'usine, de l'atelier ou même des bureaux traditionnels, on peut penser qu'aujourd'hui ces lieux de fréquentation mènent à une uniformisation apparente des conduites, mais aussi à leur individualisation. Le lieu de travail créait un sentiment collectif, le fait de produire ensemble une solidarité particulière.

Consommer individualiserait, produire collectiviserait ? Ce serait peut-être construire une autre dichotomie. Tout ne se réduit pas au logement et au travail, même s'il s'agit de besoins fondamentaux. Le slogan repoussoir des années 1960 « métro, boulot, dodo » en dit long. L'espace public a aussi ses droits, activités d'achat, qui sont des comportements globaux, les activités ludiques, le déplacement non obligé, le goût de sortir de sa coquille, la jouissance d'être passant. Ce que l'on voit (la vitrine urbaine) et ce que l'on croise (l'altérité possible). Cela va de la simple curiosité à l'émotion collective. Somme toute Marcuse avait raison de condamner l'uni-dimensionnel.

À ce propos, Jules Romains a décrit de façon très astucieuse un système de correspondances entre la carte parisienne des grands magasins et la division sociale du Paris du début du XX^e siècle. Il observe que le Bazar de l'Hôtel de Ville regarde vers l'est de Paris, qu'il est artisanal, bricoleur, assez ouvrier ; que les Galeries Lafayette et le Printemps, implantés plus à l'ouest, sont des magasins bourgeois et qu'à l'articulation des deux, située près du Louvre, se trouve La Samaritaine, lieu de contact social, de porosité entre les ouvriers de l'est et les bourgeois de l'ouest. Jules Romains observe donc un double phénomène de porosité : celui, d'une part, entre la petite-moyenne bourgeoisie et les ouvriers à La Samaritaine et celui entre

¹⁰ Voir *S comme Strate*.

les classes intermédiaires et la bourgeoisie plus établie, plus riche aux Galeries Lafayette et au Printemps, d'autre part.

Difficile d'établir aujourd'hui l'exactitude de cette observation, mais elle correspond, sans aucun doute, à des représentations réelles de l'époque. En tout état de cause, cela souligne combien, aujourd'hui, nos études sous-estiment l'importance et la richesse du thème de la différenciation sociale et spatiale de la ville dans tous ces aspects (Maunier 1909), limitées trop souvent à une vision dichotomique des choses, où les catégories restent figées dans leur définition. Par rapport à la notion de ségrégation, celle de différenciation est, à mon sens, plus significative du processus de division sociale de l'espace : elle est proche du concept de distinction, à la différence qu'elle exprime un particularisme collectif, au contraire. Chercher à se hisser hors de sa catégorie, à s'en différencier, est une aspiration commune et non plus de classe. Par cette simple ambition, des mouvements d'infiltration d'un groupe vers un autre s'effectuent et finissent par générer une porosité, même si elle n'est parfois que relative et provisoire.

Il aurait donc fallu certainement s'attacher davantage à ce phénomène de caractérisation des groupes pour comprendre l'évolution des villes au XX^e siècle, au moment où, justement, la tertiarisation de l'économie et l'individualisation des modes de vie tendent à en estomper les contours. Ôter la dimension historique de la construction des catégories sociales, ne pas les replacer dans le cadre circonstanciel des organisations du travail de chaque période, est non seulement commettre un anachronisme, mais s'empêcher de suivre le cours des transformations sociales de la ville. Considérer, par exemple, les employés du XIX^e siècle comme l'équivalent de ceux d'aujourd'hui est, sans conteste, une erreur : sous le second Empire encore, ceux-ci occupaient une position sociale relativement appréciée, étant même souvent membre de la famille du patron. Dans ces sociétés de type familial, l'employé se rapporte ainsi simplement à un individu qui a un emploi non manuel, quel qu'il soit. Il peut tout autant être originaire d'une frange de la bourgeoisie en déclin que d'une fraction du milieu ouvrier en ascension sociale, ayant bénéficié du tremplin de l'école. Avec les transformations progressives de l'entreprise entrepreneuriale et familiale, à partir de l'après-guerre, le statut de l'employé change. Dans les grandes entreprises ou administrations du milieu du XX^e siècle, il devient avant tout un salarié dont le lien avec l'organisation ne s'exprime plus en termes d'ancienneté, de fidélité ou d'attaches familiales, mais de salaire. Un tel changement de relation entre employé et entreprise modifie nécessairement le sens du mot et de la catégorie, qui se déplace socialement vers celle d'ouvrier et s'éloigne, par suite, des emplois plus qualifiés définis par la notion de cadre. C'est pourquoi, à ne pas prendre garde à ces mouvements entre catégories, à accorder une place excessive à la reproduction sociale, nos analyses sur la ségrégation dans les villes ou les quartiers risquent forts d'être erronées. Il n'y a pas de reproduction à l'identique possible à terme dans une société qui change ; elle deviendrait inévitablement marginalisation, que ce soit dans

un sens positif ou négatif. Comment pourrait-on également concevoir, par exemple, la croissance de la population urbaine française et les transformations de la structure sociale de la France entre 1880 et 1950 ou bien encore la tertiarisation de la société sans recourir aux notions de mobilités sociale et spatiale ?

Cette interaction entre organisations du travail et transformation sociale est un point qui ressort de vos explications. Mais n'est-ce pas justement cette liaison qui est aujourd'hui en question et expliquerait pourquoi les chercheurs recourent davantage à la notion de ségrégation : comment penser la mobilité dont vous parlez quand le poids de la précarité, du chômage, de l'exclusion augmente, que l'écart entre les hauts et les bas salaires se creuse, que les trajectoires des jeunes générations sont plus souvent descendantes, et je m'arrête là. Le déclassement est bien sûr une forme de mobilité, mais n'engendre-t-il pas surtout des situations de blocage, de crise ? Je me demande par suite, si la division sociale n'est pas un concept propre à décrire une structure sociale où règne un certain ordre¹¹ et celui de ségrégation réservé pour désigner les situations d'anomie.

Je ne méconnaissais pas les tendances qui, à divers moments de l'histoire et aujourd'hui encore, en certaines sociétés, en particulier dans les grandes agglomérations modernes, justifient un constat de « ségrégation ». Mais je pense que poser ce terme, au départ de toute analyse, risque d'en banaliser l'usage, d'en abâtardir le sens, la compréhension, d'en appeler trop vite à l'interprétation théorique et, j'irai jusqu'à dire, à la légitimation idéologique.

Examinons ce point à travers le cas du logement. L'isolement de la fonction « logement » – réduction drastique de la notion d'habitat, pensée en termes purement quantitatif, est redoutable. Fragmentation ou dispersion n'ont pas les mêmes effets selon les populations qu'elles concernent. La distance peut être maîtrisée grâce à l'accessibilité, aux revenus disponibles, aux systèmes de relations sociales plus ouverts auxquels on participe. L'échelon de l'agglomération ou de la métropole n'est plus alors une simple abstraction, mais un lieu de vie. C'est le repli contraint sur le local et l'identique, faute de moyens, d'emplois, d'apprentissage culturel qui ségrégent. Le social et le spatial redoublent alors leurs effets. L'appartenance à des réseaux communautaires spécifiques ne garantit pas l'intégration à la ville. Ainsi, localisation, formes architecturales, distances ne répondent pas à des valeurs objectives égales pour tous.

Le zoning fonctionnel, les coupures plus ou moins arbitraires jouent plus que la distance purement physique : la discontinuité géographique nourrit la discontinuité sociale. Si la mixité est difficile à décrire, la construction d'identités particulières, fermées sur elles-mêmes présente un risque inverse. L'ethnicisation a sans doute ses

¹¹ Voir *O comme Ordre*.

origines, ses fondements réels ; mais elle se déploie au fur et à mesure que l'isolement géographique s'établit. Ce n'est plus la différence qui explique la ségrégation, mais la ségrégation qui nourrit la conscience des différences.

Lorsqu'un groupe se démarque d'un autre par certaines coutumes vestimentaires, culinaires, linguistiques ou certains rites, il exprime une identité plus ou moins reconstruite et souvent un attachement à un territoire. La manifestation de ces différences n'a pas le même sens que les différences recherchées par esprit de distinction. Ce que l'on observe au contraire avec ce que l'on baptise « boboïsation », par exemple, est autre chose. Le « bobo » veut se distinguer de la bourgeoisie, dont il est issu ou partie prenante, en affectant les usages des classes dites populaires (ou de leur fantasme) ou simplement une forme de dandysme. En réalité, ce que l'on appelle gentrification ne répond pas toujours à ce snobisme, mais plus simplement à la recherche d'une cote mal taillée entre des revenus limités et des attentes culturelles exigeantes à l'égard de la ville et commandées par l'accessibilité.

Porosité ? L'entrelacement joue plus ou moins, mais distendu, en marge de la société du travail, aux limites de la culture ; le choc peut se substituer au frottement.

Comment situez-vous l'action publique parmi ces phénomènes de ségrégation, résultant tout autant de mouvements non programmés que programmés (logique des attributions). Pensez-vous que les stratégies des décideurs, les anticipations mises en place, en un mot le politique, peut réguler en partie ces processus de mise à l'écart que l'on constate aujourd'hui ?

La division sociale est effectivement le fruit de stratégies, mais pas uniquement celles de l'État, des pouvoirs publics ou des grands décideurs. Sur ce point, il faut bien distinguer les initiatives politiques, les stratégies des groupes – tendances « naturelles » pour reprendre la terminologie de M. Halbwachs – les stratégies individuelles, liées par exemple au cycle de vie. Les trois niveaux se mêlent constamment et de leur plus ou moins grande convergence dépendent les réussites des politiques publiques ou des entreprises ou, au contraire, leurs échecs.

Reprenons mon cas d'école préféré : la stratégie haussmannienne est à la fois une politique de modernisation et de valorisation. Elle repose, du même coup, sur la mise à l'écart des « misérables », dont les utopistes eux-mêmes avaient souhaité la « désagglomération » ; sur l'adaptation de Paris à la grande circulation (le chemin de fer et les gares) ; sur la mise en scène d'une capitale qui se veut européenne. L'objet réel de l'Exposition universelle de 1867, c'est le nouveau Paris. Ce qui met en question la présence des usines : point débattu, puisque les saint-simoniens, inspireurs, entre autres, du modèle, restent industrialistes. L'intention des pouvoirs publics était donc de financer les travaux par la plus-value des terrains et la valeur fiscale créée par leur construction. Calcul risqué, les anciens propriétaires gonflant leurs exigences. La classe la plus riche ne constituait pas, non plus, une clientèle

suffisante. C'est le développement des classes intermédiaires qui a donné son support au projet, même décalé. La fonction capitale a justifié les opérations. Signe du décalé : Paris républicain ne glisse à droite qu'après 1900, quand la République, à l'inverse, devient radicale. Tout dépend donc de la cohérence, à terme entre stratégie des pouvoirs et changement social. A Marseille, j'ai étudié l'expérience contraire : la percée de la rue Impériale ne parvient pas à entraîner la bourgeoisie vers les nouveaux ports. Elle fixe aux mieux un monde varié, lié à la mer. L'anticipation¹² peut donc aboutir à des effets non voulus.

A cet égard, on peut considérer que cette politique doit son succès à terme au soutien de la classe intermédiaire que l'on évoquait tout à l'heure. C'est à l'aspiration de cette classe, cherchant à se différencier, et à non la demande des plus riches, que la stratégie haussmannienne doit fondamentalement son soutien et sa réussite en termes de valorisation, puisque tels étaient les objectifs implicites. Sans une telle congruence entre décisions politiques et stratégies sociales, l'anticipation haussmannienne n'aurait sans doute rencontré qu'une faible demande et aurait produit des effets pervers. À Marseille, ce fut le cas.

À l'inverse, la politique de logement social ne se voulait pas initialement ségrégative, mais devait rechercher une charge foncière amoindrie. Il s'agissait de loger correctement les petits salariés, de les arracher aux taudis, de s'opposer à la pression des propriétaires et à leurs attitudes malthusiennes. En fait, les premiers HBM ont consolidé dans Paris, à leur manière, la partie la moins fragile des couches populaires. Mais le sol parisien coûte cher à travailler. Pour Maurice Halbwachs, l'investissement public au cœur de la capitale ne peut que bénéficier à la bourgeoisie. Il reste donc à échapper aux propriétaires urbains, en contournant la ville ; à les concurrencer en créant des conditions de vie plus attractives à la périphérie. Le logement social peut devenir non seulement le bénéficiaire mais le levier d'un nouvel urbanisme. On en connaît les avatars : comment l'on passe de la Cité-jardin aux petits collectifs puis aux grands ensembles, en vingt ans et même moins. Des Lilas à Drancy. Les contraintes du foncier, la réduction des coûts jouent pleinement à côté des modèles architecturaux. Comment aussi, dans une seconde phase, on évolue d'un mythe de la mixité sociale, du croisement de trajectoires opposées à la découverte des contradictions entre proximité spatiale et distance sociale. Il n'est pas étonnant, sous l'effet d'une coexistence mal supportée, que les habitants plus aisés ou plus libres recherchent d'autres sites de vie, en particulier, la maison individuelle. Dans le logement social, la décantation se produit, accentuée par les retours massifs d'Afrique du nord, puis le regroupement familial. Logement social et ségrégation, espace de discrimination et de risques sont confondus, dans les « cités » de banlieue. La politique de la ville n'est guère parvenue à conjurer cette

¹² Voir *A comme Anticipation*.

séparation mal ressentie. Le pavillon a-t-il, pour autant fourni des solutions ? Ainsi, à partir d'intentions souvent louables, une mécanique redoutée, aux images inquiétantes, a été fabriquée, illustrant les contradictions entre systèmes de décision, anticipations et mouvements qui travaillent la société. La réputation emballe dans le même jugement des situations concrètes plus nuancées. Le lieu et son label l'emportent. Ce qui détourne la demande et trouble tout à la fois l'habitant « captif » ; qu'il soit occupant à titre de locataire ou en accession.

Il faut ajouter à cela l'importance des stratégies individuelles liées aux choix du mode de vie, au cycle familial ; pour autant, elles n'échappent pas à des contraintes économiques. L'arbitrage est un des classiques de l'étude des « petites décisions » qui, par leur agrégat, finissent par dessiner les espaces urbains. Mais jusqu'en 1950, il n'y avait pas véritablement de coupure entre quartiers d'habitation – y compris populaires – et système scolaire. La scolarité obligatoire, commune à tous était relativement courte. L'habitat pouvait parfois être très précaire, surtout quand il s'agissait d'immigrés récemment arrivés, mais l'école était fortement associée aux populations qui y résidaient et participait à leur intégration. Le cas de Marseille m'a porté à ce constat, aussi bien pour les familles italiennes venues dans les années 1880 ou 1920, que pour les familles arméniennes réfugiées à la fin de la première guerre mondiale. Ceux-ci ont été rapidement assimilés professionnellement grâce au système éducatif tout en se maintenant souvent dans leurs quartiers d'accueil améliorés, transformés.

Aujourd'hui, les choses deviennent plus complexes à analyser, non seulement parce que caractériser les catégories sociales est devenu plus délicat, mais aussi parce qu'on constate une déconnexion possible entre les lieux de résidence et de scolarisation des enfants. La ségrégation au lieu d'habitation devient ainsi fortement fonction de critères scolaires : soit parce qu'ils déterminent le choix du logement lui-même, soit parce qu'ils encouragent la pratique de la dérogation ou de la fausse résidence. Quand tel n'est pas le cas, d'autres formes de contournement peuvent aussi s'organiser comme le fait de briguer les classes « réservées » de certains collèges ou lycées des zones défavorisées ou encore préférer les établissements privés à ceux du secteur public. La proximité enferrme, inquiète ou rassure, selon les cas et quelque fois en même temps. C'est alors une représentation figée des rapports sociaux qui entre en contradiction avec des sociétés que l'on dit mobiles. La dynamique sociale et les blocages liés au logement sont-ils compatibles ? Opposer populations captives et libre choix résidentiel est peut-être une simplification abusive, parce que les « captifs » jouent peut-être d'un avantage acquis (le logement social), serait-il mince ou ambigu et que les choix résidentiels restent soumis à des contraintes économiques. La ville diffuse est peut-être le produit de cette contradiction, plus qu'une simple aspiration socio-culturelle. En tout état de cause, il faut aussi compter avec les mouvements d'infiltration, d'invasion, de succession, de filtrage qui se produisent, si l'on reprend les métaphores de l'École de Chicago ;

avec les phénomènes de contact et de contagion, qui tantôt font fuir, tantôt poussent à la gentrification. Le « climax », c'est-à-dire la position d'équilibre envisagée par les sociologues de Chicago, n'est peut-être qu'un épisode. Il s'agit de tempos différents. La division est un acte en train de se faire et toujours recommencé.

Vous disiez en commençant cet entretien que l'analyse de la division sociale se distinguait entre autres de la notion de ségrégation par le fait d'échapper à toute explication théorique. Et vous venez de dire aussi que c'est un acte. Pourquoi l'agir échapperait-il à toute explication un peu méthodique ? Après tout, l'infiltration, l'invasion, la succession, etc. sont des modèles théoriques, ceux de l'École de Chicago, mais il y a aussi tous les autres issus de la sociologie et de la philosophie de l'action d'une façon générale...

Parce que la division est un acte, elle est avant tout située dans l'histoire et rien ne résiste plus à la théorie que l'histoire. La théorie fournit des armes à la connaissance, elle n'impose pas la réponse. Prenons leçon de la démographie : elle implique la prise en compte de la durée. On n'efface pas les caractères d'une génération, sauf catastrophe. Classes creuses, classes pleines : ce comptage est dissocié aujourd'hui, du moins dans les sociétés occidentales d'une préoccupation essentiellement guerrière. Mais les conséquences socio-économiques demeurent. Il s'y joint le prolongement même de la vie individuelle. Le démographe doit tenir compte du non réversible, mais aussi des changements à terme et des transitions. La division sociale de l'espace urbain échappe-t-elle aux effets de la pyramide des âges ? Le cycle de vie n'est pas affaire individuelle.

Le multiculturalisme – image forte de nos agglomérations – est sans nul doute facteur de diversité, d'enrichissement, de liberté. Une société peut ainsi se ressourcer. Mais s'il bascule vers l'apartheid, plus ou moins organique, imposé ou revendiqué, le cycle vertueux n'est plus. Il est périlleux de considérer les humains comme appartenant à des espèces figées.

Les espaces non plus : derrière les cristallisations, les symboles persistant, la mémoire, les choses changent échappant souvent à notre perception. En permanence, la ville et les agglomérations sont démolies, construites, interprétées. Tout est question de tempos, qui vont de la longue durée aux coups imprévus.

Cependant faire une analyse de nos sociétés par la genèse, à travers leur expression urbaine, n'est pas aujourd'hui chose aisée, alors que certains écarts, y compris de revenus et d'activité peuvent se creuser et, qu'en revanche les attentes culturelles prennent plus d'autonomie, qu'elles tournent à l'audimat ou à la distinction. Des études longitudinales requièrent plus de finesse que des bilans successifs. Qu'il s'agisse d'histoire individuelle, de groupes, d'espaces, c'est pourtant la dimension qu'il faudrait privilégier, le seul moyen de saisir les processus (temporalités, synchronies ou non synchronies) qui font l'urbain.

CORRÉLATS :

Anticipation – Conjoncture – Échelle – Ordre – Strate – Urbain – Territoire

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BIDOU-ZACHARIASEN, Catherine ; HIERNAUX-NICOLAS, Daniel et RIVIÈRE D'ARC, Hélène (dir.). *Retours en ville : des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*. Paris : Descartes & Cie, 2003.
- BRUN, Jacques ; RHEIN, Catherine (éds). *La ségrégation dans la ville : concepts et mesures...* Paris : l'Harmattan, 1994. Habitat et sociétés.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude ; LEMAIRE, Madeleine. Proximité spatiale et distance spatiale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, XI-1, 1970, p. 3-33.
- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry. *La Vie quotidienne des familles ouvrières*. 3^e éd. Paris : Éditions du C.N.R.S., 1977.
- DEKEYSER, Chantal (dir.). *Les mécanismes fonciers de la ségrégation*. Paris : ADEF, 2004.
- DURKHEIM, Émile. *De la division du travail social*. 8^e édition. Paris: Les Presses universitaires de France, 1967. Bibliothèque de philosophie contemporaine.
- FOURCAUT, Annie (dir.). *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIII^e-XX^e siècles*. Grâne : Créaphis, 1996.
- GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (traduits et présentés par). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. 1979. Paris : Champs Flammarion, 1990.
- GRANELLE, Jean-Jacques. *Espace urbain et prix du sol...* Paris : Sirey, 1970.
- HALBWACHS, Maurice. Chicago, expérience ethnique. *Annales d'histoire économique et sociale*, 4^e année, n^o 13, 1932, p. 11-49.
- HALBWACHS, Maurice. *La Politique foncière des municipalités*. Paris, Librairie du parti socialiste, 1908.
- HOYT, Homer. Recent distortion of the classical models of urban structure. *Land Economies*, vol. 40, 1964, p. 199-212.
- LAGRANGE, Hugues (dir.). *L'épreuve des inégalités*. Paris : Presses universitaires de France, 2006.

- LIPIETZ, Alain. *Le Capital et son espace*. 2^e éd. Paris : Maspero, 1983.
- LOJKINE, Jean. *La Politique urbaine dans la région parisienne : 1945-1972*. 2 éd. Paris ; La Haye : Mouton ; Paris : École des hautes études en sciences sociales, 1976.
- MARCUSE, Herbert. *L'Homme unidimensionnel, essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Traduit de l'anglais *One-dimensional man, studies in the ideology of advanced industrial society*, par Monique Wittig et l'auteur. Paris : Éditions de Minuit, 1968.
- MAUNIER, René. *La localisation des industries urbaines*. Paris : Giard et Brière, 1909.
- MERCADAL, Georges. Peut-on tirer un enseignement des essais français de modélisation du développement spatial urbain. *Revue économique*, vol. 23, n° 6, novembre 1972, p. 952-991.
- PELLETIER, Jean. Alger 1955, essai d'une géographie sociale. *Cahiers de Géographie de Besançon*. Paris : les Belles lettres, 1959, n° 6.
- PINÇON, Michel. PINÇON-CHARLOT, Monique. *Dans les beaux quartiers*. Paris : Seuil, 1989. L'Épreuve des faits.
- ROMAINS, Jules. *Les Hommes de bonne volonté*. éd. complète en huit vol. Paris : le Grand livre du mois, 1999.
- TABARD, Nicole. *Quartiers pauvres, quartiers riches, position dans la hiérarchie socio-spatiale : villes de 50 000 habitants et plus, France métropolitaine, recensement 1990*. Paris : INSEE, 1998.
- TIMMS, Duncan. *The urban mosaic; towards a theory of residential differentiation*. Cambridge: University Press, 1971.
- WACQUANT, Loïc. *Parias urbains : ghetto, banlieues, État*. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Sébastien Chauvin. Paris : la Découverte, 2007.
- WILLMOTT, Peter ; YOUNG, Michael Dunlop. *Family and class in a London suburb*. Westport (Conn.) : Greenwood press, 1984.

E comme Échelle

Par vos écrits et vos dialogues répétés avec les sociologues, les historiens, les architectes, etc. vous avez régulièrement rappelé et prouvé que l'étude de la ville ne pouvait se contenter d'un seul point de vue et engageait au contraire une approche interdisciplinaire. Si sur le principe cette posture ne suscite plus vraiment de polémique, il me semble néanmoins que toutes les difficultés ne sont pas résolues pour autant : certaines notions ou concepts notamment peuvent venir compliquer ce dialogue, le brouiller. Ces mots ne constituent pas à proprement parler des obstacles (épistémologiques), au sens où ils mèneraient à opposer des sciences entre elles, créeraient des conflits irréductibles entre leurs postulats, mais seraient bien plutôt faussement proches, conduisant principalement au malentendu : ainsi, croyant se comprendre, s'aperçoit-on parfois, en fin de course, que l'on ne parle pas de la même chose, parce qu'un même mot est tout simplement défini différemment dans chaque champ d'études. Dans ce sens, ne croyez-vous pas que la notion d'échelle fasse justement partie de ces « faux-amis » : la notion est certes de toutes les disciplines, mais n'a-t-elle pas un sens particulier et spécifique à chaque fois ?

Il est vrai que ce mot est employé dans des sens différents d'une discipline à l'autre qui va du respect des proportions (entre les objets, entre les objets et l'homme), des catégories de classement (évaluation) à la représentation imagée d'une réalité. Je retrouve d'ailleurs ici les vertus de la géographie dans sa clarté : l'échelle est un rapport entre image (carte ou plan) et terrain. C'est une réduction imposée pour des raisons pratiques selon des règles qui tend à simplifier, situer, mieux comprendre le paysage que l'on considère. Cette réduction peut guider le voyageur ou le visiteur ou inspirer la réflexion et le questionnement. L'opération est de nature spatiale, géométrique : l'échelle est la fraction qui compare la mesure représentée à la mesure au sol. C'est donc un rapport entre un observateur et des objets. De ce fait, l'échelle suppose l'existence d'un point de vue, d'une intention et, d'autre part, d'un référent. Elle est le résultat, somme toute, d'un arbitrage que l'on s'efforce d'optimiser.

Mais il y a à son endroit une confusion permanente, en effet, dans les langues professionnelles comme dans la langue commune, entre « grande » et « petite » échelle. Les architectes qui évoquent un projet à « grande échelle » entendent dépasser le cadre de l'édifice et toucher à la composition urbaine. Pour les géographes, on inverse le sens de la marche. Si l'échelle est une fraction, c'est le dénominateur qui compte : plus il est élevé, plus l'échelle est petite. C'est le cas d'une carte sur un atlas mondial ou régional ou d'une carte routière. Par exemple, une représentation au 1/1 000 000^e. L'ancienne carte de l'état major au 1/80 000^e, l'actuelle de l'IGN 1/50 000^e ou au 1/25 000^e, donc à plus grande échelle, déjà, précisent le relief et l'occupation du sol ; le cadastre utilise le 1/5 000^e ou le 1/2 500^e pour représenter les parcelles de propriété et d'usage du terrain. Selon les dictionnaires de géographie ou d'urbanisme, on distingue, peut-être trop

formellement, de part et d'autre du 1/10 000^e, la carte ou les plans de ville ou d'architecte. De fait, la désignation d'une échelle peut répondre à des raisons d'efficacité ; elle peut être aussi un enjeu dans la conception des espaces.

L'échelle est donc moyen de connaissance, *medium*, qu'il s'agisse de cartographie ou de catégories prédéfinies. Elle peut être imposée par les documents utilisés ou choisie librement. Mais le choix n'est pas indépendant de présupposé ; il peut commander en partie la représentation des choses et leur interprétation. Pour en revenir à la carte, il n'y a pas de territoire sans échelle, mais celui-ci peut être traité à plusieurs échelles. C'est donc moins une réponse qu'une mise en question.

Vous dites que le rapport entre un objet et sa représentation est avant tout une affaire de point de vue, donc de subjectivité. Moins que la relation entre sujet et objet que l'on aborde plus loin avec Kant, c'est votre position vis-à-vis de la discipline géographique qui m'intéresse ici : est-ce que contrairement à ce qu'ont longtemps prétendu les géographes, vous récusez que l'échelle puisse constituer une méthode scientifique pour régler les rapports entre un tout et ses parties ?

L'échelle cartographique n'a de valeur, en termes de formes et de métrique constantes donc scientifiques, que lorsque l'on procède à une projection strictement zénithale : l'angle de vue à 90 degrés, le regard perpendiculaire au sol. Le relief, les pentes apportent déjà de petites déformations ; la distance surtout, car la terre est grossièrement ronde et il faut en projeter les traits sur des plans (à défaut de mappemonde). Mercator, au XVI^e siècle, a tiré sa gloire en traitant ce problème.

D'autre part, quand il s'agit d'altitude, exprimée par une coupe topographique ou architecturale, plus encore par une maquette, longueurs au sol et hauteurs ne peuvent être traitées de la même manière. Des fortes hauteurs (montagnes ou même constructions), il faut écraser le dessin ou pratiquer le contraire en plaine arasée. La représentation selon des échelles a toujours quelque chose de relatif, dépendant du sujet. Qu'advient-il si la mesure des distances échappe à des valeurs communes, si le temps de déplacement l'emporte sur l'éloignement topographique, si les relations s'établissent moins en fonction du mètre que du temps, varient énormément selon les modes de transport et de transmission ? Quelle rupture entre le temps traditionnel de l'information, selon ses étapes et ses contrastes, et la communication en temps réel ? On connaît déjà le petit jeu des cartographes, pas si imaginaire qu'il n'y paraît, quand on redessine les formes d'un pays, en fonction des nouvelles vitesses de transport, devenues banales, mais intéressant inégalement le territoire ; la carte de France à l'époque des TGV actuels, par exemple ?

Vous voyez que c'est aborder un autre aspect de la complexité des échelles. Leur choix commande en partie ce que l'on veut représenter : il est donc, par définition, hypothèse et, dans cette opération, le sujet est loin d'être passif, il est pleinement acteur. Il apporte ses connaissances techniques, certes, mais aussi ses présupposés ! Par exemple, si vous désirez étudier un parcellaire, vous allez « naturellement »,

c'est-à-dire sans trop d'esprit critique, choisir une échelle adéquate pour l'observer : ni trop grande pour avoir une certaine vue d'ensemble, ni trop petite pour arriver à en distinguer le tracé. Bref, vous allez fixer une échelle mais, en même temps, limiter votre objet ! Dans ce cas, vous risquez de supposer que le parcellaire ne s'explique que par lui-même ; que les autres éléments du contexte, absents à cette échelle, ne contribuent pas à en comprendre le sens. C'est là sans doute une amputation. C'est le problème que posent les systèmes voies, parcellaire, bâti, à supposer qu'ils soient bien ordonnés ; rendre compte de la logique qui préside à cette division du sol, ne fait pas toujours appel à une échelle unique ! Le parcellaire de tel ou tel emplacement peut confronter des dispositifs, trames, traces, tout à fait hétérogènes, étrangers à ce système. Les à-peu-près, les raccords, les « coutures » chères à l'ami Michaël Darin, marquent autant l'héritage haussmannien que l'ordre apparent. Ne parlons pas des surprises en banlieue ou en périurbain ! L'échelle doit être critiquée, concurrencée, soumise à expérimentation, surtout si elle prétend « cadrer » la réflexion.

Nanterre m'a fourni l'occasion d'illustrer cette mise en garde. Si nous restons à l'intérieur de la boucle de la Seine, on pourrait opposer successivement, voici cent ans le territoire d'une commune encore rurale et celui de communes situées plus près de Paris et déjà marquées par l'industrialisation, de Puteaux à Courbevoie. À la fin du XX^e siècle, ce serait un autre contexte entre La Défense, centre d'affaires et Nanterre, ville industrielle, déjà en repli, la mémoire encore fraîche de ses bidonvilles. Si nous changeons d'échelle, quitte à rejoindre celle de Peronnet au XVIII^e siècle, une autre dimension de Nanterre s'impose, celle d'une étape obligée entre Paris et l'ouest, l'axe Champs-Élysées vers Saint-Germain. N'oublions pas que Nanterre dès 1837 fut traversée par le premier chemin de fer français destiné à des voyageurs. Or aujourd'hui, c'est bien entre ces deux lectures, ces deux « échelles », que le débat et le sort de cette ville se jouent.

Ce que vous venez de dire laisse supposer que ces différents niveaux d'analyse correspondent aussi à des niveaux d'organisation distincts. Est-ce le cas ?

S'il ne peut y avoir d'explications sérieuses qu'en jouant avec les échelles, il ne faut pourtant pas confondre ce jeu avec les niveaux d'organisation d'un territoire. D'un côté, on a affaire au mouvement qui précède les formules consacrées. De l'autre à des rigidités qui relèvent en partie du droit. Les niveaux d'organisation, de même rang ne couvrent pas forcément des espaces de même taille (par exemple, l'étendue des communes). Les niveaux obéissent, d'autre part, à des logiques d'emboîtement que la géographie ne reconnaît pas *ipso facto* comme réalités socio-culturelles. Confondre échelles et niveaux buterait sur de fausses limites¹, découperait

¹ Voir *L comme Limite*.

arbitrairement le territoire. L'échelle est une notion bien plus relative, parce que plus abstraite : ce n'est qu'un moyen pour représenter une fraction du territoire, et de laisser ouvertes les règles de son fonctionnement.

Chez les architectes, du fait d'une codification assez stricte des étapes du projet par la loi², cette correspondance entre échelles et niveaux d'organisation est, au contraire, instituée, presque normée. Il me semble qu'ils ont fait école et que certains chercheurs font aussi des corrélations assez fortes entre les deux dans leurs travaux... D'ailleurs, ne parle-t-on pas d'échelle communale, régionale, etc. ?

Si les architectes admettent une correspondance, c'est qu'elle définit des types d'action, par avance, par les textes administratifs et juridiques, et la commande politique. La liste des plans, documents d'urbanisme, tend à assimiler les choses. De même, les notions d'agglomération, de communautés urbaines s'efforcent de corriger les incohérences spatiales entre échelles et niveaux. Mais si vous voulez représenter, par exemple, les communes de Marseille et de Lyon à la même échelle (24 000 hectares d'un côté, 5 000 de l'autre³) vous vous heurterez à quelques difficultés pratiques.

Les niveaux, même remis en question restent presque nécessairement affaire d'institution ; ils figent plus ou moins la réalité. C'est un avantage dans les pratiques, un blocage possible pour la recherche. L'échelle, même devenue habitude, formule toute faite, ne prétend pas apporter, par elle-même un ordre, elle reste un essai.

Poursuivons avec le cas du quartier. On désigne généralement par ce terme un morceau de ville dont l'organisation sociale, économique et autre, obéit à un certain fonctionnement interne. Le quartier Latin à Paris, par exemple, a fait référence au mode de vie étudiant qui se développait autour des universités du V^e arrondissement. C'est là l'image d'Épinal ; car en réalité il y a assez peu de correspondances entre les limites institutionnelles de ce quartier et les modes de vie effectifs, encore plus aujourd'hui. La notion de quartier est donc assez suspecte, car on ne sait jamais très bien de quoi l'on parle exactement. En outre, comment comprendre ce quartier, ou un autre, par son seul fonctionnement intérieur ? Je reprendrais volontiers à mon compte la manière dont Michel Corajoud cherche à qualifier les quartiers en recourant à la notion « d'horizons-paysages » (*Paris-Projet* : 47). Il y aurait donc parmi les possibles, des « quartiers à perspective ouverte », donnant la possibilité de vous mener hors du lieu où vous habitez, de

² La loi MOP définit en particulier les échelles de chaque étapes du projet : esquisse (500^e-200^e), APS (200^e), APD (100^e), PRO (50^e), détails (20^e-1/2).

³ 4 787 hectares exactement, fleuve inclus.

sortir et de vous ouvrir à d'autres horizons ! Au contraire, il y aurait aussi des « quartiers à perspective fermée », et ce, à tous les sens du terme.

Cette notion de perspective me paraît intéressante dans la mesure où elle invalide la logique de l'emboîtement et suggère davantage le jeu des entrecroisements entre les échelles et les itinéraires. Car, ce qu'il importe de comprendre, ce sont les liens entre la grande et la petite échelle et dire, dans ce sens, qu'un quartier a des perspectives ouvertes, c'est comprendre comment il se relie à un ensemble plus vaste et comment il se situe par rapport à son contexte⁴.

L'échelle relève donc d'un choix épistémique, repose sur une contradiction possible entre elle et la délimitation du cadre, alors que les niveaux font presque figure, à côté, de chambres d'enregistrement.

Cependant, le rapport entre le niveau et l'échelle est nécessairement à double sens. Si on comprend par l'explication que vous venez de donner que l'échelle peut se passer du niveau, l'inverse est en revanche plus délicat : n'est-ce pas là la source de confusion entre les deux ?

Il faut peut-être nuancer : l'échelle est toujours à justifier, il n'y a d'échelle que légitimée, sinon il n'y aurait aucune raison d'en choisir une plutôt qu'une autre. Cette légitimation peut être apportée par ce que vous recherchez, mais aussi par les niveaux eux-mêmes ; ce n'est pas interdit ! Par ailleurs, il est vrai que l'on utilise nécessairement une échelle pour représenter un niveau. Cependant, elle n'est pas d'un grand secours lorsqu'il s'agit de le comprendre : aucune échelle ne peut définir, expliquer, confirmer ou critiquer l'existence d'un niveau. Car le découpage induit par l'échelle est de nature géométrique, alors que le niveau ne l'est pas, il est de construction acquise, d'origine sociale et historique.

L'échelle, de nature géométrique, serait bien incapable, à elle seule, de rendre compte des niveaux d'organisation : c'est peut-être l'erreur manifeste de la tradition Christaller. L'échec d'un découpage du sol français en rectangles à la manière américaine, lors de la Révolution, a illustré cette résistance des « convenances », c'est-à-dire des habitudes et de l'histoire. L'échelle vous mène à un périmètre hypothétique⁵, tandis que celui-ci est votre point de départ dans le cadre d'une analyse par les niveaux.

En commençant cet entretien, vous rappeliez que l'échelle n'était pas que cartographique, qu'elle pouvait être aussi une catégorie de classement. Comment envisagez-vous cet autre aspect de la notion d'échelle, visant à replacer un phénomène observé dans une structure d'ordre, le situer dans une hiérarchie : là,

⁴ Voir *T comme Territoire*.

⁵ Voir *L comme Limite*.

c'est d'échelle nominale (classes), ordinale (rangs) ou d'intervalle (écarts) qu'il s'agit.

L'échelle géographique est une question de représentation, pas d'évaluation. Ce que l'on peut évaluer, en fin de course, c'est sa pertinence ou sa fertilité pour l'analyse.

En revanche, les échelles nominales et ordinales posent l'intéressant problème de la discrétion et de la continuité des variables. Lorsque l'on considère une carte à une échelle donnée, on obtient des informations que l'on peut qualifier de discrètes, valables *hic et hunc* (ici et maintenant). Toute la question est de savoir comment l'on passe à un *continuum* à la fois spatial et temporel. Il serait bien sûr possible de multiplier les échelles – ce que l'on pratique d'ailleurs. Mais Achille peut-il rejoindre la tortue ? Or le réel nous presse assurément à déceler un *continuum*, un enchaînement même s'ils impliquent quelques chaos. Perspective et zoom permettent d'opérer, peut-être en sens inverse, le passage du discret au continu. Dans les deux cas, c'est l'optique qui vient compléter la géométrie, le cinéma pratique depuis longtemps le travelling, plus récemment le zoom qui utilise les variations focales de l'objectif pour entrer au cœur des choses. Les informations satellitaires ont enrichi le procédé, en jouant somme toute, entre les « deux infinis ». L'introduction du film *American Beauty* (Sam Mendes, 1999) en donne un brillant exemple. Manipuler le zoom, c'est circuler entre les échelles et pouvoir choisir, tout bien considéré, non pas les représentations habituées, mais celles qui permettent de répondre à la thématique ou même de la corriger ou de l'inspirer. C'est l'échelle-découverte. J'ai expérimenté ce moyen, en prenant un véritable plaisir, pour mettre en valeur la fragmentation qui caractérise le territoire de Nanterre. Il s'agit donc moins de trouver un objet, que de fabriquer l'objet de l'étude. La perspective, à l'inverse, conduit vers l'horizon, et de ce fait, de variables discrètes à des variables continues.

Vous revenez une fois encore sur la question de la perspective que vous jugez plus appropriée pour exprimer le continuum spatial. Au regard de la question que nous abordons ici cette explication me semble à la fois logique et contradictoire car, la caractéristique de la perspective est justement de ne pas avoir d'échelle ou, plus exactement, de les avoir toutes ! N'est-ce pas une question un peu différente ?

C'est là tout l'intérêt de la perspective ! Elle concilie la liberté du point de vue et, dans une certaine mesure, la rigueur de la géométrie. En principe, d'un plan à l'autre, elle respecte les proportions entre les éléments. C'est donc avec le réel que vous établissez le contact, un réel qui résiste vous invite à corriger ou même à inventer de nouveaux objets d'analyse. Fondamentalement la perspective est de nature heuristique. L'échelle, de son côté, est un choix *a priori* qui délimite le cadre de l'analyse ou du projet. C'est un médium entre l'existant et l'action à entreprendre. Si vous vous cantonnez dans des échelles habituelles ou des niveaux

définis institutionnellement, vous risquez de prédéterminer votre étude, de passer à côté de véritables problèmes

Pourquoi, dans ce cas, ne pas recourir plutôt à la notion de proportion qui a l'avantage précisément de garder constants les rapports entre les éléments et l'ensemble, et ce, quelque soit l'échelle ?

Ce serait jouer ici avec l'ambiguïté du mot « échelle ». Autant je pense que l'architecture peut, et même doit, se permettre d'associer proportion et échelle, autant l'étude de la ville suppose une distinction beaucoup plus nette entre les deux.

La proportion, certes, est de bonne règle et l'on ne se préoccupera jamais assez de l'échelle humaine, même s'il s'agit peut-être d'une valeur bien relative entre les débuts de la préhistoire et les autoroutes de l'information. La proportion évoque une statique, à travers les découpes de plans et leurs successions : un arrêt sur image. Ce qu'apporte la perspective, c'est l'invitation au voyage, le mouvement ; elle implique donc, directement ou indirectement, le temps. S'attacher uniquement à la proportion pousserait à trop compter avec le convenable ou le convenu, à négliger l'exploratoire.

D'autre part, le « hors échelle » – choc de proportion – fut souvent pratiqué avec succès : le gratte-ciel ou la tour Eiffel appartiennent à ce monde. Pratiquer le hors échelle est d'ailleurs une démarche banale et volontaire des guides pour attirer l'attention sur des édifices monumentaux ou des lieux consacrés, bref pour fixer, « encadrer » la curiosité du visiteur ou du passant, avec tous les risques que cela comporte. Par la forme matérielle, l'esthétique ou la valeur exprimées dans le hors échelle, manifeste le symbolique.

Donc, perspective et non proportion. Si l'on reprend notre propos, vous disiez que la perspective était une méthode heuristique pour mieux comprendre un paysage, c'est-à-dire un état existant. Pensez-vous qu'elle puisse être autant source d'enseignement lorsqu'une partie des référents est encore non construite, en devenir... comme c'est le cas dans le projet architectural ou urbain ?

Ce sont effectivement deux démarches différentes. D'ailleurs, les architectes font le chemin inverse à celui des géographes : ils vont du niveau à l'échelle ou, plus exactement, ils montent dans les échelles, pour arriver parfois à l'échelle un, lorsqu'ils veulent caler notamment certains détails de construction. Néanmoins, l'un comme l'autre se heurtent au délicat problème de la délimitation du cadre, soit d'intervention, soit de recherche. La seule question est de bien distinguer ce qui existe et ce que l'on propose, ce qui n'est pas toujours le cas dans certains plan-projet.

Là où il me semble que vos positions rejoignent effectivement celles des architectes – du moins ceux qui pratiquent le projet urbain⁶ –, c'est dans le fait de ne pas résumer la dynamique dont est porteuse la notion d'échelle à un unique jeu sur la variation, où se juxtaposeraient et se succèderait une série d'échelles autonomes. Je sais, par exemple, qu'un de mes collègues, André Lortie pour ne pas le nommer, insiste dans son enseignement à l'école pour dire qu'un mouvement de zoom n'est pas explicatif en soi ; l'enjeu est bien plutôt la recherche de la simultanéité des échelles, car la pratique d'un espace les mêle précisément toutes, depuis la petite (celle du réseau par exemple) jusqu'à la très grande (celle du détail constructif) : la perspective serait donc pour vous la meilleure traduction possible de cette simultanéité, bien plus utile qu'un cortège de cartes ?

Je pense en effet que la perspective est une façon de surmonter les difficultés liées au maniement des échelles à travers leur variation. La perspective réintroduit la profondeur, l'hypothèse du mouvement, du déplacement : elle combine le proche et le lointain, le réel et le possible ou même le virtuel.

Il est évident que le projet urbain – quand il n'est pas qu'un nom d'emprunt – représente une réponse alternative à la traditionnelle démarche de conception en architecture : il questionne le périmètre, et, j'aime à dire que, dans ce cadre, ce n'est plus le périmètre qui fixe le projet, mais le projet qui fixe le périmètre. Dès lors, celui-ci doit effectivement recourir à la multiplication des échelles pour trouver sa limite, son niveau d'efficacité et donc son sens. Si l'on prend l'exemple d'Euromed, on peut en distinguer les échelles impliquées. C'est d'abord à celle du proche, la conversion, la réhabilitation, la remise en mouvement d'un espace portuaire et populaire, mal achevé, avec ses délaissés et ses obsolescences (quitte à les apprécier plus justement). C'est une volonté, dans une certaine mesure, de rééquilibrer géographiquement le développement de Marseille. C'est l'évolution renouvelée d'un littoral maritime, à l'échelle d'une organisation portuaire beaucoup plus étendue, jusqu'aux dimensions peut-être rêvées d'un grand delta. C'est le rôle de l'espace marseillais, comme espace à « vocation » (ou « ambition ») métropolitaine qui ne s'enferme pas dans la région, mais plutôt l'animation de l'ensemble rhodanien. Évidemment, cette multiplication de possibles laisse des doutes sur les stratégies, les choix, les priorités à établir, la contingence des résultats. Jeu de possibles dont on ne peut prévoir la résolution. Mais je dirais volontiers que la réflexion sur cet enchaînement d'échelles – et plus encore leur simultanéité effectivement – me semble caractériser le projet par rapport à des opérations ponctuelles, se substituant parfois les unes aux autres.

Sans indétermination préalable de la multiplicité des échelles, vous renoncez donc à une étape essentielle dans la connaissance d'un territoire, parce que vous renoncez à

⁶ Voir *P comme Projet*.

« l'appel du contexte ». Après tout, qu'est-ce d'autre actuellement que la réflexion sur la mondialisation si ce n'est une réflexion sur la question de l'échelle et des échelles !

Quand ce n'est pas l'inverse et que l'échelle globale ne tend pas à devenir échelle unique, justement...

En tout cas c'est une relativisation du système métrique qui nous laisse le loisir de nous concentrer sur le problème principal, à savoir l'enchaînement des échelles, le *continuum*, dont je parlais précédemment. La perspective est, nous l'avons vu, un dispositif optique et figuratif qui permet aux échelles de se modifier continûment. Comment précisément ? Par la mise en place du cône perspectif où ce que l'on cherche à représenter se dispose autour d'un ou de plusieurs points de fuite. Par suite, le passage du premier plan à l'horizon, correspond à une astuce technique qui permet la transformation progressive des échelles, depuis la grande jusqu'à l'infiniment petite. L'intérêt de cette conversion graduelle repose, en principe, sur la conservation rigoureuse de tous les rapports de proportion ; à aucun moment vous ne perdez la relation entre le tout et ses parties. C'est pourquoi, la perspective me semble être un principe de variation d'échelles particulièrement précieux.

Mais ce dispositif optique n'est pas seulement un habile procédé technique (géométrie descriptive) : c'est autant une façon scientifique de représenter la réalité qu'une pratique artistique. Francastel a même montré combien cela correspondait aussi à un projet philosophique des hommes de la Renaissance. Par là je veux en venir au fait que la perspective n'est pas seulement intention, elle est conception. Comme l'illusion est assez parfaite, on peut même s'en servir pour « tricher », soit au stade du dessin (le fameux rendu d'architecte...), soit dans la mise en espace même des projets, comme moyen d'écraser les distances. Par exemple à Paris, avenue de l'Opéra, l'accentuation de l'effet de perspective permet d'en masquer la longueur et donner l'illusion au promeneur qu'il est proche du monument ou qu'il va bientôt l'atteindre.

Est-ce tricher ou chercher à instaurer un ordre⁷ dans ce cas ? On l'a beaucoup reproché à Haussmann, mais sa démarche, appuyée parfois sur des conceptions utopistes, reposait sur l'idée que la composition urbaine devait être le reflet d'une organisation sociale. En l'occurrence, il s'agissait de désenclaver certains quartiers périphériques, en les reliant au centre de Paris au moyen de la percée. Dans ce cadre, le recours à la perspective équivaut effectivement à fabriquer une sorte de trompe l'œil, des ordonnancements qui gomme les distances, mais au sens social du terme. L'objectif recherché est de faciliter l'unification, l'insertion de ces quartiers en les rapprochant le plus possible du « point focal ». Cette recherche d'une certaine

⁷ Voir *O comme Ordre*.

diversité s'est aussi exprimée dans le traitement ornemental des immeubles. Certains d'entre eux ont été richement décorés, quand d'autres ont reçu un traitement plus modeste ; le tout formait un ensemble relativement homogène, que certains ont jugé parfois répétitif et ennuyeux. En réalité, c'est une fausse répétition, derrière laquelle on découvre, si l'on y prête attention, tout un travail de signes distinctifs de différentes conditions sociales. Mais elle laisse, dans Paris, et plus encore hors de Paris, des espaces et des groupes sociaux renvoyés à leurs propres logiques.

Il s'agit donc bien de tricheries, mais qui reste de l'ordre du vraisemblable, même si l'on prend quelque liberté vis-à-vis du vrai ; lequel d'ailleurs ? Les distances peuvent être faussées d'un point de vue visuel, mais le rapport entre les choses est maintenu. C'est là l'essentiel, dans un monde où le proche et le lointain sont devenus des notions relatives.

En instaurant une relativité vis-à-vis du proche et de l'éloigné, elle signifie bien davantage que la projection verticale de la carte où l'on se place du point de vue de Sirius, lequel sacrifie, ne l'oublions pas, à l'exactitude de la mesure compte tenu de la rotondité de la terre. Le point de vue zénithal n'est pas moins artificiel que la vue perspective, mais il est simplement plus pauvre, sans doute plus opératoire. Encore une fois, la perspective permet, par ses qualités interprétatives, d'atteindre la continuité entre les échelles.

Votre acception de l'échelle – il serait peut-être d'ailleurs plus juste de dire maintenant « échelle versus perspective » – implique de savoir « jouer » avec les différents niveaux de réalité, de les « manipuler », autrement dit, nécessite une stratégie. Vous rejoignez ici justement les propos de Pierre Francastel⁸ en signalant qu'un mode de représentation est avant tout l'instauration d'un ordre⁹, certes de nature esthétique¹⁰, mais surtout moral et social ; en somme l'échelle traduirait, in fine, une « vision politique ». Si on prolonge ce propos, on pourrait alors signaler que Francastel a aussi montré que la perspective était avant tout un signe, fondé sur un état des techniques et une vision du monde, qui n'a cessé d'évoluer, jusqu'à se déconstruire à partir des impressionnistes et surtout de Cézanne. Pensez-vous que ces réflexions sur la déconstruction de l'espace perspectiviste, sur le point de vue, sa multiplication et sa déconnexion du sujet, puissent aujourd'hui nous laisser entrevoir d'autres manières de traiter de la simultanéité des échelles que par le recours à la perspective ?

⁸ FRANCASTEL, Pierre. *Peinture et société : naissance et destruction d'un espace plastique, de la Renaissance au cubisme*. 1951. Paris : Denoël : Gonthier, 1977. Grand format médiations.

⁹ Voir *O comme Ordre*.

¹⁰ Voir *B comme Beauté*.

Je crois, fondamentalement, que je me suis toujours intéressé aux manières qu'offrait notre époque de représenter cette simultanéité, et plus largement la mobilité. C'est dans ce sens que les impressionnistes m'ont particulièrement interpellé : pour eux ce sont les couleurs et la lumière qui suggèrent cette mobilité et non le déplacement en tant que tel des objets dans l'espace. À cette occasion, ils ont découvert le rôle de la perception (au sens optique) sur notre compréhension et représentation de l'environnement. Lorsqu'on regarde certaines toiles impressionnistes, il est étonnant de découvrir comment ils sont parvenus parfois à superposer, dans l'espace même du tableau, un système d'observation et un système de représentation. C'est une découverte d'importance car, c'est là toute la question du rôle des sens, des gestes, du corps. Les cubistes sont allés plus loin, bien sûr, en se préoccupant de la permanence du mouvement, mais je crois que c'est avec le cinéma qu'on trouve l'aboutissement de ce principe, avec « l'image-mouvement ». Vous voyez là encore, combien les questions techniques interfèrent avec l'épistémologie !

Le cinéma complique cependant un peu la question car, comme Deleuze l'a montré, l'image-mouvement correspond aussi à une image-temps puisque passer d'un espace à un autre engage nécessairement une durée. N'est-ce pas ce qui manque à la perspective en l'occurrence ?

La perspective, comme l'image-mouvement, se situe dans le temps. En revanche, la question du rythme se présente différemment dans les deux cas. Certains mouvements peuvent être rapides, d'autres beaucoup moins ; la perspective, quant à elle, correspond à un temps suspendu, où le rythme y est comme immobilisé. Cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas, c'est un simple arrêt sur image. Mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que chaque phénomène possède sa durée, sa temporalité : les rues marquent plus durablement l'espace urbain que les parcelles qui, elles-mêmes, se conservent mieux que les immeubles. Il en va de même pour les pratiques qui n'engagent pas toute la même profondeur temporelle : certaines relèvent d'*habitus*, de conduites transmises et héritées, quand d'autres ne sont que des phénomènes de mode, appelés à disparaître rapidement. À ces rythmes intégrés aux phénomènes ou aux usages sont associées des périodicités variées, entrecoupées de rupture, que l'on ne peut observer toutes à la même échelle. Autrement dit, la complexité urbaine dérive de temporalités fort différentes, le rythme fait partie des choses, il n'est pas un découpage historique que l'on impose : il faut bien se résoudre à abandonner une chronologie – un simulacre de cohérence – qui octroierait le même rythme à toute chose. Il convient plutôt d'étudier les phénomènes, sur le plan temporel, à des échelles correspondant à leur nature. Simultanéité et synchronie ne vont pas nécessairement de pair.

Ainsi la question de la continuité se poserait-elle très différemment sur un plan spatial et sur un plan temporel.

Exactement, la réflexion sur la complexité des échelles et du *continuum* perspectif nous amène à nous poser le problème, épineux mais classique, de la continuité et de la rupture dans le temps. Rappelons l'exemple de l'haussmannisation¹¹ : cette expérience se prépare, au plan idéologique, pendant au moins une trentaine d'années, elle connaît ensuite une vingtaine d'années d'application et de mise en œuvre, plus ou moins inachevée, pour se terminer par une période de digestion qui la fait se prolonger jusqu'au seuil du XX^e siècle. C'est ce que l'on peut appeler le « souffle haussmannien », dont le rythme n'appartient qu'à lui seul : parfois il s'est accordé avec ou a réussi à entraîner d'autres phénomènes sociaux, parfois, au contraire, il a été à contretemps !

Mais l'aspect le plus délicat à traiter, me semble-t-il, reste le rapport entre individuel et collectif, deux dimensions qui ne s'étudient pas aux mêmes échelles, ni d'un point de vue spatial, ni d'un point de vue temporel. La ville est du « temps consolidé », quand les individus, pour leur part, appartiennent au présent. Ils se confrontent aux strates urbaines¹², par les usages, les jeux d'anticipations¹³, les projets ; leur rencontre révèle parfois de grands décalages. Je crois donc que l'on se heurte ici au problème de l'action, qui est de l'ordre du processus, moins aisé à observer qu'une simple réalité matérielle. Dès lors, comment définir l'échelle de l'action qui n'est, en fin de compte, que continuité et en partie devenir ? Car la carte, et même le plan, restent de l'ordre de l'acquis, même si c'est d'un acquis trié, interprété ou même projeté.

Vis-à-vis de cette question, la micro-histoire a apporté quelques réponses. C'est sans conteste une manière d'étudier les conduites dans le temps, de découvrir des us et coutumes ignorés ou imprévisibles jusqu'alors et d'élargir le champ d'analyse du social à l'aléatoire. Cependant, cette méthode n'a pas les vertus étendues de la vue satellitaire, ni même zénithale, puisque l'analyste construit lui-même son propre objet d'observation. Contrairement aux possibilités offertes par le zoom, toute la difficulté réside ici dans le passage d'une échelle à une autre. Dit autrement, comment généraliser une étude de cas, comment passer du particulier au général sans forcer l'analyse, comment passer d'aujourd'hui à hier, ou l'inverse, sans commettre d'anachronisme ? Le risque de la micro-histoire réside dans l'occultation de tout référent au contexte historique, indispensable pourtant pour conférer un sens au phénomène que l'on étudie. Tout ne s'est pas mis brutalement à obéir au principe de « surveiller et punir », si prégnant chez Foucault !

Comment surmonter cet obstacle selon vous ? Comment saisir simultanément la continuité spatiale et temporelle des phénomènes urbains ?

¹¹ Voir *C comme Conjoncture*.

¹² Voir *S comme Strate*.

¹³ Voir *A comme Anticipation*.

C'est assez délicat, mais la réflexion que j'ai menée jusqu'ici sur la perspective me conduit à penser qu'il y a peut-être une piste du côté de la scénographie, car la ville, nous l'avons déjà dit, est une scène de théâtre¹⁴, complément obligé de la notion de Geddes, *drama in time*. C'est une approche que l'on développe aussi dans *Représentation*, à propos des *vedute* en particulier. En étudiant dernièrement celle qu'Hugo d'Alesi a réalisée pour Marseille (*Musée d'histoire de Marseille* 2005 : 61-70), j'ai pu constater qu'avec ce type de représentation, il devenait en partie possible de saisir l'enchaînement des échelles (tricheries comprises).



Plan cavalier de la ville de Marseille, Friedrich HUGO D'ALESI. 1886 (Musée de la Marine et d'Économie de Marseille).

Du point de vue spatial, le procédé est évident : la position de surplomb (l'allégation d'une vue à partir d'un ballon captif) permet d'embrasser une vue d'ensemble, tout en ayant accès au détail le plus fin, jusqu'aux arbres dans les rues ! Même ce qui n'est pas représenté peut être deviné. Mais cet effet d'engrenage est également valable d'un point de vue temporel : le dessin reproduit la ville héritée, qu'il s'agisse des quartiers anciens ou de la « ville nouvelle » développée depuis les XVII^e et XVIII^e siècles et mise en scène dans ses aspects les plus ordonnés. À cela s'ajoute le cadrage et la ligne de fuite vers le nord (à gauche sur le document), le choix de ce qui est figuré ou pas, c'est-à-dire un choix perspectif qui nous parle de l'avenir, celui

¹⁴ Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

du port et de l'essor industriel dont on devine au loin les fumées. On note plus précisément que les navires ne sont pas amarrés parallèlement aux quais, mais accostent par la poupe. Ce détail, apparemment anodin, révèle en réalité combien les travaux des nouveaux bassins du XIX^e siècle sont insuffisants pour répondre au trafic maritime tel qu'il est espéré vers 1880. Ainsi, le mode d'accostage constitue, à lui seul, un discours revendicatif du nécessaire agrandissement du port. De même, les espaces inoccupés entourant le port traduisent à leur tour l'échec des spéculations entreprises par Mirès et les Péreire pour construire une troisième ville : l'absence de jonction a été présentée comme la preuve du « divorce de la ville et du port ».

Moins que l'aspect figuratif, ce serait ainsi la dimension discursive, voire narrative au sens de Ricœur, c'est-à-dire mêlant à la fois histoire et fiction, qui permettrait d'articuler le spatial et le temporel dans la veduta ? Ricœur disait du récit : « Sous forme schématique, notre hypothèse de travail revient ainsi à tenir 'le récit pour le gardien du temps', dans la mesure où il ne serait de temps pensé que raconté. ». Là où je vois une résonance forte avec votre travail, c'est qu'il clôt son propos en affirmant que « cette conscience historique requiert la recherche, par l'individu et les communautés auxquelles il appartient, de leur identité narrative respective »¹⁵ : cela ne nous renvoie-t-il pas à « La ville est toujours la ville de quelqu'un »¹⁶ ?

Cet exemple de Marseille confirme votre idée. Il faut rappeler que Hugo d'Alesi, ingénieur des travaux publics à l'origine, devient affichiste, publicitaire (chemins de fer et compagnies de navigation) et inventeur de dioramas modernistes. On constate que – commandité ou pas par la Chambre de Commerce – il fait directement écho au discours explicite de l'assemblée consulaire dans ces années 1880. Le projet se précise : un port libre des contraintes de l'urbanisation ; à l'horizon ou hors de l'horizon, la marche vers l'étang de Berre, le golf de Fos, le Rhône. Par suite, compte tenu du relief marseillais, le document aborde à peine le sud de la ville, le littoral laissé à la plaisance, les espaces où peut s'implanter la bourgeoisie, là où il n'apparaît plus rationnel que le grand commerce étende ses activités. Censure quelque peu démentie vingt ans plus tard, lors du choix de l'implantation de l'exposition coloniale de 1906.

Ainsi, le document devient narratif, chapitre d'une histoire inachevée. Nous sommes amenés à sélectionner une partie du réel, à réaliser une sorte de « montage » comme au cinéma, en l'occurrence presque une ébauche de nos vidéos d'aujourd'hui, anticipant hardiment sur des promesses de réalisation. Vous voyez que je crois beaucoup au récit et je me demande si le problème de l'échelle combinée avec la perspective n'est pas effectivement d'ordre narratif dans la mesure où les « jeux

¹⁵ RICŒUR, Paul. *Le Temps raconté. Temps et récit* ; 3. Paris : Éd. du Seuil, 1985. L'Ordre philosophique. p. 349 et 392.

¹⁶ Voir *Q comme Quelqu'un*.

d'échelles », pour reprendre l'expression de J. Revel (1996), le passage de l'une à l'autre, relèvent, dans une certaine mesure, du discursif. Les *vedute* flamandes ou italiennes du XV^e et XVI^e siècles, les cartes de Cassini, les images satellitaires racontent somme toute une histoire.

CORRÉLATS :

Conjoncture – Limite – Projet – Représentation – Quelqu'un – Territoire

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ARNAUD, Jean-Luc. *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*. Marseille : Éd. Parenthèses ; Aix-en-Provence : MMSH, 2008. Parcours méditerranéens. Territoires, traces et tracés.

BOUDON, Philippe. *De l'architecture à l'épistémologie, la question de l'échelle*. Paris : Presses Universitaires de France, 1991.

DE SETA, Cesare (ed.). *Città d'Europa, iconografia et veduttismo dal XV al XIXs*. Naples : Electa Napoli, 1996.

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION. *L'architecture de la grande échelle, programme interdisciplinaire de recherche : bilan de l'appel à propositions de recherche : sessions 2006 et 2007*. Paris, 2007.

FRANKHAUSER, Pierre. *La fractalité des structures urbaines*. Paris : Anthropos, 1994.

GEORGE, Pierre (dir.). *Dictionnaire de la géographie*, PUF, 1970.

LACOSTE, Yves. *De la géopolitique aux paysages, dictionnaire de la géographie*. Paris : Armand Colin, 2003.

LEPETIT, Bernard. Architecture, géographie, histoire : usage de l'échelle. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 13. Automne 1993. p. 118-138.

PARIS PROJET. Le quartier et ses limites. Paris : APUR, juillet 1998, n°32-33, p. 42-50.

POQUET, Guy. *La politique de la ville à la recherche de son échelle géographique : du zonage des quartiers aux territoires de projets*. Paris : CRÉDOC, 1999.

- REVEL, Jacques (dir.). *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*. Paris : Gallimard : le Seuil, 1996. Hautes études.
- RONCAYOLO, Marcel. Aventure d'une veduta (1886). In MUSÉE D'HISTOIRE DE MARSEILLE. *La ville figurée : plans et vues gravées de Marseille, Gênes et Barcelone*. Catalogue de l'exposition 2005-2006, sous la direction de Myriame Morel-Deledalle. Marseille : Éd. Parenthèses : Musées de Marseille, 2005. p. 61-70.
- RONCAYOLO, Marcel. *Territoires en partage. Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s)*. Marseille : éditions Parenthèses, 2007.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel. Proportion et Échelle. In *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1854-1868.

F comme Forme-Fonction

« Le terme 'forme' peut se prendre en plusieurs acceptions : esthétique, plastique, abstraite (logico-mathématique), etc. Généralement, son usage implique la description de contours, la détermination de frontières, d'enveloppes, aires ou volumes. C'est en ce sens que l'accepte l'analyse spatiale. Ce qui n'évite pas toute difficulté. Une description formelle qui se veut exacte peut se révéler par la suite pénétrée d'idéologies, surtout si elle a implicitement ou explicitement une visée réductrice. [...] Ces éléments formels ont donné, en architecture, en peinture, en sculpture, de véritables systèmes : celui du nombre d'or – celui des ordres (le dorien, l'ionique, le corinthien), – celui des modules (rythmes et proportions), etc. L'examen des effets esthétiques ou des 'effets de sens' n'a aucun droit de priorité. Ce qui compte sur le plan méthodologique et théorique, c'est : l'idée qu'il n'y a pas de forme sans fonction ni structure. Et réciproquement. Formes, fonctions, structures sont en général données dans et par une matérialité qui simultanément les unit et les distingue. ». Henri LEFEBVRE, 1974¹.

Chacun des entretiens de l'Abécédaire porte en général sur une notion à la fois. Contrevenant à ce principe, nous allons aborder ici deux termes, « forme » et « fonction », que vous jugez liés l'un à l'autre. Ce n'est pas l'approche la plus commune aujourd'hui, même si divers courants de pensée se sont déjà donné pour tâche de construire leurs rapports. Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, sociologues et ethnologues ont notamment établi une liaison forte entre ces deux concepts, rapportant les phénomènes sociaux aux fonctions qu'ils assuraient. En architecture, les fonctionnalistes résumaient ce point de vue par la célèbre formule de Louis Sullivan : « form follows fonction ». Les tenants du postulat écologique, considéraient quant à eux – et considèrent sans doute encore – que des lois (celles de la nature) président à la genèse des formes, c'est-à-dire qu'elles répondent à une finalité.

Même si la recherche d'articulations entre forme et fonction n'est pas abandonnée, il me semble néanmoins plus fréquent aujourd'hui d'observer que l'une et l'autre donnent lieu à des travaux autonomes : en économie urbaine, la démarche classique consiste le plus souvent à recenser, analyser et chiffrer les fonctions de la ville, alors qu'en sociologie urbaine et en projet architectural et urbain, l'objectif est plutôt de se livrer à la « description des contours », comme le dit Lefebvre, des groupes sociaux pour les uns et des espaces pour les autres. Étant donné ce contexte épistémologique, pouvez-vous expliquer la nature du lien que vous établissez entre ces termes et comment vous vous situez vis-à-vis de ces différents débats théoriques ?

¹ LEFEBVRE, Henri. *La production de l'espace*. 4^e éd. Paris : Anthropos, 2000 (1974). p. 173.

On pourrait ajouter à ces rappels qu'aux XVII^e et XVIII^e siècle ces questions avaient été pensées par analogie à la biologie, aux organes et à leur fonction ! Même si je ne suis ni un fonctionnaliste convaincu, ni encore moins un défenseur du postulat écologique, je conserve cette idée première qu'il y a une relation forte, structurante entre l'un et l'autre de ces termes, que les fonctions multiples expriment effectivement une forme, j'irai jusqu'à dire même que leur agencement « est » forme.

J'ai toujours veillé à ne pas dissocier ces deux grands chapitres de la recherche urbaine, sous prétexte qu'ils font appel à des compétences différentes : n'est-il pas un peu artificiel de cantonner la forme dans le champ de l'esthétique² ou du sensible d'un côté et d'associer la notion de fonction à tout ce qui concerne le rôle de la ville, de l'autre ? Non seulement je crois que cette coupure est un peu artificielle à concevoir sur un plan théorique (est-il raisonnable de dissocier le fond de la forme ?), mais elle conduit à s'exposer à deux risques : limiter, d'une part, l'étude de la forme à sa seule réalité physique et d'autre part, comme le suggère d'ailleurs votre question, conduire l'analyse fonctionnelle à devenir énumérative, vouée en quelque sorte à dresser la liste de toutes les fonctions de la ville, c'est-à-dire liées à la subsistance, à l'activité, aux échanges, etc., échappant à toute spatialité.

Ainsi, vous écarterez d'un seul mouvement l'approche fonctionnaliste, le postulat écologique et la séparation des notions de forme et de fonction : au premier abord, cette position peut paraître contradictoire. Comme vous allez jusqu'à dire que les fonctions « sont » forme (au singulier), cela signifie-t-il simplement que vous récusez la distinction entre les termes du couple forme/fonction ? Si tel était le cas, comment d'un point de vue méthodologique avez-vous procédé, étant donné que vous venez de dire qu'il s'agissait de dépasser l'énumération fonctionnelle d'une part et la réduction des formes à leur matérialité, d'autre part ?

Je préférerais n'aborder ici que le volet de l'analyse fonctionnelle et réserver la relation des formes à leur matérialité pour d'autres conversations³.

Dans mes travaux, je me suis d'abord donné pour tâche de ne pas opposer chacun de ces termes. Pour cela j'ai eu besoin de les définir dans un sens bien spécifique car la notion de forme flotte entre deux sens distincts : « apparence » ou « principe d'organisation ». Quant aux fonctions, l'usage conduit généralement à distinguer les fonctions banales de la ville (liées à sa vie domestique) de sa base économique ou fondamentale⁴ – pouvant être régionale au minimum (universités, hôpitaux, théâtres,

² Voir *B comme Beauté*.

³ Voir notamment *Matérialité et Urbain*.

⁴ CLAVAL, Paul. *La Logique des villes : essai d'urbanologie*. Paris : LITEC, 1981. p. 342-384. Géographie économique et sociale.

etc.) ou internationale (secteur du luxe par exemple) – qui rassemble toutes les fonctions tournées vers l’extérieur comme la bourse, l’édition, les journaux, etc.⁵ L’activité industrielle elle-même peut relever de ces trois niveaux. Cette partition entre les fonctions de la ville, qui a d’ailleurs donné lieu à des modèles de répartition dans l’espace géographique, n’est-elle pas à revisiter ?

Sur quoi, en effet, repose fondamentalement un tel distinguo ? Sur une nomenclature d’activités construite à partir d’un état donné de la division du travail. Cependant, on la considère trop souvent comme établie une fois pour toute, quand bien même le contexte a changé : en réalité, les fonctions dites internes ou externes ne cessent d’évoluer dans le temps et se transforment avec les modes de production eux-mêmes, se complètent ou s’hybrident entre elles. Prenons l’exemple classique des secteurs secondaire et tertiaire. En se référant à ces catégories, on espère souvent arriver à qualifier précisément la nature de l’emploi. Or ce sont des catégories qui ont été modifiées par de nouveaux rapports entre biens visibles et invisibles, par la nature des investissements et celle de l’organisation du travail, des distinctions et des hiérarchies professionnelles qu’elles impliquent. La différenciation des tâches entre ces secteurs devient aujourd’hui de moins en moins pertinente, de même que les hiérarchies urbaines fondées sur leur constat. La hiérarchie présente, culminant dans la notion de ville globale, dans sa version épurée, ne manque pas de fractures internes et d’incertitudes externes. Jouer de la compétition est-ce assimilable à jouer de l’attraction ? La concurrence économique peut-elle se confondre avec le développement ?⁶

La porosité des fonctions de la ville me semble mieux les caractériser que leur contenu en tant que tel : travailler dans le sens de cette perméabilité, c’est chercher à dépasser l’énumération en s’attachant essentiellement à l’étude des enchaînements socio-économiques.

On en revient alors à Durkheim : la complémentarité crée la division du travail qui en retour l’accroît. C’est de la sorte que se créent les genres de vie urbains. Dans leur sillon, ils transforment l’environnement et l’urbanisent progressivement. La ville a ainsi un rôle de médiatrice culturelle : par elle, on passe d’un multiplicateur économique à des conduites culturelles, lesquelles font naître de nouvelles attentes qui stimulent, par ricochet, l’économie, et ainsi de suite. C’est dans ce processus d’amplification des phénomènes que la ville offre ses avantages (et ses inconvénients) en termes d’ambiance, de services, d’opportunités, de cohésion. C’est ce qui relève des biens dits collectifs, c’est-à-dire indivisibles, c’est d’autre

⁵ Référence à PARK, Robert Ezra. La ville. In GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (éds). *L’École de Chicago. Naissance de l’écologie urbaine*. 1^{er} éd. 1979. Paris : Flammarion, 2004. p. 103-106. Champs, n° 571.

⁶ Voir *V comme Ville*.

part, en termes d'économie classique, les effets externes (externalités) que l'on détecte : « lorsque l'action de consommation ou de production d'un individu [ou d'un acteur économique] a une incidence sur le bien-être d'un autre, sans que cette interaction fasse l'objet d'une transaction économique. »⁷. C'est ce jeu de cumul des expériences et de mixité des activités qui rend la ville attractive pour l'extérieur et fait d'elle un lieu possible de partage, y compris avec l'ambiguïté du mot. Les externalités ne concernent pas seulement les actes économiques, mais aussi les relations sociales (informations, ouï-dire, culture). Pour le meilleur ou pour le pire : l'encombrement ou la valeur du foncier, par exemple.

Si les biens et les services sont démultipliés, cela signifie que les externalités domestiques et spécifiques ne peuvent être opposées, dissociées, c'est dans l'échange qu'elles se démultiplient les unes les autres et qu'elles permettent de définir le rôle de la ville au-delà de fonctions concrètes et juxtaposées :

« La centralité n'est pas indifférente [...] à ce qu'elle rassemble, car il lui faut un contenu. [...] Donc, l'urbain [qui est quelque chose de plus abstrait] est une forme pure : le point de rencontre, le lieu d'un rassemblement, la 'simultanéité'. Cette forme n'a aucun contenu spécifique, mais tout y vient et y vit. [...] C'est une abstraction, mais le contraire d'une entité métaphysique, une abstraction concrète liée à la pratique. »⁸.

Ces remarques de Henri Lefebvre m'ont toujours nourri, mais on voit à nouveau qu'elles imposent de distinguer la forme physique de l'autre sens du mot forme qui désigne l'aspect général d'un phénomène (forme littéraire, forme de raisonnement, etc.).

Je considère, par suite, qu'il y a une nuance importante entre ce que l'on envisage habituellement comme « les » fonctions urbaines et ce qu'on pourrait appeler, par ailleurs, « la » fonction de la ville. La ville remplit une fonction globale et spécifique par rapport à elle-même, à son territoire et aux systèmes urbains qui lui sont extérieurs. Selon que l'on emploie ce mot au singulier ou au pluriel, nous touchons à deux dimensions urbaines très différentes : les fonctions urbaines se rapportent principalement aux modes de production et sont variables dans le temps (villes pré-industrielles, industrielles, post-industrielles, etc.). À l'inverse, « la » fonction de la ville évoque ce qui caractérise en propre l'urbain, sa spécificité, elle est une sorte d'archétype, dépassant la contingence de chaque mode de production.

Vous venez de citer Lefebvre qui définissait la forme comme une « abstraction concrète » et vous prolongez ce raisonnement à propos de la fonction de la ville. Pour vous, il s'agit avant tout d'un principe interne propre à l'urbain qui ne

⁷ HENRIET, Dominique. Économie publique. *Encyclopædia Universalis*, 2005.

⁸ LEFEBVRE, Henri. *La Révolution urbaine*. Paris : Gallimard, 1970. Idées. In RONCAYOLO, Marcel ; PAQUOT, Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e -XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992, p. 223 et 225. Textes essentiels.

précède ni ne succède à la forme, qui n'est ni en-deçà, ni au-delà, qui « est » forme, comme vous le disiez en commençant cet entretien. J'imagine que les liens entre formes et fonctions – entendues cette fois au pluriel – sont le contraire, eux, d'une abstraction et qu'ils peuvent être donc conçus comme conditionnés en grande partie par la matérialité.

Je ne considère pas, en effet, ces liens comme abstraits car, la ville est l'expression spatiale d'un lien, d'une articulation. Je rappellerai ici la définition de Maunier⁹ pour qui :

« La ville est [...] une société complexe dont la base géographique est particulièrement restreinte relativement à son volume ou dont l'élément territorial est en quantité faible par rapport à celle de ses éléments humains »¹⁰.

Mais, il serait restrictif, voire risqué de penser la forme urbaine en la cantonnant dans l'étude de la matérialité. Pour s'en convaincre il suffit de réfléchir à la façon dont nous nous sommes représentés la forme globale de la ville, et donc ses limites, au fil du temps.

Que ce soit au moyen de la construction d'enceintes ou par la création de boulevards, on a toujours cherché à identifier et isoler la partie agglomérée de la ville du reste, c'est-à-dire des faubourgs, de la banlieue. Cela s'est traduit notamment par l'interdiction de construire près de cette limite, qu'elle soit pleine, évidée ou juridiques (barrières fiscales). En réalité, ces prescriptions ont été systématiquement transgressées. On voit d'ailleurs dans *Limite* que la ville n'a jamais cessé de déborder de son périmètre. En dépit de ce processus, on a néanmoins voulu identifier de façon globale la partie « compacte » de la ville et il existe dans ce sens une tradition, entretenue entre autres par Marcel Poète et Pierre Lavedan, des permanences de cette forme urbaine. Pour Poète, archiviste et historien, la permanence repose sur la présence d'une communauté humaine dans un lieu et pour Pierre Lavedan qui veut justifier l'histoire urbaine comme chapitre de l'histoire de l'art, la longévité de la ville s'exprime par son corps physique (les enceintes et les trames) et se traduit par ses dimensions esthétiques, spatiales, en un mot cartographiables. Dans cette tradition, la forme de la ville reste attachée à l'image de la ville dessinée, résumée tout entière dans une sorte de vision d'ensemble : c'est l'illusion recherchée par les *vedute*, les vues à vol d'oiseau, que nous abordons par ailleurs¹¹. Cette représentation peut même subsister au-delà de l'effacement physique des enceintes : *les murs après les murs* (Roncayolo, 2002).

⁹ Voir *U comme Urbain*.

¹⁰ MAUNIER, René. *La localisation des industries urbaines*. 1^e éd. 1910. Paris ; Budapest ; Torino : l'Harmattan, 2004. p. 44.

¹¹ Voir *Échelle, Représentation et Urbain*.

Je sais que vous considérez la forme globale de la ville comme une réalité physique non appréhendable dans sa totalité par les sens. Ce constat paraît d'autant plus justifié aujourd'hui qu'il s'applique sans doute à des formes devenues plus complexes (urban sprawl, edge city, péri-urbain, etc.¹²). D'ailleurs, curieusement, c'est sans doute au moment où les moyens technologiques sont les plus perfectionnés que cette apparence des formes est plus difficile à saisir dans leur ensemble. Êtes-vous d'accord pour considérer qu'il y a eu une évolution sensible sur cette question ?

Du point de vue de la perception, je pense que la forme globale de la ville n'est guère appréhendable dans sa totalité par l'habitant d'une façon générale, que celle-ci soit compacte ou diffuse. Mais il est vrai aussi qu'un des principaux aspects de la ville s'est continuellement exprimé à travers la relation entre ce qui, physiquement, est interne et ce qui est externe : c'est le carrefour, le croisement de routes, lieux et signes matériels des rencontres possibles. Le carrefour, le *vicus*, n'est-il pas d'ailleurs le point initial de bourgs et de bien des villes ? C'est le lieu de rencontre et même de contagion d'où se propagent les biens matériels, les idées, les rumeurs, les maladies.

Bien entendu, ce rapport intérieur/extérieur s'est quelque peu dilué avec le temps et les progrès techniques. On peut aisément s'en rendre compte par l'évolution de la notion d'entrée de ville qui n'a plus, aujourd'hui, le même sens qu'au temps où l'on se déplaçait à pieds et à cheval. Les entrées sont devenues successives et relatives au mode de transport que l'on emprunte (automobile, chemin de fer, avion, etc.). Dans ce sens, on constate que même des barrières physiques (comme par exemple les lignes de relief à Marseille) ne déterminent plus de façon aussi nette que par le passé ce qui est interne et ce qui est externe à la ville. Si forme globale il y a, elle n'apparaît que de façon idéale ; elle ne peut être que la somme d'expériences successives. Les écrivains, que ce soit Baudelaire, Gracq ou Romains ne se sont pas risqués à exprimer autre chose que de simples vues partielles de la ville. L'ensemble ne se lit qu'à travers les palpitations, la densité des mouvements et notre mémoire aussi. En fin de compte, mieux encore que les vues données depuis le sol, la manière dont on peut se figurer la totalité de la ville est sans doute produite par la vision surplombante (Jules Romains) ou aérienne que l'on en a la nuit : une sorte de radioscopie de la trame urbaine et des flux qui l'accompagnent.

¹² Voir *U comme Urbain*.

Il faut ajouter à cela – et dans le sillon de la *Tendenza*¹³ – que les éléments d'une ville ne subsistent pas tous de façon uniforme ni continue¹⁴. Une sélection s'opère au cours du temps, certains aspects disparaissent, d'autres se déforment ou bien se transforment : bien peu restent dans leur état d'origine. Chaque élément de la ville (voie, parcellaire, bâti) possède son rythme et leur rapport induit une syntaxe un peu particulière¹⁵ (inclusion/exclusion, juxtaposition/surimposition, etc.). La forme n'est donc pas pur concept ; au contraire, elle est éminemment labile et ancrée dans la matérialité de la ville. Baudelaire n'écrivait-il pas, d'ailleurs, avec quelque amertume devant ce phénomène :

« Le vieux Paris n'est plus (la forme d'une ville
Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel) ; »¹⁶

C'est pourquoi, dans ce sens, elle doit s'entendre essentiellement au pluriel et de façon historique. « Les » formes sont le fruit des expériences de croissance de la ville, composées de façon plus ou moins rationnelle, plus ou moins voulue. J'irai jusqu'à dire que ce sont des formes « naturelles », au sens où elles sont dépourvues de toute finalité univoque, contrairement à ce que supposaient les vitalistes. Juxtaposées les unes aux autres, elles finissent par constituer une mosaïque, qu'il nous faut étudier en tant que manifestation, phénomène. En d'autres termes, elles ne procèdent pas de la fonction : formes et fonctions ont une autonomie relative.

Si je résume : formes et fonctions – dans leur dimension plurielle – sont autonomes parce que historiques et en décalage les unes par rapport aux autres. Forme et fonction au singulier sont, elles, des abstractions concrètes, dont l'une est l'expression de l'autre. Avec des mots assez proches, on parle en réalité de sujets plutôt différents : l'un renvoie à l'étude de la morphogénèse urbaine au sein de laquelle les choses se transforment en permanence, de façon « naturelle », selon un processus historique et observable ; l'autre relève davantage de l'intentionnalité, de la recherche du sens et s'apparente à une spéculation. J'imagine que pour vous ces deux démarches sont complémentaires, mais comment les avez-vous articulées sans tomber, par exemple, dans les travers du vitalisme que vous venez justement d'évoquer ?

¹³ « Le mot *tendenza* exprimait qu'il s'agissait de rechercher dans l'histoire les fondements rationnels de l'architecture – les fondements d'une architecture rationaliste. Cette tendance, qui fut d'abord véhiculée par les dessins et descriptions des projets de Rossi, puis, après 1972, par son enseignement [...] les années soixante virent [ainsi] émerger une architecture qui se montrait capable de relier différentes formes d'architecture rationnelle – surtout celle de Le Corbusier – avec l'architecture du lieu – ou avec les habitudes dont celle-ci est l'expression. ». STEINMANN, Martin ; LUCAN Jacques ; MARCHAND, Bruno. *Forme forte: écrits, 1972-2002*. Boston : Birkhauser Verlag für Architektur, 2004. p. 94.

¹⁴ Voir *S comme Strate*.

¹⁵ Voir *G comme Grammaire*.

¹⁶ *Les fleurs du Mal*, Le Cygne (I).

On ne peut accéder à la forme, au sens de Lefebvre, qu'en passant par l'étude des formes au sens concret et je dirais même que cette relation dépasse la seule expérience de l'analyse : elle met effectivement en jeu les sens dont on parlait tout à l'heure. Si la grande fonction de la ville est le croisement, alors le seul moyen de réussir à faire coïncider formes et fonctions dans une continuité, c'est l'itinéraire (ce mot qui revient si souvent dans nos conversations). Ce phénomène présente l'intérêt d'allier une possibilité matérielle (routes, voies de chemin de fer, avions, etc.) à l'intention d'un moment : ainsi, de formes variables dans le temps, souvent en décalage avec leur destination initiale, nous arrivons à saisir une unité toute temporaire. L'itinéraire, pour le dire autrement, est une expérience de simultanéité. L'analyse doit alors veiller à ne pas trop figer ce moment.

Cette analyse, je suppose, doit être de même nature que ce qu'elle se propose d'étudier : autrement dit, doit-elle tendre vers le récit, pour éviter le « figé » ?

En effet, les objets accumulés par l'expérience n'entrent dans la mémoire que par le récit et la transmission ; et l'on se fait souvent de soi son propre récit urbain. Ce point est développé plus à loisir dans *Échelle* et *Quelqu'un*.

D'un point de vue méthodologique, cela conduit donc à préférer la monographie aux traditionnelles analyses fonctionnelles de la ville ou même aux raisonnements philosophiques. N'est-ce pas s'attaquer à une vaste question avec des moyens somme toute réduits ?

On condamne souvent la monographie, un peu vite sans doute. Pourtant, l'avantage de cette méthode est justement de permettre une confrontation fructueuse entre un terrain précis et des idées. Il ne s'agit pas de tirer des idées générales une observation, mais plutôt de tester sur un terrain la valeur explicative de certaines théories, de certains raisonnements, se demander comment finalement nos conceptions s'incarnent dans la ville. Vous voyez au passage que ce n'est pas sans rapport avec la démarche de projet : l'idée ou les idées doivent bien précéder la production des formes et non l'inverse, qu'il s'agisse de recherche ou de projet. Nous évoquons précisément ce problème dans *Projet*. Pour paraphraser Robert Erza Park, je dirai donc que les villes sont nos « laboratoires » où il nous est possible de vérifier certaines hypothèses. Cette méthode permet non seulement de bien comprendre une réalité urbaine en particulier, mais aussi d'approfondir notre connaissance de nos modèles théoriques. Quant à moi, travailler sur Marseille, et plus localement même sur Martigues ou Nanterre, m'a confirmé ce lien entre terrain et concept.

Ce qui est dangereux mais difficile, est de tenter la méthode comparative en essayant d'étendre la pertinence des observations à plusieurs cas. Ce qui est plus dangereux encore c'est, dans la recherche de règles générales, de références universelles, de confondre les sites et les histoires et d'oublier les conditions particulières de telle ou

telle explication ou de telle ou telle action. N'essaie-t-on pas de voiler ou d'affirmer, selon les cas, les concurrences et les ambitions urbaines par le discours, l'image, la préparation de « l'événement », souvent promesse plus que réalité ? La ville de papier a toujours pesé, bien ou mal, sur la construction concrète de la ville ; elle gardait sa part de respect à l'égard de la spécificité du lieu. Qu'en est-il du marketing actuel, au temps de la simulation en 3D ?

CORRÉLATS :

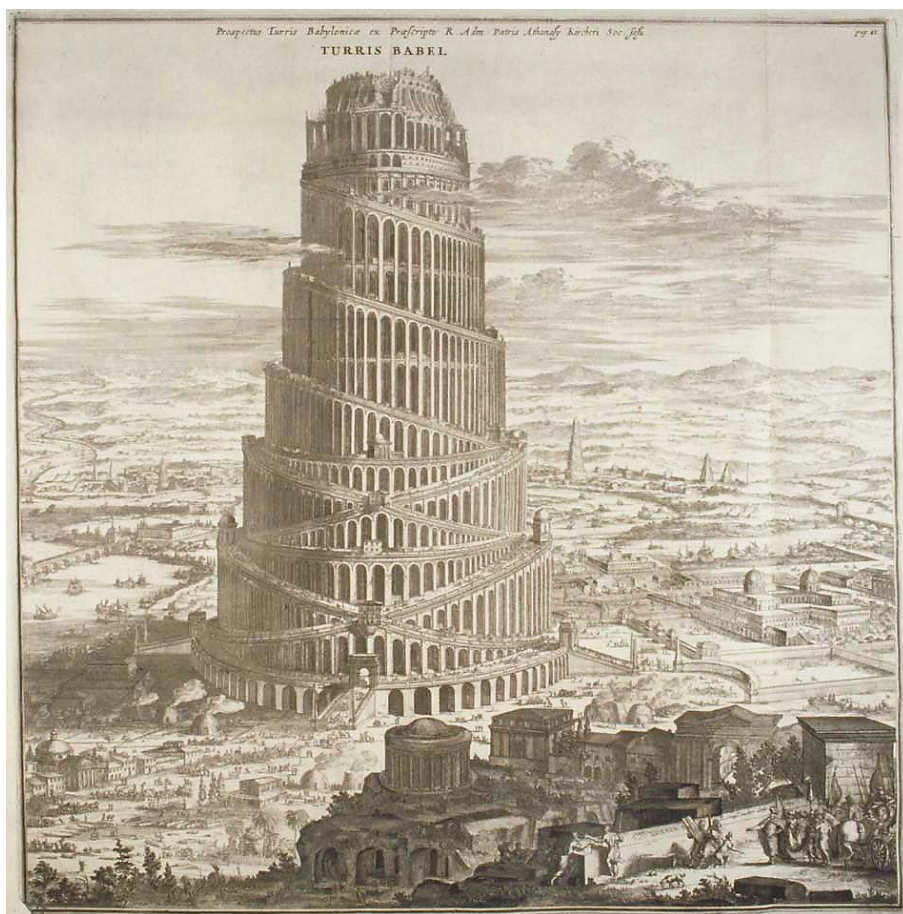
Quelqu'un – Matérialité – Représentation – Strate – Urbain – Ville

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- CHABOT, Georges. *Les villes : aperçu de géographie humaine*. Paris : A. Colin, 1948.
- DERYCKE, Pierre-Henri ; HURIOT, Jean-Marie et PUMAIN, Denise (dir.). *Penser la ville : théories et modèles*. Paris : Anthropos : Economica. Villes.
- GRACQ, Julien. *La Forme d'une ville*. Paris : J. Corti, 1985.
- LEFEBVRE, Henri. *La production de l'espace*. 4^e éd. Paris : Anthropos, 2000 (1974).
- LEFEBVRE, Henri. *La Révolution urbaine*. Paris : Gallimard, 1970. Idées.
- LEFEBVRE, Henri. *Le droit à la ville*. Paris : Éditions Anthropos, 1968. Société et urbanisme.
- LHERITIER, Michel. *Le Sens et le rôle des fonctions urbaines dans l'évolution des villes*. Bruxelles, 1931.
- MAUNIER, René. *La localisation des industries urbaines*. Paris : Giard et Brière, 1909.
- MAUNIER, René. *La localisation des industries urbaines*. 1^e éd. 1910. Paris ; Budapest ; Torino : L'Harmattan, 2004.
- PANERAI, Philippe ; CASTEX, Jean ; DEPAULE, Jean-Charles. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. 1^e éd. 1977. Marseille : Éd. Parenthèses, 1997. Eupalinos. Série Architecture et urbanisme.
- PETITOT, Jean. *Morphologie et esthétique : la forme et le sens chez Goethe, Lessing, Lévi-Strauss, Kant, Valéry, Husserl, Eco, Proust, Stendhal*. Paris : Maisonneuve & Larose, 2004.
- PINCHEMEL, Philippe. *Les Fonctions urbaines*, 1966.

SANDERS, Léna. *Système de villes et synergétique*. Paris : Anthropos : Économica, 1992. Collection villes.

G comme Grammaire



KIRCHER, Athanasius. *Turris Babel*, 1679.

*En apparence, grammaire est un mot simple : c'est l'objet d'étude des grammairiens ; une notion qui évoque l'ensemble des règles propres à une langue ou un domaine particulier (art, science), c'est-à-dire une pratique. Pourtant, certains semblent lui avoir conféré – et lui confère encore – des vertus plus étendues, notamment « théoriques ». Condillac, dans ce sens, disait d'elle qu'elle était non pas l'art de parler, mais « la première partie de l'art de penser¹ ». Comme art du raisonnement, la grammaire a ainsi connu de nombreux développements : elle a été descriptive, normative, démonstrative, spéculative, propre à une langue ou au contraire générale, universelle. Les philosophes se sont à leur tour appropriés cette notion : on pense à Chomsky, Derrida ou Wittgenstein², mais aussi, dans d'autres domaines, à Piaget et bien sûr à Braudel qui a fait appel à cette métaphore, en histoire, dans « Grammaire des civilisations » (1987). Les conceptions de la grammaire ont fortement varié d'une époque à l'autre, d'une discipline à l'autre, d'un courant philosophique à l'autre : y faire appel nécessite donc que l'on explicite le sens de ce terme. Ainsi, lorsque vous écrivez *Les grammaires d'une ville* (1996) quel sens donnez-vous à ce terme et, surtout, pourquoi l'employez-vous au pluriel ?*

Au risque de vous décevoir, je dirais que ce n'est pas un mot que j'emploie facilement et ce n'est pas non plus par un mouvement naturel que j'ai pensé à rapprocher « grammaires » de l'étude des villes ; à plus forte raison dans le titre d'un ouvrage ! À mes yeux, la grammaire est avant tout le moyen de désigner les choses, les personnes, les actes et de communiquer avec autrui. Ce n'est pas un principe d'explication, ni le garant d'une vérité, si ce n'est respecter la correction de la forme : raison pratique plus que raison pure.

Si au départ, j'ai surtout vu dans la grammaire une sorte de code de « bonne conduite », limitée à sa fonction utilitaire, sans doute est-ce parce que je suis un « grammairien » d'origine, comme tous les gens formés par les disciplines littéraires, l'étude des langues anciennes et donc l'exercice de la traduction. La grammaire n'a jamais cessé sans doute d'imprimer le moindre de mes raisonnements, mais l'emploi que j'en fais est sans conteste plus intériorisé, implicite qu'énoncé.

C'est pourquoi, ce n'est que tardivement, après coup même, que je me suis aperçu qu'il y avait une parenté spécifique entre les modes de raisonnement que je mettais en œuvre au cours de mes recherches et ceux issus de l'étude du langage.

¹ CONDILLAC, Etienne Bonnot (de). *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*. (1775) Genève : Dufart / Lyon : Bruyset, 1789. p. 106.

² CHOMSKY, Noam. *Aspects de la théorie syntaxique*. (1965) 1971 tr. fr. DERRIDA, Jacques. *De la grammatologie*. 1967 ; WITTGENSTEIN, Ludwig. *Grammaire philosophique*. (1969) 1980 tr. fr.

Si j'ai été conduit à appliquer le terme de grammaire à la ville, c'est en tant que construction socio-historique, où la part du prescriptif et de l'habitude entre parfois en conflit avec celle du créatif : dans les deux cas l'introduction de la nouveauté se fait difficilement. Pour modifier la ville ou le langage, il faut des temps – souvent longs – d'incubation³, d'acceptation, d'assimilation, etc. ; ce n'est guère que progressivement que les innovations sont reconnues comme telles, prises en compte, pour devenir à leur tour prescriptives. Ville et grammaire sont des phénomènes culturels, généralement marqués par l'ordinaire, dont la portée théorique n'est pas première. Vouloir légiférer ces pratiques (coutumes ou mœurs) conduit à les rigidifier, à les cristalliser, à leur faire perdre une partie de leur vitalité, mais aussi à établir des repères, à les fonder sur la durée : poser les règles du jeu, que ce soit dans la même langue ou dans une langue étrangère, facilite l'échange, et ce, quel qu'en soit sa nature ; en ce sens, la contrainte est heureuse.

Dit autrement, la théorie ne précède pas l'expérience, elle couronne la pratique, la met en forme. Pierre Francastel prenait l'exemple d'une « grammaire » particulière, celle d'un style, le gothique :

« les œuvres ne sont pas l'application des doctrines, mais la voie de leur prise de conscience [car] On ne saurait raisonnablement rattacher les principes d'un style à des habitudes et des modes de vie antérieurs à l'époque que l'on veut étudier puisque, par définition, on s'efforce de caractériser en fonction des nouveaux styles un changement de ces habitudes et de ces coutumes ainsi que des goûts, autrement dit des représentations imaginaires au sein des nouvelles sociétés en voie de s'affirmer contre les précédentes. » (Francastel : 67 et 50).

Les règles de la langue française n'ont pas été données *a priori*, mais unifiées, normalisées, surtout à partir du XVII^e siècle. La création de l'Académie en tire sa valeur symbolique. La législation ne fait alors que suivre les essais, conceptualiser l'évolution des pratiques.

De ce fait, gardons à l'esprit la mise en garde d'Érasme : « il y a autant de grammaires que de grammairiens, et même davantage » (*L'Éloge de la folie*, 1508). Mais les docteurs n'interviennent qu'après coup : les modes d'analyse sont d'abord des modes d'action. Les grammaires de la ville (et je tiens à ce pluriel même dans le cas particulier d'une ville) ne s'établissent que dans le temps et l'espace, se différencient selon des rythmes et des manifestations variables. La singularité d'une ville est rarement l'effet d'un seul moment, mais du cumul d'expériences dont les traces et les schémas s'articulent, s'enchaînent ou s'opposent. Une grammaire n'est somme toute qu'un outil, une procédure que l'on peut modifier tant bien que mal en dépit de tous les entêtements. Camille Jullian, à partir de l'exemple des villes gallo-romaines, distinguait l'élément de formation et l'élément d'agrandissement ou de

³ Voir *C comme Conjoncture* et *X,Y,Z comme Trois dimensions + le temps*

croissance. Sans doute faudrait-il mettre au pluriel ce dernier élément et prolonger la description topographique par les aspects sociaux et culturels.

Le rapprochement que vous effectuez entre ville et grammaire semble dénoter une démarche tout à la fois modeste et pleine d'ambition : à ce titre, n'est-ce pas le mythe de Babel qui en serait la meilleure illustration ? En l'absence de règles de langage communes, lorsque la grammaire des uns devient étrangère à celles des autres, le dialogue s'interrompt et l'édification de la ville devient impossible ?

Ce mythe nous rappelle que la ville comme la grammaire d'une langue sont des phénomènes culturels. La ville, somme toute, n'a pas de langage propre ; quand elle se dit ou s'écrit, elle les emprunte largement à d'autres domaines, ce qui pose la question de la valeur des métaphores et des analogies. Pensons seulement aux discours hygiéniste ou médical, à Hippocrate ou à Harvey.

L'image de Babel va justement dans ce sens me semble-t-il : réduire la ville à un seul langage rend certes impossible l'édification de la ville idéale, mais a permis l'essor de toutes les autres, celles précisément où nous vivons. L'incompréhension due à la diversité culturelle a favorisé les échanges, notamment migratoires, qui ont joué un rôle fondamental dans le développement économique, culturel et social des villes.

Le mythe de Babel doit être inversé par rapport au texte sacré si l'on en croit les philologues de la fin du XIX^e siècle, tel Renouvier⁴. La « dispersion » des langages ne doit plus être interprétée comme punition de l'orgueil humain, mais comme le mal lui-même qu'incarne la ville, foyer d'atteinte à l'intégrité des croyances et à la « pureté native », portée par les tribus nomades. La ville apparaît donc bien à travers cette version négative, lieu de rencontre et de changement culturels. Babel nous conduit ainsi à nous interroger sur la forme que prendrait l'universalité du fait urbain.

Vous évoquiez à l'instant la figure de l'analogie : dans ce sens, lorsque vous dites qu'il y a une « parenté » entre grammaire et étude urbaine sur quoi porte exactement la relation ? Sur votre projet d'écriture ou sur la ville elle-même, laquelle s'« apparenterait » alors justement à un langage, ou comme certains le disent, à un discours ?

Pour ma part, je n'irai pas jusqu'à ramener la ville à un simple discours, à un exercice verbal. La grammaire ordonne la désignation des choses, elle conduit aussi à une rhétorique, figures et métaphores dans la mesure où elle emploie le vocabulaire et la syntaxe d'éléments d'un autre ordre, la vie dans tous ses aspects,

⁴ LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Babel. Tome II. 1^e édition. Paris : Larousse, 1866-1876.

l'organisation sociale, le paysage physique et moral. À moins de la réduire à des fonctions purement utilitaires, la compréhension de sa morphologie matérielle et sociale, de l'environnement qu'elle crée, de l'imaginaire qu'elle secrète, exige d'être dite, transmise, commentée même. Le discours ou le récit s'apparente alors à une présentation, voire à une mise en scène des pouvoirs, des appartenances, etc. Aujourd'hui le marketing urbain répond d'une manière plus triviale à cette pratique discursive.

Comme le disait Wittgenstein, la grammaire découpe un champ de lecture dans la réalité et est en cela domination du réel. Amener à comprendre ou faire comprendre quelque chose par un discours, signifie exercer une autorité (Wittgenstein 1969 : 61) ; n'oublions pas que la grammaire a valeur de prescription, donc d'affirmation. Ces propos nous conduisent ainsi à devoir bien distinguer un projet d'écriture ou de lecture, qui va du sens vers l'usage possible, d'une analyse de la ville qui fait le chemin inverse et qui ne s'octroie, par suite, aucune supériorité sur le réel.

Toutefois, les énoncés transmis, les récits deviennent parfois plus vrais que nature, déforment la réalité ou la recréent : il y a sans conteste une dramaturgie du langage sur la ville. Certains de ses aspects peuvent être le résultat d'un désir de légitimation ou de mémoire ; c'est le rôle du monument. L'apprentissage de la ville, de ce point de vue, passe par la façon de penser les choses, pour parfois s'enseigner ou se théoriser ! En ce sens la ville peut être tenue pour un discours, mais pas pour un livre.

Le discours peut s'intégrer dans la pratique, en suivre les fluctuations. Le livre est une entreprise singulière, une sorte d'arrêt sur image. Qu'il s'agisse de commenter le réel, fixer des principes ou exprimer un imaginaire, la temporalité est celle de l'auteur. Au contraire, toute ville ou presque (si l'on met à part le cas des villes nouvelles et c'est peut-être leur problème) sont faites d'éléments venus d'époques diverses dont les traces, trames, édifices et même usages doivent être conciliés, aménagés, repris dans le présent. Les grammaires d'une ville, si l'on accepte la métaphore, appartiennent à ce monde d'une grammaire historique fondées sur les pratiques, faisant la part du réglé et du transgressif. Ni l'individu, ni la société ne feuilletent la ville comme un livre, mais s'y inscrivent dans toutes les formes de leur vie.

L'haussmannisation a peut-être retenu mon intérêt, parce qu'elle exprimait cette ambiguïté de la pensée normative et du pragmatisme obligé. Le discours était lui-même le résultat d'un processus, complexe et assez long : constat de la ville héritée et de conceptions nouvelles répondant à de nouvelles attentes, du technique au culturel. L'haussmannisation vise, en principe, à unifier, du moins la ville bourgeoise. Elle doit compter avec la ville existante, les résistances, le temps et l'argent – parfois la loi... À Paris – et ce n'est pas le cas de toutes les entreprises de

ce type – elle parvient à jouer (ou mieux à bricoler) avec ces réalités disparates pour renouveler, au prix sans doute d'un discours épuré, l'image de la ville, à faire du composé presque un modèle.

La ville n'est pas un livre que l'on feuillette, dites-vous, et pourtant l'un de vos derniers ouvrages s'intitule Lectures de villes... Quel sens donnez-vous alors à « lecture » ? Celui de « syntaxe » ?

On ne lit pas que des livres, mais toute sorte de signes ou d'assemblage de signes ! C'est pourquoi, j'attache une grande importance à la notion de syntaxe qui commande la lecture ou la compréhension. Mais la ville obéit à un processus, alliant composition et décomposition, souvent imperceptible dans l'immédiat. Elle se présente comme une suite de « propositions » parfois élégantes, bien tournées, attractives, parfois déroutantes, mal fichues, mal coordonnées. C'est en ce sens qu'elle n'est jamais une œuvre achevée telle qu'en elle-même. Peut-être faut-il soupçonner alors une forme de dialectique, mais qui ne se résoudrait jamais en fin de l'histoire.

Est-ce qu'à vos yeux les analyses des typo-morphologues, portant sur les rapports entre réseaux viaire, parcelle et bâti peuvent s'apparenter à une démarche syntaxique ?

Assurément car l'on peut distinguer dans ce sens différentes lectures urbaines : il y a tout d'abord celle qui est inscrite sur le sol, qui constitue la base matérielle de la ville et met en jeu le rapport fondamental entre voie, parcellaire et bâti, à bien des égards comparable à la construction phrase, proposition et mot.

Mais il convient de rappeler qu'il s'agit là d'une analogie qui a ses limites. La matérialité et la spatialité urbaines en constituent sans doute l'originalité : dans quelle mesure peut-on concevoir une carte comme un texte et un texte comme une carte ? Le sujet, le verbe et le complément font appel à des principes de succession et de complémentarité, quand la voie, la parcelle et le bâti reposent sur des définitions respectives des rapports d'inclusion et d'exclusion : dans les deux cas, les catégories du temps et de l'espace n'ont pas le même office. Comme le soulignait aussi Pierre Francastel à propos du domaine artistique :

« une différence complète se présente, en effet, entre les produits du langage qui ne demeurent pas en permanence sous les yeux du lecteur, celui-ci est obligé de faire appel à sa mémoire et à son imagination lorsqu'il veut approfondir le sens d'un discours qu'il a, dans un temps très court, perçu. Dans le cas de l'œuvre d'art, la médiation est orientée dans un sens précisément opposé puisqu'il ne s'agit pas, ici, de reconstituer par la libre imagination l'intention de l'auteur, mais qu'il s'agit d'extraire, d'un système

matériellement constitué les possibilités multiples de références qui, à un moment donné, ont semblé dignes d'intérêt à l'artiste. »⁵.

Avec les réserves que l'on vient d'émettre, y compris vis-à-vis d'approches typomorphologiques parfois quelques peu désuètes, il reste possible de parler d'une syntaxe urbaine où certains éléments durent et paraissent contraindre l'ensemble et d'autres, au contraire, se substituent à de plus anciens. Dit autrement, c'est un jeu permanent entre contenant et contenu, entre forme et fonction dont nous parlons par ailleurs⁶, c'est-à-dire entre un type, un usage et une forme d'édifice, de parcelle. Certaines d'entre-elles, par exemple, permettent de passer de villes composées de résidences bourgeoises ou aristocratiques à des bâtiments d'usage collectif, de plus en plus imposants avec le temps, pour finalement changer parfois de fonction, se transformer en activités, en bureaux, en lieux de divertissement, etc. Ce qu'il importe ici de comprendre – et c'est sans doute ce qui me distancie de certains typomorphologues –, c'est moins d'identifier ce qui peut être « canonisé » dans cette syntaxe et faire loi que voir comment cet agencement de propositions peut être à son tour modifié, recomposé, décomposé, etc. L'important reste, en fin de compte, de bien distinguer la nuance entre lexique et grammaire, donc privilégier l'idée de séquence à celle d'unité lexicale.

Cet aspect de la genèse de la ville n'est pas sans lien avec une seconde lecture : il s'agit des séquences d'itinéraires. L'itinéraire est à la ville ce que la phrase et la proposition sont à la grammaire, c'est-à-dire une gamme et peut-être une infinité possible de combinaisons. Mais comme on le verra plus loin, le sujet est ici impliqué : il génère une « grammaire du processus » (Wittgenstein 1980 : 196-197) par ses déplacements ; le mouvement met en relation des éléments – qui, en soi, pourraient presque être considérés comme dépourvus de sens – et rend alors possible l'interprétation, même si l'inexprimé n'y est jamais ici totalement évacué.

Vous venez de dire que ni les canons ni les lois ne vous intéressent. Pensez-vous néanmoins avoir mis en évidence quelques règles de « grammaire urbaine » ?

Aucune à mon sens ; plutôt des attitudes. J'aurais tendance à attacher moins d'importance aux mots qu'à la syntaxe, c'est-à-dire aux séquences qui supposent l'enchaînement des choses ou conduisent, au contraire à des ruptures. Plus exactement comme le soulignait Wittgenstein : « c'est la place du mot dans la grammaire qui est sa signification » (1980 : 85). De ce point de vue, les urbanistes – sans doute plus que les architectes, davantage attachés aux mots en tant que tels –, n'attribuent de sens aux éléments (mots ou édifices) qu'en fonction de leurs « possibilités » grammaticales, de leur situation. L'ambition réside donc peut-être

⁵ FRANCASTEL, Pierre. *Études de sociologie de l'art*. 1^{er} éd. 1970. Paris : Gallimard, 1989. Collection Tel ; 152. p. 18-19.

⁶ Voir *F comme Forme-Fonction*.

dans le fait de trouver le moyen d'exprimer la ville. C'est d'ailleurs à mon sens un des apports importants de la linguistique saussurienne que d'avoir montré cette profonde interdépendance entre morphologie et syntaxe. C'est assez proche de ce qui se passe dans la ville et sans doute est-ce à l'origine d'une conception trop systématique et simpliste de la typo-morphologie.

L'analyse grammaticale va souvent de pair avec l'analyse logique. Comment associez-vous les deux ?

De part ma formation initiale, je fais une distinction nette entre l'une et l'autre : l'analyse grammaticale porte sur la place des mots dans la proposition, leurs formes, leurs relations (génitif), quand l'analyse logique correspond à la raison de tel ou tel choix, autrement dit, au sens. Ce dernier n'est pas simplement acquis par le mot lui-même, mais par son rôle dans une combinaison, dans une séquence. C'est sur ce point que l'on peut constater une analogie avec la ville : par exemple, en matière de protection patrimoniale, on a assez vite réalisé que la protection d'un édifice sans ses abords faisait perdre du sens à cette protection : c'est, dans l'exemple français, la fameuse servitude s'appliquant à tout ce qui peut se situer dans un rayon de 500 mètres d'un monument protégé. Le contexte est ainsi devenu raison de patrimoine, raison même d'existence du monument le cas échéant.

Grammaire et logique ont donc partie liée, mais il reste à mes yeux important de ne pas les confondre : la matérialité de la ville n'est pas en elle-même créatrice de sens. J'ai toujours eu les plus vives réticences envers les théories relevant du postulat écologique, qu'elles soient d'ordre ethnique, biologique ou urbain. Dans une certaine mesure la ville n'est « dotée » d'aucune urbanité en soi ; ce sont les citoyens qui la génèrent. Au même titre que la grammaire, la structure matérielle de la ville implique certes une organisation, donne un cadre aux conduites, mais cette structure n'est pas porteuse *ipso facto* d'un sens, quel qu'il soit. Les formes ne sont pas forcément univoques.

Vis-à-vis de votre propre démarche, avez-vous eu l'intention de construire des catégories propres à une grammaire urbaine afin de faciliter la compréhension des phénomènes ? L'Abécédaire lui-même n'en est-il pas le recueil ?

Certainement, car il faut bien reconnaître que les catégories nous permettent de comprendre les choses et, jusqu'à un certain point, nous ne pouvons penser qu'à travers elles : ce sont en quelque sorte des entrées, des désignations provisoires au *Je-ne-sais-quoi*. On pourrait presque dire que tout mot relève d'une catégorie. Cependant – et c'est une limite importante – elles restent impuissantes pour nous aider à comprendre les conditions par lesquelles elles se sont constituées. Plus généralement, les conditions historiques et contextuelles des phénomènes observés leur échappent. Certaines d'entre elles peuvent être tenues pour universelles, mais l'emploi que l'on fait d'elles ne peut pas l'être : il faut donc rester critique à leur

égard. Comme nous le disons aussi dans *Conjoncture*, la place des catégories au sein d'un système n'est pas immuable, elles entrent en confrontation avec lui. C'est un peu comme la diaclase dans le calcaire : une fente suffit à casser tout un ensemble très compact à l'origine !

Ce criticisme n'est-il pas aussi évocateur du processus de réappropriation des catégories par le sujet : si l'on suit ici Noam Chomsky, le langage n'est pas simple convention et possède sa part de créativité. Ainsi, aucune catégorie ne peut être tenue pour une constante, mais bien comme le fruit d'une opération de transformation de données sensibles en mots. Comment considérez-vous cette part laissée à l'interprétation dans le passage de la réalité à l'écriture, dans le travail que vous menez ?

Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question que la notion de « sujet » est loin d'être unifiée : cela peut être celui qui observe, celui qui fait, celui qui parle, celui qui subit ou celui qui restitue ! Autrement dit, nous en revenons à la bonne vieille ritournelle de la grammaire des grammairiens : quel est le sujet ? À cette question, qui pourrait facilement nous mener sur le terrain de la métaphysique, je préfère avancer que la notion de locuteur est essentielle, car elle nous incite à considérer deux statuts vis-à-vis du « je » : il y a celui du narrateur qui dit ou écrit et celui du protagoniste, dont parle le narrateur, qui est le sujet de la proposition ; distinction banale mais fondatrice du roman, source pourtant de bon nombre de confusions.

De ce point de vue, toute analyse de la ville s'apparente à une narration et implique de devoir distinguer les « je », individuels ou collectifs, de l'observé et de l'observateur. Cette inévitable imbrication des deux, dont le narrateur n'a jamais entièrement conscience, est en partie, me semble-t-il, ce qui met à mal l'opposition trop systématique que l'on opère parfois entre macro et micro histoire. Comme vous pouvez le constater, cela nous ramène, une fois encore, au texte de *La Ville est toujours la ville de quelqu'un*, c'est-à-dire à l'articulation entre sujet individuel et sujet collectif ; une pensée bien sûr pour Julien Gracq...

Serait-ce déformer vos propos que de dire que la grammaire est finalement pour vous un jeu, en partie sérieux, mais pas complètement non plus ?

D'autant plus que comme tous les jeux, celui sur les mots peut être intrépide, aventureux. La narration est loin de n'être que la construction d'un sens analogique en lien avec le sensible et peut parfois s'apparenter, au contraire, à une rupture, à une déconstruction, bénéfique dans certains cas, néfaste dans d'autres. Je pense ici, en particulier, à Céline ou même à San-Antonio qui ne se contentent pas d'utiliser la grammaire ; ils la manipulent, jonglent avec les mots, de telle sorte qu'il y a création d'un sens nouveau ! Chacun à leur manière a permis de libérer et notre vision des choses et le langage. C'est parfois nécessaire d'en arriver à ces extrêmes pour se

dégager d'une conception par trop idéalisée de la ville. Après tout, il peut arriver qu'un bâtiment en totale dissonance avec son contexte puisse être une réelle réussite. Comme on le voit, grammaire rime aussi avec grammaire des styles et pour en introduire un nouveau, il faut parfois savoir, oser même, rompre avec un plus ancien.

Pensez-vous avoir été une sorte de San-Antonio de la recherche urbaine et avoir rompu avec ce que l'on pourrait considérer comme une « grammaire des styles scientifiques ».

Le plaisir du lecteur en moins, mais osons quand même l'analogie et peut-être ai-je en effet cherché à être davantage un pourfendeur d'écoles de pensée qu'un meneur, mais avec la retenue qu'impose le ton scientifique ! En réalité, ce qui m'a toujours préoccupé, c'est le caractère historique des règles et la posture critique que nous impose ce fait vis-à-vis de nos propres conventions théoriques ! C'est une position particulièrement inconfortable, quasi schizophrénique, où l'on devient le propre destructeur de ce que l'on produit ! C'est un peu comme être anarchiste et croire à l'Institution, à la Loi ! Cette bizarrerie est, à mes yeux, l'essence même de la grammaire : une contrainte nécessaire pour avancer, mais dont le processus engendré est en partie responsable de la destruction de la règle qui l'a rendu possible.

CORRÉLATS :

Forme/Fonction – Ordre

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

AGIER, Michel. *Esquisses d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*. Paris : Academia-Bruylant, 2009.

FOUCAULT, Michel. *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, 1966. Bibliothèque des sciences humaines.

FRANCASTEL, Pierre. *Une Destinée de capitale, Paris*. Œuvres 4. Paris : Denoël/Gonthier, 1984.

GUIRAUD, Pierre. *La Grammaire*. 7^e éd. Paris : Presses universitaires de France, 1983. Que sais-je ?

LAMIZET, Bernard ; SANSON, Pascal (dir.). *Les langages de la ville*. Marseille : Ed. Parenthèses, 1997. Eupalinos. Architecture et urbanisme.

REY, Alain. *De l'artisanat du dictionnaire à une science du mot*. Paris : A. Colin, 2007. U. Linguistique.

RONCAYOLO, Marcel. *Les grammaires d'une ville : essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*. Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996. Civilisations et sociétés ; 92.

WITTGENSTEIN, Ludwig. *Grammaire philosophique*. (1969). Paris : Gallimard, 1980 (tr. fr). Folio/Essais.

H comme Halbwachs



Archives du Collège de France, dernière photo connue.

« [...] les tracés de voie, et les changements de la structure superficielle de Paris s'expliquent non point par les desseins concertés d'un ou plusieurs individus, par des volontés particulières, mais par des tendances ou besoins collectifs auxquels les constructeurs, architectes, préfets, conseils municipaux, chefs d'État ont obéi, sans prendre, de ces forces sociales, une conscience bien claire, et, quelquefois, avec l'illusion qu'ils s'inspiraient de leurs conceptions propres. ». Maurice HALBWACHS. *Les plans d'extension et d'aménagement de Paris avant le XIX^e siècle*. (1920 : 20)¹.

Maurice Halbwachs est l'un de vos maîtres : sans doute est-ce même la référence la plus importante de vos travaux. Au cours d'un autre entretien, vous disiez dans ce sens : « J'ai puisé chez des hommes comme Halbwachs le véritable enracinement scientifique du travail sur l'urbanisme et la ville »². C'est un chercheur éclectique qui a exploré de multiples aspects de la vie sociale et même de la philosophie : il a travaillé sur Leibnitz, le prix des terrains et des loyers, la classe ouvrière, la démographie, le suicide, la mémoire (individuelle et collective) et a recouru à de nombreuses méthodes d'enquête, à la statistique. Ses explorations sont d'une grande richesse, mais ne portent pas toutes sur la ville : quelles facettes de son travail avez-vous surtout étudiées ?

Halbwachs ne m'a pas séduit immédiatement : il a d'abord fait partie d'un ensemble d'auteurs que je découvrais en commençant mes études à l'École normale, grâce au fond d'économie et de sociologie laissé par l'ancien directeur, Célestin Bouglé. J'avais lu de lui « Le point de vue du nombre » dans le tome sur *l'Espèce humaine* dans l'*Encyclopédie française* que dirigeait Lucien Febvre ; parce que je l'avais reçu en prix scolaire et que les questions de démographie m'intéressaient. Mais à cette époque, c'est surtout Simiand qui retenait mon attention. Je suivais alors le cours d'histoire économique d'Ernest Labrousse où je découvrais l'analyse des données sérielles, révélant une nouvelle conception de la périodisation en histoire, soulignant l'importance des fluctuations économiques³. Ce courant d'empirisme rationnel, centré sur l'observation de faits objectivés et mesurables, m'a conduit assez naturellement vers Halbwachs : il représentait alors pour moi l'alliance de la rigueur méthodologique d'un Simiand et de l'objet d'étude qui m'intéressait, la ville. *Les expropriations et les prix des terrains à Paris*, dans la version initiale du livre (1909), fut pour moi une grande découverte, bien qu'aride et curieux pour un

¹ In *Classes sociales et morphologie*. Présentation de Victor Karady. Paris : Éditions de Minuit, 1972. Le sens commun. p. 224.

² RONCAYOLO, Marcel. La morphologie, entre la matière et le social. *Villes en parallèle*, 1988, n° 12-13, p. 47.

³ Voir *C comme Conjoncture*.

apprenti géographe : l'absence de cartes était étonnante et ne facilitait pas la lecture, signe sans doute de la formation philosophique du maître.

Dans *Les expropriations*, Halbwachs étudie les formes de la croissance de la ville et propose un mode d'explication qui rompt avec la façon dont on étudiait alors la ville en général. Au lieu de considérer les expropriations comme le fruit d'une décision politique, indépendantes des logiques économiques, capricieuses éventuellement, Halbwachs met en évidence qu'elles ne se manifestent jamais autant que lorsque les tensions des marchés foncier et immobilier sont fortes, qu'elles résultent d'un afflux important de capitaux, d'une augmentation de la demande et d'un changement dans la vie urbaine : à ses yeux, ce sont ces processus qui permettent de comprendre les mutations des formes à l'œuvre. Ces dernières ne sont pas seulement le cadre de l'activité sociale, mais son produit.

Dans le cas de Paris, c'était donc prendre l'haussmannisation sous un tout autre angle et qui me semblait plus essentiel pour comprendre la modernisation de la ville que l'explication traditionnelle – un peu courte – du rétablissement et du maintien de l'ordre public. Sans doute ce livre s'attache-t-il trop exclusivement à des références démographiques, mais cela traduit néanmoins, d'une autre manière, ce qu'Edmond About avait lui-même exprimé quarante ans plus tôt en évoquant, à propos du Paris de 1867, « l'impatience universelle » qui animait les grandes villes modernes⁴. La question des déplacements de population dans la ville est affaire de mobilité et non uniquement de changement de résidence. Il faut compter avec tous les sens des trajectoires.

Ainsi, Halbwachs, et tout le courant auquel il appartenait, m'intéressait pour des raisons critiques, voire polémiques vis-à-vis de la compréhension du phénomène urbain : c'était cesser de considérer que la ville se résumait à une situation physique, dont l'organisation découlait des conditions naturelles et de la décision de quelques « grands hommes » ! Il faut bien se rappeler qu'alors, l'histoire sociale et économique, celle des anonymes somme toute, n'était pas tout à fait de mise dans le monde universitaire : Halbwachs était sans doute celui qui allait le plus loin dans ce procès. C'est bien ce que veulent dire les phrases citées en exergue.

En cela, sans doute étais-je loin d'être un géographe orthodoxe, mais est-ce dans mon tempérament de l'être ?

Vous évoquez l'influence qu'a eue sur vous « Les expropriations ». Je pensais que son travail sur la mémoire vous importait davantage.

⁴ Voir *S comme Strate*. ABOUT, Edmond. Dans les ruines. In *Paris-Guide*. Tome II, La vie. Paris : Librairie internationale, 1867. p. 915-922.

Je n'ai découvert cet aspect que plus tard. Halbwachs n'a plus écrit de livre sur la ville après la réédition allégée des *Expropriations (La population et les tracés de voies à Paris depuis un siècle)*, paru en 1928. Il rédige seulement quelques articles sur la question urbaine – je pense notamment à ces textes sur « Chicago » (1932)⁵ et « Berlin » (1934)⁶ qui paraissent dans les *Annales d'histoire économique et sociale* – et vraiment essentiels par leur manière de combiner les démarches statistiques, descriptives et théoriques. Pour moi, c'est une véritable invite à « ouvrir » la géographie ! Car, le premier de ces articles introduisait dans notre culture, l'écologie urbaine dite de Chicago et en faisait la critique pertinente. Quant au « Gross Berlin », il annonçait sans doute une réflexion ultérieure sur la métropole fragmentée.

Halbwachs est un homme de découvertes progressives et en même temps d'allers-retours, car rien ne s'efface totalement. Il s'éloigne alors de l'analyse quantitative et de celle des besoins de la classe ouvrière pour se rapprocher d'une sociologie compréhensive, sans doute proche de Simmel et de Weber. On pourrait croire que ces prolongements ignorent la question urbaine. Or, et c'est sans doute une des raisons de mon attachement, même lorsque son propos est autre, la ville n'est jamais totalement oubliée, à la fois lieu et objet de ses réflexions.

À propos de la mémoire, il se confronte avec Bergson. Il cherche en particulier à mettre en évidence le fait que la mémoire est un phénomène collectif et non, comme le soutient le philosophe, un processus émanant seulement de la conscience individuelle. Pour Bergson, se souvenir correspond à une introspection, donc à un isolement et à un éloignement d'avec les autres. Or Halbwachs, en durkheimien convaincu, considère que la conscience individuelle ne peut se constituer hors de la conscience sociale, sans son apport et son support : une autre manière d'aborder les représentations. C'est pourquoi dit-il : « [l'homme] se souvient d'autant mieux, il reproduit son passé sous des formes d'autant plus précises et concrètes qu'il [...] a l'esprit tourné vers les objets extérieurs et vers les autres hommes, c'est-à-dire qu'il sort de lui » (1925/1994 : 275). Ainsi, comme le résume Ricœur : « pour se souvenir, on a besoin des autres »⁷... et, j'ajouterais, des trames matérielles de la cité aussi. L'enfant sauvage n'est qu'une illusion.

⁵ HALBWACHS, Maurice. Chicago expérience ethnique. *Annales d'histoire économique et sociale*, 4, 1932. p. 11-49, repris in GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1979/2004, 283-331.

⁶ Gross-Berlin : grande agglomération ou grande ville ? *Annales d'histoire économique et sociale*, 6, 1934, p. 547-570.

⁷ RICOEUR, Paul. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Éditions du Seuil. 2000. L'ordre philosophique. p. 147.

Carlo Ossola souligne, que Halbwachs, au sujet de la mémoire, se réclame plus des remarques de Goethe que des réflexions de Bergson ou de Freud : dans *Wahrheit und Dichtung* Goethe déjà âgé évoquait ses impressions d'enfance. *Quand on veut*, disait-il, *se rappeler ce qui nous est arrivé aux premiers temps de votre enfance, l'on confond assez souvent ce qu'on a entendu dire par les autres avec ses propres*

Cette conception de la mémoire ne va pas sans poser le problème de l'histoire car, d'après lui, l'une et l'autre ne peuvent se confondre : quand la première s'éteint, elle cède sa place à la seconde car : « L'histoire [...] se place hors des groupes et au-dessus d'eux » (1950/1997 : 132). Ainsi, la mémoire est liée à des temps sociaux.

Ses réflexions sur la mémoire permettent de nuancer considérablement sa conception des classes sociales et le rapport entre les individus et les groupes sociaux définis d'une manière plus concrète (familles, quartiers, religions, professions, classes sociales). Selon lui, ces groupes se forment non pas à partir d'individus identiques, mais hétérogènes : cela peut signifier aussi que les individus sont mobiles d'un groupe à l'autre et peuvent traverser plusieurs mémoires en plusieurs sens.

« [Les souvenirs] ressemblent à ces trains de bois qui descendent le long des cours d'eau si lentement qu'on peut passer sur eux d'un bord à l'autre et cependant ils marchent et ne sont pas immobiles. Il en est ainsi des cadres de la mémoire : on peut, en les suivant, passer aussi bien d'une notion à une autre, toutes deux générales et intemporelles, par une série de réflexions et de raisonnements que descendre ou remonter le cours du temps d'un souvenir à l'autre » (1925/1994 : 289).

La notion de groupe indique chez Halbwachs avant tout un rapport engageant les pratiques (mode de vie, travail, formes de sociabilité, etc.), la mémoire, les représentations, etc. Par suite, la mémoire dont il parle est concrète, se fixe sur certains points, elle est un fait actuel et non une donnée stockée : elle correspond à un « espace social ». À partir du présent, elle « reconstitue » le passé, elle est sans cesse réinvestie par les groupes et les individus qui la restituent à partir de l'idée qu'ils se font de l'antérieur et y puisent le sens de la continuité sociale. Il en concluait : « Chaque mémoire individuelle est un point de vue sur la mémoire collective, que ce point de vue change suivant la place que j'y occupe et que cette place elle-même change suivant les relations que j'entretiens avec d'autres milieux. » (1950/1997 : 94).

Ainsi, en substituant la conception de « cadre social » du temps et de l'espace à celle de « catégories » *a priori* hors de l'expérience, Halbwachs irait jusqu'à renoncer à une posture kantienne. Ces deux catégories ne seraient plus pour lui des intuitions précédant les formes de la sensibilité, mais des représentations propres à chaque groupe social, ancrées dans l'espace physique.

Comme l'a souligné Jean Duvignaud dans la préface à *La Mémoire collective* de l'édition de 1950 (PUF), le processus d'individuation vient donc avant tout du collectif : chaque mémoire individuelle est une sorte de composé de différentes

souvenirs... Dans cette vision donc, rien ne peut être abandonné, tout lien est précieux, toute mémoire individuelle est le fruit d'un dépôt commun. Maurice Halbwachs 1877-1945. *La lettre du Collège de France*, n° 11, juin 2004. p. 40.

mémoires collectives que l'individu croise au cours de son histoire. C'est l'un des aspects du travail de l'auteur qui m'a le plus éclairé pour mes propres études : comprendre la ville et les groupes sociaux ne pouvait se faire qu'en analysant leurs interactions. Surtout, cela permettait de dépasser le caractère figé des thèses marxistes de l'époque, dans lesquelles la notion de classe sociale se présentait comme fermée, de nuancer même sa propre idée selon laquelle la classe ouvrière n'accédait pas – en étant condamnée à travailler seulement la matière – à l'essence de la vie urbaine. Il n'emploie d'ailleurs jamais le mot ségrégation, trop actif, trop volontaire, mais le mot séparation ou des expressions comme « en marge »⁸, c'est-à-dire résultats de processus non commandés. Dans cette perspective, parce que les individus sont mobiles, il y a donc des mécanismes de contacts possibles entre les groupes et des points de passage, des porosités. La mémoire est pour lui un moyen de repérer ces *check-point*.

De quelle manière avez-vous entrepris de travailler dans la continuité de Halbwachs ? Vos visées personnelles étaient quand même assez différentes des siennes.

En réalité, dans le cadre de ma thèse sur Marseille, j'ai essayé de faire une synthèse entre les méthodes de Labrousse et les siennes : j'ai étudié, d'une part, les mouvements démographiques, la manière dont la population se distribuait dans l'espace urbain et essayé, d'autre part, de comprendre comment la ville se construisait, quel était le rôle du foncier, l'impact de la spéculation et comment tout cela se transformait. Cela m'a conduit évidemment vers les archives, incité à remonter jusqu'aux années 1850, moment où démarre l'extraordinaire développement industriel, économique et financier du second Empire, pour comprendre comment cet héritage, modifié au cours du temps, permettait d'expliquer les formes urbaines d'aujourd'hui.

Mais les années 1850 étaient un piège, la grande spéculation, animée par les nouveaux brasseurs d'affaires de la bourse parisienne (Mirès, puis les frères Péreire), attirés par le développement des nouveaux ports, répondait mal aux attentes plus modestes. Les structures de la ville préalablement acquises résistaient. Liquidations et faillites marquaient le caractère inadéquat de l'anticipation⁹ dans ses ambitions sociales. Marseille échappait donc au modèle. L'action des spéculateurs ne s'accordait pas à des formes unifiées de la conscience collective. Que devenait la fonction sociale exercée par ce groupe selon le sociologue ? Singularité de Marseille ? Distorsions imprévues entre port et ville ? Ou relativité par rapport à une thèse simplifiée et globale ?

⁸ Voir *D comme Division sociale*.

⁹ Voir *A comme Anticipation*.

Le décalage est-il possible entre les manifestations du changement social et les trames ou traces matérielles présentes dans la ville, fixant éventuellement des images mentales. Halbwachs établit, somme toute, une tension entre les rythmes du changement et un certain enracinement des pratiques dans les lieux : quand la physionomie des rues ne change guère, la population déjà en place ne reçoit qu'« amortis » les effets de la mutation sociale ; quand le milieu physique est fortement modifié, des groupes anciens s'accrochent aux témoins, îlots, maisons, activités, dans les emplacements habitués.

Faut-il alors envisager que traces et trames matérielles constituent une sorte de mémoire matrice, renforcée par exemple par les statuts juridiques, économiques ou religieux et par les signes monumentaux ? Les « pierres de la cité »¹⁰ ont leur fragilité, mais aussi cette capacité de fixer des pratiques et des usages. Elles sont porteuses de récits et de mythes, si bien que les enchaînements paraissent alors plus « naturels », que les ruptures liées à des conjonctures ou à des événements qui sortent de l'ordinaire. Rien ne dit, bien entendu, que les apparences restent garantes du sens. Formes et significations n'ont pas de rapports univoques. En d'autres termes, cela pourrait expliquer les dérives prolongées que l'histoire urbaine révèle : le glissement du Paris de la richesse et du pouvoir vers l'ouest, le blocage des promesses de « l'haussmannisation » à Marseille.

Le problème n'était pas de rejeter Halbwachs, mais de mieux comprendre dans quelles conditions internes ou externes, dans une ville donnée, la thèse était pertinente. Non pas question de refus, mais d'approfondissement. En tout cas, il était bien démontré ainsi que le prix des terrains et son évolution n'étaient pas des réalités objectives mais, en suivant Halbwachs lui-même, des « faits d'opinion »¹¹, soumis à des fluctuations, menacés de fausses perspectives. La spéculation se confirmait ainsi comme un jeu, un risque inégal selon les cas. Belle question d'histoire ou de géographie urbaine.

Suivre Halbwachs m'a permis d'échapper à des certitudes « risquées ». C'est tout le problème du transfert des modèles urbains qui peut être alors évoqué. La singularité des lieux et des sociétés locales ne peut être ignorée. Trouver des nuances aux positions toujours très affirmées de Halbwachs, c'est peut être le découvrir plus profondément.

Vous venez de dire que la référence à Halbwachs relève davantage d'une posture sociologique que d'une boîte à outils. Cette démarche, vous l'avez soulignée aussi,

¹⁰ Titre d'une des sous-parties du chapitre « La mémoire collective et l'espace » de l'édition de 1967 de *La mémoire collective*, correspondant aux pages 197-201 de l'édition de 1997, mais supprimé de l'édition critique établie par Gérard Namer.

¹¹ D'ailleurs, je me partageais avec Jean Stoetzel, fondateur de l'IFOP, l'usage des volumes des *Expropriations* de la bibliothèque de l'ENS.

n'est pas des plus confortables puisque porteuse de sa propre critique : Halbwachs n'hésite pas en effet à préciser ou même inverser parfois son point de vue d'un écrit à l'autre, comme il l'a fait à propos de la mémoire. Mais il me semble que l'inconfort d'un renvoi à Halbwachs vient surtout de ce que le sociologue révise non seulement sa pensée en profondeur, mais qu'il la laisse en outre inachevée. Je sais qu'il n'a pu terminer son ouvrage sur « La Mémoire collective » en raison de sa déportation à Buchenwald, mais je me demande si la biographie résout ici complètement la question épistémologique. En effet, Halbwachs avait pour habitudes intellectuelles de rompre, sur un même thème, avec certaines de ses thèses antérieures. C'est ainsi que « La Mémoire collective » reprend à nouveaux frais la réflexion déjà engagée dans « Les cadres sociaux de la Mémoire ». Gérard Namer, dans son introduction à l'édition critique de « La mémoire » (1997), parle à son égard de « continuité dans la rupture ». Or, peut-il y avoir une raison pour que ce processus s'arrête un jour, à part, précisément, dans la mort ? Par principe, son œuvre ne peut être qu'inachevée. Dit autrement, se référer à Halbwachs, c'est s'appuyer sur un projet incomplet et rester dans l'incertitude de conclusions, mêmes partielles. Dans une certaine mesure, on pourrait considérer que c'est une non-référence ou encore une autoréférence, au sens où seul le continuateur de Halbwachs peut construire les réponses (elles-mêmes provisoires) aux questions qu'il a soulevées. Est-ce qu'en fin de compte Halbwachs n'a pas constitué pour vous un défi autant qu'un guide ?

Il est certain que, dès le départ, je me suis senti à la fois beaucoup d'affinités intellectuelles avec lui, d'empathie même, tout en ayant envie d'apprécier les limites de ses thèses. Il conviendrait mieux de dire que j'en suis un écho – un écho tardif et longtemps assez solitaire – et l'essai d'un défi.

Le caractère affirmatif de certaines des thèses de Halbwachs, que vous lui reprochez avec « bienveillance », ne pourrait-il pas aussi se comprendre par l'objectif qu'il se fixe en sociologue ? Bien qu'apportant énormément à la sociologie urbaine, celle-ci ne semble pas être sa préoccupation première. Son intention ne serait-elle pas plutôt de forger une sociologie de l'action, dans le cadre de laquelle l'objet « ville » constitue une catégorie importante de la pratique sociale. Dans cette perspective, comme nous l'avons d'ailleurs vu dans « Anticipation », mieux vaud se donner les moyens de prévoir, affermir autant que possible ses positions, que douter, ne croyez-vous pas ?

Halbwachs a un rapport avec l'action politique en réalité assez ambigu. C'est un socialiste convaincu et un réformiste dans l'âme. Il était proche d'Albert Thomas, de Henri Sellier aussi, qu'il a d'ailleurs inspiré en matière d'urbanisme. Dans l'un de ses articles « La politique foncière des municipalités » (1908) que le parti socialiste lui commande, il se trouve en position de devoir trouver des solutions aux inégalités engendrées par les mécanismes de rente foncière dans les grandes agglomérations.

On lui demande de savoir par quels moyens les municipalités peuvent remédier à *L'accaparement de la plus-value du sol par les spéculateurs* ? Dans ce texte, il s'agit bien, en effet, d'éclairer l'action. Il préconise de ne pas tenter de détruire la plus-value (qu'il associe à un phénomène « naturel »), mais plutôt d'inciter les municipalités à la revendiquer afin que : « Les ouvriers [n'] ignorent [plus] que les quartiers riches produisent chaque année, sous forme de plus-value, les ressources nécessaires pour transformer les quartiers misérables, et que la Ville les laissent capter » (1908, conclusion).

La municipalisation progressive du sol urbain serait sans doute la solution la plus logique pour saisir la plus-value, au moment de sa formation. L'idée est de laisser l'essentiel de la charge des réaménagements, et donc des expropriations, dans les quartiers bourgeois aux propriétaires eux-mêmes, de lutter au contraire contre la rareté qui pèse sur le marché du logement dans les quartiers populaires, c'est-à-dire mettre en construction un foncier moins cher. L'idée est notamment que l'on contourne la ville existante en combinant la politique du logement et les essais d'un nouvel urbanisme : telle est la mission de l'argent public. Sellier et le Conseil général de la Seine feront leur cette idée dans les années 1920. À l'horizon, les cités-jardins, les grands-ensembles aussi et même les villes nouvelles. Une responsabilité qui, certes, prévoit mal les risques, les ratés et les effets pervers. Halbwachs rappelait pourtant : « tout le mal vient de ce que l'on ne reconnaît pas les relations d'étroite solidarité par où tous les intérêts et toutes les régions de la ville se rattachent » (1908, conclusion). Dans quelle mesure croit-il à l'autonomie relative de l'action politique et de la planification urbaine ? On sent bien, dans ce texte, que l'exercice l'embarrasse terriblement : on lui demande une réponse dont il n'est pas totalement le maître... Comment envisage-t-il les rapports entre société et innovation ? Halbwachs, un des premiers lecteurs de Schumpeter, illustre de son côté les apories du réformiste.

Une telle prudence paraît justifiée, mais elle pourrait aussi coïncider avec un certain découragement. Est-ce que vous partagez ce constat d'impuissance ?

J'appréciais Halbwachs à travers ses difficultés et ses contradictions : son organicisme qui ne se veut pas biologique, les rapports entre temps commun et temps sociaux, la relation entre mémoire et histoire et, enfin, entre action et réforme. Sa pensée est d'ailleurs un combat perpétuel « envers » elles, « à l'intérieur » d'elles-mêmes. Il ne s'agit pas d'une quelconque faiblesse intellectuelle, mais d'une vitalité de l'interrogation, toujours en éveil, jamais totalement arrêtée : lecture personnelle ? Je me sentais ainsi, car j'ai aussi mes contradictions qui proviennent de ma formation et de mes expériences, aussi bien disciplinaires qu'idéologiques. J'aime l'idée qu'une chose peut être ainsi et... autrement. Je crois que nous approfondirons ce point dans *J comme Je-ne-sais-quoi*.

CORRÉLATS

Anticipation – Conjoncture – Division sociale – Kant – Matérialité – Nature –
Représentation – Strate – Ville

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

AMIOT, Michel. Le système de pensée de Maurice Halbwachs. *Revue de synthèse*,
2. Paris : Albin Michel, mai-juin 1991. p. 265-288

BAUDELLOT, Christian ; ESTABLET, Roger. *Maurice Halbwachs : consommation
et société*. Paris : Presses universitaires de France, 1994. Philosophies.

KARADY, Victor. Préface à *Classes sociales et morphologie* de Maurice
Halbwachs. Paris : Éditions de Minuit, 1972. Le sens commun.

Enquête, La ville des sciences sociales, 1996. [En ligne], mis en ligne le 13 octobre
2008. URL : <http://enquete.revues.org/document643.html>.

GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (éds). *L'École de Chicago. Naissance de
l'écologie urbaine*. 1^e éd. 1979. Paris : Flammarion, 2004. Champs, n° 571.

HALBWACHS, Maurice :

- La politique foncière des municipalités. *Brochure de la Librairie du Parti
socialiste* n° 3, Paris, 1908. Les cahiers du socialiste.
- *Les expropriations et les prix des terrains à Paris (1860-1900)*. Thèse pour le
doctorat. Université de Paris. Faculté de droit. Paris : E. Cornély, 1909.
- *La Classe ouvrière et les niveaux de vie, recherches sur la hiérarchie des
besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*. Paris : F. Alcan,
1913.
- *Les Cadres sociaux de la mémoire*. 1^o édition : Librairie Alcan, 1925. Paris :
Albin Michel, 1994.
- *La population et les tracés de voies à Paris depuis un siècle*. Paris : les
Presses universitaires de France, 1928.
- Chicago, expérience ethnique, *Annales d'histoire*, 4, 1932. p. 11-49.
- *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*. Paris : F. Alcan, 1933.
- « Gross Berlin » : grande agglomération ou grande ville ?, *Annales d'histoire*
6, 1934. p. 547-570 ;
- *Morphologie sociale*. Paris : A. Colin, 1938.
- *Classes sociales et morphologie*. Présentation de Victor Karady. Paris :
Éditions de Minuit, 1972. Le sens commun.

- *Classes sociales*. Édition établie par Gilles Montigny ; préface de Christian Baudelot Montigny ?. 1^e éd. 1942. PUF. Le lien social. 2008.
- *La Mémoire collective*. 1^e éd. 1950. Nouvelle édition critique établie par G. Namer. Paris : Albin Michel, 1997. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité.

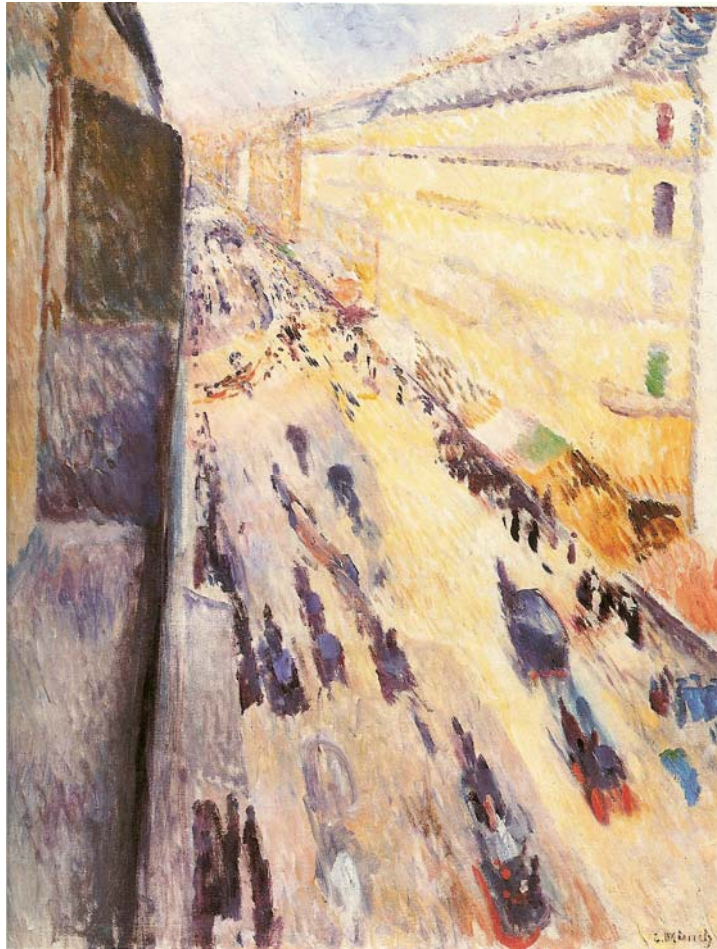
HALBWACHS, Maurice ; SAUVY, Alfred. *Le point de vue du nombre, 1936*. Paris : Institut national d'études démographiques, 2005. Classiques de l'économie et de la population.

NAMER, Gérard. *Halbwachs et la mémoire sociale*. Paris ; Montréal (Québec) : L'Harmattan, 2000. Logiques sociales.

ROSSI, Aldo. *L'Architecture de la ville*. Traduction de : *L'Architettura de la città*. 2^e éd. Paris : l'Équerre, 1984. Formes urbaines.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Du Contrat social*. Texte original publié avec introduction, notes et commentaires par Maurice Halbwachs. Paris : Aubier, 1943.

VERRET, Michel. Halbwachs ou le deuxième âge du Durkheimisme. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 53, 1972. p. 311-336.

I comme Imaginaire

Edvard MUNCH. *Rue de Rivoli*, 1891. Huile sur toile, 80 x 65 cm. Harvard University. Art Museums, Cambridge, États-Unis. In DETHIER, Jean ; GUIHEUX, Alain (dir.) *La ville, art et architecture en Europe : 1870-1993*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1994. p. 59.

Il n'est pas aisé de poser en propos liminaires une définition de l'imaginaire car ce terme prend un sens assez différent selon le champ théorique considéré. Parce que c'est une notion qui engage un débat sur les différentes façons de se représenter le monde et les possibilités que l'on a de le connaître, beaucoup de définitions sont possibles. Disons pour commencer que l'acception classique, notamment celle forgée par les positivistes, oppose sans nuance cette dimension au réel. Littré écrivait ainsi dans son dictionnaire que l'imaginaire est ce qui n'est point réel :

« Espaces imaginaires, espaces qui, suivant la physique d'Aristote, placés au delà de la sphère des fixes, n'admettaient absolument rien, pas même le lieu parce qu'il est la place des corps qui ne pouvaient pas y exister, ni le vide parce que c'était le lieu qu'un corps avait quitté ».

Ici, imaginaire est synonyme « de vague, d'indéfini, d'impossible ». Ce sens qui lui est conféré, notamment depuis le XVII^e siècle (je pense à Descartes, au Malade imaginaire de Molière, à l'imagination « Folle du logis » de Pascal), me semble être entré pleinement dans le langage commun. Même en psychanalyse et en mathématique, l'imaginaire évoque ce qui est sans référence au réel, soit l'inconscient, soit des nombres dont la partie réelle est nulle. Vos positions personnelles semblent se distancier de telles significations, aspirer à les dépasser. Plus proche d'un Pierre Sansot qui écrivait que : « L'imaginaire n'est pas une évasion hors du réel, mais une autre façon d'être en relation avec lui [...], le pouvoir d'aller au-delà de ce qui nous est offert par le sensible. »¹, vous vous interrogez sur la présence de l'imaginaire comme dimension à peu près constante de nos représentations et de nos pratiques quotidiennes, notamment en ce qui concerne la vie urbaine². Vous semblez dans ce sens établir une nuance plus prononcée entre ce qui serait « imaginaire », c'est-à-dire ce qui serait apparence de réalité, et « l'imagination », faculté d'inventer des images. Si pour vous les rapports entre imaginaire et réel ne sont donc plus d'opposition, conviendrait-il alors de parler d'une réalité hybridée par l'imaginaire ?

Si effectivement je n'oppose pas ces dimensions terme à terme, je ne les confonds pas pour autant. Ce qui est ici en question ce n'est pas seulement l'imaginaire, mais aussi le sens que l'on accorde à réel ou réalité. Image, imagination, imaginaire appartiennent à une même série, elle-même proche par l'étymologie d'imitation. L'image peut être portrait, mémoire, reproduction d'une réalité, plus précisément de notre expérience individuelle. Elle peut aussi bien évoquer la présence, l'absence dans l'actuel, l'idée en termes concrets. L'imagination comme faculté de l'esprit

¹ SANSOT, Pierre. L'imaginaire : la capacité d'outrepasser le sensible. *Sociétés*, n° 42, 1993, p. 411.

² Cette remarque renvoie à une partie du dialogue d'*E comme Échelle*, notamment à propos des impressionnistes.

répond à cette gamme qui va de l'expression physique à la création intellectuelle, à l'œuvre esthétique. C'est donc bien une relation qu'il faut analyser entre l'imaginaire et le réel, avec ses décalages et ses décollages éventuels. Le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse reprend l'opposition elle-même classique entre imagination passive et imagination active, exprimée peut-être avec quelque naïveté :

« Si notre esprit évoque images et faits sans suite, sans ordre, sans aucune pensée de conformité à la réalité, il fait acte d'imagination passive. Si, enfin, il les rappelle volontairement en cherchant à les combiner, à les ordonner, non comme ils furent ordonnés en fait, mais comme l'esprit veut qu'ils le soient, pour réaliser un type idéal, un tableau préconçu, alors on dit que c'est de l'imagination active... » [et ce dictionnaire ajoute à partir d'une autre source] : « Imaginer, dans le sens élevé et vrai du mot, c'est réaliser l'idéal ; c'est faire descendre la vérité intelligible dans les formes de la nature sensible, représenter l'invisible par le visible, l'infini par le fini. »³.

Autrement dit, imaginer c'est partir de l'image, ne pas s'évader du réel et, au contraire, établir un rapport avec lui, pour lui donner un sens. Somme toute, c'est se tourner pour l'avenir vers un jeu d'images rectifiées, amplifiées et projetées.

Cette combinaison d'images peut se rapporter tout autant au présent que l'on vit, au passé que l'on reconstitue, qu'au futur que l'on dessine. L'imaginaire correspond donc à la construction d'un *scenario* dont la force réside dans une relation ouverte avec le réel. Sartre disait : « Tout imaginaire paraît 'sur fond de monde', mais réciproquement toute appréhension du réel comme monde implique un dépassement caché vers l'imaginaire. » (Sartre 1940 : 238) ; rapport au réel, d'une part et dépassement de ce même réel, d'autre part : voilà les fonctions de l'imaginaire : c'est un référent, le résultat d'un effort de construction, de cohérence ou au moins de coexistence entre les images. Il n'est pas que réflexion sur l'actuel, mais fil conducteur.

Un peu à la manière de Bachelard qui disait que l'imaginaire était une « rationalité en devenir », ce terme constitue pour vous surtout un générateur de sens. Pensez-vous, de ce fait, qu'il permet d'appréhender la structuration des phénomènes sociaux, mieux encore que le recours à l'analyse des représentations ?

Oui, car l'imaginaire structure les représentations : c'est un exercice de l'esprit qui, entre toutes les représentations, fait appel aux images. Vous aviez raison de rappeler que le sens de cette fonction est souvent trouble ; on ne la saisit réellement qu'en rapportant la notion d'imaginaire à des mots qui lui sont apparentés, qui se substituent presque à elle et qui, pourtant, s'en distinguent. Si on veut donner à la notion d'imaginaire une certaine singularité, il faut faire attention à ne pas la réduire en la confondant avec fiction, utopie, idéologie ou encore symbole.

³ *Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, article « Imagination », tome XIII, 1^e édition, 1866-1876.

À cette liste on pourrait ajouter aussi le rêve, dont a parlé précisément Bachelard, l'illusion, la vision, la conviction (que Weber opposait à la responsabilité), la croyance, la métaphore (notamment quand elle est vive comme le dit Ricœur) et bien d'autres encore. Pourquoi choisir précisément ces termes là ? En quoi introduisent-ils des nuances qui contribuent à enrichir votre définition de l'imaginaire ?

Vous conviendrez avec moi que toutes les notions que je viens d'énumérer ont en commun d'être des « projections ».

La fiction est en principe ce qui se détache le plus librement de la référence au réel. Elle invente volontairement des situations, des personnages, des intrigues dont la finalité n'est pas de reproduire ou de raconter ce qui s'est passé. À la différence de l'imaginaire, la fiction s'intéresse à une « autre » réalité, de pure invention. Elle est revendiquée notamment par l'artiste. La science-fiction part d'un fait généralement reconnu ou espéré du progrès scientifique, mais en tire ensuite des développements entièrement libres. Elle peut rompre même avec la logique des temps, pratiquer l'anachronisme, le survol des périodes. Par exemple, *Le Seigneur des Anneaux* ou *La Guerre des étoiles* sont des fictions – non pas des anticipations – où règne une ambiance complètement intemporelle : les personnages sont habillés comme au Moyen-âge, mais se battent avec des « épées électroniques » qui n'ont de médiéval, que l'aspect. Autrement dit, la fiction peut être un mélange sans ordre des temps, des images, de tout. Même si cela semble reposer sur des fondements scientifiques ou rationnels, on est dans le domaine de l'artifice. Prendre conscience du caractère illusoire de la fiction, c'est se donner les moyens, lorsqu'on tente de faire œuvre d'imagination, de ne pas déraisonner, ni de s'abuser. Mais c'est en même temps le désir d'atteindre, à défaut de réalité, des vérités plus profondes. La fiction, c'est aussi le masque de l'acteur, le détour, le divertissement qui assure la protection et l'exercice de la liberté de l'auteur. La formule consacrée par le cinéma, tout au moins celui qui ne veut pas se donner ouvertement la mission de raconter une histoire « vraie », n'est pas dénuée d'ambiguïté : « toute ressemblance avec des personnages ou des événements ayant existé ne saurait être que fortuite ». Le roman à clef est-il, quant à lui, une « véritable » fiction ?

L'utopie est aussi une construction sans contrainte de lieu, ni même de temps. Utopie et uchronie vont, en quelque sorte, de pair dans un système de pure logique devant régler un futur, à la fois désiré et incertain. C'est un enchaînement déduit qui ignore volontairement les moyens, les délais et les contraintes acquises : système clos, totalitaire dans une grande mesure, « toutes choses égales par ailleurs ». En un certain sens, la critique de Marx à l'égard des utopistes conserve sa valeur. Dans l'histoire, l'utopie a d'ailleurs dérivé : Charles Fourier rêve d'une société idéale fondée scientifiquement sur Newton, celle de la phalange, Victor Considérant en décrit l'organisation avec le phalanstère ; c'est un imaginaire et Daly le dessine. L'utopie saint-simonienne se transforme assez rapidement en projets, plus ou moins

concrets, en pragmatisme avec Talabot, Pereire ou Michel Chevalier. Le changement social prend alors forme de gradualisme ou d'expériences.

L'idéologie est au présent ce que l'utopie est au futur. Elle tend, à partir de principes constitués aussi en système, à prendre position sur l'ordre⁴ « actuel », pour le légitimer ou, éventuellement, le mettre en question. C'est aussi du temps puisqu'elle est, à la fois, formation des esprits et justification d'une action.

En commençant cet entretien vous disiez qu'imaginer était ne pas s'évader du réel, mais établir au contraire un lien avec lui. Et vous venez d'expliquer aussi que l'imaginaire est une notion polysémique : n'en est-il pas de même du réel dont on parle depuis le début, en supposant quelque peu qu'il serait, lui, univoque ? Qu'en est-il de l'imaginaire suggéré par le caractère plurivoque de la réalité ?

Sur ce point nous touchons à la quatrième différence avec l'imaginaire dont je parlais au départ, à savoir le symbole. Comme l'imaginaire, son rôle est de donner un sens à une réalité matérielle. Mais il s'incarne davantage, c'est de l'imaginaire incorporé, cristallisé en quelque sorte dans un lieu, un édifice, un texte, un rite ; il est aussi plus stable dans le temps, on ne change pas les symboles quand on veut ! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à prendre l'exemple de la symbolique de Paris, manifestée par l'opposition entre l'ouest et l'est ou, plus exactement, par quelques éléments comme l'Arc de Triomphe d'un côté et la place de la République de l'autre. Ces deux lieux, chargés de symboles révolutionnaires à l'origine incarnent ensuite l'esprit de la tradition nationale d'une part et celui de la République d'autre part. Si l'Arc de Triomphe a pu symboliser un temps des valeurs de gauche, l'épisode se clôt, non sans ambigüité, avec le retour des cendres de Napoléon. Il est resté un symbole de la Nation, mais cette valeur a fini par être récupérée par la droite, quand la gauche s'est voulue internationaliste. La tendance s'est accentuée encore avec le dépôt des cendres du Soldat inconnu. Les partisans de la contestation sociale se sont tournés vers les places de la République et de la Nation, en faisant même de l'intervalle qui les sépare, un itinéraire symbolique à part entière ! La valeur des lieux symboliques n'est pas quelque chose d'anodin, elle peut valoir gestes et discours, exprimer une stratégie politique en quête d'image renouvelée, tentative de faire emprise sur le tout social et politique : Thorez à la place de La Concorde le 1^{er} mai 1945, De Gaulle en septembre 1958 et même Jacques Chirac en 2002, à la place de La République !

Distinguer fiction, utopie, idéologie et symbole d'imaginaire n'implique pas de séparer ces termes entre eux parce qu'ils ont partie liée dites-vous. La question est de savoir comment. Est-ce qu'à partir de votre travail sur « L'imaginaire de

⁴ Voir *O comme Ordre*.

Marseille » vous avez pu, par exemple, mettre en évidence des glissements, des déplacements d'une notion vers une autre ?

Les raisons de chacun de ces termes sont différentes et l'imaginaire peut, par les scénarios qu'il met en place, les transformer, les faire passer de l'un à l'autre pour finalement toujours les dépasser. Reprenons donc l'exemple marseillais : l'imaginaire de cette ville est théorisé par le saint-simonisme, mais repose d'abord sur des éléments géographiques particuliers et plus durables, dont la caractéristique est de mettre en relation l'orient et l'occident. Ces deux éléments vont assez logiquement converger l'un vers l'autre en raison de visées communes que sont l'ouverture au monde, aux échanges avec des cultures éloignées, la recherche d'une certaine hybridation : « Marseille porte de l'orient ». Mais avant de parvenir à ce résultat, le point de départ n'est qu'utopie, tant sociale que géographique. Peu à peu, cela glisse vers un imaginaire, puis un pragmatisme libre échangiste pur et simple, pour finir en symbole matériel avec le canal de Suez. C'est ce gradualisme qui forme un lien entre ces différentes entités ; plus exactement, le fait qu'elles soient toutes des relais.

Et est-ce qu'avec la construction du Canal l'imaginaire de Marseille s'est immobilisé, fixé, est arrivé à son terme pour finalement former une sorte d'invariant, un symbole si je reprends votre classification ? Ou bien constatez-vous au contraire qu'il a continué à évoluer ? Pour le dire autrement, y a-t-il des cycles dans ce domaine ?

Je crois en effet volontiers qu'il y a des conjonctures⁵ de l'imaginaire. Il serait périlleux de qualifier celui de Marseille aujourd'hui, mais de toute évidence, son cycle ne repose plus sur les idées du XIX^e siècle. D'ailleurs, la conjoncture d'un imaginaire n'imprime pas seulement le temps, mais aussi l'espace : il y a des phénomènes de contagion qui se mettent en place, à des échelles assez vastes, où l'on voit certains imaginaires tendre presque à l'universalisme. Il en a été ainsi du saint-simonisme – même s'il a pris des apparences très différentes selon les lieux – et il en est je crois ainsi aujourd'hui de l'écologie : c'est vraisemblablement un nouveau cycle. Certains y résistent, d'autres l'adoptent avec enthousiasme, mais incontestablement ça gagne ; l'imaginaire, c'est un phénomène contagieux ! Mais toute contagion intellectuelle a ses antidotes, comme elle a ses justifications et ses déclinaisons pertinentes.

Au cours de cette contagion, l'imaginaire d'une ville incontestablement se transforme et se modèle sur les attentes et les expériences de chacun, en un mot ne cesse de se modifier : c'est bien en cela qu'il est l'expression du devenir d'une ville

⁵ Voir *C comme Conjoncture*.

justement. Pourrait-on parler dans ce cas d'un processus de sédimentation sociale, aboutissant à la formation d'un imaginaire collectif ?

La spécificité de l'imaginaire est d'être autant individuel que collectif, mêlant sans cesse les deux dans l'existential. Je renvoie sur ce point à *La ville est toujours la ville de quelqu'un*. Notre accès à la ville est, d'une part, direct par le biais de la connaissance et des images que nous en avons, des itinéraires que nous pratiquons et, d'autre part, indirect par l'intermédiaire de la narration (orale, textuelle, picturale, photographique, etc.), composée d'images construites par d'autres et qui nous sont « transférées » : l'imaginaire est alors le résultat de ce mélange, presque le fruit d'une sédimentation, qui forme notre image de la ville. Paris, par exemple, je ne le connais pas dans toutes ses rues, mais j'ai quand même un imaginaire de Paris. C'est pourquoi, on peut dire que l'imaginaire est toujours un point de vue, qu'il soit individuel ou collectif. Je citerais volontiers Jules Romains évoquant un spéculateur immobilier :

« [...] le plan des vingt arrondissements, dont ne se sépare jamais ce promeneur positif [en l'occurrence, un spéculateur] n'est pas destiné à remplacer les explorations personnelles. Il les situe et les ordonne. Il rattache ce qu'on voit à ce qui reste hors de vue, le sentiment des choses à leur idée, les souffles surprenants qui orientent les valeurs urbaines aux lieux où ils se forment, les poussées de quartiers neufs aux nœuds dont elles sont l'éclatement. » (Romains 1988 : 726).

De telles réflexions pourraient être étendues à la différence entre ville et banlieue. Et toute forme d'urbanisation, les agences immobilières savent jouer sur ces « tonalités ». À l'intérieur du logement social même, les groupes ont aussi leur image et les attributions se règlent souvent sur des appréciations de cet ordre. L'imaginaire commande plus largement la conception d'un réseau urbain, hiérarchie des fonctions et accessibilité se combinent avec une sensibilité aux raisons moins mécaniques. Le réseau urbain est ainsi fait d'infrastructures lourdes d'un côté, mais aussi de goûts sélectifs, de séductions, d'images culturelles de l'autre. C'est ainsi que certaines villes (par exemple, villes sucrières au Brésil), perdant leur base économiques traditionnelle, résistent mieux que d'autres grâce à leur substrat culturel. Le succès des politiques urbaines tient plus ou moins à l'habileté avec laquelle ces représentations sont mobilisées. Pour tout dire, pour un « provincial », Paris reste avant tout un mythe.

Durkheim disait que la société était « avant tout » constituée « par l'idée qu'elle se fait d'elle-même ». Qu'arrive-t-il alors des sociétés que l'on ne connaît pas directement ? Les images que nous nous en faisons ne peuvent-elles être mises au compte de l'imaginaire ?

Changeons d'échelle : notre vision du monde est moins faite de connaissances directes, héritées d'une fréquentation suivie, que d'impressions nées de lectures, d'images, de stéréotypes, d'une géographie mentale qui nous situe et situe nos

horizons plus lointains les uns par rapport aux autres. Ma génération, si tant est qu'elle soit homogène, en a fait l'épreuve. On a balancé entre des voyages plus ou moins extraordinaires (Jules Verne), les images venues du cinéma (westerns, séries noires, drames sociaux). C'est par fragments, mais aussi idée générale que j'ai « connu » New-York ou Washington, par les comédies de Capra. Le cinéma a ainsi précédé l'aviation dans notre découverte du monde. Personnellement, ma première image des villes américaines fut à l'articulation des deux : le survol de nuit, la vision des *bright lights* offrant comme une radioscopie de ces villes. On n'échappe pas aux présupposés tout à fait : Rio fut longtemps pour moi *Orfeu Negro* et même Brasília le champ d'exploit de l'homme de Rio. Tout ceci avant l'imagerie transmondiale de l'actuel. La ville est faite d'imaginaires, certainement au pluriel, mais où qu'elle soit.

Est-ce que notre modernité n'aurait pas quelque peu bousculé les choses : en créant une inflation d'images, n'aurait-elle pas restreint les lents phénomènes de contagion, de gradation et de sédimentation dont vous parliez, au profit d'une succession d'images sans cesse renouvelées, d'une sorte de zapping ? Comment décririez-vous l'imaginaire de la modernité ?

Si l'on rappelle l'acception de Henri Lefebvre, la modernité n'est pas un imaginaire, mais une idéologie : elle légitime et justifie des technologies, des modes de production, des styles, etc. et de façon plus générale, toute nouveauté. Mais ce changement, sans cesse invoqué, n'est pas nécessairement imaginatif et peut parfois s'enfermer dans une certaine routine !

Il faut aussi noter que la modernité est rarement séparable du malaise qu'elle génère. À ce titre, on peut autant la considérer comme une émancipation qu'une résignation ou une perte : c'est toute son ambiguïté. Elle est donc, à la fois, source d'enchantement, de jubilation, mais aussi de trouble, voire de souffrance pour certains (Baudelaire). Elle est, en fin de compte, moins libératrice que l'imaginaire qui, lui, va toujours vers un au-delà, vers d'autres possibles, bousculant au passage, si nécessaire, l'ordre des choses. L'imaginaire est, sans conteste, un champ plus vaste que la modernité et, très certainement, est-il parfois bridé lorsqu'il est placé dans le cadre de la règle. Si nous reprenons l'exemple de l'écologie, cette dernière peut tout aussi bien être un imaginaire où la notion de frontière disparaît, où le principe de précaution devient un outil de prospective utile ou, au contraire, s'atrophier en devenant une idéologie de la conservation à tout crin : concilier changement des pratiques et états des savoirs et des pouvoirs, n'est pas chose triviale, ni affaire de discours.

Sur le plan de la méthode, comment un chercheur sur l'urbain peut-il s'y prendre pour étudier l'imaginaire ? Le champ est certes d'une immense richesse, mais il est aussi particulièrement vaste : comment définir, ne serait-ce que l'objet, de façon unifiée ?

Il y a deux manières de connaître l'imaginaire : en accédant au récit de ceux qui écrivent ou en s'intéressant à tout ce que l'on voit ! A mon sens, l'enjeu n'est pas essentiellement de saisir l'imaginaire de ceux qui témoignent, même si c'est un refuge commode : pour Marseille, par exemple, j'ai travaillé sur l'imaginaire des ingénieurs, des entrepreneurs, des historiens, c'est-à-dire de tous ceux qui ont pensé et écrit sur cette ville au XIX^e siècle, tout en me demandant comment juger de l'imaginaire de ceux qui n'écrivent pas, qui n'interviennent pas nommément, qui sont à peine visibles. Face à ce problème, Jules Romains proposait l'observation de situations qui déclenchent l'unanimité des acteurs ou la confrontation entre témoins, comme les accidents ou les incidents dans la quotidienneté, par exemple. Selon lui, les rassemblements qui se forment lors de telles occasions sont des « nids » de conscience et d'imaginaire collectifs. Il ne proposait, en fin de compte, pas d'autres méthodes que celles forgées par l'histoire anthropologique.

Ce que vous dites, me semble-t-il, souligne un des rôles importants de l'écriture, souvent occulté, y compris dans la démarche scientifique. Parmi ceux qui témoignent et écrivent, certains le font « pour » les autres, je ne veux pas dire seulement « à l'intention » des autres, mais « à la place » de ceux qui ne le font pas. Vous êtes-vous déjà dit, notamment en travaillant sur la question de l'imaginaire, que vous écriviez en partie pour cela/ceux-là ?

J'ai effectivement toujours attaché de l'importance à la narration, aux traditions orales, y compris familiales, qui sont des vecteurs forts de transmission. Mais il reste délicat de le faire « à la place » de n'importe qui et n'importe comment ; cela nécessite d'être outillé. Je crois qu'il faut en passer, plus largement, par l'étude biographique et les méthodes de la micro-histoire car, même si les récits que l'on étudie sont faussés, si leur rapport à la réalité est infidèle, le fait qu'ils existent est source d'un grand enseignement. C'est, par exemple, tout l'intérêt de la démarche de Julien Gracq à propos de Nantes que nous évoquons dans *Strate*. À travers cette superposition d'images, on voit que le temps est aussi une composante importante de l'imaginaire, qui devient alors corpus.

Mais comme je le disais pour commencer, je reste attaché à l'observation. Car nous ne voyons que ce que nous connaissons, de façon plus ou moins consciente. Cette vision se distingue donc de la perception ; c'est un scénario à propos du réel, une combinaison d'imaginaires éprouvés, reçus, fabriqués... Étudier l'imaginaire revient, en d'autres termes, à effectuer un travail sur la contingence même des choses. Contrairement à l'idéologie et l'utopie, qui sont assez déterministes, l'imaginaire est dépourvu de toute dimension unitaire, il est « multi déterministe », au sens où il convoque une multitude de causes et d'effets. La notion de contingence doit nous rappeler, à la fois, que les choses sont ancrées dans l'histoire et, par là même, connaissables – ce n'est pas le chaos –, mais qu'il faut renoncer à vouloir tenir entièrement tous les facteurs d'explication. C'est ce qui fait l'intérêt et la

richesse de l'étude sur l'imaginaire, surtout dans le cadre de la recherche urbaine, puisque la fabrication et l'état d'une ville proviennent de sa rencontre avec une situation historique et géographique ! Il est l'expression même de la plasticité et de la labilité des choses et des événements ; une sorte de jonglerie.

Autant dire, que si l'entreprise est passionnante par son foisonnement – l'imaginaire est présent partout – par le fait que cet objet nous échappe en permanence, elle n'est cependant pas des plus aisées.

Vis-à-vis de questions plus récentes, l'étude de la mobilité résidentielle et de ses choix – à conditions de réussir à leur donner un sens, ce qui n'est guère facile – reste aussi un bon terrain d'étude, car le marquage social des lieux est une des dimensions de l'imaginaire. Mais aujourd'hui, tout le problème reste de parvenir à distinguer l'imaginaire fabriqué par les citadins à travers leurs pratiques de mobilité de celui produit par les professionnels de la communication dans le cadre d'opérations de marketing urbain.

Cette question se pose d'ailleurs sur un plan plus général : comment la fragilité de l'imaginaire peut-il aujourd'hui résister à l'instrumentalisation qui en est faite par le marketing et la publicité ? C'est l'un des problèmes actuels de Marseille, par exemple. Par tous les moyens, les élus cherchent à substituer un imaginaire ambitieux et européen à un ancien qui n'était pas plus modeste, mais correspondant aux caractéristiques locales. Comment, dès lors, l'imaginaire peut-il s'exercer librement et surtout se transmettre et créer du collectif ? Car, celui de Marseille aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, c'est pour une bonne part le football. Il est révélateur, semble-t-il, que sur le Vieux Port, le café « OM » ait pris un emplacement proche de feu le café turc du XIX^e siècle. Sur ce sujet, tous les groupes sociaux se retrouvent et s'impliquent. Cela montre que l'imaginaire n'est pas quelque chose que l'on décrète et que l'on peut changer par des artifices. Passions, illusions sont aussi compensations.

Est-ce que ces propos concernent aussi l'art ? Le considérez-vous comme une des dimensions de l'imaginaire d'une ville ?

Dans une certaine mesure ; je crois même qu'il est essentiel pour comprendre le paysage, surtout urbain. Mais dans ce domaine, on court toujours le risque que l'expression ne porte sur d'autres terrains que celui de l'imaginaire : l'artiste peut parfois le forcer à des fins esthétiques et, là, nous tombons dans l'idéologie...

En étudiant, par exemple, Martigues et l'étang de Berre, j'ai vu combien la peinture n'exprimait pas les paysages en tant que tels, mais l'imaginaire dont ils pouvaient être les supports. Cette petite ville, construite sur des marais, traversée de canaux, a connu à la fin du XVIII^e siècle deux images opposées. Celle un peu emphatique d'une « Venise provençale », sans doute *feed back* du Grand Tour d'Italie. Dans un espace plus large, entre Rhône et Marseille, Martigues et l'étang de Berre (petite mer intérieure), donnent l'impression d'une position et d'un site maritime

remarquables, mais inexploités. De Bonaparte à Michel Chevalier, on s'étonne de ce scandale et on entreprend de le corriger par des projets qui ne sont que commencés. Mais les deux images, esthétique et économique, se lient à la fois dans la recherche de la modernité et dans le goût de l'orientalisme. En 1843, l'état commande au peintre Loubon une vue de Martigues où pénètre le premier vapeur : plutôt promesse de réalisation que constat d'actualité. Le développement marseillais se fait encore en oubliant, ou presque, Martigues. Si l'orientalisme subsiste comme modèle réduit de vues de Constantinople toutes voiles dehors (Ziem), cette inspiration s'épuise. C'est l'image d'une nature provençale héritée d'une histoire presque immobile que les post impressionnistes retiennent, les seuls rythmes sont ceux des couleurs et de l'eau et d'une vision hors du temps de barques et de pêcheurs ; images très proches des descriptions de paysage laissées par Charles Maurras. Au même moment la modernité prend d'autres voies : chemin de fer, annexe d'un port de Marseille sortant de son cadre, délocalisation industrielle à l'avantage de l'étang. Ainsi, dos à dos, image esthétique et image de modernité technique et économique entrent entre en lice. Débat essentiel du Martigues contemporain.

L'art n'est pas à invoquer seulement au moment de la conception, de la création des espaces urbains, bref en amont. Il s'exprime aussi dans l'interprétation du paysage présent, dans la traduction ou même dans la fabrication d'un regard, quitte à ce qu'il devance l'opinion. Faisant appel au Paris haussmannisé, les impressionnistes et leurs successeurs, nous livrent une image de la ville peut-être paradoxale, car elle tend à estomper les formes au profit d'une vision moins dessinée, moins définie. Fumées et jeux de lumières à travers les verrières jettent comme un brouillard sur la gare St-Lazare de Claude Monet. Mobilité et vitesse dominent la rue dans la représentation de la rue de Rivoli par Edvard Munch encore débutant (1891) : les cochers deviennent des vecteurs lancés, image qui répond tardivement à la phrase d'Edmond About de 1867 « on est talonné par le temps, on ne supporte ni délais, ni obstacle : c'est l'impatience universelle que trahit l'haussmannisation. »⁶. Les façades se dessinent à peine dans l'opposition de l'ombre et du soleil et « l'homme de la rue de Lafayette », perché sur son balcon, méditatif et isolé, semble déjà évoquer la foule solitaire. Enfin, Pissarro nous invite à nier l'architecture, ou presque, sous les feux des premiers éclairages électriques. Ce sont de nouvelles lectures de la ville qui nous sont ainsi proposées et commandent en réalité notre propre vision.

Sur un autre registre, est-ce que la toponymie, moins ambiguë que l'art, pourrait constituer un indice intéressant de la construction de ces différents types d'imaginaires : il n'est pas anodin par exemple de désigner l'entrée de l'étang la « Venise provençale ». Dans ce cas, les mots véhiculent un sens et des images.

⁶ ABOUT, Edmond. Dans les ruines. In *Paris-Guide*. Vol. II, *La vie*. Paris : librairie internationale, 1867. p. 916.

La toponymie est un des supports de l'imaginaire, incontestablement. Et cela concerne même, d'une certaine manière, toutes les désignations quelles qu'elles soient, y compris les mots et leur poésie pure. Néanmoins, ce ne sont là que des moyens d'exprimer la ville et non de la fabriquer.

Vous dites que l'imaginaire est toujours situé. Qu'en est-il de cette considération avec le développement des technologies de l'information et de la communication : n'ont-elles pas contribué à décontextualiser en partie les choses ? Georges Balandier parle, à cet égard, d'un « techno-imaginaire » qui contribuerait au relatif effacement des espaces géographiques, des territoires.

Je crois qu'il faut rester prudent dans ce domaine. On a tendance à ne considérer que le changement dans l'apport des technologies en oubliant un peu vite ce qu'elles permettent de conserver ou, encore, d'amplifier parmi nos pratiques plus anciennes ou plus quotidiennes. Prenons l'exemple du réseau. Avec le développement des transports en commun dans les grandes agglomérations, il s'est produit une sorte de refus de l'imaginaire urbain, ou même d'un reflux vers la « campagne » : les citadins se sont déplacés journalièrement entre leur domicile et leur travail, un peu comme des automates. C'est ce que l'on a traduit un temps par l'expression « migrations pendulaires » ; désignation qui suggérait bien la réduction du territoire à deux seuls secteurs, reliés entre eux par un trajet. D'où aussi la fameuse formule : « métro-boulot-dodo » ! En réalité, cette routinisation des trajectoires a existé bien avant le métro et l'automobile ; le réseau n'a fait que sanctifier des pratiques ancrées dans les mœurs de longue date. À Paris, avec l'arrivée de la « carte orange », ou des différentes formules qui lui correspondent aujourd'hui (l'appellation de la carte « Imagine R » est significative à cet égard), nos stratégies de déplacement se sont libérées du poids du réseau, se sont réorganisées et ont ainsi pu recouvrer un sens en relation avec notre imaginaire de la ville. On parle d'ailleurs, aujourd'hui, de « mobilité quotidienne ». Tout n'est pas devenu possible pour autant, mais l'avancée des techniques de transport nous a permis de renouer avec des pratiques communes et ordinaires du territoire, avec la notion d'itinéraire en particulier.

Vous êtes donc assez sceptique envers la dimension imaginaire des réseaux. Quand Manuel Castells parle de « société en réseaux » et irrite sans doute avec ce label certains spécialistes de la question, est-ce qu'il ne cherche pas à célébrer, tout simplement, un imaginaire propre à notre société ?

En matière d'imaginaire, parlons d'itinéraire et non de réseau. Je crois qu'effectivement certains scientifiques peuvent créer, à l'instar des poètes, certaines dimensions de l'imaginaire, non quotidiennes. Mais le réseau n'est pas l'itinéraire ; il n'est qu'un jeu de possibles. Cette notion mérite peut être d'être analysée car le mot réseau couvre des réalités techniques et des rapports humains qui ne se déduisent pas forcément l'un de l'autre. Les diasporas depuis l'Antiquité, si elles ne répondent pas à toutes les formes de société, ont constitué des sociétés en réseau. À

l'époque de la rame ou de la voile, déjà ! En plein éclat de la société industrielle, la force et les originalités sociales du réseau sont parfaitement décrites par Young et Willmott quand ils opposent les classes populaires limitées dans leur système de relations à des fréquentations de proximité et la bourgeoisie capable de maîtriser la distance et de constituer son système de sociabilité sous forme de réseaux, de familles, d'amitiés, de cultures ou d'intérêts. Le véritable changement vient du rapport entre réseau et proximité et de l'importance des boîtes noires qui fragmentent les espaces géographiques. Naviguer sur le web, est-ce en fin de compte obéir à une logique de réseau ou la nier en la ramenant à un simple outil ? Et la notion de proximité relative disparaissant, l'éliminer au profit de la relation interpersonnelle. L'imaginaire se construit donc à partir de techniques différentes, historiquement datées, restées concurrentes dans l'actuel. La question est donc moins celle d'un réseau qui implique plus ou moins une infrastructure – et cela compte ! – que les relations individuel/collectif qui résultent de cette sorte de télescopage des temps. La société est finalement l'entrecroisement d'une série de réseaux et de ce fait quelque chose qui diffère profondément de chacun d'entre-eux. Cela me fait penser à la réponse, inverse, que fit Durkheim à Jules Romains en recevant le manuscrit de *La Vie unanime* :

« le vulgaire ne voit dans la société que le juge, le gendarme, le soldat, leurs gestes extérieurs [et ceux du réseau ?] ; tout y paraît simple et médiocre alors qu'au contraire des forces y jouent, des influences s'y entrecroisent que l'œil n'aperçoit pas et dont les effets superficiels sont seuls sensibles. De tout cela, vous donnez fortement le sentiment beaucoup mieux que nous autres, sociologues, avec nos formules abstraites et exigües. Si bien que votre œuvre, en dehors de sa valeur poétique a un véritable intérêt scientifique. Vos visions de poète vous permettent d'entrevoir et de faire entrevoir, de deviner et de faire deviner ce monde inconnu. »⁷.

Si la poésie peut parfois avoir une valeur scientifique, pourquoi la science n'aurait-elle pas, quant à elle, sa part d'intuition et de souffle ?

Mais, je me demande si la part de poésie que comporte la science ne provient pas de ses qualités dialectiques. La caractéristique d'une telle démarche est d'établir un rapport d'opposition non contradictoire entre les termes de l'analyse. Si vous opposez simplement le réel et l'imaginaire, vous aboutissez à de la nostalgie : dans ce sens, on juge le réseau comme destructeur du territoire. Si vous réussissez, au contraire, à établir un rapport dialectique entre les deux, l'opposition devient alors plus intéressante : le réseau se présente comme un imaginaire du territoire. Et effectivement, il y a un imaginaire de la ville dans laquelle on vit quotidiennement ; je crois aussi, qu'il y a un imaginaire de la relation entre les villes. Par exemple, en tant que Marseillais, j'ai vécu longtemps avec l'imaginaire de Paris. Vivant désormais à Paris, je ne suis pas devenu Parisien pour autant et suis resté attaché à

⁷ Bibliothèque nationale de France, fonds Jules Romains, lettre de Durkheim, 13 mars 1908.

Marseille que je n'habite pourtant plus. Ces représentations d'ensemble que j'ai construites à partir d'informations diverses m'ont aidé à appréhender le détail de chacune de ces villes. L'imaginaire a donc la faculté de pouvoir lier le détail à l'ensemble, tout comme d'être le passage entre l'individuel et le collectif.

Autrement dit, l'opposition de laquelle nous sommes partis pour qualifier l'imaginaire se concilierait par la dialectique : comment énonceriez-vous sa résolution, étant entendu qu'elle n'est ni l'union ni la désunion de l'imaginaire et du réel ?

L'imaginaire représente le sens « implicite » du réel, son dépassement, comme disait Sartre : non pas un autre réel, mais une autre dimension du réel. C'est un monde fait d'images, liées entre elles, c'est-à-dire qui ont un sens, ce n'est pas un concept transcendantal. L'imaginaire reste d'ordre empirique par le fait d'être localisé, ancré dans la contingence et l'expérience. Il ne se rapporte pas à une totalité, mais à un ensemble plus ou moins complet, où il y a toujours un au-delà et un en deçà. C'est en quelque sorte une transgression ; ne pas observer la règle ou obéir à une conformité.

CORRÉLATS

Anticipation – Échelle – Je-ne-sais-quoi – Matérialité – Quelqu'un – Représentation

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

CHABAUD, Gilles ; COHEN, Evelyne et al. (éd.). *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle : villes, paysages, voyages*. Actes du colloque, 3-5 décembre 1998, Université Paris VII-Denis Diderot. Paris : Belin, 2000. Mappemonde.

BACHELARD, Gaston. *La Poétique de l'espace*. Paris : Presses universitaires de France, 1957.

BACHELARD, Gaston. *L'air et les songes, essai sur l'imagination du mouvement*. Paris : J. Corti, 1943.

BACHELARD, Gaston. *L'eau et les rêves, essai sur l'imagination de la matière*. Paris : J. Corti, 1942.

BONETTI, Michel. *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*. Marseille : Hommes et perspectives-Épi ; Paris : Desclée de Brouwer, 1994. Reconnaissances.

CAILLOIS, Roger. *Approche de l'imaginaire*. Éditeur Gallimard, 1974.

CHOAY, Françoise. *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*. Paris : Éditions du Seuil, 1965.

- DETHIER, Jean ; GUIHEUX, Alain (dir.) *La ville, art et architecture en Europe : 1870-1993*. Exposition présentée du février au 9 mai 1994 dans la grande galerie du Centre Georges Pompidou. Paris : Centre Georges Pompidou, 1994.
- FERRAS, Robert. *Ville : paraître, être à part*. Montpellier : GIP Reclus, 1990. Géographiques.
- JOSEPH, Isaac. *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*. Paris : Economica, 2007.
- KANT, Emmanuel. *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*. 1798. Introduction de Michel Foucault. Paris : J. Vrin, 2008. Bibliothèque des textes philosophiques.
- LEDROUT, Raymond. *Les images de la ville*. Paris : Éditions Anthropos, 1973.
- PICON, Antoine. *La ville territoire des cyborgs*. Besançon : les Éd. de l'Imprimeur, 1998. Tranches de villes.
- POISSON, Céline (dir.). *Penser, dessiner, construire : Wittgenstein et l'architecture*. Paris : Éditions de l'Éclat, 2007.
- ROMAINS, Jules. *Les hommes de bonne volonté*. Tome 1, V : Les Superbes. Paris : Robert Laffont, 1988.
- RONCAYOLO, Marcel. Apprentissage de la ville, apprentissage de la vie. Jules Romains et la ville. Et aussi, Imaginaire. In *Lectures de villes : formes et temps*. Marseille : Éd. Parenthèses, 2002. Eupalinos. Culture, histoire et société. p. 331-347 et p. 349-361.
- RONCAYOLO, Marcel. *L'imaginaire de Marseille : port, ville, pôle*. Publication : Marseille - Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1990. Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille, XIXe-XXe siècles.
- SANSOT, Pierre. *Les Formes sensibles de la vie sociale*. Paris : Presses universitaires de France, 1986. La Politique éclatée.
- SANSOT, Pierre. *Poétique de la ville*. Paris : Klincksieck, 1984. Collection d'esthétique.
- SARTRE, Jean-Paul. *Imaginaire, psychologie-phénoménologique de l'imagination*. Paris : Gallimard, 1940. Bibliothèque des idées. p. 238.

J comme Je-ne-sais-quoi

« Ce 'résidu' de mystère est la seule chose qui vaille la peine, la seule qu'il importerait de connaître, et qui, comme exprès, demeure inconnaissable. Le secret, comme il en est de la mort, est décidément bien gardé, l'ignorance humaine est décidément bien combinée ! Beaucoup de noms ont pu être donnés à cet innommé innommable, beaucoup de définitions proposées pour ce « quelque chose d'autre » qui n'est précisément pas comme les autres parce que en général il n'est ni une chose ni quelque chose. ». Vladimir JANKÉLÉVITCH (1957 : 2-3).

« Je-ne-sais-quoi » n'est pas une expression qui appartient à votre vocabulaire, mais elle semble le caractériser. Le « je-ne-sais-quoi » est la part du doute, non pas vis-à-vis de l'existence des choses, mais des catégories : c'est ce que l'on ne saurait définir, ce que l'on ne comprend ou ne sait pas. Si cette entrée figure dans l'Abécédaire – et constitue d'ailleurs en grande partie le mobile de cette entreprise – c'est en raison des interrogations que semblent manifester, in fine, la plupart de vos écrits : le rapport des mots à la réalité y est rarement établi de façon définitive et la part de l'inexprimé, de l'inexpliqué, du sous-entendu toujours présente. Lorsque vous maniez ainsi l'implicite, quelle est votre intention : est-ce une prudence de chercheur vis-à-vis d'une possible erreur, de l'incertitude, de l'honnêteté face aux limites de notre connaissance ou une façon de souligner qu'au-delà de la raison, il y a toujours un « je-ne-sais-quoi » d'illogique ?

N'est-il pas contradictoire, en effet, qu'un travail destiné à explorer, à propos de la ville, des chemins de la connaissance, pose la question du « je-ne-sais-quoi » ? Si ce n'est comme appréhension d'une limite du savoir.

C'est pourquoi vous tenez toujours à retrouver la matérialité¹ de la ville, même si vous insistez souvent sur le fait que cette expérience passe aussi par les représentations. Cependant, il peut parfois être utile d'utiliser les catégories intellectuelles comme alternative à notre conscience immédiate, donc comme moyen de mise à distance du réel afin d'éviter l'écueil de ce que Nietzsche appelait, non sans ironie, « l'immaculée perception » ?

La critique même des conditions de la connaissance nous empêche de trancher entre ce qui serait une connaissance purement analytique et ce qui serait le fait d'une donnée immédiate ou d'une intuition. Il faut bien faire avec les deux. Il est vrai que je m'attache à l'étude du réel, mais en me demandant toujours comment on y

¹ Voir *M comme Matérialité*.

accède, en restant vigilant vis-à-vis du processus de connaissance qui rapporte l'intellect à la réalité. Je ne suis pas un sensualiste : les données des sens ne sont pas à elles seules l'origine de nos idées, mais il n'y a rien de plus incertain que les données immédiates de la conscience. Le « je-ne-sais-quoi » est bien le domaine de « l'inconnaissable » (Jankélévitch, 1957), de l'insaisissable ou l'innommable, ce qui n'est pas la même chose. C'est une disjonction entre conscience, sens et mot.

Historiquement, la difficulté a résidé dans le mélange permanent entre épistémologie et métaphysique. Ne remontons pas aux controverses pourtant éclairantes de la scolastique médiévale qui, à sa manière, abordait la question fort actuelle « des mots et des choses »². C'est à Kant, semble-t-il, que l'on doit une distinction plus nette : le « noumène » – la chose en soi – d'une part, le « phénomène » de l'autre³. On n'abordera donc pas ici ces questions, car ce qui nous importe c'est de prendre conscience que ce rapport entre l'intelligible et le sensible ne peut être direct : ce ne sont ni les idées qui créent les objets ni, à l'inverse, les objets qui produisent nos manières de penser ; interfère une relation complexe qu'il nous faut comprendre. C'est pourquoi, je retiens aussi de Kant cette posture « criticiste » : les données des sens ne permettent pas à elles seules la connaissance, mais sollicitent les catégories de l'entendement. L'expérience est une rencontre. Il resterait à s'interroger sur le caractère des catégories analytiques : raison universelle ou raison historique.

Dans l'étude de la ville, tout le monde pose le problème des rapports entre matérialité et société, sans pourtant toujours énoncer la difficulté épistémologique qui l'accompagne. À titre d'exemple, le « récent » succès de la notion de paysage comporte ce risque de réduction de la réalité à sa seule manifestation extérieure. À mon sens, le paysage dépend du point de vue et signifie que la perception n'est pas seulement une chambre d'enregistrement, mais un acte intellectuel où se mêlent subjectivité, préjugés, présupposés, *a priori*, apprentissages et regards critiques. Ici encore, lieu de rencontre entre sensibilité individuelle et valeurs collectives. La perception est, dans une certaine mesure, médiatisée dès le départ.

Vous êtes donc un criticiste plutôt constructiviste...

On doit beaucoup à la psychologie et notamment aux recherches de Piaget dans ce domaine. C'est grâce à ses travaux que l'épistémologie a pu ainsi rejoindre les sciences de la cognition. Dès lors, notre connaissance du monde extérieur ne peut plus être considérée comme figée, prédéterminée et devient un acte, un processus, quelque chose en formation et transformation. Je retiens de Piaget l'articulation entre structure et genèse. La perception ne vient donc pas elle-même d'un point de vue et d'un contexte : elle se fabrique et évolue en fonction des rapports que l'on

² Cette remarque renvoie aux débats en réalistes et nominalistes, notamment aux XII^e et XIII^e siècles.

³ Voir *K comme Kant* et *R comme Représentation*.

établit avec la réalité que l'on étudie. Elle laisse place à ces deux notions plus modernes de la phénoménologie : l'intention et la visée.

Par suite, cette perception évolue aussi en fonction du choix des mots : médiateurs, ils participent de cette construction. Le mot « chose » a d'ailleurs pour racine cosa, cause, qui montre que désigner c'est déjà expliquer, interpréter ; Bourdieu disait dans ce sens « les mots font les choses ». « Je-ne-sais-quoi », c'est-à-dire notre incapacité à nommer les choses ou les phénomènes, exprimerait donc les limites de notre faculté à construire la réalité ?

En effet, parce que l'inconnu est aussi parfois « inconnaissable », comme le soulignait Jankélévitch. Mais je ne pense pas que le langage ait quand même une totale autonomie. Sur ce point, je m'attache à la distinction classique de Saussure entre le référent (la chose extérieure), le signifié (le sens qu'on lui accorde) et le signifiant (le mot, par exemple). Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'autre langage, celui par exemple de la musique qui poserait autrement la question des données de la conscience. Dans le champ de la conscience, en effet, l'itinéraire « réel-mot » peut être inversé (les mots établissant les choses) ou court-circuité. Le « je-ne-sais-quoi » peut être à la fois ou tantôt l'insaisissable, l'indéfinissable ou inexprimable. Les états de conscience peuvent susciter des modes d'expression intermédiaire par rapport à la connaissance claire, indiscutable : connaissance plus évocatrice qu'analytique. Ainsi en est-il du langage poétique, de la métaphore. Or, nous savons parfaitement le rôle que tient la métaphore ou plus profondément l'analogie dans la conception, la compréhension et la projection de la ville. Ces modes d'expression portent aussi bien sur la matérialité – trame, édifices, espaces –, mais aussi sur les gestes et les pratiques. Le « je-ne-sais-quoi » apparaît donc comme une limite, mais dont l'existence, même très confuse, ne peut être remise en doute. L'interprétation de la ville, par les habitants et les acteurs, ne peut ignorer ce « je-ne-sais-quoi » et, fait inattendu, imprévisible, ou grain de sable de la vie en société.

Les catégories et les mots apportent leurs définitions, mais ils sont aussi entourés de « halos » et c'est peut-être dans cette incertitude que se situe à la fois l'irréductible et la sollicitation à la recherche et à la découverte.

Si nous avons conscience de cette limite, même confusément, comment pouvons-nous essayer de la dépasser ? Dit autrement, c'est la recherche et la découverte de quoi ?

Catégories et mots sont à la fois des pièges dont il ne faut pas être dupe et des médiateurs dont on ne peut guère se passer. Le « je-ne-sais-quoi » s'oppose à des essences bien délimitées, indiscutables et donc aux universaux. Pour être plus concret : qu'est-ce qu'une région, qu'un groupe socio-professionnel et même un type de lieu ? Nos analyses actuelles s'interrogent sur ces références et leur existence réelle dans nos sociétés. Qu'est-ce qu'un cadre, une classe moyenne – la

notion même de moyen ou d'intermédiaire prêtant à interrogation ? Que signifie, réellement, les mots inventés par la mode et ébauchant de nouvelles classifications : le mot « bobo », par exemple ? Le travail manuel et tout ce qu'il évoque, a-t-il le même sens, la même composition, la même homogénéité d'une société à l'autre ? A-t-il la même valeur hiérarchique aujourd'hui qu'à l'époque du prolétariat industriel ?

Le contenu de ces catégories change effectivement, il est relatif au contexte. Cependant, les caractères professionnels, l'échelle des revenus et les attentes culturelles ne se retrouvent-ils pas d'une époque à l'autre ?

Reconnaître, au moins à titre temporaire, que la réalité participe d'un « je-ne-sais-quoi », c'est commencer à déconstruire les représentations que véhiculent les catégories, mais en ne procédant pas de façon théorique, en reconnaissant seulement que nos présupposés sont la seule chose que l'on connaisse.

Le « je-ne-sais-quoi » désigne ainsi tous les sens des mots, y compris leurs faux-sens, leurs contresens, leurs non-sens, leurs sens cachés, etc. Cette diversité des usages possibles du langage sous-entend qu'on ne peut le réduire à sa seule fonction d'interprétation ; qu'il peut aussi s'employer de façon non logique.

À commencer par le mot « sens » lui-même ! En français ce mot mêle, tout à la fois, le sensoriel, l'interprétation et la direction. Cette polysémie est non seulement source possible de confusion, mais permet aussi de jouer sciemment sur les mots aux dépens de la réalité que l'on veut décrire. C'est pourquoi sens et vérité coïncident rarement. Notre travail justement est de parvenir à créer une interprétation de la réalité – ce que nous faisons le plus souvent en proposant des modèles –, puis à orienter la décision, c'est-à-dire la projection vers l'avenir. Mais pensons que le modèle est lui-même réduction de la réalité, plus ou moins efficace. On sait les efforts qu'ont dû faire les économistes pour ajuster leurs calculs sur les facteurs de production aux résultats obtenus. Le facteur « résiduel » est une variable d'ajustement qui, avant toute hypothèse construite, relève, en première instance, du « je-ne-sais-quoi » ?

Serait-ce une défense du pragmatisme comme seule issue possible du travail de recherche ?

Les scientifiques les plus exigeants partent, bien entendu, d'hypothèses théoriques pour les tester ou, éventuellement, les rejeter. Mais l'essentiel de la recherche est dans « l'expérience » qui, seule, donne une réponse à leur démarche. Réponse provisoire vraisemblablement. Je ne connais pas plus bricoleurs que les physiciens, comme j'ai pu les côtoyer rue d'Ulm !

Lévi-Strauss soulignait lui aussi l'importance du bricolage ; il le considérait comme un type de pensée spécifique et distinct de la démarche scientifique, mais comme l'ayant toujours plus ou moins accompagnée⁴. Selon lui : « le propre [...] du bricolage [...] est d'élaborer des ensembles structurés, non pas directement avec d'autres ensembles structurés, mais en utilisant des résidus et des débris d'événements [...], témoins fossiles de l'histoire d'un individu ou d'une société ». Cela rejoint notre citation de départ : « Ce 'résidu' de mystère est la seule chose qui vaille la peine ». Est-ce que cela veut dire que le bricolage serait la méthode de l'étude du « je-ne-sais-quoi » ?

Vraisemblablement le bricolage est la première étape de l'expérience et les hésitations qu'il induit amène, coup par coup, à tenter d'élaborer une méthode. Du tâtonnement à l'analyse, peut-être est-ce le seul passage pour réduire la part du « je-ne-sais-quoi ».

Si l'on en revient à la question des représentations, ne pensez-vous pas que tenter de les comprendre conduit parfois moins à saisir la logique d'individus ou de groupes qu'à élucider ce sur quoi porte la représentation, à savoir sa référence. Dans ce cas, le « je-ne-sais-quoi » ne serait plus le sens caché, l'au-delà de la représentation mais, au contraire, l'en-deçà ?

J'en serai profondément persuadé. L'influence de la linguistique sur la recherche urbaine a conduit à survaloriser le rapport entre le signifiant – le mot ou l'image – et le signifié, c'est-à-dire le sens au détriment du référent. Sans doute est-ce mon côté matérialiste, géographe même, mais j'admets que les choses existent en elles-mêmes, que l'on ne peut pas se passer de référents, même si on n'y accède pas directement. Ce sont des déclencheurs... d'apprentissage, de raisonnement, de projet. De ce point de vue, j'ai ce que l'on pourrait appeler « le respect du terrain ». Lévi-Strauss, encore, insistait d'ailleurs sur les deux étapes essentielles de la démarche scientifique : l'observation des faits, tout d'abord et la construction de modèles, ensuite ; le modèle n'est qu'une interprétation possible des relations entre les faits, somme toute un outil de réflexion. Donc sans observation, pas de science.

Mais une science qui connaît des limites... sans cesse, à remettre en cause.

Des limites certainement, avant tout parce que la raison est historique : nous n'accédons à la réalité qu'à travers les filtres de l'apprentissage, de la mémoire et des intentions. Dans cette médiation, il y a le « je » du chercheur et celui de l'habitant ou du visiteur. La difficulté est de prendre de la distance entre l'un et l'autre⁵. Bien sûr, il y a quelques invariants et certains protocoles scientifiques

⁴ Lévi-Strauss, 1962, p. 30-36.

⁵ Voir *Q* comme *Quelqu'un*.

peuvent atteindre à l'universel, mais nos démarches sont aussi déterminées par l'histoire, grande ou petite, individuelle ou collective ; elles peuvent n'être que passagères, voire fugaces. Ce qui est valable pour le temps l'est aussi pour l'espace⁶ : nos savoirs et savoir-faire sont également des productions culturelles, variant d'une contrée à l'autre. Toute la difficulté réside dans le fait que ces variations temporelles et spatiales n'obéissent ni aux mêmes lois ni aux mêmes rythmes ; la culture notamment est intégratrice de temps différents, elle est stratifiée. Et, en fin de compte, notre perception et nos intentions sont des actualisations de toutes ces dimensions. Le « je-ne-sais-quoi » c'est le « je » du chercheur placé dans un « je » collectif, en quelque sorte. N'est-ce pas la place relative que l'on pourrait accorder à une *épistémè*, c'est-à-dire à une vision globale du savoir correspondant à une période de l'histoire ? Après tout, avant même Althusser et Foucault, on avait écrit des ouvrages mémorables sur la sensibilité et la culture en Europe au XVIII^e siècle (Hazard, 1946). Je renvoie aussi au *Problème de l'incroyance au XVI^e : la religion de Rabelais*, étude critique d'une interprétation anachronique (Febvre, 1942).

Ce que vous venez d'énoncer ne présente-t-il pas un obstacle à la posture criticiste que vous évoquiez en commençant ? Comment être « à distance » d'un phénomène auquel on contribue ? Comment le dit Ricœur, parce que nous sommes nécessairement dans l'action du présent, celui-ci est finalement une condition indépassable.

Il ne faudrait pas penser que tous nos apprentissages, héritages, règles et autres protocoles, qui nous sont imposés ou que nous nous imposons, nous conditionnent au point de nous priver entièrement de notre libre arbitre. Pour ma part, je serais presque réactionnaire sur ce point : d'autres ont pensé avant moi ; je tiens à rappeler ce principe, qui vaut aussi pour mes successeurs ! Mais cela ne m'empêche pas de refuser certains auteurs, d'en reconnaître quelques-uns et d'en critiquer d'autres. Bien que géographe, il m'est arrivé de « mal traiter » Vidal de la Blache...

Si nous n'avions pas cette liberté, ce « je-ne-sais-quoi » d'un peu irrationnel, cette possibilité de « jeu » tout court, avec les normes et les contraintes, nous ne pourrions nous passionner : or, être chercheur, c'est d'abord être passionné ! C'est certainement vrai pour l'ensemble des sciences, mais cela l'est tout particulièrement dans le domaine de l'urbain : la ville est par essence un mélange de contraintes et de libertés. C'est d'ailleurs bien ainsi que Simmel caractérisait la sociabilité urbaine, moins intégratrice et formelle que celle des campagnes : en ville, les individus cherchent à se distinguer de la masse et mettent ainsi à l'épreuve la liberté dont ils disposent, pouvant faire tout ce qu'ils veulent dès lors que cela ne nuit pas à autrui. En d'autres termes, je crois non seulement à un constructivisme « psychologique »,

⁶ Voir XYZ.

mais aussi à un constructivisme « historique » qui s'applique à l'individu, au chercheur et à la science elle-même.

La façon dont vous venez de décrire le travail de recherche associe étroitement initiative individuelle et activité scientifique : seriez-vous sceptique envers le rôle des laboratoires ?

Je me méfie quelque peu de la recherche collective : l'intention et la passion, essentielles à la formation d'un regard nouveau sur les choses, donc indispensables à la recherche, ne peuvent être qu'individuelles ; c'est la part de ce qu'il y a de plus personnel dans la démarche scientifique, de moins rationnel sans doute, un « je-ne-sais-quoi », sans lequel il n'y aurait pas d'étonnement, de questionnement, d'interrogation. Pour être critique, il faut être libre, du moins se libérer et donc assumer une certaine mise en retrait. Par la suite, le projet de recherche peut devenir collectif, mais pas au stade des intentions. Dès lors qu'elles se fédèrent, qu'elles se collectivisent, on tombe, le plus souvent, dans le totalitarisme : abandonnant tout criticisme, on entre en religion ! Voilà pourquoi, par exemple je suis incapable de définir ma position à l'égard de Marx : je ne suis pas – et je n'ai jamais été, même quand c'était la mode – un marxiste « religieux ». Pourtant j'ai beaucoup appris de lui, peut-être même est-ce ce qui a le plus compté dans ma posture de chercheur. Il m'a permis de me situer et de situer ce que j'analysais vis-à-vis de l'histoire, de définir en grande partie la nature de mon criticisme lorsqu'il énonçait que : « les hommes font l'histoire, mais ne savent qu'ils la font », et j'ajoute « celle qu'ils font ».

Ce que vous venez de dire me rappelle un des contes de la rue Broca⁷ dans lequel un roi ordonne à un idiot, appelé Manque de Chance, dont il veut se débarrasser à tout prix, d'aller je-ne-sais-où, trouver je-ne-sais-qui pour lui demander je-ne-sais-quoi. Bien entendu, le résultat de cette quête, en apparence vaine, est tout à fait merveilleux. Serait-ce ainsi que vous concevez la recherche : ne pas savoir ce que l'on cherche, consentir à chercher « je-ne-sais-quoi » ?

J'irai même jusqu'à dire que c'est « réussir » à ne pas savoir ce que l'on cherche ! Le plus souvent, on démarre une recherche en voulant tester telles ou telles interprétations. Par exemple, quand j'ai commencé à travailler sur le Marseille des années 1850, je suis parti de l'idée que j'allais étudier les formes de la ville et montrer qu'elles étaient le fruit de l'industrialisation. En voulant prouver ce lien de cause à effet, j'ai en réalité découvert que la morphologie marseillaise dépendait bien davantage de processus économiques antérieurs à la grande industrialisation, liés au modèle libéral du XVIII^e siècle et de la Monarchie de juillet, que des

⁷ Je-ne-sais-qui, je ne sais quoi ou la femme de bon conseil (d'après plusieurs contes russes). In GRIPARI, Pierre. *Contes de la rue Broca*. Paris : éditions de la Table Ronde, 1967. p. 191-214.

opérations planificatrices de l'haussmannisation. Ainsi, face aux décisions de propriétaires décentralisés, l'industrialisation n'établissait pas réellement de coupure nette ; elle se produisait d'ailleurs de façon décalée. Après le relatif échec de cette expérience, le modèle libéral reprenait à nouveau le dessus, comme par effet de balancier.

Cela signifie que j'ai trouvé ma problématique et les outils dont j'avais besoin en m'éloignant de mes objectifs premiers. Les liens entre desseins et résultats sont loin d'être directs : on découvre ce que l'on cherche en cherchant. C'est la raison pour laquelle la monographie est une véritable mine d'or : on part d'un terrain, sans *a priori* autant que possible, on le décortique et on découvre les trésors qu'il recèle, y compris la question, la problématique et les outils ! Ce n'est ni plus ni moins qu'être comme un chineur cherchant des occasions, trouvant mille choses hétéroclites au lieu de la pièce unique convoitée. Loin d'être un lieu de vérification, c'est un espace de découverte à aborder comme une *terra incognita* !

Lutter contre la tentation de « savoir » par avance, de connaître *a priori* l'objet de sa recherche, exige au moins quatre choses : du temps – beaucoup de temps –, de la liberté, un terrain et de la passion. Il est certain que l'organisation actuelle de la recherche sous forme de recherche incitative présente, de ce point de vue, un risque de mort « programmée », déviant cet engagement personnel, sans lequel aucune véritable recherche ne peut se faire.

Ainsi, les limites de la recherche sont moins dues aux faiblesses de notre entendement, à d'éventuelles capitulation ou démission devant la complexité des choses – comme on pourrait interpréter, par exemple, l'épsilon qu'affectionnent les économistes dans leur modélisation – qu'à celles que nous procure le doute, celui de ne pas savoir où cela nous mène, y compris au « presque rien »...

Le rôle du criticiste est de ne pas croire trop à sa propre vérité et d'être vigilant à l'égard de l'évidence. Il y a donc incontestablement une part d'injustice dans le criticisme : on s'attache aux limites et aussi à ce qui vous limite. Dès lors que vous voulez ouvrir une question, vous êtes parfois conduit à employer la même clé pour ouvrir que celle qui vous avait servi pour fermer ! Le danger est permanent entre la remise en cause de l'acquis et l'acceptation trop définitive des résultats de cette remise en cause ! Il ne faut jamais perdre de vue que la vérité ne progresse que par des erreurs successives. Pascal disait : « il y en a plusieurs qui errent d'autant plus dangereusement, qu'ils prennent une vérité pour le principe de leur erreur. Leur faute n'est pas de suivre une fausseté, mais de suivre une vérité à l'exclusion d'une autre. » (Pascal, *Pensées*, 2^e partie, art. XVII, XIII).

C'est pourquoi, être chercheur c'est être agnostique avant tout et en tout ! A ne pas confondre avec le scepticisme, c'est-à-dire préférer le questionnement à la négation. C'est avoir la passion du « je-ne-sais-quoi », de l'incertitude, qui fonde notre

volonté de savoir. Et je ne serais pas passionné si je n'étais pas agnostique. Mais le risque est aussi grand que cette passion du doute ne nous mène à croire, en fin de compte, à quelque chose. C'est là, je crois, qu'il faut s'arrêter ; c'est pour ça que je suis très socratique.

Alors notre seul espoir en termes de résultat se réduirait-il à l'aporie ? Il me semble que vous avez voulu dépasser cette impasse, notamment dans « Les grammaires d'une ville » où vous posez qu'une reconstruction doit passer non par l'analyse des catégories et de leurs fonctions, mais par le désir de les recomposer, d'en faire une nouvelle lecture.

La grammaire n'est pas la vérité et ne protège pas des erreurs ; c'est une entreprise limitée... ce n'est tout au plus qu'un protocole, permettant l'enchaînement des raisonnements. C'est un processus dont l'idée n'est pas seulement valable objectivement parce que la ville se fabrique ainsi, mais aussi parce que l'étude de la ville se constitue par processus. On peut, alors, se demander quel est le rapport entre les deux ? Je ne suis pas bien sûr de le savoir, car le processus intellectuel d'analyse peut peser sur l'intention et donc sur la création. En d'autres termes, je subis un aller-retour permanent entre ma position d'acteur de la ville et celle de chercheur. Cela ne va pas sans poser de problème dès lors que l'on place l'erreur au centre du processus de connaissance. Car ces erreurs s'inscrivent aussi dans la matérialité même de la ville ! Il peut y avoir de belles erreurs, mais d'autres peuvent être moins réussies...

L'erreur est relative, elle peut même être une forme encore non reconnue de connaissance, une « errance » fructueuse : elle est autant la marque du vrai que du faux comme vous le disiez...

L'erreur c'est de faire un arrêt dans un cheminement, c'est donc ce qui reste, ce qui se fixe, au sens propre comme au figuré : c'est un « territoire du temps », où les traces des choses demeurent autant dans les pierres que dans les esprits. Elle émane du déjà jugé et donc se situe dans nos pré-jugés. De ce point de vue, j'appartiens à une génération pour laquelle il est, par exemple, assez compliqué de penser « la ville diffuse », une forme, en somme, qui semble remettre fondamentalement en cause l'essence de la ville. Les différentes étapes de la croissance urbaine correspondant à l'agglomération, à l'agglomération étendue puis à la métropole sans périmètre, m'étaient jusque là familières : dans tous les cas de figures, les sociabilités étaient celles de la ville et en perpétuaient le fondement. Dès lors que l'éclatement de ces sociabilités ne riment plus avec diversité (Simmel) mais avec fragmentation, émiettement, comment ne pas songer à une rupture ? Or, pour moi, la grande coupure était celle que Simmel avait instituée au début du XX^e siècle, marquée par les effets d'individualisation et d'atomisation des pratiques urbaines et la substitution des sociabilités secondaires aux sociabilités primaires. Les sociabilités villageoises (associations, fanfares, bistro, etc.) telles que les avaient étudiées

Maurice Agulhon (1981) n'étaient certes pas si différentes de celles de la ville, mais ne relevaient pas encore tout à fait de ce qui lui est propre, à savoir cette dimension de jeu, de spectacle, ce « 'jeu'-ne-sais-quoi » qui n'appartient qu'à la ville et qui va même jusqu'à expliquer le mécénat ! La ville, fondamentalement, est théâtre, mise en scène et se comprend surtout par la scénographie.

La coupure que l'on propose aujourd'hui est, par conséquent, d'une tout autre nature et m'engage à devoir reprendre mon bâton de pèlerin ! L'erreur serait, parce que j'appartiens à un « territoire du temps », de m'en tenir à « ce que je sais », de m'arrêter de douter, de ne pas m'y remettre ; on ne pense que si on le veut... Mais, pour cela, il faut accepter d'en passer par un certain chaos, entendu comme l'étape d'un doute volontaire.

Est-ce que l'évolution de la ville actuelle appelle une remise en cause si profonde ? Votre grammaire⁸, paradoxalement, n'est pas complètement étrangère à ce principe de désordre intentionnel : loin d'être un protocole pour chercheur prudent, elle semble plus proche d'un « jeu » destiné, avant tout, à brouiller les catégories et à être une sorte de « chaos organisé » ?

Jeu et grammaire sont effectivement liés : tout d'abord, tout jeu a ses règles et, à l'inverse, les règles sont faites pour être utilisées, pour jouer avec – y compris les règles scientifiques. Ensuite, tous deux rappellent la place et le rôle du sujet : le chercheur a une histoire, des passions et un projet. En particulier, le jeu participe de sa posture criticiste ; il est l'une des armes les plus fortes pour réfuter les catégories existantes, quelle que soit leur valeur. Il est aussi un élément important de la reconstruction dont vous parliez : il nous aide à inventer de nouvelles catégories, à approcher les phénomènes de porosité et, sans doute, pousse ensuite les acteurs de la production de la ville à certaines innovations urbaines.

En fin de compte, le jeu se rapproche du bricolage : c'est une investigation – sérieuse –, mais non méthodique de la réalité urbaine qui réintroduit le « jeu » du hasard. On pourrait presque dire que le bricolage est au résiduel, ce que le jeu est à l'hétéroclite !

En d'autres termes, reconstruire c'est imaginer.

Oui – on en parle plus avant dans *Imaginaire* –, mais il convient ici de rappeler l'importance du terrain. C'est par l'approfondissement d'un cas qu'il est possible d'imaginer un modèle, sans doute, beaucoup plus abstrait d'ailleurs que ceux que l'on propose dans le cadre d'études comparées. Je ne cesserai de répéter que « comparaison n'est pas raison », qu'elle est le contraire de l'approfondissement parce qu'elle s'en tient le plus souvent aux apparences et à la surface des phénomènes. C'est en travaillant au cœur de la contingence que l'imagination se

⁸ Voir *G comme Grammaire*.

déploie, s'épanouit. Par exemple, dans mes travaux, les moments les plus intenses de création se sont produits lorsque je m'astreignais à recopier les recensements et les cadastres : j'essayais de me figurer des histoires de vie à travers ces dates de naissance, de mariage, de décès, etc., de concevoir qui étaient ces gens, ces familles qui se formaient, qui se perpétuaient ou, au contraire, se défaisaient. Mes hypothèses sont nées de ces colonnes de données. Leur traitement quantitatif n'a fait que vérifier, plus d'une fois, mes intuitions.

Y a-t-il eu parfois des décalages entre les deux ?

Fort heureusement, mais déceler l'erreur suppose qu'on l'ait d'abord pensée ! A l'encontre de l'enfer, l'erreur ce n'est pas les autres !

Cela prouvait alors que certaines hypothèses étaient fausses ?

Pas forcément, que les catégories utilisées ou les observations réalisées ne répondaient que partiellement aux questions que je me posais. Un peu à la manière des économistes, je considère qu'il y a des facteurs non identifiés ou non identifiables, par définition difficiles à prendre en compte dans nos façons d'appréhender les phénomènes. Pourtant, fondamentalement, ce sont ces facteurs-là qu'il faut travailler. Et sur ce point, la littérature nous est d'un grand secours. Par exemple, il est difficile d'étudier la dimension de « biens collectifs » sans tenir compte de tout ce qu'il nous est impossible de mesurer dans ce domaine !

Vous comparez « je-ne-sais-quoi » à « l'épsilon » des économistes ; est-ce qu'on ne pourrait pas aussi le rapprocher du « mana » de Mauss, c'est-à-dire de la pensée magique, exprimant, d'une autre façon, l'écart qui demeure entre un signifiant et un signifié ? Selon lui, c'est une meilleure appréhension de cet écart qui rend possible la compréhension d'un phénomène dans sa globalité.

Je ne sais pas si « je-ne-sais-quoi » a à voir avec la pensée magique... mais avec la globalité certainement : il est la part manquante ! Mais c'est là qu'il faut faire attention aux glissements de sens entre totalité et globalité : c'est ce qui est arrivé au marxisme, d'une certaine façon. Il s'est d'abord plu à imaginer ce qui n'existait pas, c'était une utopie, puis, en évoluant, il est devenu une idéologie totalitaire, au sens où ses partisans s'en sont servis pour fixer le sens des choses et supprimer dès lors tout halo autour des catégories. Mais à l'inverse, il y a aussi l'inexprimable que l'on nomme et qui est tout autant du totalitarisme ; je pense, par exemple, aux expressions telles que « génie du lieu » ou au « non-lieu ». Ce sont des dénominations dangereuses par ce qu'elles fixent. « Je-ne-sais-quoi », au contraire, ne fait qu'exprimer notre incapacité à désigner ce qui n'est pas encore connu et qui n'a pas de nom : c'est ce qui n'est pas encore advenu, que l'on soupçonne et que l'on cherche ; si la magie est l'étape qui précède la démarche scientifique, alors « je-ne-sais-quoi » est la part de magie de la démarche scientifique au sein de laquelle

l'imaginaire repousse sans cesse les limites de notre connaissance. C'est bien pour ça qu'il peut y avoir progrès, d'une part, et projet, d'autre part.

Je propose que l'on termine cet entretien par cette pensée de Pascal :

« Condition de l'homme : inconstance, ennui, inquiétude. Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme, n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est un je ne sais quoi (Corneille) ; et les effets en sont effroyables. Ce je ne sais quoi, si peu de chose qu'on ne saurait le reconnaître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier. Si le nez de Cléopâtre eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » (Pascal, Pensées, 1^e partie, art. IX, XLVI).

CORRÉLATS

Grammaire – Imaginaire – Limite – Quelqu'un – Représentation – Trois dimensions + le temps

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGULHON, Maurice (dir.). *Les associations au village*. Paris : Actes Sud, 1981.

BRECHT, Bertolt. *La Vie de Galilée*. Texte français, Armand Jacob, Édouard Pfrimmer. Traduction de : *Leben des Galilei*. 1^e éd. 1957. Paris : l'Arche, 1983.

CAMPION-VINCENT, Véronique ; RENARD, Jean-Bruno. *Légendes urbaines : rumeurs d'aujourd'hui*. Paris : Payot & Rivages, 2002. Petite bibliothèque Payot ; 338.

FEBVRE, Lucien. *Le Problème de l'incroyance au XVI^e : la religion de Rabelais*. Paris : A. Michel, 1942.

FOUCAULT, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969. Bibliothèque des sciences humaines.

HAZARD, Paul. *La Pensée européenne au XVIII^e siècle, de Montesquieu à Lessing*. Paris : Boivin, 1946.

JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *Le Je-ne-sais-quoi et le presque rien*. Paris : Presses universitaires de France, 1957.

LÉVI-STRAUSS, Claude. *La Pensée sauvage*. Paris, Plon, 1962.

PASCAL, Blaise. *Œuvres complètes*. Texte établi, présenté et annoté par Jacques Chevalier. Paris : Gallimard, 1980. Bibliothèque de la Pléiade.

PIAGET, Jean. *La construction du réel chez l'enfant*. Neuchâtel, Paris : éd. Delachaux et Niestlé. 1937.

SCHOLAR, Richard. *The je-ne-sais-quoi in early modern Europe : encounters with a certain something*. Oxford : Oxford University Press, 2005.

K comme Kant, Alain et les autres...

« Deux choses remplissent l'âme d'une admiration et d'un respect toujours renaissants et qui s'accroissent à mesure que la pensée y revient plus souvent et s'y applique davantage : le ciel étoilé au dessus de nous et la loi morale au-dedans. ». Emmanuel KANT. *Critique de la raison pratique* (conclusion).

« Toujours la réflexion nous entraîne à distinguer deux mondes (le sensible et l'intelligible) et toujours elle nous ramène à n'en penser qu'un. ». ALAIN. *Manuscrits inédits*. 1929¹.

À la lettre précédente, à « J comme Je-ne-sais-quoi », nous considérons le rôle de l'inexpliqué et de l' inexplicable dans les démarches de recherche. Avec « K comme Kant », il serait tentant d'envisager l'inverse et d'examiner ce qu'il nous est possible de connaître. Cependant, cet ouvrage n'a pas la prétention d'être un traité de philosophie, c'est pourquoi je vous propose de resserrer un peu les termes du débat. Rappelons peut-être, pour commencer, que Kant s'est demandé, à travers ses trois critiques, comment s'opérait le lien entre le sujet et l'objet. Sa réponse est qu'une synthèse ne peut se réaliser qu'au niveau de la faculté de juger : notre connaissance des choses ne peut aller au-delà des représentations que nous en avons et par lesquelles nous avons accès à elles. L'expérience, le monde sensible est donc à l'origine de la connaissance, mais celle-ci est précédée par deux formes « a priori » de la sensibilité : l'espace et le temps. Comme le dit Ricœur : « Que ces principes [soient] des principes de la sensibilité, sans pourtant procéder de l'expérience, voilà la grande trouvaille de Kant. »²

Ce que j'en retiendrai pour ma part est que la recherche d'unité entre le donné et le pensé se fait, pour Kant, à partir du sujet, ce qui me rappelle bien évidemment un autre de nos entretiens à propos de « La ville est toujours la ville de quelqu'un ». Est-ce sur ce point que le philosophe de Königsberg constitue pour vous une référence importante ?

Il faut avant que je vous dise pourquoi j'ai souhaité aborder Kant dans cet abécédaire. À vrai dire, il ne constitue pas un héritage direct de ma scolarité secondaire, car dans la nébuleuse d'auteurs qui y étaient évoqués, c'était Bergson qui régnait alors en maître.

¹ In ALAIN. *Philosophie. Textes choisis pour les classes par Antoinette Drevet*. Tome 1er. 1^e éd. 1953. Paris : PUF, 1969. p. 58.

² RICŒUR, Paul. *Parcours de la reconnaissance*. 1^e éd. Stock, 2004. Paris : Gallimard, 2005. Folio essais. p. 71.

C'est par l'intermédiaire d'Alain que je suis remonté à Kant, par touches successives. Je m'étais affronté en hypokhâgne à un texte d'Alain très difficile dans sa simplicité verbale apparente et qui m'avait séduit. Alain se reportait maintes fois à Kant, non pas en disciple, mais comme point d'appui réflexif. C'était la critique de la connaissance, de ses limites, de ses cheminements qui le retenaient. J'apprenais parallèlement que toute la phénoménologie contemporaine n'oubliait pas Kant, mais tentait de le dépasser. Somme toute, il faut connaître ce dont on essaie de se libérer.

Chercheur plus humble, non germaniste et philosophe occasionnel, je trouvais en Alain ma lecture nourricière. C'étaient les questions, plus que les réponses, qui me retenaient : étaient en jeu la raison pure et la raison pratique, leur distinction et leur conciliation, la sensibilité, la savoir et l'action. Le rapport avec la ville ? Je crois bien que dans les pratiques, la construction, les représentations de la ville, ces notions ne sont pas négligeables. L'urbanisme n'était-il pas un lieu propice pour apprécier l'articulation entre sens, intelligibilité et éthique ? J'ajoute que, critique d'une géographie qui spatialisait à l'excès, les rapports de l'espace et du temps me paraissaient aller de soi. La philosophie et la science contemporaines remettaient sévèrement en question les définitions strictes, universelles et, en somme, statiques de Kant. Mais était-ce suffisant pour désactiver la pensée kantienne ? La relativité de l'espace et du temps ne la renvoyaient pas aux oubliettes.

Je crois, en réalité, que l'épistémologie n'est pas un don du ciel. Elle est apprentissage, réflexion, résultat d'expériences, d'« essais » comme dit Alain. Dans une certaine mesure, autobiographique. Telle est la raison qui m'a attaché à Alain et m'a ramené nécessairement à Kant, non pour les prendre comme dispensateurs de vérités établies. Ce n'est donc pas une histoire de la philosophie, mais ce qui subsiste d'une « ego-histoire », avec ses choix, ses moments et donc son « temps », son « âge » et, n'en déplaise à Alain (tout de même), ses passions ! Votre vœu d'éviter le traité de philosophie est donc ici satisfait.

Pourquoi avoir écarté Bergson qui participait, au même titre que Kant et Alain, de votre apprentissage ? Lui semble n'être resté qu'un parmi les « autres ». Croyez-vous que le choix de vos références soit à ce point affaire de biographie ?

Bien sûr, ce double renvoi – quitte à rompre avec les modes ou les remises en question de la génération actuelle – n'est évidemment pas sans relation avec l'objet de mes recherches, et mes choix méthodologiques. Par l'espace et le temps qui occupent ces deux corpus, plus encore l'approche critique du paysage et, chez Alain, des images ou des exemples qui le concerne : l'horizon, l'océan, mais aussi la ville prise à témoin à plusieurs reprises, m'invitaient à cette sélection toute personnelle, en tout cas me paraissait légitime plus qu'une interrogation ontologique toujours troublante.

Je trouve en particulier chez ces deux inspireurs, deux œuvres où la division et l'articulation entre l'intelligible, les données de la conscience, de la science et des sens sont mises en question. Cette réflexion de Kant reste, à mon sens, essentielle :

« Bien que toute notre connaissance s'amorce avec l'expérience, il n'en résulte pas pour autant qu'elle dérive dans sa totalité de l'expérience car il pourrait bien se produire que même notre connaissance d'expérience soit un composé de ce que nous recevons par des impressions et de ce que notre pouvoir de connaître (simplement provoqué par des impressions sensibles) produit de lui-même. » (Kant, *Introduction à la Critique de la raison pure*, 2^e édition).

En outre, dans ces deux pensées, j'ai trouvé des interrogations touchant l'action qui me rapprochait de mes préoccupations immédiates : raison pure et raison pratique chez Kant, doute, effort de réinterprétation de l'idée et de l'acte, de l'effort physique chez Alain, me semblaient convenir à qui s'inquiète des rapports entre analyse urbaine et urbanisme. Actualité, n'est-ce pas ?

En ce qui concerne Bergson, je ne peux adhérer totalement à la frontière qu'il établit entre la durée comme vécu de la conscience intime et le temps « spatialisé » réduit à son expression comptable et géométrique : autre façon de séparer le temps de l'espace, les sens et la raison. Alain se plaît à rappeler, au contraire, que chez Kant l'espace et le temps sont des formes *a priori* de la « sensibilité » et non du seul entendement. La véritable question est celle de l'*a priori* : n'y a-t-il pas d'autres manières de concevoir ces formes comme résultats d'une genèse, de rapports élaborés au cours du temps et devenues constitutives de la pensée humaine ? Le phénomène urbain n'est-il pas l'une des manifestations éclatantes de cette genèse ?

Est-ce qu'il y a des aspects propres à la pensée d'Alain, moins inspirés du kantisme, qui vous ont intéressés ?

Il est pour moi deux propos d'Alain que j'apprécie particulièrement et qui, pour tout dire, ont été à l'origine de cette séduction :

« [...] l'idée naïve de chacun, c'est qu'un paysage se présente à nous comme un objet auquel nous ne pouvons rien changer, et que nous n'avons qu'à en recevoir l'empreinte [...] la perception est déjà une fonction d'entendement, et, pour en revenir à mon paysage, que l'esprit le plus raisonnable y met de lui-même bien plus qu'il ne croit. Car cette distance de l'horizon est jugée et conclue aussi, quoique sans paroles. Et nous voilà déjà mis en garde contre l'idée naïve dont je parlais. Regardons de plus près. Cette distance de l'horizon n'est pas une chose parmi les choses, mais un rapport des choses à moi, un rapport pensé, conclu, jugé, ou comme on voudra dire. Ce qui fait apparaître l'importante distinction qu'il faut faire entre la forme et la matière de notre connaissance. Cet ordre et ces relations qui soutiennent le paysage et tout objet, qui le déterminent, qui en font quelque chose de réel, de solide, de vrai. Ces relations et cet ordre sont de forme, et définiront la fonction pensée. » (Alain 1941/1999 : 27-30).

Vous voyez qu'en héritier de Kant, sur ce point, Alain considère que l'approche de la matière procède bien de la sensibilité et la forme de l'entendement. Mais, par rapport à son prédécesseur, il insiste pour ramener la pensée aux choses,

réinterrogeant de ce fait le cloisonnement kantien entre l'objet et l'entendement. « C'est folie [dit-il] de croire qu'une pensée vraie puisse se continuer seulement une minute, et par pure dialectique, dès qu'elle perd le contact de l'expérience réelle. La raison est virile devant l'objet, puérile devant le récit. Cette idée là est la plus importante que l'on puisse trouver à lire Kant, mais la plus cachée aussi. » (Alain, *Libres propos*, 1924³). Alain essaie donc de rétablir la place de l'expérience dans l'activité réflexive et confère de ce fait une priorité au réel de l'objet, lequel est considéré comme pouvant être connu. Ce n'est plus une simple représentation n'existant que dans la conscience. À l'inverse cela l'amène à ne plus définir la perception comme une donnée des sens, mais comme une construction de l'esprit : percevoir, c'est déjà penser !

C'est effectivement une évolution par rapport à Kant. Néanmoins, le principe d'unification entre le donné et le pensé continue de se faire, dans ces deux cas, à partir du sujet.

Georg Simmel, dans un texte récemment traduit sur « Kant et Goethe », montrait que le poète allemand – s'opposant à la posture copernicienne, donc kantienne – avait recherché une autre forme de synthèse, du côté de l'objet principalement. Pour Goethe : « Ce n'est pas hors des phénomènes, c'est 'dans' les phénomènes que coïncident la nature et l'esprit [...] Goethe dit qu'il 'voit l'idée avec les yeux' » (Simmel 2005 : 33). Je crois qu'il serait un peu exagéré de comparer votre démarche à la sienne car, contrairement à lui, vous doutez des données immédiates de la conscience et vous ne vous placez pas en « deçà » de l'opposition sujet/objet. Cependant, il semble que vous rééquilibrez le jeu des forces par rapport à Kant, en conférant à la matérialité une certaine autonomie : en vous réclamant de Halbwachs et plus généralement de l'École de Chicago, vous rappelez souvent, par exemple, que nous transformons notre environnement et qu'en retour celui-ci nous forme et, en ce qui vous concerne, que vous avez été « modelé » par le Marseille de votre enfance et de votre adolescence⁴. Vous semblez considérer, d'une certaine manière, qu'en raison des processus d'apprentissage, de l'expérience, ce que nous cherchons à observer – en l'occurrence la ville – fait déjà « partie de nous ». Sans anticiper sur la lettre M, pourriez-vous explicitez davantage votre conception d'une synthèse entre sujet et objet ?

Cette question pose en réalité le problème de ces deux catégories.

À propos du sujet, toute la difficulté depuis Kant est de définir ce qu'il est : « sujet universel » et « sujet transcendantal » d'une part, « sujet individuel » ou « sujet collectif » d'autre part. Ce terme générique doit donc être mis en question. De ce

³ In ALAIN. *Philosophie. Textes choisis pour les classes par Antoinette Drevet*. Tome 1er. 1^{er} éd. 1953. Paris : PUF, 1969. p. 83.

⁴ Voir Q comme Quelqu'un.

point de vue, les critiques du transcendantal énoncées par les phénoménologues – y compris par le corporel avec Merleau-Ponty – sont à prendre en compte, comme doit être prise en compte la critique par la diversité et par l’histoire des cultures. Pour ne rien dire de la critique biologique, psychanalytique (le ça) et sociologique (sujet individuel/sujet collectif) !

Concernant l’objet, il faut en revenir aux notions d’espace et de temps. Sur ce point je suis Alain : pour lui l’espace et le temps ne sont pas des choses, mais les choses sont dans l’espace et le temps. Ainsi, je conçois l’espace comme une distance, un mouvement possible, et réversible, entre les choses : ce n’est pas simplement une dimension. C’est pourquoi, je préfère la notion de territoire qui introduit une qualification de l’étendue, par le constat de densités, de limites⁵ notamment : un territoire est « dans » l’espace, qui n’est pas une substance, il est identifié. Par exemple, un « espace public », c’est un « usage public » dans l’espace.

Pour la notion de temps, il en va de même. Je le définis d’abord par le temps commun des choses et des personnes, possédant un passé, un présent et un avenir, c’est-à-dire se définissant par une irréversibilité. Il faut observer dans ce sens les différentes utilisations du temps « dans » le temps, c’est-à-dire essayer d’identifier les rythmes, les tempos, les moments, les simultanités, etc. La simultanéité, par exemple, exprime l’idée selon laquelle différentes choses, liées ou indépendantes entre elles d’ailleurs, sont animées par des durées, des temporalités, des rythmes différents, mais qui se croisent « en même temps », quitte à subir les effets de cette rencontre.

En dernière instance, il faut parvenir à qualifier le lien entre l’espace et le temps. À mon sens, celui-ci se produit sur un plan quantitatif par le « mouvement » (« dans » l’espace et « dans » le temps) et ensuite, qualitativement, par le « changement », n’impliquant pas forcément le déplacement des choses. Après tout, la notion d’espace-temps fut peut-être pratiquée ou pressentie avant même la révolution de la relativité !⁶

Kant disait qu’« Il [était] temps de ramener la philosophie du ciel sur la terre »⁷, mais ne niait pas pour autant la transcendance. À l’évidence, vous la tenez, vous, pour une illusion et vous préférez vous attacher aux manifestations réelles, concrètes, historiques du temps, de l’espace et du sujet, comme vous venez de le dire. Si vous m’autorisez un jeu de mots, vous suggérez d’oublier le « ciel », de ne s’en tenir qu’à l’humain, c’est-à-dire de poursuivre la réflexion à un niveau strictement « terre-à-terre », matérialiste. Que substituez-vous alors au principe

⁵ Voir *T comme Territoire* et *L comme Limite*.

⁶ Voir XYZ.

⁷ Lettre adressée à Fichte le 16 août 1794.

transcendantal : une réflexion sur l'objectivation de la connaissance par la phénoménologie, par les sciences de la cognition⁸, c'est-à-dire la raison du sujet pensant sa propre raison comme seul horizon ? Est-ce ainsi que vous concevez les choses ?

En quelque sorte, mais je considère que la raison n'est qu'un outil et qu'il faut savoir la mettre en doute pour revenir, comme disait Alain, à la « vérité de la chose » : c'est ne pas être dupe. D'où l'importance à mes yeux de sa critique du paysage, proche de celle du géographe Pierre Gourou qui recommandait de « mettre le paysage en accusation »⁹ : il s'agit de s'attacher aux objets qui forment le paysage en ayant conscience des limites de cette vérité, constituée par notre point de vue, notre inscription dans le temps, notre position sociale, etc. Autrement dit, le paysage en soi n'existe pas, c'est toujours le paysage... « de quelqu'un » ! C'est dans ce sens que j'ai écrit un article sur le paysage en l'intitulant *Le paysage du savant*¹⁰ pour le distinguer de celui de la pratique. Même si la ville est un artefact, c'est une analyse que l'on peut aussi tenir à son égard : il faut l'objectiver, c'est-à-dire interroger tous les mécanismes et toutes les actions qui sont à l'origine de ce que notre regard peut voir assemblé. Dans tous les cas de figure la grande découverte, effectivement, c'est l'objet ! C'est peut-être en cela que je peux être tenu pour un matérialiste, mais à la condition d'introduire dans la définition du matérialisme les représentations. Elles sont une apparence de l'objet, mais elles se rapportent à une matérialité. Dit autrement, il faut donc compter avec l'imaginaire, le restituer comme éléments de l'explication historique des choses.

J'y vois au moins trois raisons d'envisager les choses ainsi.

Tout d'abord, je pense que la connaissance est un processus, le résultat d'efforts enchaînés et qu'il n'y a pas d'absolu en la matière. Toutes les constructions de l'esprit sont à considérer comme des outils. Ils valent ce qu'ils valent ; ils sont à utiliser, à critiquer ou à rejeter : tel est, par exemple, le cas du système. Le système est un moyen de connaître qui peut toujours être modifié. Le résultat ? Plutôt des « essais », non définitifs, qu'un passage de l'ignorance à la lumière. C'est donc un effort constant, jamais achevé, toujours renouvelé. D'où la possibilité de remettre en question la formulation scientifique des notions *a priori* : par exemple, les multiples géométries, les changements de paradigmes. Dit autrement, le virtuel à sa place dans la pensée.

⁸ Voir *J comme Je-ne-sais-quoi* et *XYZ*.

⁹ Voir *U comme Urbain*.

¹⁰ RONCAYOLO, Marcel. Le paysage du savant. In NORA, Pierre (dir.). *Les lieux de mémoire*. T. II. *La Nation*. Vol. 1, *Héritage, historiographie, paysages*. Paris : Gallimard, 1986.

Ensuite, l'effacement du sujet des philosophes chez Foucault est significatif d'un ordre qu'il établit entre connaissance, savoir et *épistémé*¹¹ : la connaissance n'est pas à ses yeux au départ, mais à l'arrivée de la pensée. Pour lui, ce sont les pratiques sociales qui déterminent le savoir, lequel (sous forme de strates successives) définit les conditions de la connaissance. Cela repose sur une idée fondée historiquement, déjà avancée d'ailleurs par les historiens, qui est celle de l'outillage mental. Encore faut-il reconnaître cet outillage, éviter le risque de l'anachronisme. Sur ce point, il convient d'admettre que le retour intégral vers le passé ou sa compréhension totale restent peut-être du domaine de l'inaccessible, mais peuvent être approchées par des soins de méthode. Je renvoie à Canguilhem qui avait formulé cette réserve à propos de l'histoire de la pensée biologique. Les historiens ont évoqué, quant à eux, l'idée d'un outillage mental caractéristique d'un groupe, d'une période, d'une situation, de durée et d'usage très inégal. Tout le problème est de relativiser alors les discontinuités et les continuités et de se dégager d'une vision idéologique du présent que l'on reporterait indûment sur le passé : souvenons-nous ici de la leçon donnée par Lucien Febvre dans *Problème de l'incroyance au XVI^e : la religion de Rabelais* (1942).

À défaut de métaphysique, je renverrais volontiers à l'épistémologie de Russell, aux psychologues tel Piaget, aux spécialistes du langage et du collectif et aux tendances de l'histoire balancées entre l'actualisation des curiosités et les dangers de l'anachronisme.

Enfin, l'imaginaire en tant que tel¹². Chez Alain, l'image est toujours fragile, douteuse, l'étape fautive de la pensée. C'est sans doute vrai de l'image simplifiée, détachée de son contexte et c'est encore plus vrai de la sensation et donc de l'image-choc. Mais l'image peut aussi dépasser l'actuel, l'imagination n'est pas qu'une reproduction douteuse. L'imaginaire n'est pas que collection d'images, il est scénario, il est effort pour précisément dominer, avec tous les risques que cela comporte, l'irréversibilité du temps, le passage du présent au passé et du présent à l'avenir ; indissociable du double processus de connaissance et d'action. C'est ici que l'on retrouve la double démarche : l'analyse d'un côté et le projet de l'autre – étant entendu que le projet ne peut être l'affaire d'un métier en particulier.

Ce serait en quelque sorte ma vision pour un criticisme rénové...

Si je continue à filer la métaphore, vous récusez le « ciel » et son lot de métaphysique, mais votre scepticisme ne va pas jusqu'à désavouer le « ciel étoilé » !

¹¹ CASSIN, Barbara. *Épistémologie. Vocabulaire européen des philosophies*. Paris : éd. du Seuil/Dictionnaires Le Robert, 2004. p. 364-365.

¹² Voir *I comme Imaginaire*.

Oui, je serais en quelque sorte l'arroseur arrosé ! Le ciel étoilé, pour Kant, c'est la connaissance scientifique et quelles que soient les lectures affinées que l'on puisse faire de son œuvre, il reste à combler l'écart entre le « ciel étoilé » et l'éthique respectueuse de l'impératif catégorique. L'imaginaire et la liberté ont destin lié, avec leurs dérives possibles. Il me revient à l'esprit une lecture de potache que j'avais faite de Berdiaev, dont j'en retrouve un excellent rappel dans cette citation : « La liberté est mon indépendance et la détermination intérieure de ma personne, elle est ma force créatrice, non pas le choix entre le mal et le bien placés devant moi, mais ma propre création du mal et du bien. »¹³. La réflexion sur la ville ne retrouve-t-elle pas, dans ce sens, une dimension éthique ? Le faire deviendrait ainsi l'épreuve par excellence. Le verbe reste subordonné, outil de la raison, guide ou récit. C'est pour cela qu'Alain place au sommet du système des Beaux-arts ces deux manifestations qui vont au-delà des mots, du simple spectacle ou de l'image, création de formes durables ou transitoires qui sollicitent le geste, le mouvement, la mémoire, à la fois l'art et la pratique : l'architecture et la musique. Religion et pouvoir n'ont pas négligé ce trait.

CORRÉLATS :

Forme/Fonction – Je-ne-sais-quoi – Matérialité – Quelqu'un – Trois dimensions + le temps

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ALAIN. *Éléments de philosophie*. 1^e éd. 1941. Paris : Gallimard, 1999. Folio. Essais.

ALAIN. *Lettres à Sergio Solmi sur la philosophie de Kant*. Paris : P. Hartmann, 1946.

ALAIN. *Philosophie. Textes choisis pour les classes par Antoinette Drevet*. Tome 1er. 1^e éd. 1953. Paris : PUF, 1969.

DELEUZE, Gilles. *La philosophie critique de Kant : doctrine des facultés*. Paris : Presses Universitaires de France, 1987. Le philosophe. initiation philosophique.

FOUCAULT, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.

¹³ cité par Barbara CASSIN. Svoboda. *Vocabulaire européen des philosophies*. Paris : éd. du Seuil/Dictionnaires Le Robert, 2004. p. 1265.

MERLEAU-PONTY, Maurice. *Phénoménologie de la perception*. 2^e éd. Paris : Gallimard, 1945. Bibliothèque des idées.

RICOEUR, Paul. *À l'école de la phénoménologie*. Paris : J. Vrin, 1986. Bibliothèque d'histoire de la philosophie.

SIMMEL, Georg. *Kant et Goethe. Contributions à l'histoire de la pensée moderne*. Paris : le Promeneur, 2005. Le cabinet des lettrés.

L comme Limite

« Une région ou une portion d'espace quelconque est le siège d'une 'agitation' faite d'impulsions et pressions de caractère hétérogène qui ont chacune leur propre périmètre de projection. Plus les techniques progressent, plus les limites les plus impérieuses ont tendance à être transgressées. [...] En face de ces mouvements constants – et par voie de conséquence, des déformations permanentes de l'espace vivant – se dressent les grilles des conventions et de l'administration, qui sont en fait la consécration des moments de l'histoire. ». Pierre GEORGE, 1968¹.

Dans vos travaux, le thème de la limite est peut-être l'un des plus récurrents et en constitue-t-il même la question principale. Lorsqu'il n'est pas directement votre objet d'études, vous y faites souvent référence car la notion de limite marque pour vous la relation entre « La ville et ses territoires » (1990) et forme l'un des corollaires de l'évolution urbaine. Vous avancez dans ce sens que l'on ne peut pas connaître une ville en s'en tenant seulement à ce qui est à l'intérieur, qu'il faut aussi considérer ses débordements, témoins ou indicateurs d'une dynamique de croissance à l'œuvre. Vous rappelez que ce mouvement a connu des stades différents au cours de l'histoire. Tout d'abord, on distingue celui de la ville close, entourée de murs ou d'enceintes. Là, il s'agit d'une conception principalement matérielle et statique de la limite, n'ayant d'ailleurs jamais coïncidée strictement, dites-vous, avec des limites de type politique, économique et culturelle, ni même démographique. Cela a sans doute conduit à faire évoluer cette notion vers une représentation de la croissance comme étant continue : c'est le stade de l'agglomération, où le contour de la ville est conçu comme obéissant à un mouvement suivant lequel les limites générées par le centre tendent à englober la périphérie. Cette fois, la forme de la ville résulte surtout de ses impulsions centrales. Avec le stade de la métropole, c'est l'apparition de mouvements également centrifuges : la ville est autant un lieu de concentration que de diffusion, donc d'échanges croisés entre un « intérieur » et un « extérieur » territorial, relativisant ainsi fortement les anciennes distinctions entre « centre et périphérie », « ville et campagne », « proche et lointain », etc. Là, me semble-t-il, c'est la question même de la notion de limite qui est en jeu. Vous qui avez étudié cette question à différents

¹ GEORGE, Pierre. *L'Action humaine, étude géographique*. Paris : Presses universitaires de France, 1968. p. 170-171.

moments de l'histoire urbaine, croyez-vous que l'on puisse encore aborder l'étude des territoires en se référant à cette notion ?

La limite est, semble-t-il, l'une des données les plus immédiates de l'expérience, inséparable et indissociable de celle de territoire : « ligne qui circonscrit un espace, qui marque le début et la fin d'une étendue », dit le dictionnaire. Mais est-elle aussi évidente, dans son aspect physique, dans son rapport avec les distances ? C'est l'occasion d'en appeler à Alain² qui nous met en garde contre les apparences visuelles. C'est notre représentation de la distance entre les choses, entre les choses et nous qui commande la mesure et l'interprétation. Ainsi, la limite peut être une ligne « idéale », qui dépend de notre regard et de notre pensée, autant et plus qu'une barrière ou une enveloppe à simplement constater. Les mathématiciens d'aujourd'hui ont théorisé le paradoxe des littoraux : la longueur et le dessin d'une côte dépend du tracé que l'on suit, en termes plus triviaux des chemins que l'on emprunte et des figures que nous projetons. Telle est l'une des expériences concrètes qui s'est croisée avec la notion mathématique de fractalité et évoque encore en nous Zénon d'Élée³.

La notion de limite est donc plus complexe qu'on ne pense. Dès les XVII^e et XVIII^e siècles, la définition purement géométrique ne satisfait plus les mathématiciens : c'est, à l'origine du calcul infinitésimal et différentiel, l'appel à l'algèbre. La limite change alors de sens : c'est « ce vers quoi tendent, sans jamais les atteindre, des rapports de quantités variables »⁴, ce vers quoi l'on tend, comme le polygone vers la courbe. La topologie, reposant sur les notions de séparation et de continuité, travaillant sur la logique des positions, se distingue de la topographie, description concrète des lieux.

N'est-ce pas justement un point particulièrement délicat aujourd'hui à concevoir : comment concilier concrètement ces deux logiques ? Dans le cadre d'une approche topologique, un territoire peut désormais être composé d'unités éparses, disjointes sans cesser de former un continuum, lequel n'est plus alors à considérer comme étant « continu », mais « discret ». Par suite, la connexion entre chaque point du territoire se substitue à la contiguïté et nous oblige à revoir nos définitions du proche et du lointain. Penser les choses ainsi permet-il néanmoins de conserver la

² Voir *K comme Kant, Alain et les autres...*

³ Et notamment le paradoxe d'Achille et la tortue à propos duquel le philosophe met en évidence que pour qu'un corps en mouvement atteigne un point donné, il doit d'abord traverser la moitié de cette distance ; avant qu'il puisse atteindre cette moitié, il doit traverser le quart, et ainsi indéfiniment. C'est en raison de ce principe de continuité qu'Achille, bien que plus rapide, ne peut rattraper la tortue : au fil de la course, l'écart certes se réduit, mais n'est jamais totalement annulé.

⁴ HOUZEL, Christian. Notion de limite. *Encyclopædia Universalis*, 2005.

notion de limite ? Quel sens peut-elle avoir dans un espace désormais « compartimenté », fragmenté ?

La limite ne concerne pas seulement des formes matérielles ; elle peut s'appliquer à des principes, des rapports immatériels, des concepts ou simplement des conventions qui se traduisent par des textes ou des signes. Elle concerne le droit, la définition juridique, projetés éventuellement sur le sol : elle va de la parcelle de propriété, de la distinction entre domaine public et domaine privé à la législation des échanges internationaux. Un exemple plus abstrait est donné par la déclaration des droits de l'homme : la liberté de chacun s'arrête là où commence la liberté d'autrui. Allons plus loin : la limite n'est pas réalisée dans les choses, pré-dessinée. Ce peut être la visée, l'idéal, peut-être aussi un rapport toujours variable entre des forces : « limite *de facto* » et « limite de principe » sont ainsi en opposition.

Est-ce que le droit ne vient pas contredire en partie cette approche des choses ? La limite est effectivement aussi un phénomène juridique et donne lieu notamment à l'établissement d'actes de propriété. Elle fixe par conséquent considérablement les choses, même dans des cas particuliers comme les fleuves par exemple. Certes l'eau n'appartient à personne, mais les berges représentent le plus souvent des limites communales, départementales ou régionales, etc. Dans un autre domaine, on constate également que la notion de frontière n'est pas non plus devenue caduque : nous sommes certes plus mobiles dans un territoire en réseaux, mais nous continuons de montrer notre passeport... Tout cela exprime donc une certaine stabilité.

Oui, quand le droit s'inscrit sur le sol, d'où la notion de « frontière ». Frontière est en effet une expression plus nettement concrète, physique, territoriale. Selon Daniel Nordman, elle serait d'origine guerrière, qu'il s'agisse de défense ou d'expansion. La frontière impliquerait l'affrontement, y compris dans la recherche d'une légitimité : cela va de la frontière marquant le domaine d'une dynastie à celle d'un État. La théorie des frontières naturelles en fut l'expression *nec plus ultra*, tentant de justifier à partir d'accidents topographiques la limite incontestable des États-nations. Des eaux territoriales ont été même définies en pleine mer. On pensait ainsi fixer durablement ce qui résultait d'un rapport de forces historiques, ou, moyennant de multiples bavures, des différences culturelles ou linguistiques. Cette détermination paysagère paraissait le gage de stabilité et devenait à son tour porteuse d'idéologie et de revendication. Pensons au Rhin.

Stabilité ? La frontière s'applique aussi à la formation progressive d'un territoire et notamment à la marche d'un peuplement : zone de mouvement, par conséquent. Des « fronts pionniers » ont accompagné les faits de colonisation, dans des régions considérées comme « inoccupées » ou mal « occupées », à tort ou à raison. Comme les limites des États, le front pionnier est marqué par des créations matérielles, mais souvent temporaires : forts, habitats provisoires, points de passage et de transit,

agglomérations urbaines naissantes, parfois éphémères, parfois promises à d'autres destins. Mais, cela va de pair avec des types de conduite, normes et anomies, des mythes fondateurs. Dans l'ouest américain, le « territoire » est la première forme juridique, précédant le statut d'État de l'Union. Ambiguïté de la notion de frontière, à la fois et successivement désir de mouvement et désir d'établissement.

On retrouve ce débat à l'intérieur même des États territoriaux constitués autour de l'idée de Nation. Divisions naturelles, culturelles, socio-économiques, institutions ne s'accordent pas *ipso facto*, même si les pouvoirs et administrations s'attachent à des pérennités rassurantes. La formation des départements français et leur résistance, arbitrant entre rationalité et convenances, en est l'exemple « limite ». La notion de région, en revanche, même si elle peut répondre à des sensibilités fondées (et parfois revendiquées) n'échappe pas à l'incertitude et, en fin de compte, au mouvement. La discipline géographique illustre cette tension possible. Suivant en cela la tardive évolution de son maître Vidal de la Blache, Henri Hauser, historien et professeur à la Sorbonne, ne s'en tient point aux régions naturelles et aux régions historiques selon la distinction devenue classique en géographie. Il définit aussi des régions économiques, quitte à relativiser de ce fait l'héritage départemental inadapté aux nouvelles échelles de l'économie. Il arbitre ainsi une longue controverse, animée, inachevable politiquement, mobilisant à la fois milieux traditionnels et conducteurs d'affaires. En 1917, il rédige, à la demande du ministre du Commerce, un projet qui met en question à la fois l'échelle et une conception purement statique des divisions du territoire français :

« Il est intéressant de voir comment les régions françaises se font en ce moment elles-mêmes. Elles naissent par leur centre et non par leur périphérie. Elles sont une conséquence du rôle de plus en plus important joué en France par les grandes agglomérations urbaines » (Hauser, 1918).

C'est sous cette impulsion que les limites régionales se constituent ou se périment, « flottantes » selon l'attraction des pôles, les conjonctures, les tarifs et surtout l'innovation technique : « ce n'est pas seulement dans l'espace que la valeur des divisions régionales apparaît comme relative. C'est aussi dans le temps » (Hauser, 1918). L'institution, en particulier politique, peut-elle faire bon ménage avec ces incertitudes ? Notre siècle (le XXI^e) commence-t-il en 1900 ?

Considérer les choses sous cet angle conduit effectivement à étudier la ville et ses limites à partir principalement de leur incertitude. Ce n'est pas sans rappeler d'ailleurs notre échange sur « Je-ne-sais-quoi ». Cependant, que faites-vous de ce que l'on pourrait tenir pour relativement certain, ce qui est notamment le fruit d'une longue construction historique ?

Étudier la ville c'est s'interroger en grande partie sur les limites internes et externes, dans leur résistance et dans leurs fragilités. Daniel Nordman considère parallèlement que la connaissance se heurte aux mêmes problèmes que son objet : « Les limites

des sciences sont comme l'horizon, plus on s'approche, plus elles reculent. » Nous sommes à la fois sous la contrainte et en tension permanente entre un horizon jamais atteint et ce qu'il est possible de concevoir. Définir, par exemple, c'est courir le risque de céder à la reproduction de catégories toutes faites, mal critiquées, insuffisamment confrontées aux changements techniques ou sociaux. Ce qui fragilise par retour de bâtons, ce qui subsiste, c'est la part de l'invariant ou du « moins variant » à défaut. C'est aussi accepter trop aisément des effets de seuil. C'est s'attacher religieusement à des modèles qui n'ont peut-être qu'un temps de pertinence. Or leur construction, nécessaire en effet, repose sur la sélection de critères quantitatifs ou qualitatifs ; même « s'ils marchent » et apportent une part de vérité, ils n'éliminent pas automatiquement d'autres possibles. À l'inverse, le chaos oppose au départ un nombre non fini de facteurs et de combinaisons.

Prenons plus simplement l'exemple d'un modèle peu discuté par sa simplicité géométrique mais de ce fait réducteur, celui de Christaller, le pavage hexagonal et hiérarchisé de l'espace géographique. Il est à peine corrigé par l'idée de réseau ; compromis entre une rationalité élémentaire et une distance physique déterminante. Jean Reynaud, ingénieur saint-simonien, l'un des introducteurs de cette théorie se fait un malin plaisir, dans un article de l'*Encyclopédie nouvelle* (1842) de mettre au clair les dérives majeures du modèle, selon une causalité complexe (sol, peuplement, techniques, histoire des économies et des pouvoirs). Le fondement n'est plus la géométrie, mais la sociabilité qu'il reste à situer dans ses formes historiques et ses contraintes diverses.

Définir la limite d'un territoire par un « sentiment d'appartenance »⁵, celui suscité par une communauté d'intérêts idéels ou matériels émanant de chaque groupe social, signifie-t-il pour autant que « l'appartenance géographique » ne joue plus de rôle dans la délimitation des territoires ?

Cela n'élimine pas le « spatial », mais demande qu'on le replace dans une représentation du proche et du lointain : c'est alors une « dimension » essentielle de la ville. La limite n'est pas que mesurée, elle est ressentie, pensée, interprétée. Toute réalité physique, bornage, frontière, dans leurs manifestations les plus concrètes, sont aussi récits qui renvoient alors selon des échelles variées à la mitoyenneté, au métamorphisme de contact (comme disent les géologues), à la négociation, au conflit ou à la porosité. Tout ce qui fait société urbaine (dans la ville et entre les villes) s'y révèle alors. Maurice Halbwachs, dans ses études de morphologie sociale, distinguait des types d'organisation qui n'étaient pas de caractère spatial dans leur principe – famille, clan, tribu, religion, langue, idées politiques – de ce qui était de nature spatiale – territoires, peuplement, groupes humains urbains ou ruraux. Mais

⁵ Voir *T comme Territoire*.

distinction n'est pas séparation. L'a-spatial d'origine se traduit le plus souvent par des inscriptions sur le sol : sites, édifices, bornes et frontières. Le spatial, au-delà de sa simple réduction à la géométrie, s'institue et se prolonge par les vertus d'appartenance et de résistance : la notoriété, bonne ou mauvaise, la mémoire des lieux (c'est-à-dire attachée aux lieux), le symbole. Ce qui est commun ou en contestation vient de la centralité (pas forcément géométrique, ni unique) ; peut être plus que de l'enveloppe extérieure. Telle est la relativité de la limite. D'où l'importance de l'institution : c'est elle qui fixe, assure, tant bien que mal, la durée. La ville est précisément à la fois réalité géographique, institution, repère à travers les temps. Même Tyr et Sidon n'ont pas plongé dans l'oubli total.

Cela signifie-t-il que les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur la définition du continuum spatial seraient en partie amendées par les effets d'un continuum temporel ? Est-ce en cela que la ville est du « temps consolidé »⁶, comme vous aimez souvent à le dire ?

C'est parce qu'on accepte cette mémoire attaché aux lieux que l'on peut évoquer des lieux de mémoire, autrement que métaphoriques. Il faut d'abord revenir sur la définition de la limite et son évolution. Si l'on s'attache à examiner la limite comme une construction historique, on voit qu'il ne faut pas confondre limite et bornage. La limite est un fait social et politique, le bornage une traduction physique.

C'est à partir du moment où il existe une civilisation fixe, sédentaire que l'emplacement se définit. Une fois le territoire « défini », on peut lui apposer différents caractères physique, politique, juridique, mais dans tous les cas de figure, ce qui le détermine, c'est le fait de l'appartenance, la distinction entre « ceux du dedans » et « ceux du dehors ».

Ce qu'il faut observer c'est donc le rapport entre la ville et le plat pays.

L'un des cas est celui où la ville n'est pas institutionnellement séparée du plat pays. Il faut une nouvelle fois évoquer Fustel de Coulanges et la cité antique (Grèce et Rome) : « La ville est le lieu de condensation, le sanctuaire, l'agora. ». Ce sont ses murs ou l'acropole qui en assurent la défense et en marquent l'existence par rapport aux autres communautés. La Cité-État de l'Antiquité n'était donc pas fermée à l'égard du plat pays : ville et campagne faisaient partie du même territoire. D'où le sens de *polis* et *civitas*. Braudel tenait beaucoup à cette opposition entre la Cité-État et la ville médiévale d'Occident :

⁶ Voir *E* comme *Échelle* et *M* comme *Matérialité*.

« Celle-ci se sépare du plat pays ; elle est un monde fermé sur lui-même, dont les avantages politiques et économiques sont réservés à des citoyens privilégiés vivant à l'intérieur de ses murailles. »⁷.

Bornage physique et limite sociale paraissent alors coïncider.

Mais c'est le résultat d'un hiatus historique : la féodalité avait disloqué l'ancien système, en substituant des dépendances personnelles à l'appartenance territoriale : vassalité, servage, droits seigneuriaux dans une certaine mesure l'impliquaient. L'originalité des statuts urbains naissent alors de la reprise des échanges, de l'activité marchande et de la pression des habitants des villes, pour échapper à cette dépendance. Les murs symbolisaient alors le statut des villes et de la bourgeoisie. On explique ce changement par la société marchande remise en mouvement (Pirenne) ou le développement et les progrès du monde agraire et de sa demande (Duby).

L'organisation de la cité laissait encore ses traces dans le monde méditerranéen. L'Italie ou la France méridionale, par exemple, avaient maintenu de grandes unités comme le *contado* qui comprenait l'urbain et les terres alentours. La seigneurie était parfois collective ; le patriciat était urbain et rural par ses biens. À leur tour, les seigneurs de l'Occident s'urbanisaient plus ou moins, tandis que les bourgeois s'assuraient de rentes foncières dans ce nouveau Moyen-âge. C'est alors le maintien du servage (dans le monde germanique notamment) qui confirmait le mieux le slogan « l'air de la ville rend libre », formule rappelée par Weber.

La croissance urbaine s'est traduite par l'établissement de nouveaux murs, englobant les *portus*, les marchés, comme les résidences bourgeoises et populaires et, par le phénomène des faubourgs, faisait un nouveau décalage entre murs et limites de la société urbaine. De même pour les paroisses religieuses. La juridiction urbaine s'était même étendue hors les murs, origine de la notion de banlieue. Ainsi, les sergenteries, dans l'ancien régime en France exerçaient le droit de police au-delà de la ville. La ville moderne des XVII^e-XVIII^e siècles tend de plus en plus à ces dépassements des bornages, même renouvelés.

Les notions de ban et d'octroi s'inscrivent dans ce processus. Les droits d'octroi s'étendent à la fois à tous ceux à qui la ville rend service, population qui y réside ou population qui la fréquente, achète et consomme. C'est ainsi que les villes ont bénéficié d'une fiscalité particulière, propre à assurer leurs dépenses d'équipement, de mise en scène et à gager leurs emprunts. Jusqu'aux débuts du XX^e siècle, les initiatives urbaines en dépendaient et donc supposait une limite d'entrée, mais on passe de la limite physique (souvent interne dans le territoire communal), du mur au boulevard de ceinture, puis à la simple ligne ponctuée par des postes d'octroi.

⁷ BRAUDEL, Fernand. *Les Mémoires de la Méditerranée*. Paris : éd. de Fallois, 1998. p. 387.

Ce sont les progrès de l'artillerie, le nouveau système de défense aux frontières qui ont rendu périmé l'ancien type d'enceinte. Ont aussi contribué, les débats sur l'autorité concernant les murailles : celle d'un monarque ou celle de la bourgeoisie urbaine sur les murailles. L'enceinte devient alors civile, limite foncière, fiscale, promenade. Telle est l'action de Colbert à Paris, sauf qu'il ne parvient pas à freiner le développement des faubourgs. L'enceinte des fermiers généraux, construite à la veille de la Révolution n'est qu'une « barrière », ponctuée par les postes d'octroi monumentaux élevés par Ledoux. La conception médiévale, comme on l'observait en Occident, tant bien que mal, est déjà écornée avant l'âge industriel, celui de l'agglomération. Le mot est antérieur à ce changement socio-économique. Dans les communes anciennes, à terroir plus ou moins vaste, la zone « agglomérée », marquée par la continuité du peuplement et du bâti, était souvent située à l'intérieur de leur limite juridique. C'est avec l'âge industriel que l'agglomération la débord, même si la ville s'accroît par annexions. C'est au-delà que les banlieues se peuplent, s'activent, se construisent, axées sur les voies de communication et, d'abord, les chemins de fer. Elles deviennent sites industriels, lieux de résidence, de divertissement, de contact avec la nature. Pour rester dans l'exemple de Paris, la carte de Bonnier (1919) dans la *Vie urbaine* en définit l'extension selon les temps de transport par rapport à Paris, dans ses limites communales : c'est l'âge des courbes isochrones.

De ce point de vue, Paris manifeste une évolution à rebours de la tendance générale. C'est le dessin partagé (et disputé) de renforcer la défense militaire – murs de défense précédés de forts (réponse attardée au choc des invasions de 1814-1815 et à l'explosion rituelle des révoltes urbaines) – qui délimite *a priori*, dès les années 1840, les futures annexions haussmanniennes et, dans une certaine mesure, les contraint. La démolition des fortifications au lendemain de la guerre de 1914-1918, fait imaginer l'idée d'une ceinture verte, mais qui ne fut pas réalisée. Les limites sont néanmoins conservées et la commune capitale est même érigée en département en 1968.

C'est dire la trace que laissent les murs, au-delà de leurs usages et de leur existence, d'abord par le domaine foncier public que leur destruction libère : construction de voies, du *Ring* viennois au périphérique parisien, bâtisses monumentales ou à destination « sociale », ou mise en valeur par ventes au privé. Le fantôme de la muraille continue à marquer le paysage et l'institution.

Parce que la limite d'une ville est à chaque fois le fruit d'une combinatoire particulière entre une « ligne idéale » et son « inscription au sol », son expression renvoie finalement à ce que chaque espace urbain « est » en propre. Sans doute est-ce d'ailleurs la raison pour laquelle vous avez accordé tant d'attention à cette question... Pensez-vous que dans ce prolongement, une formalisation un peu plus

systematique pourrait être tentée, permettant d'atteindre alors une définition de la ville en général ?

Je ne pense pas car le décalage entre réalités géographiques, limites administratives et politiques, représentations socio-culturelles tendent à se maintenir et même à s'accroître dans les grandes agglomérations malgré l'uniformité apparente de leur croissance. Les études statistiques, l'analyse des relations spatiales (mouvements pendulaires, complémentarité économique) devançant de ce fait très largement tout *aggiornamento* juridique.

Londres en est un bon exemple, ce qui répond à la précocité et à l'ampleur du glissement suburbain de l'habitat, depuis le XIX^e siècle. Dès 1875, les recensements réguliers de la population mettent en évidence un *Greater London* englobant la *City*, le comté de Londres et une première couronne extérieure, l'*Outer ring*. Mais il faut attendre les années 1950 et jusqu'à 1963 pour que le *Greater London* fixe l'institution d'un Conseil. Entre temps, les limites initiales ont déjà débordé alors que l'institution reste fidèle au dessin de 1875, que l'idée de conurbation (Geddes) est avancée et que des regroupements plus vastes concernent des activités spécifiques, police ou plans urbains. Le *London Council* est d'ailleurs supprimé en 1983-1986 dans le cadre des réformes Thatcher. On revient à une administration plus déconcentrée de cette partie de Londres, entre la *City* et les trente-deux *boroughs* (municipalités).

La ville de New-York s'étend principalement par annexions prises sur les comtés voisins. À l'issue d'un mouvement annoncé dès 1865, Manhattan s'adjoint en 1898-1900, le Bronx, Queens, Brooklyn et Staten Island. La réalité géographique s'étend en fait à d'autres *townships* (municipalités devenues « incorporées »), comtés, aussi à des fractions d'État (New Jersey). Plus spécifiques, l'autorité du port de New-York (1920) délimite un plus grand New-York.

Vers 1900, Paris reste marquée par la tradition départementale. C'est dans le cadre de celui de la Seine (déjà dépassé par l'expansion des banlieues) que Sellier et le Conseil général de la Seine tentent d'élargir la gestion de la capitale, de maîtriser la croissance urbaine et de renforcer la solidarité entre la Capitale – considérée comme une « niche de richesse » – et ses prolongements, moins valorisés (en principe et très inégalement). Mais la division résiste jusqu'à la création du District, dans les années 1960, sans unifier le tout. C'est pourtant dès 1913 que la Commission d'extension de Paris considère comme périmé le dessin traditionnel et qu'en 1920 l'historien-géographe Paul Meuriot (qui a déjà consacré sa thèse aux « Grandes agglomérations d'Europe occidentales ») signale l'incertitude, le mouvement qui s'attache à toute limite « urbaine » :

« L'agglomération urbaine moderne n'est donc autre chose qu'un dynamisme continu par l'accroissement indéfini de sa population, l'extension également indéfinie de son aire. Il y a aussi, en elle, un élément permanent, stable, identique à travers les âges :

c'est là vraiment le cœur de la ville qui, sous des formes divers, transmet la tradition aux générations nouvelles que l'accroissement de la population presse incessamment dans la ville et autour d'elle. »⁸.

Sans doute faudra-t-il aller encore plus loin.

On en arrive ainsi à la notion de métropole. Elle se décline différemment à travers l'histoire. Au-delà des usages classiques, le sens dans le monde contemporain s'établit en deux directions. Aux États-Unis vers 1900, on établit une définition liée à l'importance et la valeur attachée au développement suburbain. C'est d'abord l'ensemble des zones résidentielles dépendant d'une ville centre. C'est un essai statistique autour des villes, d'ordre variable et non un échelon politique et administratif. Los Angeles se construit presque à neuf sur ce modèle, la gestion se divisant entre annexion à la ville, création de municipalités (*townships*) ou administration laissée aux comtés initiaux.

Pour la sociologie allemande, Simmel notamment, la métropole s'identifie aux grandes agglomérations et aux effets sociaux de cette condensation. En France, dans les années 1950, la politique dite de métropole d'équilibre doit compenser la tradition de centralisation parisienne. De fait, les limites de la métropole sont plus complexes à saisir que celles de la ville enceinte ou de l'agglomération ; elles ne signifient plus seulement lieu de concentration du peuplement et des activités, mais de diffusion selon des dessins qui s'enferment peu dans des périmètres. Une métropole se définit moins par son organisation interne que par son système de relations avec l'extérieur, que ce soit la région, les autres métropoles, les autres pays. Elle ne s'enferme pas dans un territoire ou un groupe de territoires, elle rayonne en principe dans un espace ouvert. Avec la mondialisation, elle s'exprime au sommet par la notion de « ville globale ». Le périmètre est ainsi doublement mis en question : comme agglomération, la ville se dilue dans les limites de plus en plus imprécises, concernant jusqu'aux activités « centrales ». *Edge city*, dit-on aux États-Unis, après la *sprawl city*. Le phénomène s'étend, surtout sous forme démographique, dans les pays si divers du Tiers monde, exprimant soit « l'émergence économique », soit les déplacements de population, hors des zones rurales par simple débordement. L'éclatement du périmètre vient à la fois de l'intérieur, du local et d'un extérieur aux définitions friables. Ce qui cède, c'est le périmètre privilégié, situé, matérialisé – et ce qui reste périmètre contraignant est surtout signe d'infirmité sociale, de « cantonnement ». Le périmètre apparent est le résultat temporaire, provisoire de forces en action plus que d'une situation acquise.

⁸ MEURIOT, Paul. Du concept de ville d'autrefois et aujourd'hui. In RONCAYOLO, Marcel ; PAQUOT, Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992. p. 26. Textes essentiels.

Ainsi la notion de limite devrait-elle céder sa place à celle de perméabilité ou de compénétration ?

Pas exactement, la mise en question du périmètre ne fait que révéler le caractère artificiel des limites. Si l'on y regarde bien, ce n'est pas un phénomène nouveau. C'est de vieille date dans nos villes classiques. Au XIX^e siècle encore, chaque administration avait ses propres espaces : police, fiscalité, cantons électoraux, etc. En France, la réforme départementale de 1789 visait, entre autres choses, à corriger le désordre spatial des institutions, des pouvoirs, hérités de l'histoire féodale et seigneuriale et des initiatives monarchiques. On tentait ainsi, non sans mal d'uniformiser les hiérarchies urbaines.

Aujourd'hui, ce recouvrement est d'une nature différente : la notion de réseau remet en cause la hiérarchie urbaine et les notions de directions, de lieux privilégiés, de centre/périphérie perdent de leur simplicité. Il ne s'agit même plus de polycentralité. Si tous les points de l'espace peuvent théoriquement être équivalents, si le proche ne se définit plus par ses caractéristiques topographiques, alors cela devient une question d'itinéraire, c'est-à-dire d'intentionnalité. A cet égard, il faut nuancer le rôle fonctionnel des grandes infrastructures sur la destruction du périmètre. Leur existence a contribué, certes, à relativiser la notion de distance, mais on oublie souvent que leur impact a été aussi fort à l'échelle locale que régionale et nationale (Marc Wiel). Par exemple, les autoroutes servent autant aux grands trajets qu'aux déplacements de proximité. Ce phénomène de dérivation des infrastructures est important car il produit ce qu'on appelle la dissémination urbaine, c'est-à-dire la dissolution de toutes limites urbaines dans un rayon relativement réduit. Il n'y a donc plus de limite en soi, mais pour un individu, un groupe d'individu, une collectivité, etc. Dès lors, le périmètre se constitue au petit bonheur la chance, par dérivations.

Parce que l'information ne tient plus compte du temps ni des barrières de la distance, la géométrie est donc remise en question au profit des notions d'ouverture, de transmission et d'échange. C'est à l'intérieur même de chaque réseau qu'il est possible de se déplacer. Cela réinterroge la notion de proximité : proximité, contiguïté, continuité, deviennent des valeurs relatives. Prenons l'exemple du quartier. Quels sont les critères pour définir les limites d'un quartier ? Ils sont variables et peuvent être aussi bien de nature juridique, administrative – comme l'arrondissement – que le fruit de pratiques qui, même quand elles sont collectives, restent du domaine de l'individualité, du choix. Cette multiplication des limites possibles du quartier montre que cette notion n'existe pas en soi. Aujourd'hui, un quartier, c'est surtout ce qui s'exprime à travers les établissements scolaires. En habitant quelque part, on joue pour ou contre la carte scolaire. Comme le montre Yves Grafmeyer, le quartier est un lieu important de sociabilités, mais qui ne se bornent pas aux espaces de stricte proximité et se nourrissent, au contraire – pour les

classes qui ont certain niveau de revenus, d'indépendance, de connaissances de la ville – d'une logique d'ouverture sur l'extérieur et de diversification des liens. Cette relativité du quartier montre combien il faut penser le local en fonction de nœuds qui se constituent : ce sont des situations, presque des nébuleuses qui se condensent en certains points à la faveur de processus d'acceptation, de refus, de conflit, de tentative de dérogation, voire de fuite même du quartier. C'est pourquoi, il me semble qu'il faut se poser le problème du retour à une « proximité sans limite », qui se définirait moins en termes de lieux identifiés, de quartiers traditionnels que de processus sociaux. D'où la contradiction probable entre tendance et les modes de construction et d'aménagement des territoires. Par une sorte de paradoxe, le périmètre paraît se substituer dans la construction de l'urbain et du suburbain à l'itinéraire. La raison moderniste oppose à la fragilité « naturelle » des limites dans nos sociétés, l'intervention par zones prédéterminées, prédestinées. Découpage qui conduit, subsidiairement, mais non sans conséquence, à la fragmentation, s'il se combine avec l'étalement urbain : séparation topographique qui, par volonté ou décantation spontanée, conduit à regrouper le semblable, donc à agréger les fonctions et les couches sociales. Le « zoning » se marie curieusement avec la tentation périphérique. Une certaine polycentralité peut s'en dégager, mais qui aboutit surtout à des territoires spécialisés (complexes industriels, commerciaux, administratifs, scientifiques et/ou techniques). Delà le risque de ségrégation, d'exclusion même, par rejet ou, au contraire, retrait sélectif (*gated communities*).

En d'autres termes, le débordement du périmètre est un processus inhérent à la notion de limite et varie selon la nature de cette limite. On a vu comment cela se produisait dans le cadre de la Cité-État (rapport ville-campagne), de la ville emmurée (faubourgs) et de l'agglomération (banlieue). Aujourd'hui, parce que la limite est liée à des systèmes de relations, le débordement prend une forme différente, il se crée par la tension produite entre la notion de territoire et celle de réseau. Nous sommes donc en contradiction permanente entre notre lieu d'existence – dans lequel nous vivons, dans lequel nous sommes plus ou moins enracinés, avons de l'attachement par héritage ou choix – et la nécessité d'avoir des relations hors de cette zone. Nous vivons les réalités de la limite dans un espace aux limites incertaines, non mesurables au même étalon. C'est contradictoire, mais nous vivons dans cette contradiction. Formes et conduites se croisent dans la multiterritorialité que chacun construit ou subit à sa manière et selon ses moyens. Et cette situation est source principale d'inégalités.

Les villes « occidentales » nous proposent leurs expériences, elles-mêmes fort nuancées, qu'il s'agisse d'héritage historique ou de l'actuel. Mais alors il faudrait aussi s'interroger, malgré les apparences de l'uniformité mondiale, sur des héritages et des expériences autrement distinctes. La limite ou plutôt sa connaissance critique devient alors chantier et « réflexion » à partir des singularités.

Réflexion qui ne me semble pas sans résonance avec les préoccupations des architectes : elle a de fortes implications en termes de projet, notamment urbain⁹. Concevoir la limite ainsi conduit à mettre l'accent sur un continuum surtout généré par des usages, des pratiques – de mobilité et d'accessibilité notamment – et moins par le caractère continu des formes dans l'espace. Autrement dit, un projet a sans doute moins besoin aujourd'hui d'être dessiné, « mis en forme », que d'être stratégique, un moyen de laisser les choses ouvertes, appropriables. C'est plutôt penser des « possibilités », une ville « sans qualités » aurait dit Musil, et non accomplir un projet, l'achever, le clore sur lui-même. Mais il est peut-être préférable d'aborder les conditions de cette plasticité du dessin laissant place au dessein dans « Projet ».

CORRÉLATS

Représentation – Territoire – Matérialité

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ARNOLD, Guy. *World strategic highways*. London : F. Dearborn, 2000.

BONNIER, Louis. Cartes isochrones de l'agglomération parisienne. *La Vie Urbaine*, n° 3, 1919. p. 245-250.

BRAUDEL, Fernand. *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris : Armand Colin, 1949.

COHEN, Jean-Louis ; LORTIE, André. *Des fortifs au périif : Paris, les seuils de la ville*. Paris : Picard : Ed. du Pavillon de l'Arsenal, 1991.

FOUQUES, Bernard (éd.). *A propos de frontière : variations socio-critiques sur les notions de limite et de passage*. Bern : P. Lang, 2003. *Liminaires-Passages interculturels italo-ibériques ; 2*

FUSTEL DE COULANGES, Numa Denis. *La cité antique : étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*. Paris : Durand, 1864.

GEDDES, Patrick. « Civics » : une sociologie appliquée. In RONCAYOLO, Marcel ; PAQUOT Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992, p. 244-252. Textes essentiels.

⁹ Voir *P comme Projet*.

- GOTTMANN, Jean. Megalopolis, région laboratoire. In Roncayolo, Marcel ; PAQUOT Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992, p. 587-592. Textes essentiels.
- GRAFMEYER, Yves. *Habiter Lyon : milieux et quartiers du centre-ville*. Paris : Éd. du CNRS ; Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1991.
- HAUSER, Henri. *Les régions économiques*. Préface de M. Clémentel. Paris : B. Grasset, 1918.
- HORDEN, Peregrine ; PURCELL, Nicholas. *The corrupting sea : a study of Mediterranean history*. Oxford : Blackwell, 2000.
- KOYRÉ, Alexandre, *Du monde clos à l'Univers infini*. Rééd. Paris : Gallimard, 1992. Tel. Paris, 1966.
- La Ville au XVIII^e siècle*. Colloque d'Aix-en-Provence (29 avril-1er mai 1973) Centre Aixois d'Études et de Recherches sur le XVIII^e siècle : Edisud, Aix-en-Provence, 1975.
- MEURIOT, PAUL. Du concept de ville d'autrefois et aujourd'hui. In RONCAYOLO, Marcel ; PAQUOT Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992, p. 21-26. Textes essentiels.
- NORDMAN, Daniel ; OZOUF-MARIGNIER, Marie-Vic (dir.). *Atlas de la Révolution française*. Tome V : Le territoire. Vol. II : Les limites administratives. Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1989.
- NORDMAN, Daniel. *Frontières de France. De l'espace au territoire XVI^e-XIX^e siècle*. Paris : Éditions Gallimard. 1998. Bibliothèque des histoires.
- PERROT, Jean-Claude. *Genèse d'une ville moderne : Caen au XVIII^e siècle*. Rééd. Paris : éd. de l'EHESS, 2001. Les réimpressions des Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Paris, 1975.
- RECLUS, Élisée. L'évolution des villes. In RONCAYOLO, Marcel ; PAQUOT Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992, p. 158-173. Textes essentiels.
- RONCAYOLO, Marcel. Le semis urbain français et les enquêtes sur la population agglomérée (1806-1812). In *Les villes en France et en Italie sous le Premier Empire*. Rome : École française de Rome, 1987, p. 201-220.
- RONCAYOLO, Marcel. Les murs après les murs. Réalités et représentations de l'enceinte, XIX^e-XX^e siècles. In *Lecture de villes. Formes et temps*. Marseille : éd. Parenthèses. 2002, p. 37-53. Eupalinos.

- RONCAYOLO, Marcel. Mythe et représentation de la ville à partir du XVIII^e siècle.
In *Lecture de villes. Formes et temps*. Marseille : éd. Parenthèses. 2002,
p. 25-36. Eupalinos.
- SIMMEL, Georg. *Les grandes villes et la vie de l'esprit*. Traduction par Françoise
Ferlan. Paris : l'Herne, 2007. Carnets de l'Herne.¹⁰
- WEBER, Max. *La ville*. Paris : Aubier-Montaigne, 1982. « RES », Champ urbain.
- WIEL, Marc. *La transition urbaine, ou le passage de la ville pédestre à la ville
motorisée*. Éditions Mardaga, 1999. Architecture + Recherches, n° 39.

¹⁰ Autre traduction de « Métropoles et mentalités », In GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (éds).
L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. 1^e éd. 1979. Paris : Flammarion, 2004. p. 61-77.
Champs, n° 571.

M comme Matérialité

« Le défaut principal de tout le matérialisme est que l'objet, la réalité, la matérialité n'y sont considérés que sous la forme de l'objet ou de l'intuition, mais non comme activité sensible de l'homme, comme praxis, non subjectivement. ». Karl MARX. *Thèses sur Feuerbach*. 1845.

À l'instar des mots « strate », « territoire » ou « ville », le terme de « matérialité » entre dans un rapport antagonique avec les autres entrées de l'Abécédaire appartenant en général au monde des idées. Nous abordons ici la dimension manifeste des phénomènes urbains, leur caractère concret, l'aspect visible des choses, leur « matière » en un mot. La « matérialité » semble représenter pour vous un antidote à toute dérive possible de l'analyse urbaine vers l'idéalisme, le transcendantal ou la métaphysique¹, sans pour autant la soumettre à un strict déterminisme physique, au matérialisme historique² ou même dialectique. Sans doute ce terme est-il à entendre ici, dans la lignée de l'École de Chicago, comme un « acte accompli indépendamment de l'intention du sujet »³. Est-ce qu'à la manière d'un Braudel, qui parlait de « civilisation matérielle » pour qualifier les échanges économiques des sociétés, vous considérez l'approche de la ville par la « culture matérielle » – ainsi que pourrait le laisser deviner l'épigraphe de ce texte – comme spécifique de votre travail ?

Le goût que j'ai porté à l'étude des formes vient certainement de ma formation de géographe, moins à travers la recherche urbaine encore très incertaine qu'à travers celle des paysages agraires. Ce champ de la géographie m'a permis de comprendre que les formes n'étaient pas seulement « matérialité », mais aussi moyen de saisir les principes, les pratiques, les objectifs qui les expliquent. C'est pourquoi, par rapport aux historiens, j'accorde une priorité à la matérialité comme entrée dans la compréhension de la ville. On peut rappeler plutôt à ce sujet la position de Fustel de Coulanges : « Cités et villes n'étaient pas des mots synonymes chez les anciens. La cité était l'association religieuse et politique des familles et des tribus ; la ville était le lieu de réunion, le domicile et surtout le sanctuaire de cette association. » C'est à travers la matérialité de la ville, reconnue par nos sens, que la communauté qu'elle représente est située, que les pratiques prennent corps, que les valeurs ou même les symboles s'affirment. Elle est une médiation inévitable.

¹ Voir *K comme Kant*.

² Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

³ REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. 3^e éd. Paris : dictionnaires Le Robert, 2006. p. 2164.

La matérialité est donc rapportée, en premier lieu, aux formes physiques, aux « réalités » les plus faciles à saisir, au visible et au tangible, à l'étendue et au volume. Édifices, emplacements, trames et même déplacements des choses et des hommes, distinction et position relative des objets en constituent les références majeures. Telle est la base de la morphologie, à la fois matérielle et sociale, le point de départ d'une certaine connaissance de la ville.

La notion de matérialité est proche de celle de forme, dites-vous, et pourtant s'en distingue ; nous la traitons du reste ailleurs. Les formes ont bien sûr une matérialité – les murs nous le rappellent souvent –, mais elles sont sans doute évocatrices d'une organisation (géométrique, sociale, symbolique, etc.), d'un ordre⁴ que ne semble pas suggérer d'emblée la matérialité. Comment distinguez-vous ces deux registres, souvent confondus, que vous tenez à différencier néanmoins ?

Rapporter la matérialité de la réalité urbaine ou même de tout paysage humain à des formes physiques est sans doute trop restrictif. L'évolution scientifique comme l'expérience triviale de l'habitant semblent nous l'indiquer. La physique s'est constituée, à partir de la géométrie classique, pour l'essentiel. Mais tous les progrès de cette science ont amené à des conceptions plus complexes, échappant aux données immédiates de nos sens : attraction, physique ou mécanique des fluides et de la chaleur, ondes et corpuscules, calcul des quanta, relations d'incertitude. On finit par « Réduire la matière, jadis sacro-sainte, à n'être plus qu'un aspect de l'énergie » disait un maître de l'esthétique, René Huyghe. Pour rendre compte des palpitations de la ville, quand elle est perçue à la tombée de la nuit, quand les contours s'effacent, Jules Romains lui appliquait la métaphore tirée de la « nouvelle physique » du rayonnement et des corpuscules.

Plus trivial : le moins visible ou identifiable, l'informel fait partie de cette matérialité. Cela va des gestes aux lumières, des sons aux odeurs, des sensations d'humidité ou de sécheresse, de chaud ou de froid. Dans le Marseille de la fin du XVIII^e siècle, (et au-delà), la résidence bourgeoise fuit ou écarte les industries de la mort (abattoirs, tanneries, équarrissage), mais supporte la proximité des savonneries, aux forts relents : version des intouchables ? La matérialité s'exprime donc à travers des représentations ; elle est interprétée par le sujet individuel et collectif. C'est le second passage qui me semble inévitable.

La matérialité de la ville n'est pas seulement ressentie, perçue, interprétée par ses habitants. Les paysages sont, plus ou moins, œuvre humaine. C'est vrai des paysages ruraux, résultat d'aménagements multiples. C'est encore plus vrai des paysages urbains, qui, même s'ils utilisent, intègrent des matériaux et des sites naturels, sont création, fabrication et même mise en scène. Ce point de vue recoupe donc le souci

⁴ Voir *O comme Ordre*.

de comprendre les groupes d'abord par leurs œuvres et de traiter des « faits sociaux comme des choses », si l'on fait écho à Durkheim : c'est-à-dire tenter de se libérer, par précaution méthodologique, du piège majeur des intentions déclarées. Avec les discours de légitimation, elles expriment la façon dont les hommes se représentent leurs actions. Cela relève de l'idéal, de l'idéologie et dans une certaine mesure de l'utopie. L'explication change alors d'objet et vise à évaluer la distance entre ce qui est réalisé et ce qui est énoncé, à repérer les effets pervers, s'il y en a. Dans ce sens, l'étude de l'utopie est intéressante : elle se présente comme une logique d'intentions, plus que de moyens ; souvent comme la plus grande distance entre un énoncé et un faire. Or, paradoxalement peut-être, la démarche utopiste revendique la sanction du réel, selon des voies différentes. Les fouriéristes croient à la forme, ils sont bâtisseurs d'une société nouvelle et de son cadre. L'idée de phalanstère dérive du postulat écologique. Les saint-simoniens passent rapidement de l'église au projet : ils croient à la production et à l'échange, à la forme en tant qu'infrastructure plus qu'habitat. L'expérimentation tentée par les premiers échoue en quelques essais communautaires, en prototypes codés, tel celui de Guise. Les saint-simoniens sont économistes, ingénieurs, aptes à jouer du compromis. Les expositions internationales et Suez sont des manifestations de leur efficacité, éclats et ombres incluses.

L'étude des intentions a donc ses limites. Il faut prendre une distance critique vis-à-vis des utopies, considérer qu'elles ne sont pas isolables de leur temps, définitivement explicatives. En réalité elles sont inscrites dans l'histoire, partent d'un temps donné, d'un point de vue, du regard qui les décèle et des sociétés qui les portent ou les accueillent, les réfutent ou les dévoient.

Dès lors, atteindre l'explication des choses matérielles, c'est se situer dans un temps plus long, toucher à des mouvements « nationaux », culturels, physiques plus longs ; dans une certaine mesure à des fondements de la condition humaine, dans leurs modalités changeantes. Valeurs universelles (l'Amour et l'Or ?). Il en va de même des mythes, s'écoulant dans le temps, s'infiltrant dans le sol pour rejaillir par à coups. Après tout, les villes n'appartiennent-elles pas à quelques uns de ces courants ? L'*insediamento*⁵, aspiration non éliminée et contredite le plus souvent, à retrouver dans une forme plus subtile.

Il convient alors de saisir, à travers la matière urbaine, le moins visible qui la modèle : pratiques, techniques, savoir-faire et parfois faire sans savoir, produits de l'instinct, de l'habitude, de la coutume et de la tradition. Voilà ce que l'on peut appeler en effet culture matérielle. Elle est le résultat d'expériences successives, connues ou non, d'une genèse, d'une histoire. Elle renvoie à un apprentissage, à une

⁵ Terme italien qui traduit le rapport du peuplement avec un territoire, proche en français de l'idée « d'établissement » ou « d'habitat » au sens large du terme.

série de transmissions, d'acquis, mais aussi d'oublis, de sélections, de réinterprétations : elle est donc mémoire.

La morphologie conduit ainsi à s'interroger sur les enjeux, les intérêts et les rapports sociaux, les acteurs et les actions qui ont travaillé, laissé des traces ou travaillent encore cette matière, cette inscription sur le sol des groupes humains. Ainsi se nouent, le transmis, l'hérité et le faire nouveau.

Mémoire, tradition, traces, inscription au sol... tous ces termes pourraient aussi évoquer la fixité des choses et des formes : cette matière pourrait même apparaître comme quelque peu inerte, figée et figeante. N'est-ce pas un des risques de l'étude de la matérialité ? Il me semble que le jeu de réinterprétation, de réactualisation des formes que vous décrivez suppose une conception des temporalités urbaines autres que celles induites aujourd'hui par les pratiques de muséification d'une part (la matière sous vitrine) et de destruction, d'autre part. Selon vous, à quel autre rapport avec l'antérieur devrait mener une réflexion sur la matérialité des choses, telle que vous la définissez ?

La matière urbaine est chose curieuse : sa lecture oscille sans cesse entre deux termes opposés : un constat d'inertie, de forte résistance ; le sentiment de changements multiples, souvent imperceptibles dans le détail, mais qui la font penser sans cesse en mouvement. La notion même de croissance, comme on dirait d'un corps vivant, exprime ce balancement entre identité durable et physionomie changeante.

Sacrifions, d'abord, au plus stable.

Quand on regarde une photo aérienne ou satellitaire, on en tire l'impression d'une sorte de concrétion, un peu comme d'une carapace d'animal : la ville est en place, statique, accumulation « consolidée » par rapport à nous qui bougeons et vivons. Un cadre, dit-on souvent. Cet ensemble complexe, saisi en un moment, paraît difficile à corriger, modifier, impossible à supprimer purement et simplement, sauf circonstances particulières, événements exceptionnels (le feu, le séisme, la guerre...). Telle est l'image de la « ville compacte ». Mais ni la friche, ni la dispersion de la *edge* ou de la *sprawl city* n'éliminent l'idée de résistance, d'inertie. La marque des inachèvements, des délaissés, des discontinuités est plus durable qu'on ne croit, y compris dans les formes de réutilisation.

Le décalage entre groupes humains et milieux physiques met en question le ou les temps de mise en place et d'usage, comparés aux temps de notre expérience ; soit et plus largement, les rapports entre temps et espaces.

Trois interrogations en conséquence : je ne chercherais ni à les hiérarchiser, ni à les classer préférentiellement.

La première concerne l'hérité, l'acquis. Pourquoi ce « cadre actuel » dans lequel je vis ? Dans quelle mesure est-il plus durable que moi ou mes contemporains et à travers quels avatars ? La relation entre inertie et mouvement se réfère alors à une histoire, une genèse. Question complexe si nous admettons que la perception des espaces, en un moment déterminé, concerne des éléments qui obéissent à des temporalités différentes. C'est la différence que j'ai établie entre simultanéité (terme cher à Bergson) et synchronie⁶, laquelle suppose que les éléments perçus obéissent à des rythmes identiques.

La deuxième concerne le sens et la valeur que nous accordons aux dispositifs matériels, tels que nous les constatons. L'essentiel est alors de distinguer le sens actuel des sens antérieurs qui ont pu commander leur mise en place ou leur histoire. Mise en garde nécessaire, me semble-t-il, contre l'anachronisme – plaie de certaines interprétations.

Troisième dimension, prospective celle-ci : comment est-il possible d'agir, d'intervenir sur cette matière urbaine et, éventuellement, de la transformer – en étant bien conscient que cette action peut être volontaire ou dériver inconsciemment d'une multiplicité de gestes ? Comment formuler un projet ou critiquer la manière dont il est construit ?

Cette troisième dimension de l'étude de la matérialité, que nous disons prospective fait l'intérêt principal de toute la démarche. C'est la raison pour laquelle il faut apporter beaucoup de poids à la connaissance du « terrain », sans la réduire à une perception des formes, mais en l'associant à l'étude du contexte culturel et social et des processus qui le modifient.

Ainsi, penser historiquement la matérialité permettrait selon vous de prendre conscience des jeux de décalages entre formes et usages, d'autant plus admissibles qu'ils sont inéluctables. L'approche historique inciterait en quelque sorte à observer un certain pragmatisme dans ce domaine : « faire avec », puisque telle est la réalité. Cependant, je me demande si cette approche n'est pas paradoxale : considérer, comme vous le faites, que ce qui paraît stable, immuable, voué à l'éternité est en réalité sans cesse en mouvement, amène par suite à s'interroger sur la durabilité des choses : correspond-elle à un mouvement de destruction permanente de l'antérieur – où le nouveau décline sans cesse l'ancien – ou est-ce, au contraire, une « accumulation d'expériences », pour reprendre une de vos expressions favorites, c'est-à-dire un enchaînement des horizons d'attente ? Selon l'une et l'autre de ces acceptions, la matérialité peut se concevoir soit comme source d'irréversibilités, soit au contraire comme parfaitement malléable, flexible, donc comme un facteur de continuité. Est-ce selon vous un débat qui devrait porter

⁶ Voir *C comme Conjoncture*.

sur les propriétés temporelles des formes en tant que telles ou plutôt sur l'échelle de nos observations qui, parfois, nous font voir « trop loin » ou au contraire nous rendent myopes ?

Dans la ville, chaque chose à sa durée : il y a toujours des décalages entre ce qui dure longtemps, paraît parfois irréversible et ce qui change plus rapidement. Ce qui est intéressant est de comprendre comment un cadre physique qui n'a pas l'air de changer, change imperceptiblement. C'est donc d'abord un problème d'échelle⁷. Reprenons les photos satellites : elle laisse lire quelques lignes directrices majeures sous forme d'axes de circulation, de blocs construits et même de nature intégrée dans l'ensemble urbain, parcs ou jardins. C'est la part du consolidé, qui explique beaucoup de la personnalité urbaine. Paris a ses carcans successifs, anciennes enceintes, plus ou moins respectées, devenues boulevards ou même Périphérique. Manhattan son *layout* de 1811, à peine corrigé. Londres son dédoublement, Tokyo son système de canaux transformé en voies rapides.

Si vous entrez dans le détail, vous remarquez comment les îlots de construction sont constitués d'éléments plus variés, par leur âge, leur physionomie, leur fonction, l'existence ou non d'espaces libres. Vous verrez les effets « accordéon » de certains alignements – la rue Saint-Jacques à Paris – des coexistences d'édifices par-delà les décennies et les siècles, parfois. L'ensemble classique voies-parcellaires-bâti, construction théoriquement logique, interdépendante dans ses parties, a en réalité ses résistances et ses fragilités différentes à chaque niveau. Le système des voies figure parmi les éléments les plus stables et il faut de puissantes opérations pour le modifier. Le parcellaire peut être loti, morcelé ou au contraire, rassemblé, sans perdre son dessin général. On peut alors donner au sol des usages variés, démolir, reconstruire, transformer les bâtiments, modifier les activités et changer la physionomie de l'immeuble ou de la rue, jusqu'au plus détaillé : façade, vitrine, enseignes, accès.

Je reviens un instant à l'exemple marseillais. Dans les limites de la ville nouvelle dessinée au XVII^e siècle, devenue le centre des affaires et de la bonne société, se succèdent ou finissent par se côtoyer cinq générations de constructions ; en un peu plus d'un siècle (1820-1940), on passe de l'hôtel particulier, entre porche et jardin, à l'immeuble de rapport, puis au grand magasin, à la grande banque, aux salles de cinéma et à leurs lumières. Ces mutations, sur décisions individuelles, au coup par coup, sont facilitées par un parcellaire assez large, susceptible d'additions et par l'aménagement de cœurs d'îlots. Mais la trame viaire reste pratiquement inchangée.

Le réseau des voies, une fois en place, devient matrice à la manière d'un disque gravé : répétition dans le temps, reproduction dans l'espace – prolongements ou

⁷ Voir *E comme Échelle*.

copies ? Faut-il mettre cela au compte de la loi du moindre effort ou de la durée des pratiques et des convenances ? En tout cas, matrice matérielle et matrice sociale sont liées. Les séquences temporelles modulent l'interprétation, valorisent ou dévalorisent selon les lieux, sans jamais effacer l'image composite qui résiste, même si elle s'enrichit ou s'appauvrit. Un quartier gentrifié reste profondément distinct d'un vieux bastion bourgeois. Pour modifier sérieusement la trame d'une ville, il faut des actions violentes, la violence légitime de l'État dans nos sociétés de droit, pour exproprier et indemniser (très inégalement) le propriétaire, le locataire, l'habitant. Pensons évidemment à l'haussmannisation. Ce qui fait la durée d'un parcellaire, c'est le fait qu'il existe et qu'il s'endurcit jusqu'à un certain point de tous les usages qui s'y greffent, des intérêts qui s'y fixent. Modifier le parcellaire, c'est toucher à la propriété, à l'insertion dans la ville, aux modes de vie. Le dessin est consolidé par les intérêts (patrimoine, appropriation), par des structures qu'une population déterminée entend maintenir. Cette « inertie sociale » correspond, en fin de compte, à un conservatisme. On observe très souvent que le morcellement même du sol peut accroître la résistance, parce qu'il est d'autant plus difficile de traiter qu'il y a des parties prenantes multiples et peu séduites par une remise en question. Les parcellaires très fractionnés des lotissements détournent souvent les spéculateurs et les promoteurs, alors que les grandes propriétés de plaisance, les friches industrielles ou les déplacements d'usines peuvent faire espérer quelques solides avantages aux anciens propriétaires du sol, quand l'emplacement s'y prête.

La matière urbaine est fondamentalement le support de nos représentations, mais elle en est aussi le produit.

Sur ce point, il me semble que les choses ont changé depuis l'après guerre, peut-être même depuis plus longtemps. Parmi ces représentations, les phénomènes d'obsolescence architecturale indiquent certainement une évolution de notre relation à la matérialité. Dans le cadre ma thèse sur cette question, j'ai observé que ces processus était liés à l'accélération des rythmes de la production de l'espace. Une des questions est de savoir qui des actes ou des représentations a le plus d'influence sur l'autre : est-ce parce que les édifices durent moins que notre conception de la durabilité évolue ou est-ce notre conception de la pérennité, sous l'influence d'une certaine modernité, modifie nos pratiques constructives ? Comment avez-vous observé ces rapports de réciprocité entre matière et représentation dans vos travaux ?

L'obsolescence peut atteindre des édifices, des dispositifs jugés désuets, mal situés, encombrants ou inadaptés. Ce n'est pas forcément question d'âge, mais c'est l'obsolescence qui peut déclencher à son tour la dégradation physique, le désintérêt ou la peur – ou des formes d'exploitation de la misère. Elle peut donc signifier le

désaccord entre les constructions et les usages, d'une part, la valeur potentielle des emplacements de l'autre. C'est, compte tenu de l'opinion et des anticipations⁸, une remise en question de l'état des lieux. L'haussmannisation en est l'un des meilleurs exemples. À l'inverse, un changement de propriétaire peut donner l'occasion de restaurer le bâti, de jouir de la situation : telle est l'une des mécaniques de la gentrification. L'enjeu est alors de comprendre l'articulation entre l'obsolescence des édifices et celle de l'espace urbain, les logiques de la revalorisation ou du laisser-aller.

C'est pourquoi, il faut aussi s'attacher aux actes. À ce titre, l'expropriation est un cas instructif. L'expropriation ne peut être efficace que si elle est opérée en bloc. La loi de 1807 en France justifiait l'intervention publique par l'intérêt de la circulation et de la visibilité urbaine. Mais elle provoquait elle-même, par son caractère suspensif des risques de dégradation physique : le recul et donc la destruction de l'immeuble ancien était laissé à l'initiative du propriétaire. Il lui était simplement interdit d'entretenir le gros œuvre. Un processus était ainsi engagé dont le propriétaire n'était pas nécessairement perdant. La dégradation peut être contagieuse, passer de l'immeuble à l'îlot ou à la rue.

C'est à notre époque, des phénomènes de contagion qui peuvent gagner l'habitat ancien comme l'habitat social : sorte de revanche de la proximité physique. On ne fait alors qu'exprimer encore, sous les couleurs du moment, ce qui se disait au début du XIX^e siècle à l'occasion du choléra : « Il existe une certaine espèce de population comme une certaine nature de lieux qui favorisent le développement de ce mal cruel. »⁹. La réhabilitation n'est qu'une notion très contemporaine qui se défait difficilement de cette assimilation de la forme et du contenu social.

Sauf que cela conduit aujourd'hui à banaliser tout autant les pratiques de démolition que celles de réhabilitation, assimilables désormais à un acte consensuel. C'est sans doute une étape différente...

Sur ce point, le coût et les conditions humaines de l'entretien sont à évaluer. À un certain point, il semble anti-économique de respecter l'acquis, de corriger les erreurs commises ou les malfaçons révélées par l'usage. Mais il s'agit d'une stratégie autant sociale que financière. Elle s'appuie souvent sur une conception un peu naïve de la relation entre l'habitat, les conduites humaines et les caractères de la population. C'est alors s'attaquer aux excès de densité (le construit ou l'habité), d'empilements, de répétitions angoissantes du même décor. Il semble préférable de démolir, de reconstruire ailleurs, à la recherche de nouvelles aménités et d'une réputation à neuf.

⁸ Voir *A comme Anticipation*.

⁹ Docteur SUE (Marseille, 1835) cité In RONCAYOLO, Marcel. *Les grammaires d'une ville*. Paris : Éditions EHESS. p. 393.

Ainsi, le « déplacement » n'est pas symptomatique du simple logement social. Il faut tenir compte aussi bien des points de vue des collectivités locales, des propriétaires du sol, des promoteurs et des acteurs du BTP, intéressés à ce déplacement et à « l'urbanisation » conquérante de nouveaux espaces. Bonne conscience car, on connaît l'adage, inversant peut-être les causalités : « quand le bâtiment va, tout va ».

Ainsi les temps précis, les conjonctures¹⁰ prennent place dans la réflexion de la ville. Notre façon d'agir, d'évaluer ne découle pas de décisions abstraites, hors contexte, mais de la sensibilité à la situation, aux chances de profit, financier ou symbolique. La matière urbaine est ainsi du temps consolidé – si je peux me répéter. La longue durée se profile à travers des péripéties plus courtes, quitte à résulter de finalités changeantes. L'inachèvement, l'échec, les hiatus laissent parfois plus de traces que les réussites. La matérialité résiste mieux d'ailleurs que les plans directeurs ou les projets, même s'il y a des bégayements et des échos.

Ainsi, selon vous, ces phénomènes de renouvellement et d'obsolescence du cadre bâti seraient de même nature aujourd'hui qu'au XIX^e siècle ?

Les mobiles ne sont pas entièrement différents. Il ne faut pas opposer trop naïvement les siècles, enfermer le XIX^e dans des choix simplistes, conservatisme des formes ou régularisation de la ville héritée. Les changements liés à la centralité suivent des chemins multiples ; les phénomènes d'ouverture, de banlieue, de suburbanisation y prennent racine. Vers 1900, Verhaeren parlait déjà de villes tentaculaires ; néanmoins – et surtout à partir de l'entre-deux-guerres – de nouvelles trames sont dessinées, le mouvement moderne s'affirme, les entreprises changent d'organisation et de taille. On s'essaie à la planification spatiale. C'est ainsi que le zoning, la spécialisation fonctionnelle l'emportent dans le traitement de l'espace. Mutation dans la matière urbaine, assurément : cités-jardins puis grands ensembles, zones industrielles, plates-formes technologiques, ensembles sportifs occupent de manière discontinue le sol urbain dilaté. Sorte d'acte de décès de la polyvalence des lieux, ce qui induit des ségrégations plus achevées, des flux et reflux plus massifs, mais aussi des risques de friches, d'abandon ou de marginalisation quand l'obsolescence se produit.

Contrairement à ce que pensaient les économistes d'il y a un demi-siècle, on n'entre pas dans un monde mieux réglé par des recettes keynésiennes. En fait, on vit à l'échelle mondiale, dans un contexte très conjoncturel, aux contagions rapides. Je ne reviens pas sur les jeux nouveaux du temps et de la distance, parfois leur gommage. Les innovations dans les modes de production, le passage d'une production matérielle à plus d'immatériel, la miniaturisation, l'ubiquité de l'information

¹⁰ Voir *C comme Conjoncture*.

accélérent les déplacements d'intérêts. L'obsolescence est devenue, encore plus, question d'actualité, y compris dans la manière de traiter le patrimoine. La valeur des constructions spatiales s'en trouve fragilisée.

Vous convenez donc que le caractère « pondéreux » de la matérialité est aujourd'hui relativisé et la frontière entre le matériel et l'immatériel plus floue, plus incertaine. Sans doute faudrait-il évoquer ici l'évolution des techniques, les glissements progressifs entre bien et service, entre immobilier et mobilier, etc. Dans tous les cas, ce n'est pas sans incidences méthodologiques : s'en tenir aux « formes physiques », à la « réalité visible et tangible » ne peut suffire.

Les phénomènes d'obsolescence montrent que la matérialité est bien aussi le produit de nos représentations, notamment temporelles. C'est sur ce point qu'il faut tenir compte des possibilités créées par la mobilité : voyager en avion et en TGV change incontestablement notre sens de l'espace et de la durée. Celle-ci devient plus psychologique (Bergson) et moins mesurable selon un étalon. Le temps devient un temps intérieur, perçu individuellement. Ce changement de la durée est donc en partie lié à l'individualisme. Depuis le XIX^e siècle, on constate une certaine flexibilité, une plus grande labilité de nos inscriptions sur le sol, à l'instar de ce qui se passe en économie. Avant, les techniques faisaient que le processus de construction et surtout d'amortissement était beaucoup plus longs.

Aujourd'hui, il est possible de construire vite et pour peu de temps. C'est d'ailleurs l'assurance de construire ainsi qui entretient l'activité du marché. Autrement dit, on s'engage dans un autre rythme accordé à l'immobilier. Ce secteur est aujourd'hui prodigieusement instable. Les prix sont moins liés à la valeur réelle des choses qu'à celle que l'on se représente ou que l'on peut espérer. Sur cette question nous sommes en plein dans la matérialité et ses limites ; la matérialité n'existe, ne se maintient, que par les représentations que l'on en a. Cela va aussi bien dans le sens de la conservation que dans celui de la non-conservation.

Il faut aussi ajouter, qu'en urbanisme, nous sommes entrés dans le système de la mode. Pendant les trente Glorieuses, l'essor de la construction n'était pas considéré comme l'élément moteur de la prospérité économique : c'était un mouvement qui répondait aux besoins de la croissance. Autrement dit, ce secteur n'était pas considéré, en soi, comme porteur, il accompagnait les choses. Aujourd'hui, avec ce qu'on appelle « l'image de la ville », le rapport s'est inversé : la présentation physique de la ville devient non plus l'effet de la croissance mais son moteur. La recherche de cette « identité » urbaine correspond en réalité à une compétition généralisée. Elle aboutit souvent ou paradoxalement à l'uniformité des édifices et à des espaces stéréotypés : lorsqu'on réussit une opération quelque part, on tente de la reproduire ensuite partout ailleurs. On pourrait appeler cela « syndrome de Bilbao » ou « effet audimat ». Au lieu d'insister sur l'originalité de tel ou tel site (et d'abord de le comprendre), on transmet partout les mêmes recettes. C'est de la mode, du

prêt-à-porter – pas de la haute couture – appliqués à la fabrication de la ville, pour entraîner, croit-on le reste de l'économie. Avec ce marketing urbain, nous retombons sur ce constat que les choses sont aujourd'hui plus légères, plus renouvelables, ont un rythme de vie plus court. La recherche du confort semble sans limite, alors que les besoins premiers sont mal couverts. Attitude contradictoire, d'ailleurs, avec les discours sur le patrimoine.

Vous disiez tout à l'heure que le dessin d'une ville se consolidait aussi par des intérêts (patrimoine, appropriation), par des structures qu'une population déterminée entendait maintenir : les logiques sociales sont sans conteste un autre aspect de la dimension non visible des formes physiques que l'on vient d'évoquer. Si l'on se réfère également à Halbwachs¹¹, on peut rappeler qu'il pensait que la « résistance » des choses constituait une assise solide à la mémoire collective des groupes sociaux¹². Ce rapport entre matière et mémoire est sans doute aujourd'hui largement contrarié, au point qu'on pourrait se demander si les évolutions de la matérialité que nous avons abordées ne se comprennent pas aussi par un certain « dé-intérêt » des habitants eux-mêmes ?

Les habitants suivent, parce qu'ils sont acquis, plus ou moins consciemment, au système de la mode ou même des modes concurrentes. Même en ce qui concerne les logements sociaux et leur démolition éventuelle, la résistance des habitants reste peu efficace, parce que leur action ne repose pas sur des conduites collectives positives par rapport à leur habitat. Leur démarche est passive, individuelle ou par coups de colère. Cela s'explique sans doute parce que nous sommes entrés dans une désagrégation du social (flexibilité, chômage, la bande vivant dans l'instant). On peut donc lire la décomposition de la matière urbaine comme effet du social. Mais à l'inverse, on peut penser que la multiplication des biens, disponibles ou entrevus, et ces valeurs de mode, entraînent un individualisme excessif aux compensations décevantes ou dangereuses. Version pessimiste, peut-être.

Quelle pourrait être la variante optimisme ? Une plus grande liberté ? D'un côté, un attachement moindre aux lieux et aux choses, une apologie du transitoire ? De l'autre, l'homme mobile, le migrant, « l'étranger » (Simmel), le cosmopolite, le nomade comme figures idéales du citadin – figures d'ailleurs centrales des travaux de l'École de Chicago ?

Je crois que l'individualisme pur ne peut rien donner d'intéressant... du moins pas en ce qui concerne la ville : la ville est par essence collective. Sans chercher à être prospectif, on peut avancer que la matérialité impose des règles de conduite et qu'il

¹¹ Voir *H comme Halbwachs*.

¹² *La Mémoire collective*. 1^{er} éd. 1950. Nouvelle édition critique établie par G. Namer. Paris : Albin Michel, 1997. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité.

faudrait imaginer « un nouveau contrat social » pour la ville. Il y a eu un excès de mise en question de tout ce qui était règles, de conduite, de bonne conduite, de codes, imposés extérieurement et incarnant le contrôle social. Il y a eu surtout une remise en cause des règles de la liberté, celle du XVIII^e siècle : « la liberté s'arrête là où commence celle des autres ». J'ai l'impression que nous sommes dans un monde qui, en raison de cette décomposition sociale, se retrouve sans direction. Avant, habiter une maison, c'était la respecter. Aujourd'hui, à force de dire que les gens sont devenus nomades, ils se considèrent comme tels.

Dans une société où les intérêts et les morales sont en grande partie individualistes, notre action sur la ville devrait systématiquement tendre vers une réaffirmation du collectif.

Tout d'abord, le fait que la matérialité de la ville soit soumise de plus en plus à des critères d'obsolescence, à des rythmes accélérés par rapport au passé, est contraire à ce que les écologistes appellent « développement durable ». Lorsque l'on parle de développement durable, on devrait s'intéresser à cette question au moins autant qu'à celle de la nature qui ne relève pas de l'échelle humaine. A mon sens, le développement durable, c'est la question de la matérialité et de sa remise en cause.

Ensuite, il faudrait veiller à l'intérêt collectif, qui n'est pas toujours apparent, ni exprimé par chaque partie prenante qui tient à son volet de consultation et à ses processus de décision ; cela ne se confond pas mécaniquement avec le marketing, la « vente » à un public mal déterminé des images de la ville. Malgré leurs couleurs, celles-ci tendent à n'être qu'abstraites. Se méfier aussi du simple quantitatif, de normes moyennes, de catégories aux limites toujours fragiles. Le traitement du logement comme unité n'est qu'un élément parmi d'autres ; il n'explicite pas les relations entre logements entre eux et avec leur contexte. La matière de la ville est territoriale et non statistique.

Le sens du collectif demande aussi un minimum de valeurs partagées et « durables », donc de repenser les liens entre individuel et collectif. A l'âge industriel classique, l'usine avait créé un esprit collectif, qu'évoquait l'attitude des syndicalistes en grève qui imposaient le respect de l'outil de travail. L'outil de travail n'est plus aussi fédérateur, sans doute ; le sens de la collectivité est peut-être beaucoup plus dépendant des milieux et des modes de vie. L'espoir de la société urbaine et des coexistences qu'elle implique est souvent placé dans les associations. Mais, ici encore, des risques d'appropriation, de confiscation par des intérêts spécifiques (*nimby*) ou simplement d'autorités de fait, ne sont pas exclus. Comment redécouvrir l'intérêt commun, c'est bien le véritable problème de la démocratie.

C'est pourquoi l'un des moyens de recréer du collectif, de « faire ville » appelle une politique revigorée. Si la classe ouvrière de 1900 a été intégrée dans la société française (qu'elle a de son côté évidemment transformée), c'est en grande partie

grâce au rôle des municipalités, qui ont su bâtir une identité – certes relative, soumise à l’histoire – de la ville ouvrière : ainsi les « banlieues rouges », si redoutées, regrettées peut-être aujourd’hui avec quelque nostalgie.

C’est par la matérialité, par l’occupation de l’espace, les rivalités et parfois les exclusions physiques qu’une société prend conscience d’elle-même. Par conséquent, c’est aussi par la manière de construire la ville que la société peut se reconstruire elle-même. La matérialité est une entrée inévitable pour la connaissance de la ville. Elle est aussi l’occasion de s’interroger sur la notion de développement durable, qui sert si généreusement de pavillon. Et d’en fournir l’une des déclinaisons bien explicite.

CORRÉLATS :

Forme/Fonction – Grammaire – Halbwachs – Ordre – Représentation – Territoire

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- AUTHIER, Jean-Yves. *La vie des lieux : un quartier du vieux-Lyon au fil du temps*. Préf. d’Yves Grafmeyer. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1993. Transversales.
- BOBER, Robert (Réalisateur) ; PEREC, Georges (Auteur du texte). *En remontant la rue Vilin*. [DVD]. Paris : Bibliothèque publique d’information, 2009.
- DARIN, Michaël. *La comédie urbaine*. Gollion (Suisse) ; Paris : Infolio, 2009. Archigraphy.
- DURKHEIM, Émile. *Règles de la méthode sociologique*. 1895. 16^e éd. Paris : PUF, 1967. Bibliothèque de philosophie contemporaine.
- FIJALKOW, Yankel. *La construction des îlots insalubres, Paris, 1850-1945*. Paris ; Montréal (Québec) : l’Harmattan, 1998. Habitat et sociétés.
- FRANCASTEL, Pierre. *Art et technique aux XIX^e et XX^e siècles*. Paris : Gallimard, 1988. Collection Tel.
- HALBWACHS, Maurice. Matière et société. *Revue philosophique*, 1920, 45, p. 88-122.
- HANNERZ, Ulf. *Explorer la ville : éléments d’anthropologie urbaine*. Traduction par Isaac Joseph de : *Exploring the city*. Paris : Éditions de Minuit, 1983. Le Sens commun.

- JOSEPH, Isaac (dir.). *Villes en gares*. La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube, 1999. L'aube territoire. Série Prospective du présent.
- LEPETIT, Bernard. *Chemins de terre et voies d'eau : réseaux de transports et organisation de l'espace en France : 1740-1840*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1984.
- LIPIETZ, Alain. *Le capital et son espace*. Paris : F. Maspero, 1977. Économie et socialisme.
- LUCAN, Jacques. *Eau et gaz à tous les étages : Paris, 100 ans de logement*. Paris : Éd. du Pavillon de l'Arsenal : Picard, 1992.
- RONCAYOLO, Marcel. La morphologie, entre la matière et le social. *Villes en parallèle*, 1988, n° 12-13, p. 43-59.
- RONCAYOLO, Marcel. *Marseille. Les territoires du temps*. Paris : Éditions locales de France, 1996.
- RONCAYOLO, Marcel. Prélude à l'haussmannisation. Capitale et pensée urbaine en France autour de 1840. In *Lectures de villes : formes et temps*. Marseille : Éd. Parenthèses, 2002. Eupalinos. Culture, histoire et société. p. 55-70.
- ROSSI, Aldo. *L'Architecture de la ville*. Trad. par Françoise Brun de : *L'Architettura de la città*. 2° éd. Paris : l'Équerre, 1984. Formes urbaines.
- ROULEAU, Bernard. *Le tracé des rues de Paris, formation, typologie, fonctions*. Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1967.
- VELTZ, Pierre. *Des lieux et des liens : essai sur les politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*. Nouvelle éd. La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube, 2008.
- VERRET, Michel. *L'espace ouvrier*. Paris : A. Colin, 1979.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel. *Histoire d'une maison*. Reproduit l'éd. de Paris, Hetzel, 1873. Gollion (Suisse) ; Paris : Infolio, 2008. Collection Archigraphy. Poche.

N comme Nature

« Il n'est rien à quoi il semble que la nature nous ait plus acheminé qu'à la société. ». MONTAIGNE. *Essais* (I, 28).

« On a décrit la ville comme l'habitat naturel de l'homme civilisé : c'est dans la ville que se sont développées la philosophie et la science, faisant de l'homme, non seulement un animal raisonnable, mais un animal sophistiqué [...] dans le milieu urbain – dans un monde fait par l'homme – indirectement et sans avoir clairement conscience de la nature de son œuvre, en créant la ville, l'homme s'est recréé lui-même. ». Robert Ezra PARK. *La ville comme laboratoire social*¹.

Lors d'une conférence que vous avez donnée en 2000², vous rappelez que la géographie telle qu'elle s'était constituée en discipline à la fin du XIX^e siècle, se voulait à la fois physique et humaine, mais privilégiait le premier terme dans le rapport nature/homme. On définissait des régions « naturelles » et la notion de « genre de vie » reposait sur l'adaptation des sociétés humaines à ces milieux. Vous appartenez à une génération qui a relativisé cette approche et essayé d'inverser le paradigme en soulignant l'importance des facteurs historiques, sociologiques et culturels dans les relations des hommes à leur environnement. Vous citez alors Lucien Febvre qui, tout en légitimant la géographie vidalienne, initiait ce changement :

« Qui étudie l'action des conditions géographiques sur la structure des groupes court le risque de se perdre ; nous voulons dire d'attribuer une valeur primordiale et non seulement décisive, mais unique, à ces conditions. Mais qui renverse les termes et se demande, non pas même quelle est l'action des groupes sociaux sur le milieu géographique, mais bien [...] quels traits d'un 'paysage' donné, d'un ensemble géographique directement saisi ou historiquement reconstitué s'expliquent ou peuvent s'expliquer par l'action continue, positive ou négative, d'un certain groupe ou d'une certaine forme d'organisation sociale, celui-là, s'il est prudent, ne risque ni erreur, ni confusion, ni généralisation abusive. »³

Pierre Gourou transformait cet essai en soulignant que nature et culture n'étaient pas symétriques dans la construction et l'évolution des aménagements et des paysages :

¹ In GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (traduits et présentés par). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. 3^e éd. Paris : Champs Flammarion, 1990 (1979). p. 167.

² RONCAYOLO, Marcel. Géographie : nature et société ? In Michaud, Yves (dir.). *Université de tous les savoirs*. Vol. 3 : Qu'est-ce que la société ? Paris : O. Jacob, 2000. p. 89-94.

³ FEBVRE, Lucien. *La Terre et l'évolution humaine : introduction géographique à l'histoire*. Paris : la Renaissance du livre, 1922. L'Évolution de l'humanité.

« Pour sa part la géographie humaine voit les paysages comme fait d'éléments physiques interdépendants, mais ne considère pas que la civilisation soit dans les paysages. La civilisation est un système intellectuel, moral et technique qui agit sur les paysages et ne dépend pas d'eux. Les changements de civilisation change les paysages, mais la réciproque n'est pas vraie. »⁴

C'est plus précisément à travers les questions urbaines que vous avez abordé ce débat, la ville s'imposant sans nul doute comme la manifestation la moins dépendante des systèmes naturels.

Mais vous retrouvez curieusement une terminologie « naturelle » chez Halbwachs quand il distinguait les « tendances naturelles » de l'évolution sociale de l'action finalisée de quelques personnalités ; de même l'École de Chicago appliquait un vocabulaire biologique à son écologie urbaine se référant aux associations végétales, aux notions de climax et de métabolisme. Simple métaphore ou analogie explicative ? L'organicisme ramène-t-il les constructions et les pratiques humaines à des processus « naturels » : « mécanique sans mécanicien » ?

Comment comprendre d'autre part, dans le panorama des idées d'aujourd'hui, l'importance accordée au respect de la nature, cette forme d'écologie étant érigée en règle et même en éthique ? Loin de libérer l'homme de ses contraintes, des techniques de plus en plus sophistiquées mais mal maîtrisées, épuisent certaines ressources, dégradent milieux, eaux et atmosphère, font naître des risques non mesurés et, de ce fait, aggravent paradoxalement la vulnérabilité de nos sociétés et dispersent son patrimoine. La nature redevient-elle raison et morale ? Qu'en est-il alors d'une société généralement « urbanisée » ?

Si j'ai quelque prudence à l'égard du mot « nature », c'est en raison de la multiplicité de ses sens et en particulier de leur application à la relation « ville et territoire » ou « ville et environnement ». Définir ce mot sans savoir dans quel cas on l'emploie est assez difficile. Il est à replacer dans un contexte. Le plus souvent, « nature » se rapporte aux sciences dites naturelles, concernant tout à la fois la nature non vivante – la matière – et le vivant. Le problème reste de savoir de quelle manière l'homme participe à cette nature et quels sont les effets de l'art, de la culture et de la connaissance sur des équilibres que nous considérons comme naturels.

Sans que l'on sache bien quoi répondre à cette question, on évoque pourtant la « nature humaine », les besoins, les sens, les sentiments, etc. toute une série de phénomènes considérés comme naturels parce qu'on les oppose, en réalité, à artificiel. Dès lors, les domaines du social et de la pensée – *a fortiori* de l'homme

⁴ GOUROU, Pierre. *Leçons de géographie tropicale : leçons données au Collège de France de 1947 à 1970...* Préf. de Fernand Braudel. La Haye : Mouton ; Paris : diffusion Librairie de la Nouvelle faculté, 1971. Le Savoir géographique. P. 107.

pensant la nature – peuvent-ils être tenus pour non naturels ? Dans ce sens, nature s’oppose presque à histoire, à société et même à science, dont la dimension réflexive est supposée écarter notre rapport immédiat, « naturel » aux choses. L’opposition naturel-artificiel (c’est-à-dire objet de l’art humain) rejoint ici celle d’objet et de sujet⁵.

Vis-à-vis des relations de la nature à la ville, le questionnement est alors double. Il se situe, d’abord, au niveau de la matérialité⁶ de la ville : comment et où s’incarne la distinction ville-nature ? Distingue-t-on dans notre environnement une telle opposition ? Le second point est d’ordre épistémologique et conduit à se demander dans quelle mesure on peut appliquer les acquis des sciences de la nature à l’analyse de la ville et des rapports de l’homme à la ville.

Saisir la relation concrète ville-nature conduit souvent à une impasse, consistant à considérer le couple ville-campagne comme lieu de la distinction entre l’artificiel et le naturel. Est-il nécessaire de rappeler que ville et campagne sont deux phénomènes d’aménagement et, qu’à ce titre, l’une n’est pas plus artificielle que l’autre ? Le sol et le site des villes sont un apport de la nature alors que l’organisation des champs cultivés et des jardins est l’œuvre de l’homme. De ce point de vue, la frontière entre les deux demeure incertaine... sans être abolie pour autant. La ville n’est pas la campagne, c’est une évidence. Mais cette différence repose moins sur la variation du degré d’artificialité des lieux que sur la part accordée au vivant et au conscient dans leur organisation. Sans se risquer à établir une périodisation on peut néanmoins rappeler que les villes sont nées des surplus de la production des campagnes, de la possibilité de faire vivre une population ne produisant pas elle-même ses moyens de subsistance. En d’autres termes, sans les campagnes, pas de villes.

On a également l’habitude d’aborder les rapports ville-campagne sous l’angle de l’analyse fonctionnelle. Dans le cadre de la société pré-industrielle, la ville est considérée comme un lieu d’échange, quand la campagne est tenue pour être celui de la production. Cette approche – pour le moins schématique – présuppose que le sens dominant des échanges va de la campagne vers la ville et masque en réalité l’importance du caractère réciproque de cette relation. Depuis l’Antiquité, l’attrait des citadins pour la campagne, plus ou moins entretenu continuellement selon les périodes, participe pourtant à la construction de leur identité de citadin. Il suffit d’évoquer l’organisation de la villa romaine (à la fois domaine d’exploitation et résidence de grands propriétaires), la pratique de la villégiature, l’art des jardins (ceux de Cyrus Ier ou d’Ispahan devenus mythiques) ou bien encore l’essor d’une littérature cultivant le sentiment élégiaque, pour comprendre que les urbains n’ont

⁵ Voir *K* comme *Kant*.

⁶ Voir *M* comme *Matérialité*.

cessé de voir dans la campagne une source d'équilibre nécessaire à leur mode de vie. Le calme et le repos de la campagne, son air « pur » sont ainsi généralement tenus pour compenser l'atmosphère agitée et polluée des grandes villes.

Ces rapports de complémentarité s'expriment en particulier à travers les divers traitements dont l'eau a fait l'objet au cours de l'histoire des villes. Élément premier d'une nature en milieu urbain, ressource vitale *sine qua non* pour toute agglomération humaine, l'eau a fait l'objet de recherche pour son captage, son acheminement, sa distribution et, ce qui fut moins aisé, le maintien de ses qualités naturelles. L'hydraulique a ainsi constitué une sorte de modèle, de clef pour l'équipement, qu'il s'agisse de ville ou de territoire. Du fleuve aux aqueducs et aux canaux, aux conduites forcées, aux jaillissements des fontaines et des cascades, l'eau est devenue un mythe de l'urbanité.

De la simple utilité à la mise en scène, le dédoublement ne s'est réinstauré qu'à la Renaissance, au moment où les souvenirs de la culture antique se substituent à une nature « mère nourricière », mais aussi lieu de peur (la forêt redoutée des contes enfantins). La villa renaissante, destinée à l'élite des villes, se définit comme un lieu de croisement : on s'efforce d'intérioriser dans la vie urbaine certains éléments de la nature et de s'extraire de l'agglomération pour viser la campagne et ses aménités. Ce double mouvement d'intériorisation-extériorisation se poursuit ensuite avec une assez grande continuité, notamment à partir des XVI^e et XVII^e siècles quand la croissance urbaine s'exprime par la création de boulevards à l'endroit des murailles, d'allées, de cours et de promenades. Au XVIII^e siècle, ce mode de croissance se développe en même temps que commence à changer les conceptions de la limite⁷ de la ville. Aux XIX^e et XX^e siècles, en réponse à l'extension toujours plus discontinue des faubourgs et de l'industrialisation, la conception de la limite urbaine tend définitivement à s'associer aux paysages. C'est l'idée de ceinture verte qui, à Londres ou à Paris par exemple, délimiterait par l'espace « naturel » les capitales.

L'évolution des rapports ville-nature que vous venez de rappeler souligne combien depuis la Renaissance, grâce au développement des connaissances scientifiques et de la technique, nous nous sommes distingués vis-à-vis de la nature, jusqu'à faire d'elle une « extériorité » (Hegel), une sorte de réserve dans laquelle il nous a semblé possible de puiser, voire de « choisir ». On s'interroge ainsi actuellement sur ce processus de « libération » lié à la modernité, reposant sur une partition entre nature et culture. On émet notamment l'hypothèse que notre positionnement vis-à-vis d'elle devient plus relatif, moins certain, que les frontières entre humain et non-humain, entre nature et culture sont en réalité plus perméables, plus ouvertes. Delà, il me semble que les relations ville-nature commencent aussi à évoluer : il ne

⁷ Voir *L comme Limite*.

s'agit plus de sélectionner les éléments du milieu naturel permettant d'agrémenter la vie urbaine, mais bien plutôt d'intégrer dans une organisation commune fonctionnement de la ville et écosystèmes dits naturels.

En effet, on assiste aujourd'hui à une inversion dans l'approche de la nature. Auparavant, les notions de choix et de sélection primaient sur d'autres considérations, puisqu'il s'agissait d'intérioriser et de recomposer la nature dans la ville. Actuellement, ces objectifs nous paraissent aller contre la logique même de la nature : la théorie des systèmes s'oppose, par principe, au traitement séparé des éléments. L'enjeu porte désormais sur la conservation des enchaînements naturels plutôt que sur l'intérêt d'éléments singuliers. Prenons le cas de l'eau : le problème n'est plus de l'amener aux villes, mais plutôt de faire en sorte que l'approvisionnement en quantité et en qualité soit garanti dans le temps. D'une façon générale, notre problème est moins l'exploitation des ressources en tant que telle que celui de la durée possible de cette exploitation, laquelle repose sur notre compréhension de l'ensemble que forme la nature. D'où l'enjeu actuel de la question épistémologique soulevée par ce rapport : l'artificialité de notre relation historique à la nature doit-elle définitivement céder la place au respect des mécanismes naturels au nom de leur préservation et du principe de précaution ?

Comment interprétez-vous un tel retournement en un peu moins d'un siècle ? Comment passe-t-on d'une vision hygiéniste à celle d'une espèce humaine se définissant comme essentiellement agressive et dangereuse envers cette même nature ? Est-ce le signe d'une meilleure compréhension des enjeux environnementaux, d'une prise de conscience de la fragilité des écosystèmes, d'une remise en cause du rôle potentiellement destructeur de nos interventions sur les milieux ou plutôt une façon détournée, imagée d'interroger le sens et la portée de nos actions, en usant du thème de la nature pour renouveler des discours plus anciens et moins écoutés aujourd'hui à propos de la part vulnérable de nos organisations ? Plus qu'une référence analogique, la nature serait-elle aussi une métaphore permettant de parler autrement des rapports sociaux ? Le vert après le rouge, en quelques sorte ?

Il est vrai que, y compris dans ses développements modernes jusqu'à la construction des grands ensembles, l'hygiénisme redoutait autant la nature qu'il s'en préoccupait. Son inquiétude majeure portait sur la santé de l'habitant, non sur l'environnement. Les hygiénistes cherchaient principalement à lutter contre les maladies et à assainir les villes en faisant circuler l'air, les déchets et en créant des égouts, quitte à rejeter à l'extérieur tout ce qui pouvait générer miasmes, bactéries et microbes. Lorsqu'ils préconisaient, par exemple, un meilleur ensoleillement des édifices, le soleil était perçu comme un élément somme toute abstrait, réduit à sa plus simple expression fonctionnelle. Il n'était pas abordé comme faisant partie d'un tout. Si l'on connaissait pourtant déjà à cette période le fonctionnement général des écosystèmes

– dès les premiers travaux de Humboldt – on n'établissait cependant pas encore leur lien avec l'activité des hommes. L'artificialité des villes et de l'industrie n'était perçue qu'en interférant gravement avec l'ordre immuable de la nature. C'était donc l'opposé de la pensée écologique actuelle où on valorise effectivement l'idée d'empreinte écologique de tout acte humain.

Ce sont en particulier les questions touchant l'air et le climat qui ont le plus contribuées à révéler la part de la responsabilité humaine dans les changements atmosphériques. Du caractère positif ou négatif de l'activité des hommes, on a envisagé que dépendait l'évolution du réchauffement de la planète. Du même coup, l'échelle des problèmes s'est modifiée : avec Tchernobyl, notamment, on a pris conscience de l'extension spatiale de phénomènes dont aucune frontière ne contenait les effets. Ainsi, avec le développement durable on passe d'une échelle locale à une échelle globale et ce n'est pas un hasard si cette pensée est d'abord née aux États-Unis, chez les plus gros consommateurs de ressources naturelles du monde quand ils essayèrent de protéger leurs propres ressources : en tenant compte des besoins des pays industriels, le problème de l'équilibre mondial des réserves et, inversement, de la lutte contre la pollution et les risques que leur exploitation secrète, finissent aussi par émerger.

Ainsi, à travers la vulnérabilité de la société, c'est un problème d'épistémologie assez central qui apparaît vis-à-vis de l'étude de la ville. La question est de savoir si les mécanismes naturels peuvent être tenus pour de simples métaphores ou bien constituer, plus sérieusement, les termes d'une analogie permettant de comprendre le fonctionnement des villes. Dit autrement, peut-on étudier l'urbain en appliquant les modèles d'interprétation et de connaissance des sciences de la nature, voire le penser et le produire sur le modèle des phénomènes naturels ?

Autour de ce questionnement, on identifie de nombreux courants, à commencer par les physiocrates du XVIII^e siècle. La référence majeure vient de la nature. Tout un vocabulaire « naturaliste » est ainsi appliqué à l'urbanisme : on parle de circulation urbaine sur le modèle de celle du sang (Harvey), d'artères, de cœur, de croissance, etc. à l'image de celle des corps. De même, on décrit une « pathologie » urbaine, la ville étant le lieu de la perversion, sous cette inspiration. Médicalisation de la ville et urbanisation de la médecine vont de pair. On définit l'espace urbain comme un environnement, au sein duquel les maux peuvent se propager. Un lien de causalité est ainsi établi entre la ville et les maladies, dont certaines sont même considérées comme spécifiquement urbaines. De ce point de vue, la démarche naturaliste précède souvent, voire distance, le progrès des sciences et finit par instaurer au cœur de la science de la ville des référents et des images organicistes, que l'on continue de perpétuer aujourd'hui encore à travers l'emploi des mots. A ce titre, l'écologie urbaine, celle de Chicago mais aussi celle d'aujourd'hui, va encore plus loin : il ne s'agit plus d'images, mais d'un principe de rapprochement entre mécanismes

urbains et naturels. La ville tendrait à atteindre une sorte de climax, une situation d'équilibre à travers une succession d'états variables.

Pour l'École de Chicago, la démarche naturaliste représentait un enjeu épistémologique d'importance : la justification par les mécanismes « naturels » permettait de relativiser le rôle de causes liées à la volonté explicite des individus (décision politique, par exemple) dans l'explication des processus sociaux et urbains. C'est une approche durkheimienne, privilégiant l'observation des faits, leur résultat à l'étude des intentions. Au même titre que Durkheim souhaitait que l'on traite les « faits sociaux comme des choses », Park, Thomas, Burgess, Wirth et les autres, considéraient les mécanismes comme ne dépendant pas de la volonté humaine, politique : renoncer à l'étude des stratégies pour déceler les « tendances naturelles de la société » pour reprendre les termes de Halbwachs. Mais le statut de cette nature est pour le moins incertain : les rapports entre les hommes s'expliquent par analogie aux mécanismes de la nature et ceux de la ville sont, quant à eux, rapprochés du fonctionnement du corps humain. La nature de l'homme est parfois sociale, parfois biologique, version finalement remaniée des rapports individuels et collectifs. Par exemple, la répartition des groupes sociaux ou les problèmes de ségrégation s'expliquent, pour les sociologues de Chicago, par des phénomènes d'invasion, d'adaptation, de succession, de filtrage, empruntés à la description des associations végétales. Le fonctionnement général de la société urbaine est affaire de métabolisme, autrement dit de réactions de synthèse qui s'effectuent au sein de la matière vivante, avec les produits qui l'alimentent. Bref, des changements non décidés. Lorsque je dis aujourd'hui, par exemple, que « la mixité ne se décrète pas », c'est continuer à s'inscrire dans cette voie.

L'École de Chicago est héritière à la fois des philosophes des Lumières et des Romantiques, vis-à-vis desquels la ville se présente comme un être vivant, un organisme qui naît, vit et meurt. Cette inspiration s'épanouit au XIX^e siècle, chez Élisée Reclus notamment. Après tout, Mérimée curieux de reconstituer le passé de l'être urbain, était à la fois un grand romantique et le « chef de fouille » de la France impériale. Cette représentation vitaliste de l'évolution se confirme ensuite avec l'influence de Bergson et se retrouve, par exemple, dans les écrits de Marcel Poète qui évoque, quant à lui, des âges de Paris comme ceux d'un être vivant. La force de cet héritage est telle, qu'aujourd'hui encore, le simple fait de dire « la ville croît » exprime pleinement notre pente vers l'anthropomorphisme des villes. La notion de système continue d'être porteuse d'une analogie aux sciences du vivant.

Sur le plan épistémologique, que ce soit sur le mode de l'analogie ou de la métaphore, le recours à la notion de nature semble donc avoir ses limites pour comprendre la ville : quelle autre approche peut constituer selon vous un contrepoint critique à ce que vous venez d'évoquer ?

Il importe avant tout de comprendre que la ville n'est pas un être, ni même un concept : elle est un lieu, un lieu fabriqué par des hommes, dans lequel ils se rencontrent et agissent. Néanmoins, ce point de vue matérialiste comporte aussi un risque de confusion épistémologique, celui de doter les lieux de génie ou d'esprit. Le *Genius Loci* n'a pas de sens, surtout quand cela sous-entend qu'une conscience lui est associée. Analyser la ville comme un système matériel qui s'explique en lui-même est dangereux. La matérialité de la ville sert d'ancrage à la mémoire et à sa transmission de génération en génération, mais ne peut s'appréhender indépendamment des hommes, de leur rapports de force ; de leurs rapports au monde extérieur. Comment peut-on comprendre le développement des villes sans tenir compte de leurs liens avec ce qui est en dehors d'elles ? Dans ce sens, ce n'est pas Marseille qui prend sa part à la conquête de l'Algérie, c'est la conquête de l'Algérie qui fait, dans une certaine mesure, Marseille.

Il faut bien distinguer les deux. Le problème de l'image corporelle de la ville est de rendre secondaire l'analyse de la ville comme construction sociale. Or la ville est construction sociale avant toute chose.

Les préoccupations environnementales actuelles ne conduisent-elles pas néanmoins à faire évoluer l'approche matérialiste de la ville voire, plus généralement, notre relation à la matérialité⁸ ? Par exemple, il me semble qu'avec la notion d'empreinte écologique, c'est aussi notre conception du patrimoine qui change progressivement.

Très certainement et cela rejoint la notion de choix que l'on évoquait précédemment. Longtemps, la question du patrimoine s'est posée en termes d'éléments séparés tant dans les domaines de l'art que de la nature : que doit-on conserver parmi l'ensemble des choses héritées ? se demandait-on. Aujourd'hui, le problème se pose différemment : « On n'hérite pas la terre de nos ancêtres, mais on l'emprunte à nos enfants » disait Saint-Exupéry, c'est-à-dire que le patrimoine n'est pas un legs que l'on reçoit, un acquis, mais une projection dans le futur. L'interrogation ne porte plus sur ce que nous ont cédé nos ancêtres, mais sur ce que nous avons à transmettre. C'est un changement important de positionnement, impliquant d'inscrire les générations actuelles dans une logique d'avenir.

C'est pourquoi, l'adjectif « durable », de l'expression développement durable, me semble paresseux. *Sustainable* s'interpréterait peut-être mieux par « qui sauvegarde les moyens de s'entretenir » et de ne pas menacer le destin de l'humanité. Céder aux générations futures ne signifie pas que les choses doivent durer telles quelles, car la transmission engage le plus souvent des transformations et des changements. Si l'on tient à cette notion de durabilité, il me semble alors nécessaire de préciser qu'elle s'applique au système plutôt qu'aux parties. La durabilité se rapporte à l'idée d'une

⁸ Voir *M* comme *Matérialité*.

dynamique – dont l'échelle est mondiale – se devant d'être positive au lieu d'être « perverse ».

Mais une fois ceci énoncé, comment agir alors envers les propres perversions de la nature, telles que les famines, les épidémies, les contagions, les séismes ou les tsunamis ? Les préserver, au nom de la durabilité, a-t-il le moindre sens ? Tenter de les corriger est-il une action positive ou négative ? Pour sortir de cette impasse, il faut en revenir à la définition que l'on vient de donner du patrimoine : il est valeurs, valeurs d'avenir et de changement et non conservation ou gel des richesses.

Dire du patrimoine qu'il est « projection dans le futur », « valeurs d'avenir » conduit à faire de lui un « projet »⁹ à part entière, un projet notamment de réouverture d'un « espace d'expérience » comme disait Ricœur. Mais est-ce que prolonger une dynamique plutôt que ses effets n'est pas tout aussi déterministe que les démarches de conservation et de sauvegarde que nous connaissons bien ?

Le développement durable risque d'introduire l'idée d'un ordre naturel auquel il ne faut pas toucher. C'est en ce sens que cette expression est contradictoire : conserver l'état des choses et renoncer au progrès des techniques sont antinomiques avec l'idée de développement. Par définition – par nature sans doute – l'homme touche et modifie son environnement. Si l'on est d'accord avec ce point, le problème est alors de prendre la mesure des impacts négatifs des actions humaines sur la nature. Par suite, il ne s'agit plus de chercher à évaluer ce que l'on perd en voulant changer les choses, mais comment ces changements font évoluer notre système, quelles sont les conséquences de nos actions. C'est ainsi, me semble-t-il, qu'il faut entendre la notion de système ; elle sous-tend que les choses évoluent en permanence, qu'il n'y a ni loi, ni ordre « métaphysique » émanant de la nature.

Dès lors que l'on cherche à redonner un sens historique aux termes de ce débat, on constate que le questionnement autour du développement durable se rapporte moins aux sciences naturelles qu'à la morale et à l'éthique.

Au XVIII^e siècle, la ville s'inscrit dans une représentation du monde qui accorde à la nature un rôle dominant. Quitte à subir les critiques philosophiques, c'est la physique de Newton et son astronomie qui l'inspire : elle doit être le reflet d'un ordre, celui que dessine l'attraction universelle. Plus statique encore que dynamique. Les utopies urbaines dérivent du même principe. Telle est encore l'utopie fouriériste qui, soucieuse de rationaliser peuplement et activités, construit le modèle du phalanstère, fondé sur l'attraction mutuelle entre les différents caractères humains. La nature « idée force », mais aussi « idée frein » (Jean Ehrard).

⁹ Voir *P comme Projet*.

Avec l'évolution des mathématiques, on commence à s'intéresser aux inflexions et déviations du système, c'est-à-dire à ce qui change dans l'ordre des choses. Condorcet a déjà introduit – de façon tout à fait fondamentale – à la fin du XVIII^e siècle la notion de progrès. Dans cette lignée, la représentation de l'ordre du monde se conçoit par et pour le changement, c'est-à-dire dans le cadre d'une transformation historique. Appliquée à la compréhension des villes, ces notions de progrès et de changement vont permettre de les concevoir dans le cadre d'une évolution, d'une croissance et non plus d'un simple collage de quartiers juxtaposés les uns à côté des autres. Si cette pensée naît sous la Révolution, on en prendra pleinement la mesure qu'au siècle suivant. C'est à la fin de l'Empire que l'on constate que l'évolution des villes est difficilement contrôlable. La loi de 1807, s'inspirant d'ailleurs de pratiques antérieures, avait cherché à fixer en France l'extension des villes en imposant d'élaborer un plan général d'alignement se rapportant à la fois à l'existant et aux constructions futures. Mais vers 1830, face aux apories de cette planification, on commence à reconnaître l'impossibilité de fixer, une fois pour toute, les plans des villes. On adopte ainsi des plans partiels qui deviennent les éléments majeurs de cet accroissement né de la volonté des propriétaires. En d'autres termes, on reconnaît ne plus pouvoir penser le plan comme quelque chose de figé et devoir le concevoir dans une forme mobile. Aujourd'hui, la logique a peu changé ; lorsque l'on parle de planification stratégique, on cherche en réalité à orienter l'avenir tout en se donnant les moyens, en recourant à la flexibilité, de ne pas figer les dynamiques urbaines.

Est-ce que ces démarches de « préservation » et de « précaution » ne traduisent pas aussi nos doutes et nos interrogations « post-modernes » envers le progrès – vous parliez de Condorcet – et la modernité en général ? C'est bien sûr la représentation de l'homme comme destructeur de la nature qui est aujourd'hui en question. Mais je me demande si cette autocritique ne traduit pas des interrogations vis-à-vis de notre capacité à anticiper, agir rationnellement, assumer ensuite la responsabilité de nos actes, plus qu'une réponse prudente aux enjeux environnementaux actuels. Dans le domaine du projet urbain par exemple, on commence à voir énoncées des justifications de ce type : certains concepteurs mettent en place des démarches de projet qui reposent pour l'essentiel sur une incertitude envers leur propre capacité à projeter, limiter les erreurs de leur anticipation, se prémunir des conséquences néfastes de leurs décisions et construisent alors toute une stratégie autour de l'idée d'une nature agissant à leur place et mieux qu'eux. Selon cette perspective, la nature représenterait à la fois la reconnaissance d'une incapacité à « agir dans un monde incertain »¹⁰ et la confiance en un ordre supérieur auquel il convient

¹⁰ CALLON, Michel ; LASCOUMES, Pierre ; BARTHE, Yannick. *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris : Éd. du Seuil, 2001.

désormais de se soumettre, ne serait-ce que par pragmatisme. « Mère-Nature », en quelque sorte, serait plus habile, plus juste et plus sage.

Le recours à une Mère-nature n'est-il pas réducteur à l'égard des « visées » de nos envies individualisées ? Que devient alors le « social » ? N'est-ce que le regret de quelques générations ou une réelle contradiction ? Contradiction entre la séduction d'un mode de vie « plus naturel » qui conduit à l'étalement urbain et à la dilution de la ville et d'autre part les inconvénients de cet étalement sur l'extension des friches rurales, les effets excessifs d'une mobilité accrue, l'indétermination des lieux : dans la nature seule, il n'y a pas de projet, pas d'avenir.

Tenter de limiter les menaces qui pèsent sur notre avenir tel que le préconise le développement durable, peut constituer un risque de fixation des choses : comment évaluer ce qui a ou non vocation d'avenir ? Face à une telle incertitude, on s'en tient aujourd'hui au seul principe de précaution. Mais le risque est de tendre alors vers l'utopie qui, par définition, forme le projet d'un accomplissement. Toute la question est de savoir comment entendre la notion de durabilité : est-elle une nouvelle conception d'un achèvement ou est-ce l'expression de la durée, du temps qui s'écoule, qui change et qui place l'homme dans l'histoire ? Les temps de l'histoire naturelle de la terre et du monde et ceux de l'histoire des sociétés humaines sont loin d'être au même rythme. Est-ce que cela ne met pas en question l'utopie d'un écosystème intégré ?

CORRÉLATS :

Ordre – Limite – Matérialité – Quelqu'un

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BERTRAND, Claude ; BERTRAND, Georges. *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris : Éd. Arguments, 2002. Parcours et paroles.
- CADORET, A. (dir.). *Protection de la nature, histoire et idéologie ; de la nature à l'environnement*. Paris : L'harmattan, 1985.
- CANGUILHEM, Georges. *Études d'histoire et de philosophie des sciences*. Paris : J. Vrin, 1968.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude. La « naturalisation » de la campagne : une autre manière de cultiver les « simples » ?. In CADORET, A. (dir.). *Protection de la nature, histoire et idéologie ; de la nature à l'environnement*. Paris : L'harmattan, 1985. p. 138-151.

- CONDORCET, Jean-Antoine-Nicolas de Caritat. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Texte revu et présenté par O. H. Prior,... Nouvelle édition présentée par Yvon Belaval. Paris : J. Vrin, 1970.
- CORBIN, Alain ; LEBRUN, Jean. *L'homme dans le paysage : entretien avec Jean Lebrun / Alain Corbin*. Paris : Textuel, 2001.
- DESCOLA, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard, 2005. NRF.
- DION, Roger. *Le paysage et la vigne. Essais de géographie historique*. Postface de Marcel RONCAYOLO. Une leçon de géographie. Paris : éd. Payot, 1990. p. 271-293.
- EHRARD, Jean. *L'idée de nature en France à l'aube des Lumières*. Paris : Flammarion, 1970.
- FABIANI, Jean-Louis ; THEYS, Jacques *La Société vulnérable : évaluer et maîtriser les risques*. Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1987.
- GALLOIS, Lucien. *Régions naturelles et noms de pays : étude sur la région parisienne...* Paris : A. Colin, 1908.
- LENOBLE, Robert. *Esquisse d'une histoire de l'idée de Nature*. Paris : Albin Michel, 1969.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *Tristes tropiques*. Paris : Plon, 1955. Terre humaine.
- MERLEAU-PONTY, Maurice. *La nature : notes, cours du Collège de France*. Paris : Éd. du Seuil, 1995. Traces écrites
- MOSCOVICI, Serge. *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Paris : Flammarion, 1968.
- PICON, Bernard. *L'espace et le temps en Camargue : essai d'écologie sociale*. Le Paradou : Éditions Actes Sud, 1978. Collection Espace temps.
- RECLUS, Élisée. *Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes : et autres textes*. Charenton : Premières pierres, 2002.
- RECLUS, Élisée. *Histoire d'un ruisseau*. Paris : J. Hetzel, 1882.
- ROBIC, Marie-Claire (dir.). *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*. Paris : Economica, 1992.
- RONCAYOLO, Marcel. Géographie : nature et société ?. In MICHAUD, Yves (dir.). Université de tous les savoirs. *Qu'est-ce que la société*. Texte des 76 conférences données du 31 mars au 14 juin 2000 au Conservatoire national des arts et des métiers. Vol. 3. Odile Jacob, 2000. p. 89-94.

- RONCAYOLO, Marcel. Le paysage du savant. *In* NORA, Pierre (dir.). *Les lieux de mémoire*. T. II. La Nation. Vol. 1, Héritage, historiographie, paysages. Paris : Gallimard, 1986.
- SANSOT, Pierre. *Variations paysagères : invitation au paysage*. Paris : Payot & Rivages, 2009.
- SORRE, Maximilien. *Les Fondements biologiques de la géographie humaine : essai d'une écologie de l'homme*. Paris : A. Colin, 1943.

O comme Ordre

« Le désordre est le meilleur serviteur de l'ordre établi. [...] Toute destruction brouillonne, affaiblit les faibles, enrichit les riches, accroît la puissance des puissants. ». Jean-Paul SARTRE. *Le Diable et le Bon Dieu*. 1951.

Dans l'opinion commune l'ordre, en tant que valeur, n'a pas nécessairement bonne presse. Peut-être faut-il y voir quelques influences des mouvements contestataires internationaux des années 1960 ? Je crois plus largement que l'histoire du XX^e siècle nous a conduit à devoir relativiser une notion que deux guerres mondiales et de multiples crises ont contribué à mettre à mal. Aujourd'hui, les interrogations sur l'ordre social (contrat social vs marché comme principe général organisateur de la vie sociale), l'ordre politique (les limites de la démocratie représentative) et l'ordre économique (libre échange ou interventionnisme ?) sont de tous les débats. Dans le domaine de l'urbain, les interrogations ne sont pas moins nombreuses. Cela porte tout autant sur les doctrines (moderne, par exemple), sur la hiérarchie de l'ordre urbain (limites plus incertaines entre privé et public), sur l'ordre moral/public (construction sociale de la délinquance et de la norme), sur l'ordre social (mise en questions des catégories), etc. Vous semblez ne pas avoir été totalement gagné par ce relativisme ambiant. Que signifie pour vous cette notion ? Quel sens garde-t-elle à vos yeux ?

Face à la tentation de l'absurde, j'ai toujours préféré la position de Pascal et parié que la recherche d'un sens restait nécessaire, même s'il nous échappe en grande partie¹. La notion d'ordre peut se rapporter à deux choses : soit au champ de la connaissance, soit à celui de l'action. Dans un cas, il s'agit d'une « recherche d'intelligibilité » des phénomènes : c'est mettre les choses en ordre au moyen d'une opération de l'entendement. L'ordre va ici de pair avec une pratique raisonnée et il est alors aussi relatif que l'intelligibilité que l'on a des choses. Dans l'autre cas, il est plutôt un guide opérationnel, pouvant prendre la forme d'un manuel de bonne conduite, d'un recueil de préceptes, de normes, etc. C'est « se faire une idée » de quelque chose. Par exemple, l'ordre gaullien, c'est se faire une idée de la France et s'en approcher par l'action. Cette fois, la catégorisation ne porte plus sur le phénomène en tant que tel, mais sur les jugements, les actes. « Bien se conduire » est très significatif de la notion d'ordre : la critique ne porte pas sur ordre, mais sur « bien ».

¹ Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

Auguste Comte affirmait que la formule sacrée de la religion positive était : « l'Amour pour principe ; l'Ordre pour base, et le Progrès pour but [...] cette règle universelle s'y décompose en deux devises usuelles : l'une, morale et esthétique, Vivre pour autrui ; l'autre, politique et scientifique, Ordre et Progrès. »². Cette citation rappelle qu'il y a un peu plus d'un siècle on pensait que l'ordre menait au progrès et le progrès développait l'ordre. Il me semble que la conciliation de ces valeurs est aujourd'hui plus délicate, pour ne pas dire en crise. L'ordre technique de nos sociétés modernes, fondé sur les apports des sciences, semble avoir déclenché une peur envers le progrès, valeur désormais ambiguë pour certains, révélatrice de notre incapacité à maîtriser réellement ce vers quoi il nous mène, pour d'autres. Dès lors, l'amélioration des connaissances et des techniques comporte une part de risque, pouvant engendrer d'immenses désordres – certains parlent même de chaos – tant sur le plan des rapports sociaux que de la nature³. Dans ce contexte, comment pourrions-nous « comprendre l'enchaînement des choses dans un ordre déterminé » quand ce qui est en question est bien notre difficulté à « nous faire une idée » de l'ordre, c'est-à-dire à le penser en termes de finalité ?

Je crois que c'est davantage la finalité qui est en échec, moins la notion d'ordre en tant que telle. Afin d'éviter toutes confusions, il me semble préférable d'en revenir à la signification première de la notion d'ordre, à savoir le « rangement ». Mettre de l'ordre, c'est classer, catégoriser, introduire des notions de hiérarchie et de position, comprendre l'enchaînement des choses dans un agencement déterminé. C'est réussir à définir ce qu'est la loi, la règle, la contrainte et leur origine (mythe, langage, représentation du monde). On peut alors se demander qui a l'autorité ? Quels sont les pouvoirs et les systèmes de décision ? Quelles sont les conditions de la liberté ? Bien sûr, face à la difficulté de répondre à ces questions, nous sommes tentés de recourir à la notion de chaos. Celle-ci n'ignore pas la causalité tout autant que celle de progrès, mais non linéaire et si complexe que l'on ne parvient plus à en construire un modèle, notamment un modèle de prévision. C'est un système d'explication aussi fluctuant que les éléments qu'il se propose d'analyser ! Le mot tourbillon est cher à ces scientifiques.

N'est-ce pas leur manière de chercher un ordre « caché », convaincus comme Bergson que « Le désordre est simplement l'ordre que nous ne cherchons pas » (La pensée et le mouvant, 1934) ?

² COMTE, Auguste. *Système de politique positive ou Traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*. Tome troisième, contenant La dynamique sociale ou Le traité général du progrès humain Paris : Carilian-Gœury et V. Dalmont, 1853. p. XXXII.

³ Voir *N comme Nature*.

C'est une réponse, en effet. Je pourrais même la partager à condition que cette notion « d'ordre caché » ne soit pas ramenée à des présupposés discutables. Lorsque j'évoquais la possibilité d'un « ordre déterminé » je parlais autant d'un ordre programmé, décidé par des « donneurs d'ordre », que d'un ordre spontané, c'est-à-dire « naturel » au sens de Halbwachs. Je me méfie en général de l'anachronisme, mais je crois que, dans une certaine mesure, nous en revenons actuellement à une conception de l'ordre plus proche de celle du XVIII^e siècle, qui se voulait respect des lois de la nature. Comme le montre, au contraire, la citation de Comte que vous avez donnée, la pensée (depuis Condorcet) avait introduit à côté de cette posture philosophique le progrès de l'esprit humain, c'est-à-dire associé l'ordre au génie créateur. Le poète et le savant éclairent l'avenir : Victor Hugo, Jules Verne, Darwin. Cela peut conduire au modernisme et à la création de l'homme nouveau... De nos jours notre référence n'est plus, bien sûr, les règles de l'ordre newtonien, mais la notion de nature a repris en quelque sorte ses droits, quitte à nous suggérer de nouvelles menaces quand on la pervertit.

Le XVIII^e siècle associe-t-il vraiment l'ordre urbain à un mouvement naturel et spontané ? N'est-ce pas le moment, au contraire, où on commence à penser l'organisation rationnelle de la ville, que naît à Paris l'idée de grands percements d'intérêt public (Plan des Artistes), que les lotissements se multiplient au détriment des espaces verts, bref, qu'une réelle pensée de la chose urbaine apparaît. D'ailleurs, c'est un siècle où les villes connaissent un essor démographique important, s'ouvrent aux mouvements et aux échanges et c'est à cette période que les ingénieurs et les architectes s'évertuent à perfectionner leur art pour les « aménager ». Je ne sais pas s'il existe un siècle où ils ont pu être autant démiurgiques qu'à cette époque (Bentham, Blondel, Boullée, Ledoux, Perrault, etc.).

Je serai plus réservé. Contrairement à ce que l'on dit ou lit souvent, le XVIII^e n'est pas un siècle qui admire, sans condition, le phénomène urbain ; il le juge plutôt ambigu par rapports aux fondements que constitue la nature. Les physiocrates ont défendu ce point de vue en économie, Rousseau a fait de même en philosophie et *Le paysan perverti* (1776) puis *La paysanne pervertie* (1784) de Restif de La Bretonne, au sous-titre commun – *Les dangers de la ville* – sont symptomatiques, quant à eux, d'une représentation explicite que l'on se fait souvent de la ville à cette période. C'est un discours qui oppose à l'ordre naturel le désordre urbain, source de toutes les consumations, dépravations ou contaminations. L'ordre naturel est le principe premier de la production et de la morale. La ville incarne, par définition, l'artifice, qu'il s'agisse de richesses (la rente), de pouvoir ou d'organisation, en un mot imparfaite comparativement à la « physique des phénomènes naturels », mère de toutes les vertus et richesses matérielles et morales : elle en est trop souvent la

bénéficiaire ingrate. Elle consomme et consume. Au XVIII^e siècle, un chemin a été parcouru depuis Descartes : géométrie et raison s'absorbent dans la nature⁴.

Les villes sont aujourd'hui l'espace de vie de plus de la moitié de la population mondiale : qu'elles nourrissent des interrogations et parfois des craintes paraît légitime. Faut-il supposer pour autant que l'on retourne à une vision dixhuitième, suivant laquelle l'urbain s'opposerait à un ordre naturel ?

Bien sûr, notre système de légitimation aujourd'hui a changé ; les mots aussi, du moins le sens que nous leur donnons. Mais, nous partageons avec le siècle des Lumières l'idée que l'ordre véritable n'est pas l'expression d'un pouvoir, quelque chose d'imposé. Le non respect de l'ordre naturel, l'excès d'artifices, en un mot tout ce qui pourrait s'opposer à une morale naturelle seraient causes de désordres. Autrement dit, nous portons ce même regard inquiet vis-à-vis des actions de l'homme et d'un usage irraisonné qu'il fait de sa raison, d'un excès de démiurgie. Cela rejoint d'ailleurs votre deuxième question.

Lorsque l'on parle d'ordre à propos des villes, cette notion induit généralement celles de hiérarchie et d'échelle de pouvoirs, c'est-à-dire d'organisations raisonnées. Si elles en étaient dépourvues, nos « cités » seraient des jungles où régnerait surtout la loi du plus fort... la nature n'a parfois pas que du bon.

Y compris dans l'ordre moral. Relativisons d'emblée le rôle des intentions et des décisions. La ville et le goût de l'ordre sont souvent allés de pair, mais ce serait une erreur que d'assimiler l'ordre à l'idée de pouvoir au singulier, fut-il celui de la nature. Cela nous mènerait à devoir *Surveiller et punir*⁵ les facteurs de troubles. Quelle serait la nature des crimes, d'ailleurs ? L'insécurité comme aujourd'hui ou l'insalubrité comme hier ? Je crois précisément qu'il n'y a jamais d'accord parfait sur les objectifs sociaux. La vision de l'ordre social des uns diverge le plus souvent de celle des autres. Les études sur les bidonvilles ont d'ailleurs bien mis en évidence les limites d'une définition un peu trop simple de l'ordre, comme fruit de décisions centralisées, c'est-à-dire effet d'une rationalité unique, mais imposée de l'extérieur : il y a une spontanéité de l'ordre.

et a fortiori du désordre...

Certainement. N'est-ce pas ce que l'on observe dans les villes à fortes migrations, « nomades » pourrait-on dire. À la périphérie de grandes métropoles comme Mexico, New Delhi ou Dakar, par exemple, on voit se constituer des quartiers qualifiés souvent d'anarchiques. En réalité, ce sont des lieux de reproduction de rites sociaux, ruraux, villageois ou autres tout simplement, des « re-constitutions », plus

⁴ Voir *N comme Nature*.

⁵ FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975.

ou moins fidèles, c'est-à-dire des ordres spatiaux encore cohérents pour les migrants qui s'y installent ; mais qui le sont fort peu pour les habitants des quartiers plus anciens. Ce sont aussi des lieux paradoxaux, de création de nouveaux liens et de conflits insolites. Nous avons eu nous-mêmes nos *enfants d'Aubervilliers*⁶. La juxtaposition de ces différentes organisations entraîne, *a priori*, une relative ignorance entre ces groupes de la part de la ville établie. Mais inversement, une action collective, et donc un autre ordre, peut se constituer plus ou moins spontanément à l'intérieur de ces nouveaux quartiers ; je pense ici au traitement des eaux usées et des déchets. C'est à ce moment que peuvent naître des conflits dus, entre autres, aux différentes interprétations de l'ordre. Ces cas, assez connus, montrent en réalité combien l'instauration d'un ordre s'accompagne nécessairement d'un certain désordre, il en crée la possibilité.

Tirerait-on les mêmes conclusions dans le cas d'une croissance urbaine plus classique et progressive ?

À peu près, si l'on met à part celui des grands ensembles. Sous le second Empire, en raison du processus d'expropriation, les locataires, les sous-locataires surtout, « chassés » de leur ancienne demeure, sont allés se reloger plus loin dans la banlieue, dans les arrondissements périphériques de Paris et dans ce que l'on pourrait appeler les « interstices » haussmanniens du proche. Quoi qu'il en soit, là où l'enjeu urbain était moindre, la construction est allée bon train et de manière assez désordonnée. C'est d'ailleurs là que les entrepreneurs ont fait parfois leurs meilleures affaires. Vous voyez comment, une même démarche d'essence rationaliste conduit presque nécessairement, en contrepoint, à une croissance désordonnée et ponctuelle : elle se nourrit quasiment de son contraire. Dès lors que l'on admet qu'il y a une division sociale⁷ de l'espace, on est bien obligé de convenir, dans le même temps, que les rapports entre les groupes – je ne parle pas ici seulement de lutte des classes – peuvent engendrer des tensions, voire des conflits. Vous voyez que l'espace est aussi le fruit d'un partage inégal entre groupes dominants et groupes dominés. Ce que l'on appelle « désordre » est bien souvent le fait d'îlots de résistance envers la transformation urbaine ou bien encore l'effet induit d'un ordre en train de s'instaurer ailleurs. Ce qui me fait penser que le désordre est en réalité constitutif de l'ordre et non pas une résultante accidentelle : c'est une transition souvent.

Considérez-vous ainsi qu'ordre et pouvoir soient deux questions distinctes, trop souvent confondues ?

⁶ Documentaire d'Eli Lotar (1946), avec les commentaires de Jacques Prévert.

⁷ Voir *D comme Division sociale*.

Les pouvoirs qui s'exercent sur la ville sont complexes et multiples : cela va des pouvoirs publics aux intérêts particuliers, en passant par les normes ou tout simplement les habitudes, dont rien n'assure que de nombreuses influences puissent rester cohérentes entre elles et ne pas entrer en compétition ou conflit. Il serait donc assez réducteur d'identifier seulement l'ordre au pouvoir de l'État, à une quelconque autorité supérieure, voire plus banalement à la notion d'acteur principal, d'expert. L'ordre ne se résume pas au commandement, à l'injonction, à l'intimation ; je préfère le considérer comme un essai relatif d'arbitrage entre des intérêts divers, souvent contradictoires.

Diriez-vous par exemple que l'alignement – en tant qu'ordre compositionnel – fasse partie de ces arbitrages ?

La ville est à la fois inertie et mutation perpétuelle : faire le tri entre ordre et désordre reste donc assez compliqué. Mais je suis convaincu que la ville n'est pas plus ordonnée que le reste des affaires humaines. Quant à l'alignement, il correspond quasiment au degré zéro de l'ordre : c'est d'abord une technique avant d'être une règle ou une loi. C'est une convention qui a pour simple objectif de permettre la circulation et la sécurité dans les rues en luttant contre leur étroitesse et leur irrégularité. Même si l'on considère que cette question se rapporte plus largement à une adaptation du réseau viaire aux changements des moyens de circulation et de transports et qu'elle met en jeu les rapports entre public et privé, son évolution montre combien les législateurs ont eu du mal à imposer leur logique. Dans ce sens, la loi de 1807 visait non seulement à corriger le tissu existant, mais aussi à contrôler ses développements futurs.

Les interrogations d'un ingénieur cartographe, Desmaret, chargé au début du XIX^e siècle par le préfet de dresser le plan de l'état existant de la ville de Marseille et de recevoir les suggestions d'artistes pour en modifier le dessin, étaient un bon révélateur des contradictions émanant de la rencontre d'un ordre existant et des objectifs de transformation :

« C'est, au moyen de cette projection et au milieu de cette multitude prodigieuse de bâtisses que l'on construit ou que l'on projette de construire de toute part, d'y jeter à temps de l'ordre et de la régularité ; c'est de pouvoir alors, d'une manière tout à la fois facile et entendue, coordonner toutes les nouvelles rues à percer..., d'offrir un guide sûr et éclairé à l'imagination de l'ingénieur habile qui ne cherchera qu'à concevoir des projets utiles et économiques, autant que possible dans l'exécution, fait pour la plus grande salubrité, la libre communication et l'avance du commerce, qu'encore pour l'agrément de l'embellissement. »⁸.

Ainsi le désordre n'est ni détournement ni désobéissance à la règle. Donc ordre et désordre ne s'opposent pas. Se rapportent-ils alors aux mêmes valeurs ?

⁸ Arch. Mun. de Marseille, 6.0.2.

C'est en tout cas ce que l'on a pu observer avec la loi de 1807 : le désordre est bien venu du respect de la propriété... Cette loi imposait, en cas de reconstruction sur une parcelle, le respect d'un nouvel alignement afin de régulariser et d'élargir à terme le tracé de la voie en question : c'était en quelque sorte une mesure correctrice et non coercitive dans l'immédiat, puisque le propriétaire n'était tenu d'y obéir qu'au moment où la vétusté du bâtiment l'amenait à reconstruire. Cette loi a eu en réalité pour effet de freiner le processus : l'indemnité correspondant au prix du terrain cédé à la voie publique n'était pas un argument décisif. En revanche, parce que l'entretien des édifices frappés d'alignement était devenu interdit, les taudis se sont alors multipliés. L'État, comme on le voit, a été pris à son propre piège en défendant simultanément l'intérêt public et le droit de propriété. Georges Lefebvre rappelait que pour Bonaparte, l'héritage de la Révolution se résumait en deux directives : « sanctionner le droit de la propriété, antérieur à la société, absolu et individualiste », et affirmait l'intérêt de l'État, légitimé par l'intérêt public : « C'est lui qui limite le droit du propriétaire. »⁹. Jusque là les voies projetées hors des zones construites ne pouvaient être contraignantes que si la collectivité publique disposait préalablement du terrain : contradiction entre le projet et le respect de la propriété existante. Ce n'est finalement qu'en 1957 que l'on est parvenu à la dépasser.

N'est-ce pas là l'expression même du pouvoir ?

Ce n'est pas si simple. Et l'haussmannisation nous fournit une nouvelle fois une leçon de prudence. L'alignement au coup par coup, dilué dans le temps et l'espace, correspondait mal à un projet ambitieux. Il fallait modifier la trame par masses, de manière contiguë et continue, pour créer un nouveau paysage urbain et le valoriser, donc faire appel à l'expropriation publique facilitée et élargie par le décret de 1852 sur les rues de Paris et étendue, ensuite, en province. L'haussmannisation ne se résume donc pas en une régularisation des voies ; elle repose sur la mobilisation du foncier, le remodelage des parcellaires, de nouveaux types de constructions et donc le changement des acteurs sociaux qui prennent part à l'affaire, aménageurs et propriétaires. D'où le rôle des sociétés immobilières appuyé sur la Banque nouvelle. L'arme de cette transformation, c'est la plus-value qui doit justifier et couvrir, du moins en partie, la dépense publique et attirer le spéculateur. Il ne s'agit donc pas d'atteindre le principe de propriété, mais d'en accélérer les mutations. Cette logique a pourtant connu ces limites : parlant au nom des droits acquis, les jurys d'expropriation ont devancé, dans l'estime des indemnités, la plus-value envisagée, les sociétés immobilières les ont parfois mal appréciées. La collectivité s'est endettée aux limites de la légalité. Le succès dépendait étroitement d'une demande sélective et donc plus ou moins ségrégative. Ce qui explique la différence de résultat à Paris ou à Marseille.

⁹ LEFEBVRE, George. *Napoléon*. 6^e éd. Paris : PUF, 1969. Peuples et civilisations : histoire générale.

Alors, intérêts publics contre gains privés ? Ce n'est pas évident, d'autant qu'un critique de la procédure haussmannienne fut souvent le Conseil d'État se considérant comme le garant du principe de propriété et devenant l'interprète restrictif des textes sur l'expropriation. La mésentente est donc possible à l'intérieur de l'appareil d'État. Où situer alors l'ordre social, si ce n'est dans le changement d'usage ? Mais, la banlieue naissante ? La suggestion de Halbwichs, les essais de Sellier étaient plus tardivement de faire passer le nouvel ordre urbain, l'urbanisme moderne, du côté des faibles.

C'est bien pourquoi, la ville ne peut être qu'un combiné d'ordre et de désordre que ceux-ci procèdent de l'économique, du spatial, du social, du culturel, etc.

Je voudrais revenir à ce que vous disiez à propos de notre conception actuelle de l'ordre, proche de celle du XVIII^e siècle : le couple ordre/désordre serait-il une autre manière d'exprimer le rapport entre culture et nature ?

Il ne faut pas confondre l'action démiurgique de l'homme – l'ordre et le désordre qu'il crée – avec une opposition simplifiée culture/nature ; mais, nous sommes aujourd'hui plus sensibles à un contraste entre raison et expériences vitales de tous ordres. Nous avons quand même conscience qu'il existe des effets pervers à notre pouvoir créateur et donc des limites. C'est à juste titre que certains courants de la pensée écologique considèrent que l'homme participe pleinement aux différents jeux de déséquilibres et d'ajustements des écosystèmes. En effet, nous nous représentons actuellement tels des apprentis sorciers, tout aussi maladroits que celui de *Fantasia*. Des principes de « précaution » sont à respecter. Bref, l'homme se doit d'être responsable, c'est-à-dire conscient de ses propres « limites »¹⁰ et s'obliger, vis-à-vis de valeurs qui le dépassent – la nature en l'occurrence – à répondre de ses actes. L'ordre, une fois encore, peut s'exprimer en termes de mises en garde à l'égard de nos ambitions prométhéennes.

Il faut donc faire la part de la négociation et de la décision : qui décide ? Qui est responsable ? sont des questions simples en apparence, mais auxquelles il n'est pas toujours aisé de répondre. Le terme de « gouvernance » me semble esquiver élégamment la question du « gouvernement » ; gardons nous ici des effets de mode qui tendent à nous faire considérer comme nouveaux des phénomènes qui ont existé bien avant leur mise en forme actuelle. Il me semble que pour y voir clair sur ces questions, c'est plutôt en termes de responsabilité qu'il faut poser les choses : se demander à qui l'on peut « imputer » le résultat de certains actes permet de mieux identifier la « ligne de partage des eaux » entre des théories qui supposent, d'un côté, la toute puissance de certains acteurs ou de la « société », holistes en un mot, et

¹⁰ Voir *L comme Limite*.

de l'autre, des opinions n'accordant d'importance qu'à la négociation, qu'aux actions individuelles et à leur interaction.

Cela semble contradictoire d'aborder ici les choses en termes de responsabilité puisque celle-ci est liée à la décision, à l'engagement, à la volonté et même au pouvoir et que vous insistez pour dire que de nombreux phénomènes urbains ne relèvent pas de l'intention justement. Comment être responsable dans une organisation essentiellement « naturelle » ?

Aujourd'hui comme au XVIII^e siècle, la raison se veut avant tout médiatrice, c'est-à-dire au service d'une meilleure compréhension des lois de la nature. Le but n'est pas d'opposer l'une à l'autre, mais au contraire de les réconcilier. L'universalisme des droits de l'homme – par définition, des droits naturels – se fonde pleinement sur cette alliance.

En quoi jugez-vous cette raison « limitative » ?

Parce qu'elle nous pousse à être conservateur. Si vous exercez trop avant votre pouvoir créateur, vous risquez fort d'agresser irréversiblement les lois naturelles que vous avez découvertes, utilisées et qui pourtant constituaient le fondement de votre activité scientifique ! D'une certaine façon, tout créateur est aujourd'hui assimilé à un destructeur potentiel. Pensons ici aux recherches sur les génomes végétal et humain, par exemple. Mieux connaître les caractéristiques génétiques nous donne aussi le pouvoir de les modifier, sans doute irrémédiablement... Face à ce que nous identifions alors comme un danger envers notre « patrimoine », notre réaction est de renforcer les mesures de protection. N'a-t-on pas, dans ce sens, inventé ce formidable oxymore : développement durable !

Ces considérations pourraient conduire à réveiller le vieux débat entre les Anciens et les Modernes. Quelle place reste-t-il pour le changement selon vous ?

Comme on le disait pour commencer, la grande rupture à propos de l'ordre et du désordre vient, à mon sens, de la fin du XVIII^e siècle puis du grand XIX^e siècle, moments où une autre conception de l'homme et de l'histoire se dégage, où l'on substitue à la notion d'ordre établi celle de progrès (Condorcet, *Progrès de l'esprit humain*). Par là même, la conception cyclique du temps, où se succédaient par répétition l'ancien et le moderne, cède sa place à une conception continue de la marche de l'humanité.

Dans le domaine des grandes idéologies fondatrices de cette notion de progrès, les utopistes du XIX^e siècle n'ont pas démerité. Or, si l'on se contente de ne parler ici que des Fourieristes et des Saint-simoniens, on constatera qu'à partir des mêmes fondements scientifiques (Newton), des mêmes constats sociaux (désordres urbains), les modes de raisonnements varient.

Les Fourieristes, des newtoniens convaincus, rêvent de transposer dans le domaine social les lois de la physique (ordre général du monde) et cherchent à trouver au sein des rapports de société des lois aussi fondamentales et naturelles que celles de l'attraction universelle : ce sont les fameux caractères complémentaires censés constituer les principes de l'harmonie au sein des phalanstères :

« J'ai dit que le mécanisme des Séries passionnées a besoin de discordes autant que d'accords ; il utilise les disparates de caractères, de goûts, d'instincts, de fortune, de prétentions, de lumières, etc. Une série ne s'alimente que d'inégalités contrastées et échelonnées ; elle exige autant de contraires ou antipathies, que de concerts ou sympathies. »¹¹.

Reposant sur l'idée d'un ordre « sériaire » (tous les membres sont répartis dans des séries), l'échelle des phalanstères doivent permettre de parvenir à un équilibre social parfait et stable. Tout bien considéré, c'est une démarche de type « écologique ».

Les Saint-simoniens considèrent, quant à eux, que les nouvelles théories scientifiques mènent au changement : c'est la croissance, l'action du producteur et les connaissances du savant qui entraînent l'amélioration du sort des classes défavorisées. Leurs propos n'est pas d'aspirer d'emblée à un ordre établi meilleur et plus égalitaire, mais de créer les conditions d'un mouvement qui conduiraient à un ordre des choses plus juste. Ce qui importe donc à leurs yeux c'est le mouvement, le changement, la croissance. Par suite, les inégalités et le désordre risquent de faire partie à part entière du processus de transformation vers un ordre meilleur.

Vous voyez donc que, dans un cas, l'ordre est un « ordre caché », qu'il s'agit de redécouvrir, de rendre plus évident et clair, alors que dans l'autre, il est à créer entièrement : la différence entre l'une et l'autre de ces postures, c'est la place de l'histoire.

Il me semble que la différence entre ces deux démarches se rapporte aussi à la notion de projet¹² : les Saint-simoniens ont été de grands bâtisseurs. Cela correspond d'ailleurs à ce que vous disiez au début de cet entretien : « l'ordre, c'est se faire une idée de quelque chose ».

Je ne crois pas que ce soit une question de projet, c'est-à-dire d'intention, mais de liberté. Dans la démarche de projet les rapports entre les donneurs d'ordre et ceux qui les reçoivent sont structurés (souvent par contrat, d'ailleurs) et obéissent à une logique d'asymétrie : si l'on veut résumer les choses à grands traits, les uns savent et commandent quand les autres ne savent pas très bien, écoutent et contribuent. Or, je

¹¹ FOURIER, Charles. *Le nouveau monde industriel ou Invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuée en séries passionnées*. 1829. Édition de 1845 publiée par la Librairie sociétaire. Paris : Éditions Flammarion, 1973. Collection: Nouvelle bibliothèque romantique. p. 69.

¹² Voir *P comme Projet*.

ne pense pas que le problème de l'ordre et du désordre se pose en ces termes. Comme nous l'avons vu à travers différents exemples, la question est de savoir où s'arrête la liberté des uns vis-à-vis de celle des autres. Je dirais, une fois encore, que notre référence en la matière reste le XVIII^e siècle. Mais en disant cela, la question n'est pas résolue pour autant, car si l'on se place dans cette perspective, les rapports entre les uns et les autres ne sont pas fixés à l'avance ; ils sont au contraire en équilibre instable, en tension permanente ; chacun voulant gagner sur l'espace, la liberté d'autrui, quitte à s'organiser pour cela. C'est donc toute la question du rapport entre individuel et collectif qui est posée à travers celle de l'ordre ! Certes la liberté est pensée en termes individuels, c'est un droit naturel et imprescriptible, mais pour en user, sans outrepasser ses droits, il faut agir dans le cadre de la loi. Nous ne pouvons être libres que lorsque notre liberté est définie préalablement. Pour le dire autrement, la liberté est l'origine de la loi, c'est-à-dire le fondement même de l'ordre.

On pourrait aussi considérer qu'exercer sa liberté signifie chercher à dépasser l'ordre établi...

Si nous nous situons dans le domaine des arts, et plus largement des idées, c'est un avis que je partage : c'est lutter contre l'absence de curiosité, la paresse, l'autosatisfaction et désirer apporter de l'intelligibilité à un « je-ne-sais-quoi » qui nous échappe. Cependant, dès que nous abordons le terrain de l'action, j'ai plus de réserves. Prenons l'exemple des architectes. Qu'est-ce que cela signifie de vouloir imposer un ordre nouveau ? Cela est-il sans risque pour l'habitant ? On en revient donc bien à la question de la liberté : celle de l'architecte s'arrête là où commence celle de l'usager !

Vous conseillez donc d'associer la question de la réception à nos conceptions de l'action et de la production.

En fait la réception nous renvoie à la question de la lisibilité, ce qui s'applique particulièrement à la ville. Est-ce cette organisation fonctionnelle, facile à percevoir et à décoder à travers les formes elles-mêmes, dont parlait le Lynch première facture¹³ ? Lui-même est revenu sur ses propres conclusions car, la lisibilité, loin d'être une propriété seulement inhérente aux choses matérielles, est aussi toujours celle de « quelqu'un »¹⁴. Se demander alors pour qui la ville est lisible, conduit à reconnaître la multiplicité et la relativité des interprétations possibles : chacun est porteur de sa propre lecture des choses ; pour le dire autrement, la lisibilité est un « acte », mettant en relation des individus ou les groupes auxquels ils appartiennent

¹³ LYNCH, Kevin. *L'image de la cité*. Traduction de : *The image of the city*, par Marie-Françoise Venard et Jean-Louis Venard. Paris : Dunod, 1969.

¹⁴ Voir *Q comme Quelqu'un*.

avec un environnement, et non un « ordre établi », quelque peu figé dans l'espace. Ceci nous renvoie à la grammaire comme moyen de lisibilité et de compréhension.

L'erreur initiale de Lynch, risquant de confondre lisibilité et ordre spatial, constitue sans doute la principale pierre d'achoppement à laquelle se sont heurtés et continuent de se heurter les architectes et les urbanistes. Ces derniers sont souvent enclins à penser que la lisibilité naît d'intentions, quand il est vraisemblable qu'il ne peut s'agir, au mieux, que de leur « éveil ». Leur rationalité, toute mêlée d'anticipation¹⁵, entre alors souvent en contradiction avec celles, multiples, enracinées dans des pratiques, des usages. Plus largement, l'histoire de l'urbanisme ne reflète-elle pas depuis le début des années 1970, l'incapacité des pouvoirs publics à faire ce qu'ils veulent, à savoir même ce qu'ils veulent, et à ajuster la fin et les moyens... Les grands-ensembles ne seraient-ils pas « pavés » de bons sentiments ?

Dans ce domaine, incontestablement, les travaux de Henri Raymond et de Henri Lefebvre ont été moins bien entendus par les producteurs d'espace : les logiques d'appropriation mettent en jeu des rationalités multiples, contrecarrent *a posteriori* les projets d'agencement, n'ont que trop révélé, de fait, les apories de certaines anticipations en matière spatiale et formelle. Tout le problème est de savoir quand se rejoignent ces ordres différents trop souvent, ceux conçus et ceux compris ? Répondre à cette question mène à des postures professionnelles distinctes : les uns cherchent à intégrer les pratiques d'appropriation, les autres, au contraire, à imposer leur vision de l'organisation spatiale. Qu'est-ce d'autre, en fin de compte, que la figure de l'« homme nouveau », si ce n'est un humain imaginé par Le Corbusier ou plutôt les CIAM, capable de vivre selon des règles élémentaires que lui seul a fixées ? La réception ne se comprend qu'en tenant compte de la « complexité » des choses et des hommes.

Ainsi, à l'ordre naturel, il convient d'ajouter des ordres sociaux et culturels : est-ce une invite à être un peu plus structuraliste ?

Il est vrai que la tentation du structuralisme est réelle sur une question comme celle-ci ... Pourtant, je ne le crois pas plus apte à apporter de réponses satisfaisantes que la sociologie de l'action ; dans les deux cas, la grande absente est l'histoire ! Le structuralisme est une pensée qui tend à fixer les choses, conduit à supposer qu'il existe une sorte d'équilibre, ayant sa propre logique. Pierre Francastel a notamment fait partie de ceux qui ont appliqué cette théorie à la ville en soutenant la thèse des villes successives : il identifiait l'ordre spatial à l'ordre social et culturel. D'une certaine manière, l'ordre spatial, créé, fabriqué, pratiqué, etc. s'inscrit, à l'insu même des « créateurs », dans une représentation collective de l'ordre du monde. Cette façon de voir les choses, peu différente du holisme, comporte de toute

¹⁵ Voir *A comme Anticipation*.

évidence un grand intérêt, elle a le mérite de simplifier le débat ; pourtant, je doute que cela soit complètement juste : *quid* du désordre, des processus historiques ? Ce qui est en question dans le structuralisme, c'est l'automatisme de la structure qui fait l'histoire et non l'inverse.

Si l'on reprend, à la suite de Francastel le cas du Paris haussmannien, on peut souligner, en premier lieu, que la ville capitale n'est pas que le résultat d'une seule maîtrise volontaire de l'ordre urbain ; elle est notamment le fruit d'un laisser-faire, a peu près complet, vis-à-vis des faubourgs et de la banlieue. C'est ce mélange d'ordre et de désordre qui me semble être au cœur de la dynamique des villes. À ce titre, bien avant le modernisme, toutes les théories de la panoptique, du nouvel urbanisme, c'est-à-dire de la pensée des ingénieurs, se fondent plus ou moins consciemment sur la traduction spatiale d'un ordre social ; souvenons-nous de l'intérêt porté à Napoléon en Vendée (La Roche-Sur-Yon)...

En second lieu, le présupposé de la « table rase » guette chacune de ces thèses, y compris lorsque l'on évoque l'image de la ville palimpseste qui présuppose l'effacement en surface des strates urbaines antérieures. Or, le Paris du second Empire ne s'est pas établi sur un sol vierge, effacé, mais au contraire à partir d'un contexte fortement constitué : celui-ci a conditionné les transformations haussmanniennes et n'a été en aucun cas gommé pour laisser la place à la ville nouvelle. L'ordre haussmannien est une surimposition. Nous évoquons ailleurs largement ce processus de stratification¹⁶ qui préside au développement des villes, mais il importe ici de rappeler que même lorsque les décideurs ont des principes d'aménagement très affirmées, ils ne peuvent que composer avec ce qui est déjà en place, que relativement à ce qui existe déjà. Autrement dit, la ville, loin d'être le fruit d'un parfait équilibre, est toujours en état de déséquilibre.

Finalement, contrairement à ce que disait Baudelaire, l'ordre ne semble pas s'accompagner nécessairement pour vous de luxe, de calme et de volupté... Pensez-vous que tout type d'ordre génère ces situations de déséquilibre, voire de crise ?

Il n'est pas contradictoire que l'ordre s'accompagne de tensions : cela signifie seulement qu'un processus est à l'œuvre, lequel peut prendre des formes bien différentes selon les périodes et les lieux : négociation, transformation, rénovation, révolution, etc. Toute décision est bonne à prendre, sauf si ce n'est pas le bon moment... L'ordre ne peut équivaloir à la paix sociale que lorsqu'il provient d'une satisfaction généralisée ou d'une forte répression. C'est ici que la nature du régime politique prend toute son importance : l'objectif de la démocratie est de parvenir à résoudre ces tensions, sur un mode pacifique, mais de manière nécessairement transitoire. En réalité, lorsque l'ordre rime avec « luxe, calme et volupté » – pour

¹⁶ Voir *S comme Strate*.

reprendre votre référence à Baudelaire – c’est assez rarement par satisfaction réelle et beaucoup plus souvent par nostalgie ! Nostalgie baudelairienne en réalité d’un passé qui ne serait qu’ordre ou plutôt un désordre intime. Il n’y a qu’à voir nos interprétations actuelles de mai 1968 pour comprendre tout le problème que pose la représentation de l’ordre et du désordre. Le seul ordre réellement « luxueux, calme et voluptueux » ne peut se situer que dans l’utopie, c’est-à-dire dans la projection d’une société sans classe, sans histoire et non critique. Je ne crois d’ailleurs pas qu’il existe une utopie du désordre et que l’anarchie ne soit pas en quelque sorte un ordre sans pouvoir artificiel. Élisée Reclus ne disait-il pas que : « L’anarchie [était] la plus haute expression de l’ordre » ?

Ordre et désordre nous ramène ainsi à la dialectique du changement et de la stabilité... Qu’est-ce qui distingue aujourd’hui notre réflexion à ce sujet de celle que l’on a mené jusqu’ici ? Le moteur du changement est-il toujours le même ?

Pour comprendre ce qui nous pousse à vouloir changer ce qui est stable, il faut introduire ici la notion de modernité. Le désordre est-il une résistance positive ou négative à un ordre qui ne serait que mouvement ? C’est tout le débat qui a agité le XIX^e siècle : comment accorder changement et ordre ? Faut-il s’en tenir à un modèle explicatif (Guizot : la bourgeoisie comme facteur de l’histoire) ou à un modèle projectif (Marx : la lutte des classes comme mouvement permettant d’accéder à un nouvel ordre) ?

En fin de compte, la modernité peut être vue comme un mouvement, une force d’entraînement vers une amélioration des choses s’appuyant dans ce but sur un pouvoir et donc sur un ordre. Mais elle peut aussi être considérée comme une force de destruction, renversant des ordres passés, des valeurs et même des pouvoirs. C’est pourquoi, il faut garder présent à l’esprit la distinction que faisait Henri Lefebvre entre le « modernisme », accueil du nouveau et la « modernité », c’est-à-dire conscience du changement, conscience pouvant être parfois malheureuse, à la manière de Baudelaire. Cette nostalgie, paradoxalement, peut conduire à regretter un désordre passé, jugé plus « naturel » que l’ordre présent, insupportable de simplicité (la machine à habiter, par exemple). Considérer les choses de la sorte, qu’est-ce faire d’autre que remettre en cause l’histoire ? Or, je crois que c’est à ce processus d’inversion que nous assistons aujourd’hui lorsque nous considérons que notre modernité nous conduit à franchir des limites dangereuses.

J’aurais aimé terminer cet entretien en abordant une question de méthodologie. Nous nous sommes fixés quelques règles de conduite pour ces échanges, en particulier, celle de respecter « l’ordre » alphabétique. C’est un choix qui n’est pas neutre, laissant deviner qu’il vaut parfois mieux préférer l’arbitraire en matière d’organisation de la pensée à tout ordre fixé par un modèle, quel qu’il soit. Pourrions-nous conclure sur les doutes que vous nourrissez à l’égard de ces notions de modèle, de théorie, de système, etc. dans le domaine de la recherche sur la ville ?

Parce que tout ordre est nécessairement imparfait, il est parfois plus judicieux de miser sur l'inattendu et le hasard comme éléments moteurs de la recherche de l'intelligible. Un ordre arbitraire est l'ordre d'un moment qui devrait permettre, au contraire, d'établir plusieurs types de lectures : il n'y a rien de plus libre en fin de compte que l'ordre alphabétique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire un dictionnaire : c'est la brocante des idées, les notions s'y rencontrent de façon inattendue et génèrent par là même de nouvelles idées. Pensons encore à Élisée Reclus ! Il parlait bien lui aussi d'un ordre spontané, sans « donneur d'ordre », naturel en un mot. Mais il y a les astreintes créées par les filiations de l'étymologie...

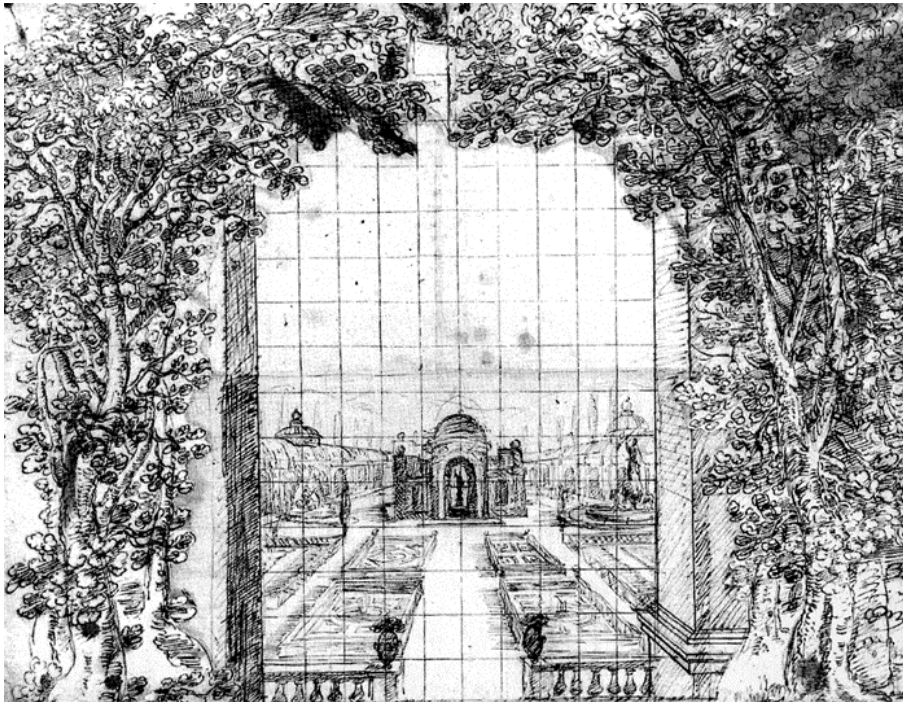
CORRÉLATS :

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- AGIER, Michel. *L'invention de la ville : banlieues, townships, invasions et favelas*. Amsterdam ; Paris : Éd. des Archives contemporaines, 1999. Une pensée d'avance.
- BOUDON, Raymond. *La Place du désordre : critique des théories du changement social*. Paris : Presses universitaires de France, 1984. Sociologies.
- BOWIE, Karen. *La modernité avant Haussmann : formes de l'espace urbain à Paris, 1801-1853*. Paris : Éd. Recherches, 2001.
- GRUET, Brice. *La rue à Rome, miroir de la ville : entre l'émotion et la norme*. Paris : PUPS, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.
- HOBBS, Thomas. *Léviathan ou La matière, la forme et la puissance d'un état ecclésiastique et civil*. 1^e éd. 1651. Paris : M. Giard, 1921.
- LACAZE, Jean-Paul. *Paris, urbanisme d'état et destin d'une ville*. Paris : Flammarion, 1994. Géographes.
- LE GALÈS, Patrick. *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Presses de Sciences Po, 2003. Collection académique.
- LEFEBVRE, Henri. *De la modernité au modernisme : pour une métaphilosophie du quotidien. Critique de la vie quotidienne*. T. 3. Paris : l'Arche, 1981.
- LEPETIT, Bernard. *Les villes dans la France moderne : 1740-1840*. Paris : A. Michel, 1988. L'évolution de l'humanité.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *Anthropologie structurale*. Paris : Plon, 1958.

- MAUSS, Marcel. *Sociologie et anthropologie*. Précédé d'une introduction à l'œuvre de Marcel Mauss, par Claude Lévi-Strauss. 11^e édition (1^e éd. 1950). Paris : Presses universitaires de France, 2004. Quadrige.
- POÏESIS *Architecture Arts Sciences et Philosophie* : La Ville entre ordre et désordre, n° 7, 1998.
- RONCAYOLO, Marcel. Propriété, intérêt public, urbanisme après la Révolution. Les avatars de la législation impériale. *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 43, juin 1989.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Du Contrat Social ; ou Principes du droit politique*. Amsterdam : Rey, Marc Michel, 1792.
- SIMMEL, Georg. La formation de l'intellect citoyen. *Poïesis Architecture Arts Sciences et Philosophie* : Urbanité. Ruralité, n° 6, 1997, p. 169 sqq.
- SIMON, Herbert Alexander. *La Science des systèmes : science de l'artificiel*. Trad. par Jean-Louis Le Moigne de : *The Sciences of the artificial*. Paris : Épi, 1974.

P comme Projet



Dessin de toile de fond pour un « masque »¹, Inigo Jones, 1634.

Aujourd'hui, les différences entre projet architectural et projet urbain ne sont pas toujours très distinctes, y compris pour les concepteurs eux-mêmes. À travers plusieurs textes que vous avez écrits sur le projet, à quelques années d'intervalle, vous expliquez que ce glissement sémantique correspond à une recomposition des champs disciplinaires de l'analyse urbaine. La notion de projet urbain renvoie notamment à une nouvelle représentation de l'architecture véhiculée par les

¹ Les « masques » sont des divertissements combinant ballets, théâtre et mascarades s'inscrivant dans la tradition vitruvienne propagée par John Dee, mage et mathématicien. *Encyclopædia Universalis*, Yates Frances Amelia (1899-1981), 2005. Au début du XVII^e siècle, le masque devint si populaire que certains de ses éléments furent adoptés dans le drame scénique des théâtres publics, telle *La Tempête* de Shakespeare (*Le trésor de la langue française*).

démarches des typo-morphologues – reprenant à nouveaux frais les réflexions amorcées par les théoriciens italiens (Giovannoni) des années 1960-1970 (Rossi, Aymonino, Caniggia...). Elle correspond aussi à un renouvellement des pratiques de projet, visant à se substituer à celles de la planification urbaine (extension, schématisation, fragmentation, juxtaposition de logiques sectorielles...) caractéristiques des Trente glorieuses : il s'agit de retrouver l'unité du territoire. Les tenants du projet urbain, dites-vous, considèrent avant tout celui-ci dans le cadre d'un agencement complexe et comme devant s'ouvrir à de nouvelles rationalités, plus respectueuses des pratiques sociales de l'espace, plus proches des jeux d'acteurs et des attentes des usagers.

Vous insistiez alors sur le fait que c'est moins en termes d'échelles emboîtées que de démarche et de contenu que la notion de projet urbain s'impose. Il s'agit de penser les articulations entre les différentes interventions sur l'espace, de réfléchir en termes de continuité spatiale et non de rupture, de réparer et de requalifier des tissus urbains plutôt que de s'inscrire uniquement dans une logique d'extension urbaine. Dans ce cadre, l'analyse des formes, l'interdisciplinarité, la dimension réflexive du projet deviennent essentielles, voire la condition même de tout type de conception (ville sur la ville, paysage et péri-urbain...). Pourtant vous semblez toujours prendre quelque distance avec cette interprétation : dans quel sens évolue votre réflexion actuellement ?

Il importe peut-être de rappeler que je ne suis pas un auteur « de projet », au sens où vous l'entendez : c'est, pour moi, un sujet d'études, de curiosité même. Une fois cette précaution prise, je dirais que votre question embrasse tout le débat sur le projet urbain, même si vous privilégiez ses relations avec l'architecture. Projet est un terme banal, très extensif, que l'on peut appliquer à un individu ou une collectivité, à des objectifs de toute sorte, matériels, techniques, des styles d'organisation sociale, des créations intellectuelle ou artistique : « ce que l'on a l'intention de faire et l'estimation des moyens nécessaires à la réalisation » dit le dictionnaire². Le projet architectural, plus spécifique, est un classique de la profession : de l'exercice scolaire qualifiant, mais virtuel, à un schème d'une réalisation envisagée.

Le mot projet n'est donc pas un mot comme les autres : il s'ancre dans l'actuel, renvoyant aux débats et procédures d'action en cours. À ce titre, la notion de « projet urbain » répond, depuis les années 1980, aux nouvelles conditions de fabrication de la ville, caractérisées par des conjonctures plus difficiles, des technologies porteuses de rupture, une concurrence accrue entre les villes, une mondialisation approfondie, etc. Cette fixation dans le temps et l'espace des projets nous conduit par conséquent à une approche par cas : dans les propos qui vont suivre, je m'en tiendrai, pour l'essentiel, à celui de la France.

² *Le Trésor de la langue française.*

Ainsi, ce qui nous sollicite, ce n'est pas le mot « projet », mais l'adjectif « urbain »³. Sans doute s'agit-il de considérer la ville dans tous ses aspects, économiques, sociaux, culturels, au-delà même de l'esthétique et de la plastique. Est-ce une nouvelle géographie de ce champ disciplinaire ? Ou le « remplacement » de l'architecture (mais aussi des sciences de l'ingénieur) dans un champ de connaissance élargi ? Si tout projet urbain prend une forme physique comme fin, cette fin est-elle satisfaisante par elle-même ? Autrement dit, n'est-ce qu'une question de plastique ? La visée initiale, l'évaluation des étapes et du résultat dépendent de regards disciplinaires multiples, entrecroisés. C'est un processus non linéaire qui est engagé, impliquant à la fois des spécialistes, l'attente et la réaction des « bénéficiaires », jusqu'à l'habitant – celui qui réside ou fréquente.

La notion de projet urbain (avec des démarches semblables, autrement désignées en d'autres langues) est une notion « historique », qui naît avec les avatars des sociétés industrielles, dont les effets se dessinent dans les années 1960-1970. Elle répond à la fois au désir maintenu de maîtriser l'espace, mais aussi à l'échec de planifications plus rigides, autoritaires, réglementaires. Elle tente somme toute de rendre à l'intervention urbaine sa flexibilité, son humanité, sa pertinence et son respect de l'environnement, significative alors d'un « moment » de l'histoire et d'un contexte intellectuel et professionnel. Passer à la réalisation, à la réussite, à la cohérence est évidemment une épreuve redoutable. D'autant que l'innovation technique (bouleversant les rapports temps/espace et la communication) et les contextes (mondialisation, déséquilibres politiques) accélèrent leurs mutations. D'où la distance critique que je m'autorise.

Votre réponse indique que le projet, aujourd'hui, est devenu enjeu d'interprétations, de justifications, de légitimations et aussi, bien sûr, de critiques, notamment vis-à-vis de ses finalités formelles. Face à ces incertitudes, quelles sont, selon vous, les constantes d'une telle notion ? Vous venez de rappeler qu'une initiative se structure autour d'idées, d'intentions, bref de la formation d'un dessein. Pensez-vous, par suite, qu'il faille retenir la « conception » comme acte qualifiant la démarche de projet ?

Conception, acte qualifiant, certes, mais quel est l'objet de la conception ? Fixer des buts plus ou moins abstraits à atteindre (essor de la ville, valorisation d'un espace) ou de formes concrètes esquissant l'exécution

sur le terrain ? Dans quelle mesure ne renouvelle-t-on pas le vieux problème des rapports entre la commande (y compris le fait du prince) et la mise en œuvre ? Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, langages d'aujourd'hui. Dans le cas du projet urbain, la conception répond à la fois à des visées de nature différente, hiérarchisées

³ Voir *U comme Urbain*.

ou combinées plus ou moins (d'ordre économique, social, culturel ou même politique), avant de se prêter à une traduction concrète, à la proposition de formes spatiales, de trames et de volumes, de bâtiments et d'espaces libres et plus globalement de paysage.

La notion de design, de ce côté-là, n'a pas la netteté de la distinction que fait la langue française entre dessein et dessin. Le dessein n'est pas le privilège d'une discipline, il est plutôt combinaison et choix, autant que possible cohérents, de visées et non pas d'emblée (sauf coup de génie) vision. Les deux termes français sont certes indissociables, mais à ne pas confondre ni à inverser, sans prudence, dans la démarche. Le projet urbain n'est pas gratuit, quels que soient les effets recherchés. C'est au sens le plus général du terme (y compris non marchand) un investissement, comme la ville dans sa globalité. La conception des projets urbains est, par définition, multidisciplinaire.

Passer de la visée plus abstraite à l'intervention ciblée, localisée, définie dans ses formes est au cœur de l'exercice. Ce qui exige une connaissance assurée du site, des aménagements acquis, de l'état des lieux. C'est le contraire d'un travail en table rase même si on l'exerce sur un paysage rural ou sur des friches. C'est aussi s'engager dans des conditions qui ne sont pas nécessairement immuables. Le projet, s'il s'efforce de voir « loin », s'inscrit dans des conjonctures⁴.

Le mérite des architectes italiens est de s'être détachés de l'illusion de la table rase, d'avoir, notamment à travers la notion de typo-morphologie, détecté les logiques du lieu et pensé à l'articulation entre l'héritage et l'innovant. La conception du projet doit donc reposer sur la connaissance du contexte, matériel, mental, économique y compris dans son évolution. C'est un jeu avec les contraintes à soupeser et le temps. Ce qui justifie le caractère flexible du projet par rapport à des programmes, au caractère contraignant de plans et de règlements.

Le projet urbain est avant tout une médiation entre idée et réalisation de formes, une médiation entre réflexion globale et possibles locaux, entre désirs et moyens d'action, entre décideurs, acteurs et « bénéficiaires » supposés, « habitants » sous toutes leurs formes. Voilà qui nuance fortement les notions de commande, de conception, d'évaluation. Car il s'agit bien de « valoriser » la ville, mot devenu incertain, autant dans ses héritages que ses espaces nouveaux de croissance. Bologne a été sans doute une sorte d'essai « starifié », de prototype, à la fois réhabilitation architecturale et respect de la population initiale, quitte à ce que l'on mesure ensuite

⁴ Voir *C comme Conjoncture*.

les pièges d'une telle intention⁵. Le projet urbain est avant tout d'essence « politique », au sens étymologique du terme.

Vous reconnaissez qu'au stade de la réalisation, le rapport entre commanditaires et concepteurs doit être repensé dans la démarche de projet urbain : la conception devant être surtout co-produite. En revanche, la répartition des rôles doit être maintenue, voire renforcée, au niveau du choix des grandes orientations du projet qui doivent rester, dites-vous, d'ordre politique. Si je voulais résumer plus encore vos propos, je dirais que pour vous, d'une certaine façon, « la fin doit justifier les moyens ». Pourtant, pensez-vous qu'il soit réellement possible de dissocier ainsi les choses, c'est-à-dire d'orienter un projet en passant outre la question – non pas des « formes » –, mais de la matérialité⁶, de l'état des choses, au sens large ? En disant cela je pense, par exemple, aux territoires traversés par des infrastructures : difficile dans ce cas de faire la part des choses...

C'est un point en réalité assez délicat et pour mieux le comprendre, il faut remonter un peu dans le temps.

Dans la tradition de la Renaissance – qui perdure, en France, jusqu'à la Révolution – l'homme du projet est tout à la fois architecte, ingénieur et militaire le cas échéant. Pensons, bien sûr, à Léonard de Vinci, mais aussi à ce que l'on appelait l'arme du génie : Vauban en est le référent. Durant cette période, l'intervention sur la ville associe étroitement projet et perspective militaire et ce terme sert aussi à qualifier les desseins d'agrandissement des villes. Il ne faut pas oublier, néanmoins, le rôle décisif que jouent dans ces opérations – qui, non sans anachronisme, mériteraient peut-être la qualification de projet urbain – les dépositaires du pouvoir central, les intendants ou les gouverneurs de province (Arnoul, intendant des galères, et Sénac de Meilhan à Marseille et Tourny à Bordeaux, etc.) : ce sont eux les hommes de l'impulsion.

Lorsque l'on décide, par exemple, de reporter des enceintes vers l'extérieur, de construire de nouvelles murailles, cela correspond tout autant à un projet de défense que d'urbanisation de zones « annexées ». L'un des derniers de ces projets bien tardifs a été celui des murs de Paris dans les années 1840. Cette remarque vaut aussi pour ce qu'on a appelé les « grands travaux ». Par exemple, la construction du pont de Neuilly par Perronnet (1772) et la perspective qu'il imagine vers Saint-Germain-en-Laye.

⁵ « Le cas de Bologne, où a lieu une expérience de planification qui intègre l'idée de projet en ouvrant la voie à la participation des citoyens, devient presque mythique. Aussi, le travail fin d'analyse typomorphologique qui y est effectué contribue à l'établissement d'une culture de projet qui aurait conduit à la nouvelle notion. ». INGALLINA, Patricia. *Le projet urbain*. Paris : PUF, 2001. Que sais-je ?, p. 5.

⁶ Voir *M comme Matérialité*.

À partir du XIX^e siècle, les choses évoluent : l'unité du projet éclate en trois branches. Désormais, en France, on distingue les architectes, les ingénieurs et les militaires : trois métiers différents et trois formations distinctes, conformément à la réforme du système d'éducation instauré à partir de la Révolution française, même si l'École polytechnique représente, pour certains, une formation commune. En tout état de cause, il en résulte une séparation entre « Art » (école des Beaux-arts) et « Technique » ; le projet continue, quant à lui, d'être une démarche commune : les ingénieurs font des projets, de ports, de môles, de quais, de voies ferrées, d'égouts, etc. et les architectes réalisent surtout des projets d'édifices sous le contrôle du Conseil des Bâtiments civils (du moins quand ils sont publics) qui étend aussi ses compétences au réaménagement de quartiers, à l'ouverture de nouvelles rues ou à la transformation de plus anciennes.

Que la division du travail ait fait évoluer la notion de projet semble assez inévitable, mais doit-il en résulter pour autant une opposition entre concepteur et politique aussi nette que celle que vous établissez et qui n'est pas sans rappeler la distinction de Max Weber entre le savant et le politique ?

L'évolution des métiers n'est pas sans incidence sur le sens donné à cette notion. Avec la division du travail, le mot s'est professionnalisé : les ingénieurs font des ponts et les architectes des « créations » architecturales : ce que couronne à Rome la Villa Médicis ce sont des projets d'édifices. Or, un projet ne se réduit pas à des calculs exacts ou à des anticipations innovantes : c'est avant tout une démarche, un processus social qui vise à réaliser l'objectif que l'on s'est fixé. C'est pourquoi, un projet est à la fois une vision de l'avenir et une conception de formes physiques. Delà, on comprend que l'enjeu est surtout de se donner les moyens de ses ambitions. Pour le dire autrement, le politique doit orchestrer et encadrer la division du travail de conception. Or, mon sentiment est que le processus s'est quelque peu inversé : le projet a été pris en otage par les professionnels ; chacun utilise ce mot comme étant propre à sa profession. Lorsque les ingénieurs sont appelés, le projet est d'ordre technique et lorsque ce sont les architectes, il est architectural, quel qu'en soit l'échelle (d'où l'idée de l'architecture dite « à grande échelle », non sans distorsion avec les géographes)...

Si l'on s'en tient toujours à la France, cette organisation sectorielle de la production de l'espace a généré de véritables filières institutionnelles, à la fois, de formation et d'intervention (Roncayolo, 1988). Il en résulte une dérive sectorielle des choses, particulièrement préjudiciable lorsqu'il s'agit de la ville, que l'on ne peut enfermer dans une discipline, quelle qu'elle soit. C'est d'ailleurs ainsi que l'on peut s'expliquer la progressive identification de la pratique de l'urbanisme à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle : par exemple, que cherche à faire d'autre Haussmann si ce n'est tenter d'allier la trame de l'ingénieur aux édifices des architectes, c'est-à-dire dépasser la division des métiers ? Et pour rester dans l'exemple parisien, n'est-

ce pas ce qu'avait tenté, non sans risque d'erreur, le responsable du district de Paris dans les années 1960, Paul Delouvrier. Aujourd'hui, Euralille peut être contesté quant aux formes, mais la visée du maire Mauroy a réussi à maintenir une dynamique métropolitaine.

Faut-il alors regretter l'époque des Intendants du Roi, initiateurs des expériences de « l'urbanisme de frottement »⁷ à Bordeaux, Nantes ou Marseille ? De même, retrouver l'esprit qui inspirait, à partir d'une réflexion utopiste, les ingénieurs polyvalents du XIX^e siècle – Cerdà, Montricher, Alphan ? En même temps, on pense à César Daly, proche du fouriérisme, qui tentait de rassembler les points de vue dans sa *Revue générale de l'architecture et des Travaux publics* et au Viollet-le-Duc des *Entretiens* et son idée à l'origine du projet d'École spéciale d'architecture. Cette tendance se renouvelait dans les plans d'extension de l'entre deux guerres chez un Gréber ou un Prost. Le progrès en matière d'urbanisme n'est certainement pas linéaire. Il resterait à comparer plus systématiquement comment les différents pays avec leur culture et l'organisation des formations, la centralisation ou la décentralisation du projet, ont répondu à ces questions. L'Italie, par exemple, avec sa culture architecturale très ouverte ou l'Allemagne avec ses ingénieurs municipaux.

Néanmoins, si le mot projet doit couvrir, par définition, la diversité des professions, il souffre le plus souvent de leur rivalité ou de leurs difficultés à communiquer.

L'inversion entre pratiques de projet et visions politiques que vous évoquez est-elle simplement le fruit d'une prise d'otage par quelques professionnels ou résulte-t-elle aussi, en partie, d'une stratégie d'évitement de responsables (politiques, institutionnels, etc.) ne sachant plus très bien comment prendre les problèmes auxquels ils se trouvent confrontés ? N'est-ce pas l'un des objectifs avoués de la démarche de projet urbain que de servir parfois à éclairer les « décideurs » sur les orientations possibles d'un lieu, sans qu'il ne soit réellement question de passer à une quelconque réalisation, du moins à court terme ? Pour le dire autrement, le projet urbain n'est-il pas justement révélateur d'une maîtrise d'ouvrage ayant du mal à tenir le rôle que vous aimeriez qu'elle tienne ?

Le développement de la notion de « plan », de « planification », à partir du début du XX^e siècle, a certainement voulu être une réponse à cela. Le plan avait pour fonction de faire la part de l'ingénieur et celle de l'architecte, mais en réunissant leurs compétences dans un projet global, qui les dépasse. En réalité, cela n'a que très peu marché. À la Reconstruction, ce sont essentiellement les architectes-urbanistes qui ont pris les rênes : Perret au Havre, Arretche à Saint-Malo, Herr et Desmaret à Rouen, Dufau à Amiens et Le Corbusier à Saint-Dié, même si ce projet n'a pas

⁷ Expression de Le Roy-Ladurie dans *Histoire de la France urbaine*.

débouché sur une réalisation, etc. Pendant la période où l'on met en place le zoning (ZUP, ZAC...), c'est-à-dire au moment de la planification dite technocratique, c'est alors au tour des ingénieurs de vivre leurs hautes heures. Ainsi, en vingt ans, d'un extrême à l'autre (1945-1965), les rôles ont été redistribués et les architectes ont perdu la vedette. Paradoxalement, c'est au moment où on les attendrait le plus sur le plan de l'expression formelle – afin qu'ils magnifient la politique « d'équipement » – que le projet d'architecture perd de son aura.

Faut-il en déduire que lorsque les acteurs sortent de leur rôle respectif cela mène nécessairement à la confusion ? Pourquoi ne pas considérer plutôt que les organisations se transforment, s'adaptent à leur contexte socio-économique, avec plus au moins d'à propos d'ailleurs... ?

Il y a des niveaux de décision où il importe pourtant que les choses soient à peu près claires, entre ce qui émane de la demande et ce qui relève de la proposition. Mais je dirais, en effet, qu'il faut aussi compter avec la conjoncture⁸ ! Jusqu'aux années 1975 et 1980, la croissance économique suscite la transformation des villes, qu'il s'agisse de projets d'extension, d'aménagement, de réhabilitation des centres, etc. L'urbanisme et la planification urbaine sont alors le moyen de répondre rationnellement et spatialement aux changements de la société : les hommes du projet sont plutôt subordonnés à cette demande à laquelle ils doivent essayer de conformer l'évolution spatiale des villes, quitte à mal évaluer les attentes qualitatives.

Cependant, après les deux chocs pétroliers, un certain essoufflement se produit, les années 1970 amènent des changements structurels, l'innovation technique accroît les obsolescences (site, organisation du travail, modes de consommation), la concurrence internationale s'aggrave. La filière antérieure est alors inversée : au début des années 1970, on redoutait encore un urbanisme « destructeur ». Les partisans de la continuité et du patrimoine fleuretaient avec les sages envisageant une « croissance zéro » : le Club de Rome (1972) avec le mythe italien de Bologne. Parallèlement, la construction observe un mouvement de recul : non seulement le secteur subit les effets de la crise économique qui s'ajoutent à la critique des années 1960 envers l'urbanisme planifié (« métro-boulot-dodo »). Désormais, les ambitions souvent se bornent à poursuivre les opérations déjà amorcées (à Paris, La Défense ou le trou des Halles, par exemple).

Le double mouvement des années 1980, tassement économique et mondialisation qui déstabilise, modifient les données, on cherche au contraire à fixer la croissance et les investissements ; le traitement qualitatif de la ville et de son environnement, d'effets nécessaires, deviennent facteurs d'attraction pour les hommes et les

⁸ Voir *C comme Conjoncture*.

capitaux. Le projet suggère alors des actions souvent « ciblées » géographiquement qui se substituerait à un schéma rigide de planification (Devilleurs, 1994). Cela aboutit, compte tenu des progrès du libéralisme économique et de la globalisation, au « marketing urbain ». « Villes clin d'œil », « villes publicitaires », que les signaux architecturaux (ou les *flagship*), les « événements » doivent mettre en lumière. Des coups d'éclat, des réussites, mais aussi des aventures discutables, qu'il s'agisse d'esthétique, de finances ou de comportements sociaux.

En d'autres termes, l'incertitude qui caractérise les conjonctures actuelles constituent, à vos yeux, un réel obstacle à l'affirmation du politique, du moins à l'expression des finalités des projets, désormais considérées comme un horizon peu perceptible. N'est-ce pas en raison d'une telle indétermination que les acteurs de la production et de la transformation de la ville ont été conduits vers de nouvelles formes de gouvernance ? Et que, par suite, l'on ne sache plus très bien ce qu'est, aujourd'hui, un projet urbain ?

Il est certain que, dans tout cela, le projet urbain a perdu peu à peu de sa consistance : il s'est quelque peu dispersé, mais surtout il a consisté à masquer les rôles et les enjeux relatifs au devenir de la ville ou la difficulté de les définir plus fermement.

Voulu pluridisciplinaire, stratégique, souple, porteur d'enchaînements et non fermé sur lui-même, il risque de ne plus tenir le rôle de médiateur entre dessein et dessin. De l'idée d'un ensemble cohérent, on a côtoyé le risque d'un collage ou d'une succession discontinue d'opérations. Qu'en est-il alors de la véritable finalité : usages et pratiques ? Rappelons que le projet n'est pas une idée lancée dans le vide sans référence au moment et au lieu. Il doit compter avec des temporalités croisées dans le présent, avec l'espace urbain quel qu'il soit, déjà défini ou à organiser, les antécédents, les héritages et les tendances décelables de tout ordre. C'est ce qui fonde l'exigence de multidisciplinarité, situe l'efficacité du projet urbain au carrefour de réflexions, de savoirs, de savoir-faire, de possibles et surtout au-delà d'une pure vision idéologique posée *a priori*.

Revenons alors aux trois composantes essentielles d'un projet urbain qui commande la qualité des résultats. Il s'agit moins souvent de pur imaginaire⁹ que de sûre appréciation des finalités et des moyens d'action. Trois clauses me semblent importantes à respecter : la première est la connaissance du contexte, le projet urbain est « situé », que les emplacements visés soient homogènes ou non. Rien ne se construit sur une surface abstraite, qu'il s'agisse de friches, d'extensions au détriment de zones agricoles ou dites « naturelles ». Il existe toujours des cadres juridiques ou conventionnels, des dessins parcellaires, des ajustements locaux ;

⁹ Voir *I comme Imaginaire*.

existent aussi la propriété et ses droits divers, collectifs, publics ou privés, les représentations négatives, neutres ou valorisées à mobiliser, à surmonter, parfois à inverser. Un lieu, d'autre part, dans la ville – « dans » ou « hors » de ses limites – n'est pas sans relation avec d'autres lieux. Le passage du dessein au dessin ne peut ignorer cette interdépendance, c'est une dimension essentielle du projet comme processus et de sa pensée dans le temps.

Ce constat conduit à rappeler que tout projet, si modeste soit-il, se fabrique, se modèle et se corrige éventuellement en tenant compte d'échelles différentes : celle de l'intervention proprement dite, celle des impacts sur un environnement. Prototype : il n'y a pas de projet portuaire sans se soucier du refuge ou de l'hinterland. Quel est donc le périmètre d'étude selon lequel le projet est à concevoir ? Ce n'est peut-être pas un périmètre *a priori* qui détermine le projet, mais bien le projet qui détermine le périmètre, sans doute en cours de processus. Les échelles renvoient-elles à des limites institutionnelles ? Que faut-il penser de la distinction entre « projet d'intérêt national » – confié souvent à un établissement public – « projet de ville » ou « projet d'agglomération » ? Le découpage reste une pratique aisée, mais il risque de dissocier les logiques (territoire, réseaux) et surtout la pertinence du projet s'enferme-t-elle dans un découpage relativement arbitraire ?

En ce domaine, les expériences nationales sont diverses selon les traditions. La France a renoncé assez tard à des pratiques étatiques pour confier l'essentiel aux collectivités territoriales. Mais la décentralisation des décisions au niveau local risque d'accentuer les décalages évoqués. De leur côté, dans les années 1980, les États-Unis avaient tenté de substituer à l'action de collectivités territoriales jugées inconséquentes, des actions d'entreprises privées de grandes dimensions. Mais, des régulations (par qui ?), solidarités (à quel niveau ?) réclament à la fois des arbitrages et des négociations. Le projet urbain, à partir d'une certaine importance, apporte un remue-ménage évident à l'égard des frontières de compétences géographique, thématique et politique. Dans l'exemple français, entre les opérations envisagées, on établit une hiérarchie collant plus ou moins aux divisions administratives, aux différences de statuts et d'ambitions, nourrissant souvent des tensions entre les niveaux de responsabilité habituels et logiques du projet. Le découpage reproduit la superposition des collectivités, mais leur emboîtement n'est pas forcément pertinent (établissement public, société d'économie mixte, collectivités territoriales). D'où l'hésitation par exemple entre « projet de ville » ou « projet d'agglomération ». Quelle est la convenance des limites choisies et la cohérence géographique du projet dans ces conditions ? On peut redouter aussi que se greffe là-dessus de nouveau une planification (SCOT, PLU, etc.) qui consolide ces divisions. S'agit-il d'une médiation ou d'une sorte de masque, essentiellement attractif ?

Ce terme de masque est ambigu : il suggère un camouflage possible des véritables desseins des décideurs. D'ailleurs, vous rappelez souvent, dans ce sens, que

Hausmann avait su user en son temps de l'argument sécuritaire pour s'assurer du soutien de l'Assemblée, quand il s'agissait en réalité d'obtenir les fonds nécessaires aux financements des projets qu'il prévoyait. Le recours à l'artifice est-il pour vous l'une des expressions des limites de la gouvernance et faire preuve au contraire d'esprit politique que de ne pas agir à visage découvert ? Est-ce une condition nécessaire à la réalisation d'un projet ?

Quitte à me répéter, je ne crois pas, en effet, que le masque soit fait pour cacher des intentions profondes (toujours bonnes comme en enfer, par définition), mais qu'il révèle plutôt l'incertitude d'un véritable dessein, sa volatilité. Dans la compétition internationale des villes, les efforts pour faire ou simplement proposer des projets attractifs (pour les capitaux, les ressources humaines ou simplement les curieux) s'inscrivent dans un terme assez court, parfois dans l'instant ; des jeux plus ou moins spéculatifs risquent de couvrir l'absence d'une véritable idée de développement. D'où, comme je le signalais, la mise en évidence d'un « signal » souvent ponctuel, purement architectural, d'un moment, d'une mise en scène de l'événement. Les idées lancées à ces occasions par les architectes ont alors le mérite de donner corps, inscription visible aux démarches entreprises ; désir de s'établir, non sans paradoxe parfois, dans la longue durée : vivre le destin de la Tour Eiffel ou du Chrysler à New-York ; pourquoi pas du Louvre et du Kremlin à une autre échelle historique ?

Le sort des lendemains est-il pour autant assuré ? C'est le risque attendu dans une société changeante et une économie de moins en moins stable. Alors tenter des coups ? Certes, la notion de projet comporte des contraintes de résultat, donc un bilan temporel à court terme. Mais il en appelle aussi à la constance et à la durée : les structures urbaines ne sont pas modifiées en quelques tours de mains. Sur le plan politique, cela pose également la question de l'identification des responsabilités. Or, celles-ci sont souvent dépendantes des rythmes mêmes de renouvellement des représentants politiques et de leur emboîtement hiérarchique. Les pratiques de participation, de concertation, les marchés de définition, etc. ne peuvent se substituer à une décision d'ordre politique, à une volonté se fondant sur la compréhension de tendances plus profondes, qu'il reste encore à comprendre, à interpréter, à doter à la fois d'efficacité et de sens. Par là on retourne à l'étymologie : telle serait une « politique » qui mériterait son nom. Faut-il, de ce point de vue, analyser plus justement ce qui s'est passé à Barcelone, Bilbao (après Bologne ou Parme), ce qui s'est passé au Danemark ou en Finlande et, plus près de nous, évaluer les expériences de Lille, Rennes ou Bordeaux – dont les conditions pourtant n'ont pas été équivalentes ? Dans chacun de ces projets, qui est garant de l'intérêt collectif ? Qu'est-ce que le privé et qu'est-ce que le public ? Il est de la responsabilité du politique de savoir arbitrer entre tendances, intérêts et désirs. Les dérégulations n'y suffisent pas. Construire l'espace collectif de la ville – qui est social et culturel – n'est pas un acte gratuit ni de pur caprice. C'est engager l'avenir sans être sûr d'en

pénétrer les secrets. L'image romantique de l'homme de l'art éclairant le monde est à revoir. Combien de fois aurait-on pu chanter avec Juliette Gréco : « [...] ce que tu te goures, ce que tu te goures [...] ».

Les acteurs de projets peuvent se tromper parfois, et même souvent à vous entendre, mais comme nous l'avons souligné tout au long de cet entretien, ils sont essentiellement amenés à « agir dans un monde incertain »¹⁰. Delà, comment anticiper et prendre une décision en étant sûr de ne pas commettre d'erreurs ? Cela paraît d'autant plus difficile de soutenir une position contraire que les anticipations et les décisions « rationnelles » de la période fonctionnaliste et technocratique ont largement montré leurs limites. On peut dès lors comprendre que la démarche de projet urbain s'oriente vers l'opportunité, le hasard ou la possibilité – vous parliez en commençant cet entretien de « flexibilité » et « d'humanisme » – sur lesquels s'appuie l'intention des concepteurs qui, si elle n'est pas dénuée d'égarements parfois, substitue plus modestement l'irrésolution, l'ouverture à une détermination illusoire. Alors, si échec il y a, cette fois, il est à comprendre au regard du risque engagé et on pourrait se demander si les « conduites d'échec » en matière d'architecture et d'urbanisme ne relèvent pas aujourd'hui autant des « tendances naturelles »¹¹ de la société que de la responsabilité de tels ou tels concepteurs ? Vous semblez suggérer en citant Juliette Gréco qu'une telle démarche devrait s'accompagner d'un meilleur niveau de conscience. Cependant, concerne-t-il seulement l'homme de l'art ?

Votre critique est tout à fait recevable, de bonne guerre dirais-je. Les idéologies, les utopies les plus imaginatives datent de leur temps. Cela ne les empêche pas de s'affronter. La suite n'est jamais assurée, on le sait très bien. Les erreurs et plus encore les doctrines sans réserve sont également de leur temps. À plus forte raison, les interprètes des tendances « naturelles » de la société ne sont pas nécessairement d'accord entre eux et leurs prétentions doivent être soumises à la ratification de l'histoire, et cela, plus on déborde de son strict domaine de compétence.

Le temps est fait de temps qui ne sont pas homogènes, de sociétés et de lieux qui ne sont pas semblables. Si mes travaux ont une conclusion, c'est de montrer que Maurice Halbwachs (que je vénère) s'est peut-être leurré en affirmant que les spéculateurs ne se trompaient jamais, que ce soit tôt ou tard. Marseille n'était pas Paris en 1860 ; elle est encore moins Abou Dhabi ou Dubaï aujourd'hui. Le sociologue lui-même prétend, à juste titre, que les valeurs foncières sont des valeurs d'opinion, telles les cotes boursières. Est-il nécessaire d'insister sur ce point à l'époque des « subprimes » et de la crise « financière » actuelle ? Il ne serait peut-

¹⁰ En référence au livre de : CALLON, Michel ; LASCOUMES, Pierre ; BARTHE, Yannick. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil, 2001.

¹¹ Voir *H comme Halbwachs*.

être pas inutile de revenir au point de vue de Pierre Vilar et à son marxisme « pondéré » par sa qualité d'historien, soucieux de conjonctures, de modes de production, mais aussi de temps plus longs, des cultures, des « communautés stables » et des « nations » :

« Une 'vraie histoire', dressant des bilans, démontant des mécanismes, aiderait à 'construire' – au sens concret cette fois – une combinaison 'pensée' entre passé et futur. » (1973 : 189)

Le star-system architectural relève, quant à lui, plus de la haute-couture (ce qui n'est pas méprisable) que des nécessités formelles de l'habillement. Or, dans le traitement des espaces et donc de la ville, tout investissement demande retour, que ce retour soit financier ou plus largement culturel. « Beaux et grands bâtiment d'éternelle structure » disait Malherbe. Il est vrai que notre temps nourrit l'incertitude, les concepteurs ne sont peut-être pas coupables mais, bon gré, mal gré, responsables, de même que les prospectivistes trop sûrs d'eux qui me rappellent quelque peu les haruspices de Rome. Si le principe de précaution est à invoquer, il ne concerne pas exclusivement les rapports avec la nature¹². Les projets (et surtout architecturaux, les plus significatifs) constituent un magnifique corpus de nos mentalités, y compris dans leurs contradictions. Une société s'exprime par ses masques qui, de fait, sont les meilleurs révélateurs de ses réalités.

Ce qui évoque une autre contradiction : celle de l'audimat. Les villes jouent le jeu de la concurrence, en scrutant et imitant si possible les succès de leurs consœurs, voisines ou plus ou moins lointaines, elles adoptent pleinement les techniques du marketing, fait de bandes annonces virtuelles autant (plus peut-être) que de réalisations. C'est le phénomène « Bilbao » : affaire de série aujourd'hui, à la recherche de ce qui plaît, aux clients imaginés et possibles (surtout des « mobiles »), une attractivité faussement démocratique. Mais n'est-ce pas une mécanique diabolique de réduction de la diversité à l'uniformité ? J'aimerais conclure sur un point essentiel :

« L'enjeu du projet n'est pas de dire tout de la vie sociale, ni de traiter tout l'espace de la ville, mais d'agir sur l'espace réel. On habite – que je sache – dans un espace réel et pas dans une image, encore moins dans une image virtuelle, si on peut faire ce mauvais pléonasme. On a tous la même télé, mais certains habitent dans l'île Saint-Louis et d'autres aux Quatre-Milles à La Courneuve ». ¹³

CORRÉLATS :

Anticipation – Conjoncture – Imaginaire – Matérialité

¹² Voir *N comme Nature*.

¹³ DEVILLERS, Christian, 1994. p. 16.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BOUINOT, Jean. *La ville compétitive : les clefs de la nouvelle gestion urbaine*. Paris : Économica : « La Lettre du financier territorial », 2002. Gestion. Série Politique générale, finance et marketing
- BOUTINET, Jean-Pierre. *Anthropologie du projet*. Paris : Presses universitaires de France, 1990. Psychologie d'aujourd'hui.
- CHEMETOV, Paul. *La fabrique des villes*. La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1992. Monde en cours
- CHOAY, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil, 1992. La couleur des idées
- COHEN, Jean-Louis. *La coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie*. In Extenso, Paris, 1984.
- CUILLIER, Francis (dir.). *Les débats sur la ville*. Textes de conférences organisées par l'Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine : Éd. Confluences, 1998-
- DEVILLERS, Christian. *Le projet urbain*. In Conférences Paris d'Architectes 1994 au Pavillon de l'Arsenal. Paris : éd. du Pavillon de l'Arsenal, 1994.
- DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME. *Revue Projet urbain*. 1994-
- EPRON, Jean-Pierre (dir.). *Architecture : une anthologie*. Tome 2, Les architectes et le projet. Institut français d'architecture. Liège : P. Mardaga, 1992.
- FRANCASTEL, Pierre. *La figure et le lieu : l'ordre visuel du Quattrocento*. Paris : Gallimard, 1967. Bibliothèque des sciences humaines.
- GENESTIER, P. Que vaut la notion de Projet Urbain. *Architecture d'aujourd'hui*, 288, sept 1993, p. 40-46.
- INGALINA, Patricia ; Roncayolo, Marcel. Projet urbain. In MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. 3^e éd. Paris : Presses universitaires de France, 2000. p. 677-679.
- INGALLINA, Patricia. *Le projet urbain*. Paris : PUF, 2001. Que sais-je ?
- NEWMAN, Peter ; THORNLEY Andy. *Planning world cities: globalization and urban politics*. Basingstoke, Hampshire ; New York : Palgrave Macmillan, 2005.

- PANERAI, Philippe ; DEMORGON, Marcelle ; DEPAULE, Jean-Charles. *Analyse urbaine*. Marseille : Éd. Parenthèses, 1999. Eupalinos. Série architecture et urbanisme.
- POUILLON, Fernand. *Les Pierres sauvages*. Paris : Éditions du Seuil, 1964.
- RIBOULET, Pierre. *Naissance d'un hôpital : journal de travail*. Paris : Plon, 1988. Carnets.
- RICCEUR, Paul. *Le Volontaire et l'involontaire*. Paris : Aubier, 1988. Philosophie de l'esprit
- RONCAYOLO, Marcel. *Conceptions, structures matérielles, pratiques. Réflexions autour du projet urbain*. Enquête, 1996, n° 4, p. 59-68.
- ROSSI, Aldo. *Autobiographie scientifique*. Trad. par Catherine Peyre. Marseille : Parenthèses, 1988.
- SANDERS, Lena. *Système de villes et synergétique*. Paris : Anthropos : Économica, 1992. Villes
- SCHÖN, Donald A. *The reflective practitioner : how professionals think in action*. New York : Basic Books, 1983.
- SENNETT, Richard (éd.). *Classic essays on the culture of cities*. New York, Appleton-Century-Crofts, 1969.
- VILAR, Pierre. Histoire marxiste, histoire en construction. Essai de dialogue avec Althusser. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1973, volume 28, n° 1, p. 165-198.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel. *Entretiens sur l'architecture*. Paris : A. Morel, 1863-1872.
- WEBER, Max. *Le savant et le politique*. Préf. de Raymond Aron. Paris : Plon, 1959. Recherches en sciences humaines.

Q comme Quelqu'un

« Et de là on 'descend' en ville. D'où l'importance des trajets, puisque c'est par eux que l'on vérifie le mieux son appartenance à son quartier et sa différence, car chacun a son caractère propre, parcourt ses péripéties à lui, forme un voyage à part. Il en est de très longs, d'autres sont très courts, mais chacun fait son récit original de la 'descente en ville'.

Et peut-être le faisaient-ils encore mieux au temps des tramways, car je me souviens que lorsque j'étais petit, tout au long du trajet qui descend de la Belle-de-Mai, c'est dans le tramway que je rêvais le mieux et que je me racontais les plus belles histoires... ». René ALLIO. L'heure exquise. 1984¹.

« Q comme Quelqu'un » est un prolongement de l'entretien que nous avons eu à propos de « Territoire », mais cette fois il s'agit du « territoire de quelqu'un », référence à votre article qui s'intitule « La ville est toujours la ville de quelqu'un » (2003). Dans ce texte, vous vous interrogez sur les moyens dont dispose le chercheur aujourd'hui pour analyser les relations entre un territoire et un collectif. Vous soulignez que la réalité du premier terme a « éclaté », celle du second changé de nature et qu'une médiation est dès lors nécessaire pour saisir leurs articulations : selon vous, l'individu constitue la principale d'entre elles. C'est donc à la fois d'épistémologie et de biographie qu'il sera question ici.

La démarche scientifique, nous en parlons aussi dans « Kant », recourt généralement au concept pour établir un lien entre un sujet et un objet. Autrement dit, le mouvement de la connaissance va du singulier au général, de l'expérience vers l'abstraction. Or, dites-vous, ce processus aboutit à : « L'impersonnel et l'objectif, la banalité et l'uniformité [qui] se substituent au subjectif » (2003 : 53). Avec l'abstraction, semblez-vous dire, nous perdons de vue la ville, ce qui fait sa « singularité », elle se « déterritorialise » en quelque sorte à travers les séries statistiques et les modèles, etc. L'abstraction par les nombres et les concepts n'est pas pour autant contrebalancée par l'imaginaire² (les images étant une autre forme de médiation entre sujet et objet) puisque ce dernier constitue aussi un dépassement du sensible, une déconnexion.

Pour combler cette perte ou plutôt pour résoudre cet empêchement, vous semblez préconiser le recours : « à la littérature, à la poésie et [...] même aux arts graphiques » (2003 : 57).

¹ « Nous, Je ». *Cahiers Pierre Baptiste*, novembre 1984, n° 3. Le Paradou : Actes sud Sciences humaines. Essais sciences humaines et politiques. p. 14.

² Voir *I comme Imaginaire*.

Cette position, assez tardive puisqu'elle date de 2003, pourrait sembler contradictoire avec l'activité de chercheur que vous avez menée jusque là, maniant concepts et même méthodes quantitatives à vos heures. Mais s'agit-il d'une contradiction, d'une remise en cause ou plutôt d'un complément ? Quel rôle joue la poésie dans votre épistémologie : est-elle une forme d'expérience permettant, par induction, d'accéder à une nouvelle connaissance scientifique ?

La littérature ne se substitue pas à des méthodes plus classiques, elle est seulement un moyen pour clarifier cette relation triangulaire entre ville, individu et collectif. L'individu est au centre ; il ne s'agit pas là d'un habitant moyen, abstrait, c'est vous, c'est moi, c'est tel ou tel qui pratique, fréquente, connaît la cité à sa manière, l'expression d'un sentiment personnel, recomposé ou imaginé. L'œuvre littéraire a sa place comme témoignage, à des degrés différents.

Les relations entre une société et son territoire ne peuvent être dissociées d'une expression individuelle, d'une interaction (comme on le dit souvent sans en tirer toutes les conclusions) entre les sujets, dans leur rapport avec le collectif. D'ordinaire, on évoque l'empreinte que laisse sur une personne déterminée le milieu urbain ; mais on oublie peut-être que cette personne se fait une idée ou des idées sur la ville, qu'elle l'interprète. Tout un chacun fabrique ainsi sa territorialité, au moins autant qu'il la subit.

Ce que vous venez de dire pourrait évoquer Bachelard : pour le philosophe, la matérialité³ n'existe pas en soi, ni indépendamment de nous. En exergue de la « Psychanalyse du feu » il rappelait dans ce sens cette pensée de Paul Éluard : « il ne faut pas voir la réalité telle que je suis. ». Ainsi, atteindre l'objectivité consiste à repérer ce que nous projetons sur le réel, que ce soit par le choix de mots, l'emploi d'images ou même à travers une connaissance scientifique non réinterrogée⁴. Est-ce ce que veut dire « la ville est toujours la ville de quelqu'un » ?

Je ne m'aventurerais pas du côté de la psychanalyse. Sociologie et anthropologie dans leur phase constitutive ont guerroyé pour ne pas subordonner l'individu à un psychisme qui ne serait simple fait de nature. Les fondateurs ont au contraire décelé ce qu'il y avait de culturel et de social, y compris dans les techniques du corps, l'expression des émotions. La « conscience collective » se manifeste-t-elle, en dehors des consciences individuelles qu'elle peut inspirer ? Je citerai simplement Claude Lévi-Strauss, préfaçant le fondamental recueil de Marcel Mauss :

« La preuve du social total [...] ne peut être que mentale ; autrement dit, nous ne pouvons jamais être sûrs d'avoir atteint le sens et la fonction d'une institution, si nous

³ Voir *M* comme *Matérialité*.

⁴ Voir *R* comme *Représentation*.

ne sommes pas en mesure de revivre son incidence sur une conscience individuelle. »
(Mauss : XXVI).

Est-ce une aspiration à une anthropologie plus complète, associant le social et l'individuel, le physique et le psychique. Dans ce sens, « la Ville de quelqu'un » est-il un texte qui tente d'aborder la notion de « fait social total » de Mauss ?

Je me suis abrité sous cette caution, pour évoquer « la ville de quelqu'un » !

Les sociétés occidentales, à la fin du XX^e siècle, nous invitent, sous l'effet de la concentration urbaine et du développement de métropoles, à porter l'attention sur la relation entre ces deux extrêmes – l'individu et les phénomènes de masse qui nous environnent. Rien de purement actuel, d'émergent aujourd'hui, comme on l'affirme trop souvent, cette tension est née de l'industrialisation et de l'essor des grandes organisations. Georg Simmel, dès 1905 soulignait cette évolution et les contradictions qu'elle entraîne :

« L'individu est réduit [dans les métropoles] à une 'quantité négligeable'⁵, à un 'grain de poussière'⁶ en face d'une énorme organisation des choses et des pouvoirs. »
(Simmel : 75).

Le sujet résiste soit par la superficialité de ses engagements, soit par la mise en valeur de sa propre originalité.

« Libérés des liens historiques, les individus veulent aussi se différencier les uns des autres. En chaque individu, ce n'est plus 'l'universalité de l'homme'⁷, mais précisément l'unicité qualitative et le caractère irremplaçable qui constituent à présent les supports de sa valeur. [...] La fonction des grandes villes consiste à favoriser le lieu de combat et des tentatives de réunification entre les deux modes » (Simmel : 76).

Ce constat ne peut être prolongé de nos jours sans tenir compte de l'infinité des changements intervenus, surtout à la fin du XX^e siècle, qu'il s'agisse des techniques, des ruptures d'échelles et de ce que l'on dénomme la globalisation. Conception des territoires et de la mobilité, géométries multiples, n'ont fait qu'accélérer la destruction entre l'individu, le collectif et le territoire – quitte à susciter des réactions particularistes. On peut s'interroger sur les trois termes du triangle. Je reviens, dans l'article *Territoire*, sur ce qui le relativise, mais on peut aussi examiner le « quelqu'un » et la « ville ». Il me plaît assez que la conscience individuelle chevauche, du fait même de l'accélération constatée, la diversité des temps. C'est dans ce sens que je situe à la fois mon témoignage et ma réflexion.

Entre témoignage et réflexion, des échanges se produisent inévitablement. Comment, dans cette recherche de totalité du fait social, l'expérience singulière,

⁵ Souligné par Georg Simmel.

⁶ Souligné par Marcel Roncayolo.

⁷ Souligné par Georg Simmel.

celle de « quelqu'un » n'induit-elle pas une forme d'indexation de la connaissance scientifique – impersonnelle, banale, non totale – sur une connaissance commune, réelle, palpable, riche jusqu'aux préjugés et au refoulé ?

Je rappellerai deux fils conducteurs. Soucieuse de jeter les fondements d'une histoire « naturelle » – c'est-à-dire impersonnelle de la ville –, l'écologie urbaine née à Chicago tente de l'éclairer par un changement social qui peut prendre des formes de désorganisation. Elle tend donc à valoriser l'homme mobile, de passage, le bohème, le migrant, l'exilé : paradoxe de surface. Essayant de comprendre le Paris du XIX^e siècle, notre génération a valorisé les notes laissées par Walter Benjamin, à la fois savant et déraciné, en exil lui aussi. Dans les deux cas, la place du « je » a valeur de méthode.

On ne s'étonnera donc pas que dans « la ville de quelqu'un », il y ait de ma part un élément biographique. Je n'ai pas eu à lutter contre le déracinement mais, au contraire, contre la confusion possible entre mon propre témoignage et la recherche d'objectivité. Si les circonstances et un certain réalisme m'ont détourné de choix plus amples ou d'études comparées, je m'interroge encore : est-ce mon intérêt pour l'urbain qui m'a entraîné vers Marseille comme « laboratoire » ou est-ce ma sensibilité marseillaise qui m'a poussé vers la connaissance des villes ? Je doute de plus en plus de la réponse.

Je n'ai lu que tardivement le remarquable livre de Julien Gracq sur Nantes, mais j'avais déjà pris conscience d'un fait : j'avais été modelé par cette ville de mon enfance et de mon adolescence, par les déplacements, les itinéraires qui me la faisaient découvrir et les récits qui les accompagnaient ou les complétaient. Mon problème de « chercheur » était donc de me défaire de ces *a priori* ou du moins de prendre une distance critique. Cette distance ne pouvait provenir que d'une remise en question des discours établis et de ma propre situation dans la ville. J'ai donc essayé d'appliquer à Marseille des grilles de lecture, des concepts plus généraux et, en particulier, de bousculer la réflexion banale : « Rien ne se passe à Marseille 'comme ailleurs' ». En quoi et pourquoi ? J'ai fait de Marseille un cas, plus que le lieu d'une monographie plus ou moins exhaustive. Cette critique devait me permettre, évidemment, de mieux comprendre cette ville, mais aussi – et, c'était l'intérêt principal – d'approfondir par ce test (parmi d'autres) ce que l'on pouvait entendre par certains modèles. Par exemple celui de l'haussmannisation : mettre le phénomène ainsi caractérisé face à ses limites, à ses conditions d'efficacité et de nécessité. Idem pour métropole. Enjeu peut-être modeste, qui allait de pair avec mon goût du doute, mes réticences à l'égard de la théorie englobante.

Je suis donc passé par une véritable expérience de « catharsis ». J'en reviens, au terme de mon âge, à revaloriser, sans doute sous un autre regard, cette mémoire personnelle de la ville, faite évidemment d'apports collectifs, d'apprentissages et de découvertes. A retrouver donc le chemin des témoignages introspectifs, construits ou

reconstruits. Matière⁸ de la ville, au moins au même titre que les traces, les trames, « La ville est toujours la ville de quelqu'un » m'a aidé à boucler cette autre trajectoire.

En prolongement de cette démarche, la littérature constitue-t-elle pour vous le moyen d'accéder à la catharsis des autres, celle qu'ils éprouvent à l'égard de leur propre ville ?

La littérature peut offrir des points d'appui. Louis Chevalier, voici un demi-siècle, avait déjà rappelé, dans son ouvrage marquant sur les *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle...*⁹ ce qu'il fallait tirer de la lecture, non pas des ouvrages secondaires, considérés comme plus proches de l'opinion commune, mais des grands auteurs. J'avoue avoir particulièrement apprécié la série noire – du moins ses meilleurs titres – pour aider à une connaissance indirecte des villes américaines. Fantasma, peut-être, qui nourrit néanmoins la réflexion critique.

Une relecture de Jules Romains, en ce qui concerne Paris s'est croisée avec celle de deux textes plus tardifs, qui, parmi d'autres, ont emporté ma conviction, au moment où je mettais un terme à mon essai d'analyse plus objective de Marseille. Le premier est bien connu : c'est le petit « grand » livre de Julien Gracq sur Nantes *La forme d'une ville*. Je citerai l'idée essentielle. L'auteur, interne au lycée de la ville dans sa jeunesse, se remémorait ce qu'il devait à la ville :

« Je voudrais seulement essayer de montrer [...] comment elle m'a formé, c'est-à-dire en partie incité, en partie contraint à voir le monde imaginaire, auquel je m'éveillais par mes lectures [...] et comment de mon côté, plus libre que j'étais par ma réclusion de prendre mes distances avec ses repères matériels, je l'ai remodelée selon le contour de mes rêveries intimes, je lui ai prêté chair et vie selon la loi du désir plutôt que selon celle de l'objectivité. » (1985 : 7)

Le texte de René Allio, voix-off d'un film court et séduisant sur son enfance et sa découverte de Marseille¹⁰ (*L'heure exquise*), allait dans le même sens et me touchait d'autant plus, que, parti de lieux, d'origines sociales, d'épreuves différentes, il recoupait mes propres impressions. Ces lectures m'apportaient un encouragement, presque inattendu, à réconcilier mon expérience individuelle de la ville et la démarche dite scientifique. En finir avec la catharsis, étape pourtant nécessaire.

Il apparaît plus clairement que la relation que vous établissez entre l'objectif et le subjectif ne se rapporte nullement à une opposition entre rationnel et irrationnel.

⁸ Voir *M comme Matérialité*.

⁹ CHEVALIER, Louis. *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle...* Paris : Plon, 1958. Civilisations d'hier et d'aujourd'hui.

¹⁰ Le texte de cette voix-off a été publié dans « Nous, Je », *op. cit.*

Comme vous le disiez en commençant l'entretien, votre intérêt se porte vers les manifestations du fait social au cours d'interactions, à la fois parce que les actions réciproques entre individus sont structurées de manière collective, mais aussi parce que chaque échange entre parties – si minime soit-il – est révélateur du tout (Erving Goffman). Néanmoins, si au cours de cette recherche de compréhension des conduites le chercheur doit s'attacher au sens subjectif des actes, cela signifie aussi qu'il lui faut renoncer en grande partie à une coupure stricte entre savoir ordinaire et connaissance scientifique : vouloir atteindre l'interaction implique de ne pas rompre avec elle, de participer pleinement aux « situations » permettant d'y accéder. D'ailleurs, pour Goffman toujours, la différence entre sens commun et science n'est que de degré, pas de nature. Or, votre position semble différente : le sens subjectif se présente bien comme une méthode – que l'on pourrait qualifier de « compréhensive » –, mais n'en constitue pas pour autant la finalité. C'est ainsi que j'interprète : « En finir avec la catharsis, étape pourtant nécessaire ». Comment parvenez-vous alors à mettre à distance l'expérience individuelle dans la démarche scientifique, à purger ce « je », après avoir cherché à « réconcilier » les deux ?

Il ne faut pas confondre deux « je », deux subjectivités. Celle du chercheur, celle de l'habitant ou du visiteur de la ville. Le premier confirme l'épistémologie d'aujourd'hui : l'observation scientifique modifie l'expérience elle-même. Le chercheur n'est pas passif devant une réalité. C'est valable pour la physique, encore plus pour les sciences humaines. Le « je » répond alors à une structure intellectuelle, à des présupposés, à un savoir personnel que l'on met à l'épreuve. Le second « je » est celui du témoin, de la mémoire, de l'existential. Simplement je me méfie de la notion de « vécu ». Parce que ce « je » mêle le regard individuel, l'apprentissage et les récits que l'on a entendus, reçus de son environnement.

C'est précisément la relation entre ces deux « je », l'arbitrage qu'il fallait parfois exercer entre leurs sollicitations qui ont caractérisé mon expérience, l'ont rendu risquée, peut-être. J'ai été parfois plus méfiant à l'égard de convictions personnelles, qui n'étaient peut-être qu'illusions ; à l'égard aussi de ce que m'apportait mon environnement, récits obligés, perspectives faussées. La « boucle » que j'accomplis n'est pas un retour à mes impressions d'enfance ou d'adolescence ; le retour n'élimine pas la critique. Réflexion, à proprement parler, sur soi. Travaillant quelque peu sur Paris, essayant de connaître d'autres villes, je n'ai jamais senti une telle tension. Il y a comme une libération psychanalytique. C'est l'impression que j'ai tirée, aussi, de la lecture des écrits que je viens de citer.

Disons donc que si psychanalyse il y a, la démarche doit rester personnelle et non s'étendre à la connaissance objective, à la manière de Bachelard. Dès lors, comment ce cheminement personnel, pourtant presque érigé en méthode dans cet article, peut-il constituer une orientation pour d'autres chercheurs ?

C'est une aventure que j'expose. La méthode ou plutôt les méthodes que j'ai essayé de mobiliser, analyse sérielle ou analyse « micro », sont des passages de mon point de vue inévitables : la part d'objectivation. Le reste, c'est une interrogation sur le propre témoignage que l'on apporte. De l'ordre du désir plutôt que de la démarche scientifique. D'autres chercheurs peuvent en tenir compte, mais, je le répète, cette démarche dépasse le formalisme que l'on doit respecter dans la méthode. J'ajouterais même que ma seule ambition, c'est le doute méthodique.

J'aimerais revenir à la question du statut de la littérature dans cette démarche : par rapport à la micro histoire, la micro sociologie, etc., considérez-vous son apport comme différent, plus riche, complémentaire ?

La littérature que j'invoque part d'une expérience personnelle, qu'elle reste exprimée par l'autobiographie (Gracq ou Allio), qu'elle se traduise par la création de personnages différenciés. C'est le témoignage qui m'intéresse.

Du coup, je ne saurais opposer ces exercices « littéraires » – si ce n'est en raison de la qualité d'expression – à la micro sociologie ou à la micro histoire comme totalement étrangers les uns aux autres. L'enquête et le « micro » reposent sur des témoignages, écrits, dits ou laissés dans le paysage physique ou moral. La relation entre individu et fait social est, d'autre part, une construction que fait l'observateur, plus qu'une évidence. Il faut retrouver le sens, le mouvement entre des réponses qui restent discontinues, « discrètes » et dont il faut reconstituer en quelque sorte le cours. De même l'observateur arbitre, à son gré, entre les informations, agit donc à la fois sur la nature des questions et la manière d'interpréter les réponses. J'ai souvent constaté qu'à la grille des questions fermées (j'y réponds moi-même avec quelque incompréhension), il faut préférer souvent l'entretien ethnologique, le d'où parle l'interlocuteur, qui laisse apparaître ses propres contradictions et expose, dans une certaine mesure, son propre romanesque. C'est encore plus fort, simplement quand le « je » du chercheur s'interroge sur son propre témoignage d'existence. Bref, il faut restituer des rythmes, des temps, aux personnes étudiées, une sorte de fil conducteur, comme à l'égard de son propre témoignage. Mon retour aux impressions d'enfance n'exprime pas une nostalgie, plutôt l'envie de me situer dans ma propre durée, dans le fil (et le film) de mes propres expériences. Cela peut conduire, s'il y a rupture, à des photos composites, « surimposées » comme l'exprime Julien Gracq dans sa conclusion : Nantes d'aujourd'hui et Nantes de son enfance se superposent l'une à l'autre.

Est-ce aussi une manière mêler le romanesque et la connaissance scientifique ?

C'est bien entendu le risque que nous fait courir la littérature, mais aussi l'histoire, qui, malgré la diversification de ses sources, grâce à l'archéologie (du monument, du quotidien ou du travail), interprète des écrits ; de même l'enquête sociologique ou anthropologique puisque deux subjectivités s'y rencontrent, celle de l'interrogation,

celle de la réponse. Parler des autres ou les faire parler, c'est un exercice toujours susceptible de captage, de manipulation, d'erreur ou d'illusion. Faut-il mettre en doute le Paris de Sébastien Mercier, les Misérables de Victor Hugo ou les âmes simples de Georges Sand ? *Les classes laborieuses et dangereuses*, décrites par Louis Chevalier ont été relativisées par des historiens, plus ou mieux comptables de changements de la société parisienne. La critique du témoignage reste donc essentielle. Mais la réalité n'est pas seulement dans l'objet, mais dans sa représentation, ses représentations multiples. La représentation littéraire de tel ou tel événement, de tel ou tel groupe social, de tel ou tel type d'individu est une pièce utile pour juger du temps. L'étude de la ville passe aussi par les représentations de la ville, y compris les images et les figures.

Mais étudier la ville suscite, en partie, l'antidote. La vision romanesque, idéologique ou même sociologique peut être confrontée à la matérialité encore visible, qu'il s'agisse de constructions, d'espaces ou de mémoire des lieux. L'inscription sur le sol, de durée plus ou moins longue, peut être un élément de preuve du social. La topographie – les choses, mais aussi les gestes et les conduites qu'elle évoque, la vie et la mort, la maladie, le crime ou le délit – entre dans ce jeu. Ce que j'ai essayé d'exprimer sur Marseille, à côté et en contre de mes sentiments ou des discours établis, c'est ce report à l'histoire matérielle, critique ou du moins support de critiques possibles des simples représentations.

La leçon de la géographie rurale, s'interrogeant sur l'origine, le sens, la durée de nos paysages, est pour moi fondamentale, qu'il s'agisse de Marc Bloch ou de Roger Dion, y compris dans ses hésitations et l'itinéraire suivi pour des interprétations successives, allant des origines lointaines des terroirs aux phénomènes socio-économiques replacés dans l'histoire, parfois une histoire assez récente. Cartographier Jules Romains, Julien Gracq ou Maurice Halbwachs.

La ville par rapport à la représentation écrite, autobiographique ou romanesque résiste grâce à sa trame matérielle. La meilleure critique que l'on peut faire des témoignages, c'est de les confronter à la matérialité urbaine, gage de pertinence. L'inscription sur le sol, ce n'est pas seulement des trames, des lieux, des maisons ou des espaces publics. C'est la manière dont les hommes se sont conduits ou se conduisent dans la spatialité. C'est ainsi que les archives judiciaires ont inspiré les historiens parce qu'elles se réfèrent à la fois à certains actes, évidemment liés au délit ou à la délinquance, mais aussi à leur localisation. De même, les topographies médicales ont ce mérite. Retrouver la matière de la ville et la trace des pratiques concrètes évite d'être dupe d'une reconstitution un peu arbitraire de la vie urbaine.

La méthode que vous décrivez pourrait se rapprocher par bien des aspects à ce que l'on appelle la casuistique en morale ou la jurisprudence en droit. Comment selon vous, en sciences humaines, s'articulent entre elles les différentes études de cas ? Comment ne pas aboutir à une somme de cas isolés ?

La construction du cas est en effet une étape essentielle et l'image de la jurisprudence n'est pas fautive, si tant est que les hypothèses qui sont choisies en amont de l'étude du cas se rapportent vraiment à des lois. Même la référence à un modèle n'indique qu'une possibilité d'interprétation. Le modèle n'établit pas la loi, simplement la possibilité de telles ou telles relations. Il en est de même de toute étude qui se fonde sur des corrélations statistiques ou des analyses factorielles. Évitions les deux mythes contraires, et à mon avis appauvrissant, le chaos, d'un côté et de l'autre le déterminisme. Essayons plus simplement de reconstituer des processus. Faisons appel à l'ancienne sagesse de la contingence.

Le choix et la définition d'un cas participe de cette démarche : ils dérivent d'un processus. C'est pour cela que la monographie, ainsi dessinée ne me paraît, contrairement à quelques jugements à la mode, hors d'usage. Les anthropologues ont au moins démontré que c'est à travers une monographie approfondie que des structures générales, explicatives peuvent se déceler. C'est ce qui permet de « communiquer » d'une monographie à l'autre. En ce qui concerne les villes, étudier un « système » urbain national ou régional est tout aussi monographique qu'étudier un quartier. Simplement, il faut ajuster les questions et la méthode à l'échelle. Méfions-nous de tous les terrorismes « épistémologiques ».

Dans ce sens, comment ne pas suspecter aussi la notion d'individu, tout autant transformée et recomposée que celles de territoire et de collectif. Si l'on évoque, par exemple, la question de la mobilité, ne peut-on considérer que de l'individu naît l'éclatement des deux autres entités ?

Je reconnais volontiers que mon approche laisse le terrain couvert de victimes. Fragilité du territoire : à la fois effet de la multiterritorialité de l'individu (vous dites mobilité), le moindre lien entre l'activité et le sol, le fait qu'à l'inverse le territoire peut être traversé d'éléments contraires, parfois peu compatibles – ou déclenche des ruptures par ségrégations. Fragilité des groupes d'appartenance, si l'on s'en tient aux critères classiques et en particulier à ceux de la classe. Or Maurice Halbwachs nous a appris que la mémoire « vivante » ne peut guère survivre à l'effacement du groupe qui la porte. C'est la transmission qui est mise en question. Ainsi ce n'est pas chaque pièce du triangle qui est affaiblie, mais bien la relation entre les trois, déclenchant une véritable contagion. Georg Simmel n'était pas loin de ce diagnostic.

Le bilan peut être dressé, paradoxalement, dans des sens contraires. Le sociologue Jean Duvignaud tirait de la lecture de la mémoire collective de Halbwachs et de l'idée qu'un individu pourrait, en fonction de son itinéraire personnel, passer par des groupes, et donc des « mémoires » différentes, et proposer l'image d'une individuation gagnante :

« Et peut-être, par là, la sociologie trouvera-t-elle une vocation nouvelle en ne tentant plus de 'ramener' l'individuel au collectif, mais de savoir pourquoi, au milieu de la trame collective de l'existence, surgit et s'impose l'individuation... » (1997 : XV).

Mais n'est-ce pas constater un accroissement de l'inégalité entre ceux qui maîtrisent, tant bien que mal, ces aspects variés de la mobilité et ceux qui en sont victimes, comme rejetés. Entre érosion de la tradition et impossibilité de jouir de la mobilité, les populations sont peut-être moins captives que privées de repères. D'où des contre mouvements – sensibles d'ailleurs sous des modalités différentes – à plusieurs niveaux de la société : nostalgie de la stabilité des choses, nostalgie d'une mémoire historique reconstituée, nostalgie d'une appartenance : même les mieux intégrés et les plus attirés par l'actuel sont friandes de généalogie personnelle.

Évitons donc de donner un parcours unilinéaire à notre modernité, notamment en rapport avec le mythe urbain – fait d'attraction et de répulsions.

Si l'individu est divisé, lui-même entre ses rôles, ses curiosités, ses désirs, ses territoires, que devient le collectif – qui a perdu, semble-t-il des valeurs traditionnelles qui le légitimaient ? En fin de compte, que signifie « le droit à la ville » si justement revendiqué par Henri Lefebvre ?

Supposez-vous que le droit à la ville puisse se réduire aujourd'hui à un accès individualisé ?

Une telle conception de la ville et de l'individu implique le collectif : la multiterritorialité (proche ou lointaine), à l'inverse le territoire partagé, la recherche des aménités ou de la rencontre pacifique supposent tout simplement des infrastructures, des espaces publics, des codes de conduite plus ou moins intériorisés – ou, mieux co-produits. Même si l'on invoque un hédonisme individualiste, il faut bien qu'une logistique le rende possible. Sans doute, est-ce bien l'une des caractéristiques de la ville comme médiatrice.

Le retour au collectif peut provenir simplement, pour employer le langage de l'École de Chicago, de la réaction à des stimuli communs – même si chacun réagit à sa manière. La ville, de ce point de vue, est vitrine. L'un regarde l'objet dans la vitrine, mais l'autre le regarde aussi, se reflète sur le verre. J'ai été frappé, au début de la télévision, par les groupes, les petits groupes qui s'agrégeaient devant les magasins de vente pour saisir au passage un épisode d'information, de spectacle ou de sport. Vers 1980, la RATP, dont le directeur voulant faire une entreprise de « communication » (au-delà du transport), avait placé dans certains couloirs et sur certains quais du métro des écrans. Voilà un exemple passager qui corrobore ce que Jules Romains essayait de déceler : le sentiment collectif créé à l'occasion d'un accident, d'un événement particulier : unanimité était peut-être un terme trop ambitieux, je préférerais empathie – qui, somme toute, peut être fugace, superficielle en réalité mais garde son sens. Pensons aux fêtes improvisées à l'occasion d'une victoire politique ou sportive éclatante... et n'oublions pas la salle levée, applaudissant un spectacle réussi. L'homme n'est pas seulement social par ce qu'il reçoit de son environnement, proche ou lointain, par ce qu'il lui est transmis, par ce

double apprentissage de la vie et de la ville que lui apporte la vie urbaine. Le collectif n'est pas seulement *ante* ; il est *post*, il est créé par la rencontre et notamment la rencontre non voulue, l'accident d'altérité.

Revenons alors à ma formule : ville de quelqu'un, au pluriel ; il y a de multiples « quelqu'un » qui coexistent et croisent leurs regards. Il y a aussi la pluralité qui se love dans l'individu lui-même.

CORRÉLATS :

A à Z (en particulier : Imaginaire – Représentation – Territoire)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- ARIÈS, Philippe. L'enfant et la rue, de la ville à l'anti-ville. *Urbi*, II, 1979, p. 3-14.
- BENJAMIN, Walter. *Sens unique ; (précédé de) Enfance berlinoise ; (et suivi de) Paysages urbains*. trad. de l'allemand par Jean LACOSTE. Paris : M. NADEAU, 1988.
- DI MÉO, Guy. *Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? Métropoles*, 1, Varia, [En ligne], mis en ligne le 15 mai 2007. URL : <http://metropoles.revues.org/document80.html>.
- DUVIGNAUD, Jean. Préface à *La Mémoire collective*. 1950. Nouvelle édition critique établie par G. Namer. Paris : Albin Michel, 1997. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité.
- ELIAS, Norbert. La société des individus. Trad. de l'allemand par Jeanne Étoré de : *Die Gesellschaft der Individuen*. 1987. Paris : Fayard, 1991.
- FARGUE, Léon-Paul. *Le Piéton de Paris*. Paris : Gallimard, 1939.
- FRANCQ, Bernard. *La ville incertaine : politique urbaine et sujet personnel*. Louvain la neuve : Academia Bruylant, 2003. Sciences et enjeux.
- GOFFMAN, Erwin. On fieldwork. *Journal of Contemporary Ethnography*. Newbury Park, vol. 18, juillet 1989. p. 123-132.
- GRACQ, Julien. *La forme d'une ville*. Paris : J. Corti, 1993.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss. MAUSS, Marcel. *Sociologie et anthropologie*. 1950. 11^e éd. Paris : Presses universitaires de France, 2004. Quadrige.

RICŒUR, Paul. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil, 1990.

RONCAYOLO, Marcel. Apprentissage de la ville, apprentissage de la vie. Jules Romains et la ville. In *Lectures de villes : formes et temps*. Marseille : Éd. Parenthèses, 2002. p. 331-347. Eupalinos. Culture, histoire et société.

RONCAYOLO, Marcel. La ville est toujours la ville de quelqu'un. In RONCAYOLO, Marcel ; LÉVY, Jacques ; PAQUOT, Thierry et *al. De la ville et du citoyen*. Marseille : Éd. Parenthèses, 2003. p. 53-73. Savoirs à l'œuvre.

SIMMEL, Georg. Métropoles et mentalités. In GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (éds). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. 1^e éd. 1979. Paris : Flammarion, 2004. p. 61-77. Champs, n° 571.

R comme Représentation

« Saisir dans son sens plein, ce beau mot de représentation, si heureusement employé par quelques bons philosophes. Les choses ne nous sont point présentées, mais nous nous les présentons, ou mieux nous nous les représentons. Dans notre perception, si simple qu'on veuille la prendre. ». ALAIN. *Éléments de philosophie* (1940 : 48).

Le terme de représentation désigne un domaine de la pensée extrêmement vaste. Vis-à-vis de la ville, il peut s'agir autant de la manière dont on l'évoque, la décrit, l'étudie, la projette, etc. (que ce soit sur un plan figuratif, verbal ou mental) que du rôle des représentations sociales dans les conduites urbaines. Pourriez-vous commencer par préciser si votre intérêt porte ici plutôt sur l'objet que l'on se représente – la ville en l'occurrence – le média qui permet la représentation et/ou la relation entre un objet et un sujet¹ ?

Sans doute est-ce l'articulation entre les trois qui constitue, à mon sens, tout l'intérêt de cette question et sa difficulté aussi. Nos conversations partent généralement de l'idée que la ville est une organisation matérielle², sociale et culturelle dont nous faisons l'expérience. Parler de la ville est donc évoquer le degré de conscience et de connaissance que nous avons de ce monde qui nous entoure, auquel nous appartenons : ceci est valable à la fois pour l'habitant et l'analyste. Inutile d'entrer ici dans le débat récurrent de la philosophie entre sensualisme et idéalisme, mais reconnaissons néanmoins que la notion de représentation ne peut être contournée : elle est à la fois banale et complexe.

Pour être bref, la représentation est la relation entre les données des sens et l'acte mental par lequel nous la saisissons. De là se décline toute une série d'interprétations : c'est l'image de quelque chose ou de quelqu'un qui sont présents ou leur rappel en leur absence par l'image-souvenir. C'est aussi l'idée que l'on se fait des choses et des êtres, et même le concept qu'on en tire. Mais n'oublions pas que représenter et se représenter n'ont pas de sens identique, même s'ils dérivent l'un de l'autre, même si l'on recourt à deux métaphores fondatrices, la représentation théâtrale et la représentation diplomatique³.

Je préfère faire appel à la grammaire et insister sur la double valeur de la forme pronomiale de « se représenter » ou de « se figurer », action réfléchie d'un sujet ou

¹ Voir *K comme Kant*.

² Voir *M comme Matérialité*.

³ Voir *Le Trésor de la Langue Française informatisé*.

actions réciproques de plusieurs sujets. C'est ainsi que dans la ville on se voit, on se croise, on s'entretient ou même on se dispute. La ville n'est pas la seule collectivité mais, en quelque sorte, une expression particulièrement forte d'une collectivité, serait-elle apte à susciter ou couvrir conflits et désaccords. Nous avons là la double signification de la représentation : rapport sujet-objet et rapport sujet individuel-sujet collectif.

Dire de la représentation, comme vous venez de le faire, qu'elle est surtout une action « réfléchie », c'est souligner l'absence d'immédiateté entre un sujet et un objet : la représentation s'oppose en cela à la simple « présentation » des individus ou des choses, c'est-à-dire à la perception directe que l'on peut en avoir. Ainsi, se représenter quelque chose c'est « se faire une idée » – vraie ou fausse –, c'est-à-dire établir un lien, une relation intentionnelle et volontaire. Dès lors, considérerez-vous cet acte plutôt comme une construction qui viendrait s'intercaler entre notre perception (plus immédiate et involontaire) et la réalité, pouvant soit faire écran, soit faciliter notre compréhension des phénomènes ?

Est-ce une question d'intentionnalité, de volonté ou bien plutôt de temps ? Bergson invoquait les données immédiates de la conscience, comme relation sujet-objet et Halbwachs, balançant entre ses deux maîtres – Bergson et Durkheim – envisageait par analogie les données immédiates de la conscience collective :

« les formes matérielles de la société agissent sur elle, non point en vertu d'une contrainte physique, [...] mais par la conscience que nous en prenons, en tant que membres d'un groupe qui perçoivent son volume, sa structure physique, ses mouvements dans l'espace. » (Halbwachs, éd. 1970 : 126-127).

C'est le mot « immédiat » qui fait ici question. Dans la théorie de la connaissance, immédiat signifie sans intermédiaire ; la langue commune pense à l'instantané, à la vue d'un moment. Cet écart mérite réflexion. Bergson associe conscience individuelle et durée. La représentation collective n'est-elle pas aussi à replacer dans le temps, ou plutôt les temps, même si elle les saisit dans leur simultanéité, dans leur croisement, dans l'instant ?

Les phénomènes mentaux qui se rapportent au collectif correspondent à des faits qui se succèdent, se cumulent ou se substituent comme références. Alain soulignait que la perception elle-même était idée, jugement. Qui dit jugement, dit aussi pré-jugé. Les représentations de toute origine, s'inscrivent à l'intérieur d'un jeu temporel, où tout ne va pas au même rythme ; des décalages se produisent entre consciences, à l'intérieur d'une même conscience entre les effets du temps. Si les représentations exercent un rôle de médiation entre sens et raison, objet et sujet, individuel et collectif, elles le font aussi entre passé, hérité, d'une part, attente et action de l'autre. La phénoménologie de nos jours en appelle à l'intention et au désir (de Husserl à Deleuze). La ville, attractive ou répulsive, résultat d'expériences qui l'ont traversée

ou l'impulsent, est toujours connaissance plus ou moins médiatrice. Médiatrice culturelle ou lieu de changement, la ville rappelle et appelle.

Comme corollaire, je verrais volontiers cette réflexion : ceux qui habitent ou fréquentent la ville et se l'approprient plus ou moins n'en sont pas pour autant propriétaires, tout au plus usufruitiers. Malgré ses inerties et ses fortes stabilités, le sens de la ville est aussi le passage, le transit, la succession des générations, à toutes les échelles du temps.

Ainsi, « présentation » et « re-présentation » ne s'opposeraient pas terme à terme : l'une engendrerait l'autre et réciproquement, même si ces phénomènes sont loin d'être rigoureusement synchronisés. Néanmoins, comment peuvent se former nos représentations lorsque le phénomène auquel elles se rapportent échappe à la perception ? Pierre Sansot évoquait, pour sa part, le rôle de l'invisible : « Il existe un Paris, un Lyon invisible que je ne pourrai jamais étreindre dans sa totalité, mais qui a le pouvoir de me guider dans ma déambulation et la relancer. [Paradoxalement] cette réalité invisible n'est sans rapport avec ce qui se donne à voir [mais elle] se situe en deçà de ce qui se manifeste au grand jour »⁴. N'est-ce pas affirmer là l'autonomisation du processus de représentation et, par là-même, déclarer que sujet – fut-il collectif – et objet sont indépendants l'un de l'autre ? Dans ce cas, la notion de représentation ne se rapproche-t-elle pas du modèle anglo-saxon « d'idea »⁵, sorte d'image mentale que l'on a d'une chose sans que celle-ci se fonde sur l'expérience ?

Je n'hésite pas, à ce sujet, à me reporter à un texte, qui permet au moins de cadrer la définition, texte déjà ancien du philosophe Renouvier, critique convaincu :

« puisque cet ensemble de phénomènes, que nous appelons un être [ou une chose], est nécessairement donné dans quelque représentation, afin de tomber sous la connaissance ; puisqu'il implique dès lors les éléments constants de la représentation ; puisque celle-ci distingue et réunit le représentatif et le représenté, formes inséparables en elle, et sans lesquelles elle ne serait point, il faut que l'un ou l'autre de ces éléments, ou tous les deux, entrent dans l'idée générale que nous nous formons d'un être quelconque, et en posent le fondement. » (Renouvier, 1864 : 11).

De la distinction au lien nécessaire, de ce lien à l'idée générale, la complexité de la représentation est ainsi affirmée.

⁴ SANSOT, Pierre. Sans l'invisible, nous sommes aveugles. *Local.Contemporain*, 2007, n° 3, Ville invisible. Manosque : Le Bec en l'air. p. 5.

⁵ PANOFSKY, Erwin. *Idea. Contribution à l'histoire du concept de l'ancienne théorie de l'art*. Paris : Gallimard, 1983.

L'optique reste la même vis-à-vis du rapport sujet individuel-sujet collectif qu'une autre entrée de l'Abécédaire traite plus spécifiquement⁶. J'insisterai, ici, sur la notion de représentation collective. En effet, l'ensemble de la ville, à défaut d'être assimilé à un être (ce que personnellement je conteste) ne peut guère être saisi, sauf exception, d'un seul coup d'œil, dans une expérience unique⁷. La ville ne se découvre que peu à peu, partiellement, par toute une série d'expériences. Ces expériences sont-elles purement individuelles ? Si la ville est par excellence (dans sa version classique) le lieu de la division sociale⁸ du travail, de l'échange, de la rencontre ou du pouvoir, de la « religion », au sens étymologique du terme (je renvoie à Fustel de Coulanges), en fin de compte de la sociabilité, toute représentation est certainement représentation du collectif et représentation collective. L'individu tente de se situer « dans » la ville, « par rapport » à elle. Psyché collective ? L'affirmation est peut-être téméraire. En tout cas des formes de mentalité collective se construisent, au moins par interaction entre les individus et chacun sait que le résultat de cette interaction n'est pas seulement la somme des points de vue individuels, mais autre chose, autre pensée qui les dépasse. Ceci dit la « mentalité collective » n'échappe pas à des divisions, éventuellement à des contradictions entre groupes, de même qu'elle subit les conditions mêmes de la formation du savoir.

Critique donc par le collectif, critique par l'historique, la représentation ne peut être seulement l'imposition au réel d'une raison à la fois universelle et individuelle. Elle est, pour le moins, traversée de quelques impuretés. Et, d'autre part, elle ne s'enferme pas dans un caractère spécifiquement idéal : née des sens et des gestes, elle retourne elle-même, par les pratiques qu'elle inspire, aux choses et aux gestes, avec leurs effets individuels et collectifs.

Prenons ici quelques exemples autour de quatre thèmes : forme extérieure de la ville, logement, itinéraire, spectacle.

La forme extérieure d'abord. Il est évident que nous en perdons la vision et le sens, au point d'être contraints si on lit les bons auteurs d'aujourd'hui, de distinguer l'archétype de la ville finie, délimitée, de l'urbain « informe », diffus, dispersé. Mais l'âge de l'enceinte a laissé des traces, matérielles, politiques ou mêmes culturelles. La *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* (1840) utilise, comme frontispice, la vue d'une cité murée, dont dépassent des clochers et des beffrois.

⁶ Voir *Q* comme *Quelqu'un*.

⁷ Voir aussi *F* comme *Forme-Fonction*.

⁸ Voir *D* comme *Division sociale*.

Mais c'est un segment que l'on voit, un côté ; ce n'est pas la limite⁹ de toute la ville. Je pense alors au cube d'Alain, forme géométrique incontestable pour la raison, mais qu'il est impossible de saisir d'un seul regard. Même si elle n'obéit pas à une stricte géométrie, la limite n'est jamais vue dans sa totalité, si ce n'est sous forme de perspective – et encore ! Ainsi ce qui existe simultanément ne se livre pour l'œil qu'au gré d'expériences successives, de nos déplacements, par la constitution d'une sorte d'image-souvenir, à partir d'un lieu exceptionnel ou par la médiation d'une technique. C'est donc une connaissance médiante, dans laquelle l'information, le dire, le collectif interviennent.

Le logement, lieu de l'intime, est l'un des premiers besoins de la vie. Même s'il est ajusté à la demande, construit selon la taille des ménages, son évaluation purement quantitative est une abstraction et reste la cause de nombre d'erreurs ou insatisfactions. En effet, il ne se définit pas seulement par sa forme et sa dimension interne, mais par son placement par rapport à d'autres objets urbains, par son accessibilité, par ses caractères à l'égard des autres lieux de la ville. L'emplacement lui-même est fait d'opinions, donc de représentations collectives. Rappelons aussi les tensions entre proximité physique et distance sociale, deux notions qui se rattachent évidemment à un rapport avec des collectifs. Abstraire le logement de son environnement, c'est créer une catégorie utile, analytique, mais artificielle.

La trame urbaine échappe aussi, sauf à courte vue, à une conscience immédiate. Elle est collective par sa création, par notre manière de l'expérimenter et de la connaître. En fait nous reconnaissons la ville en suivant des itinéraires qui sont souvent des tracés acquis, des marques portées sur le sol mais aussi des habitudes. Accordons à la ville qu'elle laisse une liberté de choix, la possibilité d'explorer, d'inventer l'itinéraire. Mais il faut compter là aussi avec l'apprentissage (l'éducation familiale, par exemple), les leçons venant des anciens, générations antérieures ou simples néophytes déjà initiés. L'itinéraire, ce n'est pas seulement le déplacement quotidien, banal ; c'est aussi la recherche du divertissement, au sens propre du terme ; c'est également la cérémonie. L'itinéraire s'établit à l'échelle de la journée, mais aussi du séjour, des années passées dans la ville, des changements de domicile, d'emploi ou de lieux de rencontre et de plaisir. Histoire de la ville et histoire de vies se recourent, dans ce rapport à la collectivité. L'itinéraire répond également à cette fonction spécifique de la ville qui est de rattacher l'interne et l'externe, la ville et ses territoires, la ville et ses correspondants ; de confronter l'habitant et le visiteur, le proche et le lointain. Information et récit collaborent ainsi à la représentation. La ville colle mal au mythe de l'enfant sauvage. Peut-être cette réflexion permet-elle de comprendre quelques maux du présent.

⁹ Voir *L comme Limite*.

La ville est enfin spectacle et donc collective en ce sens. Représentation souvent voulue, projetée d'une entité, fixation autour de lieux symboliques, de monuments (ou de leurs substituts), paysage composé, si l'on généralise, comme un discours. La création et la réalisation du spectacle est mise le plus souvent au compte des pouvoirs qui s'exercent sur elle, politiques ou religieux, mais pas seulement. La mise en scène vient aussi du marché, de la compétition économique. Pensons au rôle que tient la publicité dans l'image urbaine, celle qui est destinée à l'habitant, celle destinée au visiteur. La publicité se veut manifestation culturelle et guide du culturel. Les lumières de la ville ne sont pas le fait de l'éclairage public, ni seulement, ni pour l'essentiel, mais scintillement des cinémas, des théâtres, de tous les lieux ludiques et même des vitrines marchandes, traitées à leur tour comme spectacle. Enfin la ville n'est pas symbolisée par les seuls monuments et les rites institutionnels. Ses lieux forts se constituent par agrégation : elle est spectacle de ses habitants et représentation de soi parmi eux. L'identité personnelle passe ici par le collectif et dessine aussi sa spatialité.

Ce qu'il y a de commun entre ces faces différentes de la représentation, c'est son rapport au temps ou aux temps.

L'écart évoqué semble ainsi se réduire en vertu de ce que l'on pourrait appeler le « principe de consolidation » : parce que « la ville est du temps consolidé »¹⁰, les différences ou les discontinuités spatiales que l'on perçoit de façon immédiate se trouvent dépassées et réunies, selon vous, par un continuum temporel. Nos représentations de la ville seraient, dans ce sens, davantage forgées par notre mémoire que par notre perception. Cela pose alors le problème suivant : la durée étant le fruit de changements continus, nos représentations risquent fort de s'éloigner sans cesse de la réalité urbaine. Jusqu'à quel point ne sont-elles donc pas imaginaires¹¹ ?

Les représentations de la ville que nous venons d'évoquer, ne sont-elles pas aussi érodées par le temps ? Ville elle-même n'est-elle pas une notion devenue obsolète ou du moins à la fois rétrospective et partielle ? N'est-ce pas légitime de la déconstruire au moment où les conditions de la perception, de la transmission, de l'apprentissage, de la symbolique sont remises en question ? Quand l'information prend de nouvelles voies et, aussi bien, se heurte à d'autres barrières, qui ne sont pas que spatiales ? Quand les filtres culturels ne jouent pas, du moins de la même façon ? Bref le mot ne trahit-il pas les réalités, abusant en quelque sorte de son image d'intermédiaire ? Je parlais des inerties et des stabilités urbaines. Qu'en est-il

¹⁰ Voir *M* comme *Matérialité*.

¹¹ Voir *I* comme *Imaginaire*.

au temps des « villes nomades » ou des urbanisations indéfinies et fragmentaires à la fois ? On reviendra sur cette critique dans un autre article¹².

Voulez-vous dire qu'on emploie aujourd'hui indument le terme de ville en parlant d'une réalité autre, dont le sens, du moins, aurait été profondément renouvelé ? Est-ce que l'on ne pourrait pas aussi considérer qu'il s'agit là d'un emploi métaphorique¹³ de ce mot qui nous permettrait de « redécrire », de représenter une réalité changée, mais qui reste en même temps semblable ? A titre d'exemple, l'expression de « ville diffuse » (que vous critiquez) serait pour les analystes un moyen de traduire cette évolution : cette ville peu dense et sans limite qui se déploie sous nos yeux « est comme » une ville et dans le même temps n'en « est pas » une...

La ville est, en effet, un lieu métaphorique par excellence ! Mais le mot devient alors notre cible. C'est le plus court chemin pour conduire à la représentation. L'image, le sens, le jugement (ou le pré-jugé) le suivent. C'est à la fois une force : le mot fixe, permet la conceptualisation et même la confrontation. C'est aussi un risque énorme : le mot fige la réalité et donc rend sa fonction de médium faible. Le fétichisme du mot, dispensant l'examen, est un signe de repli intellectuel, de représentation faussée, d'automatisme bavard, quand le doute n'est pas en éveil. C'est un pavillon, trop souvent, qui couvre une marchandise qu'on ne peut ni, parfois, ne veut identifier, décomposer, soumettre à l'analyse. Les mots ont d'ailleurs une histoire, dont la cohérence n'apparaît pas toujours et dont il faut, au moins déjouer les détours. Prenons celui de Cité. Chez Fustel de Coulanges, il se rapporte à la communauté sociale, distincte de son corps physique (la ville). C'est encore la collectivité, dans la cité gallo-romaine, territoire que prolonge l'organisation ecclésiastique. Mais ce n'est déjà plus qu'une partie de la ville médiévale, si prestigieuse soit-elle, à côté du château et du marché. C'est ensuite le lieu décisif des affaires (la City de Londres), puis, aussi bien, l'habitat élémentaire qui abrite les ouvriers d'une industrie. La cité-jardin est le modèle d'un nouvel urbanisme, voici un siècle. Elle se perd souvent en lotissement mal équipé et se transforme, en France notamment, en collectif écrasant et discontinu, à la fois, des tours, des barres, l'espace public incertain. Mais les tours « bien habitées » peuvent être à New-York des *condominiums* recherchés. Ce n'est pas la forme qui fait les conduites et les sélections, pour le « meilleur » ou pour le « pire », mais un rapport plus complexe entre le mode d'habiter et le cadre architectural.

La représentation peut d'ailleurs changer de sens et parfois en un temps assez bref. Soit l'exemple, assez particulier, des grands ensembles en France. Dans les années

¹² Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

¹³ RICEUR, Paul. *La métaphore vive*. Paris : Éd. du Seuil, 1975.

1950, c'est encore dans le sillage de la Cité radieuse, une image de modernité, de confort pour tous, d'un nouvel art de vivre. Et d'abord le moyen d'abriter dignement le réveil démographique du pays. Un thème pour l'architecte inventif, en principe. C'est aussi le moyen de légitimer le contournement de la ville héritée, vieillie, alimentant le taudis et la maladie ou s'abandonnant au luxe et à l'immeuble d'entreprise. On mesure assez tôt les inconvénients de cet exode urbain. *Elle court, elle court la banlieue* (Pirès, 1973), bon titre pour un film témoin : « Métro, boulot, dodo », tel est le slogan des protestataires, dans les années 1960. Puis la décantation se produit, conservant les moins libres d'un véritable choix résidentiel. Tous les grands ensembles ne sont pas touchés, mais on peut passer de la fragmentation à l'exclusion en moins de deux décennies. La dévalorisation, la représentation négative tend à aggraver la réalité. Faute d'analyse, on aborde sous la même image des lieux beaucoup plus diversifiés, les mots collectifs les recouvrent, banlieue et même quartiers (l'absence d'adjectif sous entend « difficiles »). Le mot conduit à la stigmatisation à la fois des formes et de leurs habitants : employé paresseusement, il contribue à figer les images, à les rendre peu réversibles.

Il en est de même des dénominations plus concrètes, moins catégorielles à l'intérieur d'une ville ou d'une agglomération : les lieux-dits. Le nom n'a pas forcément de rapport explicite avec les caractères locaux, l'origine, ou même l'événement ou la personne qui sont ainsi rappelés. Des noms idylliques revêtent des paysages moins attractifs ou purement répulsifs. Des noms de spéculateurs fonciers de faible envergure passent à une notoriété indérochable. De toute manière, les lieux-dits, à défaut d'histoire précise, se chargent de valeurs positives ou négatives, fort résistantes. Il reste que même les cotes bien établies (tels à Paris les Champs Élysées ou la Goutte d'or, à l'autre extrême) sont soumises à des égratignures, des corrections, à tel ou tel *aggiornamento*. Il y aurait tout un champ d'études à confronter les représentations aux changements réels qui se produisent. On décèlerait sans doute des inerties, peut-être aussi des anticipations¹⁴ quand les tendances de la société ou un marketing plus risqué annoncent des perspectives de réexamen. Boulogne a assez vite oublié Billancourt. Ainsi entre les images et les transformations urbaines pourraient se dessiner des courbes, qui ne seraient pas forcément synchroniques dans le moment. Le Panier, dénominateur commun des vieux quartiers de Marseille, le seul espace qui ait échappé à la destruction des années quarante, part d'une réputation « mal famée » ; à l'occasion de la redécouverte du bâtiment baroque de la Vieille Charité, une aspiration à la gentrification s'amorce, loin en réalité d'aboutir totalement. Ce qui est peut-être heureux. Bercy devient attractif pour d'autres raisons que le négoce des vins et La Villette ne veut plus dire abattoir. Il y aurait, d'autre part, de véritables cycles de

¹⁴ Voir *A comme Anticipation*.

dévalorisation/revalorisation, à l'échelle d'une vie humaine. Le Marais, à Paris. A New-York, les villages (*Greenwich, East Village*) ou même, à plus long terme Harlem. Les fluctuations d'images seraient ainsi l'un des meilleurs détecteurs de l'histoire urbaine et vraisemblablement un enjeu à la fois économique et culturel.

Ce jeu de substitution dépasserait-il, par suite, largement les seuls usages et sens des mots et porterait plus largement sur l'histoire même des villes ? Par les mots, nous emprunterions à des périodes historiques révolues des valeurs que l'on préférerait à certaines d'aujourd'hui, réinscrivant ainsi l'histoire de certains lieux dans une continuité factice ? Dire, par exemple, de Montreuil en Seine-Saint-Denis qu'elle est la « ville de Méliès » ou afficher son caractère d'ex-banlieue rouge permettrait de mettre en lien le processus actuel de gentrification avec un passé industriel et populaire en passant outre la décomposition de cet ancien monde ?

Je répondrais volontiers oui, mais au-delà du mot, il faut chercher le texte. De tout temps depuis qu'il y a des hommes qui se déplacent, racontent, enfin écrivent, le monde qui nous entoure a fait l'objet de représentations. Décrire les points d'habitat et de concentration de l'humanité, les situer, apprendre à les pratiquer n'est pas neuf : c'est même l'une des expressions majeures de l'humanisation. Je vais m'attacher à ce qu'il y a de plus spécifique, qui a pris, dans les siècles derniers une place incontestable, tout en changeant de forme : le guide. On ne retracera pas dans le détail l'histoire de ce genre d'origines multiples et souvent très anciennes (tels les chemins de pèlerinages, les premiers ouvrages « organisés » pour retrouver les traces des anciens à la Renaissance). Pensons plutôt à ce qui, après l'impulsion du Grand Tour italien, accompagne à la fois la curiosité grandissante à l'égard du passé et le développement des moyens de transport. La coïncidence chronologique entre réseaux ferrés et production en série de guides, nouveau genre est, en évidence, un moment particulier en plein cœur du XIX^e siècle.

Le guide se définit d'abord comme un itinéraire, pour ce qui nous concerne, entre villes (étapes des parcours, « embarquement » et arrivée) et à l'intérieur des villes, afin de s'y reconnaître et de s'y conduire. Plus ou moins autoritaire, didactique ou utilitaire. Le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse (1^e édition, 1866-1876), faisant honneur à la création des guides Joanne (eux-mêmes repreneurs des guides Richard) définit très clairement ce rôle, cette fonction de l'itinéraire :

« l'itinéraire n'est pas une géographie, ni un catalogue, ni une statistique, ni un manuel de curieux ; c'est quelque chose de tout cela, un itinéraire, ainsi que le titre l'indique, renseignant le voyageur sur les voies qu'il doit prendre, lui disant partout ce qu'il y a à voir et à savoir, lui révélant le pays que nous ignorons, lui fournissant une collection de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. »

Fourre-tout qui va des hôtels recommandés, des horaires de transport à la critique d'art ou presque ; banalement utilitaire et porté à l'idéologie, à la fois. Car il y a des ordres¹⁵ et des hiérarchies qui s'en dégagent, évoluant d'ailleurs dans leur présentation. Catalogue par catégories de lieux ou de bâtiments (rues, places, monuments, établissements religieux ou de soin, musées, ...) d'abord. Puis (et ce fut, en France, l'apport des Joanne, des guides Bleus à leur suite, comme des guides Baedeker), inventeurs de parcours ordonnés, finalisés. Enfin, pour échapper au convenu, capables de repasser à la thématique, destinée à exprimer l'identité ou les identités d'une ville, mise en scène d'une mémoire. Quittes à se nier eux-mêmes en conseillant au visiteur ou même à l'habitant de découvrir par ses sens la singularité urbaine, les mains dans les poches.

En fait, comme le mot, plus que le mot, le texte du guide fixe des images, les transmet, les inspire dans une certaine mesure. Le guide est, par définition, facteur d'inertie, de reproduction, de répétition. Les phrases se retrouvent d'une édition à l'autre, d'une série à l'autre. En deçà de cette impression de conservatisme, il y a pourtant des fluctuations, on devine des jeux de cotes (à rythme assez lent il est vrai), une sorte de bourse des valeurs, des hiérarchies, mais aussi des modes. Il y a dans le guide du marketing, du prêt-à-porter, mais toujours porteur d'images de la ville.

Mais cette fois, ces représentations découlent d'une restriction des multiples sens possibles de la ville : qui dit itinéraire, dit choix. Comment se figurer l'ensemble à partir de ces seuls cheminements ?

La question est alors claire : médium entre les habitants (s'il s'agit d'une grande cité ou d'une métropole), entre les anciens et les nouveaux, entre le résident et le visiteur, comment le guide fabrique-t-il ces images ? Porteur de sentiments, de pratiques internes (seraient-elles conflictuelles) ou allant au devant des attentes du visiteur ? Sans doute composé subtil de ces deux sources. Mais ce composé ne finit-il pas par devenir réalité de la ville ? De même que les mots, les guides ne font-ils pas les choses ? L'attraction est une noble fin, mais ne faut-il pas retourner aux choses « dures », à la matérialité, à la résistance de ce qui existe, figé ou en évolution ? Alain nous met toujours en garde contre l'illusion que peut entretenir l'image.

Le guide s'accompagne toujours de plans, sorte de rappel à l'ordre mais souvent purement formel. Le plan géométral, mis en place depuis l'âge de la raison substitue l'objectif au subjectif, le zénithal à la perspective et à la vue cavalière, la mesure à la

¹⁵ Voir *O comme Ordre*.

durée. Le point de vue de Sirius. En réalité, s'il s'aligne sur le système métrique, il répond à d'autres tris : ce que l'on représente et comment on le représente. L'échelle¹⁶ est elle-même un choix. On reviendra sur cette question dans l'article qui est consacré à ce mot, et de ce fait traitera plus largement de la cartographie. Mais, quitte à revaloriser un vieux terme d'histoire de l'art, je m'attacherai, comme représentation, à la *veduta*.

Il est vrai que la veduta permet de concilier le point de vue et la vue d'ensemble, mais elles sont aussi connues pour être de faux vrais points de vue perspectifs. Est-ce cette contradiction qui vous intéresse ? Est-ce une façon de rappeler que toute représentation de la ville est par essence une entreprise vaine, un but certes à se fixer, mais qui se révèle inaccessible dès lors qu'on essaie le mettre en œuvre ?

Ce n'est pas vain, cette représentation possède à la fois l'étendue et les limites de l'interprétation, du discours. De toute façon, elle est incontournable car, qui dit texte, dit illustration. Surtout de nos jours où la B.D. fleurit. Mais ce n'est ni neuf, ni illégitime en ce qui concerne la ville, en fonction même de sa matérialité, de l'espace qu'elle occupe et qu'elle qualifie, des provocations pour les sens qu'elle implique. On ne reviendra pas sur le changement essentiel (et d'ailleurs étalé dans le temps) que la réflexion sur la perspective introduit depuis la Renaissance, dit-on généralement. Mais il est vrai que toutes les représentations figurées, qui ont été établies et diffusées depuis le XV^e siècle en disent autant et peut-être plus que les textes sur la manière de voir et de penser les villes. Il faut attendre la photographie, et surtout la photo aérienne ou prise par satellite pour qu'une nouvelle étape se dessine.

Les représentations figurées, et plus particulièrement les vues de la ville dans ses parties ou son ensemble peuvent se résumer en quatre types. Sur ce point, je suivrai mon maître en la matière, l'ami Cesare de Seta. Deux premiers types réduisent l'image urbaine à deux dimensions, lui enlevant en quelque sorte son volume, sa profondeur : c'est, d'une part, le profil que j'évoquais au début de l'article et, d'autre part, le plan – notamment le plan géométral ou zénithal – projetant l'impact au sol des bâtiments et des lieux de la ville, permettant de situer et de mesurer les objets urbains et leur place respective avec précision.

Deux autres types, au contraire, tentent d'introduire la troisième dimension et la profondeur. Ils ont donc affaires, avec plus ou moins de rigueur, avec la perspective. Le premier, la *veduta* en perspective proprement dite, est dessinée à partir d'un point de vue réel, dominant plus ou moins l'espace urbain, plus proche donc des règles d'une représentation arithmétique. Le second, la « vue à vol d'oiseau » est construite

¹⁶ Voir *E comme Échelle*.

à partir d'un point de vue situé plus haut, irréel à l'origine et se rapproche beaucoup plus d'une mise en scène, jouant sur les angles de vues et l'extension du champ de vision au-delà des contraintes de l'optique. Elle est plus propre à construire une image complète et interprétée de la ville. Cette image figurée est à la fois état des lieux et discours.

On rapporte généralement ces deux derniers types à des traditions. Les Flamands sont plus soucieux de vues générales, pratiques pour le voyageur et notamment le marin. Ils penchent vers la scénographie et donc le second modèle. Les Italiens, en revanche, seraient plus scrupuleux à l'égard des règles de perspective à partir d'un point de vue réel, celui du sujet, et de l'esthétique. Pragmatiques, d'un côté, idéalistes de l'autre : en fait les démarches se confondent souvent, à travers le traitement de paysages individualisés, ou les séries d'atlas, qui jalonnent du XVI^e au XIX^e siècle cette histoire, en elle-même domaine important de l'histoire urbaine.

Le XIX^e siècle, dans ses décennies centrales, est à son tour un carrefour de ce que l'on doit représenter et des techniques correspondantes. On enregistre en deux ou trois décennies à la fois l'extension des villes, leur transformation interne, plus ou moins audacieuse, l'incidence majeure des moyens de transports (chemins de fer, navigation à vapeur) qui marquent à la fois le tissu urbain et la fréquentation des villes, la demande d'images. De nouveaux modes de diffusion des images se développent avec les progrès de la gravure, la lithographie, l'essor de l'illustration à travers le livre et les revues. Mais ce carrefour est quelque peu salle d'attente. C'est en 1855 que Nadar réalise la première vue aérienne prise à partir d'un ballon mobile. J'ai eu le plaisir en étudiant l'une des dernières *vedute* portant sur la ville et le port de Marseille (1886), de goûter le mode de représentation (image dessinée et discours interprétatifs) qu'elle induit. Vue du ciel devient réalité, conciliant en parties les inconciliables.

Si l'aérostation gagne quelques galons à la guerre de 1870, la photo aérienne tire sa légitimité de 1914-1918. Photos témoins d'observations, zénithales ou obliques, apparemment plus objectives, plus riches, plus manipulables selon les échelles. Ce n'est qu'un épisode, à la fois pédagogique et propre à la diffusion des représentations urbaines. Une fiabilité accrue et surtout le point de vue de Sirius, enfin devenu réel et mobilisable à temps rapprochés ou comparés, tels sont les apports des vues satellitaires. D'une richesse presque infinie, à l'égard des interrogations. Le chercheur ou l'observateur peut faire s'exprimer le document, à sa demande, qu'il s'agisse de phénomène ou de taille des objets, dans certaines limites. Il reste une part de tri, de choix dans le montage des documents qu'il s'agisse des filtres que l'on applique aux données numériques, ou des « fausses couleurs » que l'on donne à la transcription visuelle ou à l'impression. J'avoue avoir joui avec grand plaisir avec ce type de document, à propos d'une ville de Nanterre. Sans doute

faut-il déplacer les lignes entre la représentation et le sens qu'on peut lui accorder. J'en réponds aussi à propos des échelles.

CORRÉLATS :

Division sociale – Échelle – Imaginaire – Je-ne-sais-quoi – Kant – Matérialité – Quelqu'un

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALAIN. *Éléments de philosophie*. 1^e éd. 1941. Paris : Gallimard, 1999. Folio. Essais.
- ARNAUD, Jean-Luc. *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*. Marseille : Éd. Parenthèses ; Aix-en-Provence : MMSH, 2008. Parcours méditerranéens. Série Territoires, traces.
- BARTHES, Roland. *Mythologies*. Paris : Éd. du Seuil, 2007. Points. Essais.
- BERGER, Peter Ludwig ; LUCKMANN, Thomas. *La construction sociale de la réalité*. Trad. de l'américain par Pierre Taminioux de : *Social construction of reality : treatise in the sociology of knowledge*. Paris : Méridiens-Klincksieck, 1986. Sociétés.
- BERGSON, Henri. *Œuvres ; Essai sur les données immédiates de la conscience ; Matière et mémoire ; ...* 2^e édition. Paris : Presses universitaires de France, 1963.
- CHABAUD, Gilles ; COHEN, Evelyne et al. (éd.). *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle : villes, paysages, voyages*. Actes du colloque, 3-5 décembre 1998, Université Paris VII-Denis Diderot. Paris : Belin, 2000. Mappemonde.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude ; LEMAIRE, Madeleine. Proximité spatiale et distance spatiale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, XI-1, 1970. p. 3-33.
- DURKHEIM, Émile. *Les Règles de la méthode sociologique*. 2^e éd. Paris : F. Alcan, 1901.
- FOUCAULT, Michel. *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, 1966. Bibliothèque des sciences humaines.
- GRAFMEYER, Yves. *Habiter Lyon : milieux et quartiers du centre-ville*. Paris : Éd. du CNRS ; Lyon : Presses universitaires de Lyon ; Villeurbanne, 1991.

- HALBWACHS, Maurice. *La Mémoire collective*. 1^e éd. 1950. Nouvelle édition critique établie par G. Namer. Paris : Albin Michel, 1997. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité.
- HALBWACHS, Maurice. *Morphologie sociale*. 1938. Paris : Armand Colin, 1970. Collection : U 2.
- KANT, Emmanuel. *Critique de la faculté de juger*. 1790. Trad. et introd. Alexis Philonenko de : *Kritik der Urteilkraft*. Paris : J. Vrin, 1993.
- LEDROUT, Raymond. *Sociologie urbaine*. Paris : Presses universitaires de France, 1968. Le sociologue.
- MÉDAM, Alain. *New York terminal*. Paris : Éditions Galilée, 1977. L'Espace critique.
- MERLEAU-PONTY, Maurice. *L'Œil et l'esprit*. Paris : Gallimard, 1964. le visible et l'invisible.
- NORA, Pierre (dir.). *Science et conscience du patrimoine*. Fayard : Éd. du Patrimoine, 1997.
- RENOUVIER, Charles. *Essais de critique générale*. 3^e essai : *Les Principes de la nature*. Paris : Ladrance, 1864.
- RICOEUR, Paul. *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris : Stock, 2004. Les essais.
- RONCAYOLO, Marcel. Une géographie symbolique en devenir. *Le débat*. Le nouveau Paris, n° 80, mai-août 1994, p. 304 et sqq.
- SANSON, Pascal (dir.). *Le paysage urbain : représentations, significations, communication*. Paris : L'Harmattan, 2007. EIDOS.
- SAUNIER, Pierre-Yves. *L'esprit lyonnais XIX^e-XX^e siècle*. Paris : CNRS éditions. 1995. Espaces et Milieux.
- SENNETT, Richard. *La conscience de l'œil : urbanisme et société*. Trad. par Dominique Dill de : *The conscience of the eye, the design and social life of cities*. Paris : Éd. de la Passion, 2000.
- SIMMEL, Georg. *Les grandes villes et la vie de l'esprit*. Traduction par Françoise Ferlan. Paris : l'Herne, 2007. Carnets de l'Herne.
- WEIL, François. *Histoire de New York*. Paris : Fayard, 2000. Histoire des grandes villes du monde.
- WITTGENSTEIN, Ludwig. *De la Certitude*. Traduit de l'allemand par Jacques Fauve de : *Über Gewissheit*. Paris : Gallimard, 1976. Idées.

S comme Strate

« C'est au point de rencontre du double univers des représentations et des besoins que se situe le véritable intérêt de cette étude de l'histoire d'un site. On ne s'efforcera donc pas d'insister particulièrement sur les éléments communs qui rattachent les différentes figures de la capitale parisienne au sol sur lequel elle a été construite ; on tentera, au contraire, de reconnaître les différents moments du passé où un type original de ville est apparu et où il s'est constitué d'une façon matérielle. On tentera de reconnaître, en même temps, les traces qui demeurent encore sur ce sol de chacune de ces grandes époques du passé. ». Pierre FRANCASTEL. *Notes et études documentaires*. 1968¹.

Dans l'étude de la ville, la notion de sédiment ou de sédimentation est fréquemment convoquée. Il n'est pas rare, par exemple, que les architectes fassent appel à l'image de la « ville sédimentaire » pour rappeler le rôle du temps dans la fabrication de l'espace urbain. Pourtant, vous semblez avoir des réserves vis-à-vis de ce terme et lui préférer plutôt celui de « strate ». En introduisant cette nuance terminologique que cherchez-vous à spécifier, à caractériser en particulier vis-à-vis de la construction historique des villes ?

Faut-il choisir entre sédiment et strate ou distinguer ces deux mots qui se rapportent aux mêmes réalités et sont empruntés, l'un et l'autre, au vocabulaire de la géologie. Si l'on suit le dictionnaire, le mot strate se rapporte à :

« chacune des couches d'épaisseur variable d'un terrain, en particulier sédimentaire, qu'on peut distinguer par des caractères spécifiques, des couches qui la précèdent ou lui succèdent. »².

La sédimentation évoque le processus ou plutôt les processus variés qui constituent ces couches, à partir des débris, provenant de l'érosion de roches préexistantes ou de matières organiques, transportés et/ou déposés par les agents atmosphériques et les eaux. La stratification, de son côté, concerne le rapport entre ces couches : disposition, datation, conditions de formation qui expliquent leur caractère particulier. C'est l'histoire géologique du lieu.

La géologie fait ainsi appel à deux documents significatifs. L'échelle stratigraphique d'abord établit une chronologie et définit la nature et le faciès des dépôts successifs.

¹ In RONCAYOLO, Marcel ; PAQUOT, Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine : XVIII^e-XX^e siècle* Paris : Larousse, 1992. p. 123.

² *Le Trésor de la Langue Française informatisé*.

Dans le paysage, la superposition du niveau le plus ancien au plus récent n'est qu'une vue simplifiée. L'ordre qui rend compte de l'affleurement en surface des couches dans le paysage est établi, modifié voire bousculé par des mouvements tectoniques (plis ou failles), par l'érosion et comprend des lacunes éventuelles. D'où le bariolage du second document, la carte géologique et l'exercice rituel de la coupe qui s'efforce de lier les affleurements à la disposition sous-jacente des couches. L'échelle fixe l'histoire ; la carte dessine la localisation en surface, la géographie.

Comment ces notions peuvent-elles être transposées à l'étude de la ville ?

L'archéologie, par exemple, cherche à distinguer, en fouillant le sol, les niveaux et les formes successives de son occupation, à les dater notamment grâce aux débris qu'ils enferment. La descente en profondeur devient descente dans le temps.

À titre d'exemple – connu mais néanmoins frappant –, la reconstruction du centre de Beyrouth par la compagnie *Solidere*, a permis de mettre à jour au cours du chantier les niveaux successifs de la ville depuis un gynécée du XIX^e siècle jusqu'aux traces laissées par l'occupation perse, sous Cyrus le grand. Autre impression forte parmi mes propres expériences : l'église de Saint-Clément à Rome. En empruntant un escalier, et pour partie un ascenseur, il est possible de passer successivement de la basilique actuelle, construite aux XI^e-XII^e siècles puis enrichie aux XVII^e et XVIII^e siècles, à un établissement religieux plus primitif du IV^e siècle, puis aux salles d'une *insula* du I^{er} et du II^e siècles, flanquée d'un temple dédié au culte de Mithra, jusqu'à une rigole qui débouchait, vraisemblablement à l'époque de la République, vers la *cloaca maxima*.

Concernant la ville, de façon générale, la notion de sédimentation est plus large, plus floue. Retournons au dictionnaire ; un sens dérivé de sédiment évoque : « ce qui s'accumule peu à peu, ce qui subsiste, surcharge ; traces que laissent une expérience, des événements. »³. L'architecture et l'histoire de l'art ont d'abord appliqué à l'analyse des monuments, cette interprétation quand elles recherchent leur pureté initiale sous les marques de l'usure, des ajouts, des variations d'usage. On a parlé, ensuite, (notamment architectes et urbanistes italiens) de villes sédimentaires, villes soumises aux effets multiples du temps plus qu'à des volontés explicites. Empilements, arrangements sur place ou extension ne remettent pas en question, ouvertement, la trame ou la structure. Cette ville serait somme toute le produit d'agrégations, de petites décisions, de touches et de retouches à peine conscientes, obéissant à des logiques particulières plutôt qu'à une vue d'ensemble, à une pensée directrice.

³ *op. cit.*

L'emploi du mot strate conduit à la conception plus rigoureuse de villes successives sur les mêmes lieux. Concernant Paris, elle s'exprime surtout chez Pierre Francastel (1984). À Marcel Poète, qui inspiré par le vitalisme, présente la cité parisienne comme l'histoire d'un corps vivant, d'une personne à travers ses âges successifs – usant à cet effet d'images et de métaphores biologiques –, Pierre Francastel oppose la ville comme produit de l'art, des besoins, des usages, des attentes des hommes ou mieux des sociétés telles qu'elles se définissent à différents moments. Les strates correspondent à des organisations urbaines qui peuvent rester étrangères les unes aux autres, même si elles se superposent sur les mêmes lieux :

« La série des villes différentes qui se sont, depuis deux millénaires, superposées ici en un même lieu fait, au contraire, apparaître la capacité proprement infinie des sociétés à informer à leur propre mesure l'univers où elles s'établissent. » (Francastel, 1984 : 10).

Les strates risquent donc de n'être plus que mémoire. « Chacune des cités parisiennes ainsi créées a disparu progressivement pour faire place aux suivantes » ajoute Pierre Francastel. Toutefois, il reconnaît que chaque ensemble historique peut laisser des traces indélébiles dans la constitution de la ville : traces matérielles⁴ et plus encore leçons.

Dans ce débat décalé, genre dialogue des morts, Maurice Halbwachs s'était placé dans une position apparemment intermédiaire. Il proposait d'éviter une explication trop pelliculaire de l'action des décideurs, des événements et des interventions volontaires et de recourir à des explications plus longues comme, par exemple, les tendances profondes, les besoins et les représentations de la société. Mais, ajoutait-il :

« [...] on ne saurait tirer aucun résultat de cette science [l'histoire événementielle], parce qu'on aura négligé l'essentiel, c'est-à-dire Paris dans son ensemble, et la continuité même de son évolution. »⁵.

In medio stat virtus ? Ce n'est pas une position de confort, mais à travers la question dite des strates, c'est bien le problème qui apparaît dans toute sa complexité.

En d'autres termes, il ne semble pas qu'il y ait de réponse unique aux problèmes que je me suis posés. En réalité, chaque démarche nourrit et interroge l'autre. Il s'est agi de déterminer dans la ville, la nature et les limites des continuités, d'une part, les relations entre les apports successifs du temps, d'autre part, les relations entre ces apports et les usages. À ce point du raisonnement, on ne peut plus mettre en valeur les seules conditions de la production de la ville, les acteurs privilégiés de la croissance et de la création urbaines, mais il faut compter avec la manière dont les

⁴ Voir *M comme Matérialité*.

⁵ HALBWACHS, Maurice. *Les expropriations et le prix des terrains à Paris, 1860-1900*. Paris : E. Cornély, 1909. p. 13.

habitants ou les utilisateurs ont infléchi leurs usages et leurs apparences, maintenu contrastes ou contradictions, dans des contextes sociaux différents, au cours de périodes plus ou moins longues, sans modification notable des structures matérielles ou par ajustements successifs.

Mais ce « point du raisonnement » rend cependant plus ambiguë la notion de strate : traduit-elle un fait observable, une couche matérielle de la ville que les archéologues, entre autres, étudient ou bien est-elle plutôt le reflet d'une méthode d'analyse de la ville, comme vous venez de l'évoquer à propos de « la ville successive » ?

Elle est le reflet d'une méthode au sens où elle repose sur deux hypothèses. La première est celle d'une définition de la ville comme construction, avant tout sociale. L'intérêt de la formule de Francastel est de mettre en relation directe les formes de la ville avec les autres expressions économiques, politiques ou culturelles qui leur sont contemporaines. Dès lors, toute la question est de savoir si l'état antérieur de la ville, c'est-à-dire les strates qui précèdent l'action d'une société à un moment donné, est effacé ou durable : dans une certaine mesure, conduit-il, influence-t-il la constitution de nouvelles formes ?

La seconde hypothèse est donc l'influence « verticale », pourrait-on dire, du déjà existant, du passé, de l'héritage, sur ce qui est en train de se construire en un moment déterminé. S'agirait-il seulement de faibles traces ou de signes ténus ?

Telles sont les questions qu'évoquent le feuilletage discontinu des structures urbaines. En d'autres termes, l'enjeu méthodologique lié aux rapports entre société et morphologie porte sur la notion de temps. Le temps n'est pas univoque par ses effets : il est autant séparation qu'enchaînement. C'est cette dualité du temps qui fait d'ailleurs tout l'intérêt épistémologique de la notion de strate.

Comment cette notion vous a-t-elle permis d'aborder les questions de continuité et de discontinuité urbaines ?

En me permettant d'isoler trois grandes figures de la continuité et de la discontinuité : « la ville sur la ville », tout d'abord, « la ville double », ensuite, et « l'intégration de la ville dédoublée dans la ville sur la ville », enfin. Ces trois figures me semblent importantes dans la mesure où elles permettent, à la fois, de classer les phénomènes que l'on analyse et de voir comment, dans la situation présente, ces différentes formes trouvent une traduction. Ce sont, en d'autres termes, des « lectures possibles » de villes qui ont une valeur dépassant leur seule dimension heuristique : en étant interprétatives, ces figures aident à s'orienter en matière de politique urbaine et à éclairer les décisions et les interventions sur la ville.

La première figure est celle de « la ville sur la ville » ; elle correspond aux renouvellements ordinaires des espaces urbains où se succèdent constructions,

destructions et reconstructions sur de mêmes emplacements. La partie la plus ancienne de la plupart des villes traditionnelles est ainsi souvent peu visible, on la découvre seulement à l'occasion de grands travaux, sans qu'il soit pourtant possible d'établir véritablement une continuité parfaite du paysage urbain dans le temps. Les vieux quartiers de Marseille, par exemple, occupent depuis l'Antiquité le même terrain, mais n'ont cessé d'être transformés au cours du temps : les immeubles inadaptés aux besoins d'une époque se sont vus, en général, remplacés par d'autres, nouveaux. Mais ces mouvements de démolition-reconstruction ne génèrent pas qu'un renouvellement de la ville sur elle-même ; ils produisent aussi des débris et des déchets : « la ville sur la ville » tend ainsi à constituer son propre sol. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier la ville médiévale. En général, elle se constitue à partir de la destruction d'édifices antiques, qui sont réutilisés pour leurs éléments ou leur emplacement. Bon nombre d'églises du Moyen-âge réutilisent, par exemple, des matériaux de construction ou des ensembles déjà constitués, comme des colonnes héritées de monuments antiques. Dans tous les cas, dès lors qu'une ville se crée, son sol tend très vite à se constituer de débris, à devenir artificiel, à faire l'objet d'une sédimentation qui est ainsi l'œuvre de l'homme et non pas celle de la nature. Cependant, cette accumulation ne peut se comprendre qu'en relation avec la destruction d'une partie des constructions antérieures. Les deux mouvements sont complémentaires : la démolition produit des remblais, lesquels contribuent à élever le niveau du sol pour de nouvelles constructions. Tel est le principe de « la ville sur la ville ».

Ainsi, au-delà du travail de constitution d'un sol artificiel et de substitution de formes, des éléments peuvent persister et rester lisibles, comme les tracés viaires, les cheminements et même le dessin de l'espace public.

Sans anticiper la question de la discontinuité urbaine, à quoi opposez-vous à « la ville sur la ville » ?

À cette ville, nécessairement composite, on peut opposer la ville nouvelle construite en table rase ou arasée, libérée de toute contrainte qui ne vienne pas du site, oblitérant des traces anciennes que seules des fouilles profondes révèlent. Les villes de fondation en présentent des cas multiples dans l'histoire, correspondant au jeu des pouvoirs, aux phases de peuplement, à de nouvelles conceptions du territoire. Colonisation grecque des VII^e et VI^e siècles avant notre ère, colonisation romaine, créations hispaniques en Amérique latine, capitales fédérales de Washington à Brasilia, villes minières et bien d'autres en démontrent les modalités dans le temps et dans l'espace – selon des formes et des sens très différents.

On peut rapprocher de ce phénomène les villes détruites par de grandes catastrophes, naturelles, accidentelles ou guerrières... Incendies de Londres ou de Rennes (1666, 1720), tremblement de terre en Sicile orientale, à l'origine d'une reconstruction baroque (fin XVIII^e siècle), plus près de nous, incendie de Chicago ou

bombardement de Dresde. Toutefois la référence au passé ne se perd pas, au moins dans les représentations ou l'évocation d'une identité.

Il arrive aussi que pour des raisons politiques, ethniques, militaires ou autres, la ville change d'emplacement. Le Caire, par exemple, qui a connu plusieurs occupations et a été dominé par des dynasties ou des groupes islamiques différents au cours de son histoire, s'est ainsi déplacé à plusieurs reprises. Fondée une première fois au VII^e siècle sur le site de Fustât, la ville s'est réimplantée, sous l'influence des Abbassides (VIII^e siècle), à quelques kilomètres au nord, à Al-'Askar, puis une troisième fois, au nord-est, à al-Qatâ'i', au cours du IX^e siècle. À l'occasion de chacun de ces déplacements, la ville s'est refondée, avec de nouveaux murs, de nouvelles lignes de défense, de nouveaux marchés, de nouveaux lieux de culte, de nouveaux palais, etc. et a, en grande partie, abandonné la ville antérieure. Jusqu'aux XIII^e-XIV^e siècles, c'est-à-dire jusqu'à la ville des mamelouks, le Caire a migré, en quelque sorte, dans l'espace qui l'entourait. On constate ainsi, qu'en fonction de leurs besoins, idées ou schémas, les différents groupes d'une même société ou des sociétés distinctes, éprouvent la nécessité de créer de nouveaux espaces urbains, en ne tenant pas compte des contraintes héritées.

Les villes coloniales présentent plus simplement des cas nombreux de dédoublement, de l'Amérique latine à l'Afrique et à l'Asie. Médinas et villes traditionnelles ici, villes européennes et *compounds* de travailleurs « indigènes », ailleurs.

C'est bien la ville double ou dédoublée qui met en question la notion de strate appliquée à l'urbain. Car alors il ne s'agit plus de villes successives superposées, mais bien d'une mise à plat. Les strates de la ville nouvelle se déploient, s'étalent à l'extérieur de la ville ancienne, dans de nombreux cas hors des anciennes enceintes (Paris constitue un phénomène singulier de fidélité à l'emmurement). La strate n'est plus liée à une disposition topographique, mais à une phase de la croissance urbaine. Les strates se déploient dans l'espace, répondant aux divisions fonctionnelles et sociales, aux attentes des sociétés de l'époque.

Pourquoi désigner ce phénomène de refondation par l'expression « ville double » ?

Pour l'opposer au processus de renouvellement de la ville ancienne sur elle-même. Pour nos civilisations occidentales, « la ville double » correspond à l'émergence de nouvelles exigences, ne pouvant ou ne voulant pas se satisfaire des simples retouches de « la ville sur la ville ». Cela correspond à l'avènement de la pensée rationaliste des XVII^e et XVIII^e siècles. Descartes dénonçait dans son *Discours de la méthode* :

« [...] ces anciennes cités, qui n'ayant été au commencement que des bourgades, sont devenues par succession de temps, de grandes villes, sont ordinairement si mal 'compassées' »⁶.

Il aspirait à une ville idéale (construite par un seul architecte, toutefois il jugeait impensable que l'on détruise l'acquis). C'est le thème que les XVII^e et XVIII^e siècles affrontent au nom de la raison, Marseille à la fin du XVII^e siècle, Édimbourg au siècle suivant, accolent la ville nouvelle à l'ancienne selon des principes géométriques et dans des sites plus favorables. Paris établit le quartier des Invalides, Nantes et Bordeaux des opérations de grande qualité architecturale. Certes, comme le remarquait Emmanuel Le Roy Ladurie (1998) c'est un « urbanisme frôleur ». Mais la ville héritée est de plus en plus mise en question pour des raisons qui vont de l'hygiène à la circulation de l'air, des hommes et des choses. Ce procès précède l'entrée dans l'âge industriel. En France, les architectes « révolutionnaires » reprennent à leur compte les anticipations de Sébastien Mercier (1771, *L'an 2440, rêve s'il en fut jamais*) et vont jusqu'à prôner l'arasement de l'ancien : illusion démiurgique d'une construction sans passé, volonté didactique, cette ville impliquant l'utopie sociale.

Comparé au processus de renouvellement de la ville sur elle-même, le dédoublement correspond à une croissance « programmée ». Pourquoi ce projet, tel que vous venez de l'exprimer, n'a pas connu réellement de suite ?

C'est en venir à une solution radicale : une « révolution » de l'ordre urbain qui n'est guère acceptée dans sa pureté iconoclaste. Le changement c'est la croissance de l'espace urbain sous l'effet de la démographie, de l'expansion des échanges, du développement de la fabrique industrielle. Ce changement n'atteint pas également toutes les villes, ni toutes les parties de leur dispositif. Circulation d'abord : le chemin de fer fait plus ou moins craquer les tissus hérités, les formes amorcées ; la production recherche de nouveaux emplacements. Il faut abriter tant bien que mal ses nouveaux exécutants ouvriers. Les classes bénéficiaires aspirent à des lieux de vie plus conformes, plus attractifs. Bref, la division fonctionnelle et sociale qu'induit l'âge industriel, conduit à la construction de morceaux de ville plus diversifiés, moins contigus, juxtaposés plus qu'intégrés. De la ville bien limitée (simple ou double) on passe par étape à l'agglomération formée de quartiers et de banlieue à la cohérence douteuse. Quels que soient les régimes politiques, les lois ou règlements et même en France une centralisation codifiée, la société de type libéral, la création urbaine est confiée à des acteurs décentralisés, propriétaires ou financiers parfois téméraires. L'ingénieur-architecte, de formation saint-simonienne, Léonce Reynaud, prend le contre-pied de Descartes :

⁶ DESCARTES, René. *Le discours de la méthode*. 1637. Paris : J. Delalain, 1850. Deuxième partie.

« Le tracé d'une ville est œuvre de temps plutôt que d'architecte [...] il n'est aucun de ses développements successifs qui n'y ait son empreinte ; produit d'une longue suite de générations, elle conserve quelque chose de chacune d'elles » (*Traité d'architecture*, 1858 : 579).

Appliquée à la notion de strate, cette évolution conduit à la juxtaposition et non à la superposition ; lotissement devient un mot à la mode. Cela n'empêche pas chacun de ces apports de subir des retouches, des réinterprétations, parfois de véritables inversions de destins. L'émergence de l'urbanisme contemporain, au moment où convergent utopie et pragmatisme pour conjurer les maux de l'âge industriel. Rétroactivement, on peut mettre en évidence aujourd'hui, deux modèles en fait inégalement inexécutés, ceux de Cerdà et de Haussmann. Chez Cerdà, plus que de traiter la ville ancienne, il s'agit d'organiser systématiquement la croissance extérieure : un dispositif logique, reproductif, illimité dans son principe, sorte de mécano qui permettrait de concilier la rationalité répétitive de la forme et la variété des usages dans le temps. Haussmann, lui, n'est pas un théoricien ni un ingénieur, mais il entend englober le traitement de la ville ancienne et celui des quartiers périphériques en un ensemble unifié. Trame dessinée à l'intérieur des limites du nouveau Paris qui annexe, dans les années 1859-1860, ses banlieues les plus proches. Cet ordre urbain se surimpose en quelque sorte à l'existant, tel un cours d'eau creusant sa vallée sans tenir compte des structures déjà en place.

Cette « ordre »⁷ haussmannien, tel que vous le décrivez, est presque plus de nature géologique qu'urbanistique...

L'expérience de l'haussmannisation répond à une troisième figure qui se présente comme une sorte de synthèse de « la ville sur la ville » et de « la ville double ». Elle correspond autant à une transformation de la ville héritée qu'à une évolution du rapport entre celle-ci et les nouveaux espaces urbains déjà constitués ou en train de l'être.

L'association entre circulation et habitat est présente dans la démarche haussmannienne qui repose sur une valorisation foncière jugée le plus sûr moyen pour amortir le coût des aménagements.

La clé de ces opérations haussmanniennes, c'est une technique déjà connue, mais banalisée en l'occurrence : la percée. Celle-ci opère des incisions dans le tissu urbain, sans toucher à l'ensemble en espérant, peut-être, que des transformations se produiront plus tard, par contagion. En revanche, la procédure suivie, essentiellement des expropriations, échappe aux lenteurs des règlements antérieurs de l'alignement. Ces opérations ne sont donc pas de simples régularisations ; elles modifient la trame, remodelent le parcellaire, mobilisent les sols. Conditionner le financement des travaux d'aménagements à la valorisation du foncier et aux gains

⁷ Voir *O comme Ordre*.

fiscaux qu'elle peut induire, présentait des risques : la résistance, c'est-à-dire les exigences croissantes des détenteurs de terrains ou d'immeubles expropriés, l'appel à des sociétés immobilières décidées à jouir de l'essentiel de la plus-value, l'anticipation d'une demande adéquate. Changement social, choix des groupes sociaux, attentes culturelles commandaient la réussite, tout en menaçant de relégation ou de hausse des loyers des populations plus démunies. D'où des retards et des échecs dans la réalisation, des dangers de faillites et d'endettement public. D'autre part, au-delà de la limite⁸ de la ville, c'était accepter le « laisser-faire » comme guide de développement des banlieues.

L'haussmannisation reste un projet inachevé ne couvrant pas, par exemple, l'ensemble du vieux Paris ou ne bouleversant pas des tendances plus durables de l'évolution de la ville, bien au contraire ! Les destructions n'ont été que partielles sauf dans quelques quartiers comme la Cité, considérée comme trop vétuste, trop insalubre et incompatible avec le prestige des institutions qui y siégeaient. La réalité fut plutôt d'établir des complémentarités d'usages et même des pratiques avec ce qui subsistait. C'est ainsi que les strates s'enchevêtraient tel le dialogue entre l'avenue et le boulevard haussmanniens, témoins de modernité et les rues adjacentes ou recoupées, lieux de petits commerces, plus populaires. On peut considérer de ce point de vue que la ville créée sous le Second empire intègre relativement les tissus ; facilite un certain côtoiement, naturalise des éléments étrangers les uns aux autres. Ce qui n'exclut pas le refoulement des ouvriers dans la périphérie et les banlieues. Belleville se substitue au faubourg Saint-Antoine dans le mythe prolétarien.

Ce phénomène a-t-il préfiguré ce que l'on nomme aujourd'hui l'étalement urbain ?

C'est un début, mais l'étalement urbain d'aujourd'hui répond à des manifestations plus complexes. Ni « la ville double », ni « la ville surimposée » n'ont répondu à l'ampleur et à la nature de la croissance urbaine du second XIX^e siècle. Hors des limites ou dans les limites des villes, c'est bien l'absence de rationalité qui l'emporte, qu'il s'agisse du développement de maisons individuelles pour les classes plus ou moins privilégiées dans les pays anglo-saxons ou des lotissements ouvriers. Les sites industriels eux-mêmes sont souvent localisés au gré des opportunités foncières. Quant à la ville centre, les travaux de types haussmanniens ont surtout profité aux populations aisées, en fonction de leur coût et de la valorisation qui en était attendue ou bien ils ont tourné à l'échec financier, sur ce point Marseille est un contre-exemple de Paris. C'est pour cette raison, que la réflexion sur l'urbanisme prend de nouvelles formes autour de 1900 quand il s'agit de lutter contre les défaillances urbaines d'un nouvel âge industriel et de traiter de la juxtaposition peu cohérente des strates inscrites sur le sol. En Angleterre ce sont les projets de cités-

⁸ Voir *L comme Limite*.

jardins réconciliant ville-campagne. En France, Halbwachs, suivi par des hommes politiques comme Henri Sellier en région parisienne, propose de laisser les quartiers bourgeois se réformer au frais de leurs occupants et de réserver l'intervention publique aux logements de la classe la plus nombreuse et la plus mal abritée. C'est une stratégie de contournement qui se dessine afin de bénéficier de terrains libres au moindre coût. Ainsi le logement social doit devenir la matrice d'un nouvel urbanisme qu'il s'agisse de cités-jardins ou d'habitat collectif. Remarquons toutefois, que dans cette phase, une certaine cohérence est maintenue entre circulation, transports collectifs (chemin de fer, tramway) et répartition de l'habitat. Aux États-Unis, à Los Angeles par exemple, ce sont les compagnies de transports qui organisent la mobilisation et la vente des terrains. De cette liaison entre habitat et activités industrielles, l'image qui ressort est celle de « villes tentaculaires » – pour reprendre l'expression du poète Émile Verhaeren⁹ –, une expansion en doigts de gant. Je renvoie à la carte des isochrones de temps de déplacement, par exemple, établi pour la région parisienne par *La vie urbaine*¹⁰.

L'étalement urbain d'aujourd'hui, répond à un changement d'échelle, à une nouvelle appréciation de la distance et du temps dans les agglomérations, à un affaiblissement des périmètres. On parle curieusement de *sprawl city*, alors que le mot anglais s'appliquait déjà à la « ville tentaculaire » : les mots sont souvent des pièges. Villes diffuses certainement, villes dispersées ce n'est pas toujours le cas, car elles comportent des noyaux de concentration ou de fortes densités, activités, grandes surfaces commerciales, habitations. Ces formes territoriales, si l'on conteste le mot de ville, expriment à la fois de nouvelles conditions de la circulation (automobile et même transports rapides), une manipulation de la distance et du temps qui brouillent la notion de proximité, la spécialisation de l'occupation du sol, sous les aspects du zoning : elles juxtaposent des infrastructures, des espaces libres incertains, des friches et des constructions de tous types, pavillons, barres ou tours, habitat rural récupéré.

Du rural *non farm* américain au grand ensemble européen ou aux villes nouvelles, les éléments varient selon les pays et les régions. Mais partout, on peut souligner une sorte de décomposition analytique de la ville comme écrivait naguère Henri Lefebvre. Les logiques sectorielles, voies rapides, opportunités foncières, se substituent aux vieilles cohérences urbaines. Ce qui n'empêche pas ce débordement d'englober d'anciennes strates (petites villes, banlieues de plaisance), d'esquisser de nouvelles centralités fonctionnelles. Strates souvent contemporaines, mais fragmentées, flottant sur un espace public incertain, se refermant sur elles-mêmes, qu'il s'agisse de pauvres ou de riches.

⁹ VERHAEREN, Émile. *Les Villes tentaculaires*. 1893. Paris : Poésie Gallimard, 1982.

¹⁰ Voir *L comme Limite*.

Le changement d'échelle de la territorialité déclenché en partie par les techniques puissantes de communication (choses, hommes, pensées) n'a guère trouvé sa rationalité. On discute ailleurs du mot ville¹¹ et de sa pertinence.

D'autant que la ville héritée de différents âges, est soumise à des concurrences, qui la menace de friches, de squats ou inversement de sélections redoutables. Une autre division sociale¹² est à l'œuvre qui s'attaque sans doute à ce que l'on dénommait peut-être la sociabilité urbaine. Alors, évolution catastrophique ou occasions de penser les rapports entre valeurs citadines et territoire ? Étalement me paraît une notion trop spatiale, trop purement cartographique pour rendre compte, des réalités multiples de ce changement et de ce que l'on peut appeler l'urbanisation.

Est-ce parce que vous avez étudié l'haussmannisation que vous isolez ces trois figures ou est-ce que Haussmann lui-même était conscient de proposer une troisième voie ?

Haussmann lui-même était conscient de proposer une troisième voie, sans doute pragmatique, même s'il avait en tête la Rome de Sixte Quint.

Que ce soit sur le mode de la superposition, de l'agrégation ou de la surimposition, chaque type de stratification établit un rapport différent à l'héritage et à l'effacement. La notion de strate ne participerait-elle pas, en fin de compte, d'un discours alternatif à celui sur le patrimoine ?

La notion de strate n'est pas une alternative à celle de patrimoine, elle en est au contraire le fondement. C'est constater, analyser, définir ce qu'est une trace, cerner les contrastes ou les échos encore sensibles, parfois contraignants à l'intérieur de la ville actuelle. Le patrimoine ne peut être simple loi de conservation. La vie urbaine n'expose pas les pièces d'un musée dans des vitrines, à l'abri du temps. Laissons au musée dans la ville son propre rôle. Distinguons du patrimoine la pure curiosité pittoresque, nostalgique ou scientifique à l'égard du passé. Même si la compétition et le marketing urbains y conduisent parfois à l'excès. Le patrimoine est avant tout un capital d'expériences qui font, à des degrés divers, la singularité de telle ou telle ville. Trait d'union, si l'on veut, entre les sociétés qui se sont succédées sur les mêmes lieux. Le projet ne peut qu'en tenir compte non sans esprit critique. C'est valable pour les pratiques « vernaculaires » de tout un chacun, faites d'usages concrets et de récits, d'apprentissages et d'invention – comme pour le savoir scientifique d'ailleurs. Le patrimoine n'est pas seulement ce dont on hérite, mais ce que l'on cède aux générations futures¹³. Il signifie prise de conscience de la durée et

¹¹ Voir *V comme Ville*.

¹² Voir *D comme Division sociale*.

¹³ Voir *N comme Nature*.

de la contradiction qu'elle porte en elle-même. *Drama in time* disait Geddes, quitte à me répéter¹⁴.

Notre conception actuelle de la « richesse » de la ville se rapporterait-elle toujours à un principe d'accumulation ou plutôt à celui d'affleurement – que vous décriviez en commençant cet entretien – que l'on pourrait considérer comme l'émergence et la découverte d'une nouvelle ressource ?

Richesse et accumulation vont de pair bien sûr. Les affleurements dans leur place et leur forme ne sont que le résultat de l'histoire, sans doute d'une histoire à temporalités multiples. Si nous reprenons l'exemple haussmannien, le XIX^e siècle porte en lui-même un paradoxe, le sens de la modernité (à la fois action et réaction, Haussmann et Baudelaire si l'on veut) et la découverte de l'histoire. Il marque une rupture avec l'éternel retour, les cycles purement répétitifs. La croyance au progrès et donc au projet s'affirme même si l'on en discerne les risques et on en condamne la naïveté. C'est à la fois le temps des expositions universelles et de l'archéologie, de Michel Chevalier et de Prosper Mérimée. Le *Notre Dame de Paris* de Hugo, évocation médiévale, précède de peu les chantiers haussmanniens eux-mêmes capables de détruire des espaces, mais aussi de découvrir dans le sol ouvert d'autres traces. L'histoire des rues de Marseille écrite par un savant avocat et conseiller municipal accompagne les percées impériales. Comme réponse à la modernité, les commissions des Monuments Historiques, celle du Vieux Paris sont établies, consultées, saluées au passage par des préfets novateurs et parfois moins scrupuleux. La mission du patrimoine vise d'abord à conserver des édifices au nom de l'esthétique et de la mémoire ; peu à peu, elle s'attache à définir le rôle de défense d'un paysage que l'on s'efforce de conserver dans son esprit plus que dans ses objets. Cette mise au présent de la réflexion s'efforce de concilier rationalité et histoire. On retrouve ainsi, chez toute une série de penseurs du XIX^e siècle, un intérêt pour l'architecture et la ville du passé, motivé par la recherche de modèles, de types, d'attitudes susceptibles d'éveiller des réflexions nouvelles. Le premier d'entre eux à observer une telle attitude est bien sûr Viollet-le-Duc, pour qui la conservation ou la restauration d'un édifice n'a pas de sens en soi, sauf à permettre de retrouver la logique de conception et de construction d'un monument, de pouvoir tirer des « leçons » d'architecture ou d'organisation urbaine. Dans le même sens, Camillo Sitte a tenté lui aussi de retrouver, dans l'organisation des dispositifs spatiaux anciens, les principes qui pouvaient être reproductibles pour la ville moderne. Dans les deux cas, le passé se présente comme riche d'enseignement : on doit en tirer des « leçons », on peut rechercher des « témoins ».

¹⁴ Voir *E comme Échelle*.

Les deux exemples que vous venez de prendre semblent montrer cependant une différence de portée de ces leçons du passé ? Sitte n'a pas foncièrement de projet de société et ne s'intéresse presque exclusivement qu'à la dimension esthétique des villes. Pour lui la richesse repose sur la diversité formelle des réalisations antérieures. Dans ce cas, leçon rime plutôt avec catalogue de modèles formels, qu'il s'agit, plus ou moins, de « raisonner ». Pour Viollet-le-Duc, au contraire, cette richesse – plus sémantique qu'esthétique – est avant tout source de connaissance, permettant de mieux fonder la réflexion contemporaine. En d'autres termes, Sitte s'en tient à l'imitation quand Viollet-le-Duc prône le recours à l'analyse, notamment historique.

Bien entendu, Viollet-le-Duc n'est pas Sitte et je suis d'accord qu'il faut distinguer la « leçon intellectuelle », c'est-à-dire le mode de raisonnement, de la simple « application » de modèles du passé. Néanmoins, tous deux, chacun à leur façon, cherchent des leçons universelles, c'est-à-dire hors de l'histoire, dans les expériences architecturales et urbaines du passé.

Paradoxalement, ce rapport au passé instauré au XIX^e siècle, a abouti à ce que l'on appelle aujourd'hui le « tout patrimoine ». Or, cette « invention »¹⁵ pose justement la question de la strate : il est courant qu'un édifice porte les marques de différentes époques et que des symboles aussi divers que ceux de la royauté, de la Révolution et de la République y paraissent simultanément et se mêlent. Quelle attitude doit alors adopter un restaurateur : privilégier certaines strates par rapport à d'autres ou préserver, à l'inverse, le processus en tant que tel et s'interdire de faire un quelconque tri ?

Vous abordez-là une des propriétés particulières de la strate qui est de ne pas exister de façon continue : elle n'est faite que d'éléments, tant sur le plan de la conception que de la trace matérielle. C'est sans doute la raison pour laquelle le sens du mot sédimentation est employé par les architectes dans une perspective qui leur est propre : elle ne signifie pas entassement de couches successives, mais transformations, importantes ou secondaires, subies par un bâtiment déterminé au cours des temps. La sédimentation se rapporte donc à une suite discontinue d'interventions.

Mais ce qu'il importe de souligner est que ces différentes couches ne sont pas indépendantes les unes des autres : au contraire, elles s'enchaînent. Dès lors, demandez-vous, que faut-il conserver ? C'est la question de la résurrection ! A quel âge revient-on à la vie ?

Mais quels peuvent être les critères qui conduisent à choisir entre les différentes époques qui ont marqué un édifice ?

¹⁵ En référence à CHOAY, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil, 1992.

À mon sens, c'est une question technique.

Et aussi au symbolique ; il n'est pas neutre de privilégier les symboles de la royauté à ceux de la République.

Oui, mais ces références symboliques sont aussi fonction de choix esthétiques, du type « c'est beau, c'est pas beau ». Par exemple, fin XIX^e siècle, on a détruit l'église Saint-Martin à Marseille qu'on trouvait sans intérêt, parce qu'à cette époque, on préférait le gothique au baroque.

Mais derrière « c'est beau, c'est pas beau », il a aussi des logiques sociales ?

En partie seulement. Ce n'est pas une logique qui renvoie à la stratification sociale, mais à ce qui forge les esprits et les cultures.

Si on transpose maintenant le problème du « tout patrimoine » à l'échelle de la ville, ne se heurte-t-on pas encore à cette question de la sélection ? Comment comprendre, par exemple, la disparition des cafés d'angle à Paris ?

Le café d'angle est un cas très particulier : avant tout, ça rapportait beaucoup d'être propriétaire d'un immeuble dans lequel il y avait un café. Les loyers y étaient assez élevés, mais surtout, en vertu de la présence de ce commerce, les propriétaires bénéficiaient d'une sorte « d'assurance » vis-à-vis de la conservation de leur immeuble. Car, même si le bâtiment était dans un état vétuste ou entouré de nouvelles constructions, la présence rentable d'un café le protégeait de la démolition. C'est un phénomène assez caractéristique du Paris des années 1960-1970 qui montre qu'un élément d'inertie peut constituer un frein à la rénovation des lieux. Ces cafés ont été souvent remplacés par des agences bancaires. Derrière ce changement de fonction et de sociabilité demeure l'idée de fréquentation, de petite centralité, de proximité. En revanche, ce changement de pratiques, et du sens même de ces pratiques, peut entraîner des opérations de restructuration ou d'extension.

La dimension patrimoniale doit rappeler que cette diversité n'est pas seulement liée à la fonction, mais à la mémoire et à la représentation culturelle.

Si je résume, la sélection – indépendamment de la façon dont elle s'exprime, que ce soit à travers l'idée de la table rase de Sébastien Mercier ou sur le mode du « tri sélectif » comme aujourd'hui – serait à rapporter au processus ordinaire de la transformation de la ville, suivant lequel le cadre bâti se met progressivement en conformité avec la société du moment. Et vous ajoutez que cette mise en conformité procède avant tout du jeu combiné de l'intériorisation de modèles culturels et de mécanismes économiques. Cependant, n'est-ce pas écarter un peu trop le rôle des intentions vis-à-vis d'un plus grand contrôle social des espaces ?

Le contrôle social est souvent considéré comme le mobile essentiel de toutes les transformations des villes depuis la fin du XVIII^e siècle. On en fait souvent la

marchandise cachée de tout désir de rénovation sous des pavillons humanitaires (hygiène, bons logements pour les pauvres), esthétiques ou symboliques ; on recherche l'attractivité, notamment dans la capitale. Raisons plus ou moins sincères. La pensée des utopistes prônait déjà la désagglomération, l'éclatement de la population en petites unités (phalanstère) ; la ville était laissée aux fonctions exceptionnelles, comme vitrine centrale. L'haussmannisation ne cachait pas son objectif : épurer la capitale, à la fois du peuplement et des activités qui n'étaient pas compatibles avec le prestige international. Encore fallait-il que le capital soit là pour soutenir la valorisation du foncier. Le contrôle social repose sur la mobilisation économique des sols et la demande d'une société enrichie. Mais le résultat de cette ségrégation, entrevue puis inégalement pratiquée, n'était-il pas quelque peu contre-productif ? La relégation ne guérit pas les maux sociaux et n'écarte pas les risques de contagion. Et laisser les quartiers ouvriers se développer dans le désordre et les banlieues s'étendre sans rationalité, n'était pas assurer le contrôle social, du moins celui du pouvoir en place. Ainsi a-t-il fallu que dans les communes périphériques, le municipalisme relève tant bien que mal le gant. Cela provient, sans doute, de l'assimilation trop simpliste entre *Classes laborieuses et classes dangereuses*. Classes dangereuses : pourquoi ? Le manque d'hygiène personnelle et publique ? « Absence de moralité » et d'éducation ? Le lien social mal perçu ? C'était souvent se tromper sur les classes ouvrières du XIX^e siècle aux réactions moins uniformes. Le danger était-il la revendication, la solidarité et ce qui devenait plus se constituer en France la société industrielle, la révolte ? L'idée révolutionnaire est autre chose. Les guerres et les défaites ont nourri les révoltes plus que l'organisation urbaine.

Un problème curieux. Bien sûr l'haussmannisation a opéré certains transferts de quartiers considérés comme dangereux vers l'est parisien, vers Belleville notamment. Pour autant, est-ce que cela a été véritablement efficace en termes de contrôle social, de les repousser ainsi ? Ces transferts et ces transformations n'ont pas fait disparaître, en réalité, le Paris populaire et, au contraire, lui ont laissé une grande marge de liberté. De ce point de vue des films comme *Casque d'Or* ou *Moulin Rouge* montrent bien comment la bonne société de l'époque allait s'encanailler chez les apaches et les gouapes, c'est-à-dire se mêler à une population considérée comme « dangereuse ». Loin d'une ségrégation absolue, la cohabitation était presque désirée. C'est pourquoi la rationalité haussmannienne obéissant au système des percées et visant à remplacer îlots ou quartiers dangereux par des quartiers bourgeois, est en grande partie contradictoire : le contrôle social s'exerce, en fin de compte, principalement dans les quartiers bourgeois et vis-à-vis des bourgeois. Dans cette nouvelle configuration urbaine, s'oppose à un contrôle social résultant d'une planification urbaine des quartiers bourgeois, un « laisser-faire » de la banlieue où se construisent des lotissements, le long des voies de communication donnant lieu à une extension tentaculaire que l'on pense anarchique.

Ainsi, le contrôle social qui correspondrait à l'idée d'une ville disciplinaire serait porteur, en réalité, de sa propre contradiction : avant d'être un lieu de contrôle, la ville est un lieu de vie.

Mais lorsque vous attribuez à l'haussmannisation la volonté de faire du centre de Paris une place d'affaires épurée cela correspond bien à un dessein disciplinaire ?

Le disciplinaire se rapporte alors moins à une idée policière qu'à une volonté de réussite économique des transformations, de la défense ou du renouvellement de la propriété établie, les unes reposant sur la valorisation des fonciers, les autres sur les activités et le peuplement que l'on veut fixer.

Le véritable problème est que cela ne fait pas disparaître pour autant les pauvres. Le contrôle social se résume, trop souvent, en une relégation. Cela ne fait donc que concentrer et déplacer les problèmes. Jane Jacobs l'avait montré en son temps lors des premières rénovations de New-York, à Manhattan.

Est-ce que vous voulez dire que les différents types de gestion des strates, en fonction des conjonctures, est révélateur de notre conception de la division sociale ?

Sans aucun doute, mais les temporalités ne sont pas synchrones : l'affectation des strates s'opère, pour des termes assez longs, mais par des à-coups souvent liés à des conjonctures très courtes. En particulier, certaines actions décidées à un moment peuvent voir s'affaiblir les raisons qui les ont vues naître, disparaître et changer de contenu. Inversement, l'installation d'un établissement industriel ou d'un lotissement ouvrier peut changer la note sociale d'un quartier : une fois le précédent créé, il hypothèque presque inévitablement la suite. La même strate peut obéir à des cycles de dévalorisation et de revalorisation, les quartiers ouvriers de Paris ou le Marais en donnent l'exemple. Paradoxalement, la fragilité sociale des strates peut provenir de la propriété : les îlots de résistance s'inscrivent souvent dans les zones de petits lots alors que les grandes pièces de terre sont livrées aux opérations d'envergure, publiques ou privées. Un petit lotissement ouvrier bien placé résiste mieux, se gentrifie souvent, tandis qu'un grand établissement industriel délocalisé ne laisse qu'une friche.

Si notre rapport à la stratification est révélateur de conceptions de la division sociale, est-ce qu'on peut faire alors un parallèle entre la politique de patrimonialisation – qui est une sorte de mixité morphologique – et celle de la mixité sociale ?

Edmond About disait :

« Lorsqu'on aura balayé ces débris, rasé ce monticule, pris un quart du terrain pour des rues larges et droites, le reste se vendra plus cher qu'on a payé le tout ; les trois quarts du sol ras vont avoir plus de prix que la totalité bâtie. Pourquoi ! Parce que les grandes villes, dans l'état actuel de la civilisation ne sont que des agglomérations d'hommes pressés : qu'on y vienne pour produire, pour échanger, pour jouir, pour paraître, on est

talonné par le temps, on ne supporte ni délai ni obstacle ; l'impatience universelle y cote au plus haut prix, les gîtes les plus facilement accessibles, ceux qui sont, comme on dit, près de tout. » (1867 : 916).

Voilà qui explique la véritable division qui est moins une division sociale par classes, qu'une stratification des pratiques urbaines. Avec About :

« [...] je me demande si les rues insalubres, si les taudis étroits, si les allées obscures et les escaliers en colimaçon n'ont pas leur destinée et leur utilité dans ce monde. » (1867 : 921)¹⁶.

Ce que nous montrent ces citations c'est que le rapport entre division sociale et strate ne relève pas uniquement d'un processus politique. Dans ce sens, la mixité est une valeur au même titre que celle de patrimoine. Mais respecter l'une et l'autre ne se décrète pas ni ne dérive pas d'une harmonisation spontanée. L'expérience des quartiers anciens de Bologne où l'on espérait à la fois restaurer fidèlement l'architecture et maintenir la population démunie a laissé quelques désillusions. Faut-il entretenir une nostalgie d'une sociabilité perdue, du taudis ou du bidonville ? Faut-il condamner une architecture ou un type d'aménagement, parce que son évolution sociale n'a pas été maîtrisée ? La question ne se pose plus véritablement dans les mêmes termes aujourd'hui : tout d'abord, l'enjeu de la mixité ne se rapporte plus à une population ouvrière, mais à des chômeurs ou à ce que l'on appelle depuis quelques années des « travailleurs pauvres » (*working poor*), dont le salaire ne permet même pas de subvenir aux besoins essentiels de l'existence, c'est-à-dire à des actifs mis à la marge de toute socialisation par le travail. S'ajoute à cela, la pression foncière dans les grandes villes, le coût de l'entretien, de la réhabilitation matérielle des logements pour les pauvres en zone dense. Ce n'est même plus le *lumpen* traditionnel. Chômage et dépendance ne se rapportent plus à une seule fraction de la population, mais ils sont subis inégalement selon les divers milieux sociaux. La conjonction de ces deux phénomènes a conduit à loger cette population fragilisée loin des centres anciens fréquentés : il en résulte une fragmentation, à la fois sociale et spatiale.

C'est pourquoi, il ne faut pas avoir une conception trop systématique de ces phénomènes. Tout d'abord, ils posent un problème d'échelle. Les strates sociales que l'on voit à certaines échelles statistiques ne sont pas celles que l'on peut déceler à d'autres plus concrètes ou plus proches... Ensuite, ils impliquent des temporalités différentes dans les rythmes et les représentations. Comme l'exprimait remarquablement Julien Gracq à propos de Nantes, les images anciennes et actuelles d'une ville se superposent dans la mémoire des individus. Cela signifie que les strates sont aussi des strates pensées.

¹⁶ Voir aussi : ABOUT, Edmond. *Le nez d'un notaire*. Paris : Michel Lévy, 1862.

CORRÉLATS :

Beauté – Division sociale – Forme/Fonction – Matérialité

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ABOUT, Edmond. Dans les ruines. In *Paris-Guide*. Tome II, *La vie*. Paris : Librairie internationale, 1867. p. 915-922.

BARLES, Sabine ; BREYSSE, Denys ; GUILLERME, André (coord.). *Le sol urbain*. Paris : Anthropos : diff. Éd. Economica, 1999. Villes.

BIROT, Pierre. *Les Méthodes de la morphologie*. Paris : Presses universitaires de France, 1955. Orbis : Introduction aux études géographiques.

COTILLON, Pierre. *Stratigraphie*. Paris : Dunod, 1988. Géosciences.

FORTIER, Bruno (dir.). *Métamorphoses parisiennes : ouvrage collectif*. Paris : Éd. du Pavillon de l' Arsenal ; Liège : P. Mardaga, 1996.

FRANCASTEL, Pierre. *Paris : un héritage culturel et monumental*. 1^o éd. 1968. Paris : Denoël/Gonthier, 1984.

GALINIÉ, Henri. *Ville, espace urbain et archéologie : essai*. Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages, CNRS-UMS 1835, Université de Tours, 2000. Volume 16. Sciences de la ville.

GRACQ, Julien. *La forme d'une ville*. Paris : J. Corti, 1993.

JACOBS, Jane. *Déclin et survie des grandes villes américaines*. trad. de l'américain et présenté par Claire Parin-Sénémaud. Traduction de : *The death and life of great American cities*. Liège : P. Mardaga, cop. 1991.

LEDROUT, Raymond. *La Forme et le sens dans la société*. Paris : Librairie des Méridiens, 1984.

MERCIER, Louis-Sébastien. *L'an 2440 : rêve s'il en fut jamais*. 1^o éd. 1771. Paris : Éd. la Découverte, 1999. La Découverte-poche.

MERZERAUD, Gilles. *Stratigraphie séquentielle : histoire, principes et applications*. Paris : Société géologique de France ; Paris : Vuibert, 2009. Interactions.

REYNAUD, Léonce. *Traité d'architecture contenant des notions générales sur les principes de la construction et sur l'histoire de l'art*. Paris : Carilian-Goeury et V. Dalmont, 1858.

RONCAYOLO, Marcel. Pratiques sociales et paysages. *In* RONCAYOLO, Marcel. *Lectures de villes : formes et temps*. Marseille : Éd. Parenthèses, 2002. Eupalinos. Culture, histoire et société.

ROULEAU, Bernard. *Paris, histoire d'un espace*. Paris : Éd. du Seuil, 1997.

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ; SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES (éd.). *L'Archéologie dans la ville*. Colloque interrégional d'archéologie urbaine et d'urbanisme, Reims, 27-28 mai 1982. Reims : Reims histoire archéologie, 1985. Documents d'archéologie urbaine.

TERMIER, Henri ; TERMIER, Geneviève Delpey, *Paléontologie stratigraphique...* Paris : Masson et Cie, 1960.

T comme Territoire

« La véritable unité territoriale, c'est beaucoup plus l'établissement (settlement). Nous désignons ainsi un groupe de familles agglomérées qu'unissent des liens spéciaux et qui occupent un habitat sur lequel elles sont inégalement distribuées aux différents moments de l'année, comme nous le verrons, mais qui constitue leur domaine. [...] En été, les membres qui le composent habitent dans des tentes et ces tentes sont dispersées ; en hiver, ils habitent dans des maisons resserrées les unes près des autres. [...] La vie sociale des Eskimos se présente donc à nous sous deux formes nettement opposables [...] A une communauté réelle d'idées et d'intérêts dans l'agglomération dense de l'hiver, à une forte unité mentale religieuse et morale, s'opposent un isolement, une poussière sociale, une extrême pauvreté morale et religieuse dans l'éparpillement de l'été. ». Marcel MAUSS. *Sociologie et anthropologie*. 1950¹.

Le terme de « territoire » a été introduit au XVIII^e siècle par Montesquieu et Rousseau (sans oublier Vauban allez-vous me dire) dans la langue courante : il signifie initialement « Étendue de pays qui ressortit à une autorité ou à une juridiction quelconque »². C'est donc d'abord un mot du juridique et du politique, sorte de traduction spatiale du contrat social. Depuis, le mot s'est chargé de sens, exprime de façon plus extensive la dimension spatiale des rapports sociaux, constitue un lieu d'appropriations multiples, un objet d'aménagement et de transformation (DATAR), un support de représentations. Une quantité considérable de travaux a été consacrée à cette question par diverses disciplines, auxquels vous avez contribué avec, entre autres, votre ouvrage « La ville et ses territoires ». Pour banal, usuel et connu que soit devenu ce terme, il continue d'être source d'interrogations puisque les territoires se reconfigurent sans cesse avec le développement des transports, des réseaux de façon général³, l'accroissement des pratiques de mobilités, la fragmentation de l'espace urbain, la privatisation d'espaces publics, le rôle des migrations, l'évolution des conditions de fabrication des villes (la ville par le projet⁴, le marketing urbain), etc. A chaque fois, c'est de cohésion qu'il est question – territoriale ou sociale –, c'est-à-dire ce qui nous lie à un espace, les uns aux autres, donc de formes de contrats. Pourquoi avoir ainsi préféré ce terme à celui, plus spécifiquement géographique d'après les dictionnaires

¹ 11^e éd. Paris : Quadrige, 2004 (1950), p. 403, 414 et 470.

² LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Tome XIV. 1^e édition. Paris : Larousse, 1875. p. 1660.

³ Voir *L comme Limite*.

⁴ Voir *P comme Projet*.

spécialisés, d'espace, c'est-à-dire de « Milieu idéal indéfini, dans lequel se situe l'ensemble de nos perceptions et qui contient tous les objets existants ou concevables »⁵ ?

Je n'ai pas privilégié d'emblée la notion de territoire dans mes travaux. Des connotations nostalgiques et passéistes des termes territoriaux tels terroir, pays, province, région... me semblaient évoquer des divisions acquises une fois pour toutes et donc faire obstacle à la compréhension de la société contemporaine. L'État-nation lui-même n'est-il pas dépassé, en tout cas relativisé de nos jours ? J'ai commencé effectivement par leur opposer le terme d'espace, plus neutre et moins institutionnel. Cependant, l'analyse spatiale qui dominait alors l'étude des organisations *intra* et *inter* urbaines (tels les modèles de type Christaller), finissait par figer la réalité étudiée en accordant un rôle excessif à la géométrie et aux critères quantitatifs. Pour retrouver le rapport entre objectivité et subjectivité – fondamental pour comprendre les organisations géographiques –, j'en suis donc venu à la notion de territoire. Moins désincarné que le terme d'espace, celui de territoire se différencie par son rapport avec la matérialité⁶ : il s'agit de quelque chose qui existe, de concret, qui commence et se termine, que l'on peut dessiner. Par ailleurs, il n'est pas non plus pure objectivité : le territoire est toujours celui de quelqu'un⁷, ni strictement individuel ni exclusivement collectif. Toutes les communautés, qu'elles soient spatiales par nature ou morales, ont cherché et recherchent encore leur inscription sur le sol, ne serait-ce qu'un lieu exceptionnel ou purement symbolique (Jérusalem, Rome, la Mecque ou les rives du Gange). La définition de la Cité antique proposée par Fustel de Coulanges⁸ reste éclairante, la ville comme ancrage physique d'un corps moral et politique. La ville, de ce point de vue, est ainsi moins celle de quelqu'un, au sens individuel du terme, que celle d'un sujet collectif, moins substance que construction sociale soumise à la fois à la durée et au changement.

Ce cheminement m'a sans aucun doute permis de nourrir ma conception du terme et de le définir avant tout comme une relation : le territoire appartient aux hommes autant que nous lui appartenons. D'une part, il est le support d'un collectif, d'un pouvoir, d'une dynastie ou d'un État, d'autre part il suscite un sentiment d'appartenance et enfin, il est un lieu de pratiques, d'appropriation, dans lequel nous vivons et où nous nous sentons chez nous : appartenance et appropriation sont les deux sens d'une relation réciproque entre individuel et collectif, dont le premier terme va du collectif vers l'individuel, quand le second suit le chemin inverse. Quel que soit le sens dans lequel on l'envisage, le territoire est aussi affaire de points de

⁵ *Le Trésor de la langue française informatisé.*

⁶ Voir *M* comme *Matérialité*.

⁷ Voir *Q* comme *Quelqu'un*.

⁸ Voir *L* comme *limite*.

vue. C'est dans le cadre de ce rapport que l'on peut comprendre le « sentiment de territorialité ». Je crois, en effet, que si le territoire peut être défini objectivement, la territorialité, elle, est d'abord un sentiment ; ce qui explique pourquoi, à mon sens, cette notion est centrale dans l'étude de la ville.

Vous dites que le territoire est avant tout une relation, reposant sur un sentiment réciproque d'appartenance et d'appropriation. Se joue-t-il néanmoins la même chose à chacun de ces échanges ? L'un semble engager davantage le collectif (on appartient à un groupe) quand l'autre paraît plus individuel, intériorisé. Dès lors, comment cette réciprocité se maintient-elle compte tenu des évolutions du rapport entre individuel et collectif qu'expriment justement les territoires aujourd'hui ? Je pense en particulier à la multiplication des appartenances des individus actuellement.

Parce qu'il est relation, le sentiment de territorialité permet de comprendre les évolutions et de dépasser l'approche souvent rigide que l'on a du territoire, considéré comme défini une fois pour toutes par des institutions et une cartographie. De même, on a tendance à se figurer le territoire dans une perspective finaliste : des frontières « naturelles » à l'espace « vital ». On peut bien sûr faire remonter très loin cette histoire, mais son cours n'a pas cessé de varier : selon les conditions et les conjonctures⁹, les territoires se sont fermés ou ouverts. Ainsi, c'est l'histoire du sentiment de territorialité qu'il convient aussi de prendre en compte : il évolue en fonction des prises de conscience, de la manière dont le territoire se transforme, dont il se rigidifie, se dilate ou se décompose au contraire. Dans une société dite féodale par exemple, les territoires étaient variables, à la fois ouverts et dispersés physiquement, organisés localement, mais sans unité politique d'ensemble. Le royaume de France s'est constitué morceaux par morceaux et la continuité physique n'a été établie, au bout du compte, qu'à la fin de l'Ancien Régime.

Or si nous poursuivons l'expérience française, il serait réducteur de considérer la Révolution comme point de départ de la formation de l'État-nation ; cela reviendrait à gommer le lent processus de réalisation de cette continuité territoriale, des sentiments d'appartenance ; à oublier le travail d'unification, marché, langue, communications qui s'est prolongé en plein XIX^e siècle. C'est alors que l'État-nation s'est rigidifié pour finalement être ébranlé par la crise des années 30 et la seconde guerre.

Autrement dit, plutôt que de concevoir l'histoire des territoires comme linéaire, il est préférable de comprendre de quelle manière ils s'articulent à travers un cadre d'ensemble, temps et espace. C'est ainsi que la notion de hiérarchie territoriale peut paraître comme un héritage de la Révolution française. Sur ce point celle-ci a été

⁹ Voir *C comme Conjoncture*.

extrêmement créatrice, c'est le moment où l'on considère que l'unité de l'État doit passer avant la diversité et obéir à une organisation pyramidale des lieux et des chefs-lieux, depuis les petits territoires de proximité jusqu'au grand territoire national. D'où la création des départements, voulue comme rupture avec les anciennes provinces. C'est substituer un principe d'uniformité à l'héritage du passé, pour aller de l'histoire au fonctionnel ; telle est du moins la théorie, les faits sont plus nuancés : on a composé avec les « convenances ».

L'État-nation s'est répandu à travers l'Europe, s'est remodelé en État-communautés dans les pays de colonisation de peuplement (États-Unis notamment). En Allemagne ou en Italie, les unités nationales se sont constituées tardivement par rapport à la France. Par exemple, l'unité allemande, commencée dans les années 1830-1840, a d'abord été d'ordre économique et culturelle avant d'être politique. Celle-ci s'est réalisée en partie par la constitution de l'Empire créé en 1871, pour s'achever pendant la guerre de 1914-1918. De ce point de vue, la guerre pourrait être considérée comme circonstance de la constitution progressive de l'État allemand, jusqu'à l'aboutissement tragique du III^e Reich.

Avec la notion de territoire, à une certaine échelle, on touche au rapport État-nation. C'est pourquoi, le modèle forgé par la Révolution reste aujourd'hui encore une référence avec laquelle nous vivons. La manière, par exemple, dont nous pensons la régionalisation en France est assez symptomatique de cette logique de l'emboîtement. Nous abordons aussi la question de l'Europe dans le droit fil de cette évolution. Dans le passage d'une Europe des Nations à une Union peut-on, à ce titre, être aussi confiant qu'Ernest Renan lorsqu'il avançait que : « Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Elles ont commencé, elles finiront. La confédération européenne, probablement, les remplacera » ? Or, l'Europe est-elle un espace économique, en partie juridique ou est-ce un territoire ? De qui serait-elle le territoire, de quelle nation ou s'agirait-il d'une légitimité nouvelle ?

La langue allemande possède deux mots pour qualifier les différents ordres de ce « sentiment de territorialité » : heimat d'une part et vaterland d'autre part. Heimat évoque l'attachement à une terre natale (un enracinement d'ordre ontologique), c'est à la fois la maison et la patrie, le « chez-soi », le lieu approprié, quand vaterland traduit aussi l'appartenance à un lieu de naissance, mais au sens de communauté politique d'où l'on tire son origine et son accès à la citoyenneté : c'est un lien plus généalogique cette fois¹⁰.

Cette comparaison permet de souligner que la complexité de nos rapports avec le territoire manque peut-être de mots dans notre langue et que l'on associe sans doute

¹⁰ CASSIN, Barbara. *Heimat. Vocabulaire européen des philosophies*. Paris : éd. du Seuil/Dictionnaires Le Robert, 2004. p. 546-547.

beaucoup de choses très différentes dans un unique terme. Distinguer la question du sens que chacun donne à sa relation au lieu de son usage politique permettrait peut-être d'éviter certaines ambiguïtés, de mieux comprendre sur quoi se fonde notre attachement à une ville.

Entre ontologie et généalogie, ne risque-t-on pas, en fin de compte, de perdre le territoire dans sa dimension physique ? Dès que l'on aborde le sentiment de territorialité, il faut revenir à la question du point de vue, de l'habitant, mais aussi de l'analyste. On a d'ailleurs tendance quand on parle de territoires, c'est-à-dire de lieux, à amplifier soit leur clôture, soit leur ouverture. Le « chez-soi » est lui-même ambigu, clos ou partagé. La Cité antique, par exemple, correspond à une conception assez cloisonnée du territoire, mais la population est-elle homogène pour autant ? L'esclave, le métèque et l'hilote habitent la cité aux côtés du citoyen : l'étranger appartient donc lui aussi, dans une certaine mesure, à ce territoire. Sans aucun doute, le sentiment de territorialité n'est-il pas analogue pour les uns et pour les autres.

On voit ainsi qu'entre un territoire « vécu » – ou du moins tel qu'il est ressenti – et les institutions dans lequel il prend forme, le lien est évident, la tension latente. C'est de ces rapports entre une société et son espace que naît la notion de territoire qui, loin d'être un ensemble rigide, n'a pas forcément de limites strictes et définitives. A cet égard, la marche vers l'Ouest, aux États-Unis, s'est accompagnée d'une première étape de reconnaissance, celle du territoire, avant que le peuplement ne légitime l'institution d'un État ; de même, le territoire des nomades ou des semi-nomades tels que le décrit Marcel Mauss, ou celui des courants migratoires à l'échelle mondiale redevenus de grande actualité. La territorialité peut s'appliquer aujourd'hui à un espace incertain, d'attente, d'un temporaire parfois sans fin. L'itinéraire répété, suivi, imité fait partie de ce concept ; il n'est pas que fait de hasard, mais recherche de ressources ou d'espaces libres. L'enracinement comme la sédentarité ne sont qu'une vue partielle de la territorialité. Et ce n'est pas sans tradition. Quelle était au siècle précédent celle du colporteur, du saltimbanque et du manouvrier amené à propos de ses bras là où il y avait du travail ? N'existe-t-il pas, paradoxalement, une territorialité de l'errance ? Les sociologues de Chicago ont dessiné la figure du hobo, travailleur ambulant, de même que nos sociétés se souviennent du « chemineau » et connaissent le SDF.

Le territoire est donc d'abord un sentiment et non seulement un espace politique et institutionnel. Ainsi, si l'on inverse le problème, on constate que le sentiment de territorialité ne se définit pas par rapport à un espace, mais par rapport aux différentes façons que l'on a de le concevoir. C'est un sentiment qui participe à la fois du local et du fait que l'on se sente appartenir à un environnement plus large. Par exemple, autrefois, la citoyenneté était très liée à la territorialité, mais est-ce toujours le cas ? Peut-on continuer à traiter ces questions de citoyenneté, d'urbanité, de territorialité, etc. à travers le seul prisme de la proximité ? Ce sont de réelles

prises en question de la notion de territoire car, désormais, atteindre le collectif ne peut plus se faire à travers de simples cadres géographiques stables et durables : votre territoire est partagé par d'autres et vous-même vous en fréquentez de très différents. C'est toute la question de l'intégration : comment un fragment de l'organisation urbaine peut-il appartenir à quelque chose de plus important.

Les territoires urbains se spécifient. L'École de Chicago, fondant une écologie urbaine à partir des grandes métropoles, développe l'idée « d'aire naturelle », il ne s'agit pas de simple support physique, mais le résultat de comportements sociaux, de l'agrégation spontanée des semblables et des compatibles, à la manière des formations végétales¹¹. Une lecture approfondie affine le processus (Y. Grafmeyer et I. Joseph) :

« En dehors des solidarités ethniques et culturelles préexistantes, les processus de différenciation liés à l'urbanisation produisent des groupes, des catégories, des milieux sociaux et donc suscitent des représentations collectives qui marquent les paysages et les conduites. De ce fait, la proximité territoriale prend sens. »¹².

Évoquer la territorialité en ces termes ne nous conduit-il pas à parler du territoire plutôt en termes de « plasticité » ? Par exemple, lorsque l'on observe l'évolution du système productif francilien, on constate que le rythme soutenu des réorganisations spatiales des entreprises exige de véritables formes de « flexibilité spatiale » (géographique et architecturale). L'adaptation continue des ressources matérielles aux changements socio-économiques – dont La Défense est le meilleur exemple – conduit à s'interroger sur la notion de « durabilité » d'un équipement productif : le rapport des firmes avec leur territoire semble associer désormais « ancrage » et « réversibilité » des choix spatiaux. Paradoxalement, la « pérennité » d'un tissu productif s'évalue maintenant à partir de son degré de « réversibilité », c'est-à-dire de sa capacité à être modulable. N'est-ce pas d'ailleurs une tendance renforcée par les politiques de développement durable, puisqu'il s'agit de prendre en considération, avant de réaliser des projets majeurs, la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins, donc à ne rien faire qui puisse être irréversible.

Il s'ensuit que de grands territoires peuvent se décomposer, c'est la désorganisation sociale telle que le pensaient les sociologues de l'École de Chicago. Le communautarisme y participe en essayant de donner une expression spatiale propre à des appartenances, tribu, famille, religion, etc. qui n'obéissent pas nécessairement à l'unité de lieu. Le sentiment de territorialité est ainsi lui-même reformulé alors qu'il porte sur des fidélités a-spatiales parfois mythiques : le spatial et le non spatial sont sans cesse mis en question.

¹¹ Voir *D comme Division sociale et N comme Nature*.

¹² GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (traduits et présentés par). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. 1979. Paris : Champs Flammarion, 1990. p. 30.

Néanmoins, comment exprimer un sentiment territorial vis-à-vis d'espaces dans lesquels on n'entre, ni ne sort ? Comment appartenir ou même s'intégrer à un milieu de vie qui n'est plus unique ?

Entrer et sortir sont des actions liées à des aspects physiques, la distance et la géométrie ou bien encore déterminés par des barrières matérielles telles que les murs ou les ruptures dans les systèmes de transport. L'Île-de-France est, à ce titre, significative : la coupure initiale entre le métro parisien et les transports de banlieue reflète les rapports institués de plus longue date entre Paris et sa périphérie. Aux portes de la capitale, on trouve ainsi une « zone » d'inter-modalité qui donne à la notion tout son sens : ouverture ou fermeture ? Écho d'une pratique médiévale ?

Avec la multi-territorialité, entrer et sortir n'est plus une question simple, car pour « accéder » à un territoire, il faut pouvoir être en mesure de définir les lieux de vie de façon précise. Or, dans une organisation multi-territoriale, tous les périmètres liés à notre existence sont plus flous : le quartier, le logement, les lieux de travail et de vacances fluctuent en fonction de ce que nous recherchons, un peu comme les nomades changent de puits quand les habituels sont asséchés. Notre capacité à être mobiles met dès lors en question notre fidélité vis-à-vis d'un territoire délimité. Les mobilités quotidiennes ont conduit à dissocier les territoires liés au domicile, d'une part, et à l'activité économique, d'autre part, sans que les uns disparaissent au profit des autres. Cette logique, par exemple, a été saisie par les partis ouvriers lorsqu'il a substitué pendant un temps des organisations fondées sur l'entreprise aux anciens cadres géographiques : on parlait ainsi des cellules de Renault et non de celles de Boulogne-Billancourt ; la grande entreprise était tenue aussi pour un territoire.

C'est alors que l'affaiblissement de la notion de périmètre, de son caractère de plus en plus indéfini, conduit à une conception à géométrie variable, non seulement de l'existence, mais aussi de l'intervention urbaine et du projet. Il est difficilement réalisable aujourd'hui de parvenir à associer découpages institutionnels et responsabilités d'interventions urbaines en fonction d'un rapport intérieur/extérieur : la plupart des actions entreprises dépendent en réalité de phénomènes qui se passent, non pas à l'intérieur d'un périmètre, mais à l'extérieur. Par exemple, le rôle d'une ZAC se voulant clairement délimitée dépendra en réalité beaucoup plus de sa position dans l'agglomération que de ses caractéristiques propres. Avec la notion d'agglomération nous passons à une autre échelle, qui remet en question la pertinence des périmètres et leur caractère absolu. Une fois critiquée cette base territoriale des institutions, telles que nous les a léguées une histoire plus ou moins proche, ce sont les périmètres mêmes d'intervention qui sont en question.

Pourtant, je continue de penser qu'il faut maintenir le terme de territoire, même s'il concerne aujourd'hui une société en réseaux. Le sentiment d'appartenance continue de subsister – certes sous une forme nouvelle –, mais il est peu pensable d'exister dans un réseau qui n'est pas un milieu de vie ; le réseau est souvent une boîte noire

dans laquelle le rapport distance-temps n'est plus ni simple, ni mesurable à un unique étalon. Avec la multi-territorialité, nos sentiments territoriaux se transforment : ils sont de nature différente, non hiérarchique, s'appliquent tantôt au grand territoire plutôt qu'au petit, tantôt l'inverse. L'effet réseau contribue ainsi à rendre ce sentiment explicitement multiple par ses échelles et ses discontinuités : appartenance et appropriation s'affranchissent désormais des mouvements d'entrée et de sortie. Cela ne peut s'appliquer aux réseaux : on entre dans les réseaux et on en sort. Mais, leur rôle a surtout été de bousculer les définitions classiques de la distance et du délai : aujourd'hui, franchir mille kilomètres prend aussi peu de temps que d'en parcourir dix autrefois. Dans ce cadre, la proximité n'est plus une valeur permanente : elle est formée par une série de points de référence, très variables selon les individus et les groupes. Par effet de symétrie, le territoire devient un lieu de partage, approprié par d'autres individus que vous ou d'autres groupes que les vôtres. Regarder à défaut de faits plus complexes, les sorties d'un métro selon le moment, la saison, la période de travail ou le temps des vacances. À une certaine échelle, les mêmes lieux – telles voies, telles promenades, telles places, etc. – changent de fréquentation selon l'heure. Le territoire prend des couleurs différentes et se fragmente sévèrement alors que les conduites s'individualisent. La rue new-yorkaise en a souvent donné l'exemple (*After Hours* de Martin Scorsese, 1985). Ainsi la multi-territorialité entraîne des contrastes locaux autant qu'elle unie des lieux apparemment éloignés.

Est-ce que le sentiment de territorialité peut s'appliquer de la même manière à ces phénomènes ? Un sentiment multi-territorial repose-t-il sur les mêmes valeurs : habiter là et ailleurs, avoir une résidence principale et secondaire par exemple, mène-t-il à un attachement multiple ou au contraire à un certain détachement ?

Le sentiment multi-territorial est certainement différent, selon les usages. Prendre l'habitude de vivre à un endroit, de passer ses vacances dans d'autres, de se déplacer pour affaires, nous conduit à sillonner le « territoire-terre » – comme nous le ferons sans doute un jour du « territoire-espace ». La liberté du choix des échelles rend ce sentiment possible : c'est par elle et par la fréquentation de ces différents lieux, que nous délimitons nos territoires et recourons désormais à des échelles multiples. D'ailleurs, nos histoires familiales sont en partie liées à ces diverses appartenances spatiales. Autrement dit, participent à la construction de ce sentiment des références d'abord d'ordre physique – même si ce support est discontinu –, puis symbolique et figuré du territoire, sans lien direct avec la réalité matérielle.

La dictature de la distance et du temps n'aurait pas pu être brisée sans les grandes inventions techniques. Néanmoins, le réseau ne fait que rendre possible des appartenances qui ont pu se créer et subsister sans lui, ne serait-ce que les solidarités linguistiques. Vue de l'intérieur, la diversité linguistique évoque le caractère babélien des grandes villes et vue de l'extérieur, elle nous pousse au plurilinguisme.

Dans un sens comme dans l'autre, c'est une manière de se frotter à des cultures différentes, ouvertes aux échanges, en passant outre les ruptures géographiques.

Quelles que soient les causes attribuées aux incohérences géographiques associées à la multi-territorialité, on constate toutefois que la cohérence se reconstruit par retour à la proximité. Loin de l'effacer, la multi-territorialité, renforce au contraire les valeurs de voisinage, d'entourage social et de milieu, notamment scolaire. C'est presque parfois une forme de résistance, d'obsession, souvent empreinte de nostalgie, face à l'éclatement et à la discontinuité des espaces.

A ce titre, la multi-territorialité peut être considérée comme une forme d'intégration dans notre monde et, au contraire, le repli sur un territoire perçu comme un problème de non-intégration : ce sont les individus les plus fragiles qui sont les plus sensibles à cette échelle de proximité. Être captif d'un territoire ou recréer du périmètre pour compenser un « handicap », paraissent tous deux comme des phénomènes pathologiques par rapport à l'ouvert. Dès lors, prendre conscience de son enfermement dans un périmètre peut conduire à rechercher d'autres formes de multi-territorialité, purement idéelles celles-ci : origine, ethnique, religion, solidarité, politique. Le communautarisme territorial, associant traits socio-culturels et lieux propres, peut être d'une certaine façon le résultat de ce manque à l'égard d'une libre multi-territorialité.

Si l'on s'attache maintenant à la « grande » échelle, celle de la ville, on observe toujours le même phénomène : les mieux intégrés socialement « consomment » la ville dans ses aspects les plus divers, sans s'en tenir à des périmètres contraignants. Plus exactement, il se produit une forme d'individualisation des conduites territoriales. Par exemple, certains bourgeois d'aujourd'hui, au lieu de s'installer dans les beaux quartiers, emménagent volontiers dans les lieux anciennement populaires. Cette nostalgie pour le quartier ouvrier est pourtant une mystification : que reste-t-il de populaire dans un quartier de bo-bo ?

Cette individualisation du territoire nous renvoie à « La ville est toujours la ville de quelqu'un ». Dans cette approche, vous faites valoir que l'individu est une médiation entre le territoire et le collectif. Cet aspect n'est-il pas renforcé dans un système multi-territorial ?

*La ville de quelqu'un n'est qu'un cas de figure de la question territoriale. Mais, si l'on s'accorde à penser que le sentiment et la pratique l'emportent davantage sur la définition préalable du territoire, n'est-ce pas enlever à la notion l'essentiel de sa signification ? Ma réserve finale dans *Quelqu'un* – « la ville de quelqu'un, mais au pluriel » – est rappel à l'ordre. Car les hommes sont rarement seuls aux prises avec la spatialité. Le territoire, et plus encore quand on s'attache à ses aspects institutionnels et culturels, est le support de « collectifs », dans leur gestion, comme dans leur conscience. Le sentiment « national », et même régional, revendique un*

support physique s'il ne lui est pas reconnu. Peut-on passer sous silence cette image tout aussi actuelle de nos conflits et de nos aspirations ; au moins aussi forte que les tentations universalistes. De ce point de vue, le territoire est encore garant non seulement de règles élémentaires d'une vie collective et de notre propre reconnaissance.

Même ces phénomènes, en principes non spatiaux¹³, parentés, affiliations religieuses (serait-ce à travers l'idée de laïcité), langues et leurs effets sur la pensée, s'inscrivent dans des espaces spécifiés pour s'affirmer. Les valeurs que l'on voudrait universelles, droits de l'Homme, libertés ont besoin pour s'exercer, de protection territoriale. La manifestation de l'intérêt public, aussi.

L'organisation territoriale est à la fois condition de la transmission entre générations, des rapprochements culturels, des redistributions sociales, quand elle n'est pas pervertie, bref ce que l'on appelle quelque peu benoîtement, le « vivre ensemble ». Elle peut évidemment aboutir à l'inverse. Mais cette organisation reste « incontournable »¹⁴. La ville, comme lieu de rencontre, de croisement, de médiation, d'occasions libératrices, sous des aspects sociaux sans doute modifiés, doit conserver cette fonction sociale, dans des sociétés qui ne peuvent plus se satisfaire de « relations primaires » – caractère que la sociologie attribuait, peut-être trop brutalement, aux sociétés rurales. Les frontières, dans leur rôle contradictoire, sont en état de jouer ce rôle.

C'est, en fin de compte, l'interprétation politique du territoire que l'on retrouve, quitte à critiquer les pouvoirs et les règles administratives qui l'accompagnent. Contrairement à d'autres formations sociales et économiques, la décision politique s'exprime principalement à travers des cadres territoriaux. Territoire et citoyenneté – et encore plus démocratie (dans ses modalités complexes) se définissent mutuellement. Le territoire se signale ainsi comme le lieu d'articulation entre l'individuel et le collectif. Éliminer cette notion ou la subordonner à celle de réseau, touche du même coup le fondement du politique. Je ne pense pas que, même à notre âge de sophistication technique, les chemins (même autoroutiers) de l'information et les conversations électroniques (réseaux sociaux) gommant ce constat. Gérer les territoires, c'est aussi gérer les diversités.

Il est curieux que ce monde soit aussi friand de généalogie. La reconnaissance des personnes s'établit aussi dans le temps plus ou moins long. Mais cette généalogie est, le plus souvent aussi, itinéraire géographique. Chaque territoire a une histoire dernière lui que chacun de nous sollicite à des degrés divers, en tenant plus ou moins compte des anachronismes et même des notoriétés mythiques. Personnellement, il

¹³ Voir *H comme Halbwachs*.

¹⁴ Voir *O comme Ordre*.

m'est impossible de penser à Marseille (malgré mes efforts d'objectivité « scientifique ») sans tenir compte de mes souvenirs d'enfance et des récits que j'entendais. Mémoires et réalité du jour se superposent en strates¹⁵, sans se confondre. Ce n'est pas de la nostalgie, car il n'y a aucun regret, mais plutôt du témoignage. Analyser les choses en s'attachant aux tendances plus qu'aux réalités absolues m'évite d'être trop tiraillé entre histoire et devenir.

Pensez-vous que le monde virtuel contribue particulièrement à nourrir ces contradictions ? Est-ce pour vous une des tendances qui caractérise nos relations actuelles au territoire ?

Sans nul doute, le territoire peut être alors lieu de contradictions. La caractéristique de notre monde actuel, à travers la mondialisation, ne peut qu'accroître ces désirs contradictoires de paysages, de proximités, de relations. Le grand changement est que les accessibilités des territoires empêchent en partie de gommer simplement ces appels contradictoires. Dans ce sens, certains territoires se ferment, se protègent par des périmètres, d'autres gagnent en porosité et vont jusqu'à remettre en question le caractère absolu des territoires nationaux ou sociaux. L'opposition entre ces deux tendances est loin d'être dépassée.

La tendance qui domine aujourd'hui est le territoire comme lieu de contrastes ou de contradictions. La principale caractéristique du monde actuel – ne serait-ce qu'à travers la mondialisation – est que les individus sont contradictoires dans leurs désirs et également très largement dans leurs besoins. Le grand changement est que le territoire ne peut plus les effacer, les gommer simplement ; c'est en cela qu'il constitue lui-même une réponse contradictoire. Dans ce sens, certains se ferment, se barricadent dans des périmètres quand d'autres gagnent en porosité ; l'opposition des deux, les effets retard, sont une des choses essentielles à comprendre.

Les gains techniques, comme en particulier le transport de la pensée, de l'image et de l'information en général, permettent aujourd'hui de pratiquer une multi-territorialité depuis son domicile, sans contraintes pratiquement. Cette multi-territorialité virtuelle représente en effet une contradiction absolue : nos désirs et notre curiosité, désormais illimités, peuvent aujourd'hui être satisfaits sans aucun recours au réel. On peut dès lors s'interroger sur l'évolution du sentiment de territorialité et se demander s'il est possible de passer d'un sentiment émanant du réel, à quelque chose de purement virtuel. Est-ce que cela a les mêmes effets ? Que faut-il penser du marketing de l'exotisme, de l'authenticité qu'il offrirait ? Et des nationalismes à rebours ?

¹⁵ Voir *S comme Strate*.

Proximité et distance sociale reste un thème exemplaire de ces ambiguïtés. Soit la gentrification : tendance reconnue, mais qui recouvre des phénomènes contrastés. La gentrification « conquérante », signe de richesse, donne un nouveau sens aux espaces urbains, quitte à absorber la mémoire parfois sulfureuse de ces lieux. Mais il existe aussi une « petite » gentrification, faute de mieux, qui joue avec une certaine porosité sociale. Elle est caractéristique de classes intermédiaires dont le capital financier et le capital culturel (pour reprendre la « distinction » chère à Bourdieu) s'écartent de plus en plus gravement l'un de l'autre. La tension est constante entre un désir de solidarité élargie et la défense d'un statut. L'évitement, en particulier scolaire, en est la manifestation la plus claire. Territoire en voie de décomposition alors ?

L'habitat précaire, dans ses formes variables à l'échelle du monde – *townships*, *villas miserias*, bidonvilles, *favelas* – sont le résultat d'une urbanisation incontrôlée privée en grande partie de ressources et d'équipements. On accorde peut-être un peu naïvement à ces populations qui ne sont pas nécessairement de même origine des actions collectivement parties de la base pour rendre leur territoire habitable, solidaire, version sans doute optimiste de cas eux-mêmes fort singuliers, mais il y a là l'idée et même le mythe d'une nouvelle urbanité.

Alors le territoire capable de reconstituer une société ? Nos banlieues pensent souvent à Porto Alegre.

Pourrait-on cependant mettre totalement de côté les sens ? Le territoire est avant tout « quelque chose qui existe, de concret » disiez-vous en commençant cet entretien.

Il est vrai que la territorialité n'est pas purement visuelle et encore moins d'ordre cartographique. De part « l'effet boîte noire » des réseaux et la vitesse qu'ils atteignent (avion, TGV), on peut aller d'un point à un autre sans connaître précisément son trajet. Pour en avoir une idée précise, il faut paradoxalement recourir de nouveau au virtuel (système GPS par exemple). En d'autres termes, il y a aujourd'hui une grande déconnexion par rapport aux références physiques et matérielles des territoires. Il s'agit presque d'une sorte d'annulation, pas seulement en termes de temps passé, mais de conscience et par conséquent de sens. Ce phénomène est d'ailleurs renforcé par l'uniformisation toujours plus grande des gares ou des aéroports, qui ne constituent plus réellement de points de repère propres à chaque site. Mais c'est par la convergence des sens, effort, touché, humidité ou sécheresse, sons et surtout peut-être odeurs que les fragments du territoire de chacun, même dissocié, se reconnaissent dans notre existence.

Ce problème soulève une seconde contradiction liée à la multi-territorialité : celle de l'audimat. Les villes se livrent au jeu de la concurrence urbaine en copiant les succès de villes voisines ou plus lointaines et adoptent ainsi pleinement les techniques de

marketing urbain¹⁶. Ce problème affecte également nos sens. Pensez à la gastronomie, par exemple, et vous constaterez la sortie des cuisines régionales de leur territoire : les produits du « terroir » sont partout ! Cette contradiction traduit à la fois la nostalgie d'une certaine authenticité et une vieille conception du territoire, entendu au sens de terroir.

Faut-il pour autant suivre jusqu'au bout la voie des pessimistes comme Virilio et considérer que le territoire se dissout dans le virtuel ? Fragilisés plus ou moins, ce n'est pas la cohérence interne de ces territoires qui nous préoccupent seulement : de la ville aux rapports mondiaux, c'est bien la solidarité externe qui est en question. Je pense que c'est la leçon qui se dégage aujourd'hui aussi bien des événements politiques et culturels, que d'une écologie bien comprise¹⁷.

CORRÉLATS :

A à Z (en particulier : Quelqu'un – Matérialité – Strate – Limite)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BRENNER, N. Globalization as reterritorialization: The re-scaling of urban governance in the European union. *Urban Studies*, 1999. vol. 36, n° 3, p. 431-451.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude ; LEMAIRE, Madeleine. Proximité spatiale et distance spatiale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, XI-1, 1970. p. 3-33.
- CHEVALIER, Michel. *Des intérêts matériels en France : travaux publics, routes, canaux, chemins de fer*. 2^e éd. Paris : C. Gosselin et W. Coquebert, 1838.
- CHRISTALLER, Walter. *Die zentralen Orte in Süddeutschland*. Gustav Fischer, Jena, 1933.
- CLAVAL, Paul. *Régions, nations, grands espaces*. Paris : M.-T. Génin, 1968.
- DAVEZIES, Laurent. *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*. Paris : la République des idées : Seuil, 2008.
- DE SETA, Cesare. *Città, territorio e Mezzogiorno in Italia*. Einaudi, Torino, 1977.
- DUMONT, Louis. *Homo hierarchicus : essai sur le système des castes*. Paris : Gallimard, 1967. Bibliothèque des sciences humaines.

¹⁶ Voir P comme Projet.

¹⁷ Voir N comme Nature.

- DUPUY, Gabriel. *L'urbanisme des réseaux : théories et méthodes*. Paris : A. Colin, 1991.
- FEBVRE, Lucien. *La Terre et l'évolution humaine : introduction géographique à l'histoire*. Paris : la Renaissance du livre, 1922. L'Évolution de l'humanité.
- FUSTEL DE COULANGES, Numa Denis. *La cité antique : étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*. Paris : Durand, 1864.
- GOUROU, Pierre. *Leçons de géographie tropicale : leçons données au Collège de France de 1947 à 1970...* Préf. de Fernand Braudel. La Haye : Mouton ; Paris : diffusion Librairie de la Nouvelle faculté, 1971. Le Savoir géographique.
- JOSEPH, Isaac (dir.). *Villes en gares*. La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube, 1999. L'aube territoire. Série Prospective du présent.
- JOSEPH, Isaac. *Le Passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des Méridiens, 1984. Sociologie des formes.
- JUILLARD, Étienne ; NONN, Henri (dir.). *Espaces et régions en Europe occidentale : structures et dimensions de régions en Europe occidentale*. Paris : Éditions du C.N.R.S., 1976.
- JULLIAN, Camille. *Histoire de la Gaule*. Paris : Hachette, 1908-1926.
- MACHIAVEL. *Le prince*. Paris : Gallimard, 2008. Folioplus. Philosophie : 16^e siècle.
- MALMBERG, Torsten. *Human territoriality : survey of behavioural territories in man...* The Hague ; Paris : Mouton, 1980. New Babylon.
- MAUSS, Marcel. Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo. Étude de morphologie sociale. *L'Année Sociologique*, tome IX, 1904-1905, p. 39-132.
- OZOUF-MARIGNIER, Marie-Vic. *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18^e siècle*. 2^e éd. Paris : éd. de l'EHESS, 1992. Paris, 1989.
- OZOUF-MARIGNIER, Marie-Vic. Le Tableau et la division régionale : de la tradition à la modernité. In Robic Marie-Claire (dir.). *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache. Dans le labyrinthe des formes*. Paris : Éditions du CTHS, 2000, p. 151-181.
- PARK, Robert Ezra ; BURGESS, Ernest W. ; MCKENZIE, Roderick D. *The city*. Chicago :The University of Chicago Press, 1925.
- RENAN, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ? : et autres écrits politiques*. Paris : Impr. nationale éd., 1995. Acteurs de l'histoire.

- ROBIC, Marie-Claire (dir.). *Le « Tableau de la géographie de la France » de Paul Vidal de La Blache : dans le labyrinthe des formes*. Paris : CTHS, 2000. Mémoire de la Section de géographie physique et humaine.
- ROCHEFORT, Michel. *Dynamique de l'espace français et aménagement du territoire*. Paris : L'Harmattan, 1995. Géographies en liberté.
- RONCAYOLO, Marcel (coord.). Territoire et territorialité. *Territoires*, n° 1. Paris : Laboratoire de sciences sociales, École normale supérieure, 1983.
- RONCAYOLO, Marcel. L'aménagement du territoire (XVIII^e-XX^e siècle). In Revel, Jacques (dir.). *Histoire de la France. L'espace français*. 2^e éd. Paris : éd. du Seuil, 2000, p. 367-554. Paris, 1989.
- SOJA, Edward W. The political organization of space. *Annals of Association of American Geographers*, LX, 1971, p. 1-54
- TARRIUS, Alain. *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. Paris : Éd. L'Harmattan, 1992. Logiques sociales.
- VELTZ, Pierre. *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*. Paris : PUF, 2005.

U comme Urbain

« Règne de l'urbain, effacement de la ville, échelle unique d'aménagement : plutôt que de nous voiler la face devant ces évidences, il conviendrait d'en tirer les conséquences. Elles ne sont aujourd'hui énonçables que sous la forme de questions.

Questions. La première est celle de l'échelle locale. Cette échelle d'urbanité que surent préserver Haussmann, Wagner et Cerdà et à laquelle prétendent aujourd'hui les faux-semblants des historicistes est-elle compatible avec le laisser-être de la technique et avec l'évolution des mentalités que celle-ci détermine ? Il n'est cependant pas l'exclusive propriété de la ville. ». Françoise CHOAY. *Le règne de l'urbain et la mort de la ville*. 1994¹

« Chauffage, éclairage, habitat urbain ; pollution, voirie, zone urbaine ; civilisation, planification, sociologie urbaine ; transports urbains ; agglomérations, populations urbaines. Il y a une religion urbaine et une politique urbaine ; le paysan ne peut comprendre ni l'une ni l'autre. ». ALAIN. *Propos*. 1933.

Il semble difficile de commencer cet entretien sans évoquer le reste de l'Abécédaire et surtout la lettre qui suit immédiatement. Pour U vous avez souscrit au choix du terme « urbain », en revanche pour V, vous avez tenu à conserver le mot « ville ». Cela paraît bien sûr naturel, presque évident dans un tel ouvrage, sauf si l'on considère que chaque lettre traite déjà largement de cette réalité, et notamment, « U comme Urbain »... Le plus curieux dans ce choix est qu'il laisse supposer que l'urbain et la ville sont deux notions distinctes ou même, comme certains le défendent en ce moment, deux termes aux connotations inverses : le premier serait l'expression négative d'un phénomène que le second traduirait positivement, sur le mode : « La ville n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit » (Robert Park). Est-ce qu'à vos yeux l'expression « espaces urbains » est la version dégradée du mot « ville » et « urbain » un qualificatif dont on se sert pour désigner quelque chose que l'on ne sait plus très bien définir aujourd'hui² et que l'on nomme « espaces urbains », faute de mieux ? Faut-il suivre ici en particulier Françoise Choay lorsqu'elle affirme : « Règne de l'urbain, mort de la ville »³ ou, pour le dire autrement, considérez-vous que l'adjectif aurait supplanté le nom ?

¹ In *La ville, art et architecture en Europe : 1870-1993*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1994. p. 34.

² Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

³ CHOAY, Françoise. *Le règne de l'urbain et la mort de la ville*. In DETHIER, Jean ; GUIHEUX, Alain. *La ville : art et architecture en Europe 1870-1993*. Paris : Centre Pompidou, Paris, 1994. p. 26-35.

En effet, l'adjectif serait-il matricide ? Il faut dire que dans ce domaine, les mots sont souvent des pièges en raison de leur évolution historique, en particulier.

Sans vouloir répéter ici ce qui est développé dans *Limite* et *Territoire* à propos de l'antiquité gréco-latine, il convient de rappeler la définition donnée par Fustel de Coulanges (1864)⁴ :

« Cités et villes n'étaient pas des mots synonymes chez les anciens. La cité était l'association religieuse et politique des familles et des tribus ; la ville était le lieu de réunion, le domicile et surtout le sanctuaire de cette association. »

La langue latine contribue davantage à distinguer *urbs* – résultat d'un acte de fondation, étymologiquement liée à un site de défense – et la campagne ouverte, *rus*. Différence géographique, sans doute de manières de vivre, mais sans rupture politique. L'étendue municipale de Rome, ville et territoire, en témoigne encore aujourd'hui. La cité gallo-romaine reproduit ce type d'organisation : elle est composée d'un centre administratif et religieux et d'un territoire, exprimant souvent les anciennes divisions entre peuples gaulois, reprenant ou doublant plus d'une fois les anciens *oppida*⁵. Dans l'effondrement de l'Empire romain, c'est l'Église et ses hiérarchies qui maintiennent le schéma initial.

Dans ces cas de figure, ne s'opposent donc pas une société urbaine et une société rurale : *civis romanus*, le citoyen romain jouit d'un statut commun. La ville, l'*urbs* est le point de fixation, l'emplacement majeur de la cité, d'où son originalité : densité et diversité. Faisons le saut jusqu'aux temps de la société industrielle où la distinction est plus fortement établie. Pour Maunier, juriste et sociologue :

« La ville est donc une société complexe dont la base géographique est particulièrement restreinte relativement à son volume ou dont l'élément territorial est en quantité faible par rapport à celle de ses éléments humains. »⁶.

Mais cette géographie a ses fondements et son expression sociale. Durkheim attribuait à la société rurale, le caractère d'une solidarité mécanique (des acteurs semblables) ; à la société urbaine, celui d'une société organique, complémentaire, reposant sur la division du travail. Travail des villes, travail des champs, bien entendu, mais plus spécifiquement processus à l'intérieur du travail urbain, lui-même moins contraint par l'espace.

N'empêche que si nous restons dans le domaine de la langue française, le vocabulaire a ses facéties. *Urbs* n'a pas donné de substantif, mais ville n'a pas d'autre adjectif qu'urbain (sinon « citadin » ?). En dérivent urbanité, urbanisation,

⁴ Voir *M comme Matérialité*.

⁵ Pl. d'*oppidum* : site élevé et fortifié, dénommé par les Romains, notamment en Gaule.

⁶ MAUNIER, René. *La localisation des industries urbaines*. 1^e éd. 1910. Paris ; Budapest ; Torino : l'Harmattan, 2004. p. 44.

urbanisme, tout ce qui caractérise le développement des villes. À l'origine ville, vient du mot latin *villa*, la maison de campagne, l'agglomération de paysans qui peut s'en suivre. Village et ville ont la même origine : c'est le second terme qu'emploie sans nul scrupule Fustel, pour définir ce lieu central de la cité antique.

Le mot qui exprime, à l'origine, une excroissance, un extérieur finit par représenter le tout. Le sens actuel ne s'est imposé qu'à partir de ce que l'on a dénommé « renaissance urbaine » du X^e au XII^e siècle. Le dérivé de *civitas*, cité, à la compréhension plus large, ne porte, à l'inverse, que sur ce qui réunit des usages plus anciens, des rappels symboliques, pour ne définir qu'une partie de la ville, témoignant de l'histoire, de la communauté (religieuse et/ou politique). Le nom du tout pour la partie héroïque. L'Ile de la Cité à Paris en est le meilleur exemple. Née dans d'autres conditions, d'autres institutions, ayant conservé sa part d'autonomie, la *City* de Londres a suivi ce chemin.

Villes et campagnes ont affirmé leur distinction (sans négliger les dépendances que l'économie et la démographie suggèrent) au cours de l'histoire médiévale. La féodalité et le régime seigneurial l'emportaient, de différentes manières, dans les campagnes. Les villes, lieux de pouvoirs et de transactions, affirmaient peu à peu de la résistance (quitte, comme en Italie, à jouer les seigneurs collectifs). Elles recevaient des statuts particuliers, pour la collectivité et leurs habitants reconnus. Les murailles n'étaient plus seulement lignes de défense, mais manifestation de privilèges ou même de souveraineté. La ville prend ainsi les couleurs de la bourgeoisie et de ses dépendants, même si elle met en valeur l'ancienneté de son prestige, ses héritages et séduit l'aristocratie terrienne. Urbains et urbanisme s'y croisent. Les temps modernes (ceux des historiens, de la Renaissance au XVIII^e siècle) soulignent pleinement cette distinction d'*urbs* et *rus*.

Vous voyez que le vocabulaire s'inscrit dans une longue tradition licencieuse. Il n'y a que les Italiens qui ont principalement conservé le mot *città*, en raison sans doute de la continuité historique de la tradition citadine, ce qui simplifie le débat.

Ville et urbain étaient devenus mots indissociables, du moins dans nos sociétés occidentales. Jusqu'au moment, semble-t-il, où les innovations techniques (circulation des hommes et des biens, communication de l'information et de la pensée) sont venues brouiller les notions géométriques de l'espace et du temps. Ce n'est pas un fait purement actuel, mais un long processus, par étapes, sauts et accélérations de plus en plus pressantes : de la machine à vapeur et du chemin de fer, du télégraphe aux inventions du XX^e siècle, à ce qu'annonce notre siècle, des autoroutes terrestres aux autoroutes de l'information à la transmission en temps réel, à la délocalisation de la pensée et des techniques de transmission elles-mêmes. Les fonctions et l'habitat urbains ont enregistré cette énorme épreuve : on les a dépliés, déployés, dispersés. La ville subit les effets d'une excroissance de plus en plus

distendue, fuyant en quelque sorte de toute part, absorbant des espaces plus vastes. Encore urbains, si l'on se réfère à Maunier ?

Les contradictions des mots dépassent notre seule tradition gréco-latine. En langue anglaise, nous trouvons, par exemple, une opposition d'une autre nature qui est celle de *city* et de *town*. *City* est un dérivé de *civitas*, mais *town* est la modernisation d'un mot d'ancien anglais *tun*, signifiant *enclosure*, c'est-à-dire « espace clos », « construit » comme a pu l'être une ferme d'abord, puis un *village*, pour devenir enfin l'équivalent de ville en français. D'un point de vue linguistique, toute ville peut être désignée soit par *town*, soit par *city*. Les Américains, conformément à l'étymologie, appellent *town* toute organisation municipale d'un territoire même très peu peuplé. En revanche, les Britanniques réservent *town* pour les agglomérations d'une certaine importance et *city* pour les très grandes villes (*the town of Rouen*, *the city of Paris*) ou les villes ayant une cathédrale⁷. Cette nuance est en réalité peu orthodoxe et s'explique certainement par une contamination de la langue anglaise par la tradition romaine, la rattachant, par suite, du côté d'*urbs* ou de cité conçue comme quartiers anciens et institutionnels (*down town*).

François Ascher, brûlant l'étape de la métropole, terme relancé par les États-Unis – qui par définition englobait l'urbain et le suburbain – évoque l'idée d'une « métapole » :

« une métapole est l'ensemble des espaces dont tout ou partie des habitants, des activités économiques ou des territoires sont intégrés dans le fonctionnement quotidien (ordinaire) d'une métropole. Les espaces qui composent une métapole sont profondément hétérogènes et pas nécessairement contigus. Une métapole comprend au moins quelques centaines de milliers d'habitants. » (Ascher, 1995 : 34).

Trente ans auparavant, bénéficiant sans doute du cas limite qu'il étudiait alors, l'urbanisation du littoral nord-est des États-Unis, Jean Gottmann parlait et légitimait la notion de mégalopolis : comment les métropoles de la côte américaine de Boston à Washington constituaient une vaste région où se rencontraient, se coagulaient, entremêlant leurs flux, mobilités et influences à travers des paysages différenciés. Ce n'est plus la ville qui a des frontières incertaines, mais la métropole elle-même. Le phénomène (lié à des techniques aujourd'hui elles-mêmes dépassées) s'est amplifié, quitte à étaler plus visiblement, à travers le monde, ses mérites et ses dangers. Alors qu'en est-il de l'urbain quand l'ancienne vie rurale n'est plus une

⁷ Le dictionnaire *Oxford University Press* (2005) définit *town* ainsi : "a place with many houses, shops/stores, etc. where people live and work. It is larger than a village but smaller than a city." L'*American Dictionary of the English Language* (1828) précise que : "A town, in modern times, is generally without walls, which is the circumstance that usually distinguishes it from a city. In the United States, the circumstance that distinguishes a town from a city, is generally that a city is incorporated with special privileges, and a town is not. But a city is often called a town."

notion opposée. L'écologie de Chicago définissait encore la grande ville par : « les transports et les communications, les tramways et le téléphone, les journaux et la publicité, les édifices en acier et les ascenseurs. »⁸. Qu'en est-il aujourd'hui ? Faut-il inventer un nouveau vocabulaire ?

Faut-il apprécier l'histoire des mots seulement à l'aune de leur étymologie ? Après tout, est-ce si étonnant si des termes tels que ville, urbain, campagne, etc. évoluent en même temps que leur usage et, surtout, que changent les réalités qu'ils désignent ?

Si l'évolution de la ville a une action sur le sens des mots, la transformation de ces derniers participe aussi de la construction de notre rapport avec la ville. En faisant ces rappels, j'ai tenté de montrer notamment que, dans deux traditions au moins, on associe progressivement l'idée de ville à celle de limite⁹.

Je suis d'accord pour considérer que ni le mot ville, ni celui d'urbain ne conviennent réellement pour qualifier l'éclatement spatial actuel. Pour exprimer notre ambivalence envers la société d'aujourd'hui, il serait, à mon sens, plus judicieux de substituer des analyses plus concrètes qui permettent, notamment, de passer outre le caractère aggloméré et l'idée de continuité topographique, ces représentations de la ville forgées au cours du temps. Peut-être revenir au sens antique du mot cité aurait-il plus de sens pour définir les relations entre nos organisations et nos conduites sociales et spatiales, en mettant au centre de ce rapport la question du collectif et de l'espace public.

Je ne sais pas si nous sommes vraiment en mal de désignations. J'ai le sentiment, au contraire, que nous assistons à une « prolifération terminologique » et qu'à force de proposer de nouveaux termes, nous aboutissons à une impasse. Depuis la fin des années 1960, les analystes parlent tour à tour d'exurbain, de rurbain, de franges ou de marges urbaines, de nouvelles banlieues, d'espaces flous, plus récemment de péri-urbain, de ville émergente, dispersée, archipel, de troisième ville, etc. sans parler des dénominations anglo-saxonnes : outer city, urban sprawl, edge-city, etc. Il serait presque plus facile d'identifier le nom de l'inventeur de chacune de ces expressions que le phénomène qu'il décrit. Alors, « espaces urbains », en fin de compte, c'est peut-être un moindre mal...

Ce que l'on qualifie « d'espaces urbains » correspond vaguement à ce que peut être une ville, mais de façon dilatée, fragmentée, commandée par des réseaux plutôt que

⁸ PARK, Robert Ezra. La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain. In GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac. *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004. Champs. p. 84.

⁹ Voir *L comme Limite*.

par une structure urbaine. En mettant essentiellement l'accent sur la dimension spatiale, l'interrogation sur nos façons de vivre est alors presque occultée. Or, les conduites sociales sont-elles assez homogènes pour conserver un sens ? Y-a-t-il encore, réellement, des caractères communs à la société urbaine ? Peut-on dire qu'il existe toujours une sociabilité urbaine et, par suite, les espaces peuvent-ils être considérés comme urbains ? Cet adjectif nous conduit à nous interroger sur la cohérence des conduites plutôt qu'à opposer l'urbain et la ville qui, elle, relève de formes spécifiques et d'institutions. Fondamentalement, ces différences méritent d'être étudiées pour elles-mêmes ; ce que l'on a tenté ailleurs dans *Division sociale, Forme-Fonction* et *Quelqu'un*.

Il est pourtant certain que vivre entre ville et campagne constitue une différence, mais plutôt que de s'interroger sur la nature de l'espace, je pense qu'il serait plus opportun de voir ce qui est remis en cause dans nos modes de vie et les sociabilités. Il ne s'agit pas de tomber pour autant dans le travers inverse et d'ignorer la dimension spatiale, mais comme toujours, veiller à maintenir une tension entre ces deux approches. C'est à cette condition que l'on pourrait se demander dans quelle mesure ces espaces dits « urbains » jouent le même rôle que la ville, en termes de croisements, d'échanges, etc. ? En quoi le rapport entre société et spatialité change-t-il : si la ville est morte quel est le successeur ? La notion de conurbation n'était-elle pas plus simple ? Face à ces questions, l'expression « espaces urbains » – qui insiste sur la notion d'espace au pluriel – ne peut pas, à mon sens, être un bon substitut : ce n'est pas un concept à proprement parler et ne peut donc contribuer à poser correctement le problème de la fragmentation, non seulement spatiale, mais sociale.

Seconde réserve : compte tenu du désir de présenter avec éclat la rupture entre l'idée de ville finie, de ville enceinte et celle d'urbanisation diffuse, on mésestime sans doute l'étape intermédiaire vécue par nos sociétés industrielles d'occident, celle de l'ensemble ville-banlieue né au XIX^e siècle. Celui-ci constitue encore un tissu de référence directement ou indirectement sensible dans la cité des années 2000. Cette étape a pris des formes différentes, au niveau international et dans chacune de nos agglomérations. D'un côté, l'exigence d'espaces pour le travail industriel, la grande usine et le rejet vers la banlieue d'une population ouvrière, sortie de la ville compacte ou, plus encore, accumulée par des migrations. De l'autre, le désir d'espace, de *privacy* préservée, de maison individuelle venant de catégories sociales aisées ou simplement bien intégrées. On tend ainsi à privilégier l'opposition entre le monde anglo-saxon porteur de suburbain coté, recherché et même signe de réussite et nos banlieues ouvrières, nos mal-loties de la périphérie et nos grands ensembles dépréciés. Villes tentaculaires, développées à partir des chemins de fer, disaient le poète Émile Verhaeren (1895) de nos expériences européennes. Aux États-Unis, surtout vers l'Ouest, les compagnies de tramway lotissent. Ville tentaculaire, c'est le sens qu'accorde le dictionnaire Harrap's à la notion de *sprawl city*. Or le même terme est repris pour dénommer la dispersion actuelle, la capillarité (automobile) de

nos périphéries sans limite et parfois sans structure. La centralité elle-même, notion et forme géographique, semble reportée par bribes et fractions vers la périphérie : aménagements de « grande surface » (consommation et loisirs) et jusqu'aux *edge cities* de bureaux et de centres de décision aux États-Unis. La rupture, si elle s'est exagérée et accélérée ne s'inscrit pas sur un passé inconsistant. Est-ce la ville qui meurt, même si elle est devenue monstrueuse, informe ? Ou la société rurale, cet opposé logique de la société urbaine, si ce n'est à l'état de réserve ?

En effet, s'il convient aujourd'hui de créer de nouveaux concepts¹⁰, il faut en même temps revoir nos traditionnelles oppositions, celle de rural-urbain en particulier. Le couple ville-campagne, ne l'oublions pas, reposait sur un principe de division du travail qui a perdu de sa pertinence aujourd'hui, tant vis-à-vis des modes de vie que par rapport aux modes d'occupation des sols. Dans le même registre, je continue de penser qu'opposer urbain à ville n'est pas toujours une bonne piste de réflexion. Historiquement et depuis longtemps il a existé des formes de recouvrement entre ville et campagne par le jeu de la propriété citadine et des équipements (hydrauliques par exemple). N'oublions pas, pour rappeler encore la tradition méditerranéenne, que les communes de ces pays sont souvent des « villes-campagnes » : Aix, Marseille, Florence, Arezzo, des villes de Toscane ou de Campanie, Naples, par exemple.

Je crois que la langue anglaise, et surtout américaine, est quand même plus pragmatique actuellement pour qualifier cet entre-deux, se situant entre ville et campagne, lorsqu'elle parle de *rural non farm*. Mais, ce n'est pas couvrir tout l'indéterminé du péri-urbain.

La langue anglaise peut paraître effectivement plus commode, mais vous disiez pour commencer cet entretien que les mots avaient une histoire et étaient le fruit d'une tradition culturelle. Il me semble que les processus de croissance que qualifient ces différentes expressions américaines, celle notamment d'edge city – que Nick Oatley définit comme une inscription dans le paysage de « la périphérisation du centre et la centralisation de la périphérie »¹¹ – correspondent à des réalités, et surtout des représentations (centralité, banlieue, campagne, etc.) qui ne sont pas les nôtres.

Bien entendu : les différences de contextes sont importantes et les comparaisons point par point presque impossibles. L'apport des études américaines n'est pas à rechercher vis-à-vis des situations urbaines semblables, mais sur le plan méthodologique.

¹⁰ Voir *V comme Ville*.

¹¹ OATLEY, Nick. L'apparition de l'*Edge (of) City* : Quels mots pour les « nouveaux » espaces urbains ? In RIVIÈRE D'ARC, Hélène (dir.). *Nommer les nouveaux territoires urbains*. Paris : Éd. UNESCO : Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2001. p. 30.

Cependant, vous insistez pour que l'on pense ces questions de façon dialectique. Comment peut-on faire face à une urbanisation généralisée, c'est-à-dire lorsque l'on est confronté à un phénomène désormais dépourvu de contraire ?

Votre question me rappelle l'histoire délicate des ZPIU (zone de peuplement industriel ou urbain). Face à la croissance de l'urbanisation en France, l'INSEE avait décidé en 1968 de changer le découpage statistique entre rural et urbain pour les recensements à venir ; la définition en était celle-ci :

« si le concept des unités urbaines repose uniquement sur le critère de continuité de l'habitat, la délimitation des zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) répond à un concept plus extensif qui tient compte en outre du niveau des migrations quotidiennes domicile-travail, de l'importance de la population non agricole ainsi que du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux et administratifs. Par définition, chaque unité urbaine appartient à une seule et même zone de peuplement industriel ou urbain. »¹².

Ce nouveau découpage avait pour but principal de prendre en compte le phénomène de périurbanisation dans la définition de la ville. Le résultat fut assez drôle : dans le recensement de 1990, la population française était devenue à plus de 90 % urbaine ! Cette définition était tellement extensive qu'elle a fini par couvrir presque tout le territoire et l'on ne pouvait alors plus rien différencier, donc classer ! Des distinctions plus fines ont été établies depuis.

La ZPIU a peut-être été une tentative manquée d'un point de vue statistique, mais cette définition présentait pourtant l'intérêt d'intégrer le phénomène migratoire qui accompagne les transformations du monde économique et urbain (déplacement domicile-travail, logiques d'implantation des entreprises, immigration, etc.). En vertu justement de l'accroissement des mobilités de tout ordre, la ville s'est distendue, au point que l'on peut se demander parfois où l'on est lorsque l'on se retrouve dans certains lieux plutôt champêtres. Si ce ne sont plus des espaces ruraux, comment les appeler alors ?

C'est toute la question qu'occulte précisément le mot urbain ! Je pense néanmoins qu'il ne faut pas confondre un problème de sémantique avec un débat de fond, en rapportant tout à des questions de distances et d'éparpillement. Cela fait longtemps que la ville est sortie de ses limites. N'oublions pas cet intermédiaire bien connu, les banlieues industrielles ou résidentielles aux migrations pendulaires. Et ces espaces que l'on ne sait pas nommer sont comme l'exuvie d'un serpent après la mue : des restes de campagne dont ne subsisterait que l'aspect extérieur, quelques degrés en moins, quelques champs, bref une sorte d'enveloppe paysagère ; nous parlions de

¹² Ce concept a été utilisé pour la dernière fois à l'occasion de la diffusion des résultats du recensement de la population de 1990. INSEE [en ligne]. Paris : INSEE. Disponible sur internet : <<http://www.insee.fr/fr/methodes/>>.

« masque » dans *Projet...* Être un urbain est déconnecté de la position géographique que l'on occupe : il est possible d'habiter la ville consolidée, le péri-urbain, l'au-delà même et avoir à peu près un genre de vie similaire, partager des valeurs qui relèvent de l'urbanité. Mais en même temps, la fragmentation spatiale peut favoriser des phénomènes d'enfermement local. Il faut néanmoins se débarrasser du déterminisme spatial quant à la nature de nos conduites : à juste titre Victor Hugo parlait des gueux à l'intérieur de la ville dans *Notre-Dame de Paris* (1831) dans le passé et des *Misérables* dans son temps. Dit autrement, notre rapport à la ville, c'est-à-dire notre urbanité, n'est fonction ni de la distance, ni de la situation spatiale : il n'est plus rare aujourd'hui d'habiter à 60 km d'une capitale et d'en profiter davantage que certains qui vivent là dans de mauvaises conditions ou dans des banlieues proches ! Qui est alors exclu du système urbain et qui est véritablement urbain dans ce cas ?

Ce qu'il importe donc d'observer ce sont les logiques sociales des espaces étudiés : sont-ils ou non dotés d'urbanité ? Sont-ils fragmentés socialement, ségrégés ? Après tout, pourquoi n'y aurait-il pas de cohésion sociale dans une ville dispersée ? Pourquoi la ville consolidée serait-elle mieux préservée contre l'éclatement social, le repli communautaire ? Il faut se garder d'assimiler distance spatiale et distance sociale ; souvenons-nous de la leçon de Chamboredon et Lemaire. C'est pourquoi, plutôt que d'analyser les choses surtout en termes de division du travail, je crois qu'il faudrait réfléchir sur les notions d'équipement, de contexte et de pratiques sociales, se demander si le cadre ou la composante humaine est favorable au développement des conduites urbaines. En revenir d'une certaine manière au postulat écologique ? Par exemple, est-il équivalent d'aller au cinéma de quartier et de regarder un film en home cinéma parce que l'équipement le plus proche est à dix ou quinze kilomètres ? Ce sont tous ces gestes de la quotidienneté qu'il faudrait mieux considérer pour apprécier la nature des transformations en cours : où se situe-t-on par rapport aux anciennes sociabilités, rurales et urbaines ?

Cela a donc un sens de s'interroger comme aujourd'hui sur la dilatation des espaces, à condition de reconnaître que le problème est que nous avons affaire à des espaces commandés par des réseaux techniques plus que par des conduites.

Lorsque vous dites qu'être un urbain aujourd'hui est déconnecté de la position géographique occupée, est-ce que vous pensez en particulier à l'impact des technologies de l'information et de la communication sur nos pratiques, à la manière d'un Melvin Webber qui parle d'urbain non localisé, de ville sans lieu¹³ ?

¹³ WEBBER, Melvin. *L'urbain sans lieu ni bornes*. Trad. de l'américain par Xavier Guillot ; préf. et annotations de Françoise Choay. Traduction de : *The urban place and the nonplace urban realm*. La Tour-d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1996.

Excessif sans doute : les réseaux quels que soit leur nature (transport, communication, etc.) n'ont pas eu raison de la ville et je fais partie de ceux qui pensent qu'elle continue à exister bel et bien, y compris dans ses formes traditionnelles. Je crois d'ailleurs que l'expression « aller, sortir en ville », toujours en usage dans bien des lieux, est très révélatrice de ce qu'est l'urbanité : cela signifie que l'on se prépare à aller goûter les plaisirs de la vie urbaine, c'est-à-dire à jouer le jeu du côtoïement, du frottement, de la rencontre, de l'échange, ce n'est pas une catégorie de proximité. L'important dans ce mouvement est la confrontation à l'altérité car, c'est dans ce rapport que se définit notre liberté (« la liberté de chacun s'arrête là où commence la liberté des autres »¹⁴). C'est ainsi qu'il faut interpréter aujourd'hui ce vieux proverbe allemand repris par Weber : « l'air de la ville rend libre » ! Ce respect d'autrui, qui règle les conduites et définit les aménités, n'est pas lié à une morphologie spatiale en particulier. Ce qui importe est qu'à l'endroit où l'on se trouve on ne redoute pas ce côtoïement. Cependant, il faut effectivement faire attention à ne pas confondre la centralité urbaine comme lieu de convergence avec des espaces qui seraient simplement connectés, grâce au réseau : la connexion n'est pas la rencontre. C'est pourquoi, le débat actuel sur la ville compacte – même si ce dernier terme serait aussi à discuter – me semble aller dans le sens d'une réhabilitation de ces valeurs : reconnaissons que nous sommes allés un peu loin dans la dispersion et qu'un recentrement est à souhaiter. C'est sur ce point que la nature du cadre bâti a une importance.

En mettant en avant le problème du fractionnement de l'espace, de sa dispersion, ne seriez-vous pas quand même en train de réintroduire dans votre raisonnement la traditionnelle opposition centre-périphérie dont vous disiez à l'instant qu'elle était à revoir ?

Ce n'est pas la fragmentation de l'espace qui est en question, les villes ont toujours été hétérogènes, même à l'époque où elles étaient enceintes. Le problème est bien plutôt celui de la segmentation sociale. Encore une fois, le fait d'habiter aujourd'hui loin du centre consolidé ne signifie aucunement en être exclu : l'opposition centre-périphérie n'a effectivement plus beaucoup de validité. Il faut à mon sens rompre avec la représentation d'une dispersion régulière – que les termes « étalement » et « mitage » suggèrent d'ailleurs à l'envi – où nous verrions se succéder en cercles concentriques, en banalisant et en extrapolant le schéma de croissance proposé par Burgess (1925) l'espace central, puis celui de la banlieue, puis celui du péri-urbain, pour finir par le « diffus ». Cette représentation des choses nous conduit à soutenir, en allant un peu vite en besogne, que nous allons de l'intégration vers l'exclusion. Ce n'est ni si simple, ni si linéaire, comme l'ont bien montré Marc Wiel et Nicole Tabard. En revanche, les effets de contrastes entre groupes sociaux et entre valeurs

¹⁴ Voir *L comme Limite* et *O comme Ordre*.

foncières et immobilières ont tendance à être plus marqués dans les espaces extérieurs de la ville. C'est en cela qu'un retour vers la ville dense pourrait peut-être aider à corriger les conséquences de cette segmentation sociale : son échelle et son isolement sont des dimensions à prendre en compte dans la planification urbaine.

L'opposition ville-diffuse/ville-compacte serait donc pour vous pertinente. Pensez-vous néanmoins que la proximité physique en milieu urbain puisse atténuer mécaniquement la segmentation sociale ? Je pense bien sûr ici à l'article de Chamboredon et Lemaire¹⁵ s'attachant à rompre avec le préjugé selon lequel un rapprochement spatial de différentes classes sociales dans un même lieu (le grand ensemble) constituerait les prémisses et la garantie d'un rapprochement social. Mais je pense surtout aux analyses de Simmel sur la sociabilité urbaine montrant combien la distance sociale est consubstantielle de la vie urbaine et l'écart entre individus sans doute d'autant plus grand que la densité est forte¹⁶. Les obstacles à la fragmentation sociale ne sont-ils pas finalement d'un autre ordre que spatial ?

Tout dépend de l'échelle du phénomène dont on parle : à celle de l'immeuble, l'assimilation est un leurre, mais à celle de la rue, du quartier ou de la ville, ce n'est pas un objectif vain. C'est une question de rapport entre les individus et leur contexte, certes variable pour chaque groupe, mais qui rend possible le frottement, la confrontation à la règle, laquelle mène à l'acculturation, à l'adaptation et, par suite, à l'intégration sérieuse. La densité permet de mieux tolérer les différences, les contrastes : on les accepte, on les amende ou parfois on lutte contre, mais quoi qu'il en soit il se produit un phénomène de porosité. En cela la ville est coexistence. Ces règles de conduite sont donc co-produites, en contre point de toutes les programmations institutionnelles : une fois encore, je rappellerai que la mixité ne se décrète pas.

Est-ce indirectement une manière de suggérer que l'urbain se définit surtout par la liberté des parcours, quels qu'ils soient...

Et j'irai personnellement jusqu'à dire, la libre circulation à travers nos parcours et nos itinéraires. En effet, je crois que l'important est l'enchaînement possible des espaces, lequel ne repose seulement ni sur l'efficacité d'un réseau, ni sur la continuité de l'espace ; il est bien davantage commandé par la perspective ouvrant le proche vers le lointain. Après tout, la nouvelle vie de la ville ne s'exprime-t-elle pas ainsi par le paysage ?

¹⁵ CHAMBOREDON, Jean-Claude ; LEMAIRE, Madeleine. Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, XI-1, 1970.

¹⁶ Voir *J comme Je-ne-sais-quoi* et *M comme Matérialité*.

Le terme de « paysage » revient fréquemment dans vos propos¹⁷. Même si vous montrez à travers d'autres entretiens combien cette notion est loin d'être pour vous purement spatiale, en quoi jugez-vous – sur la question de la fragmentation sociale – qu'elle puisse contribuer à renouer avec une vision plus cohérente de la ville aujourd'hui ?

Le paysage se définit à partir de points de vue, terme qui est loin de garantir cette totalité que prétendent reconnaître les tenants du « paysage de ville ». Cette ambition est le fait de sites exceptionnels et surtout de grandes constructions plus ou moins artificielles de représentation, dont la *veduta*¹⁸, surtout la vue à vol d'oiseau a été le modèle. Perspective sans doute, mais perspective construite, intentionnelle, dominante qui se distingue de la perspective de l'œil toujours partielle, toujours quelque peu « rasante ». Combiner tradition hollandaise et tradition italienne n'allait pas de soi... Regardons l'image qui illustre chaque livraison de la *Revue Générale de l'Architecture* : la ville protégée par le rempart ne peut exposer que l'un de ses côtés, et sa richesse architecturale s'exprime par les clochers, tours, beffrois qui dessinent un *skyline*. Est-ce à proprement parler un « paysage de ville » ?

Tout « paysage de ville » n'est que paysage urbain (s'étendant plus ou moins sur la périphérie) partiel et partial ; un rapport entre ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas. Le paysage dans son ensemble (ou en se rapprochant) n'est que cumul d'expériences, d'itinéraires composés ou recomposés, situés par un discours. La technique du guide définissant des parcours en est la meilleure preuve. La ville est alors faite d'enchaînements proposés et visuels, plus que d'un coup d'œil englobant.

C'est pourquoi, si nouveau terme il doit y avoir, je crois en effet que celui-ci est plus propice à s'accorder avec l'adjectif urbain que le mot espace. Le paysage, parce qu'il est affaire de relation entre un regard et un objet, nous oblige à tenir compte de la discontinuité de la ville d'aujourd'hui, de nos mobilités (y compris des rapports entre déplacements, vitesse, séquences de vision) et de notre imaginaire¹⁹ ; à reconnaître, en d'autres termes, qu'il est difficile d'aller au-delà de la recherche d'un point de vue. Par comparaison, la notion d'espace paraît par trop statique.

Comment articulez-vous perception, imaginaire et récit de ville ?

Le paysage implique bien évidemment la perception, mais ne s'y réduit pas : c'est tout à la fois un phénomène physique et social ; la préoccupation cognitive rattrape donc assez vite notre vision élémentaire par des médiations tels que la connaissance, le récit, la mémoire, le guide, etc., c'est-à-dire tout simplement les filtres de la réception. Le paysage est donc toujours un peu ambigu par le fait d'être à la fois ce

¹⁷ Voir notamment : *Imaginaire, Kant, Matérialité et Strate*.

¹⁸ Voir *Échelle, Limite et Représentation*.

¹⁹ Voir *I comme Imaginaire*.

que nous voyons et la projection de ce que nous sommes. En outre, le paysage n'est jamais que paysage : il évoque des activités, des modes de vie, des comportements et a cette caractéristique de présenter, de manière simultanée, ce qui obéit à des temporalités différentes ; sorte de condensateur d'histoire. Il fait donc sans cesse imaginer l'envers du décor. D'où mon attachement pour employer l'expression « paysages urbains » au pluriel. Car, l'adjectif urbain accolé au nom paysage est à comprendre ici comme la recherche d'un sens : le paysage est une façon de nous interroger sur nos représentations de la ville. Pensons à la piétonnisation des centres villes, aux entrées de villes distillées sur plusieurs kilomètres, etc. Tout cela sont des références urbaines répondant à nos itinéraires et fabriquent du paysage.

Vous évoquez souvent les méthodes et les réflexions de la géographie rurale, je pense en particulier aux travaux de Roger Dion sur la formation du paysage rural français auquel vous avez fait allusion au cours de ces entretiens. Quelle différence établissez-vous entre paysage rural et paysage urbain ?

Ces deux types de paysages répondent en effet à des formes physiques et d'organisation distinctes. Le paysage rural est avant tout le résultat non voulu d'un jeu de facteurs indirects et d'aménagement d'origine technique ou sociale visant d'autres fins que celles de l'esthétique. C'est sans doute ce qui le distingue le plus du paysage urbain dont l'aspect, et plus largement la fonction symbolique, ont au contraire valeur constitutive.

L'identité urbaine vient souvent du jeu de petites décisions qui vont dans le sens de la reproduction de façades et d'espaces libres ; c'est le paysage de la ville sédimentaire relevant moins d'une volonté consciente que d'initiatives qui s'agrègent plus ou moins orchestrées par les propriétaires fonciers, les lotisseurs, les constructeurs et enfin la collectivité qui impose le respect d'exigences minimales. Tout ceci n'est pas négligeable et constitue souvent ce qu'il y a de plus attachant dans une ville.

Mais, si la ville disions-nous est lieu de pouvoirs, de transactions, d'échanges de tout ordre, certaines fonctions de la ville imposent des symboles de grandeur, de dignité ou d'agrément, une mise scène. La ville résiste à ses hétérogénéités sociales, grâce à cette manifestation visuelle que l'on attribue à une volonté ou à une sensibilité commune. Le paysage urbain se distingue ainsi du rural par cette sorte de sublimation de l'utile. Et le gratte-ciel est une des expressions les plus récentes et les plus marquantes de cela.

Vous dites que le paysage est relation et non une simple « étendue de pays »²⁰. Pourquoi ne pas préférer un terme évoquant plus ouvertement ce système de relations entre nature et monde social qui est celui d'environnement ?

Je pense qu'il faut distinguer, comme le font beaucoup d'écologistes venant des sciences « naturelles », entre paysage et environnement. Il s'agit moins d'un contenu que de la manière de l'approcher.

Paysage fait appel à la perception, au point de départ du regard. Il part du sujet individuel et collectif, même si percevoir est en fait une opération très complexe. Environnement, me semble-t-il, suit une démarche inverse. Il part d'un contexte pour y situer le sujet qui devient en quelque sorte objet. D'où les expressions relativement naïves de l'environnement, ce « postulat écologique » qui détermine les conduites humaines par le milieu. Un nouvel hippocratismes, fort heureusement dépassé aujourd'hui par les notions d'interaction et de médiation

J'irais sans doute au-delà : les deux démarches sont complémentaires, se recouvrent en quelque sorte. Je tiens beaucoup à la formule du géographe Pierre Gourou, critiquant le paysage comme simple donnée immédiate des sens : « il faut mettre le paysage en accusation », ce qui est l'objectiver, interroger tous les mécanismes et toutes les actions qui sont à l'origine de ce que l'on voit ensemble. C'est la leçon que j'ai personnellement tirée des géographes ruralistes. Le paysage urbain me paraît relever encore plus de cette analyse, puisqu'il est non seulement le résultat d'aménagements utilitaires, d'un dispositif pour produire, échanger ou circuler, mais aussi d'une volonté de mise en scène. Une pensée s'exprime donc à travers le paysage et notamment le désir d'attirer et de fixer la mémoire des événements.

Quant à l'environnement, il est non seulement contexte (à différentes échelles), mais aussi produit de l'activité humaine et donc de raisons, de désirs, de conceptions – aussi bien d'erreurs, de manifestations démiurgiques ou d'actes mal mesurés, mal contrôlés. J'ajoute que l'environnement, de la biosphère globale à la station des biologistes, évoquent aussi l'idée de mosaïque, dont les tesselles²¹ agiraient les unes sur les autres : nous savons tous que les atteintes à l'équilibre (ou ce qui est considéré comme tel) n'ont pas de frontières parfaitement délimitées et que la notion de perspective (paysagère ?) commande aussi une partie de sa réflexion.

Quant à une séparation autre que méthodologique, qui isolerait l'action et les choix humains d'un côté, de l'autre les facteurs naturels, équilibre, alternances régulières ou colères imprévues, elle me paraît inadaptée aussi bien à nos connaissances actuelles qu'à une très longue histoire.

²⁰ MERLIN, Pierre ; CHOAY, Françoise (dir.). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : Presses universitaires de France, 1988. Paysage. p. 583-585.

²¹ Une tesselle est un fragment de marbre, de verre, de céramique, etc. entrant dans la composition d'une mosaïque.

Ce qui m'intéresse dans le paysage urbain, c'est précisément son indéfectible lien avec la nature. Les physiocrates n'avaient pas tout à fait tort. Le paysage urbain n'existe qu'en captant, travaillant les produits ou les mécanismes de la nature. De l'alimentation, de l'eau dans tous ses usages, de la qualité de l'air (vieux souci) aux ondes ou rayonnements. Usages essentiels à la vie urbaine, à sa sophistication, mais aussi à la mise en scène de l'acte humain. On sait l'attachement que j'ai à l'égard des châteaux d'eau, des fontaines et des platanes, biens « urbains » par excellence, autant et peut-être plus que la mer. La manière d'interpréter, de mettre en évidence la nature domestiquée est un art de la ville, y compris d'une campagne colonisée par les citadins. Cours, allées, promenades, parcs autant de captations exercées par la ville mais aussi d'ouvertures. Les formes actuelles de l'urbanisation, la *sprawl city* suggérerait à l'inverse une infiltration de l'urbain en général mal maîtrisée, peut-être une perversion des espaces naturels. Dans les représentations de la ville ou de toute forme d'agglomération, villages compris, la nature a suggéré à la fois la peur à l'égard d'un monde obscur (le petit chaperon rouge), le sentiment d'une certaine fragilité humaine devant des forces incontrôlées, la crainte de la disette, de la famine ou de toute catastrophe aléatoire (ce qui n'est pas forcément inactuel). À l'opposé, d'autres images des lieux de refuge en temps d'épidémies, de repos, de réparation, de diversion ou de retraite... Une très vieille attraction-répulsion plus ou moins présente encore, sans doute au plus secret de nos cœurs même au moment où la ville semble comme à merci et, contradictoirement, peu prévisible.

CORRÉLATS

Échelle – Limite – Matérialité – Ordre – Ville

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- AGIER, Michel. *L'invention de la ville: banlieues, townships, invasions et favelas*. Amsterdam ; Paris : Éd. des Archives contemporaines, 1999. Une pensée d'avance.
- ASCHER, François. *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Odile Jacob, 1995.
- GARREAU, Joel. *Edge City: Life on the New Frontier*. New York, Doubleday, AnchorBooks, 1991.
- GHORRA-GOBIN, Cynthia. *La théorie du new urbanism : perspectives et enjeux*. La Défense : Direction générale de l'urbanisme, 2006.
- GOTTMANN, Jean. *Megalopolis, The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States*. The MIT Press, 1961.

- GUERRAND, Roger-Henri. *Mœurs citadines : histoire de la culture urbaine XIX^e-XX^e siècles*. Paris : Quai Voltaire, 1992.
- JACKSON, Kenneth T. *Crabgrass frontier. The Suburbanisation of United States*. New-York : Oxford University Press, 1985.
- JOSEPH, Isaac. *La ville sans qualités*. La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube, 1998. Monde en cours. Société.
- LEFEBVRE, Henri. *Du rural à l'urbain*. 3^e éd. Paris : Anthropos : Économica, 2001. Ethno-sociologie.
- NÉGRIER, Emmanuel. *La question métropolitaine : les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2005.
- PAQUOT, Thierry ; LUSSAULT, Michel, BODY-GENDROT, Sophie (dir.). *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*. Paris : La Découverte, 2000.
- RÉMY, Jean; VOYÉ, Liliane. *La ville, vers une nouvelle définition ?*. Paris : l'Harmattan, 1992. Villes et entreprises.
- RIVIÈRE D'ARC, Hélène (dir.). *Nommer les nouveaux territoires urbains*. Paris : Éd. UNESCO : Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2001. p. 17-61.
- RONCAYOLO, Marcel ; BLAIS, Jean-Charles. *Martigues : regards sur un territoire méditerranéen*. Marseille : Éd. Parenthèses, 1999.
- VERHAEREN, Émile. *Les Villes tentaculaires*. Bruxelles : E. Deman, 1895.
- WEBBER, Melvin M. *L'urbain sans lieu ni bornes*. Traduction de : The urban place and the nonplace urban realm. La Tour-d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1996.
- WIEL, Marc. Les gagnants et les perdants de la transition urbaine. In LACOUR, Claude, PERRIN ; Évelyne ; ROUSIER, Nicole (coord.). *Les nouvelles frontières de l'économie urbaine*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2005. p. 68-87.

V comme Ville

« Ce n'est pas dans je ne sais quelle retraite que nous nous découvrons : c'est sur la route, dans la ville, au milieu de la foule, chose parmi les choses, homme parmi les hommes. ». Jean-Paul SARTRE. *Situations*. 1947.

Il pourrait paraître téméraire d'avancer une définition de la ville au moment où celle-ci semble avoir perdu une part de sa consistance physique, de sa visibilité (ou lisibilité ?), où l'on subordonnerait son rôle spécifique¹ à des systèmes qui l'englobent, réseaux urbains plus ou moins hiérarchisés, métropoles et conurbations, mégalo-poles ou même système mondial, dont les villes globales seraient comme la couronne. Pourquoi pas village planétaire au lieu de ville, après tout ?

En tout état de cause, c'est un thème qui a sa place dans la plupart des entretiens et, notamment, à U comme Urbain. Pour vous la ville semble rester une référence générale, comme elle l'est dans le langage commun. Alors, pour ne pas abonder dans le sens d'une surenchère de désignations qui se produit actuellement à propos de la ville et en allant volontairement à contresens, je préfère vous demander ce que vous inspire cette réflexion de Charles Baudelaire :

« L'homme aime tant l'homme que quand il fuit la ville, c'est encore pour chercher la foule, c'est-à-dire pour refaire la ville à la campagne. »² (*Mon cœur mis à nu*, feuillet LVIII).

En effet, les spécialistes de l'urbain ne manquent pas d'imagination langagière, tantôt heureuse (mégalo-polis, reconnaissant une réalité géographique), tantôt plus aventurée : je me méfie par principe de tous les « méta- » et de tous les « post- » ; ce qui vient après n'est pas défini pour autant.

Baudelaire nous renvoie somme toute, à travers ce mot d'auteur, à un archétype de la ville, à l'idée d'une sociabilité élargie qui semble bien être, sinon l'origine, du moins le résultat de la formation des villes. Par quels moyens ? Par quelles impulsions ? cela reste à discuter. En 1842, Jean Reynaud, saint-simonien convaincu et militant, mettait déjà l'accent sur le désir qui poussait les hommes à s'associer et à se grouper :

¹ Voir *F comme Forme-Fonction*.

² BAUDELAIRE, Charles. *Fusées ; Mon cœur mis à nu ; La Belgique déshabillée ; Amœnitates Belgicae*. éd. d'André Guyaux. Paris : Gallimard, 1986, p. 103.

« C'est de la réunion des familles que sont résultés l'urbanité, l'élégance, le désir mutuel de se convenir, les assemblées polies, enfin toute 'cette partie des mœurs qui s'étend hors du cercle domestique' qui n'y serait jamais née et qui y a réagi par de si vives influences. »³.

Définition quelque peu naïve, élitiste même, ce qui n'est pas rare chez les utopistes. Vers 1900, Alphonse Allais concluait ironiquement, à l'écoute des hygiénistes de l'époque, qu'il fallait construire les villes à la campagne : n'est-ce pas, dans une certaine mesure, l'une des ambitions secrètes de l'urbanisme des modernistes ?

Si je vous ai proposé cette citation pour débiter notre entretien, c'est parce qu'il me semble que Baudelaire arrive à exprimer en quelques mots seulement ce qui fait la force des villes : le désir indéfectible des humains d'échanger. Bien sûr, il évoque ici un commerce plutôt d'ordre sentimental et assez peu marchand, mais cela suggère quand même l'idée qu'il ne peut pas y avoir de société sans échange et donc pas de ville non plus.

La notion d'échange est effectivement capitale pour comprendre la ville, mais aussi ambiguë puisqu'elle s'étend à la fois à la sociabilité, au marché et au pouvoir. Je tiens personnellement au sens classique du mot « commerce » qui veut dire aussi conversation, fréquentation. Si l'on définit uniquement ce terme comme un acte économique (trocs, échanges monétaires, de produits, de services, etc.), on se limite alors à une vision restrictive de la ville qui, sans être fausse, manque un peu d'ambition. J'attribue à la « valeur d'échange » un sens plus global, elle s'inscrit dans un « fait social total » (Mauss) : elle ne s'oppose pas à la « valeur d'usage », au contraire, elle y participe et inclut tous les types d'échanges, que ce soit de produits, de services, d'idées, de devoirs réciproques, etc. :

« Si l'on veut dépasser le marché, la loi de la valeur d'échange, l'argent et le profit, ne faut-il pas définir le lieu de cette possibilité : la société urbaine, la ville comme valeur d'usage ? » (Lefebvre, 1968 : 81).

Lefebvre, en dépassant les thèses marxistes, montre aussi que la ville est le fruit d'une production⁴. Cela veut dire que la valeur d'échange repose à la fois sur une valeur d'usage et une valeur travail.

Évidemment la fonction d'échange ne peut exister sans la division du travail, fondement de la société urbaine, à double titre.

D'abord, entre ville et campagne. La ville ne peut exister sans bénéficier d'un surplus qu'elle tire directement ou indirectement du travail du sol. Elle s'en nourrit et s'alimente en produits et biens naturels (l'eau), mais la société rurale, selon un schéma sans doute simplifié (philosophie allemande et sociologie durkheimienne),

³ *Encyclopédie nouvelle*, article Ville de Jean Reynaud, p. 670. Souligné par M. R.

⁴ LEFEBVRE, Henri. *La production de l'espace*. Paris, Éditions Anthropos, 1974.

suscite une solidarité « mécanique » entre ses membres semblables, qu'il s'agisse de métier ou de genre de vie.

La société urbaine répond, au contraire, à la réunion sur un même site de compétences et de métiers différents, complémentaires et éventuellement concurrents. Elle établit une solidarité « organique » entre les activités, artisanat, commerce, administration des choses et des hommes, que ces activités soient destinées à ses propres besoins, aux besoins des campagnes ou d'autres villes. La concentration du peuplement va aussi de pair avec la spécialisation des métiers : peu importe le facteur initial, la division du travail est moins un fait acquis qu'un processus. Elle n'implique pas nécessairement une symétrie entre les parties en présence : pouvoir, rencontre, échange ont destins liés, qu'il s'agisse de rassemblements saisonniers, intermittents ou de ceux permanents que sont les villes.

Leurs mythes fondateurs supposent ou imaginent un acte de création, un geste de premier établissement. Fustel de Coulanges rappelait néanmoins les deux schémas possibles, l'un sans doute plus banal : le village qui réussit (accroissement insensible du nombre de ses maisons) et peut s'entourer d'un fossé protecteur ; l'autre, qui selon lui caractérise la ville antique, dont l'acte est plus soudain : « on fondait une ville d'un seul coup, tout entière en un jour » (*La cité antique*, chap. IV : La ville). Ville de sédimentation ou ville de fondation, ce sont aussi des archétypes à ne pas oublier.

La ville, organisation collective, implique plus ou moins la notion de pouvoir. Celui-ci peut être fondé, légitimé par un service (protection militaire ou religieuse), par le prestige ou imposé par la force etc. Que la ville commence souvent par l'établissement d'un pouvoir, cela n'efface pas ses autres caractères, ni la différenciation des tâches. Mais alors, le surplus venant de la terre ne correspond-il pas, somme toute, à quelque confiscation ?

Ne croyez-vous pas que le primat du pouvoir sur l'échange, considéré au sens restrictif du terme, s'est quelque peu estompé, voire inversé, depuis le XVIII^e siècle, sous l'effet d'une prise en compte croissante de la notion de changement ? Aujourd'hui, lorsque l'on évoque l'action d'un maire en matière d'urbanisme, peut-on encore faire la part entre l'intervention politique et la démarche de marketing urbain ?

Peut-être est-ce aussi le pouvoir qui change de nature et de véritables détenteurs ?

Plus que respectueux d'une tradition, le XVIII^e siècle met tout de même en question l'utilité des villes, leur influence sur la démographie, l'économie en général et la morale. Pour les physiocrates, toute richesse vient de la nature, fortune de l'aristocratie (même fixée dans les villes) et assurance pour la bourgeoisie : la rente foncière, les redevances, l'impôt entretiennent le monde urbain. Les bénéfices tirés du sol se consomment et même se consomment dans une économie ostentatoire (Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, 1899). La ville est le théâtre de

dépense des produits de la rente. De l'idée de consommation à celle de luxe, de perversion, etc. il n'y a qu'un pas, souvent franchi d'ailleurs par certains penseurs de ce siècle⁵... Économistes et philosophes débattent sur les limites raisonnables à reconnaître aux villes et surtout aux grandes villes, considérées souvent comme excroissances exagérées et caprices de pouvoirs.

L'idée d'une autre analyse, celle d'un cercle vertueux, ne point que tardivement : grâce à la liberté de l'échange, l'apport des campagnes enrichit les villes, intensifie leurs activités, accroît leur demande dans toutes ses formes et se reporte à son tour sur la production agricole. À l'encontre des théories du XVII^e siècle (mercantilisme), détenir de l'or ou de la monnaie n'est plus la seule fin des transactions. L'Encyclopédie de Diderot reste encore critique, inquiète ; c'est d'Angleterre que vient la prise de conscience manifeste avec l'essai d'Adam Smith sur la *Richesse des nations* (1776) d'où émerge le concept de croissance. La ville en est le principal moteur, l'animatrice par son capital : la ville : « réservoir de l'argent », écrit Adam Smith. Elle est matrice culturelle, mais aussi matrice financière.

Cette réflexion ne porte donc pas que sur l'économique, mais sur l'ensemble des sociétés et de leur histoire. On concevait encore la querelle des Anciens et des Modernes comme tournant autour des mêmes valeurs. Les siècles prospères et brillants, succédaient à de plus sombres, selon un retour sans véritable cumul. Une autre conception de l'histoire se dégage alors, écho de l'idée de croissance. Ce n'est plus le savoir et les techniques seulement qui progressent, mais la raison humaine. D'où l'intérêt de sens que l'on peut accorder à l'essai de Condorcet (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1785) : tel est sans doute le mythe d'un nouveau siècle. La ville devient dans ce contexte un lieu de nouveaux besoins, un lieu d'accumulation de la richesse, de cumul d'expériences, donc un creuset pour les innovations et les créations de l'avenir. Cette grande idée de la ville comme lieu d'incubation et de médiation culturelle est née à ce moment là et va prospérer tout au long du XIX^e siècle, malgré les épreuves liées au monde industriel.

En fin de compte, l'idée de progrès modifie les représentations des relations entre villes et campagnes : la ville devient le lieu de la modernité, quand la campagne incarne le monde de la coutume et de la tradition.

Vaste débat ! Le caractère novateur du XVIII^e siècle a été justement d'initier une multiplicité de points de vue portés sur la ville, mais aussi sur la campagne et l'idée de surmonter l'opposition ville-campagne en est issue. Pour ma part, je crois que ni le rural, ni l'urbain ne peuvent ainsi se résumer à des catégories fermées : ils entrent

⁵ Voir *O comme Ordre*.

tous deux en dialectique avec la modernité et la tradition, chacun à leur manière. C'est à mon sens sur l'interprétation de leur rôle respectif qu'il y a débat.

Si je me suis attaché au fil de mes recherches aux utopistes du premier XIX^e siècle, ce n'est pas parce que ce sont des critiques d'une ville industrielle qui serait déjà parvenue à sa maturité, avec tous ses dérèglements et tous ses vices, mais parce que ces penseurs – la plupart de haute formation scientifique – sont partagés entre l'héritage des Lumières et la recherche de nouveaux principes pour le système social (condamnation de la rente, éloge du producteur et du savant). Leur problème n'est pas de condamner la nouvelle économie, mais de l'accompagner selon des objectifs plus rationnels. Cette position explique d'ailleurs les divergences entre les courants utopistes : les fouriéristes parlent surtout d'habitat, les saint-simoniens de croissance. Elle explique aussi comment, d'une vision théorique plus ou moins idéale, ils sont passés selon des trajectoires très différentes à des interventions pragmatistes : les carrières des frères Pereire, de Paulin Talabot, de Michel Chevalier ou même de Frédéric Le Play illustrent cette évolution.

Peut-être faudrait-il poser la question alors autrement : d'où viennent les changements économiques selon vous ?

Cette question peut renvoyer à des situations plus reculées, même si elles ont été interprétées au XX^e siècle. Dans l'interprétation du développement urbain, la controverse porte sur des périodes antérieures, en particulier quand il est question de ce que l'on appelle la renaissance des villes aux XI^e et XII^e siècles. Georges Duby considérait, pour sa part⁶, que le marché ne pouvait être l'acte fondateur des villes et attribuait au pouvoir un rôle primordial. Mais il reconnaissait au monde agraire une dynamique dont la ville se servait. Il justifiait le réveil urbain des XI^e et XII^e siècles par l'évolution de la démographie et des techniques agraires depuis l'an mil. Les seigneurs disposaient désormais de revenus plus confortables, de même que la bourgeoisie qui commençait à s'affirmer. Naissait ainsi un commerce de biens plus sophistiqués, plus exotiques et plus abondants, destinés à répondre à cette nouvelle demande.

À l'opposé, Henri Pirenne avait fondé sa théorie de l'expansion et du renouveau des villes au Moyen-âge sur la reprise du commerce à longue distance : la création de *portus*, de marchés, greffés souvent sur des sites urbains antérieurs expliquaient mieux, à ses yeux, le développement urbain de cette période que le primat des centres domaniaux. Le marché était le fait d'une nouvelle société, de vendeurs itinérants, se déplaçant d'établissements en établissements, distincts des gens de la campagne, plus sédentaires. Grâce à la vitalité de ces marchands, les villes s'étaient développées autour de leur activité. Pirenne considère que le développement urbain

⁶ Voir introduction à l'*Histoire de la France urbaine*, 1980-1985.

est principalement dû à des facteurs externes, à un contexte général. C'est une théorie de l'offre ; celle de Duby, une explication par la demande, par l'endogène.

Et quelle est l'interprétation qui vous semble la plus convaincante, je veux dire qu'elle est celle qui serait la plus susceptible de produire un modèle ?

Je crois qu'il faut surtout rester attentif à la notion d'échange dont nous parlions pour commencer, c'est-à-dire à la combinaison de ces mouvements qui peuvent parfois être hétérogènes, en tout cas, non uniformes : l'important est d'observer comment une ville réagit à un contexte, comment elle le corrige, comment elle diffuse ses suggestions, ou pas. Les réflexions sur l'origine des réveils urbains ne sont pas indifférentes quand on veut expliquer la localisation et la hiérarchie des villes.

L'article que j'évoquais en début d'entretien de Reynaud est, indirectement, une réponse subtile à cette tentation du modèle. Ce texte a été, fort justement, remis en honneur par Marie-Claire Robic : elle en fait le précurseur, jusque-là oublié, de la géographie théorique et du modèle géométrique de localisation des villes et de leur hiérarchie, repris dans les années 1930 par Christaller ; ces travaux sont devenus ensuite, par sophistications successives, un « must » de la géographie des villes dans les années 1960, sans doute parce qu'ils correspondaient aux problèmes de planification territoriale de la période, qu'elle soit menée par le secteur privé et/ou public ; c'est l'ère des CBD et des centres commerciaux périphériques.

Dans une société à prédominance rurale, ce modèle explique l'organisation du territoire, par la définition d'aires d'influence et de chalandise, animées par des villes régulièrement distribuées et superposées par degrés, de la petite ville de terroir aux capitales. On en vient à des « hexagones » qui, idéalement, rendraient compte du découpage du territoire et de ses niveaux successifs, selon des lois de proximité (ou de distance) et de rareté des services rendus par la ville. Il insiste sur deux principes qui supportent cette explication complexe, celui du marché et celui de l'administration, donnant au territoire un encadrement homogène. La carte des villes serait ainsi déduite à partir de la population non urbaine. Villes passives, somme toute, effets plutôt que causes.

Comme tout modèle, cette version géométrique des lieux centraux correspond à une épure : plaine homogène, en termes de topographie, mais aussi de démographie et d'exploitation du sol. Manque l'épreuve des faits soumis aux changements historiques. Que valent, en effet, les réflexions classiques sur la proximité, à partir du moment où les vieilles valeurs stables de la distance et des temps de déplacement s'effritent déjà face aux chemins de fer et à la navigation à vapeur ? L'important sont donc les facteurs qui font varier, dans la réalité, les constats par rapport au modèle : accidents géographiques, facteurs induits (externalités et équipements déjà acquis) et surtout rôle de la sociabilité. La composition sociale et les formes de

relations propres aux villes sont bien les facteurs qui vont contribuer à faire varier les marchés, les conduites, la division du travail.

Entre modèle et réalité, cela crée une première distinction. Mais est-ce la principale ? Ce qui rend le modèle plus critiquable, c'est moins les différences dans la répartition de la clientèle (densité, richesse, services attendus) que le choix théorique d'une « ville déduite ». Dans sa localisation, son importance, sa capacité à organiser l'espace, à l'utiliser, à le parcourir, la ville est-elle sans action ? Dire que le pouvoir passe avant le marché – ce qui est aussi la position de Georges Duby – c'est introduire dans l'établissement même des villes d'autres logiques qui répondent à des préoccupations de sécurité, à la force même de l'autorité qui l'organise (seigneuriale, religieuse ou bourgeoise) ou même à la tradition qu'on entend perpétuer.

Autrement dit les modèles, en particulier celui de Christaller, peuvent rendre compte certainement d'un fonctionnement entre clientèles et lieux centraux et moins de la genèse de l'armature urbaine. Ce modèle d'ailleurs avait été implicitement testé, en France, lors de la formation des départements et de la répartition des fonctions urbaines en 1789-1790 et a été pressenti par des ingénieurs au début du XIX^e siècle. Cette explication par système est-elle suffisante quand il s'agit de rendre compte de l'armature urbaine constituée au cours de l'histoire et répondant, par conséquent, à des causes multiples et différenciées ? Cette armature, tout en étant liée aux activités du sol et aux échanges, a sa propre autonomie.

En d'autres termes, la ville n'est pas seulement un objet utilitaire, répondant à une demande uniforme née de son support territorial. En s'agglomérant, en se « combinant », les hommes et les activités modifient l'efficacité du lieu, ce qui conduit à avancer que la ville « agit » sur son environnement et n'en est pas simplement le produit. L'étude des « inégalités géographiques » rend alors compte de ces phénomènes de *feed back*. Au-delà de la géométrie et des modèles, il y a bien les villes comme constructions sociales, dans le temps et acteurs de la construction territoriale.

Le modèle de Christaller s'apparente plus à une « conception idéale » de la répartition des villes sur un territoire qu'à une interprétation abstraite d'une réalité concrète ; d'ailleurs n'est-ce pas en ce sens qu'il a pu être prescriptif ?

Cependant, si l'on considère un modèle comme une sorte de « maquette », c'est-à-dire comme une réduction et une simplification de la réalité, n'est-il pas possible, dès lors, de combiner études de cas, d'une part et modélisation, d'autre part ?

Dit ainsi, cela pourrait en effet se concevoir. Néanmoins, toute la difficulté réside dans l'opération de réduction. Dans nos domaines, c'est une démarche assez difficile puisque nous ne pouvons en être capables qu'après avoir étudié un phénomène dans tous ses détails. S'il en était autrement, nous nous rendrions coupables de pétitions de principes ou l'équivalent... La réduction est donc en soi un résultat, qui nous

permet de poser un problème avec une relative clarté et de passer à la modélisation. Cela veut dire qu'elle ne peut être qu'une relation entre facteurs identifiés ou supposés, dont on teste les valeurs possibles. Pour le dire autrement, c'est une étape dans l'étude et sans doute dans le raisonnement.

Je préférerais, en qui me concerne, m'inspirer de Max Weber et de la méthode de l'idéaltype, qui accepte plus explicitement de construire un objet de recherche simplifié, mais résultat d'observations empiriques, pour aller de l'irréel au réel, au singulier⁷. Parmi les hypothèses multiples que l'on peut imaginer, qui ont chacune leurs origines historiques, leurs temporalités et leur domaine géographique, j'en retiendrai trois d'assez longue durée. Trois figures, si l'on veut, concernant moins la localisation des villes, en premier, que les rapports entre villes et territoires. Villes terroirs (proposée par des historiens classiques), capitales, villes « archipel » animant de grands carrefours. Bien entendu, il est normal, dans la réalité, de relever des croisements, des interférences entre ces caractères. Dans leur genèse, elles relèvent de situations préindustrielles ; celles-ci restent inégalement présentes, mais de signification variable dans le monde industriel et celui d'aujourd'hui.

C'est une classification qui vous est propre. Elle se distingue de celle des formes de villes ordonnées en fonction d'un modèle socio-économique à laquelle recourent certains analystes lorsqu'ils parlent de ville « préindustrielle », « industrielle », « fordiste », « post-fordiste », etc. ; elle se distingue aussi du classement souvent établi par les architectes qui font de certaines villes des modèles : New-York, Barcelone, Mexico ou Los Angeles, etc. deviennent alors des références de formes urbaines, celui du damier ou du schéma radioconcentrique, par exemple. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par ces trois types de villes : « ville-terroir », « ville-capitale » et « ville-archipel » ?

La ville-terroir : je pense que la définition en avait été donnée par le géographe Weulersse quand il oppose villes d'occident, villes d'orient :

« la petite ville traditionnelle d'occident, la petite ville française par exemple apparaissait comme née d'un terroir donné et inséparable de celui-ci : tout ramenait la population citadine à cette campagne voisine dont elle était issue et dont elle continuait de se nourrir par une incessante et féconde osmose. » (1946 : 86).

Quelle que soit l'origine de ces agglomérations (cités gallo-romaines ou créations du réveil urbain), elles correspondent à une période d'émiettement du pouvoir, de réduction des horizons. La petite ville, fixe et maintient les éléments dispersés et instables de la société féodale ou seigneuriale. Elle anime une vie urbaine locale, elle en constitue le point de référence. Par terroir, il ne faut pas entendre nécessairement petites régions naturelles, homogènes. Depuis Lucien Gallois

⁷ Julien FREUND. *Sociologie de Weber*. Paris : PUF, 1966. p. 86-91.

(*Régions naturelles et noms de pays. Étude sur la région parisienne...*, 1908), on sait que ces éléments de vie élémentaire que sont les pays ont des supports variés : loin d'être uniformément agricoles, ils associent des terres souvent complémentaires. Les villes de Beauce, par exemple, sont situées plutôt à la périphérie de la plaine limoneuse. Ce semis initial résiste, s'adapte, s'intègre plus ou moins, dans les économies qui s'organisent par la suite et dans de nouvelles définitions du pouvoir. Elles demeurent rabougries ou sont amenées à de nouvelles responsabilités.

D'autre part, la tendance au groupement peut varier selon les traditions culturelles des groupes. Dans l'ouest de la France, le bourg peut remplir les fonctions urbaines sans regrouper une population importante. Dans les régions méditerranéennes, la société traditionnelle se distribue autour de petites villes ou de gros villages. Pour Maurice Agulhon en Provence, il s'agit d'une économie terrienne et d'un genre de vie citadin. Le réseau urbain actuel, l'efficacité ou non d'une politique dite des villes-nouvelles portent encore la marque aujourd'hui de ces contrastes hérités.

Par opposition, la « ville-capitale » est, j'imagine, une plus « grande » ville...

Le caractère de « capitale » a surtout à voir avec la reconstitution d'un pouvoir territorial plus stable et plus ambitieux. Bien entendu, on en trouve l'archétype dans des formes dépassées comme, par exemple, la cité-état, s'opposant dans son principe aux capitales antiques des Empires orientaux. Elles s'imposent à la suite de la reconstitution d'une autorité publique qui dépasse l'émiettement local. Fernand Braudel insiste, quant à lui, sur les changements qui s'opèrent pendant la Renaissance et les débuts des temps modernes, entre un pouvoir urbain qui reste morcelé, prolonge dans une certaine mesure la tradition de la cité-état et, d'autre part, la constitution d'« États-épais » qui deviennent les acteurs essentiels, à la fois, de la vie politique – notamment dans leurs rivalités – et de la vie économique et sociale. On passe de capitales régionales provinciales qui, dans une certaine mesure, gardent des responsabilités, à des capitales à la tête de territoires plus ou moins unifiés par la politique.

La capitale prend sa valeur la plus significative dans la formation des États-Nations. Il ne convient pas de préjuger ici de ce qui résulte de l'action centralisatrice d'un pouvoir renforcé ou des phénomènes plus diffus qui sont à l'origine d'un sentiment national. On ne s'étonnera pas que la notion de capitale soit devenue essentielle dans la réflexion sur les territoires au début du XIX^e siècle – siècle de la formation de l'affirmation ou de la revendication de l'État-nation par excellence.

La notion de capitale va de pair avec celle de frontière politique et de territoire continu⁸. Elle est introvertie plutôt qu'extravertie, même si certaines capitales, par

⁸ Voir *L comme Limite et T comme Territoire*.

leurs aspects de puissance politique, économique ou culturelle, entendent s'étendre au-delà même de leurs frontières. Ce fut notamment le cas de Paris et de Londres au XIX^e siècle, rivalisant pour organiser les expositions universelles ; celle de 1867 est présentée à la gloire du Paris transformé, se voulant centre de l'Europe.

À côté de ces capitales secrétées par des phénomènes multiples, il y a toujours les capitales créées par des dominations extérieures s'imposant par leur forces et hétérogènes par rapport aux pays dominés. En Orient :

« l'essor de la vie urbaine s'est effectué ici non par une concentration spontanée des forces autochtones, mais par une implantation artificielle provoquée par des maîtres étrangers. [...] tout se passe comme s'il y avait dans l'ensemble du pays une masse donnée de population spécifiquement urbaine qui se cristalliserait tantôt ici, tantôt là, suivant les hasards de la politique et de l'économie (Weulersse, 1946 : 86).

Il me semble que ces types se construisent largement en fonction de la nature des échanges que l'on évoquait justement au début de l'entretien. La « ville-archipel » est sans doute celle qui en génère le plus.

Certainement, mais la ville-archipel a aussi ses origines lointaines : les ports de la Méditerranée, de la mer du nord ou de la Baltique, par exemple. Ce sont des villes qui bénéficient d'une position de carrefour par rapport à des itinéraires plus ou moins lointains, qui se mettent en rapport avec d'autres territoires et d'autres villes selon des discontinuités traversées, maîtrisées par des itinéraires sélectifs. Il y a donc une distinction fondamentale d'avec les villes-terroirs et même les villes capitales qui reposent sur la continuité territoriale.

C'est au-delà de limites territoriales prédéfinies que les villes archipel recherchent leur arrière-pays, les hinterlands, ou leur avant-pays, au-delà des littoraux. Ce n'est pas seulement un phénomène économique. Sous l'effet de phénomènes historiques complexes, ces villes sont démographiquement moins dépendantes de l'environnement immédiat, elles peuvent regrouper des diasporas – contraintes ou volontaires ; ce d'autant plus, que ces diasporas conservent des relations extraterritoriales, par le biais de la famille ou d'autres formes de solidarités sociales ou religieuses.

Ces villes peuvent être de grands carrefours intérieurs. L'exemple lyonnais est éclatant dans ses liaisons avec les grandes villes soyeuses de l'Italie. Elles peuvent être surtout de grands centres d'activité maritime ; que ces centres soient le point de départ de la pénétration ou des échanges ou leur point d'arrivée. La colonisation, sous ses différentes formes, a été à la fois créatrice de capitales représentant le pouvoir extérieur, mais aussi de villes périphériques, gonflées démographiquement et utilisées économiquement par les pays d'où partait la colonisation.

Par exemple, les grandes villes du nord-est américain sont le type même de ces villes périphériques, même si elles ont inversé, ensuite, les effets de maîtrise ou de domination des marchés internationaux. Aux États-Unis, l'indépendance et le souci

de confédéralisme ou de fédéralisme, ont conduit à réserver les institutions des États à des villes secondaires en les distinguant bien des pôles majeurs de la société ouverte aux échanges internationaux et susceptible de déclencher la « conquête » de l'intérieur.

Il est évident que ces villes tirent leur importance de la liaison qu'elles ont avec les villes de l'extérieur, plus que de leur propre environnement territorial, c'est par effet second qu'elles organisent cet environ à leur usage. Sous la Révolution française, ces villes, souvent porteuses de l'idéologie girondine, ont d'ailleurs prôné la fédération des départements contre la centralisation imposée par la Capitale. Plus qu'une simple opposition Paris-province, il faut voir, dans cette révolte, une aspiration de villes commerçantes à davantage d'autonomie et d'ouverture.

En réalité, extraversion et enracinement se combinent inégalement au cours de l'histoire : les sources comme les manifestations du pouvoir peuvent varier, d'une ville à l'autre. C'est toute l'ambiguïté du mot « capitale » ; l'hétérogénéité de l'armature urbaine en découle généralement.

Est-ce que ces trois figures de villes forment « système » à l'échelle nationale, voire se reproduit à l'échelle infra-nationale ?

Oui quand l'échelle nationale prend consistance, mais vous savez que je me méfie de niveaux emboîtés fonctionnant comme des poupées gigognes⁹.

Avec le phénomène de métropolisation, c'est-à-dire avec le changement d'échelle du développement des villes, ces facteurs de diversité dont vous dites qu'ils caractérisent l'armature urbaine, n'auraient-ils pas tendance à s'affaiblir ? Par suite, l'histoire est-elle à même de nous aider à comprendre l'évolution urbaine actuelle, marquée par la disparition de ces hiérarchies ?

L'histoire ne se reproduit pas, mais elle ne s'établit pas non plus en table rase. Chaque trace, chaque élément hérité du passé, peuvent se glisser dans les nouvelles contraintes de la modernité¹⁰. Ce qui explique, ou plutôt explicite, le paradoxe urbain. À la fois la longue durée des sites urbains (parfois très longue), la stratification matérielle et culturelle qui s'y établit et le changement permanent plus ou moins accéléré qui les atteignent selon les moments de l'histoire. Si la sociabilité commande en fin de compte le désir d'agglomération (ou de désagglomération, en cas d'excès), les conditions techniques, économiques, les types de production, de consommation, de communication imposent ou proposent des formes nouvelles. Le rapport individuel/collectif, indissociable de la notion de ville, subit des impulsions multiples, souvent déroutantes.

⁹ Voir *E* comme Échelle et *T* comme Territoire.

¹⁰ Voir *S* comme Strate.

La connaissance (et non pas la nostalgie) des étapes passées a d'autant plus de prix que notre regard et notre compréhension se brouillent devant les géométries actuelles, de plus en plus variables. Pourtant, elle serait le moyen le plus efficace de comprendre et de lever les blocages que rencontrent certains projets de communauté de communes ou d'agglomération : la plupart d'entre-eux sont des héritages historiques.

Il importe de garder à l'esprit que les métropoles, les mégalo-poles et jusqu'à la diffusion urbaine actuelle hors limites, englobent en fait des éléments multiples, qu'elles restent marquées par les figures-archétypes que l'on a évoquées, villes-terroirs, villes-capitales et villes-archipels. Les contradictions visibles sur le terrain aujourd'hui y trouvent souvent leur origine.

En quoi cette hiérarchie, ou plutôt les traces qu'elle a laissées, a des effets sur la croissance des villes d'aujourd'hui ?

Cela pose la question des grandes villes et des acceptions que l'évolution du monde leur a accordées avec l'essor des sociétés industrielles. Weulersse définissait la petite ville traditionnelle d'Occident sous une réserve : « si on laisse de côté les agglomérations tentaculaires de l'époque industrielle contemporaine. ». Georges Duby, présentant l'*Histoire de la France urbaine*, soulignait la même rupture : « il fallut la révolution industrielle pour briser enfin des continuités qui, dans la profondeur des structures, s'était prolongée durant deux millénaires. » (1946 : 30). Je m'étais personnellement aventuré, en prétendant que de part et d'autre de l'âge industriel – deux siècles tout de même ! – les logiques de la société de communication retrouvaient certains chemins de l'âge préindustriel, *mutatis mutandis*.

Aventure, car les séquences intermédiaires ont leur réalité et les logiques diffèrent profondément. Deux notions me paraissent issues de l'âge industriel : agglomération et métropole.

Agglomération : jusqu'au début du XIX^e siècle, c'était le constat d'une continuité topographique. C'était à l'intérieur de la limite institutionnelle de la ville que l'on pouvait distinguer l'aggloméré du non aggloméré. Le faubourg n'était qu'un prolongement local, partiel, de statut d'ailleurs équivoque. Avec le développement industriel et en premier lieu, celui qui a touché le dispositif urbain, c'est-à-dire les transports, les chemins de fer, ports et navires. L'industrie à son tour, après une première dispersion « aux champs » tend à se concentrer et l'organisme urbain à s'étendre hors de ses limites initiales, d'abord par annexion (Belleville, Montmartre, Grenelle, les Batignolles, etc. sont annexés en 1860 par Paris), ensuite par simple diffusion économique et sociale. Villes et banlieues se différençaient dans cet ensemble : c'est l'âge « tentaculaire », subissant en quelque sorte les effets d'une demande élargie d'espace, pour la plaisance mais surtout pour le travail usinier.

C'est à partir de ce moment là qu'il est devenu complexe de définir la ville, en raison d'une trop forte contradiction. La décentralisation industrielle, puis la désindustrialisation ensuite, touchant davantage la partie agglomérée, n'a fait qu'amplifier les choses, c'est-à-dire induire encore plus de confusion dans les représentations.

Vous venez de dire que deux notions vous paraissent marquer l'âge industriel : celle d'agglomération et celle de métropole. On comprend par ce rappel que le brouillage qui s'opère entre limites juridiques et limites géographiques des villes à cette période mettent effectivement à mal la logique de mots plus anciens – celui de ville en particulier – et que de nouveaux s'avèrent nécessaires. De toute évidence, il y a un hiatus entre la logique du langage et celle de la réalité énoncée. Néanmoins, croyez-vous qu'il s'agisse simplement d'un problème d'appellation ou cela traduit-il une mise en question plus profonde du rôle global de la ville ?

Il y a un article remarquable de Halbwachs¹¹ qui essaie de traiter ce problème : la *Gross Berlin* est-elle une ville, se demande-t-il ? À ses yeux non, mais l'idée d'une organisation supérieure à la ville englobant les banlieues, comme dans le cas de Berlin ou du Grand Londres, fait son chemin à partir du début du XX^e siècle. Sellier, pour Paris, ne proposera-t-il pas d'ailleurs de prendre le département de la Seine comme unité de base pour définir l'aire métropole parisienne ?

La métropole est en partie le résultat de cette différenciation, mais aussi d'une spécialisation économique et sociale. Non sans ambiguïté. L'aire métropolitaine est conçue aux États-Unis, même pour des agglomérations assez modestes, qui associe la ville centrale (lieu de production de biens et de services) et le suburbain, là où la population la mieux intégrée peut trouver l'espace « pour vivre ». En Europe, c'est la demande d'espaces industriels, et subsidiairement d'un habitat modeste, qui implique aussi bien l'absorption, hors de toute définition institutionnelle, de petites unités urbaines, de villages ou même la coalescence de villes relativement importantes voisines (conurbation).

Cela ne suffit pas à caractériser la notion de métropole, distincte de celle d'agglomération. Par métropoles, il faut entendre (à la différence de la définition initiale américaine) une fusion des pouvoirs, politiques, de plus en plus économiques, financiers, culturels ; une force démographique imposante (les villes millionnaires), donc la combinaison de deux phénomènes – concentration et expansion. La métropole se définit moins par l'environnement qui la porterait, beaucoup plus par sa capacité à tenir un rôle dans le concert de ses pairs, des autres

¹¹ HALBWACHS, Maurice. *Gross Berlin : grande agglomération ou grande ville ? Annales d'Histoire économique et Sociale*, tome 6, p. 547-570, réédité in RONCAYOLO, Marcel ; PAQUOT, Thierry (dir.). *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : éd. Larousse, 1992, p. 466-483. Textes essentiels.

métropoles. À l'inverse, elle organise, selon ses propres fins l'espace qui lui est nécessaire, l'âme aussi. Le débat entre métropoles internationales, métropoles nationales, métropoles régionales n'a de sens que subordonné, dessinant des formes originales d'organisation qui varient d'un pays à l'autre. C'est dire que ce rôle fonctionnel, ce poids spécifique ne sont pas sans effet sur les modes de vie, les rapports de l'individuel du collectif. Mais le texte majeur de Simmel date tout de même de 1903¹²...

Il y a eu quelques travaux depuis... ne serait-ce que parce que la métropole est loin d'être une réalité figée.

Nous vivons effectivement une autre transformation, celle des métropoles de l'âge industriel à son apogée en métropoles de l'âge de l'information, de la communication, bref de nouveaux rapports entre pouvoirs, habitat, consommation, quand la mobilité des choses et des hommes et la communication immatérielle l'emportent. Les bourses aujourd'hui, ne bruissent plus forcément dans de grands halls, mais sur l'ordinateur. Comment la sociabilité éclate-t-elle alors entre des relations déterritorialisées et des besoins de proximité réelle, de territoire. *To be or not to be (there) ?* On me pardonnera cette cavalcade – c'est une méthode dont je me méfie –, mais est-elle évitable si l'on ne veut pas opposer simplement des extrêmes, des époques enfermées sur elles-mêmes ? La fin du « sédentaire » à l'horizon ? Une muséographie de l'établi ?

Quelques observateurs, parmi lesquels Laurent Davezies¹³, critiquent ce primat accordé aux métropoles dans l'étude urbaine. Pour ce dernier, on tend trop souvent à confondre croissance et développement. Villes et territoires peuvent aussi se développer favorablement sans asseoir leur dynamique sur une croissance qui leur soit propre, et bénéficier en fait de puissants mécanismes de redistribution. Non seulement, de son point de vue, c'est loin d'être la mort du local, mais les grandes aires métropolitaines, comme l'Île-de-France par exemple, ne sont pas sans fragilités (perte de revenus, d'emplois, environnement dégradé, etc.). Partagez-vous cette analyse ?

La primauté accordée aux métropoles dans la dynamique des territoires a été reconnue par la « nouvelle économie géographique »¹⁴ qui, peut-être tardivement, a

¹² SIMMEL, Georg. Métropoles et mentalité. In : GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (eds). *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier, 1984. (paru dans *Die Grosstadt*, Dresde, 1903. p. 61-76.

¹³ DAVEZIES, Laurent. *Croissance sans développement en Île-de-France*. Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche, 2007.

¹⁴ KRUGMAN, Paul. Increasing Returns and Economic Geography. *The Journal of Political Economy*, Vol. 99, N° 3, Jun., 1991. p. 483-499. Cet auteur a obtenu le prix Nobel 2008.

placé les caractéristiques du territoire comme facteur de croissance, de production. En l'état actuel des techniques et de l'économie, les avantages cumulatifs des lieux l'emporteraient sur les avantages compétitifs, chers à l'économie classique (à la pensée classique). Mais, à son tour, cette thèse ne touche-t-elle pas à sa limite ?

Dans un autre ouvrage de Laurent Davezies (2008) – un petit livre stimulant pour la réflexion –, l'auteur souligne cette limite :

« Le modèle territorial qui gagne actuellement, sur le plan d'un développement à la fois économique, social et démographique est, contrairement à ce qui paraissait établi, celui de territoires faiblement métropolisés, peu exposés à la mondialisation et qui souvent captent plus encore qu'ils ne créent les richesses (107).

Modèle « résidentiel » opposé au modèle « productif » tout en étant dépendant. Mais la redistribution géographique des revenus et de leurs usages devient facteur de bien-être et d'intégration sociale. Revanche du local.

Après tout, n'est-ce pas prolonger, à une autre échelle, celle de nos techniques, du brouillage de l'espace-temps, de la transmission en temps réel, ce qui était en germe dans la définition américaine de l'aire métropolitaine : le suburbain, surtout résidentiel, gravitant autour de la ville centre, lieu du travail productif.

Cette redistribution, volontaire ou pas, s'inscrit dans un mouvement relativement continu, de durée plus longue, conduit par les politiques publiques, mais aussi par les entreprises : décentralisation et même délocalisation des industries, puis des bureaux (dans leurs tâches répétitives). La métropolisation nourrirait à son tour des territoires de vie et de consommation. D'un côté, la compétition nécessaire avec le monde extérieur, de l'autre, attractivité, aménités et stabilité, cohésion possibles.

Ces constats partent de l'exemple français, toujours polarisé par la centralité parisienne, elle-même plus ou moins entamée. Mais des échos se retrouveraient dans les autres sociétés « développées », notamment aux États-Unis – parallèlement à la globalisation.

Ce qui est en cause, ce n'est pas la multiplicité des types de redistribution (budgets publics, transferts sociaux, extension des migrations alternantes du travail) hors des limites territoriales de la métropole, les revenus des capitaux et enfin le tourisme. Que les revenus de l'au-delà métropolitain s'associent, c'est d'autant plus admissible qu'ils partent de situations moins favorables. Élasticité statistique, si l'on veut. Mais pour la France (et peut-être à des échelles aux États-Unis ou en Europe avec la « troisième Italie » par exemple), ils traduisent des mouvements de bascule

Pour ma part, j'ai quelque peu touché à ces questions dans *Villes en parallèle*, Paris/New-York, n° 20/21, au cours d'un entretien avec Guy Burgel sur le mythe de la ville globale, Déc. 1994, p. 35-54 et dans REVEL, Jacques (dir.). *Histoire de la France. L'espace français*. 2° éd. Paris : éd. du Seuil, 2000, p. 533 et sq. Point. Histoire.

géographique de plus longue durée, des régions naguère « industrialisées » vers celles qui l'étaient moins, du nord vers le sud et l'ouest, de l'intérieur vers les littoraux, des littoraux vers les arrière-pays, à chaque pays sa manière.

Mais ne retombe-t-on pas alors dans l'opposition « régions qui gagnent » - « régions qui perdent » ?

Au-delà de la dépendance entre les deux modèles, n'y-a-t-il pas des aspects communs qui, loin d'enfermer les territoires dans des limites incontestées, brouillent, là aussi les cartes ? Premier trait « général », progrès de l'intermittence dans le travail, qu'elle concerne les lieux (tournage de films, missions commerciales ou universitaires), les rythmes ou même les statuts individuels. De même le phénomène résidentiel : non seulement la mobilité dans l'existence, mais la mobilité saisonnière ou hebdomadaire : c'est l'enfermement qui est redouté. Par suite, la consommation ne garantit pas, dans ses divers modes, l'homogénéité des territoires, notamment aux échelles fines. Un espace urbain en voie de gentrification (et les processus s'achèvent lentement ou rarement) confrontent des attentes ou des conduites forts différentes. Les cartes scolaires et leurs effets le démontrent. On « évite » souvent son propre territoire – quand on le peut. La thèse de Chamboredon, distinguant proximité physique et distance sociale, peut donner lieu à de nouvelles interprétations. La multiterritorialité reste le fait peut-être le plus significatif de notre temps, avec en contrepartie des exigences ou des inquiétudes de proximité.

Convient-il alors d'opposer totalement deux valeurs commandant la vie des territoires : compétitivité, d'un côté, attractivité de l'autre ?

Si la compétitivité repose sur les externalités, il faut reconnaître que celles-ci ne concernent pas seulement la fonction de production, mais la vie sociale et culturelle. Le foncier et l'immobilier interviennent le plus souvent, comme facteur de sélection. Attractivité limitée (résidences secondaires dans les métropoles), exceptionnelle. Même si les aménités « naturelles » ou non, l'environnement paysager, technique ou social, jouent pleinement pour écarter la population des métropoles, elles s'opposent à d'autres séductions peut-être moins accessibles. L'attractivité y est alors temporaire (résidence secondaire inversée, pied-à-terre) ou exceptionnelle : villes d'affaires, villes-vitrines, villes de visites plus que de vie sédentaire. En acceptant quelques anachronismes, je pense à ce que certains utopistes du premier XIX^e siècle réservaient aux capitales comme destin : tout est question d'arbitrage, de moyens, d'intérêts culturels. Le risque ? La polarisation aux extrêmes de la société.

L'attractivité est-elle alors de contenu homogène favorisant le développement local et la porosité ? C'est possible pour le quotidien, le banal, ce qu'il y a de plus ou moins uniforme dans la consommation de masse. Mais elle peut aussi devenir sélective, renforcer les distances sociales. Le Lubéron est-il fait pour les pauvres ou les modestes, même s'il leur offre des emplois ? La population que l'on vise alors

n'est qu'une clientèle à capter, d'où l'appel aux images séductrices et aux slogans réducteurs. Le tourisme, et surtout le tourisme international, illustre cette tendance.

Dans cette complexité, que le modèle « résidentiel » enrichit heureusement mais ne clôt pas – les soucis écologiques aidant – la ville grande ou petite, métropolisée ou non, retrouve sa place comme référence à la fois concrète et abstraite. Concrète, par la matérialité qu'elle présente, par les institutions qu'elles fixent (peut-être pour le meilleur et pour le pire). Abstraite parce que la ville porte un nom, mobilise une mémoire, une notoriété, bénéficie ou souffre d'un label (souvent résistant au changement) : elle est appartenance et représentation. Redites évidentes dans cet Abécédaire.

En même temps, c'est bien au sein des villes que se situent aujourd'hui les questions du pouvoir territorial entre particularisme et intérêt commun : gouvernement de la ville et expression des habitants (ceux qui résident, mais aussi ceux qui travaillent ou fréquentes). Fusions, communautés ou simples agglomérations, pays, régions, État : comment les villes parviennent-elles à surmonter les découpages administratifs et politiques quand les limites géographiques deviennent si relatives ? La ville renvoie ainsi aux pouvoirs. Le village planétaire, c'est une idée séduisante, à la fois utopique et nostalgique, mais est-elle bien adaptée quand il s'agit de concilier nature et artifices ? La solidarité mondiale est-elle « mécanique » (Durkheim) ?

CORRÉLATS :

Matérialité – Ordre – Urbain – Strate – Territoire

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BASTIÉ, Jean. *La croissance de la banlieue parisienne*. Paris : Presses universitaires de France, 1964.
- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline ; CHABOT, Georges. *Traité de géographie urbaine*. 2^e éd. Paris : A. Colin, 1967.
- BENJAMIN, Walter. *Paris, capitale du XIX^e siècle : le livre des passages*. Traduction de : Das Passagen-Werk. Paris : les Éd. du Cerf, 1989. Passages.
- BRAUDEL, Fernand. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Volume 1.
- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry. *La Fin des villes : mythe ou réalité*. Paris : Calmann-Lévy, 1982. Raisons de plus.
- CLAVAL, Paul. *La Logique des villes : essai d'urbanologie*. Paris : LITEC, 1981. Géographie économique et sociale.

- COMMERÇON, Nicole ; GEORGE, Pierre. *Villes de transition*. Paris : Anthropos : Économica, 1999. Géographie.
- GEDDES, Patrick. *L'évolution des villes : une introduction au mouvement de l'urbanisme et à l'étude de l'instruction civique*. Paris : Ed. Temenos, 1994.
- GEORGE, Pierre. *Précis de géographie urbaine*. Paris : Presses universitaires de France, 1961.
- HEERS, Jacques. *La ville au Moyen Âge en Occident : paysages, pouvoirs et conflits*. Paris : Hachette, 1990. Pluriel ; 8614.
- LEPETIT, Bernard ; PUMAIN, Denise (coord.). *Temporalités urbaines*. Paris : Anthropos : Économica, 1993. Villes.
- LEPETIT, Bernard. *Les villes dans la France moderne : 1740-1840*. Paris : A. Michel, 1988. L'évolution de l'humanité.
- LEROUX, Pierre ; REYNAUD, Jean (dir.). *Encyclopédie nouvelle*. Introduction de Jean-Pierre Lacassagne. Fac-sim. de l'éd. de Paris : C. Gosselin, 1836-1842, parue sous le titre : *Encyclopédie nouvelle, ou Dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au dix-neuvième siècle...* Genève : Slatkine Reprints, 1991.
- LOJKINE, Jean. *La Politique urbaine dans la région parisienne : 1945-1972*. 2^e éd. Paris ; La Haye : Mouton ; Paris : École des hautes études en sciences sociales, 1976.
- MUMFORD, Lewis. *La cité à travers l'histoire*. Trad. de l'américain par Guy et Gérard Durand de : *The city in history*. Paris : Seuil, 1964. Esprit.
- RONCAYOLO, Marcel. *Territoires en partage - Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s)*. Marseille : Parenthèses, 2007.
- SASSEN, Saskia. *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*. Traduction de : *The global city*. Paris : Descartes & Cie, 1996. Les urbanités.
- TOYNBEE, Arnold. *Les Villes dans l'histoire : cités en mouvement*. Traduction de : *Cities on the move*. Paris : Payot, 1972. Le Regard de l'histoire.
- WEBER, Max. *Essais sur la théorie de la science*. Recueil d'articles publiés entre 1904 et 1917 traduits de l'Allemand et introduits par Julien Freund. Paris: Librairie Plon, 1965. Collection: Recherches en sciences humaines, n° 19.
- WEULERSSE, Jacques. *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*. Paris : Gallimard, 1946.

W comme Week-end



L'Assiette au beurre du 28 avril 1906.

« Inséparable du rite des informations, le week-end du moins, il y a la perspective alléchante de se servir un verre de vin rouge. Henry vide le fond d'une bouteille de côtes-du-rhône dans un verre, allume la télévision sans le son, et entreprend d'éplucher et de couper trois oignons en lamelles. Pour les débarrasser plus vite de leur peau rêche, il les incise profondément et enfonce le pouce sous les quatre premières épaisseurs qu'il arrache, perdant ainsi un tiers de l'oignon. Il les hache ensuite rapidement et les jette dans une cocotte avec beaucoup d'huile d'olive. Ce qui lui plaît dans la cuisine, c'est sa relative imprécision et son absence de discipline – une libération des exigences du bloc opératoire. Aux fourneaux, les conséquences d'un échec sont minimales : la déception, un soupçon de réprobation, rarement formulé. Personne ne meurt jamais. ». Ian McEWAN (2006 : 225).

Le dictionnaire¹ précise que « week-end » est un mot anglais qui s'est imposé dans les années 1920 pour désigner la « fin de semaine », une formulation peu courante en langue française, sauf au Québec je crois. En termes de pratiques, il semble par ailleurs différent de parler de « week-end » (partir en week-end signifie séjourner hors des grandes villes), de « samedi » (qui évoque plutôt les courses en ville, les pratiques sportives ou de loisirs, les sorties ou réceptions du samedi soir, etc.) et de « dimanche » (qui suggère, quant à lui, le marché de fruits et légumes, le café, le déjeuner de famille, les balades, plus récemment le « brunch », le cinéma, la télévision et aussi, parfois, l'ennui de l'après-midi, etc.). Bien entendu, ce serait encore une toute autre question de parler de la prière du vendredi, du repos du sabbat ou de la messe du dimanche. Quoi qu'il en soit, pour les laïques, samedi et dimanche se rapportent plutôt à des conduites urbaines, alors que week-end exprime davantage l'éloignement des villes pour profiter des bienfaits de la campagne ou du voyage. Comment interprétez-vous cette polysémie ?

Est-ce que cette polysémie ne tient pas au fait que le week-end dévoile, somme toute, tous les aspects de la vie urbaine ? Ces conduites sont sans doute plus contrastées qu'antagonistes : la notion de week-end est une invention récente, produit de la société urbaine, alors que le dimanche se rapporte à une pratique ancienne. En réalité, l'expression « week-end » rassemble tout à la fois, le fait de se retrouver « chez soi » en famille, d'aller dans un « autre chez soi » ou encore de partir vers un « ailleurs ». Ces différentes figures varient selon les périodes de l'histoire et selon les groupes sociaux, leurs revenus, leurs pratiques culturelles, religieuses, etc. Il n'y a donc pas de paradoxe, ce sont des étapes qui, en grande partie, se chevauchent entre les divers aspects d'un repos dominical, plus ou moins

¹ REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. 3^e éd. Paris : dictionnaires Le Robert, 2006. p. 4139.

allongé selon les moments : temps de réflexion, de répit, de hobby, de divertissement.

Par conséquent, dans notre tradition judéo-chrétienne – et pour ce que j'en connais – , il faut insister pour commencer sur l'origine religieuse de ce repos hebdomadaire : que ce soit le sabbat ou le dimanche, ces pauses, au même titre que les fêtes, rythmaient et rythment encore nos calendriers. Cela remonte bien sûr à la loi mosaïque² qui a fixé, dans notre tradition, l'obligation de ne pas travailler le dernier jour de la semaine afin de se remémorer le repos du Seigneur après la création du monde : le sabbat commémore le dernier jour de la semaine quand le dimanche le premier (résurrection³). Indépendamment de ces variations quant au choix du jour du culte, l'un et l'autre constituent une interruption, une halte réflexive et culturelle par rapport au travail de la semaine.

Au sein du christianisme, cette position réflexive a pris des formes différentes chez les catholiques et chez les protestants. Pour les premiers, le dimanche correspond surtout à un rassemblement autour de l'autorité spirituelle de l'Église établie. L'important est d'aller à la paroisse, à la cathédrale même, c'est-à-dire de réunir les familles par le biais de la pratique religieuse. Tandis que dans la tradition protestante – du moins dans ses formes les plus originales – plus qu'une simple coupure avec le monde du travail, ce jour marque la recherche d'un recueillement, la nécessité de se consacrer à l'étude des textes dont le degré d'implication personnelle peut conduire à rompre avec toutes formes d'autorité hiérarchique en général, pour les Quakers notamment⁴ : parce que tout croyant n'a à justifier sa foi que devant Dieu et les hommes.

Il me semble que ces deux traditions ne sont pas étrangères à l'opposition constituée entre ville et campagne propres aux pratiques dominicales que vous constatiez au départ de cet entretien : pour les uns, ce moment gratifie les valeurs collectives, d'ordre festif, que l'on célèbre parfois en grandes pompes (habits du dimanche), se produit de préférence dans les centres agglomérés où se trouvent les lieux de culte appropriés ; pour les autres, au contraire, cela correspond à un mouvement d'intériorisation : le temple où l'on se rend est un édifice sobre, se fondant souvent dans la continuité de la rue, les habits du dimanche sont plus dignes que recherchés, exprimant surtout le fait que l'on s'est délivré de sa tenue de travail. Cette introspection peut aussi prendre la forme d'une retraite, c'est-à-dire d'un

² Qui provient de Moïse ou du mosaïsme, qui se réfère à ce personnage ou à sa doctrine.

³ Pâques tombe toujours un dimanche...

⁴ Le quaker William Penn, qui a fondé au XVII^e siècle la ville de Philadelphie et qui donnera plus tard son nom à l'état de Pennsylvanie, a notamment exercé une forte influence sur les institutions américaines en défendant les idéaux de la *Société des amis* (autre nom de la secte Quaker). Le texte original de la Déclaration d'Indépendance et de la Constitution a d'ailleurs été signé au Capitole de Philadelphie.

éloignement momentané de l'agitation des villes – lieux du négoce – et privilégier les endroits propices au recueillement et à la réflexion personnelle jusqu'au « prêche dans le désert ».

Vous voyez que l'on retrouve ici, dès avant l'industrialisation sans doute, des éléments touchant la forme urbaine et l'évolution des rapports territoriaux : valorisation de la centralité dans la tradition latine et de l'habitat individuel dans la culture anglo-saxonne (retour à la famille ou même à la nature).

Bien sûr, l'une et l'autre de ces traditions ne sont pas synchrones et le caractère plus récent (moderne ?) du protestantisme contribue sans doute au fait que l'expression anglaise de « week-end » a finalement pris le pas sur toutes les autres dans notre vocabulaire courant dans la mesure où une retraite est appelée à durer un peu plus que vingt-quatre heures...

L'origine religieuse du week-end est incontournable, mais le congé de fin de semaine pourrait-il exister sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui sans les luttes sociales menées au XIX^e siècle visant à instaurer un repos dominical tombé en désuétude en raison, justement, de son caractère religieux ? D'une certaine manière, la loi de 1906 qui est toujours en vigueur, prônant les valeurs de « repos » et de « famille », ne réinvente-t-elle pas le dimanche dans une perspective laïque ?

Laïcisation, société urbaine et société industrielle – qui vont bien sûr ensemble – sont des faits comptant pour beaucoup dans l'établissement du repos dominical tel que nous le connaissons aujourd'hui. Néanmoins, les revendications sociales que vous évoquez ont surtout porté sur la longueur de la journée de travail plus que sur le week-end proprement dit.

À n'en pas douter sa laïcisation s'est inscrite dans la continuité d'une histoire commencée bien avant elle se fondant sur des motifs religieux ; en deçà sans doute de rythmes liés à la nature et à la vie collective élémentaire. En ce qui concerne la France, la loi de 1906 qui rétablit le repos dominical s'est voulue une réponse à la fatigue évidente des ouvriers et des employés travaillant, à cette période, soixante heures par semaine – la CGT revendiquait au tout début du XX^e siècle la « semaine anglaise » comprenant des congés le samedi après-midi et le dimanche –, mais mettait aussi en avant les valeurs familiales liées au repos dominical, facteurs de bien-être et de stabilité sociale.

On voit que sous couvert de laïcisation, c'est la recherche d'un alignement sur les valeurs traditionnelles, appropriées par les classes privilégiées qui se jouent. Évacuer les valeurs religieuses ou morales est plus difficile qu'il n'y paraît et le dimanche fut intériorisé dans les sociétés d'origine chrétienne. En France, l'invention du calendrier révolutionnaire n'a pas eu de lendemain. C'est le Consulat (1802) qui a décidé la fermeture des établissements publics le dimanche ; c'est paradoxalement, en apparence, la Restauration monarchique et religieuse qui a rappelé l'obligation du

repos dominical, alors que la République, devenue naïvement laïque, le supprimait en 1880. Et pourtant, dès 1840, Proudhon avait « célébré le dimanche » : ne pas chômer ce jour-là, c'était céder aux influences industrielles et mercantiles (*Célébration du dimanche*)⁵.

Rien d'étonnant, par conséquent, que l'Angleterre donne l'exemple de la « fin de semaine » élargie au samedi. Imposer d'abord aux affaires, à la bourse, aux magasins en 1878, l'allongement du repos dominical fut étendu presque immédiatement à l'ensemble des travailleurs : exemple significatif d'une rencontre entre motifs religieux, modes de vie, goût de la nature et revendications sociales animées elles-mêmes, pour une part, par les sectes et sociétés d'amis protestantes.

Est-ce que ces revendications sociales, recelant dites-vous des motifs religieux, ne conduisent pas quand même, inéluctablement, à une émancipation des pratiques urbaines vis-à-vis du religieux ? Luce Giard dans L'invention du quotidien (1980) souligne par exemple que le gain du samedi après-midi, puis du samedi matin a permis l'apparition dans les classes populaires de nouvelles pratiques, favorisant en particulier le lèche-vitrine, le shopping ainsi que les sorties du vendredi soir (restaurant, cinéma, théâtre, etc.) : elle parle de « l'ouverture de la ville », de jour comme de nuit, (centre/quartier) à des classes qui ne connaissaient jusqu'alors qu'une « ville fermée ». Selon elle :

« Par-delà les stratégies de la consommation, le loisir du samedi a rendu possible l'appropriation de l'espace urbain par le désir d'un sujet itinérant qui, la découvrant dans la vitalité de ses forces vives, s'est mis à l'aimer parce que enfin il pouvait s'y reconnaître comme consommateur et non plus comme producteur. » (1980 : 146).

Là, la filiation avec la religion semble moins évidente...

Rappelons-nous cependant l'enseignement de Weber à ce sujet et la congruence qu'il établit entre pratiques sociales (personnelles ou professionnelles) et valeurs religieuses : l'intériorisation de règles et de normes, notamment celles du protestantisme, semblent bien avoir constitué, par leur efficacité sociale, le vecteur privilégié d'un processus de rationalisation de l'ensemble de nos conduites ; leur genèse en quelque sorte⁶. La ville nous invite toujours à distinguer les traces originelles du sens qu'elles prennent dans le temps, ne l'oublions pas. Ce n'est que progressivement que le samedi a gagné sa pleine autonomie, s'est mué en incitation marchande (y compris le spectacle) et qu'il a, à son tour, contaminé le dimanche. La diffusion de l'automobile y fut pour beaucoup. Fabriquer des voitures sans penser

⁵ Voir LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...* T. 6 D. Paris : Administration du grand Dictionnaire universel, 1866-1877. p. 857-858.

⁶ WEBER, Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme ; suivi d'autres essais*. Trad. et présenté par Jean-Pierre Grossein. Paris : Gallimard, 2003. Bibliothèque des sciences humaines.

aux modes de consommation constituait une faille dans le système. On peut considérer que le fordisme établissait un lien conjoint entre production industrielle et consommation de masse et prenait le relais des anciennes revendications liées à la santé et à la famille ou leur proposait d'autres satisfactions.

Ce phénomène est en grande partie contradictoire : devenant enjeu économique, le week-end tendait à se compromettre lui-même, à définir de nouvelles formes d'exploitation de la détente et du divertissement, dans une certaine mesure, une nouvelle aliénation. Faut-il renvoyer au week-end de Jean Yann (Godard 1967) ? La tentation est d'assimiler le dimanche au samedi au-delà de vieilles habitudes propres au commerce de proximité (pâtisserie), les débats se développent autour du travail dominical et la marchandisation des activités parfois sous prétexte de la culture. Ouverture de la ville ou « droit à la ville » sont inégalement partagés, modèlent dans ses déplacements d'une nouvelle sociabilité. Mais, quand certains pratiquent la déambulation collective autour du marché, devenu acte social global (marché de la truffe à Carpentras⁷, brocantes, etc.), d'autres se retirent à la campagne : autres formes de décomposition urbaine ?

Je pense que l'élargissement du repos de fin de semaine à deux journées entières a constitué l'un des fondements de la multiterritorialité. Avec le développement des moyens de transport et de l'automobile, le mercantilisme du week-end a en effet pris des formes plus étendues : c'est la sortie en ville des banlieusards ou des campagnards ou, à l'inverse, le départ vers la résidence secondaire des urbains. Plus récemment, cela correspond aussi au départ vers un ailleurs tel que le bord de mer (Trouville, Cabourg, Deauville, etc.), les capitales européennes (Londres, Rome, Barcelone, etc.) ou encore les centres de loisirs...

La résidence secondaire n'est bien sûr pas une invention récente. À Rome, on pratiquait déjà la double résidence et dans notre société occidentale c'est une vieille tradition d'origine aristocratique entre la ville et son arrière pays (notamment dans les villes méditerranéennes) que les bourgeois citadins se sont appropriés dès le XVII^e siècle. En 1838, Stendhal, parlant des pratiques des Marseillais, écrivait dans ce sens dans les *Mémoires d'un touriste* :

« [...] le négociant de ce pays va, le matin à dix heures, à la bourse de Casati (c'est le Tortoni⁸ du pays) ; le soir à quatre heures, à la bourse véritable sur le port ; mais, du reste, il n'est presque jamais à son comptoir. Quant au dimanche, pour rien au monde vous ne lui feriez sacrifier sa bastide.⁹ (La bastide s'était démocratisée avec le cabanon).

⁷ Voir LA PRADELLE, Michèle de. *Les vendredis de Carpentras : faire son marché en Provence ou ailleurs*. Paris : Fayard, 1995.

⁸ Café situé à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue Taitbout à Paris, fréquenté par les hommes politiques et les hommes de lettres. Il disparut en 1887.

⁹ STENDHAL. *Mémoires d'un touriste*. 1^e éd. 1838. Paris : F. Maspero, 1981. La Découverte. p. 148.

Pagnol décrit lui aussi ces retraites dans les collines marseillaises dans *La gloire de mon père*. À ce compte, on peut considérer que la pratique de la villégiature a participé plus tôt que les navettes domicile-travail au démarrage démographique des banlieues. Aujourd'hui, ce phénomène de double résidence est banalisé au point de devenir, pour certains, le lieu d'attache principal (lieu de vote, perspective de retraite, etc.).

Cette multiterritorialité contribue sans aucun doute à redéfinir les rapports ville-campagne¹⁰. Grâce au rail et à l'établissement du repos du dimanche, le XIX^e siècle a particulièrement exalté cette pratique de l'excursion à la campagne (pêche, pique-nique, etc.) où celle-ci ne signifie plus simplement possession de terres mais jouissance d'un bien collectif : je pense notamment aux parties de pêche décrites par Maupassant (*Les Dimanches d'un bourgeois de Paris*, 1880) et à celle si tragique des *Deux amis* (1883)¹¹... ou encore au Nanterre des « dimanchiers », des canotiers (l'île fleurie) sur les bords de Seine¹² où s'exprimaient là des réseaux d'amitié autres que ceux du travail.

L'acquis social du dimanche a ainsi permis de remettre à l'honneur les valeurs de la nature dès lors que celle-ci n'est plus essentiellement nature travaillée et nourricière. Elle contribue à perpétuer les rapports, sous des formes nouvelles, entre ville et campagne, tout en contribuant à consolider l'identité des citoyens¹³.

Est-ce qu'il ne faudrait pas aujourd'hui élargir cette notion de week-end à celle, plus vaste, de « temps libre » dans la mesure où l'accroissement de la flexibilité (choisie ou non), la réduction du temps de travail, l'évolution des modes d'organisation, etc. contribuent à désynchroniser les temps sociaux : nous ne travaillons plus tous au même moment, certains ont le choix de leurs instants de liberté, quand d'autres se voient imposer, au contraire, des périodes de « non-travail » en pleine semaine, pour ne rien dire de l'intermittence... Sans doute faudrait-il aussi parler du travail de nuit (la ville 24h/24h) ou encore de ceux qui travaillent en relation avec l'international et donc en horaires décalés... Bref, est-ce que les évolutions spatiales et temporelles que nous venons d'évoquer n'ont pas eu finalement raison du caractère ritualisé et partagé par tous de ce repos hebdomadaire ?

Est-ce que l'intermittence du travail, sa flexibilité, etc. sont réellement des nouveautés ou simplement des signes d'essoufflement d'un salariat de masse ; ce

¹⁰ Voir *T comme Territoire*.

¹¹ Partie de pêche de deux boutiquiers pendant le siège de Paris dans l'île Marante à Colombes à l'issue de laquelle ils trouveront la mort.

¹² RONCAYOLO, Marcel. *Territoires en partage - Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s)*. Marseille : Parenthèses, 2007.

¹³ Voir *N comme Nature*.

que l'on a résumé souvent sous le nom de fordisme ? Les civilisations paysannes, par exemple, ne connaissaient guère une telle homogénéité de l'activité professionnelle au cours de l'année, laquelle variait au contraire en fonction des saisons et des festivités. D'ailleurs, dans ce cadre, le dimanche ne correspondait pas vraiment au désir d'échapper à la vie professionnelle ; c'était seulement un temps consacré au religieux, revenant au rythme répétitif du calendrier. Ce n'est qu'avec la révolution agricole que le temps de travail du paysan s'est allongé, rationalisé : de ce fait, le dimanche est devenu, outre le jour de Dieu, une journée de repos, bien méritée...

Plus fondamentalement, je trouve que le brouillage actuel des frontières entre travail et non-travail remet en quelque sorte à l'honneur – en ce qui concerne bien sûr les activités libérales, intellectuelles et artistiques – ce que les Latins appelaient, à la suite des Grecs, le temps de l'*otium* : un loisir studieux, un temps d'arrêt consacré à la lecture, à la réflexion, à la méditation, voire à la rêverie, qui s'oppose au *negotium*¹⁴, ce qui avait été plus tard un privilège de la bourgeoisie rentière. Bien sûr, ce sont des références un peu décalées – Paul Valéry aimait lui aussi la rappeler¹⁵ – et sans doute à considérer avec prudence, mais cela se rapporte néanmoins à une conception plus libre du travail, échappant pour partie au « chronomètre » et dont les résultats s'évaluent très indirectement. Les professions libérales ou les universitaires, par exemple, ont pour ainsi dire « professionnalisé » ce temps « d'incubation », nécessaire au reste de leur activité. Leur rémunération d'ailleurs traduit moins ce qu'ils font de façon visible ou publique, que ce qu'ils sont... Il en ressort que le week-end ne s'impose pas à eux comme une détente indispensable après une semaine de labeur : puisque le temps de l'effort est choisi, celui du loisir studieux ou du geste retrouvé, l'est tout autant : samedi et dimanche sont assez relatifs...

Par ailleurs, on peut se demander si la multiplication des vacances de tout type, les RTT, etc. n'ont pas fait perdre au week-end sa spécificité et minimisé son attractivité. N'aurait-il pas préfiguré en quelque sorte le congé saisonnier, s'éclipsant en partie au profit d'une sorte d'entre-deux, à mi-chemin entre long week-end et courtes vacances, fractionnées ? L'intermittence du travail fait aussi le lit de

¹⁴ et qui donnera le mot *negotium*, signifiant occupation, travail, affaire.

¹⁵ Lorsqu'il parlait du temps libre, Paul Valéry distinguait le « loisir chronométrique » du « loisir intérieur » : « je dis que le loisir intérieur, qui est tout autre chose que le loisir chronométrique, se perd. Nous perdons cette paix essentielle des profondeurs de l'être, cette absence sans prix, pendant laquelle les éléments les plus délicats de la vie se rafraîchissent et se réconfortent, pendant laquelle l'être, en quelque sorte, se lave du passé et du futur, de la conscience présente, des obligations suspendues et des attentes embusquées... » VALÉRY, Paul. *Le bilan de l'intelligence* (conférence à l'Université des Annales du 16 janvier 1935, répétée le 29 mars, publiée dans *Conférenca*, 1^{er} novembre 1935). In *Variété III*, Paris : Gallimard, 1936. Pléiade. p. 1068-1069.

l'intermittence des congés... érodant les rituels, y compris ceux des fêtes, diluant les choses dans le temps et dans l'espace : la mobilité générale implique aussi une intermittence dans la fréquentation des lieux.

Je pense que bon nombre d'architectes se reconnaîtront dans vos propos ! Néanmoins, pendant que certains spéculent d'autres, beaucoup d'autres, courent les magasins, à la fois par nécessité (avoir de quoi se nourrir la semaine) et par divertissement. On sait notamment que les hypermarchés et leur galerie commerciale sont aujourd'hui des lieux où l'on se promène en famille (Sophie Lestrade). Pensez-vous, par conséquent, qu'il est toujours pertinent d'opposer l'otium et le negotium ?

Force est de constater que le week-end est de moins en moins déconnecté des valeurs marchandes : lui-même en est devenu une en quelque sorte. Désormais, on vend du week-end comme on vendrait un bien matériel... C'est pourquoi, je crois que, par définition, le week-end est le lieu de toutes les contradictions. Comme l'expression même de ce qu'est réellement le week-end : tout et l'inverse de tout ! Ce qui domine dans l'idée de week-end, c'est précisément la notion d'inversion des valeurs, et ce, dans tous les sens possibles. C'est toujours plus ou moins l'opposé de « quelque chose », mais qui permet à ce « quelque chose » d'exister : liberté et « divertissement » paraissent liés. Par exemple, c'est le moment où chaque membre de la famille se disperse pour vaquer à ses occupations (ménagères, sportives, ludiques, etc.) et en même temps se retrouver autour, le plus souvent d'un repas. De même, une grande partie de l'industrie touristique développée autour « du week-end » génère pas mal d'activité et pourtant on s'insurge aussi contre le travail dominical !

Je ne sais pas, en fin de compte, s'il convient de définir ce temps de notre quotidienneté en termes de pratiques formalisées ou s'il ne faudrait pas plutôt le considérer, avant tout, comme un moment où chacun d'entre nous, pense sauver sa liberté.

Ce serait donc un moment où nous ne serions pas contraints d'être productifs, même si nous en profitons pour travailler ?

C'est un aspect possible, en effet. C'est notre part, nécessaire, vitale, de fantasme. On échafaude pendant la semaine toute sorte de projets à réaliser au cours du week-end, en se réjouissant d'avance d'avoir enfin le temps de faire telle ou telle chose, pour constater, le dimanche soir, un peu dépité, que l'on n'a finalement pas fait grand chose ! Alors, la fameuse petite dépression du dimanche soir nous gagne...

Mais la liberté que j'évoquais ne renvoie pas seulement à la dimension improductive de nos activités le week-end. Je pensais aussi à l'amateurisme, aux bricoleurs « du dimanche », aux écrivains ou aux peintres « du dimanche » (Douanier Rousseau), aux sportifs « du dimanche »... L'amateur peut être spectateur ou acteur. Dans son

ambiguïté, l'amateurisme c'est pouvoir user de son temps librement pour faire autre chose que ce que l'on fait sur un plan professionnel et le faire avec passion ! C'est cette ardeur pour le jardinage, la musique ou ce que vous voulez qui continue la rupture avec le monde du travail et de la semaine. Or, quelle place y-a-t-il aujourd'hui pour ce dilettantisme au regard des évolutions du travail que l'on évoquait ? Peu, et sans doute est-ce aujourd'hui un espoir que l'on reporte essentiellement sur la « retraite », celle non plus de « deux jours », mais celle d'après travail... Finalement, à travers le festif, le temps dit « libre », week-end, fin de journée ou fin de vie, l'homme peut retrouver l'unité de sa dimension culturelle.

CORRÉLATS :

Beauté – Forme/Fonction – Nature – Ordre – Urbain – Territoire

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- ACHARD, Maurice. *Week-end, work-end, reportage*. Paris : la Table ronde, 1971.
- BECK, Robert. *Histoire du dimanche : de 1700 à nos jours*. Paris : Les Éditions de l'Atelier, 1997.
- BONNIN, Philippe ; VILLANOVA, Roselyne. *D'une maison, l'autre : parcours et mobilités résidentielles*. Postf. de Jean Remy. Grâne : Creaphis, 1999.
- CERTEAU, Michel de. *L'Invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner* par Luce Giard et Pierre Mayol. Paris : Union générale d'éditions, 1980. Chap. VI : Fin de semaine. p. 144-162.
- DODU, Jean. *La Loi du 13 juillet 1906 rétablissant le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers*. Paris : A. Rousseau, 1907.
- ESCHENAUER, Auguste. *Le repos du dimanche au point de vue hygiénique*. Société française pour l'observation du dimanche. Paris : J. Bonhoure, 1876.
- GODARD, Jean-Luc. *Week End*. [Film]. 29 décembre 1967, 105 min.
- JAY, Raoul. *La Semaine anglaise. Le repos de l'après-midi du samedi*. Association nationale française pour la protection légale des travailleurs, 1915.
- KALAORA, Bernard. L'ordre et la nature : le vert endimanché. *Espaces et Sociétés*, n° 24-27, déc., 1978.
- LA PRADELLE, Michèle de. *Les vendredis de Carpentras : faire son marché en Provence ou ailleurs*. Paris : Fayard, 1995.

LOCAL.CONTEMPORAIN. C'est dimanche ! 2005, n° 2. Paris : Édition Bec en l'air.

McEWAN, Ian. *Samedi*. Traduction de *Saturday*, 2005. Paris : Gallimard, 2006.

REVUE AUTREMENT. Dimanche : le temps suspendu. Mai 1989, n° 107.

RYBCZYNSKI, Witold. *Histoire du week-end*. Trad. de l'anglais par Claude Bonnafont de : *Waiting for the Weekend*. Paris : Liana Levi, 1992. Collection Histoire.

STENDHAL. *Mémoires d'un touriste*. 1^o éd. 1838. Paris : F. Maspero, 1981. La Découverte

VALÉRY, Paul. *Variété III*. Paris : Gallimard, 1936.

XYZ comme Trois dimensions + le temps

« L'histoire n'est pas seulement entrelacement des temps, elle est entrelacement d'espaces, mais l'historien du paysage rural ou du fait urbain se perd dans la préhistoire ou la psychologie collective. Divorcé du concept de temps, le concept d'espace sert mal les vieux pays où tout stade productif, tout système de société a eu ses villes et ses champs, chaque totalité historique nichant tant bien que mal dans l'héritage d'une autre. ». Pierre VILAR, 1973¹.

« [...] le paysage des géographes est une chose qui se voit (et qui, étant vue, doit être dépliée, analysée, expliquée dans sa totalité) [...] Pour sa part la géographie humaine voit les paysages comme faits d'éléments physiques et humains indépendants, mais ne considère pas que la civilisation soit dans les paysages. La civilisation est un système intellectuel, moral et technique qui agit sur les paysages et ne dépend pas d'eux. ». Pierre GOUROU, 1971².

« Dans l'histoire des aménagements agraires, la période moderne et contemporaine, celle que nous voyons le mieux, est dominée par un antagonisme qui n'est point certes de deux civilisations, encore moins de deux races, mais plus modestement celui de deux classes sociales : paysannerie d'une part et bourgeoisie terrienne, de l'autre. ». Roger DION, 1951³.

La forme que je souhaitais donner à cet abécédaire nous imposait de considérer, de façon plutôt systématique, une notion à chaque lettre de l'alphabet, y compris pour les dernières. Au risque de devoir envisager ici des termes quelque peu inattendus comme « xénophobie », « yourte » ou plus banalement « zone », il m'a paru nécessaire d'assouplir la règle et de recourir, en fin de partie, à un léger artifice : en regroupant « XYZ », ces trois lettres pouvaient alors évoquer les symboles des coordonnées cartésiennes. Il ne restait plus qu'à leur ajouter le « temps » pour clore ces entretiens sur les deux catégories a priori les plus essentielles à l'étude de la ville. Moins que la référence aux catégories de Kant – auxquelles vous avez souvent fait référence au cours de ces échanges –, c'est la notion de « repère » qui a retenu mon attention. L'encyclopædia Universalis nous dit qu'il s'agit de trois axes (x, y, z) orientés perpendiculairement entre eux à partir d'une origine, permettant de déterminer la position d'un point par rapport à des éléments fixes ou « coordonnés »⁴. Par analogie à ce système géométrique, on pourrait aborder

¹ VILAR, Pierre. Histoire marxiste, histoire en construction. Essai de dialogue avec Althusser. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1973, volume 28, n° 1, p. 165-198.

² GOUROU, Pierre. *Leçons de géographie tropicale : leçons données au Collège de France de 1947 à 1970...* Préf. de Fernand Braudel. La Haye : Mouton ; Paris : diffusion Librairie de la Nouvelle faculté, 1971. p. 107. Le Savoir géographique.

³ *Annales de géographie*, tome LX, 1951. Compte rendu sur la grande Limagne de Max Derruau. p. 27.

⁴ Coordonnées. *Encyclopædia Universalis*, 2005.

maintenant la question de votre positionnement de chercheur : on vous qualifie souvent de géographe-historien, voire d'historien tout court et pourtant, à vous lire, on s'aperçoit que vous restez attaché à vos « origines », à ce qui vous a formé, non seulement à la géographie, mais aux spécificités disciplinaires : entre jeu académique d'une part et disposition ou goût pour les « chemins de traverses » d'autre part, comment situez-vous votre démarche de chercheur dans le domaine de l'urbain ?

Je trouve plaisant, pour commencer cet entretien, d'avoir à m'imaginer dans un repère orthonormé, même si en matière de situation, il n'y a pas que des longitudes et des latitudes ! Je craignais, un instant, devoir aborder la « rupture épistémologique » qui accompagne la notion d'espace-temps, thème devenu à la mode chez certains géographes : elle dépasse très largement le champ de mes compétences dans le domaine des sciences physiques ; laissons, d'autre part, le développement philosophique aux vrais philosophes. L'espace-temps n'est pour nous qu'une référence nécessaire à l'usage de chacune de ces deux notions. Elle se ramène à cette idée fort simple que la situation de l'observateur intervient dans l'expérience et que la temporalité et la position dans l'espace ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Somme toute, c'est ce que l'on peut retenir de cette définition, il s'agit :

d'un « espace abstrait, à quatre dimensions, trois d'espace et une de temps, dans lequel il est pratique de formuler la physique relativiste. Le développement de la théorie de la relativité a conduit à la disparition d'une distinction nette entre l'espace habituel (à trois dimensions) et un temps indépendant : l'espace et le temps sont indissociablement liés en un continuum appelé espace-temps (quatre dimensions) »⁵.

On sait les contraintes sévères qui imposent de sortir des règles de la physique classique et de ses mesures, par exemple celles de la géométrie euclidienne. Notre démarche est plus modeste. Entre les investigations de la cosmologie et celles de la micro-physique – clin d'œil aux deux infinis pascaliens –, je reste dans un monde intermédiaire – « échelle humaine » sans doute – qui me semble parfaitement défini par Maurice Merleau-Ponty :

« donner prise à une connaissance objective, non pour le sujet universel de la pensée, mais pour des hommes, c'est-à-dire des êtres multiples qui eux-mêmes font partie du monde, et sont séparés les uns des autres par l'espace, et chacun de lui-même par le temps [...] Le monde est un système toujours vu et pensé de l'intérieur, d'un certain point spatio-temporel dont la présence même de l'être pensant fait un centre où converge l'information et d'où rayonne l'action. »⁶.

⁵ *Dictionnaire français Hachette*. Hachette Multimédia / Hachette livre, 1999.

⁶ MERLEAU-PONTY, Maurice. *Cosmologie du XX^e siècle*. Paris : Gallimard, 1965. Bibliothèque des idées. In PICON, Gaëtan (dir.). *Panorama des idées contemporaines*. Paris : Gallimard, 1968. p. 622-623. Le Point du jour.

Cette référence spatio-temporelle, le point de position qui est en même temps un point de vue, concerne à la fois l'habitant et l'observateur ; elle persiste alors même que les relations entre mesures du temps et mesures de l'espace ont été bousculées par les progrès de la science et de la technique. La prise de conscience galiléenne qu'évoquait tardivement Jules Verne dans *Le tour du monde en 80 jours* (le contraire d'un roman fiction !) est devenu expérience banale de nos voyages aériens et des retransmissions télévisées. L'information se communique en temps réel. La vue de notre environnement se rétrécit ou s'élargit à volonté, à partir de Google Earth ou de Géoportail⁷.

Relativité et simultanété sont donc deux notions qui, dans leur forme sans doute la plus simple, ont pris place dans mon vocabulaire mais, dans cet éclatement de nos métriques et de nos catégories, dans cette critique d'une positivité du savoir, j'ai tenté de garder un cap du raisonnable, en distinguant les temporalités différentes des hommes, des choses et des expériences. Or, temporalité – devenu à la mode dans les sciences humaines – retenu par les géographes et historiens du territoire, n'a pas échappé à un certain flou. Par opposition au temps universel, géométrique, horloger, la temporalité serait attribuée à la durée « bergsonienne », celle de la conscience individuelle. Mais c'est entre ces deux extrêmes, me semble-t-il, que les sociétés humaines se situent. La durée n'est pas réservée à ce que chacun ressent : on constate une durée des choses, des événements, des phénomènes comme des vies humaines et des institutions. C'est bien les relations entre ces éléments multiples qui m'ont intéressé. Ce positionnement me semble surtout méthodologique : l'intervention entre phénomènes et acteurs peut aboutir à un système doté d'une certaine cohérence, ce que l'on définit sous le nom de structure, mais on peut se placer d'un autre point de vue, du côté du déroulement de choses, d'actions, d'idées qui ont chacune leur propre chronique.

La simultanété, ce que l'on peut saisir dans un actuel sensible, visible, n'est pas forcément le résultat d'une synchronie⁸ menée à son terme. Il y a des différences dans le temps, au sens de « tempos », de décalage, de rythme, d'inachevé et, éventuellement, de contradictoire. La méthode consiste alors à mettre en évidence à côté des synchronies, les non-synchronies, bref de « déconstruire » ce que l'on considère trop aisément comme structure. Connaître le territoire et la ville c'est pour moi combiner les deux démarches, les intégrer l'une à l'autre. D'un préalable structurel – dans la lignée de Francastel –, j'en suis venu à une détection des désajustements, la ville n'est jamais synchrone avec elle-même, ai-je déclaré un jour, excédé par une abstraction que serait une ville purement taylorienne. La ville est placée dans un processus toujours inachevé. C'est même ce qui en fait la

⁷ Portail de l'information géographique publique de l'IGN et du BRGM.

⁸ Voir *C comme Conjoncture*.

curiosité et l'intérêt scientifique. Après tout, que signifierait un équilibre « durable » dans un monde aussi accéléré que le nôtre ?

Nouveautés ? Par leur ampleur sans doute, non par le chemin qu'elles suivent. Élisée Reclus disait déjà en 1881 :

« ceux qui étudient l'histoire moderne de la France doivent remarquer combien la valeur des circonscriptions administratives a changé depuis la Révolution française. [...] Actuellement on peut se rendre en un seul jour d'une extrémité de la France à l'autre. Au point de vue des distances le territoire est donc sept fois moins long et sept fois moins large qu'il ne l'était il y a deux générations. Il a diminué jusqu'à n'être plus qu'un cinquantième de ce qu'il était autrefois. Bien plus, les populations des villes [...], se sont non seulement rapprochées de fait, elles vivent aussi d'une vie commune, grâce à l'échange incessant des livres, des journaux, des lettres, des télégrammes ; elles acquièrent ainsi une sorte d'ubiquité. Une circulation nerveuse, bien plus rapide que la circulation matérielle du commerce, met en relation incessante tous les points du territoire. » (éd. de 1881, p. 893-894).

Et il insistait sur la création, dans les années 1850, du télégraphe intercontinental.

Vous voyez que les références peuvent être anciennes. Je peux être tenu moi-même pour un « conservateur », pas au sens chimique du terme, je ne désire pas augmenter la durée de conservation des choses, mais je pense que rien ne mérite d'être véritablement détruit, ni que rien ne vait d'être d'emblée reconnu comme une nouveauté absolue. La modernité vit des expériences successives dont aucune ne méritent l'ignorance.

Serait-ce déformer vos propos que de dire que vous restez en réalité attaché au but premier de la démarche géographique, mais que, tenant compte de la complexité croissante des interrelations des hommes avec leur milieu de vie, vous avez ressenti le besoin de convoquer d'autres sciences, et même la phénoménologie, pour mieux appréhender ces évolutions ? Dans cette perspective, nul besoin de recourir, comme vous le soulignez, à une « rupture épistémologique », mais plutôt de s'interroger sérieusement sur « comment » revenir aujourd'hui « aux choses mêmes » (Merleau-Ponty) puisque telle est la question. Si vous êtes d'accord avec cette interprétation, ne trouvez-vous pas curieux en fin de compte qu'on puisse vous considérer parfois autrement que comme géographe ?

De fait ma position à l'égard des disciplines est sans doute plus orthodoxe qu'on ne le pense. Ce qui m'intéresse effectivement est d'étudier ce qui s'est inscrit ou s'inscrit dans le sol, de comprendre comment cela se produit, dure ou s'efface : je suis et reste, je crois, géographe ; mon premier regard n'est pas celui d'un historien. Contrairement à ce que l'on a pu dire à propos de mes travaux, la géographie n'est pas soluble dans l'histoire, mais lui pose des questions spécifiques. Lorsque j'ai travaillé, par exemple, sur les communes de Martigues ou de Nanterre – deux villes très marquées politiquement –, ce n'est pas leur histoire propre qui m'a intéressé, mais le souci de saisir par le concret les principes actifs, passés ou présents, de cette

inscription sur le sol. C'est ainsi, géographes et historiens ne parlent pas toujours de la ville de la même manière.

En revanche, mon orthodoxie, je le dis à nouveau⁹, est d'essence morphologique et conduit à étudier « les faits sociaux » que sont les faits urbains « comme des choses » : ce qui importe, c'est le résultat de l'action, la marque sur le sol au-delà des intentions ou des légitimations et devenue, de ce fait, seconde nature. Car n'oublions pas que « les hommes font l'histoire, mais ne savent pas qu'ils la font »¹⁰, ni celle qu'ils font. C'est à travers leurs actions, plus ou moins maîtrisées et maîtrisables, qu'ils fabriquent les lieux, les modèlent par l'usage et la pratique, qu'ils se les approprient, les transforment, les transmettent, se les représentent, les racontent : l'ensemble, procédant tout autant de la matière que du social, de l'individuel que du collectif, fait de cette marque sur le sol une réalité hybride, une des plus riches d'enseignement qui soit.

N'est-ce pas à ce niveau que pourrait se situer l'ambiguïté, si ambiguïté il y a : parler de géographie non géographiquement et recourir à la sociologie et à la philosophie de l'action en guise d'approches renouvelées, peut constituer pour certains une déviation soit périlleuse, soit menaçante. Comment les géographes ont-ils accueilli vos choix méthodologiques et quels ont été vos rapports avec eux ?

D'autant plus compliqués que les géographes, à ce moment là, s'inscrivaient dans la voie fort abstraite de la modélisation, d'abord purement statique, conforme à la pensée de Christaller, puis celle qui s'est dite dynamique (flux, réseaux, pôles). À mes yeux, un modèle quel qu'il soit, fermé ou ouvert, est une utopie, au sens propre du terme, ou une uchronie : il doit échapper à la singularité. L'introduction même de la dynamique pose problème, car le modèle réussit le plus souvent à rendre compte de résultats acquis ; a-t-il pour autant valeur prédictive ? Quelle part laisser à la contingence ? Les corrélations ne sont pas démonstration de preuve ; elles témoignent d'une non contradiction entre l'explication proposée et le schéma constaté. L'expérimentation qui, dans les sciences physiques, permet d'agir sur le modèle, de modifier les facteurs d'explication et leur composition, n'est guère praticable quand il s'agit de vies humaines. Cette méthode fournit un outil de compréhension, une étape dans la réflexion, plutôt qu'une réponse incontestable. Nous sommes dans le monde des possibles tels que Gilles Granger le définit, là où il faut tenir compte des : « traits essentiels d'un 'contexte' qui fournit le cadre spécifique d'un temps, d'un lieu, d'une société. » (1995 : 127).

La véritable dynamique, nous la trouvons dans une approche par les processus donc l'analyse de cas et, sur ce point, je renvoie à ce que j'ai déjà dit à propos de

⁹ Voir *M comme Matérialité et N comme Nature*.

¹⁰ Voir *Je-ne-sais-quoi*.

l'importance de la pensée de Piaget dans *Conjoncture* et *Je-ne-sais-quoi*. L'apport des sciences de la cognition nous a permis de comprendre, à la fois, que le monde était en perpétuelle construction et que la connaissance que nous en avons l'était aussi !

Dans cette démarche d'ouverture disciplinaire, pourquoi limiter autant vos références aux géographes et aux historiens ?

Le constat que vous faites est indiscutable, mais fallait-il établir une bibliographie complète de l'apport des deux disciplines à l'étude de la ville et du fait urbain ? Même si chacun a son panthéon, des maîtres plus ou moins proches et préférés, le chercheur est solidaire non pas de toutes les positions, mais – du moins à la mesure de sa mémoire – de tous les débats. Une rupture épistémologique souvent invoquée est en réalité bourrée de « charges alluviales » à la manière d'un fleuve et résonne d'échos. Le souvenir, conscient ou non, est souvent matière première des coups de génie ! Ce qui condamne à la fois l'anachronisme dans une recherche naïve de précurseurs et l'oubli de ce qui est transmis par la culture. J'ai donc mis en évidence chichement les maîtres auxquels j'exprimais particulièrement ma dette à propos de l'articulation entre histoire et géographie.

Inversement, comme la plupart d'entre eux, je regardais en dehors des frontières disciplinaires et parfois avant d'avoir approfondi leurs propres œuvres. Derrière Labrousse j'ai cherché Simiand, derrière la géographie la morphologie sociale, Durkheim, Mauss, l'écologie de Chicago, et j'ai regretté les polémiques entre Febvre et la morphologie sociale, entre le Halbwachs des « expropriations » et les historiens. C'est là mon caractère déviant, l'émancipation vis-à-vis de l'orthonormé ! La fréquentation du fonds Bouglé laissé à la bibliothèque de l'ENS m'avait sans doute perverti. C'est à cela que je suis resté fidèle, quitte à m'opposer à certains innovateurs. Je m'en explique tout au long de cet abécédaire et le choix de *Halbwachs* comme entrée illustre ces fidélités non exemptes de critiques. J'ai considéré alors géographie et histoire comme des carrefours, mais sans refuser les chemins multiples qui s'ouvraient vers d'autres régimes d'explication.

Pour en revenir aux historiens et géographes auxquels je me rapporte le plus volontiers, quitte à les discuter, je citerais André Siegfried, Fernand Braudel, Roger Dion, Pierre George, Pierre Vilar, Pierre Gourou et ses africanistes et Pierre Monbeig. Plus que le domaine officiel d'appartenance, ce qui m'a toujours importé est la déontologie que sous-tendait telle ou telle démarche scientifique.

Que ce soit Dion le géographe ou Vilar l'historien, tous deux ont développé des approches constructivistes de leur objet, que résume parfaitement cette réflexion de Vilar :

« Penser géographiquement une histoire n'est donc pas contraire au marxisme. Mais il serait plus marxiste de penser une géographie historiquement. Où distinguer, dans des

'permanences', les pôles où la prise de l'homme s'exerce plus efficacement ? [...] Bel objet d'histoire (dialectique) à 'identifier', à 'construire' [...] Ensuite l'espace. Également objet à construire. » (1973 : 188).

Cela signifie que l'histoire, quel que soit le système auquel on se réfère, se décline en fonction d'expériences singulières, inscrites dans des situations géographiques déterminées. La dimension géographique, dans ce cas, correspond à la fois à des coordonnées spatiales bien sûr, mais aussi à des coordonnées temporelles, au sens où l'espace conserve la trace des expériences du passé¹¹ et définit les conditions actuelles de l'action. Réciproquement, « penser la géographie historiquement » indique que l'espace n'est pas une donnée initiale figée, même considéré indépendamment de l'action humaine, « à l'état de nature », pourrait-on dire. L'espace est une construction, qui se situe dans le temps historique et plus encore dans les temps historiques. Vous voyez que loin d'exclure les géographes et les historiens, j'ai toujours œuvré dans le sens d'une meilleure convergence, mais l'« œcuménisme » n'est pas toujours confortable.

Cet œcuménisme aurait aussi pu conduire à dépasser la coupure entre les deux disciplines qui a été, somme toute, héritée tardivement des Modernes et vous inciter alors à revenir à une posture plus proche de « l'origine », quand on ne distinguait encore ni l'une ni l'autre et qu'on fondait les deux dans un même mouvement.

Certes, mais « l'on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve » ! Ma préoccupation n'est pas de « confondre » l'histoire et la géographie, mais de les faire « converger », vers une analyse historico-géographique des phénomènes que l'on étudie : la géographie n'est pas soluble dans l'histoire, pas plus que l'histoire ne l'est dans la géographie. Si l'on poursuivait cette métaphore empruntée à la chimie, je dirais que l'histoire et la géographie sont distinctes, mais forment ensemble le « génome » de chaque fait urbain.

J'ai nourri ces vues et pris ce « pli » assez tôt, dès ma classe de terminale, dans le cours de Robert Jardillier, ancien ministre du Front populaire et compositeur de musique, qui avait su mêler habilement les programmes de géographie et d'histoire. Dès ce moment, je me suis aperçu que l'histoire m'intéressait particulièrement lorsqu'elle entrait en résonance avec le présent, lorsqu'elle actualisait la géographie et, réciproquement, quand la géographie permettait à l'histoire de s'actualiser. C'est dans ce droit fil que j'ai écrit les trois derniers volumes du *Monde et son histoire* (tomes 9 et 10, 1968-1972).

En revenant ensuite aux questions géographiques et en particulier urbaines, je me suis aperçu que j'avais besoin, pour comprendre la réalité du « moment », de remonter à une histoire de plus en plus longue. En d'autres termes, je voulais

¹¹ Voir *S comme Strate*.

dénicher les éléments historiques qui avaient expliqué la mise en place de « l'actuel » que j'avais sous les yeux, en partant de lui, puis en remontant progressivement dans le temps. J'aspirais à une histoire « remontante », peu orthodoxe pour un historien, mais indispensable au géographe « constructiviste » que j'étais devenu. Pierre Deffontaines l'avait tenté dans les années 1930, semble-t-il sans faire école¹². Ce qui est une stratégie de recherche n'aboutit pas nécessairement à un exposé qui convainc.

Pratiquer une histoire « remontante » pour comprendre la « situation du moment » peut s'interpréter de deux manières différentes : soit le passé est considéré comme persistant dans l'actuel, par transmission, soit comme transformé par la situation présente. Pour le dire autrement, pensez-vous que nous sommes marqués par l'antérieur, sommes-nous des héritiers ou plutôt conduits à nous réapproprier cet héritage, à transformer les traces, à les réinterpréter ? Bref, plutôt criticisme ou tradition ?

Ce qui m'intéressait surtout était de réfléchir sur notre conception de « l'actuel » et risquait d'induire une distinction artificielle entre les temps ; je préférais la notion de « simultanété »¹³. La simultanété est ce qui caractérise le présent dès lors qu'on le considère comme un point de passage entre le passé et l'avenir : c'est procéder à une sorte d'arrêt sur images, à un état des lieux avant de se lancer dans des interprétations ou des projets.

Je n'envisageais pas de reconstituer une histoire géographique continue qui n'aurait été que récit de seconde main. Mais je tentais d'analyser des périodes clés dans la formation de la ville à l'instar de la recherche de Halbwachs sur l'haussmannisation. Pour Marseille, les années 1850-1880 semblaient rendre compte d'une grande part de ses caractères physiques et sociaux, encore en place vers 1950-1960. Mais il m'a fallu alors « remonter » la piste, car les tendances dessinées dans la première moitié du XIX^e siècle semblaient peser sur la réussite du système. Les logiques acquises depuis la création de la nouvelle ville aux XVII^e-XVIII^e siècles et leur prolongement, allaient dans un autre sens.

Pour Paris j'ai observé la même démarche et fait le même constat. Bien que les raisons en soient différentes, je remarquais que le fondement de l'haussmannisation parisienne n'était pas Haussmann lui-même, ni Napoléon III – qui ont bien entendu leur mérite –, mais en grande partie les idées qui s'étaient exprimées sous la Monarchie de Juillet et parfois réalisées (chemin de fer).

¹² DEFFONTAINES, Pierre. *Les Hommes et leurs travaux dans les pays de la Moyenne Garonne (Agenais, Bas-Quercy)*. Thèse présentée pour le doctorat à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Lille : S.I.L.I.C., 41, rue du Metz, 1932.

¹³ Voir *C comme Conjoncture*.

En d'autres termes et compte tenu de la modification ou au contraire du respect des usages, une « situation présente » n'est pas dissociable totalement d'un *back ground* historique. La ville ne se refait pas, sauf catastrophe, en table rase. Elle n'est pas forcément synchrone sous tous ses aspects. *Back ground* aussi, la sédimentation d'idées qui peuvent inspirer les tentatives de transformation. L'haussmannisation est de son temps par ses réalisations ; elle résulte pourtant d'une incubation d'idées, de modèles, parfois peu cohérents qui s'accumulent dans la critique de la ville ancienne avant le XIX^e siècle et en son début. Des faits liés à des sociétés de nature différente peuvent jouer dans un nouveau sens en des phases plus récentes. En bien réfléchissant sur le cas de Marseille, l'opposition actuelle entre nord et sud hérite peut-être de la vieille opposition entre ville vicomtale et du négoce descendant sur le port et la partie en retrait, la ville épiscopale, caractérisée par les établissements religieux, mais aussi de secours et d'assistance. Il s'agit moins de déterminisme que de résurgences d'une mémoire perdue.

Le risque en allant chercher le moment passé qui explique la formation de la situation actuelle est de finir par « trop » accorder à l'histoire, d'aboutir à une généalogie des lieux. Comment avez-vous évité ce travers ?

Comme je vous le disais au départ, je me pose les problèmes en géographe. Vis-à-vis de la ville, ce n'est pas la reconstitution de son évolution qui me préoccupe, mais plutôt comprendre comment l'ensemble hétéroclite que l'on a sous nos yeux s'est formé, par quelle combinaison on en est arrivé là et comment il fonctionne ! Ce qui m'intéresse, c'est d'arriver à saisir un ensemble dans sa diversité, de décrypter un assemblage. C'est la raison pour laquelle mon point de vue est très souvent aérien.

N'est-ce pas en recourant à la notion de « territoire » que vous avez le mieux réalisé cette convergence entre histoire et géographie ; vous parlez souvent par exemple de « territoire du temps »...

Cela rejoint la question de la ville stratifiée, consolidée. La notion de territoire – qui est avant tout spatiale – montre combien, dans la ville, les traces comptent, combien le temps joue un rôle primordial, car les choses, leur diversité se composent avec le temps. Or, la continuité vient de cette diversité, elle s'établit par elle. De même, s'il n'y avait pas continuité, il n'y aurait pas non plus de diversité, ni de changement de la ville : la richesse est dans l'accumulation, dans la sédimentation et la réactualisation. La notion de territoire exprime ce processus à la fois spatial et temporel ; c'est pourquoi je suis fidèle à l'expression les « territoires du temps ».

Comme vous le rappeliez à l'instant, parmi les attitudes qui caractérisent votre approche, on peut souligner votre inclination pour les points de vue globalisants sur les choses. C'est sans doute un goût personnel mais aussi la marque d'une période où les chercheurs se risquaient encore à formuler de grandes synthèses (Braudel,

Foucault, Bourdieu, Deleuze, etc.). Curieusement, en géographie, cela conduit à manier des outils sans échelles.

L'intérêt pour la diversité mène effectivement à la recherche d'un point de vue d'ensemble : il ne peut y avoir d'échelle privilégiée dans la rencontre de l'espace et du temps. Vous connaissez mes réserves vis-à-vis des périmètres et des échelles exclusives¹⁴. De même il n'y a pas de temps fermé, de structure close. Bref, il n'y a pas d'échelle seule : un espace quel qu'il soit – agglomération, commune, quartier, etc. – est toujours relatif. Le local se comprend par rapport au global et inversement. Il faut toujours se tenir dans une situation d'équilibriste et faire comme les trapézistes, passer d'une échelle à l'autre.

Et comme eux, bien sûr, vous préférez les positions de surplomb. On a vu d'ailleurs quelle importance vous accordez à la photo aérienne, à la perspective, aux vedute, c'est-à-dire à tous les points de vue dominant une situation d'ensemble¹⁵. Comment conciliez-vous perception, d'une part et constructivisme, d'autre part ?

La contradiction n'est qu'apparente, car la perception ne se réduit pas à la vision de données immédiates : c'est un acte complexe. Comme je le disais dans *Représentation*, j'emprunte à Alain sa définition de la perception. Elle correspond à la construction d'un point de vue d'une chose observée, c'est-à-dire à une idée, un jugement et un pré-jugé. En outre, si vous ne voulez pas enfermer cette perception à l'échelle de l'individu, il devient nécessaire de la communiquer. Et, en la restituant à autrui, vous faites appel à des procédés de communication qui sont eux-mêmes des actes constructeurs.

Pour toutes ces raisons, il convient donc de reconnaître que la perception, si elle part des sens, correspond aussi à des données « médiates ».

D'ailleurs nous avons souvent évoqué ces médiations dans d'autres entrées de l'abécédaire. Cependant, toutes ces formes d'expression correspondent à des points de vue qui ne sont pas, à l'origine, le vôtre.

En analysant les œuvres de védutistes, par exemple, je crois avoir souvent éprouvé les mêmes difficultés techniques qu'eux : comment concilier vue plongeante et vue perspective ? Car, si vous entrez dans le détail de la vue en surplomb, vous perdez le panorama, le sens général et si vous privilégiez la vue d'ensemble, vous affaiblissez la qualité de chaque élément et la dimension scénographique qui l'accompagne. Dans un sens comme dans l'autre, le recours à une seule échelle n'est plus possible : lorsque vous effectuez un zoom ou un agrandissement, seul importe le rapport entre les choses. Par suite, ce que vous voyez ou mettez « hors champ » ne dépend que du

¹⁴ Voir *L comme Limite* et *E comme Échelle*.

¹⁵ Voir *E comme Échelle* et *R comme Représentation*.

point de vue que vous adoptez et je crois que l'art du géographe en pareil cas, ce n'est pas de rester dans sa peau, mais de se vêtir de peaux multiples, de parvenir à trouver « le point de vue sur le point de vue » : c'est pourquoi celui des autres m'intéresse tout particulièrement.

C'est en ce sens que j'ai travaillé sur ma ville natale et *L'imaginaire de Marseille* est né de cette posture : j'ai cherché à rationaliser la diversité de points de vue, à en dresser une sorte de catalogue et d'image composite. Entre autres, je me suis intéressé aux magnifiques lettres du Président De Brosses qui, sur la « Route d'Avignon à Marseille » décrit sa découverte de la ville : il aperçoit d'abord le terroir couvert de bastides et de fermes, puis la vieille ville qu'il oppose enfin à la ville nouvelle¹⁶. C'est une des analyses les plus pertinentes de ce territoire pour l'époque ; et bien écrite qui plus est !

Stendhal, lui aussi, a apporté sa contribution avec ses descriptions de la ville dans *Mémoires d'un touriste* (1838). Ce qui a retenu son attention, quant à lui, ce sont surtout les rapports entre quartiers et leur organisation d'ensemble : sa réflexion à propos de la Canebière et de l'agrandissement de Marseille vers le sud au XVII^e siècle est tout entière contenue dans cette phrase percutante : « ce Marseille là a été construit par la main de la raison ».

Je me suis incontestablement nourri de ces différents points de vue, mais j'ai aussi pu constater qu'ils étaient souvent répétitifs : en réalité il y a, dans une ville, plusieurs points de vue significatifs. C'est pourquoi, *L'Imaginaire de Marseille* est principalement la représentation de la vue que l'on a depuis une bastide bourgeoise, lorsque l'on regarde vers les quartiers industriels, la mer, les nouveaux ports, etc. Il me semblait que c'était de cet endroit qu'on comprenait le mieux Marseille, parce qu'il marquait et traduisait l'une des principales dimensions authentiques et imaginaires de la ville, vu du haut de sa société ; cela n'exclue pas d'en inventer d'autres. Mais qui écrit ?

Vos propos pourraient presque laisser supposer que vous vous inspirez des méthodes des arts graphiques lorsque vous cherchez à mettre la ville en mots, que certains de vos textes sont, en quelque sorte, des « vedute discursives ».

Ça peut être une façon de voir les choses car, effectivement, je cherche essentiellement à « traduire » la matérialité¹⁷ de la ville par des mots. Il faut d'ailleurs s'arrêter sur ce point, car on confond généralement cela avec une démarche de sémiologue ou de linguiste de la ville, à l'élégante manière de Choay (*L'urbanisme : utopies et réalités*, Paris, 1965). Or, dans ce domaine, il y a eu

¹⁶ *Le Président De Brosses en Italie. Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740*. Tome 1. Paris : Didier, 1858. p. 25-41.

¹⁷ Voir *M comme Matérialité*.

beaucoup de confusion. Il ne s'agit pas de contester que les formes urbaines ont un sens – du moins une signification –, mais que celui-ci ne peut s'enfermer tout entier dans le logos :

« les significations de l'espace lui appartiennent en propre, elles sont indépendantes de celles que langues, discours et paroles confèrent à l'espace, [...] parce qu'existent des 'discours spatiaux' dont les discours ne seraient que la 'paraphrase'. » (Greimas, *Pour une sémiologie topologique*, Paris, 1972¹⁸).

Pour le dire autrement, tout mon projet scientifique consiste à m'approcher de la logique des villes au moyen des mots, mais sans substituer à la dialectique de l'espace celle du langage : chercher la relation des mots et des choses au sens géographique et non rhétorique du terme.

C'est pourquoi ce qui m'a intéressé dans les arts graphiques, c'est non seulement la notion de point de vue, mais aussi celle d'itinéraire. Le cheminement des mots est aussi important que le parcours dans l'espace, car le but est l'itinéraire. Je cherche ainsi par la description à retrouver la dynamique que l'on remarque dans certaines représentations (par exemple Munch, *Rue de Rivoli*, 1891¹⁹) ou dans le domaine de l'image-mouvement²⁰. Mais les deux, je crois, vont de pair car, par l'image on atteint l'indicible et par les mots, on saisit ce que l'on ne voit pas : sans aucun doute le récit nourrit l'imaginaire.

N'est-ce pas là presque énoncer un programme de recherche interdisciplinaire ? On sait que l'étude de la ville – phénomène complexe par excellence – requiert une grande diversité d'approches spécialisées, mais qui pose par suite la question de la reconstitution en un tout intégré des différentes descriptions de la réalité urbaine : comment faire en sorte que la pluridisciplinarité à l'œuvre dans le champ de l'urbain soit autre chose qu'une tour de Babel où chaque spécialiste parle un langage que d'autres comprennent peu ou pas ?

On a vu au cours de ces entretiens votre scepticisme envers les promesses d'unification des savoirs par les mathématiques (modélisation), par la systémique, mais aussi par les mots lorsque ceux-ci sont réduits à des concepts, fussent-ils philosophiques, parce que dépourvus d'épaisseur sémantique²¹. Il me semble que votre tentative pour connecter les points de vue entre eux est de prendre du recul vis-à-vis des constructions théoriques, quelles qu'elles soient puisque nécessairement partielles, pour préférer une rationalité non scientifique, celle de l'art, qui est synthèse par définition. Ma dernière question sera donc très

¹⁸ MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. 3^e éd. Paris : Presses universitaires de France, 2000. p. 764-765.

¹⁹ Voir *I comme Imaginaire*.

²⁰ Voir *E comme Échelle*.

²¹ Voir *G comme Grammaire*.

pragmatique : étant donné que l'on a déjà du mal à mettre en œuvre l'interdisciplinarité dans les sciences, quelles sont nos chances de réussite quant à l'envisager avec le non scientifique ?

Je conserve de mon passage à l'ENS la leçon que me donnaient mes camarades physiciens : le véritable travail dans leur science passait par la « manip' ». Le bricolage serait-il le garant d'un véritable esprit scientifique ?²² Le sel de la recherche ne serait-il pas dans l'exploration (du non connu ou du trop connu) plus que dans la déduction ?

CORRÉLATS :

A à Z

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ALAIN. *Propos*. Paris : Gallimard, 1978. 2 vol. Bibliothèque de la Pléiade.

ARON, Raymond. *La société industrielle et la guerre ; suivi d'un Tableau de la diplomatie mondiale en 1958*. Traduction de : *War and industrial society*. Paris : Plon, 1959. Recherches en sciences humaines.

BRAUDEL, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XV^e-XVIII^e siècle*. Nouvelle éd. Paris : A. Colin, 1979.

DION, Roger. *Essai sur la formation du paysage rural français*. Tours : Arrault, 1934.

DURKHEIM, Émile. *Règles de la méthode sociologique*. 16^e éd. Paris : PUF, 1967. Bibliothèque de philosophie contemporaine.

GRAFMEYER, Yves ; JOSEPH, Isaac (traduits et présentés par). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. 1979. Paris : Champs Flammarion, 1990.

GRANGER, Gilles-Gaston. *Le probable, le possible et le virtuel*. Paris : éd. Odile Jacob, 1995. Philosophie.

MARX, Karl. *Œuvres*. Paris : Gallimard, 1963.

PIAGET, Jean. *La construction du réel chez l'enfant*. Neuchâtel, Paris : éd. Delachaux et Niestlé. 1937.

²² Voir *J comme Je-ne-sais-quoi*.

PIAGET, Jean. *Logique et connaissance scientifique*. Paris : La Pléiade, 1967.

RECLUS, Élisée. *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes. Tome 2 : La France*. Paris : Librairie Hachette et Cie, 1877-1885.

RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. 1-3. Paris : Éditions du Seuil, 1983-1985. L'Ordre philosophique.

RONCAYOLO, Marcel. Histoire et géographie. Les fondements d'une complémentarité. In *Lectures de villes : formes et temps*. Marseille : Éd. Parenthèses, 2002. Eupalinos. Culture, histoire et société. p. 285-306.

VILAR, Pierre. Histoire marxiste, histoire en construction. Essai de dialogue avec Althusser. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1973, volume 28, n° 1, p. 165-198.

Bibliographie

Cette bibliographie regroupe les principaux livres ou contributions à des ouvrages collectifs de Marcel Roncayolo.

Nos contemporains, vol. X, XI, XII. Titre d'ensemble : *Le Monde et son histoire*. Paris : Bordas : Laffont, 1968-1972 ; réédition Paris : Robert Laffont. Bouquins, 1985.

Histoire de la France urbaine (en collaboration). T. 4 : *La ville de l'âge industriel : le cycle haussmannien*. T. 5 : *La ville aujourd'hui : croissance urbaine et crise du citoyen*. Paris : Seuil, 1983-1985. L'univers historique. Réédition (collection Points), 1998-2201.

Le paysage du savant. In NORA, Pierre (dir.). *Les lieux de mémoire*. T. II. *La Nation*. Vol. 1, Héritage, historiographie, paysages. Paris : Gallimard, 1986. p. 487-528.

L'aménagement du territoire (XVIII^e-XX^e siècle). In Revel, Jacques (dir.). *Histoire de la France. L'espace français*. 2^e éd. Paris : éd. du Seuil, 2000, p. 367-554. Paris, 1989.

De Haussmann à nos jours. La croissance de la ville, les schémas, les étapes et Paysage de Paris. In BERGERON, Louis. *Paris, genèse d'un paysage*. Paris : Picard, 1989. p. 217-289.

L'imaginaire de Marseille : port, ville, pôle. Marseille : Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1990. Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille, XIX^e-XX^e siècles.

Le département. In NORA, Pierre (dir.). *Les lieux de mémoire*. T. III, *Les France*. Vol. 1. Conflits et partages. Paris : Gallimard 1992. p. 882-929.

La Ville et ses territoires. Paris : Gallimard, 1990. Collection Folio. Essais. Réédition 1997.

Villes et civilisation urbaine : XVIII^e-XX^e siècle (direction avec Thierry Paquot). Paris : Larousse, 1992. Textes essentiels.

Marseille : les territoires du temps. Paris : Éd. locales de France : diff. Actes Sud, 1996. Patrimoine et territoires.

Les grammaires d'une ville : essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille. Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996. Civilisations et sociétés.

Martigues : regards sur un territoire méditerranéen (avec Jean-Charles Blais).
Marseille : Éd. Parenthèses, 1999.

Lectures de villes : formes et temps. Marseille : Éd. Parenthèses, 2002. Eupalinos.
Culture, histoire et société.

Territoires en partage : Nanterre, Seine-Arche, en recherche d'identité(s) (en
collaboration avec Martine Bartolomei et Claire Prieur). Marseille : Éd.
Parenthèses, 2006.

Index

- Accessibilité, 62, 65, 71, 72, 137, 183,
 192, 256, 263, 303
 Acculturation, 68, 319
 Action, 8, 13, 14, 16, 17, 24, 25, 34, 35,
 37, 38, 44, 45, 48, 50, 54, 55, 57, 64,
 66, 72, 75, 83, 85, 91, 100, 105, 108,
 109, 124, 126, 127, 133, 135, 148, 152,
 162, 163, 166, 167, 171, 173, 178, 180,
 187, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 197,
 198, 201, 202, 205, 206, 209, 210, 215,
 218, 219, 222, 224, 225, 226, 232, 233,
 234, 239, 240, 241, 245, 252, 254, 259,
 260, 275, 276, 284, 288, 299, 304, 310,
 313, 322, 323, 326, 327, 329, 331, 333,
 349, 357, 358, 360, 362, 365
 Acteur, 15, 17, 19, 39, 51, 52, 53, 57,
 58, 65, 81, 100, 134, 139, 149, 155,
 156, 190, 195, 220, 221, 222, 232,
 234, 238, 239, 242, 275, 279, 306,
 310, 331, 333, 352, 358
 Agglomération, 21, 65, 67, 71, 75, 83,
 101, 122, 126, 128, 142, 155, 171, 174,
 178, 179, 180, 182, 183, 184, 204, 240,
 266, 279, 282, 288, 293, 299, 309, 311,
 312, 313, 314, 323, 332, 335, 336, 337,
 341, 346, 365
 –/Désagglomération, 72, 287, 335
 Agrégat-Agrégation, 65, 74, 182, 264,
 274, 298
 –/Désagrégation, 197
 Altérité, 69, 257, 318
 Aménité, 20, 40, 194, 204, 256, 318, 339,
 340
 Agrément, 40, 41, 220, 321
 Anachronisme, 25, 70, 91, 134, 152, 167,
 191, 217, 235, 302, 340, 361
 Apparence, 32, 40, 48, 98, 102, 125, 132,
 136, 156, 166, 172, 182, 276
 Appartenance, 39, 45, 71, 111, 175, 176,
 177, 247, 255, 256, 294, 295, 296, 298,
 299, 300, 341, 361
 Apprentissage, 33, 39, 71, 111, 145, 148,
 151, 152, 162, 164, 189, 250, 252, 257,
 258, 263, 264, 283
 Appropriation, 11, 18, 26, 193, 197, 198,
 226, 293, 294, 295, 300, 348
 Architecte, 6, 16, 18, 22, 34, 40, 45, 80,
 83, 86, 87, 88, 113, 120, 183, 217, 225,
 226, 234, 235, 236, 237, 241, 244, 266,
 273, 274, 279, 280, 285, 332, 352
 Architecture, 21, 34, 36, 39, 40, 86, 87,
 97, 103, 141, 168, 231, 232, 233, 236,
 238, 242, 274, 284, 289
 Aristocratie, 13, 63, 113, 311, 327, 349
 Artiste, 22, 33, 34, 38, 66, 113, 134, 140,
 217, 220
 Assimilation, 74, 109, 319
 Attente, 17, 18, 19, 21, 52, 72, 75, 99,
 111, 124, 136, 150, 232, 233, 238, 260,
 268, 275, 278, 281, 297, 340, 351
 Horizon d'–, 19, 20, 191
 Attractivité, 73, 100, 240, 241, 243, 260,
 266, 279, 287, 339, 340, 351
 Avenir-Futur, 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24,
 25, 47, 50, 54, 56, 58, 92, 133, 134,
 135, 150, 165, 167, 178, 208, 209, 210,
 211, 217, 220, 236, 241, 243, 283, 298,
 323, 328, 351, 363
 Babel, 107, 110, 300, 367
 Banlieue, 62, 63, 65, 68, 73, 77, 82, 101,
 137, 177, 178, 179, 182, 195, 199, 219,
 222, 227, 229, 266, 267, 279, 280, 281,
 282, 287, 299, 304, 313, 314, 315, 316,
 318, 323, 336, 337, 341, 349, 350
 Bâti (voir aussi Construction), 21, 26, 58,
 82, 103, 112, 178, 192, 194, 195, 286,
 288, 318
 Bidonville, 82, 218, 289, 304
 Bien collectif, 17, 65, 99, 157, 350
 Biologie, 49, 98, 114, 127, 165, 167, 202,
 207, 213, 275
 Bornage, 175, 176, 177, 317, 324

- Bourgeoisie, 22, 58, 63, 68, 69, 70, 72, 73, 127, 143, 177, 178, 193, 228, 282, 287, 301, 311, 327, 329, 349, 350, 351, 356
- Bourse, 19, 45, 54, 57, 99, 124, 242, 268, 338, 348, 349
- Bricolage, 69, 112, 144, 150, 151, 156, 352, 368
- Bureaux, 19, 48, 69, 113, 315, 339
- Campagne, 40, 142, 152, 171, 176, 182, 203, 204, 211, 282, 310, 311, 313, 314, 315, 316, 323, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 345, 346, 349, 350
- Capital, 15, 16, 19, 49, 50, 57, 58, 64, 121, 200, 239, 241, 283, 287, 304, 328, 339
- Investissement, 17, 19, 21, 49, 50, 65, 73, 99, 234, 238, 243
- Investissement/Amortissement, 21, 125, 196, 280
- Capitale, 41, 57, 67, 72, 73, 116, 178, 179, 200, 204, 227, 273, 277, 287, 299, 317, 326, 330, 332, 333, 334, 335, 336, 340, 341, 349
- Carrefour, 48, 65, 102, 239, 270, 332, 334, 361
- Carte, 20, 62, 69, 80, 81, 85, 87, 89, 91, 94, 112, 121, 142, 178, 181, 274, 282, 330, 340
- Cartographie, 12, 81, 84, 94, 101, 220, 254, 269, 271, 283, 295, 304
- Catégorie, 8, 12, 22, 31, 43, 55, 58, 65, 66, 67, 70, 74, 80, 81, 84, 99, 112, 114, 115, 123, 126, 147, 148, 149, 150, 155, 156, 157, 164, 175, 198, 215, 216, 263, 268, 298, 314, 318, 328, 356, 358
- Cause, 9, 26, 36, 37, 62, 139, 149, 153, 158, 175, 195, 206, 207, 216, 218, 263, 301, 330, 331
- Centralité, 9, 22, 67, 82, 88, 100, 171, 174, 176, 180, 181, 192, 195, 238, 274, 281, 282, 286, 287, 288, 289, 310, 311, 315, 318, 321, 333, 334, 337, 339, 346, 347, 348
- Concentration, 171, 180, 249, 267, 282, 327, 334, 337
- Condensation, 176, 180, 182
- Changement, 5, 16, 22, 23, 24, 27, 43, 46, 47, 48, 49, 52, 53, 67, 70, 73, 75, 109, 110, 120, 121, 125, 135, 138, 142, 143, 165, 166, 175, 177, 178, 190, 194, 195, 196, 201, 202, 206, 207, 208, 209, 210, 220, 221, 222, 223, 224, 228, 229, 238, 249, 250, 254, 261, 263, 264, 266, 269, 279, 281, 282, 283, 286, 294, 298, 303, 324, 327, 329, 330, 333, 335, 341, 364
- Mouvement, 16, 17, 24, 43, 44, 46, 49, 55, 57, 74, 82, 108, 171, 174, 177, 179, 190, 191, 196, 217, 224, 228, 238, 339
- Transformation, 15, 17, 19, 22, 25, 26, 31, 38, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 70, 71, 74, 88, 99, 103, 113, 115, 127, 134, 136, 148, 191, 192, 198, 208, 210, 219, 220, 221, 224, 227, 236, 238, 239, 255, 265, 266, 270, 277, 280, 285, 286, 287, 288, 293, 295, 300, 313, 316, 317, 338, 360, 363, 364
- Chaos, 85, 139, 156, 175, 216, 255
- Chemin, 172, 267, 302
- Cheminement, 68, 268, 277
- Chemin de fer, 50, 72, 82, 93, 102, 104, 141, 178, 270, 279, 282, 305, 311, 314, 330, 336, 363
- Cinéma, 63, 85, 90, 93, 134, 138, 192, 317, 345, 348
- Cité (centre), 29, 179, 265, 281, 311, 312, 315, 323
- Cité (habitat), 21, 26, 27, 73, 266
- Cité (ville), 63, 65, 122, 125, 176, 177, 183, 187, 248, 262, 265, 268, 275, 279, 294, 297, 306, 310, 311, 313, 314, 327, 332
- Cité-état, 176, 182, 333
- Cité-jardin, 73, 127, 195, 265, 282
- Classe (sociale), 66, 67, 68, 70, 72, 73, 75, 80, 84, 120, 122, 123, 124, 143, 149, 182, 198, 219, 224, 228, 251, 255, 276, 279, 281, 287, 289, 304, 319, 327, 348, 356

- Classement, 57, 65, 66, 71, 80, 84, 150, 190, 216, 316
 Climax, 75, 202, 207
 Coexistence, 49, 73, 192, 198, 319
 Côteiement, 68, 281, 318
 Commerce, 36, 37, 40, 45, 68, 69, 93, 145, 182, 220, 281, 282, 286, 316, 326, 327, 329, 330, 335, 340, 349, 352, 359, 370
 Communauté, 61, 71, 83, 93, 101, 175, 176, 187, 189, 243, 265, 293, 294, 296, 311, 317, 336, 341
 Communautarisme, 298, 301
 Compacte (Ville -), 63, 101, 102, 190, 314, 318, 319
 Composition
 -/Décomposition, 24, 55, 63, 112, 197, 198, 265, 267, 282, 295, 298, 304, 349
 Composition (sociale, spatiale), 32, 36, 37, 38, 56, 61, 80, 88, 103, 112, 150, 220, 227, 264, 312, 322, 330, 364
 Concepteur, 18, 23, 27, 37, 38, 40, 210, 231, 235, 236, 242, 243
 Concurrence, 20, 49, 66, 73, 99, 105, 232, 238, 243, 283, 304
 Compétition, 40, 99, 196, 220, 241, 244, 264, 283, 339, 340
 Conflit, 18, 44, 68, 80, 109, 175, 182, 219, 220, 260, 268, 302, 342
 Confort, 19, 26, 58, 197, 266
 Connaissances et déconstructions
 cognitives, 6, 23, 55, 57, 58, 64, 89, 115, 120, 150, 264, 321, 358, 365
 Conservation, 20, 138, 193, 195, 196, 205, 209, 268, 283, 284, 286, 359
 Consommation, 39, 69, 100, 128, 177, 206, 218, 238, 301, 315, 327, 335, 338, 339, 340, 348, 349
 Construction (sociale, spatiale), 17, 19, 20, 25, 27, 32, 49, 51, 53, 56, 57, 64, 71, 72, 75, 81, 86, 87, 93, 101, 105, 109, 124, 127, 136, 140, 162, 174, 176, 178, 180, 182, 192, 194, 196, 199, 201, 202, 203, 205, 208, 210, 215, 219, 220, 221, 235, 238, 239, 254, 262, 263, 271, 273, 274, 276, 277, 279, 282, 284, 286, 287, 294, 312, 313, 326, 331, 334, 361, 362, 366
 Contagion, 20, 53, 56, 75, 102, 136, 138, 194, 195, 209, 255, 280, 287
 Contexte, 8, 9, 16, 35, 37, 53, 55, 57, 59, 65, 82, 84, 88, 91, 97, 99, 114, 116, 148, 150, 167, 191, 195, 198, 202, 216, 227, 233, 234, 238, 239, 276, 315, 317, 319, 322, 328, 330, 360
 Continuité, 6, 11, 20, 21, 49, 67, 85, 89, 90, 91, 103, 104, 123, 124, 126, 167, 171, 172, 178, 179, 181, 183, 191, 201, 204, 221, 223, 232, 238, 267, 275, 276, 277, 285, 295, 298, 311, 313, 316, 319, 333, 334, 336, 339, 346, 347, 364
 -/Discontinuité, 71, 167, 190, 195, 204, 239, 264, 265, 276, 277, 285, 300, 301, 320, 334
 Continuum, 85, 88, 91, 172, 176, 183, 264, 357
 Contrainte, 24, 48, 58, 62, 67, 68, 71, 73, 74, 93, 109, 113, 116, 134, 152, 175, 178, 180, 202, 216, 221, 234, 241, 260, 270, 277, 278, 283, 301, 303, 310, 334, 335, 357
 Conurbation, 179, 314, 325, 337
 Corps, 90, 165, 190, 206, 207, 248, 275
 Création, 13, 16, 18, 20, 23, 24, 32, 35, 36, 37, 38, 39, 57, 101, 109, 114, 115, 133, 141, 155, 157, 168, 173, 179, 180, 188, 204, 217, 219, 222, 223, 232, 236, 253, 263, 264, 267, 275, 277, 279, 296, 327, 328, 329, 332, 334, 346, 359, 363
 Créateur, 38, 109, 223, 226
 Crise, 19, 20, 24, 43, 45, 46, 50, 53, 56, 57, 58, 71, 215, 216, 227, 238, 242, 295, 370
 Criticisme, 23, 114, 115, 148, 152, 153, 154, 156, 167, 261, 363
 Croissance, 12, 41, 49, 50, 51, 53, 56, 71, 103, 110, 121, 155, 171, 177, 179, 190, 196, 204, 206, 210, 219, 224, 234, 238, 275, 278, 279, 280, 281, 315, 316, 318, 328, 329, 336, 338, 339, 341, 370

- Culture, 5, 7, 16, 17, 20, 23, 24, 28, 31, 35, 36, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 47, 51, 54, 59, 62, 65, 68, 71, 72, 74, 75, 82, 99, 109, 110, 111, 122, 136, 137, 143, 150, 152, 165, 171, 173, 174, 179, 187, 189, 191, 201, 202, 204, 212, 222, 226, 233, 234, 235, 237, 241, 243, 245, 248, 259, 261, 262, 264, 267, 276, 281, 286, 290, 296, 298, 301, 302, 304, 305, 315, 324, 328, 333, 334, 335, 337, 340, 345, 347, 349, 353, 361
- Cycle, 46, 58, 72, 74, 75, 136, 223, 266, 284, 288, 370
- Décalage, 15, 18, 19, 20, 54, 73, 91, 103, 104, 125, 133, 154, 157, 177, 179, 190, 191, 192, 240, 260, 275, 350, 351, 358
- Décision, 15, 17, 19, 27, 50, 54, 59, 73, 74, 121, 150, 154, 192, 195, 198, 207, 210, 216, 218, 222, 223, 227, 238, 240, 241, 242, 274, 276, 302, 315, 321
- Décideur, 23, 37, 38, 52, 72, 227, 234, 237, 240, 275
- Démographie, 26, 51, 58, 75, 120, 121, 124, 129, 171, 180, 217, 266, 279, 311, 327, 329, 330, 334, 337, 339, 350
- Densité, 55, 102, 165, 194, 282, 310, 319, 331
- Département, 41, 173, 174, 178, 179, 181, 296, 306, 331, 335, 337, 370
- Dessein, 120, 154, 183, 233, 234, 235, 239, 240, 241, 288
- Dessin, 23, 74, 81, 88, 92, 101, 103, 133, 134, 141, 145, 172, 173, 178, 179, 180, 183, 192, 193, 195, 197, 220, 234, 239, 255, 266, 269, 270, 274, 277, 280, 294, 297
- Déterminisme
 –/Contingence, 33, 37, 54, 87, 100, 139, 144, 156, 255, 360
- Déterminisme (voir aussi Liberté), 139, 187, 209, 255, 317, 364
- Dettes, 19, 50, 177, 208, 221, 281
 Remboursement, 50
- Diaspora, 142, 334
- Dissémination, 12, 51, 67, 181
- Diffus, 74, 102, 155, 262, 265, 282, 314, 318, 319, 330
- Diffusion, 171, 180, 336
- Dispersion, 71, 190, 262, 282, 293, 295, 311, 313, 314, 317, 318, 332, 336
- Edge-city, 102, 180, 190, 313, 315
- Étalement, 51, 182, 211, 281, 282, 318
- Périurbain, 36, 82, 102, 232, 313, 315, 316, 317, 318
- Sprawl-city, 51, 102, 180, 190, 282, 313, 314, 323
- Suburbanisation, 179, 180, 182, 195, 312, 314, 337, 339
- Divertissement, 40, 113, 134, 178, 231, 263, 346, 349, 352
- Durable, 5, 15, 16, 17, 25, 58, 90, 136, 168, 173, 190, 191, 193, 198, 199, 206, 208, 209, 211, 223, 276, 281, 298, 359
- Durée, 37, 44, 48, 50, 51, 52, 55, 56, 57, 63, 65, 75, 90, 109, 163, 165, 167, 176, 192, 193, 195, 196, 205, 211, 241, 253, 254, 260, 264, 269, 283, 294, 332, 335, 339, 340, 358, 359
- Échange, 10, 11, 12, 21, 39, 65, 69, 98, 100, 109, 110, 136, 171, 173, 177, 181, 187, 189, 203, 215, 217, 228, 249, 252, 262, 279, 288, 295, 301, 314, 318, 321, 322, 326, 327, 328, 330, 331, 334, 335, 356, 359
- Transaction, 65, 100, 311, 321, 328
- Écologie, 97, 98, 114, 136, 138, 189, 198, 202, 206, 208, 222, 224, 305, 317, 322
- Écologie urbaine, 61, 76, 99, 122, 128, 185, 201, 202, 206, 250, 258, 298, 313, 338, 361, 368
- Édifice, 21, 25, 27, 37, 80, 86, 111, 113, 114, 135, 149, 176, 192, 193, 196, 205, 221, 236, 277, 284, 285, 313, 346
- Bâtiment, 15, 32, 54, 113, 116, 178, 192, 195, 220, 221, 234, 243, 266, 268, 269, 285, 286
- Emboîtement (logique d'–), 49, 84, 232, 241, 296, 335

- Enchaînement, 37, 57, 85, 87, 88, 92, 99, 109, 113, 125, 134, 155, 191, 205, 216, 239, 276, 285, 319, 320
- Environnement, 65, 90, 99, 111, 164, 201, 202, 203, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 226, 233, 238, 240, 252, 256, 263, 297, 322, 331, 334, 335, 337, 338, 340, 358
- Équilibre, 16, 18, 46, 75, 180, 202, 204, 206, 207, 224, 225, 226, 227, 322, 359
–/Déséquilibre, 46, 58, 222, 227, 233
- Équipement, 26, 27, 51, 62, 65, 177, 204, 238, 298, 304, 309, 315, 317, 330
- Erreur-Faux, 7, 8, 13, 25, 26, 27, 33, 37, 40, 70, 74, 80, 82, 84, 89, 125, 147, 150, 154, 155, 156, 157, 167, 194, 201, 210, 218, 226, 237, 242, 243, 252, 254, 255, 260, 263, 265, 269, 270, 309, 322, 326
- Espace public, 26, 62, 65, 69, 165, 173, 254, 256, 265, 277, 282, 293, 306, 313
- Esthétique, 20, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 39, 42, 86, 89, 97, 98, 101, 105, 133, 140, 141, 145, 188, 216, 233, 239, 270, 284, 285, 286, 287, 321
- État-Nation, 16, 173, 295
- Éthique, 27, 42, 162, 168, 202, 209, 348
- Ethnique, 63, 64, 76, 114, 122, 128, 278, 298, 301
- Événement, 16, 24, 25, 37, 43, 45, 49, 51, 53, 56, 105, 125, 134, 140, 151, 190, 239, 241, 254, 256, 266, 274, 275, 305, 322, 358
- Évolution, 9, 12, 18, 22, 25, 26, 39, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 58, 59, 64, 65, 67, 68, 70, 87, 102, 105, 109, 125, 128, 156, 164, 171, 174, 176, 178, 184, 188, 193, 196, 197, 201, 202, 204, 206, 207, 210, 220, 229, 234, 236, 238, 249, 265, 268, 275, 280, 281, 283, 289, 293, 295, 296, 298, 303, 306, 309, 310, 313, 329, 335, 336, 342, 347, 350, 353, 359, 364
- Exclusion, 61, 71, 103, 112, 154, 182, 199, 266, 317, 318
- Exotisme, 38, 303, 329
- Expérience, 5, 8, 9, 13, 15, 19, 22, 24, 28, 34, 36, 45, 47, 50, 52, 64, 67, 73, 76, 91, 95, 100, 102, 103, 104, 109, 122, 123, 127, 128, 132, 135, 136, 144, 147, 148, 150, 151, 154, 161, 162, 163, 164, 172, 182, 188, 189, 190, 191, 209, 222, 235, 237, 240, 241, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 259, 260, 261, 262, 263, 274, 280, 283, 285, 289, 295, 314, 320, 328, 357, 358, 359, 362
- Expropriation, 17, 57, 59, 120, 121, 127, 128, 193, 194, 219, 221, 222, 275, 280, 361
- Externalité, 100, 330, 340
- Fabrication (voir aussi Construction), 22, 34, 52, 140, 142, 148, 155, 188, 197, 208, 226, 232, 240, 248, 273, 293, 321, 360
- Famille, 12, 26, 58, 70, 73, 74, 76, 123, 139, 143, 157, 175, 187, 263, 293, 298, 300, 310, 326, 334, 345, 346, 347, 349, 352
- Fête, 256, 346, 351, 352, 353
- Fiction, 8, 93, 133, 134, 135, 358
- Figure, 39, 92, 102, 110, 157, 226, 254, 259, 268, 269, 270, 273, 276, 280, 283, 295, 300, 335, 336, 345
Configuration, 31, 62, 287
Figuratif, 88, 93, 259
- Filtrage, 69, 74, 207
- Finance, 17, 19, 21, 43, 50, 57, 59, 124, 194, 195, 239, 241, 242, 243, 244, 279, 280, 281, 304, 328, 337
- Fluctuation, 16, 19, 37, 43, 45, 46, 51, 54, 111, 120, 125, 267, 268
- Foncier, 52, 53, 54, 57, 73, 76, 100, 121, 124, 126, 127, 128, 177, 178, 221, 242, 266, 280, 281, 282, 287, 288, 289, 315, 319, 321, 327, 340
- Fordisme, 332, 349, 351
- Formation (socio-spatiale), 13, 45, 49, 68, 109, 127, 135, 137, 148, 153, 173, 174, 230, 233, 236, 262, 273, 295, 302, 306, 321, 325, 331, 333, 363, 364, 368
- Fouriérisme, 134, 189, 209, 224, 237, 329

- Fragmentation, 26, 71, 85, 122, 143, 155, 173, 182, 232, 265, 266, 282, 289, 293, 300, 304, 313, 314, 317, 318, 319, 320
- Friche, 48, 53, 58, 190, 193, 195, 211, 234, 239, 282, 283, 288
- Frontière, 66, 97, 138, 173, 175, 178, 206, 295, 302, 312, 322, 333
- Frottement, 69, 72, 237, 301, 318, 319
- Génération, 16, 45, 67, 71, 75, 138, 155, 162, 180, 192, 201, 208, 211, 250, 261, 263, 280, 283, 298, 302, 359
- Genèse, 15, 31, 42, 46, 50, 75, 97, 113, 117, 148, 163, 189, 191, 331, 332, 348, 370
- Gentrification, 22, 48, 57, 61, 64, 72, 75, 76, 193, 194, 266, 267, 304, 340
- Géologie, 47, 273, 280, 290
- Geste, 57, 90, 135, 143, 149, 168, 188, 191, 254, 262, 317, 351
- Global, 24, 88, 99, 180, 206, 239, 249, 322, 325, 339, 342, 365
- Globalité, 12, 54, 59, 66, 69, 100, 101, 102, 124, 152, 157, 234, 326, 337, 349, 364
- Goût, 12, 21, 33, 34, 35, 37, 39, 69, 109, 137, 141, 187, 218, 224, 250, 348, 357, 364
- Gouvernance, 222, 229, 239, 241
- Habitat, 21, 51, 56, 62, 63, 67, 71, 74, 94, 173, 179, 189, 194, 197, 201, 265, 267, 280, 282, 293, 304, 309, 311, 316, 329, 337, 338, 347
- Habitant, 18, 26, 33, 51, 52, 73, 77, 102, 149, 151, 177, 181, 188, 193, 197, 205, 219, 225, 233, 234, 248, 252, 259, 263, 264, 266, 268, 276, 297, 311, 312, 341, 358
- Habitation, 27, 74, 282
- Logement, 15, 19, 21, 25, 26, 54, 62, 67, 68, 69, 71, 73, 74, 127, 137, 195, 197, 198, 200, 262, 263, 282, 287, 289, 299
- Taudis, 73, 221, 266, 289
- Habitus, 90
- Hasard, 25, 49, 52, 156, 206, 229, 242, 297
- Hausmannisation, 16, 19, 21, 23, 39, 48, 49, 50, 56, 68, 69, 72, 73, 82, 88, 91, 111, 121, 125, 141, 154, 178, 193, 194, 200, 219, 221, 222, 227, 229, 236, 241, 250, 280, 281, 283, 284, 287, 288, 309, 363, 364, 370
- Héritage, 15, 21, 48, 61, 65, 66, 82, 90, 124, 137, 152, 161, 174, 181, 182, 190, 191, 207, 208, 221, 234, 239, 260, 276, 277, 278, 279, 283, 290, 295, 311, 329, 333, 335, 336, 356, 363, 364
- Horizon, 83, 85, 88, 93, 127, 138, 162, 163, 166, 175, 239, 332
- Hygiénisme, 49, 110, 205, 279, 287, 326
- Hypothèse, 15, 43, 57, 81, 84, 87, 93, 104, 150, 157, 204, 255, 276, 332
- Idée, 5, 6, 7, 23, 25, 49, 65, 102, 104, 136, 145, 148, 169, 175, 187, 202, 225, 229, 233, 241, 244, 248, 278, 293, 305, 326, 357, 358, 363, 364
- Idea, 261
- Idéal, 18, 23, 24, 110, 116, 133, 134, 172, 173, 178, 187, 197, 259, 262, 279, 294, 329, 331, 346
- Idéal, 102, 175, 189, 301
- Idéologie, 24, 26, 71, 77, 91, 97, 127, 133, 135, 138, 139, 140, 157, 167, 173, 189, 211, 223, 239, 242, 254, 268, 335
- Image, 11, 13, 40, 49, 57, 74, 75, 80, 83, 86, 90, 94, 101, 105, 110, 111, 112, 125, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 151, 162, 167, 168, 190, 193, 196, 198, 205, 206, 208, 225, 227, 242, 243, 247, 248, 254, 255, 259, 261, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 270, 273, 275, 282, 289, 302, 303, 320, 323, 341, 363, 366, 367
- Immobilier, 19, 20, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 64, 65, 121, 137, 196, 221, 281, 319, 340
- Impressionnistes, 39, 89, 90, 132, 141
- Incertitude, 18, 20, 58, 66, 99, 126, 134, 147, 148, 149, 154, 174, 176, 179, 187, 188, 196, 203, 207, 210, 211, 233, 234, 239, 241, 242, 243, 257, 265, 282, 297
- Indicateur, 44, 52, 54, 171

- Individualisation, 68, 69, 70, 155, 211,
 256, 270, 300, 301
 Individualisme, 196, 197, 198, 221, 256
 Individuation, 123, 255
 Individuel/Collectif, 17, 21, 58, 65, 69,
 70, 91, 115, 120, 122, 123, 124, 137,
 143, 144, 148, 152, 164, 165, 181, 188,
 198, 207, 225, 226, 241, 248, 249, 255,
 256, 260, 262, 264, 294, 295, 300, 302,
 322, 335, 338, 360
 Industrie, 16, 38, 45, 46, 48, 49, 51, 53,
 63, 66, 68, 72, 77, 82, 93, 99, 100, 101,
 105, 124, 128, 141, 143, 145, 150, 153,
 178, 182, 188, 193, 195, 198, 203, 204,
 206, 224, 233, 249, 265, 267, 279, 280,
 281, 287, 288, 310, 314, 316, 328, 329,
 332, 336, 337, 338, 339, 340, 342, 347,
 348, 349, 352, 366, 368, 370
 Inertie, 22, 48, 52, 58, 190, 191, 193, 220,
 261, 264, 266, 268, 286
 Infiltration, 48, 70, 74, 75, 323
 Infrastructure, 137, 143, 181, 189, 235,
 256, 282
 Ingénieur, 93, 139, 175, 189, 217, 220,
 227, 233, 235, 236, 237, 279, 280, 331
 Innovation, 16, 21, 23, 24, 54, 57, 109,
 127, 156, 174, 195, 233, 234, 236, 238,
 311, 328, 361
 Intégration, 11, 25, 39, 54, 67, 71, 74, 90,
 152, 192, 198, 211, 256, 276, 279, 298,
 301, 312, 314, 318, 319, 337, 339, 367
 Intelligibilité, 10, 36, 38, 55, 133, 148,
 161, 162, 163, 215, 225, 229
 Lisibilité, 32, 38, 225, 226, 277, 325
 Intention, 10, 18, 34, 50, 51, 72, 74, 80,
 88, 103, 104, 112, 114, 126, 149, 151,
 153, 155, 156, 181, 187, 189, 207, 218,
 223, 224, 226, 232, 233, 241, 242, 260,
 286, 320, 360
 Interaction, 37, 52, 58, 64, 71, 100, 124,
 223, 248, 252, 262, 322
 Interprétation, 6, 8, 9, 15, 18, 21, 33, 47,
 59, 63, 64, 71, 75, 81, 89, 91, 110, 113,
 115, 141, 149, 150, 151, 152, 153, 154,
 172, 175, 188, 191, 193, 206, 219, 222,
 225, 228, 232, 233, 241, 248, 252, 253,
 254, 255, 259, 269, 270, 274, 276, 302,
 318, 323, 329, 330, 331, 340, 359, 363
 Lecture, 5, 7, 8, 9, 11, 36, 55, 63, 82,
 111, 112, 113, 121, 127, 137, 141,
 155, 162, 168, 190, 225, 229, 250,
 251, 252, 255, 276, 298, 351
 Invasion, 74, 75, 178, 207, 229, 323
 Itinéraire, 84, 104, 113, 135, 137, 142,
 149, 181, 182, 250, 254, 255, 262, 263,
 267, 268, 297, 302, 319, 320, 321, 334,
 367
 Parcours, 5, 9, 11, 13, 44, 67, 256, 267,
 268, 319, 320, 353, 367
 Jeu, 5, 7, 8, 9, 20, 33, 50, 53, 57, 65, 81,
 82, 84, 87, 91, 93, 100, 104, 109, 112,
 113, 115, 125, 133, 141, 142, 152, 156,
 162, 164, 165, 171, 190, 191, 195, 220,
 222, 226, 232, 234, 241, 243, 254, 260,
 267, 268, 277, 286, 304, 315, 318, 321,
 357
 Jugement, 31, 32, 33, 34, 36, 41, 74, 139,
 161, 215, 254, 255, 260, 265, 272, 365
 Préjugé, 8, 148, 155, 250, 260, 265,
 319, 333, 365
 Langage, 7, 8, 13, 43, 45, 54, 66, 80, 108,
 109, 110, 111, 112, 115, 116, 132, 149,
 150, 167, 175, 187, 216, 231, 232, 233,
 234, 256, 260, 293, 294, 295, 296, 302,
 310, 312, 315, 325, 337, 345, 367
 Liberté, 5, 21, 39, 52, 53, 58, 73, 74, 75,
 85, 89, 93, 112, 134, 136, 152, 153,
 154, 168, 173, 177, 197, 198, 215, 216,
 220, 224, 225, 229, 251, 263, 266, 287,
 300, 301, 302, 307, 318, 319, 328, 350,
 351, 352
 Lieu, 5, 22, 26, 39, 40, 44, 59, 63, 66, 67,
 68, 69, 71, 74, 83, 86, 100, 101, 102,
 103, 105, 110, 113, 122, 125, 132, 134,
 135, 136, 137, 140, 148, 149, 154, 157,
 166, 171, 172, 176, 178, 180, 181, 182,
 187, 193, 194, 195, 197, 199, 200, 203,
 204, 206, 208, 211, 213, 218, 227, 234,
 237, 239, 240, 242, 249, 250, 251, 254,
 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268,
 269, 270, 273, 275, 278, 279, 281, 283,
 286, 288, 293, 294, 296, 297, 298, 299,

- 300, 301, 302, 303, 304, 310, 311, 316, 318, 319, 321, 323, 326, 328, 330, 331, 337, 339, 340, 346, 350, 352, 360, 363, 364, 370
- Emplacement, 56, 57, 82, 125, 140, 176, 188, 193, 194, 239, 263, 277, 278, 279, 310
- Endroit, 22, 41, 204, 300, 318, 347, 366
- Place, 31, 39, 40, 56, 89, 123, 125, 132, 135, 168, 190, 192, 227, 256, 268, 269, 274, 280, 284, 288, 300, 312, 317, 324
- Littérature, 157, 203, 247, 248, 251, 253
- Local, 20, 58, 71, 104, 125, 140, 180, 181, 182, 195, 200, 206, 234, 239, 240, 266, 295, 297, 300, 309, 317, 332, 333, 336, 338, 339, 340, 354, 365, 370
- Loisir, 66, 69, 88, 104, 264, 315, 327, 345, 348, 349, 351, 352
- Lotissement, 193, 217, 265, 280, 281, 287, 288, 314, 321
- Loyer, 20, 21, 120, 281, 286
- Locataire, 58, 74, 193, 219
- Lumière, 33, 40, 90, 141, 166, 188, 192, 224, 239, 264
- Marché, 21, 40, 50, 51, 53, 57, 67, 121, 127, 177, 196, 215, 237, 241, 264, 265, 278, 295, 326, 329, 330, 331, 334, 345, 349, 353
- Marketing, 40, 105, 111, 140, 197, 198, 239, 243, 244, 266, 268, 283, 293, 303, 305, 327
- Masque, 67, 134, 203, 231, 240, 241, 243, 317
- Mégalopolis, 312, 325
- Mémoire, 16, 22, 28, 47, 75, 82, 102, 104, 111, 112, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 132, 151, 166, 168, 176, 190, 197, 208, 213, 250, 252, 254, 255, 256, 264, 268, 271, 275, 284, 286, 289, 304, 320, 322, 341, 361, 364, 370
- Métaphore, 8, 13, 39, 49, 65, 74, 108, 110, 111, 134, 149, 167, 176, 188, 202, 205, 206, 207, 259, 265, 275, 362
- Métropole, 71, 77, 87, 122, 155, 171, 180, 185, 218, 237, 244, 249, 250, 257, 258, 268, 298, 312, 324, 325, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341
- Migration, 110, 142, 197, 218, 250, 293, 297, 307, 314, 316, 339
- Milieu, 15, 44, 70, 125, 201, 204, 205, 248, 257, 294, 299, 301, 313, 319, 322, 359
- Mixité, 26, 55, 61, 64, 69, 71, 73, 100, 207, 288, 289, 319
- Mode, 13, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 37, 40, 48, 54, 121, 138, 141, 150, 153, 196, 197, 204, 210, 228, 229, 255, 268, 280, 284, 306, 312, 328, 329, 335, 357, 358, 359
- Mode de vie, 5, 21, 26, 65, 70, 74, 83, 109, 123, 193, 198, 204, 211, 314, 315, 321, 338, 348
- Modèle, 27, 62, 72, 73, 75, 77, 99, 104, 105, 125, 150, 151, 154, 156, 175, 206, 216, 228, 247, 250, 255, 280, 284, 285, 286, 294, 330, 331, 332, 340, 360, 364, 367
- Modernité, 19, 21, 23, 24, 26, 32, 34, 37, 41, 42, 71, 121, 138, 141, 149, 169, 177, 179, 184, 193, 195, 205, 210, 212, 215, 216, 222, 223, 228, 229, 256, 266, 281, 284, 311, 328, 333, 342, 347, 356, 359, 362
- Modernisation, 72
- Modernisme, 23, 28, 37, 38, 40, 182, 217, 227, 228, 229
- Mondialisation, 24, 59, 88, 180, 200, 229, 232, 233, 238, 303, 339
- Monument, 20, 37, 41, 42, 86, 88, 111, 114, 125, 178, 253, 264, 268, 274, 277, 284, 290
- Morphologie, 5, 44, 47, 57, 63, 65, 103, 111, 113, 114, 120, 128, 153, 175, 188, 190, 200, 234, 235, 276, 288, 290, 306, 318, 360, 361
- Mosaïque, 63, 103, 322, 346
- Mouvement, 39, 86, 87, 90, 113, 165, 168, 172, 173, 204, 224, 318

- Déplacement, 66, 69, 81, 87, 90, 121, 142, 165, 181, 195, 250, 263, 282, 300, 316, 330
- Mobilité, 58, 61, 66, 71, 74, 90, 121, 123, 124, 140, 141, 142, 173, 183, 196, 197, 211, 243, 249, 250, 255, 256, 293, 299, 312, 316, 320, 338, 340, 352, 353
- Passage, 48, 66, 124, 173, 261, 368
- Mur, 32, 68, 101, 171, 176, 177, 178, 184, 188, 204, 235, 262, 278, 299, 311
- Enceinte, 101, 171, 178, 180, 184, 192, 235, 262, 278, 314, 318
- Mutation, 121, 125, 192, 220, 221, 233
- Mythe, 64, 67, 73, 110, 125, 137, 174, 189, 203, 204, 216, 235, 238, 255, 256, 263, 281, 298, 302, 304, 327, 328, 339, 341
- Naturalisme, 206, 207
- Niveau, 43, 63, 72, 82, 83, 84, 86, 99, 192, 238, 240, 274, 314, 330, 335
- Nœud, 16, 47, 48, 49, 137, 182, 190
- Nomade, 110, 197, 198, 218, 265, 297, 299
- Norme, 32, 35, 108, 111, 152, 174, 198, 215, 220, 229, 348
- Objet/Sujet, 32, 81, 161, 164, 203, 247, 260, 322
- Observation, 13, 43, 44, 45, 70, 90, 91, 104, 120, 139, 151, 207, 252, 353
- Obsolescence, 58, 87, 193, 195, 196, 198, 238, 264
- Opinion, 53, 54, 55, 57, 125, 141, 194, 215, 223, 242, 251, 263
- Organique-Organicisme, 57, 75, 127, 202, 206, 310, 327
- Organisation, 9, 13, 17, 32, 39, 44, 46, 48, 50, 53, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 74, 82, 83, 84, 87, 88, 98, 99, 111, 114, 121, 134, 154, 156, 175, 177, 180, 188, 195, 200, 201, 203, 205, 217, 218, 219, 223, 225, 226, 228, 232, 236, 237, 238, 239, 244, 249, 259, 265, 267, 275, 280, 282, 284, 287, 294, 295, 296, 298, 299, 302, 310, 312, 313, 321, 327, 330, 331, 333, 334, 335, 337, 338, 350, 366
- Ouvrier, 44, 63, 67, 68, 69, 70, 76, 120, 122, 124, 127, 128, 198, 200, 265, 279, 281, 287, 288, 289, 299, 301, 314, 347, 353
- Paradigme, 201
- Parcelle, 20, 52, 58, 80, 81, 90, 103, 112, 113, 173, 192, 193, 221, 239, 280
- Alignement, 20, 54, 58, 192, 210, 220, 221, 280, 347
- Cadastre, 80, 157
- Passé, 16, 17, 22, 23, 24, 25, 48, 53, 55, 56, 102, 122, 123, 133, 165, 167, 198, 207, 228, 243, 260, 267, 273, 276, 278, 283, 284, 285, 296, 315, 317, 335, 351, 359, 362, 363
- Patrimoine, 16, 19, 25, 44, 57, 94, 114, 193, 196, 197, 202, 208, 209, 223, 238, 244, 272, 283, 284, 285, 286, 288, 289
- Paysage, 6, 12, 32, 36, 39, 47, 50, 62, 80, 83, 86, 94, 111, 140, 141, 144, 148, 162, 163, 166, 173, 178, 187, 188, 201, 202, 204, 212, 213, 221, 232, 234, 253, 254, 264, 266, 270, 271, 272, 274, 277, 284, 290, 291, 298, 303, 312, 315, 316, 319, 320, 321, 322, 323, 340, 342, 356, 368, 370
- Perception, 12, 13, 14, 33, 75, 90, 102, 139, 147, 148, 149, 152, 163, 164, 169, 191, 259, 260, 261, 264, 294, 320, 322, 365
- Œil, 88, 143, 239, 262, 263, 272, 320, 357
- Regard, 10, 32, 35, 36, 39, 40, 63, 65, 69, 81, 90, 141, 148, 153, 166, 172, 189, 218, 233, 250, 252, 256, 257, 263, 300, 320, 322, 324, 336, 359, 366, 371
- Périmètre, 84, 87, 101, 155, 171, 180, 181, 182, 240, 282, 299, 301, 303, 365
- Périphérie, 73, 88, 171, 174, 178, 181, 182, 218, 219, 280, 281, 287, 299, 314, 315, 318, 320, 330, 333, 334

- Perspective, 12, 38, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 144, 235, 263, 266, 268, 269, 270, 319, 320, 322, 345, 365
- Phalanstère, 134, 189, 209, 224, 287
- Plan, 32, 68, 80, 81, 83, 86, 91, 92, 137, 179, 195, 210, 217, 220, 234, 237, 268, 269
- Planification, 17, 49, 53, 127, 154, 195, 210, 232, 233, 235, 237, 238, 239, 240, 287, 309, 319, 330
- Politique (La), 20, 25, 43, 46, 72, 73, 94, 126, 127, 128, 137, 180, 198, 238, 257, 276, 288, 298, 309, 333, 334, 339
- Politique (Le), 8, 13, 16, 17, 27, 29, 43, 50, 54, 62, 65, 72, 73, 83, 89, 121, 126, 127, 135, 171, 174, 175, 176, 177, 179, 180, 187, 207, 215, 216, 227, 233, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 245, 247, 256, 262, 264, 276, 278, 279, 282, 289, 293, 294, 295, 296, 297, 301, 302, 310, 311, 327, 333, 334, 337, 341, 349
- Population, 21, 31, 32, 51, 63, 71, 74, 121, 122, 124, 125, 128, 129, 177, 179, 180, 184, 193, 194, 197, 203, 218, 234, 256, 281, 287, 289, 297, 304, 309, 314, 316, 330, 332, 333, 334, 337, 340, 359
- Peuplement, 22, 76, 173, 175, 178, 180, 189, 209, 271, 277, 287, 288, 296, 297, 305, 316, 319, 327
- Porosité, 41, 69, 70, 99, 124, 156, 175, 303, 304, 319, 340
- Posture, 9, 35, 36, 38, 80, 116, 123, 125, 148, 152, 153, 156, 164, 217, 362, 366
- Pouvoir, 39, 40, 65, 72, 111, 125, 138, 168, 174, 175, 181, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 226, 228, 235, 249, 262, 264, 277, 287, 294, 302, 311, 321, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 338, 341, 342
- Précaution (Principe de –), 138, 205, 210, 211, 222, 243
- Présent, 15, 45, 48, 53, 56, 91, 111, 123, 133, 135, 140, 152, 165, 167, 200, 228, 239, 263, 284, 306, 362, 363
- Actuel, 55, 132, 133, 138, 143, 182, 232, 256, 358, 363
- Prévision, 16, 18, 25, 27, 45, 51, 52, 53, 54, 87, 126, 216, 241, 323
- Prospective, 138, 191, 197, 243
- Privé/Public, 65, 215, 220, 241
- Production, 5, 9, 17, 19, 21, 23, 34, 35, 39, 44, 45, 46, 48, 55, 56, 64, 65, 67, 97, 99, 100, 104, 105, 138, 150, 152, 156, 189, 193, 195, 203, 217, 225, 236, 239, 243, 267, 275, 279, 326, 328, 335, 337, 339, 340, 349
- Producteur, 37, 224, 226, 329, 348
- Programmation, 13, 26, 51, 72, 217, 234, 279
- Progrès, 23, 24, 27, 32, 39, 102, 134, 158, 177, 178, 188, 206, 209, 210, 212, 216, 217, 223, 237, 239, 270, 284, 328, 340, 358
- /Repli, 71, 82, 265, 301, 317
- Promoteur, 57, 193, 195
- Proportion, 13, 55, 80, 85, 86, 88, 97
- Propriété, 17, 51, 52, 58, 65, 80, 173, 193, 221, 222, 225, 240, 288, 309, 315
- Accession à la –, 25, 74
- Propriétaire, 53, 57, 58, 72, 73, 127, 154, 193, 194, 195, 203, 210, 221, 261, 279, 286, 321
- Proximité, 14, 22, 40, 64, 68, 69, 73, 74, 143, 181, 188, 194, 263, 282, 286, 296, 297, 298, 300, 301, 303, 318, 319, 330, 338, 340, 349
- Publicité, 40, 93, 140, 239, 264, 313
- Quartier, 20, 22, 48, 56, 57, 58, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 74, 77, 83, 84, 88, 92, 94, 123, 127, 137, 181, 184, 193, 199, 210, 218, 236, 247, 255, 266, 271, 277, 279, 280, 281, 282, 287, 288, 289, 299, 301, 312, 317, 319, 348, 365, 366
- Raison, 11, 17, 59, 65, 100, 108, 114, 123, 147, 148, 151, 156, 161, 162, 163, 164, 166, 168, 182, 202, 218, 222, 223, 260, 262, 263, 268, 279, 285, 328, 332
- Cheminement, 155, 162, 252, 294, 367
- Rareté, 53, 58, 127, 330
- Rationalité, 16, 17, 18, 21, 25, 34, 37, 38, 58, 93, 103, 120, 133, 153, 174, 175,

- 209, 210, 217, 218, 219, 226, 232, 238,
251, 278, 280, 281, 283, 284, 287, 351,
366, 367
- Réception, 36, 37, 225, 226, 320
- Récepteur, 36
- Récit, 9, 40, 63, 64, 93, 104, 111, 125,
139, 164, 168, 175, 247, 250, 252, 263,
283, 303, 320, 363, 367, 369
- Discours, 8, 9, 11, 13, 32, 37, 93, 94,
105, 110, 111, 112, 135, 138, 189,
197, 205, 217, 250, 254, 264, 269,
270, 279, 283, 320, 366, 367
- Narration, 9, 93, 115, 137, 139
- Scénario, 136, 139, 167
- Référent, 80, 91, 133, 149, 151, 235
- Réflexive (Activité –), 11, 162, 164, 203,
232, 346
- Réforme, 126, 127, 179, 181, 236, 282
- Région, 63, 64, 77, 87, 127, 149, 171,
173, 174, 180, 184, 201, 212, 282, 294,
305, 306, 312, 332, 333, 340, 341, 342
- Régional, 80, 83, 98, 173, 174, 181,
255, 296, 301, 305, 306, 333, 338
- Règle, 13, 38, 63, 68, 80, 83, 104, 108,
109, 110, 113, 116, 152, 156, 197, 217,
226, 228, 269, 270, 302, 319, 348, 357
- Réhabilitation, 64, 87, 194, 234, 238,
289, 318
- Relativité, 63, 65, 89, 124, 162, 165, 176,
182, 225, 357, 358
- Renaissance (La), 38, 88, 89, 201, 204,
212, 235, 267, 269, 306, 311
- Reproduction, 12, 16, 18, 21, 66, 70, 92,
122, 132, 134, 167, 175, 192, 196, 218,
240, 268, 310, 321, 335
- Réseau, 71, 87, 112, 137, 142, 143, 173,
175, 181, 182, 192, 200, 220, 240, 267,
293, 299, 300, 302, 304, 306, 313, 317,
318, 319, 325, 333, 350, 360
- Résidentiel, 19, 51, 62, 66, 67, 68, 74,
140, 180, 266, 316, 339, 340, 341, 353
- Responsabilité, 5, 25, 26, 27, 64, 116,
127, 134, 206, 210, 222, 223, 237, 240,
241, 242, 243, 299, 333
- Engagement, 15, 16, 19, 50, 54, 57,
154, 223, 234, 241, 249, 295
- Volonté, 48, 50, 87, 120, 182, 207,
210, 223, 241, 260, 274, 279, 288,
321, 322
- Revenus, 43, 44, 71, 72, 75, 150, 182,
329, 338, 339, 345
- Réversible, 75, 165, 266
- /Irréversible, 22, 165, 167, 191, 192,
223, 298
- Richesse, 22, 44, 46, 125, 179, 209, 217,
284, 285, 304, 305, 320, 327, 328, 331,
339, 364
- Rue, 20, 31, 40, 68, 90, 92, 125, 137, 200,
220, 221, 236, 268, 281, 284, 288, 289
- Rural, 39, 59, 68, 82, 175, 177, 180, 188,
211, 218, 234, 254, 282, 302, 310, 312,
315, 316, 317, 321, 324, 326, 328, 330,
356, 368
- Rythme, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 90, 91,
97, 103, 109, 125, 141, 152, 165, 191,
193, 196, 197, 198, 211, 241, 253, 260,
268, 289, 298, 340, 347, 351, 358
- Contretemps, 5, 24, 50, 53, 91
- Moment, 38, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51,
52, 53, 54, 56, 58, 71, 104, 109,
165, 171, 172, 190, 191, 194, 227,
229, 233, 239, 241, 260, 266, 267,
276, 293, 335, 362, 363, 364
- Période, 16, 19, 45, 46, 47, 49, 51, 52,
53, 57, 70, 90, 91, 120, 134, 152,
167, 203, 205, 217, 227, 235, 238,
242, 267, 276, 300, 329, 330, 332,
337, 345, 347, 350, 356, 363, 364
- Tempo, 47, 57, 75, 165, 358
- Vitesse, 45, 81, 141, 304, 320
- Savoir-faire, 34, 152, 189, 239
- Scénographie, 12, 36, 39, 40, 63, 72, 92,
111, 156, 177, 188, 204, 231, 241, 264,
268, 270, 321, 322, 323, 365
- Décor, 31, 39, 64, 89, 194, 321
- Spectacle, 39, 40, 156, 168, 256, 262,
264, 348
- Théâtre, 11, 92, 156, 231, 259, 327,
348
- Sédiment, 273, 274
- Sédimentaire, 273, 274, 321

- Sédimentation, 137, 138, 273, 274, 277, 285, 327, 364
- Ségrégation, 61, 62, 63, 64, 65, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 124, 182, 195, 207, 221, 255, 287, 317
- Sensibilité, 123, 137, 148, 152, 161, 162, 163, 174, 195, 250, 321
- Séquence, 22, 47, 56, 113, 114, 193, 320, 336
- Simultanéité, 6, 38, 53, 54, 55, 87, 89, 90, 91, 97, 100, 104, 165, 191, 221, 260, 263, 285, 321, 358, 363
- Site, 64, 73, 104, 140, 176, 178, 188, 196, 203, 234, 238, 273, 277, 278, 279, 281, 304, 310, 320, 327, 329, 335
- Sociabilité, 25, 62, 63, 64, 65, 68, 123, 143, 152, 155, 175, 181, 262, 283, 286, 289, 314, 317, 319, 325, 326, 330, 335, 338, 349
- Solidarité, 68, 69, 127, 179, 287, 301, 304, 305, 310, 327, 341
- Spéculation, 19, 20, 21, 33, 44, 49, 57, 58, 93, 103, 108, 124, 125
- Spéculateur, 15, 38, 53, 124, 127, 137, 193, 221, 242, 266
- Stabilité, 45, 52, 65, 67, 135, 173, 179, 190, 191, 192, 224, 228, 241, 243, 256, 261, 264, 298, 330, 333, 339, 347
- /Instabilité, 45
- Stratégie, 40, 49, 58, 62, 69, 72, 73, 74, 87, 89, 135, 142, 183, 194, 207, 210, 237, 239, 282, 348, 363
- Structure, 9, 11, 15, 22, 23, 32, 44, 45, 46, 47, 48, 52, 53, 59, 61, 66, 67, 71, 76, 84, 94, 97, 114, 117, 120, 124, 133, 148, 193, 197, 201, 227, 233, 238, 241, 243, 245, 252, 255, 260, 274, 276, 280, 306, 314, 315, 336, 358, 365, 370
- Subjectivité, 5, 7, 34, 35, 40, 81, 113, 115, 148, 156, 161, 164, 165, 167, 188, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 259, 260, 262, 268, 294, 322, 348, 357
- Succession, 6, 45, 47, 48, 55, 64, 74, 75, 86, 102, 112, 138, 154, 162, 167, 189, 192, 207, 226, 239, 254, 261, 263, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 285, 330, 359
- Symbole, 39, 62, 66, 68, 75, 86, 109, 133, 135, 136, 176, 177, 187, 188, 195, 264, 272, 285, 286, 287, 294, 300, 311, 321, 356
- Synchronie, 6, 55, 65, 75, 90, 191, 261, 266, 288, 347, 358, 364
- A-synchronie, 55
- Syntaxe, 10, 103, 108, 110, 112, 113
- Table rase, 24, 26, 227, 234, 277, 286, 335, 364
- Technique, 5, 17, 23, 27, 33, 39, 65, 81, 88, 89, 90, 102, 111, 141, 142, 171, 174, 175, 182, 189, 196, 199, 202, 204, 209, 210, 216, 220, 232, 233, 236, 238, 242, 243, 248, 249, 263, 270, 280, 283, 286, 300, 302, 303, 304, 309, 311, 312, 317, 320, 321, 328, 329, 335, 339, 340, 356, 358, 365
- Technologie, 67, 138, 142, 232, 317
- Temporalité, 6, 22, 36, 38, 45, 49, 50, 55, 58, 75, 90, 111, 165, 190, 191, 211, 239, 284, 288, 289, 321, 332, 357, 358
- Temps (Territoire du –), 35, 155, 156, 200, 364, 370
- Tendance, 15, 21, 23, 46, 54, 57, 63, 71, 72, 103, 120, 135, 167, 178, 182, 202, 207, 237, 239, 241, 242, 266, 275, 281, 298, 303, 304, 341, 363
- Tension, 13, 18, 21, 34, 38, 125, 174, 175, 182, 225, 249, 252, 297, 304, 314
- Totalitaire, 134, 157
- Totalité, 12, 21, 36, 56, 62, 102, 144, 157, 163, 249, 261, 263, 288, 320, 356
- Trace, 6, 12, 47, 82, 94, 109, 111, 125, 155, 177, 178, 190, 195, 251, 254, 262, 267, 271, 273, 274, 275, 276, 277, 283, 284, 285, 335, 336, 348, 362, 363, 364
- Tradition, 17, 24, 32, 34, 38, 61, 66, 84, 101, 135, 137, 139, 174, 179, 180, 182, 189, 190, 231, 235, 240, 256, 270, 297, 306, 311, 312, 313, 315, 320, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 336, 346, 347, 349, 363

- Trajectoire, 64, 66, 71, 73, 121, 142, 251, 329
- Travail, 10, 11, 31, 51, 61, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 76, 99, 120, 123, 124, 142, 150, 198, 236, 238, 253, 262, 277, 289, 297, 299, 300, 310, 314, 315, 317, 326, 327, 331, 336, 339, 340, 341, 346, 347, 349, 350, 351, 353, 368
Travailleur, 278, 289, 297
- Uchronie, 134, 360
- Universalité, 5, 8, 26, 34, 36, 39, 72, 104, 108, 110, 114, 121, 136, 141, 148, 152, 162, 164, 189, 209, 216, 223, 224, 249, 262, 284, 285, 289, 302, 334, 357, 358, 369
- Urbanisme, 26, 37, 41, 50, 57, 73, 80, 83, 94, 105, 116, 120, 126, 127, 144, 162, 163, 196, 206, 222, 226, 227, 229, 230, 236, 237, 238, 242, 244, 245, 265, 272, 279, 280, 281, 290, 291, 306, 311, 322, 323, 326, 327, 342, 366, 367
Urbaniste, 51, 113, 226, 237, 274, 291
- Usage, 15, 17, 18, 22, 39, 44, 47, 48, 50, 57, 58, 62, 64, 65, 66, 72, 80, 90, 91, 111, 113, 125, 150, 165, 167, 178, 180, 183, 190, 191, 192, 193, 194, 222, 226, 239, 267, 274, 275, 280, 281, 283, 300, 311, 313, 323, 326, 339, 364
- Conduite, 52, 55, 62, 69, 90, 91, 99, 114, 194, 197, 254, 256, 259, 265, 313, 314, 317, 318, 319, 322, 331, 340, 345
- Pratique, 7, 8, 13, 20, 34, 47, 50, 65, 80, 83, 87, 90, 100, 109, 111, 123, 125, 126, 132, 138, 140, 142, 149, 155, 162, 167, 181, 183, 187, 189, 190, 193, 194, 202, 203, 210, 226, 232, 237, 239, 240, 241, 245, 248, 254, 262, 268, 270, 281, 283, 286, 289, 293, 294, 299, 317, 345, 346, 348, 349, 350, 352
- Usine, 67, 69, 72, 193, 198, 314, 336
- Utopie, 24, 49, 72, 88, 133, 134, 135, 136, 139, 144, 157, 189, 209, 211, 223, 228, 237, 242, 279, 280, 287, 326, 329, 340, 341, 360, 366
- Vacances, 299, 300, 351
- Valeur, 17, 20, 22, 50, 53, 57, 65, 72, 86, 100, 178, 196, 242, 249, 318, 326, 352
Plus-Value, 17, 20, 57, 72, 127, 221, 281
Valorisation, 21, 50, 53, 56, 72, 73, 194, 221, 233, 234, 250, 267, 269, 280, 281, 287, 288, 347
- Veduta, 12, 13, 92, 93, 94, 95, 101, 269, 270, 320, 365, 366
- Vision
Conception, 18, 26, 38, 49, 66, 70, 89, 115, 123, 137, 143, 152, 167, 205, 218, 226, 236, 237, 239, 254, 326, 329
Visuel, 8, 89, 101, 134, 138, 139, 141, 234, 244, 262, 270, 304, 320, 321, 365
- Vitrine, 40, 48, 69, 190, 192, 256, 264, 283, 287, 340, 348
- Voie, 20, 37, 82, 90, 103, 111, 112, 120, 122, 128, 178, 192, 220, 221, 267, 277, 282, 287, 300
- Vue
– aérienne, 36, 92, 102, 104, 152, 190, 196, 269, 270, 304, 358, 361, 364, 365
– de surplomb, 92, 102, 365
– satellitaire, 63, 85, 91, 94, 190, 192, 269, 270
– zénithale, 81, 89, 91, 268, 269, 270
- Zoom, 63, 85, 87, 91, 365